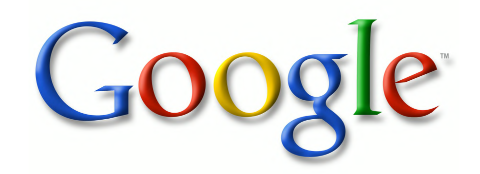


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

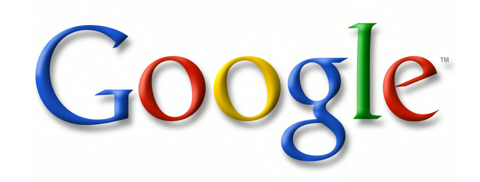
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

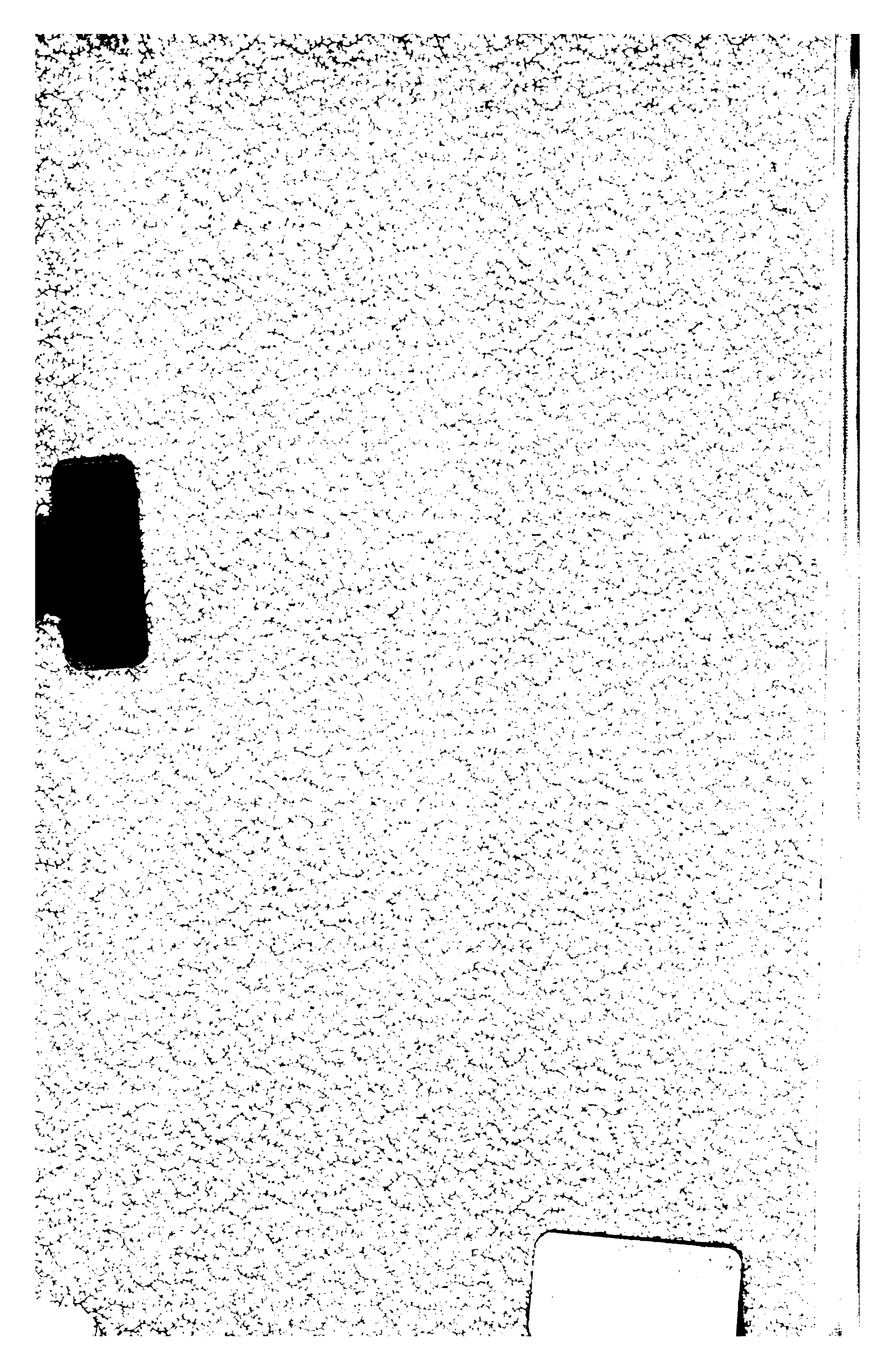
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

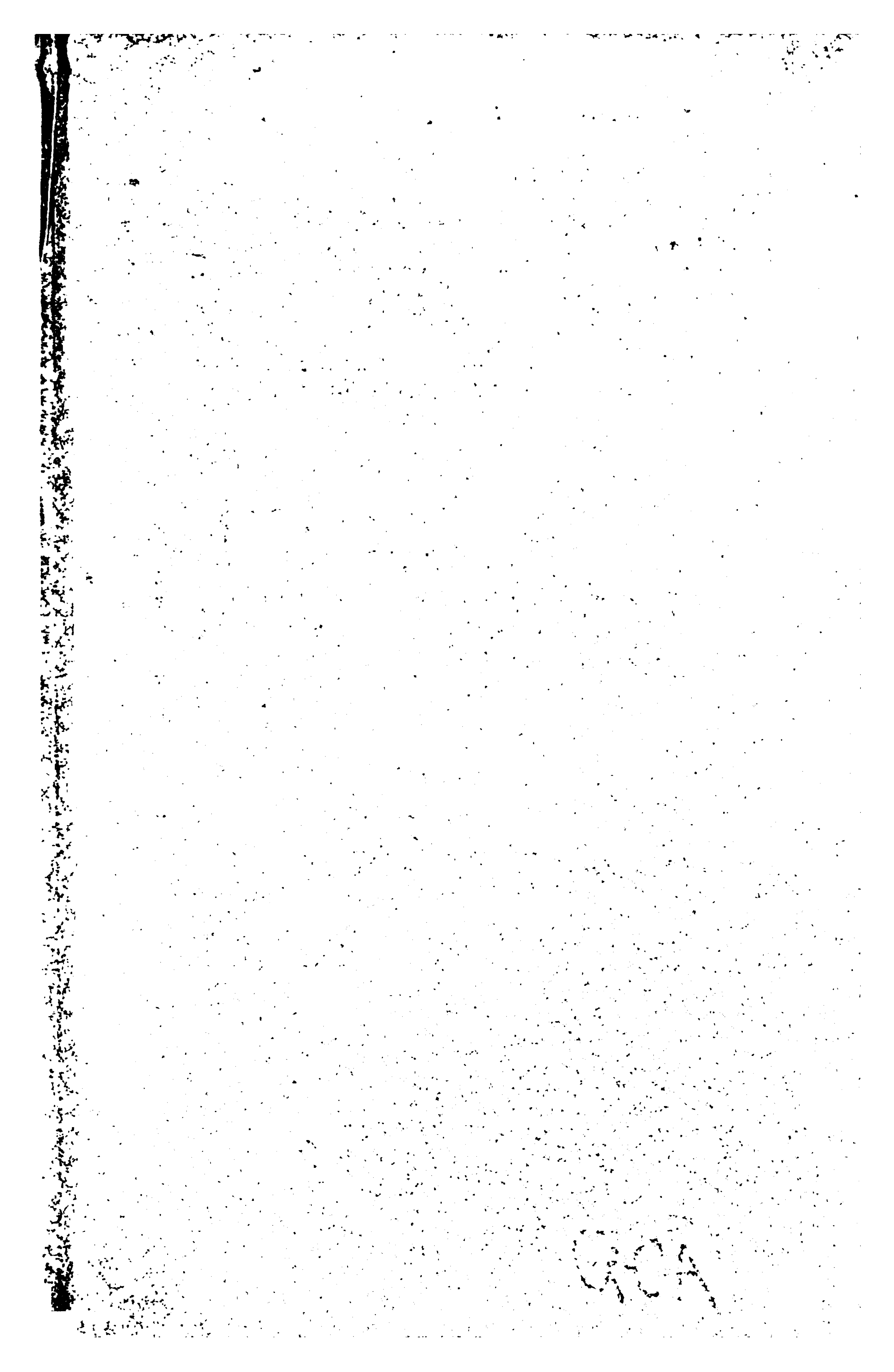
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





GCA

INDEXED

PUBLICATIONS

DE LA

SECTION HISTORIQUE

DE

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

L'INSTITUT GRAND-DUCAL

DE

LUXEMBOURG

(ci-devant « Société archéologique du Grand-Duché »)

CONSTITUÉ SOUS LE PROTECTORAT

DE

Son Altesse Royale le Grand-Duc de Luxembourg.



Volume XLVI.

LUXEMBOURG.

Imprimerie de la Cour V. BÜCK, Léon BÜCK, Successeur, Rue du Curé.

1898.

INDEXED

PUBLICATIONS

DE LA

SECTION HISTORIQUE

DE

L'INSTITUT GRAND-DUCAL

DE

LUXEMBOURG

(ci-devant « Société archéologique du Grand-Duché »)

CONSTITUÉ SOUS LE PROTECTORAT

DE

Son Altesse Royale le Grand-Duc de Luxembourg.

Volume XLVI.



LUXEMBOURG.

Imprimerie de la Cour V. BÜCK, Léon BÜCK, Successeur, Rue du Curé.

1898.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
600569
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R 1913 L

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE-CONSERVATEUR

de la section historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg.

L'étude de l'histoire du passé est certainement une de celles qui présentent le plus d'attrait, surtout pour celui qui s'occupe de l'histoire de sa patrie, du sol natal qui l'a vu naître et qui l'a nourri. Établir quelle était à une période déterminée l'état de la population, l'instruction, la civilisation; préciser quelles étaient les divisions principales sous le rapport administratif, qu'il s'agisse de l'État ou de l'Église; peindre les ressources de l'État et des seigneuries, des communes, des églises, des simples particuliers; étudier les mœurs et les coutumes des siècles passés, retracer l'histoire politique de tout le pays, certes, ce sont de nobles travaux par lesquels l'historien ne peut que faire croître sans cesse l'amour de la patrie, nécessaire, plus que jamais, de nos temps, où tout tend à devenir international.

C'est cet amour de la patrie qui a guidé et inspiré les travaux de notre société depuis un demi-siècle qu'elle existe; c'est grâce à lui que nous pouvons montrer avec orgueil les nombreuses dissertations de toute espèce, imprimées dans nos publications, et les inappréciables trésors historiques que renferment et nos archives et notre musée et notre bibliothèque. Si, aujourd'hui, nous connaissons tant de faits intéressants et importants pour notre histoire nationale, n'est-ce pas à l'amour pur et désintéressé de la patrie de nos membres les plus distingués, les de la Fontaine, les Würth-Paquet, les Engling, les Schœtter que nous les devons? Espérons qu'il en sera toujours de même. Puissent les nobles visées de notre société ne jamais être altérées par les desseins ambitieux de l'un ou de l'autre qui ferait semblant de travailler

dans l'intérêt de notre société ou de notre histoire nationale, et qui en réalité ne profiterait de la publicité lui accordée par nos Mémoires que dans un but égoïste et intéressé.

Le Luxembourg a tellement changé d'aspect à travers les siècles qu'il nous est parfois impossible de nous figurer exactement quel en fut l'aspect, quelle en fut même l'étendue à une époque déterminée. N'est-ce pas pourtant un peu, et même beaucoup, notre faute, si nous sommes si mal renseignés sur les parties les plus intéressantes de notre histoire? Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour notre histoire nationale? N'est-ce pas l'histoire politique qui en premier lieu a attiré l'attention de nos historiens les plus distingués, l'histoire politique avec ses intrigues sans fin et sans nombre, avec ses innombrables traités de toute espèce, avec ses guerres incessantes? Je ne voudrais à aucun prix déprécier les travaux qui ont paru sur ce domaine, ils sont non seulement utiles, ils sont nécessaires au plus haut degré; mais je voudrais voir étudier à côté de l'histoire politique celle de la civilisation, de l'agriculture, des arts et de l'industrie, des institutions judiciaires, des corporations et des métiers, celle des mœurs et des coutumes, de l'état social du gentilhomme, de l'homme d'église, du bourgeois et du paysan. Peu de chose, sous ce rapport, a été fait jusqu'ici. A peine trouvons-nous par ci par là une étude plus ou moins approfondie sur ces parties de notre histoire que je viens d'indiquer, et encore la plupart de ces travaux ne sont-ils qu'une copie plus ou moins fidèle d'études analogues publiées sur les institutions similaires, tantôt des pays voisins, tantôt même de pays éloignés, avec lesquels notre patrie n'a pas eu les moindres rapports. Si l'on vous vient parler de l'influence des Bénédictins sur l'agriculture du pays de Luxembourg, gardez-vous bien d'appliquer à nous tout ce que vous y trouverez, car les auteurs ont décrit, en général, comme existant chez nous, ce qui en termes généraux était exprimé pour d'autres pays, pour la France, pour l'Allemagne et même pour l'Italie, par des auteurs de renom. Bon nombre de nos auteurs qui jusqu'ici se sont occupés de ces questions, rappellent la fable si connue du geai qui se pare des plumes du paon; leurs écrits ne sont qu'une compilation de tout ce qui, sur la matière qui les occupe, a été écrit avant eux par les auteurs les plus divers. Mais n'allez pas y chercher un travail original, remontant aux sources de notre histoire; celles-ci

ont été laissées de côté, parce qu'il aurait fallu du temps, de la patience, peut-être aussi plus de connaissances historiques et paléographiques que n'en possédaient les auteurs, parce qu'il était plus facile de réunir des extraits multiples, quoique souvent disparates et discordants, d'une demi-douzaine d'auteurs modernes, que d'étudier peut-être des centaines ou des milliers de documents authentiques qui, isolés, ne donnent chacun qu'une légère donnée, mais qui, réunis ensemble, fournissent un aperçu complet sur la véritable situation.

Nous possédons l'histoire de plusieurs de nos seigneuries; que donnent-elles? La généalogie des seigneurs y est retracée avec le plus grand soin, mais à peine y trouvons-nous un court aperçu sur l'étendue et les différentes parties de ces seigneuries, et quant à ce qui concerne les revenus du seigneur, sa vie privée, son logement, la situation sociale de ses sujets, leurs droits et leurs devoirs, nous n'en trouvons presque nulle trace.

Nos publications renferment bon nombre de travaux sur les anciennes paroisses; ces travaux encore sont presque tous rédigés dans le même sens que ceux sur les seigneuries; ce qui se rapporte à la vie du prêtre, à celle des paroissiens, n'est guère touché.

L'administration de l'État et des communes, les institutions politiques, les confréries et les métiers, tout cela est presque inconnu. Et cependant ces choses mériteraient d'être traitées à fond. Il me semble, en effet, que l'on ne peut bien apprécier et connaître les différentes phases de notre histoire politique que quand on connaît l'histoire de l'administration et la vie privée et publique de nos ancêtres.

Comme je l'ai déjà indiqué, bien des choses restent encore à faire sous ce rapport, ou plutôt, disons-le hardiment, presque tout. Et malheureusement il n'y a guère d'espoir que ces regrettables lacunes puissent être comblées de si tôt; le champ est vaste; mais les ouvriers sont rares, notamment ces ouvriers qui voudraient travailler par amour pour notre histoire, qui voudraient établir les faits sans idées préconçues, sans partialité ni pour les hommes ni pour les idées dominantes des époques qu'ils voudront traiter, qui ne voudraient pas admettre aveuglement les idées de quelques-uns de leurs devanciers et ne pas même citer les autres, parce que les uns peut-être étaient cléricaux, les autres libéraux.

Cependant, quelques bons travaux ont été faits sous ce rapport. On m'accuserait d'être fort peu modeste, si je voulais m'appesantir en ce lieu sur les notices que j'ai consacrées au siège des nobles, au conseil provincial et aux finances de la ville de Luxembourg sous le règne de Philippe le Bon ; je n'en parlerai donc pas, mais je citerai surtout le travail de M. l'abbé Heuertz sur les biens du prieuré de Marienthal, les notes extraites des comptes de la markvogtei de Diekirch par M. Jules Vannerus, et avant tout un travail de M. le D[r] Glæsener sur l'administration de cette ville, travail qui sera publié dans notre prochain volume. J'ai la conviction que d'autres travaux de ce genre ne tarderont pas à suivre et que lentement, mais sûrement, nous serons instruits sur la vie domestique de nos ancêtres et sur leurs institutions, comme nous connaissons déjà l'histoire politique de notre petite patrie.

Quelques parties du rapport annuel que, suivant une bonne et louable coutume, le secrétaire-conservateur de notre société doit rédiger pour faire connaître les accroissements de nos collections, me fourniront l'occasion de revenir encore sur cette question et de montrer quel intérêt, sous ce rapport, présentent plusieurs séries de documents historiques de tout genre qui ont enrichi nos collections.

Dans mes rapports précédents, j'ai observé toujours l'ordre chronologique, en suivant la succession des grandes époques de notre histoire nationale : la période préhistorique, l'époque romaine, l'époque franque, le moyen-âge et les temps modernes. Cependant, à cause de l'importance exceptionnelle qu'ont pour nous les archives de Differdange entrées dans nos collections à la fin de l'année 1896, j'ai voulu me borner à parler de celles-ci et à montrer la grande valeur que ces documents présentent pour notre histoire et le grand profit que nos historiens pourront en retirer. J'ajouterai à la fin le catalogue d'une collection d'objets originaires de l'Afrique dont a fait cadeau au musée S. A. R. M[gr] le Grand-Duc de Luxembourg. J'aurais bien voulu décrire en détail aussi les autres objets qui ont enrichi nos collections, mais mon rapport deviendrait trop long et je me vois forcé d'en ajourner la description à une autre occasion.

LES ARCHIVES DE DIFFERDANGE.

Leur importance pour l'histoire des seigneuries et des familles nobles et pour l'histoire politique.

Il s'en faut naturellement de beaucoup que tout le fonds des archives de Differdange soit complètement classé et inventorié ; il comprend, en effet, environ douze mille pièces. Le lecteur comprendra donc facilement qu'il ne m'a pas été possible d'en finir l'inventaire, surtout quand il veut bien considérer la multitude de travaux accessoires qui surviennent presque journellement, et que le secrétaire-conservateur de notre musée n'est pas aidé dans sa besogne, comme tous les conservateurs des musées des provinces voisines, par un ou plusieurs collaborateurs, que même il ne peut consacrer tout son temps à nos collections, parce qu'il est avant tout professeur et que jusqu'ici il a été impossible de le décharger même d'une partie des leçons qu'il est appelé à donner, bien que tout le monde soit unanime à reconnaître que, dans l'intérêt même de nos collections, il devrait être exclusivement chargé de celles-ci.

Néanmoins, dans l'année qui vient de s'écouler, je suis parvenu à faire l'inventaire d'environ 4000 documents des archives de Differdange lesquels ont fourni à peu près 5000 analyses. Aussi pourrai-je cette année, mieux que je n'ai pu le faire dans mon dernier rapport, donner un aperçu sur la riche mine de ces documents historiques qui sont appelés à compléter avantageusement non seulement l'histoire de plusieurs de nos localités, seigneuries et familles nobles, mais encore l'histoire politique du Luxembourg.

C'est notamment l'histoire des familles nobles luxembourgeoises et celle des seigneurs de Berbourg, de Differdange, de Soleuvre, de Schengen et du Châtelet qui sera enrichie d'une manière inattendue. Ce sera moins, il est vrai, l'histoire du moyen-âge, parce que les documents des XIIIe, XIVe et XVe siècles, qui les concernent, ne sont pas nombreux ; ce sera plutôt celle des temps modernes, pour laquelle les pièces intéressantes et importantes sont fort nombreuses.

Un des derniers seigneurs de Differdange avait épousé la fille de Sébastien-François de Blanchart, seigneur du Châtelet, homme très

laborieux, grand connaisseur des généalogies de nos familles nobles. Celui-ci a réuni partout les données nécessaires pour reconstruire la filiation des familles principales. Le fruit de ces recherches fut un vaste recueil, mal ordonné, il est vrai, mais renfermant des myriades de notes plus ou moins sommaires, extraites des archives des familles nobles et de celles des couvents, de l'État noble, du Conseil provincial et du siège des nobles. J'en ai décrit jadis une partie qui nous avait été donnée par les héritiers de feu notre collègue, M. Ch. München, dans le volume 37 de ces publications; une autre partie, plus grande encore et plus riche, s'est retrouvée aux archives de Differdange.

Ces recueils sont des plus précieux, parce que l'auteur avait à sa disposition beaucoup de documents détruits depuis. Il pouvait consulter les archives des familles nobles, parce que, bien souvent, on s'adressait à lui pour obtenir des renseignements généalogiques et qu'à l'ordinaire, dans ces occasions, on lui communiquait les pièces dont il pouvait avoir besoin; or, beaucoup de ces archives, à l'heure qu'il est, n'existent plus. Il pouvait consulter à son aise les documents généalogiques de l'État noble dont il faisait partie, vers la fin de sa vie, en qualité de président d'âge et de vice-maréchal; la plupart de ces pièces furent brûlées publiquement, comme souvenirs d'un temps dont on voulait détruire jusqu'aux moindres traces, lorsque les Français, en 1795, se furent emparés de la ville de Luxembourg. De même, il avait accès aux archives du Conseil provincial qui, depuis sa mort, n'ont plus guère été utilisées pour des recherches historiques. Enfin, il avait à sa disposition beaucoup de notes et de copies faites autrefois par les savants de la famille Wiltheim, et les notes d'un autre érudit inconnu qui s'était appliqué surtout à noter les armoiries que l'on rencontrait dans les églises, les couvents et les maisons particulières, notamment de la capitale.

Aussi n'y a-t-il que fort peu d'anciennes maisons nobles du duché de Luxembourg qui ne soient pas traitées dans les recueils de Sébastien-François de Blanchart; aux unes il a consacré quelques lignes seulement, à d'autres, une dizaine, une vingtaine même de pages in-folio, couvertes d'une écriture très serrée, le tout suivant l'abondance des sources qu'il avait à sa disposition. Il s'en faut cependant que toutes ces notices soient exactes; l'auteur a souvent puisé à des don-

nées fournies de seconde main ; d'un autre côté, il ne paraît pas avoir été versé suffisamment dans la paléographie, pour bien lire et interpréter ces sources. Aussi son recueil ne peut-il être employé qu'avec une grande circonspection, ce qui, cependant, n'empêche point que nous y trouvons des notices nombreuses que nous chercherions en vain dans d'autres recueils.

Sébastien-François de Blanchart avait hérité de ses ancêtres des archives de la seigneurie du Châtelet ; comme il ne laissa qu'une seule fille, mariée à Christophe-Antoine d'Arnould, ces archives furent réunies à celles de cette famille, en même temps qu'une partie de celles des autres maisons à laquelle celle de Blanchart était alliée, et que l'on apprendra à connaître par le court aperçu généalogique que je vais donner.

La famille de Blanchart était originaire de Metz. Lorsque cette ville, par suite de la trahison de l'électeur Maurice de Saxe, fut tombée au pouvoir des Français, elle émigra dans le Luxembourg. Le premier qui s'établit chez nous fut *Antoine* de Blanchart d'Ars, né à Metz en 1535. Il fut successivement conseiller de S. M. et receveur des domaines à Bastogne et commissaire général des montres. Il épousa à Luxembourg, le 28 mai 1564, Jeanne Brenner de Nalbach, fille de Jean et de Marguerite Housman ; il décéda en 1586, sa veuve ne mourut qu'en 1613, le 20 novembre. Ses enfants furent :

1. *Michel*, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, mort de la peste à Sancy, le 6 janvier 1636 ; marié en premières noces à Jeanne d'Orsinfaing, en secondes noces à Françoise Rœmer de Thorn, il eut, du second lit, neuf enfants, entre autres deux fils, Jean-François, curé de Diekirch, et Lothaire, archiprêtre et curé de Marange, mort le 18 novembre 1667, et (je ne sais de quel lit) une fille Jeanne, morte le 23 décembre 1656.

2. *Jean*, officier de Wiltz, mort sans alliance le 23 mai 1617.

3. *Gaspar*, mort à Luxembourg le 23 septembre 1651, âgé de près de 70 ans. Il avait eu une vie assez mouvementée que son frère Antoine raconte dans sa chronique encore inédite. Son récit mérite d'être communiqué :

« Le 23 de septembre 1651 est mon très cher et très amé frère

» Jean Gaspar Blanchart, religieux en la compaignie de Jésus au collège
» en ceste ville de Luxembourg, est allé de vie à trespas entre les sept
» à huict heures du matin, qu'estoit un jour de sabmedy, après avoir
» esté plusieurs mois malade. Il at exercé une grande patience durant
» sa maladie et se disposé et se préparé très bien pour aller se sister
» devant Dieu et recepvoir le loyer des serviteurs de Jésu Christ en la
» ville éternelle. Le lendemain, jour de dimanche, 24e dud. mois de
» septembre, at mond. frère esté enterré en l'esglise des RR. PP. Jésuytes
» en ceste ville de Luxembourg, joindant la fosse de feue ma sœur
» Anne Blanchart, fille dévotaire et retirée du monde. Mondit frère at
» esté aagé près de septante ans. Et pour dire quelque chose de sa
» vie, il at esté judicieux, couraigeux, débonaire, serviable. En l'aage
» de douze ans, at il esté mis paige au vice-comte de Dave, et après
» estre sorty de paige, est demeuré avecq lui jusques à l'aage de 17 ans.
» Lors s'at-il mis entre les armes au régiment de Monsieur de Gruson,
» cousin dudit vice-comte de Dave, lequel at paraprès esté faict gou-
» verneur d'Ostende, auquel régiment et en la compaignie coronel mon-
» dict frère at servi et esté gentilhomme appoincté, et en telle qualité
» porté les armes au siège devant Ostende, où l'archiducq Albert et la
» sérénissime infante estoient en propres personnes, et à leur veue et
» présences at mondit frère esté en divers assaulx et assisté à gaigner
» des forts et y receu blessures et marques d'honneur. Depuis est-il
» par l'Allemaigne allé en Italie en la ville de Milan et y esté maistre
» d'hostel à un grand seigneur espaignol appellé Don Hyeronimo
» Augustin de Sarragos qui tenoit court et trayn, et y est demeuré
» avecq luy l'espace de trois ans. Depuis, désirant veoir la court de
» Espaigne, s'y at transporté et s'y tenu à Madrid quelque temps pour
» veoir la court et remarquer la conduicte de l'Estat et la menée des
» affaires. Et comme, environ un an et demy après, le roi d'Espaigne
» at dressé une armée navale et l'envoyé en Barbarie au royaulme de
» Tunys et constitué pour chef de lad. armée et général Don Martin
» Lopez, mondit frère at esté son trésorier signament des dons et pré-
» sens que le roy d'Espaigne envoyoit au roy de Tunys, et d'aultres
» casses pour payer et secourir l'armée ; mais lad. armée n'ayant ehu
» bon succès, ains esté toute desfaicte, mon frère est demeuré à Maio-
» rica et y consigné et renseigné à la justice tout ce qu'il avoit ehu en

» sa charge, et y résidé, attendant commodité pour retourner de là en
» Italie, laquelle il trouva un an après, et par le bénéfice de quelques
» navieres hollandoises ayans par le vent esté jectez aux costes et port
» de Maiorica, at traicté avecq le patron desd. navieres qui s'at obligé
» de le livrer et mectre à terre au port à Genua (la principale naviere
» avec trois masles *(sic)* et plus de vingt-cincq pièces de canons) auquel
» effect se sont désembarqué de Maiorica, et voguans quelques jours
» sur la mer, le 4ᵉ jour s'at levé un vent et tempeste sur la mer qu'ilz
» ne pensoient aultrement que d'endurer un naufrage et estre tous
» submergez. L'impétuosité des vents fust sy grande qu'elle jecta les
» navires jusques à Tripoli en Turquie, et après que la mer s'avoit appaisé
» et acquoisie, ils furent plus de huict jours avant de pouvoir retourner
» au mesme endroit où la tempeste avoit commencé et les agiter *(sic)*.
» Estant donques par l'assistence de bon vent et propice arrivé au port
» de Genua, mon frère y meist pied à terre et s'arresta quelques jours
» illecq pour veoir et remarquer le régime de ceste république, la splen-
» deur de la noblesse et beaucoup de grandes raretez tirans les passans
» en admiration. Paraprès se meist en habit de pélerin et s'en alla à
» Nostre Dame de Lorrette, où il séjourna quelques jours, vacquant
» à sa dévotion et remerciant Dieu et la glorieuse Vierge Marie, mère
» de Dieu, que en tant de grands et périlleux voiaiges et dangers par
» mer et par terre il avoit esté préservé de fortunes et aultres acci-
» dents. De là s'est-il transporté en mesme équippage de pélerin a
» Rome, visité le Vatican et aultres saincts lieux et esglises et se rendu
» participant des indulgences et faict ses dévotions, et obtenu par le
» meyen de certain pére Jésuite de sa cognoissance qu'il at esté receu
» au pallais du pape, et illecques avecq onze aultres pellerins esté mené
» au lieu où est le saint père le pape accoustumé à donner à disné à
» douze pélerins en l'honneur des douze apostres, et illecques ont esté
» fort honorablement traitez. Le saint père le pape et quelques cardi-
» naulx avecq luy leur ont donné à laver, porté du viande, servy et
» découpé la viande, donné à boire et en après tout cela la bénédiction.
» Cela ainsy passé est mondit frère encore demeuré quelques jours
» à Rome pour veoir les esglises et admirables raretez et antiquitez y
» estantes, et quelques jours après at mon frère quicté l'habit de pélerin
» ou voyaigeur, et en aultre habit et équippaige et avecq honorable com-

» pagnie allé veoir les principales villes d'Italie et de là retourné à » Milan. Et comme aud. temps le marquis Spinola y avoit amassé huict » mil hommes tant espaignols qu'italiens, mondict frère, y cognoissant » plusieurs coronelz, capitaines et cavailliers, s'at mis avecq eulx et avec » lad. trouppe, et ainsy retourné icy au pays et en may 1604 arrivé » icy à Luxembourg au grand contentement des parents et amys. En » l'an 1605, après les festes de Pasques, est-il party de ceste ville et » allé au novitiat des RR. PP. Jésuites à Tournay et s'y rendu jésuite. » Il parloit très exquis espaignol, italien, français, allemand et un peu » de latin, et après avoir vescu 46 ans en la compaignie de Jésus et la » plus parte au collège de Luxembourg, il y est après une maladie d'un » demy an décédé le 23 jour de septembre, feste de S. Tecla, entre les » sept et huict heures du matin ».

Notons qu'il paraît avoir été un des architectes qui ont construit l'ancienne église des Jésuites à Luxembourg, aujourd'hui la cathédrale.

4. *Louis* de Blanchart, mort sans alliance.

5. *Antoine*, qui suit.

6. *Marguerite*, mariée à Jean-Nicolas de *Maler*, seigneur de Marange.

7. *Jeanne*, mariée à Hubert *Ludling*, substitut-greffier du conseil provincial de Luxembourg, morte veuve le 17 octobre 1623.

8. *Anne*, fille dévote, morte le 25 octobre 1621.

9. *Françoise*, mariée en premières noces à Adam *Binsfelt*, échevin de Luxembourg, mort le 18 septembre 1612 ; en secondes noces, le 8 novembre 1614, à Nicolas *Holenstein*, avocat à Luxembourg, qui mourut le 24 septembre 1616 ; elle décéda le 31 décembre 1617.

10. *Louise*, qui épousa le 3 février 1614 le docteur *Zorn*, leque mourut le 20 août 1630.

Antoine II de Blanchart, substitut-greffier du conseil provincial de Luxembourg, épousa en premières noces, le 8 février 1611, *Marie de Marche*, fille de Henri, receveur-général, et de Marie Henry ; elle mourut en couches le 22 décembre 1613 ; en secondes noces, le 6 novembre 1617, *Catherine d'Everlange*, fille de Nicolas et de Marie Lamborel, morte le 12 novembre 1670 ; Antoine de Blanchart était mort le 16 août 1668.

Il eut, du premier lit :

1. *Antonia*, née le 19 janvier 1613, baptisée le lendemain en

l'église S. Nicolas à Luxembourg; son parrain fut un Wiltheim, la marraine Antonia, fille aînée du président Benninck.

2. *Gilles*, né le 17 juillet 1614. baptisé le lendemain; il eut pour parrain Gilles Bouvet, conseiller et receveur-général des aides et receveur de Vianden, pour marraine la femme du conseiller Bogarts. Il mourut le 19 août 1616.

3. Une fille, née avant terme le 22 décembre 1615 et morte le même jour.

Du second lit il eut encore tout au moins neuf enfants:

4. *Jean-Ignace*, né le 31 janvier 1619; lors de sa confirmation qui eut lieu le 30 avril 1628 en l'église S. Michel de Luxembourg, il reçut les noms de *Jean-Guillaume*, d'après son parrain Jean-Guillaume d'Arnould. Après avoir été reçu docteur ès droits et avocat à Luxembourg, il se rendit le 24 septembre 1651 à Tournay, pour entrer dans l'ordre des Jésuites, d'où il revint le 22 septembre 1655 et devint professeur au collège de Luxembourg; il mourut à Betzdorf le 24 mars 1680.

5. *Jean*, né le 13 juin 1620, mort le 7 septembre 1622.

6. *Anne-Marie*, née le 29 juillet, morte le 16 septembre 1622.

7. *Marie-Agnès*, née le 9 août 1623, morte le 26 août 1626.

8. *Marie-Antoinette*, née . . . . , morte le 27 août 1626.

9. *Melchior*, né le 2, baptisé le 4 novembre 1627. Son parrain fut Melchior Wiltz, docteur en droit et avocat à Luxembourg, oncle du père, sa marraine Odile Dalscheid, femme de Jean Wiltheim, licentié ès droits et avocat. Confirmé le 28 mai 1628, dans l'église des Jésuites à Luxembourg, il reçut les noms de *Renier-Melchior* d'après son parrain Renier Wiltz, fils de Melchior, docteur ès droits, avocat au grand conseil de Malines. Etant entré au service du comte de Lœwenstein, il épousa, à Wertheim, le 24 février 1659, *Marie-Françoise Schenk de Schenkenstein*, qui mourut à Luxembourg le premier décembre de la même année. Après le décès de sa femme, Renier-Melchior entra au service du marquis Hermann-Fortuné de Baden, seigneur de Rodenmacher. Le 12 décembre 1660 il épousa, à Rodenmacher, *Marie-Susanne Brand de Brandenstein*, fille de Jean-Christophe, grand maître d'hôtel du prince de Wurtemberg, et de Cunégonde de Hommelberg. Je ne sais pas s'il a laissé des enfants. Il mourut en novembre 1681, à Metz, et fut enterré dans l'église de Talange.

10. *Antoine*, né le 15, baptisé le 17 janvier 1630, eut pour parrain Antoine de Viron, licentié ès droits, conseiller à Luxembourg et auditeur de la gendarmerie de ce pays, pour marraine Anne d'Ortho, femme de Jean de Ryaville, receveur-général des aides. Lorsqu'il fut confirmé, le 25 avril 1635, il changea de nom, comme l'avaient fait ses frères, adopta celui de son parrain Gaspar Ludling, conseiller à Luxembourg, et fut dès lors appelé *Gaspar-Antoine*. Après avoir terminé ses humanités au collège de Luxembourg (le 8 septembre 1647), il partit le 25 mars 1648 pour Vienne où il étudia la philosophie. Le 19 août 1649 il se rendit à Wesprim en Hongrie avec le gouverneur de cette ville, le baron Patzman, mais revint à Vienne le 15 mars suivant pour y étudier le droit; il quitta Vienne le 15 août 1651 et revint à Luxembourg le 17 décembre de la même année, après avoir fait un voyage à Notre Dame de Lorette et à Rome. Le 8 octobre 1652 il quitta sa ville natale pour entrer au service du comte de Löwenstein-Wertheim-Rochefort, mais n'y resta qu'un an et revint à Luxembourg le 15 octobre 1653. Le 22 mars 1656 Gaspar-Antoine se rendit à Prague et à Kuttenberg, pour y chercher une condition convenable, mais n'y ayant pu réussir, il prit service au régiment que le colonel Grivelly levait alors, revint avec lui aux Pays-Bas, mais dut bientôt quitter le service à cause d'une fièvre contractée au siège de Condé. Au partage de la succession paternelle, il reçut pour sa part le château et la seigneurie du Châtelet; il épousa alors, le 5 mai 1669, Jeanne-Louise *de la Court* qui lui donna, le 27 janvier 1670, un fils nommé André, et mourut le premier mai 1670. En 1673 il épousa en secondes noces Catherine-Sidonie *des Champs* ou *Vandervelde*, dame en partie de Brandenbourg, laquelle mourut à Echternach le 18 novembre 1700; lui-même décéda le 30 mars 1708. Il eut du second lit un fils Sebastien-François qui suit et une fille Jeanne-Hyacinthe.

11. *Marie-Agnès*, née le 6, baptisée le 11 février 1632; le 25 septembre 1651 elle entra dans le tiers ordre de Saint-Dominique; elle mourut en 1715.

12. *Jean-Ferdinand*, né le 21, baptisé le 22 octobre 1635, eut pour parrain un cousin du père, Jean Feller-Pratz, avocat. Il mourut, seigneur de Clémency, en avril 1686. Il épousa en 1661 Jeanne d'Everlange, fille de Ferdinand et de Françoise Senock. Il eut de ce mariage quatre

enfants dont je puis prouver l'existence, sans qu'il me soit possible cependant de dire si ce sont là tous ses enfants :

1° *Catherine-Charlotte*, née le 9 novembre 1662, baptisée à Ebly.

2° *Antoine-Ignace*, né à Clémency le 15 février 1664; celui-ci mourut le 6 avril 1719, sans enfants, et sans aucun doute, après que ses frères et sœurs, à l'exception de Marie-Jeanne, furent décédés avant lui, puisque ce sont ses cousins qui font le partage de ses biens.

3° Jean-Robert, qui entra en 1691 chez les capucins de Sedan sous le nom de Père Alexis.

4° Marie-Jeanne, qui devint religieuse à Liège en 1698 et vivait encore en 1719, 6 avril.

Les descendants de Renier-Melchior et de Jean Ferdinand ne me sont pas tous connus; il faudra, pour établir la filiation complète, attendre le dépouillement complet des archives de Differdange qui, j'espère, pourront donner les renseignements qui me manquent encore. Cependant j'ai constaté qu'une fille, Anne-Marguerite, entrée en religion à Luxembourg en 1696, est cousine germaine de Sebastien-François de Blanchard, fille par conséquent de Renier-Melchior ou de Jean-Ferdinand.

* * *

Gaspar-Antoine eut de son second mariage avec Catherine-Sidonie des Champs un fils, *Sébastien-François*, né au Châtelet le 4 octobre 1674. Après avoir fait ses études d'abord à Bastogne, plus tard à Luxembourg, il se retira en sa seigneurie du Châtelet, où il resta jusqu'à sa mort. C'est de lui que proviennent les archives concernant les de Blanchard et les familles apparentées à ceux-ci depuis leur établissement dans le pays de Luxembourg : les d'Everlange, Maler, Ludling, Binsfelt, Holenstein, de Marche et des Champs, car il paraît avoir eu en partage un certain nombre de documents de la famille, comme, par son mariage avec une demoiselle de Gourcy, il reçut une partie des documents qui concernaient cette famille.

Il épousa en premières noces, le 21 novembre 1705, à Saint-Mihiel, Anne-Gabriel *de Monthairon* qui mourut, sans laisser d'enfants, en 1741 ; deux ans plus tard, en 1743, ainsi à l'âge de 68 ou 69 ans, il épousa en secondes noces Thérèse-Henriette *de Gourcy*. Il en eut une fille, *Marie-Antoinette-Philippine-Louise*, qui épousa plus tard *Christophe-Antoine*

d'Arnould et fit entrer par ce mariage dans la famille d'Arnould les biens et les documents provenant des de Blanchart.

* * *

Un grand nombre de documents vient, comme j'ai dit, de la famille Blanchart. D'autres, en aussi grand nombre, viennent des d'Arnould.

On a prétendu que les d'Arnould descendaient d'Arnold, prévôt d'Arlon et sénéchal du pays de Luxembourg sous Jean l'Aveugle et Charles-Quatre ; c'est tout simplement une de ces hypothèses dénuées de tout fondement, comme en aimaient à établir les généalogistes du XVIIe siècle, pour prouver l'ancienne noblesse de leurs clients, car nous savons que cet Arnold, bien que souvent il fût désigné seulement par son prénom, appartenait à la très ancienne famille d'Arlon et plus souvent encore se nommait Arnold d'Arlon. Les d'Arnould étaient plutôt une famille roturière, qui, comme tant d'autres, a réussi à faire insérer dans ses lettres nobiliaires la mention d'une ancienne noblesse, quoique celle-ci n'existât point.

Comme pour les Blanchart, je vais donner aussi la généalogie des d'Arnould ; les noms des familles avec lesquelles ils contractèrent des alliances, serviront à indiquer, de quelles familles des documents plus ou moins nombreux se retrouvent aux archives de Differdange. Je commencerai par Jean-Prosper d'Arnould.

JEAN-PROSPER D'ARNOULD, d'abord avocat au conseil provincial de Luxembourg, ensuite substitut du procureur-général, conseiller, et enfin, depuis le 27 octobre 1669, président du Conseil en remplacement de feu son père, épousa ***Marguerite-Isabelle*** ou ***Sybille de Busbach***, fille de Jean de Busbach et de Dorothée ***de Wiltheim*** ; par cette alliance sans doute les d'Arnould entrèrent en possession des documents concernant les Busbach et les Wiltheim et les nombreuses copies d'actes historiques faites par les savants de cette dernière famille.

De ce mariage sont issus :

1. *Alphonse-Mathias*, baptisé le 11 novembre 1650, décédé célibataire le 18 juillet 1703.

2. *Guillaume-Charles*, baptisé le 21 février 1653, seigneur de Schengen et de Berbourg, créé baron le 26 décembre 1706, décédé le

6 novembre 1720; il épousa *Anne-Marie de Linden*, morte le 31 octobre 1731.

3. *Jean-Eustache*, baptisé le 27 juin 1655, décédé célibataire le 14 mai 1688.

4. *Christophe d'Arnould*, baptisé le 2 août 1658, créé le 26 décembre 1716 baron de Meysenbourg, président du Conseil provincial en 1699, épousa le 19 décembre 1694 *Anne-Barbe de Baillet*, fille de Maximilien Antoine *de Baillet*, seigneur de Latour, et d'Anne-Marie *Coenen*; il mourut le 30 janvier 1746, sa femme décéda le 8 juillet 1724.

Guillaume-Charles baron d'Arnould, seigneur de Schengen et de Berbourg, et *Anne-Marie de Linden* ont procréé :

1. *Jean-Antoine*, baron d'Arnould et de Soleuvre, baptisé le 23 juillet 1682, décédé célibataire le 10 janvier 1729 et enterré, le 13 du même mois, chez les Augustins de Trèves.

2. *Alphonse-Dominique*, baron d'Arnould et de Soleuvre, baptisé le 3 août 1683, mort le 5 janvier 1738, épousa le 14 février 1722 Régine *de Metzenhausen*, dame de Linster, décédée le 6 avril 1759.

3. *Marie-Marguerite-Elisabeth-Sybille*, décédée célibataire le 31 août 1763 à l'âge de 79 ans.

4. *Anne-Régine*, vit encore le 7 juillet 1754.

5. *Anne-Elisabeth*, baptisée le 20 août 1688, épousa le comte *Philippe-François de Kokorzowa.*

6. *Anne-Barbe*, baptisée le 3 mars 1690; elle semble morte en 1731.

7. *Jean-Jacques-Dominique*, baptisé le 4 août 1692, mort sans postérité avant 1731.

8. *Anne-Marie-Barbe*, baptisée le 1er juillet 1695, semble morte avant l'année 1731.

9. *Willibrord-Joseph-Ignace*, baptisé le 18 mars 1698, décédé le 27 septembre 1736, épousa *Marie-Anne-Philippine baronne de Bodeck-Delkan.*

10. *Lothaire-Philippe*, baptisé le 3 mai 1703, général-major, décédé sans postérité le 20 avril 1775; il institua pour héritiers Ferdinand et Thérèse de Kokorzowa, mineurs encore en 1786, enfants de Ferdinand et de Joséphine de Kokorzowa, Ferdinand étant le fils d'Anne-Elisabeth d'Arnould ci-dessus.

11. *Gertrude-Françoise-Xavière*, baptisée le 28 avril 1707, semble morte sans postérité avant 1731.

Je passerai les descendants de Christophe baron d'Arnould et d'Anne-Barbe de Baillet, parce que les titres concernant leurs possessions et leur filiation ne sont pas conservés aux archives de Differdange, et je continuerai la filiation des descendants de son frère Guillaume-Charles. Deux de ses fils ont continué la race, ce sont Alphonse-Dominique et Willibrord-Joseph-Ignace.

Alphonse-Dominique et sa femme *Régine de Metzenhausen* ont procréé :

1. *Jean-Philippe*, mort célibataire à Berbourg le 31 janvier 1786.

2. *Christophe-Antoine-Jean-Népomucène*, décédé à l'âge de 67 ans, à Luxembourg, le 22 février 1795, épousa *Marie-Antoinette de Blanchart*, fille de Sebastien-François que j'ai mentionné plus haut.

3. *Willibrord-Joseph-Ignace*, mort célibataire.

4. *Charles*, mort célibataire.

5. *Henri-Damien*, décédé avant 1786, avait épousé *Eve-Thérèse marquise de Coppons*; sa veuve épousa, le 23 août 1791, Charles-Joseph Petit, major au régiment de Wurtemberg.

6. *Charles-Michel-Emmanuel*, mort célibataire.

Willibrord-Joseph-Ignace baron d'Arnould et *Marie-Anne-Philippine de Bodeck* ont procréé deux filles, mariées l'une à Charles-Georges comte *d'Hofflise*, l'autre à Jean-Charles Gabriel *de Cunon*. On comprendra par suite aisément que les papiers concernant cette branche ne se trouvent pas aux archives de Differdange.

Les époux Christophe-Antoine baron d'Arnould et de Soleuvre et Marie-Antoinette-Philippine-Louise de Blanchart ont hérité des seigneuries de Berbourg, de Differdange et de Châtelet et ont de cette manière réuni en leur possession les archives de ces seigneuries.

Par les mariages successifs des d'Arnould, ils ont eu en possession les archives, en tout ou en partie, des familles de Busbach, Wiltheim, Linden, Baillet, Metzenhausen et Blanchart. J'ai déjà parlé des archives de cette dernière famille, mais il me reste encore à parler de celles de la famille Linden et, plus tard, de Linden.

A l'époque où pour la première fois elle paraît dans le Luxembourg, elle est encore domiciliée à Trèves ; cependant les documents

nécessaires pour établir une filiation exacte, me font défaut pour le moment, de sorte que je ne puis l'établir sûrement. Les deux personnages les plus importants de cette famille, pour ce qui concerne les archives de Differdange, sont le docteur Linden, chanoine à Trèves, et son neveu Henri Linden, conseiller du prince-électeur de Trèves. Le premier fut pendant un certain temps receveur du clergé du diocèse de Trèves, et fut notamment chargé de lever les sommes nécessaires à l'entretien de la garnison française admise à Trèves par l'électeur en 1634 et 1635; la plupart des pièces qui se rapportent à cette affaire sont encore conservées aux archives de Differdange et apportent de nombreux et curieux détails à l'histoire de Trèves. Henri Linden fut pendant quelque temps officier de Berbourg; en cette qualité il fut en relations suivies avec les seigneurs de ce lieu, notamment avec la comtesse Marie-Cléophe de Hohenzollern, duchesse d'Arschot et d'Arenberg. Les nombreuses lettres adressées à Linden par celle-ci et conservées en original aux archives de Differdange, éclaircissent d'un jour nouveau l'histoire de la branche des comtes de Hohenzollern-Sigmaringen établie chez nous pendant la première moitié du dix-septième siècle. Plus tard Henri Linden acquit lui-même des de Metternich la seigneurie de Berbourg. Aussi cette partie des documents de Differdange est-elle du plus haut intérêt pour l'histoire de la seigneurie de Berbourg et des villages qui en dépendaient.

Comme j'ai dit plus haut, par les alliances des d'Arnould les archives de Differdange s'enrichirent des documents copiés par les frères Wiltheim. Ces copies sont fort nombreuses; tirées en partie des archives du conseil provincial à Luxembourg, en partie de celles de plusieurs couvents et maisons nobles, elles renferment beaucoup de pièces importantes, dont les originaux ont péri sans doute depuis longtemps et que nous ne connaissons que par nos archives.

L'importance de ce nouveau fonds est donc très grande; nous apprenons à connaître par lui l'histoire de plusieurs familles et seigneuries, peu connue jusqu'ici ou même complètement inconnue.

* * *

Les archives de Differdange et les records de justice.

Ce qui rend particulièrement intéressantes les archives de Differ-

dange, ce sont les records de justice inconnus jusqu'ici et les nombreuses pièces relatives aux coutumes du pays de Luxembourg. Nous avons réuni en un fonds spécial tous les documents de ce genre, et nous allons profiter de cette occasion pour indiquer ce qui a été fait jusqu'ici pour la publication de nos records et de nos coutumes, et ce qui reste encore à faire

Un recueil des records du Luxembourg fut publié par M. Hardt en 1870, en un très fort volume de LXIV + 796 + IV pages. Le but de l'auteur, indiqué dans sa préface, était double : de fournir une contribution à l'histoire de la civilisation et de la vie du peuple, et de compléter le grand recueil de Jacob Grimm.

On connaît trop la grande importance des records pour la vie des siècles passés, pour que je veuille entrer dans des détails multiples, il suffira de rappeler que ces documents renseignent les droits et les devoirs des seigneurs et de leurs sujets : les rentes, les corvées, les obligations quant au moulin, au four et au pressoir bannaux, les limites de la terre, bien souvent aussi les coutumes relatives aux mariages et aux successions, et la procédure suivie dans les différentes instances.

La rédaction des records par écrit remonte, pour quelques-uns, jusqu'au treizième siècle, la grande masse cependant date des seizième et dix-septième siècles. Ce sont naturellement les plus anciens qui ont la plus grande importance : ils présentent avec plus de pureté les anciens usages, droits et devoirs, qui se perdent plus ou moins dans la suite des temps, à tel point que bien souvent les rédacteurs des records, en renouvelant ceux des temps passés, semblent même ne plus avoir compris les expressions dont ils se servent. Les records les plus modernes, ceux du XVIIe et du XVIIIe siècle, sont moins importants ; dans bien des cas ils ne sont que la reproduction presque littérale d'un record antérieur, mais malgré cela ils ne pourraient être négligés complètement.

M. Hardt, comme je viens de dire, a publié le premier un recueil de nos records qui comprend 200 numéros, mais il présente un double défaut : d'un côté il donne, à côté des records du Grand-Duché actuel, encore ceux de beaucoup de localités autrefois luxembourgeoises, d'un autre côté les textes sont bien souvent incorrects, tantôt par la faute de l'original d'où M. Hardt tirait sa copie, tantôt par suite de mauvaise

lecture. Enfin, et c'est là un défaut inhérent à toutes les publications de ce genre, il n'est pas complet.

Qu'on ne m'accuse pas de dénigrer l'ouvrage de M. Hardt; les reproches que je fais à son recueil, je les fais seulement pour la bonne cause, nullement par suite de quelque animosité à l'égard de l'auteur qui est mort depuis longtemps et avec lequel je n'ai eu aucune espèce de relation. Je dois insister sur ce point, parce que la tendance fâcheuse se fait jour chez nous de plus en plus, de ne plus envisager les ouvrages eux-mêmes, mais la personne de l'auteur.

Passons au premier reproche : sur 200 records cent dix seulement concernent le Grand-Duché actuel, quatre-vingt-dix concernent des localités aujourd'hui étrangères ; parmi ceux-ci figurent 27 extraits de records tirés du recueil de Grimm.

Plusieurs textes sont fautifs ; je ne veux indiquer que quelques-unes des variantes que j'ai trouvées, en collationnant les textes imprimés sur les mêmes textes manuscrits qu'avait utilisés M. Hardt.

Il lit e. a. p. 212 : *ist er schuldig zu stellen ein warme, auch bequemliche platz und seszen sonder röck* (en note : sessel ohne rücklehne). — Il faut lire : *ist er schuldig.... platz und sesz sonder rauch.*

P. 214, art. 11 : *es solt auch ein ieder fraw dahin kommende ein stuck zwo oder drey, so viel dann gott beratten* **geben**. Le manuscrit donne : *es solt auch ein ieder fraw dahin kommende* **mitbringen** *ein stuck, zwo oder drey, so viel dann gott beratten,* **gebexs**.

Ce n'est pas ici le lieu de m'appesantir davantage sur ces détails ; qu'il suffise de dire que presque partout où le texte de Hardt est inintelligible, la comparaison de celui-ci avec la source manuscrite rétablit la bonne leçon, qu'enfin, notamment pour les anciens textes, l'auteur n'a pas assez respecté l'orthographe originale, tandis que pour les textes plus modernes il l'a souvent respectée beaucoup trop.

Le recueil de M. Hardt, enfin, n'est pas complet ; il ne peut pas l'être, parce que l'auteur n'a point pu consulter tous les dépôts d'archives qui auraient pu fournir des records ; il ne connaissait point le grand travail manuscrit de l'abbé Henn de Saint-Maximin lez Trèves qui renferme quantité de records, et, ce qui est surtout intéressant, les records les plus anciens ; il ne pouvait connaître non plus les nombreux documents de ce genre qui ont été connus depuis par

l'étude des archives de Reinach, de Betzdorf, d'Ansenbourg et de Differdange. Encore aujourd'hui il est impossible de faire un recueil véritablement complet, tant que les archives des communes et des établissements hospitaliers, les protocoles des anciens notaires et notamment les livres de justice des différentes seigneuries n'auront pas été étudiés à fond.

Il importe cependant de faire un nouveau recueil des records luxembourgeois, et de réunir dans un seul ouvrage tous ceux que l'on connaît. Selon mon idée, on n'imprimerait pas en leur entier tous les différents records de chaque localité, on se bornerait à publier les plus anciens et à indiquer pour chacun de ceux qui sont postérieurs, en quoi ils diffèrent des premiers, à moins qu'il n'y eût des différences essentielles entre les records de date différente. C'est là un travail auquel devrait s'adonner quelqu'un de nos collègues et que je ne désespère pas de voir mener à bonne fin.

J'ai longtemps caressé cette idée ; elle m'a souri de nouveau, quand aux archives de Differdange, de Betzdorf et d'Ansenbourg j'ai trouvé tant de records inédits, inconnus jusqu'à ce jour. Pour montrer le grand nombre de records que nous possédons, j'ai dressé la liste de tous ceux que je connais ; je la publie en ces pages, priant tous les amis de notre histoire de la revoir et de me signaler les records qui n'y figureraient pas ; je tâcherai d'en obtenir, pour les collections de notre société, au moins une copie et de compléter ainsi notre recueil.

Dans le texte qui suit, j'ai marqué d'un astérisque les records inédits ; ceux qui sont cotés RWP, se trouvent en copie moderne dans les vastes recueils manuscrits que nous a légués feu M. Würth-Paquet.

* 1. Abweiler, 1787, 12. 11. Plaid annal. — Arch. soc. (dossier Abweiler).

2. Ahn, 1626, 17. 10. — Hardt, 1—7. — Arch. Gouv. RWP.

* 3. — 1627, 9. 11. — Arch. Gouv. RWP.

* 4. Allerborn, 1551, 22. 7. — Arch. Gouv. RWP.

* 5. Altwies, 1556, 28. 8. — Arch de Differdange, copie.

* 6. — 1571, 5. 7. *Record synodal.* — Arch. Gouv. RWP.

* 7. — c. 1580. — Arch. de Differdange, copie.

* 8. — 1583, 23, 6. — Arch. de Differdange, copie.

* 9. Altwies, 1625, 23. 2. — Arch. soc., copie certifiée.

10. — 1693, 22. 5. — Hardt, 7—10. — Arch. soc., orig.; RWP.

* 11. Alzingen, 1589, 25. 8. *Record synodal.* — Arch. soc., copie certifiée.

* 12. Ansenbourg, 1534, 26. 8. — Arch. d'Ansenbourg, copie certifiée.

* 13. — 1559, 26. 12, renouvelé 1571, 21. 4. — Arch. d'Ansenbourg, original.

* 14. — 1569? *Coutumes.* — Arch. d'Ansenbourg, copie du temps.

* 15. — 1667, 21. 5. — Arch. d'Ansenbourg, copie.

* 16. — 1681, 11. 12. — Arch. d'Ansenbourg, copie.

* 17. — 1717, 30. 12. — Arch. d'Ansenbourg, copie authentique.

18. Anwen, 1362, 15. 6. — Hardt, 19—21. — Arch. Gouv.; RWP.

* 19. — 1780, 4. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, extrait.

* 20. Aspelt, 1574, 22. 6. *Record synodal.* — Arch. soc., dossier Aspelt.

21. — 1585, 4. 9. — Hardt, 33—36. — Arch. soc., copie certifiée; RWP.

22. — s. d. *Kirchweygerechtigkeit.* — Hardt, 36. — Arch. soc.; RWP.

23. — s. d. *Mühlengerechtigkeit.* — Hardt, 37. — Arch. soc.; RWP.

* 24. Assel lez Bous, 1614, 10. 9. — Arch. Gouv.; RWP.

* 25. Asselborn, 1491, 27. 1. Arch. Gouv.; RWP.

* 26. — 1493. — Arch. de l'abbé Henn, I 263.

27. — 1566, 9. 1. — Hardt, 38-43. — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini, fol. 1. Arch. de l'abbé Henn, I 226; RWP.

28. — 1566, 9. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini, f. 10.

* 29. — 1580. *Record synodal.* — Arch. de l'abbé Henn, I 272.

* 30. — 1584. — Arch. de l'abbé Henn, I 189; arch. soc., dossier Asselborn.

* 31. — 1589. — Annale placitum. — Arch. de l'abbé Henn, I 205.

* 32. — c. 1600. — Arch. Gouv.; RWP.

* 33. — 1688, 2. 8. — Arch. soc., dossier Asselborn.

* 34. Asselborn, 1737, 9. 3. Arch. soc., dossier Asselborn.

35. Bacharage, Linger et Petange, I 281. *Affranchissement à la loi de Beaumont.* — Hardt, 554. — Arch. Gouv.

* 36. Beaufort, 1319, 4. 2. — Arch. Gouv.; RWP.

37. — 1557, 15. 4. — Hardt, 62-66. — Arch. Gouv.; arch. soc., copie certifiée du commencement du XVII siècle; RWP.

38. Bech, 1532. — Hardt, 66—69. — Arch. Gouv.

* 39. — 1567. — Arch. Gouv.; RWP.

* 40. — 1642, 30. 9. — Arch. Gouv.; RWP.

* 41. — s. d. — Arch. soc.; RWP.

* 42. — s. d. — Arch. soc., manuscrit 22, fol. 69.

* 43. Beckerich, 1648, 28. 2. *Sentence arbitrale touchant les gagères.* — Arch. d'Ansenbourg, copie certifiée.

44. Bellain (Besslingen), 1331, avril. Affranchissement. — Coutumes, III 59—62.

45. — c. 1500. — Hardt, 102—105. — Arch. Gouv.

* 46. Belvaux, 1733. — Arch. Gouv.; RWP.

47. Berbourg, c. 1550. — Hardt, 69—75. — Arch. Gouv., livre de justice de Berbourg.; RWP.

48. — 1595, 14. 10. — Hardt, 75—78. — Arch. Gouv., livre de justice de Berbourg.; RWP.

49. — 1589. *Coutume.* — Hardt, 78—82. — Arch. Gouv., livre de justice de Berbourg.; RWP.

* 50. — 1619, 14. 2. Record sur les corvées. — Arch. de Betzdorf, original.

* 51. Berg, 1573, 5. 11. — Arch. soc., dossier Erpeldange-records; RWP.

52. — 1730, 23. 10. — Hardt, 88—90. — Arch. de Berg; RWP.

53. Beringen, 1488. — Grimm, II 62.

* 54. Bertrange, 1588, 6. 7. — RWP, en copie moderne.

* 55. Besch, 1486. — Arch. de l'abbé Henn, I 850.

* 56. — 1514. *Instrumentum iurisdictionis renovatum.* – Arch. de l'abbé Henn, I 793.

* 57. — 1515. — Original à Heidelberg, bibliothèque de l'université.

58. Besch, 1541 (1642). — Hardt, 91—102. — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini.

* 59. — 1566. — Arch. de l'abbé Henn, I 820.

* 60. — 1662. — Arch. de l'abbé Henn, I 1073.

* 61. — 1683. — Arch. de l'abbé Henn, I 1102.

62. Bettembourg, 1594, 1. 12. — Hardt, 105—115. — Arch. soc., copie authentique; RWP.

* 63. — 1612, 2. 10. *Règlement des bois.* Protocole du notaire Arendt, 1730, n. 11.

* 64. — 1632, 24. 12. — Arch. de Betzdorf, en traduction française.

* 65. — 1711, 23. 6. *Record synodal.* — Protocole du notaire Ordt, 1711, n. 148, original.

66. Betzdorf, 1556, 25. 5. *Record synodal.* — Hardt, 115—117. — Arch. Gouv., livre de justice de Berbourg; arch. de Betzdorf, copie du XVIe siècle; RWP.

* 67. — 1582, 22. 1. — Arch. de Betzdorf, copie du temps.

* 68. — 1698, 7. 8. — *Règlement pour l'administration.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 69. — c. 1700. *Record sur les dîmes.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 70. — 1746, 21. 6. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 71. — 1767, 22. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 72. — 1768, 20. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 73. — 1770, 18. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 74. — 1777, 11. 8. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 75. — 1779, 22. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

* 76. — 1780, 19. 12. *Plaid annal.* — Arch. de Betzdorf, original.

77. Biwer, 1581, 16. 12 — Hardt, 118—120. — Arch. Gouv., livre de justice de Berbourg; RWP.

* 78. Bœvange-Berchem, 1614, 27. 4. — Arch. Gouv.; RWP.

* 79. Bœvange-sur-l'Attert, 1496, 1. 3. — Arch. Gouv., livre de justice de Bœvange; RWP.

* 80. — 1608. *Coutumes.* — Arch. Gouv., livre de justice de Bœvange.

* 81. — 1616. — Arch. Gouv., livre de justice de Bœvange; arch. d'Ansenbourg; RWP.

* 82 Bœvange-sur-l'Attert, 1708, 30. 1. — Arch. Gouv., arch. d'Ansenbourg, RWP.

83. Brandenbourg, 1559 — Hardt, 131—135. — RWP.

84. — 1588, 14. 1. *Record synodal* — Hardt, 135-137. — Arch. soc., original.

85. Cessingen, 1212, mars. — Hardt, 140—141. — Arch. Gouv.; RWP.

86. — 1568, 30. 11. — Hardt, 141—144. — Arch. Gouv.; RWP.

87. Clémency. 1592, 1. 7. *Coutumes.* — Hardt, 410—420. — Arch. soc., copie.

* 88. — 1596, 13. 8. *Record synodal.* — Arch. de Differdange, copie.

89. — 1632, 17. 8. — Hardt, 424—425. — Arch. Gouv., cartulaire des domaines.

90. — 1741. — Hardt, 420— 424. Arch. Gouv.

* 91. — 1791, 4. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., extrait.

* 92. — 1792, 27. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc., extrait.

* 93. Clervaux, s. d. — Arch. de Clervaux, à Metz; RWP.

* 94. Consdorf, 1319, 5. 5. — Arch. Gouv.; RWP.

* 95. — 1320, 4. 2. — Arch. Gouv.; RWP.

96. — 1536, 13. 1. — Hardt, 144—146. — Arch. Gouv.; RWP.

* 97. — 1633, 4. 4. — Arch. Gouv.; RWP.

* 98 Contern, 1582, 12. 2. — Arch. de Betzdorf, copie du temps.

* 99. Crauthem et Peppange, 1567, mai. Arch. soc , extrait.

* 100. Cruchten, 1616, 25. 6. — Arch. soc., original; RWP.

* 101. — 1713, 18. 3. — Arch. soc., original; RWP.

102 Dalheim, 1472, renouvelé 1604, 13. 1. — Hardt, 146—157. — Arch. Gouv.; arch. soc.; arch. de l'abbé Henn, II 71. RWP.

* 103. — 1584. *Annale placitum.* — Arch. de l'abbé Henn, II 143.

* 104. — 1585, 16. 9. — Arch. soc., copie.

* 105. — 1598, 1. 10. — Arch. de Differdange, copie.

* 106. — 1664. — Arch. de l'abbé Henn, II 96.

* 107. — 1725, 15. 2. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

* 108. — 1777, 17. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

109. Differdange, 1392. *Confirmation de la loi de Beaumont.* — Hardt, 164. — Arch. de la ville de Luxembourg; RWP.

110. Doncols, 1623, 9. 10 — Hardt, 166—169. — Arch. soc.

* 111. Dondelange, 1579, 27. 5. *Délimitation des bans de Dondelange et de Nospelt pour la vaine pâture.* — Arch. d'Ansenbourg, original.

* 112. Dudelange, 1523. *Accord des seigneurs et des sujets quant aux corvées.* — Arch. d'Ansenbourg, copie.

* 113. — 1575, 2. 9. Arch. soc., copie ; RWP.

114. Echternach, 1095. *Droits de l'avoué.* — Arch. Gouv. — MR. UB. II 22.

115. — 1236, novembre. *Affranchissement.* — Coutumes, III 62—66. — Arch. de Bruxelles, original.

116. — 1237, janvier. *Affranchissement.* — Coutumes, III 66—67. Liber aureus de Gotha.

* 117. — 1453, 18. 2. — Arch. Gouv.; RWP.

118. — 1462—1539. — Hardt, 174—181. — Arch. d'Echternach.

119. — c. 1497. — Hardt, 181—189. — Arch. d'Echternach.

120. — 1541, 14. 11. *Record de la prévôté.* — Hardt, 193—194. — Arch. d'Echternach; arch. soc.

* 121. — 1544, 8. 11. *Record de la Kellerei.* — Arch. Gouv., Reg. K, fol. 1072.

* 122. — 1571, 29. 5. *Record de la prévôté.* — Arch. de Villers de Born ; RWP.

123. — 1589. *Coutumes.* — Hardt, 190—193. — Arch. d'Echternach.

* 124. — 1591, 2. 5. *Record de l'office du cellerier.* — RWP.

125. — c. 1600, — Hardt, 189—190. — Arch. d'Echternach.

126. — s. d. *Record du cellerier.* — Hardt, 195—197. — Arch. d'Echternach.

127. — s. d. *Rôle des amendes.* — Hardt, 197—198. — Arch. d'Echternach.

* 128. — s. d. *Record de la prévôté.* — Arch. de Villers de Born ; RWP.

129. Eich, 1597, 17. 10. — Hardt, 202—212. — Arch. Gouv.; arch. soc.

* 130. Eisenbach. 1555, 27. 12. — Arch. soc., original ; RWP.

* 131. — 1573, 29. 10. — Arch. soc., copie.

* 132. Eppeldorf. s. d. — Arch. Gouv. ; RWP.

133. Eppeldorf, 1669, 18. 10. — Hardt, 217—220. — Arch. Gouv.
* 134. — 1630, 10. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc., extrait.
* 135. — 1631, 29. 5. *Plaid annal.* — Arch. soc., extrait.
* 136. — 1662, 16. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 137. — 1695, 6. 6. *Plaid annal et record.* — Arch. soc.
* 138. — 1703, 13. 12. *Plaid annal et record.* — Arch. soc.
* 139. — 1709, 3. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 140. — 1723, 21. 4. id. id.
* 141. — 1739, 14. 10. id. id.
* 142. — 1748, 22. 4. *Plaid annal et record.* — Arch. soc.
* 143. — 1748, 3. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 144. — 1750, 22. 9. id. id.
* 145. — 1752, 15. 5. id. id.
* 146. — 1753, 13. 10. id. id.
* 147. — 1754, 25. 11. id. id.
* 148. — 1755, 15. 10. id. id.
* 149. — 1756, 25. 10. id. id.
* 150. — 1757, 20. 10. id. id.
* 151. — 1760, 12. 10. id. id.
* 152. — 1763, 24. 1. id. id.
* 153. — 1763, 22. 12. id. id.
* 154. — 1764, 13. 10. id. id.
* 155. — 1771, 4. 12. id. id.
* 156. — 1775, 19. 10. id. id.
* 157. — 1777, 11. 10. id. id.
* 158. — 1778, 10. 10. id. id.
* 159. — 1779, 9. 10. id. id.
* 160. — 1780, 14. 10. id. id.
* 161. — 1781, 13. 10. id. id.
* 162. — 1782, 21. 10. id. id.
* 163. — 1783, 25. 9. id. id.
* 164. — 1784, 20. 12. id. id.
* 165. — 1785, 1. 2. id. id.
166. Ernzen, 1514. — Hardt, 220—222. — Arch. Gouv.
* 167. — 1669, 22. 8. — Arch. Gouv.; RWP.
* 168. — 1748, 26. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc., dossier Eppeldorf.

169. Erpeldange, 1585 (1616, 8. 8). — Hardt, 222—224. — RWP.
* 170. — 1616, 8. 8. — Arch. soc., copie.
* 171. — 1630, 24. 8. — Arch. soc., copie; RWP.
172. Esch-sur-l'Alzette, 1323, 16. 5. *Affranchissement.* — Hardt, 224—225. — Arch. Gouv.; RWP.
173. — 1577, 22. 11. — Hardt, 225—227. — Arch. Gouv.; RWP.
174. Esch-sur-Sûre, 1201, 1599, 1641, 1765. — Hardt, 228—234. — Arch. soc.; RWP.
* 175. — 1572. *Record sur les mesures du blé.* — Arch. Gouv., livre de justice de Septfontaines.
176. — 1600, 12. 12. — Hardt, 227-228. — Arch. soc.
* 177. — 1611, 4. 1. *Ordonnance des seigneurs sur l'administration de la justice.* — Arch. Gouv. Fonds Vannerus.
* 178. — 1624, 6. 5. — Arch. Gouv.; RWP.
* 179. — 1675, 28. 12. — Arch. soc.; RWP.
180. Eschweiler, 1401. — Grimm, II 462.
181. — 1621, 29. 4. — Hardt, 234—236. — Arch. Gouv.
* 182. — 1669, 5. 9. — Arch. Gouv.; RWP.
* 183. — s. d. — Arch. Gouv.
* 184. Ettelbruck, 1449, 14. 7. — Arch. Gouv.; RWP.
185. — 1492 et 1589. — Hardt, 236—245. — Arch. Gouv.; RWP.
* 186. — 1502, 4. 7. — Arch. Gouv.; RWP.
* 187. — 1517, janvier. — Arch. Gouv.; RWP.
* 188. — 1585, 1. 3. — Arch. Gouv.
* 189. — 1615, 12. 6. — Arch. Gouv.; RWP.
190. — 1633, 21. 10. — Hardt, 245—247. — Arch. Gouv.; RWP.
* 191. — 1669, 15. 10. — Arch. Gouv.; RWP.
* 192. — s. d. — Arch. Gouv.; RWP.
* 193. — 1748, 23. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc., dossier Eppeldorf.
* 194. Everlange, 1599, 14. 8. — Arch. soc.; RWP.
* 195. — 1677, 25. 11. — Arch. soc.; arch. d'Ansenbourg.
* 196. — 1724, 1. 7. — Arch. soc.; RWP.
* 197. — 1760, 8. 11. — *Plaid annal.* — Arch. soc.; original.
* 198. Fentange, 1578, 15. 5. — Arch. de Betzdorf, copie.
* 199. — 1593, 23. 5. *Record synodal.* — Arch. Gouv.; RWP.

* 200. Fentange, 1692, 27. 11. — Protocole du notaire Ordt, 1692, n. 236, original; arch. de Betzdorf, copie.

201. Filsdorf, 1601, 22. 8. *Coutumes.* — Hardt, 264—266. — Arch. soc.

* 202. Fischbach, 1584, mai et 9. 6. *Erection du signe patibulaire et coutumes.* — Arch. de Differdange, minute.

203. Fœtz, 1560, 23. 4. — Hardt, 266—267. — Arch. de Wacquant; RWP.

* 204. Frisange, 1455. — Arch. de l'abbé Henn, V 507.

205. — 1541. — Hardt, 267—276. — Arch. soc., copie certifiée, et codex imperialis monasterii S. Maximini, fol. 211; arch. de l'abbé Henn, V 521.

* 206. — 1583. — *Homagium et annale placitum.* — Arch. de l'abbé Henn, V 796.

* 207. — 1662, 17. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc., extrait.

* 208. — 1793, 9. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

* 209. Garnich, 1614, 10. 4. — Arch. Gouv.; RWP.

* 210. — 1671. Record sur la procédure pour gages. — Protocole du notaire Naey, 1659, n. 56.

* 211. — 1745, 25. 10. — Arch. Gouv.; RWP.

* 212. Gostingen et Kanach, 1402, 16. 12. — Arch. Gouv.; RWP.; arch. de l'abbé Henn, VI 44, 77.

213. — 1539, 1. 7. — Hardt, 282—292. — Arch. soc., codex imperialis mon. S. Maximini, fol. 139; arch. de l'abbé Henn, VI 48.

* 214. — 1542, 2. 5. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 274; RWP.

* 215. — 1556. — Arch. de l'abbé Henn, VI 93.

* 216. — 1616, 27. 4. — RWP.

* 217. — 1666. — Arch. de l'abbé Henn, VI 85.

* 218. — 1766, 5. 2. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

* 219. — 1789, 9. 12. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

220. Greisch, 1583. — Hardt, 293—295. — Arch. Gouv.; RWP.

221. — s. d. — Hardt, 295—297. — Arch. Gouv.; RWP.

222. Grevenmacher, 1252. *Affranchissement.* — Hardt, 298—299. — Arch. Gouv.; RWP.

223. Grevenmacher, 1537. *Record sur la pêche.* — Publ. soc. hist. de Luxembourg, XXXII, 328.

224. — 1589. *Coutumes.* — Hardt, 299—307. — Arch. Gouv.

* 225. Grosbous, 1782, 9. 12. *Plaid annal.* — Arch. soc., copie authentique.

* 226. Hagelsdorf, 1483, 30. 11. *Plaid annal.* — Arch. Gouv.; arch. de l'abbé Henn, VI 341; arch. de Betzdorf; RWP.

* 227. — 1564, 26. 6. — Arch. de Betzdorf, original.

228. — 1596—1602, 15, 4. — Hardt, 308—315. — Arch. soc., codex imp mon. S. Maximini, fol. 31.

* 229. — 1687. *Plaid annal.* — Arch. de l'abbé Henn, VI 376.

* 230. — s. d. — Arch. de l'abbé Henn, VI 347.

* 231. Hautcharage, 1652, 16. 3. *Record synodal.* — Arch. soc., copie.

* 232. Heffingen, 1586, 28. 3. *Record synodal.* — Arch. de Reinach; RWP.

233. Heinerscheid, 1546. — Hardt, 315—320. — Arch. soc., original; RWP.

* 234. — 1627, 26. 7. — Arch. soc., original; RWP.

* 235. — 1672, 9. 8. *Plaid annal.* — Arch. soc.; RWP.

236. Heisdorf, 1606, 11. 1. — Hardt, 320—327. — Arch. Gouv.; arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 24; arch. de l'abbé Henn, VI 468; RWP.

* 237. — 1683. — Arch. de l'abbé Henn, VI 417.

* 238. — 1687. *Plaid annal.* — Arch. de l'abbé Henn, VI 489.

* 239. — 1789, 15. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., copie authent.

* 240. Heispelt, 1683, 11. 1. — Arch. d'Ansembourg, copie.

241. Hellingen, 1716, 25. 8. — Hardt, 327—336. — Arch. Gouv; RWP.

* 242. Helmdange et Bofferdange, 1695, 17. 5. — *Accord entre les sujets quant à leurs bois.* — Protocole du notaire Alberty, 1695, n. 22, original.

243. Helper, s. d. — Hardt, 337-340. — RWP.

244. Herborn, 1573, 28. 12. — Hardt, 340—343. — Arch. Gouv.; RWP.

* 245. Heringen. 1556, 24. 10. — Arch. soc., copie; RWP.

* 246. Heringen, 1571, 25. 8. — Arch. soc., copie ; RWP.
* 247. — 1722, 13. 7. *Plaid annal.* — Arch. soc., copie authent.
* 248. Himlingen, 1541, 6. 3. *Délimitation du ban.* — Arch. d'Ansenbourg.
* 249. Hollenfels, 1589, 22. 12. *Coutumes.* — Arch. Gouv.; RWP.
* 250. — 1786, 27. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc., copie authent.
* 251. Holler, 1576, 24. 9. — Arch. Gouv. ; RWP.
252. — 1589. — Hardt, 343–347 (texte incomplet). — Arch. soc., copie complète.
* 253. — 1589. *Record synodal.* — Arch. soc. ; RWP.
* 254. — 1598. — Arch. Gouv. ; RWP.
* 255. — 1759, 24. 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 256. — 1776, 5. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 257. — 1780, 16. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 258. — Holtzem, 1673, 22. 4. *Déclaration de la justice touchant la procédure.* Protocole du notaire Gilles, 1673, n. 26, original.
* 259. Hosingen, s. d. *Record synodal.* — Arch. Gouv. ; RWP.
* 260. Huncherange, 1673, 15. 4. — Arch. de Reinach ; RWP.
* 261. Hünsdorf, 1484. — Arch. soc., extrait ; arch. de l'abbé Henn, VI 1010.
262. — 1537, 3. 4. — Hardt, 347–351. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 81 ; arch. de l'abbé Henn, VI 974.
263. — 1607, 24. 4. — Hardt, 351—360. — Arch. Gouv.
264. Hupperdange, s. d. — Hardt, 360—364. — Arch. soc. ; arch. de Clervaux à Metz.
265. Itzig, 1619, 21. 6. *Record synodal.* — Hardt, 370—374. — Arch. Gouv. ; RWP.
* 266. Junglinster, 1540, 31. 3. *Record synodal.* — Arch. soc., copie.
* 267. — 1557. *Record synodal.* — Arch. soc., copie du temps.
* 268. — s. d. *Record synodal.* — Arch. soc.
* 269. Kahler, 1567, 11. 12. — Arch. d'Ansenbourg, copie certifiée.
* 270. — 1594. — Arch. d'Ansenbourg, copie certifiée.
271. Kayl, 1589, 29. 5. — Hardt, 390—397. — Arch. Gouv. ; RWP.

* 272. Kayl, 1607. 7. 11. — Arch. soc., original.
* 273. — 1700, 4. 7. — Arch. soc., extrait.
* 274. — 1712, 7. 7. *Record synodal.* — Protocole du notaire Ordt, 1712, n. 152, original.
275. Kehlen, 1542, 25. 4. — Hardt, 397—403. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 248; arch. de l'abbé Henn, VII 49.
* 276. Keispelt, 1652, 24. 12. — Arch. d'Ansenbourg, copie certifiée.
* 277. Kœrich, 1652, 26. 11. — Arch. de Reinach ; RWP.
* 278. — 1712. — Arch. Gouv. ; RWP.
279. Larochette, 1574. — Hardt, 250—264. — Arch. Gouv. ; RWP.
* 280. — 1597, 9. 1. *Règlement pour la nomination des échevins.* — Arch. de Reinach ; RWP.
* 281. Lenningen, 1485, 26. 5. — Arch. Gouv. ; RWP.
282. — 1560, 12. 10. — Hardt, 426—435. — Arch. soc. ; RWP.
* 283. — 1663, 5. 7. — Arch. Gouv. ; RWP.
* 284. — 1763, 12. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.
* 285. Leudelange, 1421, 18. 9. Règlement des bois. — Arch. de Betzdorf, copie.
* 286. — 1576. — Arch. de Betzdorf, minute.
* 287. — 1680, 3, 5. — Arch. de Betzdorf, copie certifiée.
288. Limpach, 1630, 19. 6. — Hardt, 435—439. — RWP.
289. Linster, 1547, 11. 1 et 1578. — Hardt, 439—443. — Arch. Gouv. ; RWP.
290. — 1553, 22. 3. — Hardt, 443—451. — Arch. Gouv. ; arch. soc.
* 291. Lintgen, 1330. Placitum scabinorum. — Arch. de l'abbé Henn, VII 732.
* 292. — 1420. — Arch. de l'abbé Henn, VII 917.
* 293. — 1484. — Arch. soc., copie ; arch. de l'abbé Henn, VII 739.
294. — 1537, 3. 4. — Hardt, 451—458. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 74 ; arch. de l'abbé Henn, VII 762.
* 295. — 1578, 7, 4. *Coutume de la landmairie.* — Arch. soc. ; arch. de l'abbé Henn, VII 773.

* 296. Lorenzweiler, 1358. — Arch. Gouv.; RWP.
297. — 1590, 30. 11. — Hardt, 458—461. — Arch. Gouv.
* 298. — 1660, 14. 12. — Arch. Gouv.; RWP.
299. Luxembourg, 1244. — *Affranchissement.* — Hardt, 461—465. — Arch. de Luxembourg.
300. — entre 1414 et 1420. *Rôle des amendes.* — Hardt, 471—473. — Arch. de Luxembourg.
301. — 1589. *Coutumes.* — Hardt, 465—471. — Arch. Gouv.; arch. d'Ansenbourg.
* 302. Mamer, 1519, 27. 6. — Arch. soc., copie.
* 303. — 1530. — Arch. soc., copie.
304. — 1542. — Hardt, 474—480. — Arch. soc, codex imp. mon. S. Maximini, fol. 234; arch. de l'abbé Henn, IX 36; RWP.
305. — 1583, 2. 6. — Hardt, 481—490. — Arch. Gouv.; arch. de l'abbé Henn, IX 96; RWP.
* 306. — 1674. — Arch. de l'abbé Henn, VI 1208.
* 307. — 1679, 5. 4. — Arch. de Reinach; arch. soc.; RWP.
* 308. — 1713, 12. 9. — Arch. soc, copie.
309. Marscherwald, 1617. — Hardt, 497—499. — Arch. Gouv.; RWP.
* 310. — 1784, 5. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.
* 311. S. Maximin de Trèves, 1545, 12. 11. *Ordinatio observanda in iudiciis inferioribus monasterii S. Maximini extra muros Treverenses, perpetuo valitura, concepta et publicata.* — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini, fol. 373.
* 312. Medernach, 1495, janvier. — Arch. Gouv.; RWP.
* 313. — 1572, 21. 1. — Arch. Gouv.; RWP.
* 314. — 1583, 2. 1. — Arch. Gouv.; arch. soc.; RWP.
* 315. — 1615, 14. 5. *Record synodal.* — Arch. soc.
* 316. — 1620, 5. 2. — Arch. soc.; RWP.
* 317. Merl, 1616, 19. 9. *Coutume.* — Arch. soc., copie.
318. — 1631, 3. 6. — Hardt, 516—521. — Arch. Gouv.; RWP.
* 319. Mersch, 1464. Annale placitum. — Arch. de l'abbé Henn, IX 1337.

* 320. Mersch, 1485. — Arch. soc.; arch. de l'abbé Henn, IX 1409; RWP.

321. — 1542, 2. 6. — Hardt, 521—525. — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini, fol. 300; arch. de l'abbé Henn, IX 1345.

* 322. — 1562, 15. 6. — Arch. de l'abbé Henn, IX 1356; arch. de Reinach.

* 323. — 1584, 17. 9. — Arch. soc.; arch. de l'abbé Henn, IX 1370, extrait; RWP.

* 324. — 1641, 9. 4. — Arch. soc.; arch. de l'abbé Henn, IX 1370, extrait; RWP.

* 325. — 1641. *Record sur la chasse et la pêche.* — Arch. de l'abbé Henn, IX 1531.

* 326. — 1668. *Circuit de la justice haute et foncière.* — Arch. de l'abbé Henn, IX 1377.

* 327. — 1778, 26. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 328. — 1779, 12. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 329. — 1787, 9. 2. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 330. — 1788, 18. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 331. — 1790, 26. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 332. Mertert, 1506, 3. 3. — Arch. soc.; arch. de l'abbé Henn, X 114 et 336.

* 333. — 1506, 22. 6. — Arch. soc., original.

* 334. — 1507. — Arch. de l'abbé Henn, X 365.

* 335. — 1579. *Coutume de Mertert, Wasserbillig, Manternach et Lellig* (peut-être le même record que celui qui suit). — Arch. de l'abbé Henn, X 371.

336. — 1589. *Coutume des quatre villages ci-dessus.* — Hardt, 525—527. — Arch. Gouv.; RWP.

* 337. — 1665, 3. 3. — RWP.

* 338. — 1665, 12. 3. — Arch. de Differdange, original.

* 339. — 1665, 14. 8. — Arch. Gouv.; RWP.

* 340. — 1680, 14. 7. — Arch. de Differdange, original.

* 341. — 1672. *Sentence touchant les vignes.* — Arch. de l'abbé Henn, X 374.

* 342. — 1699, 4. 11. — Arch. soc., copie.

* 343. Mertert, s. d. *Record sur le nombre des moutons.* — Arch. de l'abbé Henn, X 41.

344. Meysenbourg, 1550, renouvelé 1568, 27, 1. — Hardt, 506—512. — Arch. Gouv. ; arch. soc. ; RWP.

* 345. — 1571, 29. 10. — Arch. soc., copie.

* 346. — 1595, 9. 1. — Arch. soc., copie.

* 347. — 1641, 5. 12. — Arch. soc., copie.

* 348. — 1720, 6. 9. — Arch. soc., original.

* 349. — 1723, 25. 1. — Arch. soc., original.

* 350. — 1725, 8. 1. — Arch. soc., original.

* 351. — 1737, 7. 1. — Arch. soc., original.

* 352. — 1766, 13. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.

353. Mittenthal, 1668, 6. 7. — Hardt, 527—528. — Arch. soc.; RWP.

354. Mœstroff lez Diekirch, 1545, 24. 7. — Hardt, 529—531. — RWP.

* 355. — 1606, 26, 6. — Arch. Gouv. Fonds Vannerus.

* 356. Mœstroff lez Born, 1687, 30. 11. — Arch. de Reinach ; RWP.

* 357. Mondercange, 1590, 18. 12. — Arch. Gouv. ; arch. soc. ; RWP.

* 358. — 1634, 18. 7. — Arch. Gouv. ; arch. soc. ; RWP.

* 359. — 1702, 10. 2. — Arch. Gouv. ; RWP.

* 360. — 1703, 16. 3. *Record sur la répartition des amendes et des confiscations entre les seigneurs.* — Protocole du notaire Ordt, 1703, n. 51, original.

* 361. Mondorf, 1289. Affranchissement. — Arch. de Differdange, traduction allemande.

362. — 1569 et 1594, 27. 9. — Hardt, 536—542. — Arch. soc.

363. Mont S. Jean, 1575, 2. 9. — Hardt, 378—390. — Arch. soc.

* 364. Moutfort, 1492, 29. 5. — Arch. Gouv. ; arch. soc., extrait ; arch. de l'abbé Henn, X 813, 819 ; RWP.

* 365. — 1683. — Arch. de l'abbé Henn, X 856.

* 366. — 1697, 20. 6. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 367. — 1721, 16. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 368. — 1722, 22. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 369. — 1723, 14. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 370. Moutfort, 1725, 22. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 371. — 1726, 24, 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 372. — 1728, 13. 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 373. — 1729, 3. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 374. — 1741, 11. 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 375. — 1742, 10. 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 376. — 1743, 9. 9. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 377. — 1746, 17. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 378. — 1747, 6. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 379. Müllenbach, 1574, 20. 6. — Arch. de Schrassig; RWP.
* 380. — 1720, 17. 9. — Arch. Gouv.; RWP.
* 381. Niederanven, 1556, 15. 12. — Arch. de Differdange, minute.
* 382. Niederdonven, s. d. — Arch. Gouv.; RWP.
* 383. — 1732, 23. 6. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 384. — 1733, 23. 6. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 385. — 1764, 9. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 386. — 1772, 18. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc.
* 387. Nospelt, 1493. — Arch. de l'abbé Henn, X 1353.
388. — 1542. — Hardt, 558—562. — Arch. soc., copie et codex imp. mon. S. Maximini, fol. 243; RWP.
* 389. — 1574. — Arch. de l'abbé Henn, X 1368.
* 390. — 1579, 8. 12. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, f. 18; arch. de l'abbé Henn, X 1357.
* 391. — 1664, 21. 2. *Plaid annal.* — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 16.
* 392. — 1679, 3. 7. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.
* 393. — 1789, 19. 10. *Plaid annal.* — Arch. soc., original.
394. Oberdonven, 1542, 27. 5. — Hardt, 562—571. — Arch. soc., copie et codex imp. mon. S. Maximini, fol. 288; RWP.
* 395. — 1655. — Arch. de l'abbé Henn, II 1014.
* 396. Olingen, 1483, 30. 11. — Arch. Gouv.; arch. de l'abbé Henn, XI 39; RWP.
* 397. — 1512, 27. 7. — Arch. de Betzdorf.
* 398. — 1521. — Arch. de Betzdorf, extrait.

* 399. Olingen, 1543, 6. 6. — Hardt, 573—577. — Arch. soc., arch. de Betzdorf; arch. de l'abbé Henn, XI 68; RWP.

* 400. — 1601, 26. 4. — Arch. de Betzdorf, original.

* 401. — 1686. *Plaid annal.* — Arch. de l'abbé Henn, XI 93.

* 402. — 1687. — Arch. de l'abbé Henn, XI 99.

* 403. — 1692. — Arch. de Betzdorf, original.

* 404. — 1694, mars. — Protocole du notaire Naey, 1694, n. 3., original.

* 405. — 1720, 27. 6. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 406. — 1724, 12. 6. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 407. — 1725, 27. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 408. — 1732, 13. 3. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 409. — 1785, 16. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 410. Olm, 1609, 7. 6. — Arch. soc.; arch. d'Ansenbourg; arch. de Differdange.

* 411. — 1614, 3. 4. — Arch. d'Ansenbourg.

* 412. Osperen, 1660. — Arch. de l'abbé Henn, XI 305.

* 413. Pintsch, 1500, 24. 6. *Record synodal.* — Arch. soc.; RWP.

414. Reckange s. M., 1528, 29. 1. — Hardt, 585—586. — Arch. de la cathédrale de Luxembourg; RWP.

* 415. — 1781, 17. 12. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 416. — 1783, 14. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 417. — 1783, 24. 11. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 418. Reisdorf, 1564, 13. 1. — Arch. soc.; RWP.

* 419. Remich, 1462, 16. 11. — Hardt, 586—605; Grimm, II 240; coutume, I 106—136. — Arch. Gouv.; RWP.

420. — 1537. — Publ. soc. hist. Luxembourg, XXXII, 326. — Arch. Gouv.

* 421. — 1676, 17. 3. — Arch. Gouv.; RWP.

422. Rodenborn, 1508, 17. 12. — Hardt, 615—619. — Arch. de la cathédrale de Luxembourg; RWP.

423. Rosport, 1537. — Publ. soc. hist. Luxemb., XXXII, 344. — Arch. Gouv.

* 424. — 1541, 12. 7. — Arch. Gouv.; RWP.

* 425. — 1585, 4. 2. — Arch. Gouv.; RWP.

* 426. Rumelange, 1384, 10. 9. — Arch. de Hunolstein.

427. Sandweiler, landmairie, 1604, 13. 2. *Coutume.* – Hardt, 628—347. — Arch. Gouv.; RWP.

428. Sanem, 1559, 11. 10 et 1689, 14. 3. — Hardt, 648–655. — Arch. soc.; RWP.

* 429. Schengen, 1540, 11. 7. — Arch. de Differdange, original.

* 430. — 1572, 3. 2. — Arch. Gouv.; RWP.

* 431. — c. 1575. — Arch. de Differdange.

* 432. — 1581, 24. 5. — Arch. soc.

433. — 1624, 10. 12. — Hardt, 655—668. — Arch. Gouv.; arch. soc.; RWP.

* 434. Schieren, 1665, janvier. — Arch. de Reinach; arch. soc.; RWP.

* 435. Schifflange, 1529. — Arch. Gouv.; RWP.

* 436. — 1530. – Arch. Gouv.; RWP.

* 437. — 1574, 26. 3. — Arch. Gouv.; RWP.

* 438. — 1633, 17. 7. — Arch. de Differdange.

* 439. — 1690, 7. 12. *Record synodal.* — RWP.

* 440. — 1700, 4. 7. — Protocole du notaire Ordt, 1700, n. 237, original.

* 441. Schœnberg, 1464. — Arch. de l'abbé Henn, VII 56.

* 442. — s. d. — Arch. de l'abbé Henn, XII 149.

* 443. — s. d. *Record synodal.* — Arch. de l'abbé Henn, VII 45.

444. Schœnfels, 1682. — Hardt, 668–678. — RWP.

445. Schouweiler, 1635. — Hardt, 682–685. — Arch. Gouv.; RWP.

* 446. — 1697, 3. 12. — Arch. soc.

447. Schüttrange, 1542. — Hardt, 678-682. — Arch. soc., cod. imp. mon. S. Maximini, fol. 255; RWP.

* 448. — 1655, 5. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 449. — 1673, 15. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 450. — 1682, 6. 7. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 451. — 1674, 8. 1. *Plaid annal.* — Arch. soc.

* 452. — 1711, 6. 9. *Record synodal.* — Protocole du notaire Ordt, 1711, n. 176, original.

* 452*bis*. Senningen, 1752, 28 mars. *Règlement communal pour la conservation des bois communaux, la présence aux as-*

semblées communales, l'admission de nouveaux membres de la commune (gemeinsleute) et la réparation des chemins. — Protocole du notaire Schwab, 1752, n° 39, original.

* 453. Septfontaines, 1454. *Record synodal.* — Arch. d'Ansenbourg, extrait.

* 454. — 1561, 10. 8. *Circuit de la maison.* — Arch. Gouv., livre de justice de Septfontaines, fol. 1.

* 455. — 1561, 2. 9. — Arch. d'Ansenbourg.

* 456. — 1569, 19. 10. *Délimitation des hautes justices de Septfontaines et Useldange.* — Arch. d'Ansenbourg, original.

* 457. — 1570, 10. 7. *Coutumes.* — Arch. Gouv., livre de justice, f. 3.

* 458. — 1588, 17. 3. — Arch. d'Ansenbourg, original.

459. — 1589. *Coutumes.* — Coutumes III, 169. — Arch. d'Ansenbourg.

* 460. — 1592, 15. 7. — Arch. Gouv., livre de justice, fol. 18.

* 461. — 1622. — Arch. d'Ansenbourg.

* 462. — 1678, 20. 12. — Arch. d'Ansenbourg.

* 463. — 1717, 28. 12. — Arch. d'Ansenbourg.

* 464. — 1723, 4. 11. — Arch. Gouv., livre de justice, fol. 159.

465. Soleuvre, 1572, 23. 1. — Hardt, 754—768. — Arch. soc.; arch. de Differdange; RWP.

* 466. Sprinckingen, 1535. — Arch. soc., reg. Munster n° 6, analyse.

* 467. Stadbredimus, 1538, 16. 5. — Arch. soc., extrait.

* 468. — 1582, 15. 2. — Arch. de Reinach; RWP.

* 469. — 1641, 4. 10. — Arch. soc.

470. Steinheim, 1642, 10. 5. — Grimm, II 273. — Arch. soc.; RWP.

471. — 1669, 19. 8. — Hardt, 685—689. — Arch. Gouv.; RWP.

* 472. — 1748, 29. 4. *Plaid annal.* — Arch. soc. (dossier Eppeldorf), original.

473. Steinsel, 1616. *Coutumes.* — Hardt, 689—695. — Arch. Gouv.; RWP.

* 474. — 1641. *Record synodal.* — Arch. de l'abbé Henn, XII, 1060.

* 475. Tetange, 1702, 1. 6. *Record pour le moulin bannal.* — Protocole du notaire Ordt, 1702, n. 93*bis*, original.

* 476. Troisvierges (Ulflingen), 1555, 8. 5. — Arch. de Clervaux, à Metz, original.

477. 1575. — Hardt, 714—718. — Arch. Gouv.; collections de M. Conrot de Pulfermühle; RWP.

* 478. Useldange, 1561—1563. — Arch. soc.; arch. d'Ansenbourg; RWP.

479. — 1586, 13. 1. — Hardt, 719. — Arch. Gouv.; arch. d'Ansenbourg; RWP.

* 480. Vianden, 1783, 9. 12. — Arch. de Vianden.

481. Waldbredimus, 1545, 1. 10. — Hardt, 722—725. — Arch. soc., codex imp. mon. S. Maximini, fol. 392; arch. de l'abbé Henn, XIII 763; RWP.

* 482. Wallendorf, 1470, 24. 5. — Arch. soc.; RWP.

483. Wampach, c. 1475. — Hardt, 725—729. — Arch. Gouv.; RWP.

484. Wasserbillig, 1537. Record touchant la pêche. - Public. soc. hist. Luxb, XXXII, 334. — Arch. Gouv.; RWP.

* 485. Weimerskirch, 1575, 13. 6. *Record synodal.* — Arch. Gouv.; RWP.

486. Wiltz, 1437. *Affranchissement.* — Hardt, 729—732.

* 487. — 1502, 15. 4. *Record synodal.* — Arch. soc.; RWP.

488. — 1570, 8. 6. *Coutumes.* — Coutumes III, 84.

* 489. — 1589, 6. 12. *Coutumes.* — Arch. soc.

* 490. — 1627, 12. 8. — Arch. Gouv.; RWP.

491. Wormeldange, 1597. — Hardt, 751—754. — Arch. Gouv.; RWP.

492. — 1655. — Hardt, 750—751. — Arch. Gouv.; RWP.

* 493. — 1662, 17. 4. — Arch. Gouv.; RWP.

* 494. - 1682, 31. 8. — Arch. Gouv.; RWP.

Le nombre des records luxembourgeois que je connais est donc de 495, nombre infiniment supérieur à celui des 110 publiés il y a vingt-sept ans par M. Hardt, et comme un rapide coup d'œil pourra faire voir, beaucoup d'entre eux proviennent des fonds d'archives

explorés dans la dernière vingtaine d'années par feu M. Würth-Paquet et moi. Il y a plus, nombre de localités pour lesquelles M. Hardt n'a donné aucun record, sont représentées sur la liste par un ou plusieurs numéros ; ce sont : Abweiler, Allerborn, Altzingen, Ansenbourg, Assel, Beckerich, Belvaux, Bertrange, Bœvange-lez-Berchem, Bœvange-sur-l'Attert, Clervaux, Contern, Crauthem, Cruchten, Dondelange, Dudelange, Everlange, Fentange, Fischbach, Garnich, Grosbous, Hautcharage, Heffingen, Heispelt, Heringen, Himlingen, Hollenfels, Holtzem, Hosingen, Huncherange, Junglinster, Kahler, Keispelt, Kœrich, Leudelange, Medernach, Mœstroff-lez-Born, Mondercange, Moutfort, Müllenbach, Niederanven, Niederdonven, Olm, Osperen, Pintsch, Reisdorf, Rumelange, Schieren, Schifflange, Schœnberg, Senningen, Septfontaines, Sprinckange, Stadbredimus, Tetange, Vianden, Wallendorf et Weimerskirch, en tout cinquante-huit localités.

* *
*

Les archives de Differdange et les coutumes.

Les archives de Differdange sont non moins intéressantes pour ce qui concerne les coutumes du pays de Luxembourg ; nous y avons trouvé un nombre de pièces assez considérable qui ont rapport, les unes à la rédaction de la coutume générale, les autres à la coutume des nobles, d'autres encore à quelques points des coutumes ; nous y avons trouvé encore quelques cahiers des coutumes envoyés par les seigneuries ou les villes au Conseil de Luxembourg, pour servir à la rédaction de la coutume générale.

Nous trouvons la première trace du projet d'une rédaction des coutumes générales dans une ordonnance de Charles-Quint, du 7 octobre 1531, par laquelle l'empereur ordonna de rédiger par écrit les coutumes particulières et de les soumettre à l'approbation de l'autorité. Il est douteux que cette ordonnance ait produit quelque effet, du moins pour le pays de Luxembourg, car nous ne connaissons qu'une seule coutume, celle d'Arlon, portant la date de 1532, rédigée par écrit conformément à l'ordre impérial.

Il est donc évident que les corps de justice mirent peu d'empressement à exécuter ce travail ; un autre édit du 8 octobre 1540 et des

lettres de rappel du 30 janvier 1545 et du 22 mai 1539 devaient stimuler leur zèle, sans succès cependant, ce qui s'explique peut-être par les longues guerres du règne de Charles-Quint, continuées sous celui de son successeur Philippe II, pendant lesquelles le Conseil était tellement surchargé de besogne par suite des malheurs de la guerre et de la situation désastreuse du pays, qu'il ne put guère songer à un travail tel que celui qu'on lui demandait.

Le 25 octobre 1569, le duc d'Albe envoya au Conseil de Luxembourg, comme du reste à tous les Conseils, une circulaire afin de savoir quels pays, villes et lieux avaient satisfait au prescrit des ordonnances de 1531 et de 1540. On ne connaît pas la réponse du Conseil de Luxembourg; cependant, nous avons quelques coutumes, envoyées au Conseil « pour obéir aux ordres du duc »; ce sont celles d'Ansenbourg [1]), de Grune [2]), de Laroche [3]) et de Wiltz [4]). La première a été faite, comme il est dit expressément dans le préambule, en conformité des ordres du duc d'Albe; la seconde et la troisième indiquent seulement par la date de leur rédaction que c'est suivant les mêmes ordres qu'elles furent rédigées par écrit, la quatrième enfin nous apprend un détail important, que maître Christophe Busbach avait été chargé de rassembler les coutumes et, sans doute, de faire un travail préparatoire pour arriver à une rédaction définitive des coutumes générales [5]).

Nous ne savons si Busbach a réuni un grand nombre de coutumes et s'il a commencé un travail de codification; du moins il n'en est pas

---

1) « Nachdem der durchleuchtig hochgeporn furst und herr her Ferdinand » Alvares von Toledo, hertzogen zu Alba, margrafen zu Coria etc., gubernator und » oberster hauptman der Niederlande etc., unser gnediger herr, in namen der » K. M. bevolhen, dass diejenigen so ire gepreuch und gewonheiten noch nit über- » schickt haben, dieselbige wol und eigentlich in schriften verfast inwendig dreien » monaten den nechsten in hende der K. M. regierung zu Lutzemburg überschicken. » Coutume inédite.

2) Coutumes, I 299.

3) Coutumes, III 139.

4) Coutumes, III 46.

5) Christophe Busbach ne figure pas à cette époque parmi les conseillers du Conseil provincial, et du reste il n'est pas désigné comme tel dans le préambule de la coutume de Wiltz. Par contre un Christophe de Busbach fut nommé conseiller par patentes du 27 juillet 1593. Il me semble donc difficile d'admettre qu'il s'agirait dans ce cas d'une seule et même personne.

renté de trace dans les archives du Conseil, de même que nous ne savons presque rien des autres travaux entrepris par le conseiller de Febve et le président Benninck. C'est une lacune excessivement fâcheuse, mais qui s'explique peut-être par cette circonstance que bien souvent les présidents et les conseillers du Conseil tenaient chez eux les pièces des affaires dont ils étaient rapporteurs et qu'à leur décès ces pièces n'étaient pas toujours versées dans les archives dont elles devaient faire partie.

Cependant, depuis la circulaire du duc d'Albe, la codification des coutumes ne fut point perdue de vue, bien qu'un demi-siècle s'écoulât encore avant qu'elles ne fussent promulguées.

En 1576 les nobles du pays de Luxembourg présentèrent, à fin de confirmation, plusieurs articles relatifs, les uns, à leurs coutumes particulières, les autres, à l'administration du pays et de la justice. Ces articles auxquels dans la suite en furent ajoutés d'autres, ne furent confirmés qu'en 1600, mais ils furent le point de départ d'un travail plus assidu sur les coutumes générales, stimulé sans cesse par l'état noble et par les trois États.

Ce fut bientôt après que Jean de Mercy [1]), seigneur de Clémarais, et Antoine Houst [2]), docteur ès droits, conseillers au conseil provincial de Luxembourg, furent chargés, par le Conseil d'État, sur les instances des trois États de Luxembourg, de vaquer au recueil des coutumes locales générales et particulières du pays de Luxembourg et comté de Chiny. Cependant le premier fut bientôt pourvu du gouvernement de Thionville. Comme il ne pouvait dès lors s'occuper d'une affaire aussi difficile, Don Juan le remplaça, le 7 février 1578, par Godefroid d'Eltz, seigneur de Volmerange, et Thiry de Metternich, seigneur de Bourscheid, chargeant celui d'entre eux qui le pourrait le mieux de « vacquer et besoigner avec ledit conseiller Houst au faict de l'information et recueil des dites coutumes ».

---

1) Jean de Mercy fut nommé conseiller de courte robe par patentes dd. Bruxelles, 20 avril 1566; il prêta serment le 14 juin suivant entre les mains du comte de Mansfelt; il mourut le 12 juin 1596.

2) Antoine Houst fut nommé conseiller ordinaire le 17 juin 1570 et prêta serment le 12 juillet 1570; il entra au conseil privé en 1579, mais continua à être payé de ses gages comme conseiller de Luxembourg jusqu'au 11 mai 1587, date à laquelle il fut remplacé par Guillaume Febve.

Il est fort probable que les conseillers de Mercy et Houst, aussi bien que les gentilshommes désignés pour remplacer le premier, ne firent rien pour remplir leur mission ; non seulement on ne trouve trace de quelque travail dû à l'un ou à l'autre, mais encore, comme je viens d'indiquer, Mercy fut déchargé après quelques mois et Houst fut en 1579 appelé au Conseil privé : ne restaient donc que deux gentilshommes, dont aucun n'était conseiller, et qui par suite ne pouvaient guère finir à eux seuls ce qu'on leur demandait.

Le travail tant désiré était donc encore une fois écarté. On n'y revint qu'en 1588. Le conseil provincial de Luxembourg, ayant été chargé de faire un rapport sur la coutume suivie quant à la succession des filles dans les biens féodaux et aux hypothèques, opina, le 28 décembre 1587 [1]), qu'on ferait bien d'entendre à ce sujet toute la noblesse, ce qui n'était pas possible pour le moment, parce que le justicier des nobles était mort depuis peu et qu'il n'était pas encore pourvu à son remplacement, « et par mesme chemin commander aux » dis de la noblesse de poinct seulement adviser sur lesdits points et » articles, ains aussy sur la généralité de toutes les coustumes du pays, » pour les rédiger en ordre, leur donnant ad ce terme compétent, ce » que seroit un bénéfice inestimable pour ledit pays ». Le Conseil du reste doit être revenu bientôt après sur la même affaire dans une autre lettre plus explicite adressée au Gouvernement central de Bruxelles ; sous la date du 3 novembre 1588 le gouverneur et le conseil de Luxembourg reçurent l'ordre formel de se faire remettre, dans un délai de six mois, les coutumes particulières [2]). Le 17 décembre de la même année, le Conseil ordonna à toutes les justices du pays d'envoyer dans un délai de six mois une copie de leurs coutumes. « Comme l'on trouve » par expérience qu'il serviroit au grand soulagement de la république, » si les coustumes de ce pays estoient rédigées par escript, tant pour » obvier à la diversité qui se trouve bien souvent soubs ung mesme » ressort, prévosté et seigneurie particulière, que pour retrancher les » altérations et changemens qui se peuvent remarquer advenir de temps » à aultre, de sorte qu'en aulcuns endroicts il n'y a pied fixe ou asseuré

1) Coutumes, III 341.
2) Coutumes, III 342.

» pour asseoir jugement, chose de très dangereuse conséquence, à ceste » cause et pour une fois sortir de telle obscurité, confusion et incertitude, » aussy avoir moyen de retrancher les abus et corruptèles et constituer » une loy et coustume asseurée pour le bien et repos des juges, vous » requérons et néantmoings au nom et par charge expresse de S. M. » ordonnons et commandons qu'endéans six mois de la réception de » cestes ayez à nous envoyer toutes vos loix, uz et coustumes bien » distinctement par escript, pour meurement les examiner et advertir » Sa dite Majesté de nostre advis, à peine qu'en cas vous y demeurez » défaillans, tous vosdis prétendus uz et coustumes seront dès mainte- » nant comme pour lors et sans aultre ou ultérieure déclaration abolies, » cassées, revocquées, annullées et qu'à l'advenir l'on se conformera en » et par tout endroict commun, avec défense de plus alléguer ou se » servir desdites coustumes, saulf que au regard des fiefs et biens y » dépendans tant en successions qu'autrement sera suivie la disposition » du droit féodal »[1]).

Cette ordonnance fut exécutée, du moins en partie ; beaucoup de villes et de seigneuries envoyèrent au Conseil les cahiers de leurs us et coutumes. Cependant le Conseil ne paraît pas avoir fait grand chose pour l'établissement d'une coutume générale, car, sous la date du 14 juillet 1592, le comte de Mansfelt qui remplissait alors les fonctions de lieutenant du gouverneur-général des Pays-Bas, lui écrivit, de Bruxelles, en ces termes [2]) : « Au surplus comme ne dictes rien de ce que passées quelques années vous at esté chargé pour le redressement des juris- » dictions du Conseil, aussi réformation et esclaircissement des cous- » tumes du pays dont dépend la principale partie de l'administration de » la justice à vous commise, sera bien que tout aussi tost m'en adver- » tissiez des debvoirs que en ce aurez faict avecq adjonction de vostre » advis, ou du moins nous déclarez à quoy il a tenu que de si long » temps ce faict tant important est demeuré en suspens. »

Le Conseil semble avoir répondu aux injonctions formelles du comte de Mansfelt seulement six mois plus tard ; nous trouvons en effet dans un « mémoire et sommaire instruction de ce que debvra

---

1) Recueil Gobert, II 303.

2) Arch. du Gouv. Enregistr. du Conseil, vol. G. fol. 50. RWP.

» remonstrer à Son Excellence de la part de nous lieutenant [1]) et gens » du conseil de Luxembourg, Messire Jean de Berthy, seigneur de » Berchem, conseillier de S. M. » le passage suivant [2]) : « Pour le faict » des coustumes, qu'il convient considérer que, pour la diversité » d'icelles, pesanteur et importance de la matière et multitude de » quayerz excédant le nombre de plus de cent, n'at esté possible au » rapporteur [3]), encore qu'il en soit esté chargé par le feu président [4]) » quelque peu avant son trespas, de plustost faire son rapport pour la » raison que dessus, oultre les empeschemens continuelz au Conseil » auquel journellement commencent estre assemblez doiz le matin » jusques au soir, plus pour les affaires de S. M. et extraordinaires » que de la justice, en laquelle aussy il at été empesché de faire les » rapports de grand nombre de procez que sans cela il eust faict, » estant doresnavant prest de commancer à faire son rapport, quant le » conseil aura quelque loisir d'y pouvoir vacquer et entendre, ce que » se fera au plus brief et première commodité et relaxe de tant d'em» peschemens qui s'augmentent de jour à aultre ».

Le 28 février 1594, le Conseil touche encore une fois la question des coutumes générales dans un « mémoire vers Son Excellence de la part » du Conseil de Luxembourg, pour Monsieur le président [5]), en allant » présentement en cour [6]) » en chargeant celui-ci de « donner aussy à » connoistre que sommes en œuvre pour visiter les coustumes ».

Quatre ans plus tard, on prit enfin une mesure décisive dans ces affaires. La noblesse qui, en 1576 déjà, avait représenté au roi Philippe II un certain nombre de points et d'articles dont elle demandait la confirmation et qui, depuis, avait ajouté plusieurs articles nouveaux, arriva au but qu'elle poursuivait depuis près d'un quart de siècle. Le 4 juillet 1598, le Conseil reçut l'ordre de commettre deux conseil-

1) Jacques, seigneur de Raville et Ansenbourg, chevalier, justicier des nobles et lieutenant du gouverneur.

2) Arch. du Gouv., Registrature du Conseil, G 90. RWP.

3) Probablement Jean-Guillaume Febve, nommé conseiller ordinaire le 10 mars 1587 en remplacement d'Antoine Houst.

4) Ce président est Pierre van der Aa, mort le dernier août 1591.

5) Jean de Hattstein, nommé président le 20 mars 1593.

6) Registrature du Conseil, G 139.

lers de longue robe « pour communicquer bien particulièrement avec » ceulx du siège des nobles sur les faictz y représentez et sur tout ce » qui peult concerner les coustumes du pais au regard des fiefz et biens » dépendans des fiefz, tant au faict des successions ab intestat et aul- » trement que pour les aliénations, cessions, transportz, engaigemens » et généralement tout ce qui peult servir à la droicturière administra- » tion de justice au regard desd. biens, pour selon ce une fois achever de » rédiger lesd. coustumes par escript, en conformité de diverses ordon- » nances précédentes, remectant le surplus à la disposition du droict » commun et à ce moyen le rendre clair et évident, et descharger les » poursuivans des dépens excessifz que bien souvent il convient faire, » quelques fois mal à propos [1]) ».

En conformité de ces ordres, le conseil provincial de Luxembourg, sous la date du 3 novembre 1598, commit le président Jean de Hattstein et les conseillers Febve et Busbach « ou les deulx de vous qui » pourront mieulx vacquer à l'effect susdict, avecq charge de traicter et » communiquer sur les susd. choses avecq lesdits du siège, là et ainsy » que trouverez pour la meilleure direction et advancement desd. affaires » convenir, et en après faire rapport de vostre besoigné [1]) ». Le président lui-même ne prit pas part aux conférences avec les députés du siège des nobles; les deux conseillers, par contre, conférèrent, le 17 janvier 1599, avec plusieurs des gentilshommes députés à cet effet par la noblesse; ce furent le sieur de Raville, justicier des nobles, Gérard von der Horst, conseiller de courte robe, Godefroid d'Eltz, seigneur de Clervaux, Paul de Larochette et Georges de Lellich. Le besoigné des deux conseillers Febve et Busbach vient d'être retrouvé parmi les papiers de Differdange; il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails sur les observations faites de part et d'autre, d'autant plus que la plupart des points et articles dont il s'agissait ne touchaient pas la coutume générale. Seuls les articles 58, 59 et 60 s'y rapportent.

« Finablement, » est-il dit dans ces points et articles, « comme » audit pays de Luxembourg et comté de Chiny se gardent plusieurs et » diverses coustumes y observées pour loix, desquelles dépend le droict » et action des parties playdoyantes, il fault en toutes procédures faire

1) Arch. de Differdange.

» enquêtes et informations particulières desdites coustumes, et ce avecq » sy grandz despens que bonne partie des biens en question y demeure, » notamment quant en matière d'appel il faut faire lesdites informations » par le grand conseil à Malines. A quoi pourroit estre donné remède » en effectuant ce que l'on auroit convenu de pratiquer au temps du » duc d'Albe, asçavoir que toutes les coustumes, usances, droictz, » privilèges desdits pays soyent réduittes et rédigez en un général corps » et volume contenant toutes les usances particulières qui mériteront » estre gardées et observées. Supplient à tant qu'il plaise à Sa Majesté » ordonner que deux du conseil provincial à Luxembourg, deux prélatz, » quatre gentilzhommes et quatre députez des villes puissent vacquer » par ensemble et effectuer ce que dessus, et rédiger toutes les cous- » tumes et usances particulières dudit pays à une généralle, afin que, » leur besoigné vu par commun consentement des Estats et le bon » plaisir de Sa Majesté, soyent par icelle establiz et conformes une fois » pour toutes, pour en toutes occurrences et disputes selon icelles cous- » tumes approuvez soy conduire et reigler tant en jugement que par » dehors, et cesseront beaucoup de disputes et despens superfluz ».

Lors des conférences tenues entre les députés de la noblesse et du Conseil, les premiers « supplient que au conseillier Febve qu'ilz » entendent commis à cest effect, soit ordonné de faire rapport de son » besoigné pour pouvoir rédiger par escript en ung volume les cous- » tumes, droictz et privilèges ».

Le 5 juin 1600, le Conseil adressa au Gouvernement de Bruxelles le besoigné des deux conseillers Febve et Busbach, en y joignant son propre avis [1]). Pour ce qui concerne les coutumes, il s'exprime en ces mots : « Sur le 58ᵉ et 59ᵉ, seroit bien requis d'avoir lesd. coustumes » le plus clairement que faire se pourra par escript, comme ceulx » du Conseil sommes en œuvre pour ce faict, n'ayans trouvé par le » grand nombre des quayers à cest effect envoyez par une partie des » villes et seigneuries de cest province que grandissime confusion, » contraire d'effectz et aultres difficultéz ».

Les points et articles proposés par la noblesse furent approuvés par les archiducs le 22 novembre 1600 ; quant aux coutumes, ils décré-

1) Arch. de Differdange.

tèrent : « Sera escript audit Conseil de Luxembourg, affin d'achever ce » que sur ceste matière leur at esté enchargé doiz pieça et surtout oyr » les députez des Estats et aultres qu'ilz trouveront convenir, pour en- » voyer le tout à Leurs Altezes anx fins icy requis [1]) ».

Le conseiller Febve était à cette époque chargé de la rédaction des coutumes générales, mais il devait être assisté de quelques députés de la noblesse. Dans sa séance du 13 septembre 1601 le siège des nobles désigna à cet effet Jacques de Raville, justicier des nobles, Eustache de Münchausen, seigneur d'Esch, Gérard von der Horst, seigneur de Hamm et conseiller de courte robe, Adrien Waldecker, seigneur de Mittenthal, et Jean d'Ouren, seigneur de Limpach et prévôt de Luxembourg, tout en se plaignant que malgré les ordres de leurs Altesses rien n'a été fait jusqu'ici dans cette affaire dont s'était chargé le conseiller Febve [2]).

Encore la même année, le siège des nobles renouvela ses plaintes; ce fut dans la séance du 24 octobre 1601. « Zum anderen hat man » begert, dass sie dem herrn Febven befehlen sollten, mit den lands- » gebreuchen sein gebür zu thun und in die feder zu bringen, darauf die » regierung antworten lassen, es were eine schwere sache, und man » kunde dasselbig nit also thun, es würde dan ein conferentz mit der » ritterschaft darüber gehalten, zudem hetten viel probsteien und her- » schaften keine gebrauch ingebraucht » [3]).

Les démarches réitérées du siège des nobles et des États n'eurent pas de résultat; rien ne fut fait, du moins il paraît que l'on se contentait de réunir les coutumes particulières, sans que le conseiller Febve eût songé à rédiger les coutumes générales. Aussi les États renouvelèrent-ils leur demande en 1609, dans les articles qu'ils soumirent aux archiducs : « et d'aultant que l'incertitude et diversité des coustumes » qu'on a usé ou bien allégué s'observer au pays, a causé mille procès » et difficultez dont les parties sont tombez en fraiz infiniz à les véri- » fier, sans que pour ce il y ait encor rien de certain estably, ce » qu'ayant reconnu l'on a cy-devant faict ung ramas de coustumes des

1) Coutumes, I 168.
2) Coutumes, II 307.
3) Reg. du siége des nobles, 32, fol. 127.

» villes du pays, n'y ayant toutefois aulcune finale résolution ensuivie.
» Puisque notoirement il y va du bien publicq et que les dites cous-
» tumes avoient esté envoyées icy en court, Voz Altesses Sér. seront
» servies d'y faire adviser, pour réduire les dites coustumes en corps
» formé et à quelque certitude, en commettant à ce aulcuns du conseil
» de Luxembourg pour y besoigner à l'intervention de quelques-ungz
» des ditz Estatz et députéz. »

Il semblerait donc qu'à cette époque, le conseiller Febve étant mort entre temps, le travail avait été abandonné tout à fait. Aussi les archiducs durent-ils faire de nouveau ce qui avait été fait déjà bien des fois; ils ordonnèrent au Conseil, le 30 septembre 1609, « de commettre quel-
» qu'ung d'entre vous qui mieux vacquer y pourra, pour avec celuy que
» les Estatz y joindront, entendre à ce que iceux Estatz nous supplient,
» et après nous en envoyer vostre besoigné avec vostre advis sur les
» points tombans en difficulté, pour y estre par nous disposé ce que
» de raison » [1]).

Ce fut le président du Conseil, Jeau Benninck, qui fut chargé de la rédaction des coutumes générales. Dans son recueil des coutumes du Luxembourg (II 307) M. Leclercq dit déjà que « ce fut le président
» Benninck qui acheva l'œuvre commencée par Febve : c'est du moins
» ce qui paraît résulter des *Antiquariæ disquisitiones* de Guillaume Wilt-
» heim, où nous lisons : Joannes Benninck provincialis concilii præses,
» cuius est labor *Liber consuetudinum patriæ Luxemburgensis* ». M. Ch. Laurent, qui a fait paraître le second supplément au travail de M. Leclercq, semble tirer en doute que Benninck ait fait le travail de rédaction, en émettant l'opinion que peut-être il n'en aurait été que l'éditeur. Un document original, retrouvé naguère aux archives de Differdange, prouve que ce fut bien Benninck qui fut chargé de la rédaction ; à cause de son importance, je vais le transcrire en entier :

« Comme les trois Estatz du pays de Luxembourg ayent ci-devant
» souvent faict instance envers Leurs Altezes et leurs prédécesseurs de
» très-haulte mémoire, de faire pourveoir à ce que les coustumes dud.
» pays fussent rédigées en ordre et certitude, auquel effect, jaçois que
» tant du temps de S. M. Imp. Charles cinquiesme que depuis, on ait

1) Coutumes, II 310.

» ordonné aux villes, prévostez et seigneuries principales d'envoyer par » escript ce qu'ilz tiennent pour coustumes, sans que toutes fois il y ait » jusques à présent rien effectué et que, sur remonstrance faicte de la » part desd. Estatz l'an 1609 sur ce mesme faict, Leurs Altezes ayent » déclaré que ceux du conseil dud. Luxembourg pourroient commectre » quelqu'un de leur collège qui mieux vacquer y pourra, pour mectre » en ordre et faire un recueil distinct desd. coustumes, lesquelles on » entend la plus part estre confusément envoyées par divers cahiers, en » conformité de quoy, sur l'instance des députez desd. Estatz soubs- » criptz faicte par requeste aud. conseil, soit esté à ce faire commis et » dénommé M. le président dud. conseil, messire Jean Benninck, lesd. » députez, afin que tout soit bien une fois effectué, ont prié et prient » led. président bien instamment de prendre l'affaire à cœur et l'ouvrage » à la main avecq la diligence que ses aultres occupations pourront » permectre, afin que le pays jouysse un jour du repos et bien qu'il » attend de la certitude et émologation desd. coustumes dont il fera » le recueil, se doibvant asseurer que lesd. Estatz ne fauldront de » recognoistre honorablement la peine et debvoirs qu'il rendra en ce » faisant. Quoy attendant il aura à gré la somme de huict cent florins » brabant à recevoir des mains du sieur receveur général des aydes, » Gilles Bouvet, auquel lad. somme sera passée en ses comptes de » l'excrescence des aydes parmy quictance et ceste ou double d'icelle. » Faict à Luxembourg le 23e de décembre 1611. *(Signé)* Frère Pierre » Roberti abbé de Munster ; P. E. de Raville marchalle héréditaire, » Gerhard von der Horst her zu Ham, Jehan d'Ouren, F. Dronckman ».

Au bout de cinq ans le travail fut enfin terminé. Le 7 juin 1616 le conseil envoya aux archiducs le cahier des coutumes, ainsi que les formes de procédure tant en actions civiles que criminelles. Benninck a donc réellement travaillé, ce que ses prédécesseurs n'avaient pas fait, et en 1624, presque un siècle après les premières ordonnances de Charles Quint relatives à ce fait, la coutume générale fut enfin publiée.

Tous les procès-verbaux des conférences tenues pour la rédaction des coutumes générales semblent perdus, nulle part, ni à Luxembourg, ni à Bruxelles, on n'a pu en trouver la moindre trace. Cependant un

petit cahier in-folio que j'ai retrouvé aux archives de Differdange et qui est de la main du président Benninck, fait voir, du moins pour quelques détails des coutumes, comment il procédait : prenant un à un les différents articles qui pouvaient entrer dans le texte définitif, il comparait les données des différentes coutumes, pour en tirer le sens général, et avait soin d'indiquer, sans doute pour les conférences nécessaires, les points obscurs ou douteux. C'est là le seul document qui permette de constater, comment Benninck a procédé, aussi crois-je nécessaire d'en donner le texte complet, d'autant plus qu'il n'est pas fort étendu.

Procédures pour payement des debtes par vendition des hypothecques.
A Luxembourg, steylkauf.

Le créditeur voulant procéder à la subhastation de l'hypothecque de sa debte, doibt faire porter l'hypothecque *am steyl uf dem keesmarckt* et faire sçavoir au débiteur de se y trouver pour veoir subhaster et vendre lad. hypothecque. — Luxembourg 39, Beffort 49.[1])

Quæritur, 1° Quelle solennité on use afin qu'on tient l'hypothecque debvoir estre tenue. — Avoir esté porté au *steyl.*

2° Par qui l'insinuation doibt estre faite pour estre tenue pour vallable.

Beffort 24, 25, n'use d'aultre cérémonie que de taxer au créditeur une partie de l'hypothecque à proportion de la debte et despens, le faisant retenir an et jour, et iceluy expiré le créditeur est immis.

Item, 41. — Consdorf, 41.

(Fol. 1 v.) Auquel besoigné comparent deus eschevins, avec le clercq-juré et sergeant de la justice, pardevant lesquels se faict le *steilkauf* publicquement en présence d'ung chascun, prins et amenez deus personnes honnestes pour tesmoingz, en ceste manière que 1° la somme s'exprime pour laquelle la subhastation se faict, et proclamation, pour sçavoir si quelqu'un y veult renchérir et offrir davantage ; 2° se déclare que l'hypothecque doibt demeurer sans estre distraicte quatorze jours, *unverlustich.* — Luxembourg 40, Beffort 40, Constorf 44.

Quæritur, 1° Présupposé qu'il y a certaine solemnité pour porter l'hypothecque en qu'elle soit reputée debvoir estre tenue, avoir esté faite au *steyl*, si de ce besoigné n'est tenu ou doibt estre tenu acte pertinent et formele avec annotation de tout ce qu'est passé, sans sur la fin de la subhastation dresser ung acte général, comme on a veu sovent estre effectué au Conseil, non sans véhémente suspition qu'on n'at procédé ponctuellement, comme le cas de vente des biens immeubles

1) La coutume de Beaufort n'est pas connue, de même que celle de Consdorf mentionnée plus loin.

requiert. 2° Semble la déclaration de lever l'hypothecque 14 jours *unverlustig* superflue pour l'article ensuivant.

(Fol. 2.) Ce fait, est commandé au sergeant de notifier (signifier) ledit besoigné au débiteur et de le proclamer par trois quinzaines aux quatre portes principales de la ville. — Luxembourg 41, Beffort 10, par 4 simples proclamations.

Quæritur, 1° si par attache du billet dudit besoigné ou verbalement tant seulement; 2° si à chascune desdites quinzaines le sergeant ne le doibt signifier au débiteur; 3° si à chaque proclamation le sergeant ne le doibt signifier et relater au clercq-juré pour en tenir acte séparée; 4° si le sergeant ne doibt employer à ces trois proclamations deux tesmoings et iceulx attester aud. clercq-juré, quand le clercq-juré faict l'acte, qu'ilz sont esté présens auxd. proclamations.

(Fol. 2 v.) Lesdictes proclamations faictes et que le créditeur s'ayt présenté chasque quinzaine pardevant la justice, comme dict est (sçavoir 2 eschevins, clercq-juré et sergeant), exposant l'hypothecque en vente pour la somme à luy debue, et que personne ayt renchéry. l'hypothecque demeure audict créditeur comme celuy qui a présenté le plus et le plus offrant. Et l'an et jour révolue se conclut le *steylkauf* sur préalable insinuation au débiteur et les lettres scelléz se dépeschent, et le créditeur est immis et le débiteur mis hors la possession. — Luxembourg, 42.

Quæritur, puisque le créditeur doibt chasque quinzaine comparoir pardevant la justice comme dessus, s'il n'est raisonnable que la relation du sergent en fut aussy faict, comme est observé à l'art. précédent; 2° si le créditeur est absent, à lui faire l'insinuation.

(Fol. 3.) Après la révolution de l'année les plus proches parents ont droict de retraicte. — Luxembourg 43.

Quæritur, de quelle année le text parle, l'année depuis le *steylkauf* conclud ou l'année depuis les proclamations faictes. (Konstorf, art. 24, 25, semble dire l'année après les proclamations faictes.)

(Fol. 3 v.) Pendantes les proclamations et avant que l'immission soit réellement faicte, le débiteur est admis à fournir la somme capitale avec despens, dommages et intérest. — Luxembourg, 44.

(Fol. 7.) *Procédures pour payement des debtes par [vendition des meubles donnés pour gaiges ou meubles prises pour gaiges par le sergeant] prise des meubles du débiteur par forme des gaiges.*

Luxembourg 64, *satis obscure.*

Ung bourgeois voulant procéder pour payement de debte confessée, faict prendre au débiteur par le sergeant petitz gaiges et les porter au justicier ou ung eschevin, les y lessant par trois quinzaines. (Luxembourg, 64; Beffort, 16, une quinzaine; Ansenbourg, 3, idem; Aultes (?), 14 jours; Konstorf, 16.)

Les trois quinzaines expirées et que le créditeur (sic) ne paye, le créditeur faict prendre gaiges complètes, c'est à dire tant de gaiges que leur valeur esgale le

double de la somme debue, lesquelz sont portez au *steyl* et y appréciez par ceux de la justice à intervention d'ung ou plusieurs autres à ce se cognoissans. Ce faict le sergeant signifie au débiteur le pris, afin devant soleil couchant les venir rachapter avec deniers comptans, à faulte de quoy demeurent au créditeur pour en disposer comme de ses propres biens. — Luxembourg, 64; [Beffort, 17, 18]; Konstorf, 17.

Nota que et le créditeurs ont occasion de se plaindre qu'on leurs donne les gaiges en solution, comme prouvent les requestes journalières qu'on reçoipt au Conseil; item le débiteur qu'il n'y a subhastation notifiée pour venir haulcher sur lad. appréciation.

(Fol. 7 v.) Beffort 17 donne au créditeur tant de meubles que porte sa debte et despens de la poursuyte.

Ansembourg 3: la quinzaine expirée après le petit gaige, avant procéder au gaige complet, lequel il ne faict prendre sinon après lad. vente avoir encores donné 14 jours de terme au débiteur.

(Fol. 8.) Les gaiges prises, si le gaigé s'oppose, les gaiges sont rendus parmi caution, et peult le créditeur sur semblable caution faire adjourner le débiteur. — Beffort 38, 39.

Conformément aux ordonnances de Charles-Quint, du duc d'Albe et de Philippe II, les villes et les seigneuries auraient dû envoyer au Conseil de Luxembourg leurs coutumes particulières; nous avons vu que le nombre de ces cahiers, déjà en 1593, dépassait la centaine, et il est bien probable que du moment que Benninck travaillait activement à la rédaction de la coutume générale, le nombre se sera accrû encore. Cependant un petit nombre seulement de ces cahiers a été conservé, la plupart sont restés inconnus, quoiqu'il ne faille nullement désespérer d'en trouver dans la suite.

En effet, quand M. Leclercq commença, en 1867, la publication des coutumes du pays de Luxembourg, il n'en connaissait que seize, celles de Remich, Arlon, Luxembourg, Grevenmacher, Echternach, Oberweis, Ouren, Damvillers, Durbuy, Laroche, Grune, Bohan, Virton, Givet, Houffalize et Saint-Hubert. Au second volume de son recueil, publié en 1869, il put donner encore la coutume de Bertogne; quand, en 1878, il fit imprimer le premier supplément, il ajouta celle de Bastogne, portant ainsi à dix-huit le nombre des coutumes connues. Depuis ce temps notre connaissance des coutumes particulières a fait de très grands progrès. Le second supplément aux coutumes, publié en 1887 par M. Ch. Laurent, ajouta à celles que l'on connaissait déjà, encore les coutumes

d'Anlier, Laroche, Membre, Septfontaines et Ave. A l'heure qu'il est, les coutumes particulières que je connais, sont au nombre de quarante-sept ; plusieurs de celles qui ne sont pas comprises dans les recueils de M. Leclercq et de M. Laurent, sont imprimées dans les « Luxemburger Weistümer » de M. Hardt, mais ont échappé aux recherches des coutumiers belges ; d'autres sont inédites et n'ont été trouvées que dans le courant des dernières années aux archives d'Ansenbourg ou de Differdange.

Voici la liste de toutes les coutumes particulières connues jusqu'à ce jour ; je marque d'un astérisque celles qui, tout en étant imprimées par Hardt, ne sont pas comprises dans le recueil de MM. Leclercq et Laurent, d'un double astérisque celles qui ne sont pas encore imprimées.

1. Anlier, 1546, 25. 1. — Coutumes, III 133.
2. Arlon, 1532. — Coutumes, I 179.
** 3. — 1589, 24. 6. — Copie incomplète aux archives de Differdange.
** 4. Ansenbourg, c. 1570. Coutume dressée pour obéir aux ordres du duc d'Albe. — Archives d'Ansenbourg.
5. Ave, 1633, 29. 7. — Coutumes, III 455.
6. Bastogne, 1531 ? — Coutumes, suppl. 17.
* 7. Berbourg, c. 1589. Coutume envoyée au Conseil en conformité de l'ordre du 17 décembre 1588. — Hardt, 78—82.
8. Bertogne, 1589. — Coutumes, II 331.
* 9. Bettembourg, landmairie, 1594, 1. 12. — Hardt, 105—115.
** 10. Bœvange s. Attert, s. d. (1589 ?) — Livre de justice du dit lieu.
11. Bohan, 1575, 17. 5. — Coutumes, I 309.
* 12. Clémency, justicerie, 1592, 1. 7. — Hardt, 410—420.
13. Damvillers, 1564, 12. 8. — Coutumes, I 264.
14. Durbuy, s. d. — Coutumes, I 274, et suppl. 28.
15. Echternach, 1589. — Coutumes, I 234.
* 16. Eich, 1597, 17. 10. — Hardt, 202.
* 17. Filsdorf, 1601, 22. 8. — Hardt, 264.
** 18. Fischbach, 1584, mai et 9 juin. — Arch. de Differdange.
19. Givet, 1589, 5. 10. — Coutumes, I 318.
20. Grevenmacher, 1589. — Coutumes, I 215.

21. Grune, 1570, 4. 7. — Coutumes, I 299.
** 22. Hollenfels, 1589, 22. 12. — Arch. du Gouv. à Luxembourg.
23. Holler, 1589. — Coutumes, I 259.
* 24. Holtzem, 1673, 22. 4. — Protocole du notaire Naey.
25. Houffalize, s. d. — Coutumes, I 321.
26. Laroche, 1570, 15. 6. — Coutumes, I 290, III 139.
27. — 1586? 7. 8. — Coutumes, III 144. — La date est certainement inexacte, il faut lire 1589.
** 28. Lintgen, landmairie, 1578, 7. 4. — Arch. soc. hist. Luxembourg.
29. Luxembourg, 1588, ou plutôt 1589. — Coutumes, I 200. Des copies s'en trouvent aux archives du Gouvernement, de la ville de Luxembourg et d'Ansenbourg, celle-ci étant la plus exacte et la plus complète; elle ajoute à l'article 45 qui est le dernier du texte de Leclercq, encore les mots : *alles edoch ohne nachteil der in einer oder ander oder ander ehe erzielten kinder*, ainsi que les articles 47 et 48 qui sont encore inédits.
30. Membre, 1612, 15. 6. — Coutumes, III 165.
** 31. Merl, 1616, 19. 9. — Arch. soc. hist. Luxembourg.
* 32. Mertert, 1589. — Hardt, 525.
** 33. Montmédy, 1589, 15 juillet. — Arch. soc. hist. Luxembourg et arch. de Differdange.
34. Muno, 1698. — Coutumes, I 392.
** 35. Oberwampach, 1611. — Arch. soc. hist. Luxembourg.
36. Oberweis, s. d. — Coutumes, I 241.
37. Ouren. 1589, 18. 7. — Coutumes, I 253.
38. Remich, 1462, 15. 11. — Coutumes, I 106.
39. Saint-Hubert, 1662—1686. — Coutumes, I 338.
* 40. Sandweiler, landmairie, 1604, 13. 2. — Hardt, 628.
** 41. Septfontaines, 1570, 10. 7. — Arch. d'Ansenbourg.
42. — 1589. — Coutumes, III 169.
* 43. Steinsel, 1616. — Hardt, 689.
44. Virton, 1589. — Coutumes, I 314.
* 45. Saint-Vith, 1590, 22. 1. — Hardt, 626.
46. Wiltz, 1570, 8. 6. — Coutumes, III 84.

** 47. — 1589, 6. 12. — Arch. soc. hist. Luxembourg.

Nous sommes, comme on voit, bien loin encore des cent cahiers de coutumes dont disposait le Conseil de Luxembourg à la fin du seizième siècle, mais nous avons d'un autre côté dépassé de beaucoup les seize coutumes, connues en 1867.

Les archives de Differdange renferment en outre plusieurs autres documents qui sont tout à fait de nature à augmenter nos connaissances de l'ancien droit coutumier luxembourgeois : des records sur certains points des coutumes, des avis d'avocats, des enquêtes, des sentences du Conseil. Toutes ces pièces n'ont pas une valeur égale, beaucoup d'elles cependant mériteraient d'être comprises dans un nouveau supplément aux coutumes du Luxembourg publiées par MM. Leclercq et Ch. Laurent. Voici la liste de ces documents dans l'ordre chronologique :

1. — 1289. Affranchissement de Mondorf, Puttelange et Elvange, conservé en traduction allemande du commencement du dix-septième siècle.

2. — 1359, 27 juin. Ivoix. Le duc Wenceslas renouvelle l'affranchissement de Laneufville, mairie de Rondu. — Copie.

3. — 1505, 9 janvier. Sentence du Conseil de Luxembourg entre le justicier de Clémency et la justice des quatre francs villages (Clémency, les deux Charage, Linger et Petange), touchant les causes jugées selon la loi de Beaumont. — Copie.

4. — 1526, octobre. Sentence du conseil de Luxembourg dans une affaire entre les communs habitants de Bettembourg et le sous-prévôt de Luxembourg, fixant les dimensions des fours que les premiers ont dans leurs maisons pour la cuisson des gâteaux. — Copie.

5. — 1532, 4 mai. Arlon. Sentence du conseil de Luxembourg entre le seigneur de Blé et les habitants de ce lieu affranchis à la loi de Beaumont, au sujet du moulin banal de Hamawé; ces derniers sont condamnés « à faire la force et charroy du moulin de question, ensemble d'y fournir le bois de leurs aisances ». — Copie.

6. — 1533, 23 janvier. Luxembourg. Sentence du conseil, condamnant la justice et les habitants de Diekirch à faire les corvées nécessaires pour le moulin banal. — Copie.

7. — 1576, 30 juin. Attestation de la haute cour de Durbuy, por-

tant que, si quelqu'un construit une maison sur son héritage, il lui est permis de clore les terrains voisins qui lui appartiennent. — Copie.

8. — 1581, 23 novembre. Record de la justice de Beaumont en Argonne, donné à ceux de Differdange sur quelques points de la loi de Beaumont: engagères, entretien des fours et des moulins banaux, droit des justices de prendre les mesures nécessaires pour la conservation de leurs droits et aisances. — Copie.

9. — 1589, 17 mars. Luxembourg. Sentence du conseil entre l'abbaye S. Claire d'Echternach et les communs habitants de Lauterborn, au sujet des bois communaux. — Copie.

10. — 1589, juillet. « L'arche alias la loy de Beaulmont, escripte et copiée l'an 1589 au mois de julet », en 160 articles, plus 16 articles de « sentences et délibérations sur la loy de Beaulmont ». C'est la copie envoyée au conseil de Luxembourg par la ville de Montmedy, pour servir à la rédaction de la coutume générale; elle diffère de toutes celles qui ont été publiées jusqu'ici, et mériterait d'être publiée en entier, d'autant plus qu'elle rectifie une infinité d'erreurs qui se sont glissées dans les autres manuscrits, notamment dans celui publié par M. Bonvalot.

11. — 1590, 10 juillet. Luxembourg. Déclaration de douze nobles sur quelques points de la coutume. — Copie.

12. — 1593, 23 décembre. Luxembourg. Avis de trois avocats; succession en ligne collatérale. — Copie.

13. — 1596, 22 mars. Luxembourg. Avis de trois avocats sur les droits qui appartiennent à un seigneur foncier et moyen. — Copie.

14. — 1597, 6 octobre. Luxembourg. Avis d'avocats? sur la question de savoir si le droit d'aînesse et le vol du chapon s'appliquent aussi aux biens féodaux sis en pays étranger. — Copie.

15. — 1598, premier juillet. Luxembourg. Ordonnance du conseil rendue sous forme de sentence par laquelle il ordonne à toutes les hautes justices d'envoyer au conseil les procès criminels, pour que celui-ci désigne les aviseurs, et de se conformer strictement aux ordonnances de 1563, 1573 et 1591 touchant les procès de sorcellerie, et défend aux avocats de donner avis dans de tels procès. — Copie.

16. — (1598, août). Requête du siège des nobles au conseil,

demandant interprétation et explication de l'ordonnance qui précède, par laquelle les nobles disent être lésés dans leurs droits. — Copie.

17. — 1598, 4 juillet. Bruxelles. Ordre donné au conseil de Luxembourg de commettre deux conseillers de longue robe, pour conférer avec ceux du siège des nobles sur les points et articles représentés par ceux-ci, pour selon ce achever enfin la rédaction des coutumes. — Copie.

18. — 1598, 3 novembre. Luxembourg. Le conseil charge le président Hattstein et les conseillers Febve et Busbach de conférer avec le siège des nobles sur les points et articles représentés par ceux-ci. — Original.

19. — (1599, mars et août). Besoigné des conseillers Febve et Busbach sur leur conférence avec les députés du siège des nobles. — Copie.

20. — 1600, 5 juin. Luxembourg. Avis du conseil sur le besoigné qui précède et les points proposés par la noblesse. — Copie.

21. — (1600, après le 5 juin). Avis du conseil de Luxembourg : vente à des étrangers des fiefs sis sur les frontières ; transports à faire devant le siège des nobles, dénombrements. — Copie.

22. — 1600, 9 août. Luxembourg. Avis de deux avocats sur la dîme novale. — Copie.

23. — 1602, 2 juillet. Avis d'avocats sur la coutume suivie en Lorraine quant aux enclos. — Copie.

24. — 1603, 30 mai. Luxembourg. Avis de trois avocats sur la manière de faire passer à un étranger des biens nobles. — Original.

25. — 1605, 28 mars. Ell. Déclaration de deux gentilshommes sur la coutume suivie pour le partage des maisons nobles. — Original.

26. — 1606, 11 juillet. Louette S. Denis. Déclaration du doyen de Graide sur les charges qui incombent aux propriétaires de la grosse dîme. — Copie.

27. — 1608, 22 octobre. Fragment d'une enquête sur la coutume suivie quant à la succession des biens nobles ; ce sont des gentilshommes, des avocats et le greffier du siège des nobles qui sont appelés à déposer.

28. — 1609, 10 juin. Malines. Avis de deux avocats ; engagère ou vente. — Original.

29. — 1609, 21 juillet. Luxembourg. Déposition de plusieurs nobles portant que la noblesse peut librement disposer, par testament ou par donation, des meubles ou des choses réputées pour meubles. — Copie.

30. — 1611, 23 décembre. Les députés des trois Etats accordent 800 florins au président Jean Benninck, chargé de la rédaction des coutumes générales. — Original.

31. — 1612, 28 octobre. Malines. Avis de quatre avocats sur la question de savoir si une rente doit être continuée en les mêmes espèces qu'il était convenu, « nonobstant que ces espèces de monnaie auroient été rehaussées ». — Copie.

32. — 1613, 23 septembre. Luxembourg. Avis de trois avocats, portant que la commission de receveur ou d'admodiateur d'une seigneurie expire avec la vente de celle-ci. — Copie.

33. — 1614, 2 mai. Luxembourg. Enquête sur la coutume suivie à Luxembourg en matière de succession. — Copie et partie de la minute.

34. — 1614, 30 mai. Luxembourg. Avis sur la part des sartages qui revient au seigneur haut-justicier. — Copie.

35. — 1614, 7 juin. Luxembourg. Enquête sur un point de la coutume de la ville de Luxembourg en matière de succession. — Copie et original incomplet.

36. — 1615, 27 mars. Luxembourg. Sentence du conseil entre Frédéric de Stein, suppl., et Nicolas Dhame, clerc-juré de Larochette, et consorts, ajournés, déclarant qu'il n'a pas été permis à ceux-ci d'envoyer le sergent de la justice de Larochette dans la maison du suppliant à Heffingen, et leur défendant d'en agir de même à l'avenir. — Copie.

37. — 1616, 18 mai. Luxembourg. Avis du docteur Bock sur le montant du « gerichtsrecht oder banckgeld » dû aux justices subalternes. — Copie.

38. — 1616, 9 août. Luxembourg. Avis de l'avocat E. Bock au sujet d'intérêts arriérés depuis 17 ans, dont le payement est exigé maintenant. — Copie.

39. — 1616, 22 août. Luxembourg. Avis de sept avocats sur la même question. — Original.

40. — 1618, 23 janvier. Déclaration de la justice de Tavigny sur la coutume suivie quant aux danses le jour de la dédicace : permission

du seigneur requise à cet effet ; à qui appartient la première danse ; en cas de mort du seigneur ou de la dame les danses n'ont pas lieu. — Copie.

41. — 1618, 23 janvier. Déclaration de Claude de Manteville, seigneur de Villers le Rond et de Pouilly, sur la même coutume. — Copie.

42. — 1618, 23 janvier. Déclaration de la justice de Mabompré sur la même coutume. — Copie.

43. — 1618, 24 janvier. Déclaration de N. du Chanoy et de . . . d'Arimont, seigneurs de Vance et de Chantemelle, sur la même coutume. — Copie.

44. — 1618, 24 janvier. Déclaration de la justice de Villers devant Orval sur la même coutume. — Copie.

45. — 1618, 26 janvier. Déclaration de la justice d'Afflance sur la même coutume. — Copie.

46. — 1618, 29 janvier. Déclaration de la justice de Montquintin sur la même coutume. — Copie.

47. — 1618, 6 février. Déclaration de la justice de Tintigny sur la même coutume. — Copie.

48. — 1618, 6 février. Déclaration d'Olivier Le Veneur, capitaine et prévôt d'Herbeumont, sur la même coutume. — Copie.

49. — 1618, 7 février. Attestation de la justice de Sainte-Marie sur la même coutume. — Copie.

50. — 1618, 14 février. Attestation de la justice de Ruette-la-Grande sur la même coutume. — Copie.

51. — 1618, 8 août. Record de la cour d'Ay sur la coutume locale touchant les enclos. — Copie.

52. — 1618, 9 août. Record de la justice de Wyompont sur la même coutume. — Copie.

53. — 1618, 13 août. Record de la cour de Hampteau sur la même coutume. — Copie.

54. — 1618, 2 novembre. Harinsart. La justice de Villers sur Semois déclare que ce village, Harinsart et Orchinfaing sont nuement à la loi de Beaumont. — Copie.

55. — 1619, 11 juin. Luxembourg. Pierre-Ernest de Raville atteste

qu'au siège des nobles sont admis seulement les anciens nobles et que les ennoblis et les francs-bourgeois sont exclus. — Copie.

56. — c. 1620. Avis sur quelques questions touchant les moulins bannaux, tiré du *liber notularum* du vieux docteur Bock. — Copie.

57. — 1620, 21 juillet. Décret du conseil de Luxembourg, ordonnant communication de la requête du procureur-général, L. de la Neuveforge, et défense de continuer les coupes qu'il peut avoir faites contre les ordonnances, à Pierre-Ernest de Raville, chevalier, seigneur d'Ansenbourg, Septfontaines, Kœrich, Meilburg, etc., justicier des nobles, conseiller de courte robe, prévôt à Arlon, qui a « commencé et continue » à faire couper sa part des bois de haulte-fustaye chesnes en la sei» gneurie dudit Meilburg, les mectant à blanc estoc et en changeant » entièrement la nature, ce qui n'est pas permis au vassal sans le gré » du seigneur. » — Original.

58. — 1620, 21 juillet. Décret du conseil de Luxembourg rendu sur requête du procureur-général contre Jean-Bernard de Gondersdorf, seigneur de Diestorf en partie, qui a commencé depuis quelques années à couper à blanc estoc « grande quantité de bois de haulte-fleure à » blanc estoc, gisans entre Thionville et Diesdorf, dépendans de lad. » seigneurie ». Le procureur-général requiert la saisie de tous les arbres coupés et la défense de continuer les coupes, ce qui est décrété avec ajournement. — Original.

59. — 1620, septembre. Extrait d'un avis des avocats Wiltz et Wiltheim sur la coutume en matière de succession mobilière. — Copie.

60. — 1622, 23 septembre. Luxembourg. Avis des avocats R. Bergerot et A.-H. Nundorf sur la procédure à suivre dans le cas qu'un vassal ne veut pas relever son fief. — Original.

61. — 1623, 29 avril. Record des jurés de Chiny sur un point de la coutume locale touchant les enclos. — Original.

62. — 1623, 5 mai. Record de la justice de Neufchâteau sur la même coutume. — Original.

63. — 1623, 7 septembre. Luxembourg. Avis des avocats R. Bergerot et R. Didier sur la dîme des terrains où l'on exploite les minerais. — Copie.

64. — (1624.) « Résolution du Conseil sur ce que les francz

» hommes se veuillent dire gentilz nobles, se servans d'attestation des » sièges prévostaux et aultres. » — Copie.

66. — 1624, 25 octobre. Luxembourg. Attestation de 21 assesseurs du siège des nobles sur la succession des filles nobles et sur l'entrée au siège des nobles du comté de Chiny. — Copie.

67. — 1626, 7 et 15 juin. Enquête touchant l'usage suivi à Dalheim et à Filsdorf quant à la vaine-pâture sur les champs sis au milieu des prairies et à la largeur des chemins. — Minute.

68. — 1629, 5 janvier. Luxembourg. Avis non signé sur la succession des nobles. — Copie.

69. — 1633, 22 mars. Luxembourg. Avis des avocats R. Herman, H. Mathelin et J. Wiltheim sur le droit d'aînesse. — Copie.

70. — 1642, 14 décembre. Luxembourg. Règlement pour la procédure en première instance donné à la prévôté d'Arlon. — Copie.

71. — 1644, 15 octobre. Luxembourg. Sentence du Conseil touchant la franchise des francs hommes. — Copie.

72. — 1655, 17 août. Malines. Avis portant que nulle sentence ne donne réalisation ni adhéritance. — Copie.

73. — 1656, 26 avril. Luxembourg. Avis de l'avocat J. Uttinger, touchant la dîme des agneaux. — Original.

74. — 1659, 18 janvier. Luxembourg. Sentence du Conseil touchant les charges publiques à supporter par les biens nobles. — Original.

75. — 1660, 26 mai. Luxembourg. Avis des avocats A. de Laittres, Scholtus et Pouillon sur la répartition des aides. — Copie.

76. — 1660, 22 juillet. Arlon. Lettre du doyen A. Rumbling à Antoine Blanchart, indiquant les obligations des décimateurs. — Original.

77. — 1663, 23 novembre. Luxembourg. Déclaration du doyen de Luxembourg portant que les décimateurs sont obligés à la réparation des églises paroissiales. — Copie.

78. — 1664, 3 janvier. Ortho. Avis du doyen de Bastogne, portant que les paroissiens sont obligés à la construction de toutes les murailles des églises paroissiales. — Copie.

79. — 1670, 15 juin. Note sur les devoirs du curé, des décimateurs et des paroissiens quant à l'église paroissiale. — Copie.

80. — 1675, 7 décembre. Bastogne. Déclaration du doyen de Bastogne, touchant les maisons curiales. — Copie.

81. — 1679, 19 août. Dodenbourg. Déclaration du mayeur et de deux échevins de la seigneurie de Brouch au sujet du droit d'abrocage. — Copie.

82. — 1679, 19 août. Déclaration des justices des seigneuries de Brouch et de Dodenbourg sur le même droit. — Copie.

83. — 1679, 21 août. Kayl. Déclaration de la justice de la seigneurie de Kayl sur le même droit. — Copie.

84. — 1679. 1er septembre. Clerf. Déclaration de la justice de Clervaux sur le même droit. — Copie.

85. — 1679, 9 octobre. Luxembourg. Déclaration de . . . . de Baillet, seigneur de la Tour, au sujet du droit de banvin ou de taverne. — Original.

86. — 1679, 17 novembre. Vianden. Déclaration de la justice de Vianden au sujet du banvin. — Original.

87. — 1680, 12 septembre. Luxembourg. Avis de trois avocats sur la question de savoir si les bourgeois de Berbourg sont tenus de payer le foudre de banvin mis en vente par la dame de Linden et non consommé dans le délai prévu par le record de justice. — Original.

88. — 1682, 16 novembre. Bastogne. Déclaration du doyen de Bastogne, portant que les paroissiens sont obligés de fournir la maison curiale. — Copie.

89. — 1685, 20 septembre. Record de la justice de Habay-la-Neuve sur les *bouviers*. — Copie.

90. — 1690, 19 juillet. Trèves. Attestation de Jean-Théodore Meylbaum, bailli de S. Maximin, portant que l'emploi d'un notaire n'est pas requis pour les actes entre les abbés et les séculiers. — Original.

91. — 1690, 16 août. Luxembourg. Attestation, sur le même objet, des notaires Gerber, M. Feltz, N. Alberti et Bassompierre. — Original.

92. — 1699, 20 janvier. Luxembourg. Avis des avocats J. Pouillon, Prinet, Habotte et Renardy et du procureur-général Lanser, portant que la réhabilitation et restitution de noblesse n'est pas requise dans le Luxembourg. — Copie.

93. — 1705, 22 octobre. Luxembourg. Certificat des États, portant que les nobles du comté de Namur domiciliés dans le duché de Luxem-

bourg y jouissent de la même exemption de subsides que ceux du Luxembourg. — Copie.

94. — 1713, 10 novembre. Luxembourg. Avis de 14 avocats sur la revente d'un bien vendu, sans que, lors de la première vente, le transport en ait été fait. — Copie.

95. — 1735, 22 février. Etalle. Déclaration du lieutenant prévôt, des féodaux et du clerc-juré de la prévôté d'Étalle sur l'usage suivi dans la prévôté quant aux porcs gagés dans les enclos. — Original.

* *
*

Les archives de Differdange sont, comme on voit, d'une très grande importance pour ce qui concerne l'histoire de la noblesse luxembourgeoise, des seigneuries et de l'ancien droit coutumier, elles le sont non moins pour ce qui concerne l'histoire de la civilisation, de l'agriculture, du commerce et même de l'industrie par le grand nombre de comptes détaillés que nous y avons retrouvés : comptes surtout de Berbourg, Soleuvre et Differdange, retraçant jusque dans les plus petits détails les revenus et les dépenses, marquant avec une grande précision les rentes et les corvées dues par les différentes voueries qui dépendaient de ces seigneuries. D'autres documents non moins nombreux indiquent la contenance de ces voueries et les terres qui dépendaient immédiatement des seigneuries ; l'étude de tous ces documents, combinés avec celle des records, fera connaître la situation de nos paysans et disparaître bien des erreurs et bon nombre de fausses appréciations.

Il n'y a pas, pour ainsi dire, un seul côté de notre histoire qui ne soit illustré par les archives de Differdange, qu'il s'agisse de l'histoire de nos familles ou de nos seigneuries, des paysans ou des bourgeois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce ; mais l'histoire politique de Luxembourg, elle aussi, en retirera un grand profit. Nous y retrouvons en effet mainte pièce officielle, distraite autrefois des archives du Conseil provincial ou de celles des États, concernant les affaires politiques de l'époque. D'autres renseignements des plus intéressants sont fournis par la chronique d'Antoine Blanchart, encore inédite, mais que je compte pouvoir publier prochainement, et le grand travail con-

sacré à l'histoire du Luxembourg par Sébastien-François de Blanchart. Cet ouvrage surtout, dont feu notre savant président, M. le chanoine Peters, a publié une partie, celle qui concerne les événements du 17e et du 18e siècle, renferme un grand nombre de données très intéressantes, en grande partie inconnues jusqu'à nos jours.

L'archéologie même retirera un grand profit de l'étude des archives de Differdange, notamment de celle de l'histoire que je viens de mentionner, puisque Blanchart y indique les médailles romaines qu'il possédait et qu'il a soin d'y ajouter l'endroit où elles furent trouvées, et qu'enfin il cite bon nombre de trouvailles d'antiquités faites de son temps. J'ai même trouvé, en nos archives, des documents excessivement précieux et que certes on n'aurait jamais songé à retrouver : les dessins, en partie illuminés, des tombeaux de quelques-uns de nos souverains enterrés autrefois dans l'abbaye de Clairefontaine.

Les archives de Differdange constituent, par conséquent, une source historique des plus abondantes et qui ne sera pas épuisée de sitôt.

Comme j'ai indiqué au commencement de mon rapport, l'étude que j'ai cru devoir faire des archives de Differdange, très sommaire, quoi qu'elle paraisse assez étendue, m'empêche de décrire les autres acquisitions dont nos collections se sont enrichies dans les derniers temps. Je ne pourrai que citer les principales : le mobilier d'une tombe préhistorique, trouvé près de Niederdonven et qui nous fut cédée par l'entremise bienveillante de M. Mersch, l'aimable commissaire de district de Grevenmacher ; des haches en pierre et en silex, trouvées un peu partout ; des médailles romaines, en petit nombre, il est vrai, mais intéressantes, et surtout une quarantaine de statuettes en terre cuite des derniers temps de l'époque romaine, sans compter une centaine de fragments d'autres statuettes semblables. La description de tous ces objets, et de quantité d'autres, moins intéressants peut-être, mais cependant importants pour notre histoire, m'aurait mené tellement loin que mon rapport aurait dû prendre les dimensions d'un volume.

Cependant j'ai cru devoir ajouter le catalogue d'une collection ethnographique, formée dans l'intérieur de l'Afrique par le capitaine Spring, offerte par celui-ci à Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc de Luxembourg et dont notre auguste Souverain à bien voulu faire cadeau

à notre musée. Cette collection formera, j'en suis persuadé, le premier commencement d'un petit musée éthnographique qui certainement grandira avec le temps et qui, s'il ne peut jamais acquérir l'impoitance qu'ont les autres séries de nos collections, ne manquera pas néanmoins d'attirer l'attention des visiteurs.

* *
*

Catalogue descriptif de la collection éthnographique Spring, donnée au musée par S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc de Luxembourg.

1. — Lance du pays des Romas, rive S.-O. du Victoria-Njanza, longue de 1,325 m. La pointe a la forme d'une feuille très élégante, à nervure médiane assez prononcée, longue de 41,5 cm. La douille, longue de 14 cm., est ornée aux deux extrémités de trois raies creuses qui en font le tour. Le pied en fer, long de 27,3 cm. et orné à l'endroit où il s'adapte au bois de la même manière que la douille, est aplati sur presque toute sa longueur.

2. — Lance des Massais, longue de 1,81 m. Le fer se compose d'une douille longue de 10 cm., et de la pointe en forme de feuille se rétrécissant depuis la douille, où elle a sa plus grande largeur (8,7 cm.) et longue de 64 cm. Le bois, visible seulement sur une longueur de 45 cm., se termine par un pied de fer très massif, long de 61 cm.; audessus du pied de fer un anneau de cuivre.

3. — Lance des Massais, longue de 1,98 m., en tout semblable aux numéros 2 et 24. La douille de la pointe est longue de 11 cm., la pointe en forme de feuille à nervure médiane fort prononcée est longue de 73 cm. et large de 8,3 cm. Le bois, visible sur une longueur de 17,8 cm., se termine par un pied de forme carrée long de 117,8 cm.

4. — Lance des Wanjamwesis, ancienne façon, longue de 1,51 cm. Le fer, long de 46,5 cm., se termine par une pointe en forme de feuille, longue de 32 cm. et large de 3,7 cm.; sous la pointe un ornement formé par des creux tournant comme ceux d'une vis. Le pied en fer, carré sous la douille et un peu élargi à l'extrémité, mesure 30 cm.

5. — Lance du lac Tanganika, longue de 1,68 m. Le fer, à douille ouverte d'un côté (pour mieux le retenir, le bout du bois est à l'inté-

rieur enroulé d'une mince courroie de cuir) est long de 21,5 cm., dont la pointe, en forme de feuille assez large et à nervure médiane fort prononcée, a une longueur de 13,3 cm. sur une largeur de 3,5 cm. Le pied en fer, de forme carrée au-dessous de la douille, est long de 19 cm.

6. — Lance en fer d'Ugogo, d'une seule pièce, longue de 1,42 m. La pointe, longue de 0,25 m., est en forme de feuillée allongée; la partie postérieure du fer est travaillée en carré.

7. — Lance d'Ugogo, longue de 1,49 m. Le fer, long de 32 cm., dont 20 cm. pour la pointe en forme de feuille effilée, large de 2,8 cm., est, sans douille, fiché dans le bois dans lequel il est retenu par une gaine de cuir cousue d'une longueur de 15 cm. Le pied, arrondi et en douille, est long de 20,8 cm.

Prise sur l'ennemi lors de l'attaque de l'expédition du capitaine Spring dans la forêt de Muhalé.

8. — Lance des Massais, extrêmement lourde et forte, longue de 1,944 m. Le fer mesure 84,4 cm., dont pour la pointe 72 cm.; celle-ci a sa plus grande largeur, 8,2 cm., à 5 cm. au-dessus de sa naissance et s'amincit alors peu à peu, à 5 cm. du bout elle a encore une largeur de 3 cm. Le fer à douille est affermi dans le bois par un fil de cuivre rouge. Le bois n'est visible que sur une longueur de 25 cm. Le pied, à douille et équarri, est long de 87 cm.

9. — Canne d'Uganda, en bois jaunâtre, longue de 1,30 m.

10. — Javelot des Wahahas, long de 1,11. Le fer, enfoncé dans le bois et y retenu par une garniture de fil de cuivre, est long de 26 cm., dont 11 pour la pointe large de 1,8 cm. Le bois est entouré en deux endroits d'un fil de cuivre enroulé, et orné à son extrémité inférieure d'une espèce de bouton du même métal.

11. — Lance de Kageja, longue de 1,55 m. Le fer est long de 0,41 m., en forme de feuille longue de 0,23 m. et large de 0,04 m. La partie inférieure du bois se termine par un anneau de fer.

12. — Lance d'Ugogo, longue de 1,48 m. Le fer, sans douille, fiché dans le bois, se termine par une pointe en forme de feuille, large de 3,6 cm. et longue de 19 cm. Le pied, long de 24 cm., affecte la forme carrée, aplatie un peu à l'extrémité inférieure.

13. — Lance des environs du lac Tanganika, longue de 1,24 cm,

Le fer, enfoncé dans le bois, est long de 30 cm., dont 20 cm. pour la pointe large de 2¹/₂ cm. Le bout inférieur du bois est entouré d'une petite bande en fer enroulée.

14. — Lance d'Ulima, longue de 1,44 m. La pointe, en forme de feuille très effilée et à médiane saillante de 0,3 mm., est longue de 29 cm., large de 3 cm.; la douille, longue de 22,5 cm., est ornée à son extrémité supérieure, là où elle s'élargit pour former la pointe, de sept anneaux creusés dans le fer. Le pied est long de 45 cm.

15. — Lance des Wanjamwesis, façon moderne, longue de 1,36 cm. Le fer, à douille, est long de 46,3 cm., dont 34 pour la pointe large de 4,3 cm. Le pied de la lance, en fer et à douille, a une longueur de 17 cm.

16. — Lance des Wahéhés, longue de 134,7 cm. Le fer fiché dans le bois et y retenu par un fil de cuivre rouge, est long de 30 cm., dont la pointe en forme de feuille a 10 cm. avec une largeur de 2 cm. Le bout inférieur du bois est entouré de fil de fer très serré sur une hauteur de 13,2 cm.

17. — Lance des Wanjamwesis, façon moderne, longue de 1,47 m. Fer à douille long de 41 cm., dont 26 pour la pointe large de 3,5 cm. Pied en fer à douille, de forme équarrie, long de 19,5 cm.

18. — Lance d'Ulima, longue de 1,60 cm. Le fer, orné à sa naissance de plusieurs cercles saillants, est enfoncé dans le bois; il mesure 42 cm., dont 38 pour la pointe large de 3,7 cm. Pas de pied en fer.

19. — Lance pour la chasse à l'éléphant, longue de 1,27 m. Le fer, fiché dans le bois, est long de 68 cm., dont 20 pour la pointe en forme de feuille. Le bois se termine en bas par un cône à base large de 4,7 cm. — Ces lances sont placées sur les arbres, sur les passages des éléphants, et aménagées de manière à être tirées lorsqu'un animal touche la corde ou la courroie qui du sol est relié à l'arc.

20. — Lance des Wagogos, ancienne façon, longue de 1,455 m. Le fer, enfoncé dans le bois, mesure 52 cm., dont 22 pour la pointe large de 3 cm. Le bois devient plus gros à l'extrémité inférieure, où il a un diamètre de 3,2 cm., tandis qu'ailleurs il n'en a que un et demi.

21. — Lance des Wagogos, ancienne façon, longue de 1,325 m. Le fer, enfoncé dans le bois, est très court; il ne mesure que 25 cm.,

dont 19 pour la pointe large de 3,4 cm. Le bois, sans pied en fer, devient un peu plus gros vers son extrémité inférieure ; une partie en est entourée d'un fil de fer sur une hauteur de 5 cm.

22. — Lance des Neras, longue de 1,59 m. Le fer, en forme de feuille allongée, est long de 0,52 m. ; la pointe a 0,82 m. de long et 0,033 m. de large. Le pied est formé par un fer élargi en bas, long de 0,25 m.

23. — Lance des Wasibas (rive occidentale du lac Victoria). Le fer manque. Le bois, y compris le pied en fer de 20,8 cm. de longueur, mesure 2,17 m.

24. — Lance des Massais, longue de 1,97 m. Le fer est semblable à celui du n° 2, se composant d'une douille longue de 9,4 cm. et d'une pointe longue de 79,2 cm., et large de 8 cm. ; la nervure médiane de la feuille est très prononcée. Le bois, visible seulement sur 15 cm., se termine par un fer carré sur presque toute sa longueur, laquelle est de 0,95 m.

25. — Lance de la rive N.-O. du lac Tanganika, longue de 1,62 cm. Le fer, à douille, très bien travaillé, long de 24,8 cm., se termine par une pointe longue de 17 et large de 3,2 cm., en forme de feuille dont la nervure médiane fait une saillie fort prononcée. Le bois est entouré, sur la moitié à peu près de sa longueur, d'un fil de fer ou de cuivre. Le pied en fer, à douille, est long de 22 cm.

26. — Lance des Watusis, longue de 1,595 m. Le fer se compose d'une douille longue de 10,5 cm. et d'une pointe en forme de feuille large de 5,2 cm. et longue de 30 cm. Des deux côtés la nervure médiane de la feuille est représentée par une saillie de 2 mm. Le bois se termine à son extrémité inférieure par un pied en fer pointu, long de 31,5 cm.

27. — Arc de Nera, dont l'un des bouts porte un petit ornement en fer.

28. — Arc de l'île Ukerewe, don du sultan Lukonge. Le bois est entouré en partie d'un mince fil de cuivre rouge ; un des bouts est muni d'une corne, celle de l'autre bout semble manquer.

29. — Arc d'Usukuma.

30. — Casse-tête d'Ugogo, en bois, long de 81 cm. Le gros bout imite grossièrement un poing fermé dont le pouce ferait saillie en avant. Le manche est orné de lignes entrecroisées, légèrement entaillées.

31. — Quatre flèches des peuples nains.

32. — Carquois d'Ugogo, avec cinq flèches. En bois creusé de main d'homme, long de 42 cm., il est garni en bas d'un morceau de peau à poils noirs, en haut d'un morceau de cuir à peine tanné, à poils blancs. A la partie supérieure pend une mince lanière de peau enroulée et un morceau de bois informe, portant d'un côté cinq, de l'autre quatre entailles faites en partie au moyen du couteau, en partie au moyen d'un fer chauffé. — Les cinq flèches sont longues de 84, resp. 69½, 80, 77½ et 80 cm. Le fer de la première est long de 11,7 cm. et large de 1,8 cm.; celui de la seconde long de 11 et large de un centimètre; celui de la troisième, long de 6 cm., est pourvu de chaque côté d'un grand crochet, dont les parties extrêmes sont distantes de 2,5 cm.; dans la quatrième flèche la pointe est longue de 6,8 cm. et large de 1,7 cm., le fer sous la pointe est garni des deux côtés de deux crochets très pointus qui s'écartent de la tige de 3 mm. A la cinquième flèche, garnie de même de quatre crochets, la pointe est longue de 7½ cm. et large de un et demi.

33. — Six flèches des Neras.

34. — Carquois de Kisoria, rive S.-E. du Victoria. Long de 99,5 cm., il est formé d'un tube presque circulaire en bois creux naturellement, fermé aux deux extrémités par une peau faisant couvercle, cependant le couvercle supérieur seul est mobile. Le carquois est entouré de quatre anneaux formés de minces lanières de cuir tressées; une autre lanière, lisse, qui retient le couvercle supérieur, passe sous ces anneaux et est attachée au bord du couvercle inférieur.

35. — Six flèches empoisonnées des chasseurs d'éléphants.

36. — Huit flèches des Wasukumas et des Wanjamnezis.

37. — Douze flèches d'Usagara.

38. — Huit flèches des Wagogos.

39. — Six flèches pour la chasse aux oiseaux.

40. — Couteau du pays Sumali, long de 38 cm. La lame, longue de 22,3 cm., est large de 5,8 cm. et ne devient plus étroite qu'à 9 cm. de la pointe. La poignée, en corne polie, se termine par un ornement en fer, imitant assez bien un gland placé entre deux créneaux. Le fourreau, en cuir parcheminé, rude d'un côté, est légèrement orné de

l'autre ; il est cousu à une ceinture en cuir rouge se fermant par une boucle en cuivre jaune.

41. — Six flèches à crochets.

42. — Couteau des Wanjamnezi, destiné à être porté au-dessus du coude. La lame, qui semble être une ancienne pointe de javelot, à deux tranchants, est longue de 13,5 cm. Le manche en bois, sans ornements sur la partie postérieure, est orné de traits verticaux sur la partie antérieure. La gaîne, également en bois, est formée de deux morceaux réunis dans le sens de la longueur, la partie de derrière est nue, l'autre porte des traits verticaux et en zigzag, ceux-ci très bien exécutés. Un bouton pyramidal, travaillé du même morceau de bois que la gaîne, porte une petite lanière de cuir destinée à attacher le couteau au bras. Le bas de la gaîne, orné de la même manière que le manche, est encore entouré de fils de cuivre.

43. — Couteau d'Unjanjemba, destiné à être porté à la partie supérieure du bras. Lame en forme de lance, longue de 14,2 cm. Manche en os, orné sur la partie antérieure de 14 petits cercles, chacun d'eux portant un point au milieu. La gaîne est formée de deux morceaux de bois, sans ornements, réunis par des nerfs d'animaux qui les entourent et serrent en quatre endroits ; la partie supérieure porte un bouton saillant en bois, avec un trou latéral pour faire passer la lanière.

44. — Couteau d'Unjamjemba, destiné à être porté à la partie supérieure du bras. Lame en forme de pointe de lance, longue de 9 cm., tranchante des deux côtés. Le manche en bois est orné seulement de quelques raies circulaires. La gaîne est formée de deux morceaux de bois réunis en deux endroits par des fils de cuivre enroulés autour ; en bas quelques lignes verticales, bosselées ; en haut un bouton du même morceau de bois, troué pour laisser passer la lanière de cuir.

45. — Couteau d'Ugogo, à manche de corne. Lame à deux tranchants, en forme de lance, longue de 14 cm. La gaîne est formée en sa partie antérieure d'une ancienne pointe de lance, en sa partie postérieure de bois ; les deux parties sont réunies en haut et en bas par des fils de fer enroulés, ceux d'en bas sur une hauteur de 15,5 cm., de sorte que toute la gaîne a une longueur de 28 cm. En haut, sur la partie antérieure, un anneau en fer pour faire passer la courroie.

46. — Sabre des Massais. La lame, à deux tranchants, longue de 49,5 cm. et large de 2 cm., s'élargit de plus en plus jusqu'à 10 cm. de la pointe, où elle a une largeur de 5,5 cm. ; le manche est de bois et sans ornement. Le fourreau est formé d'un seul morceau de cuir cousu ensemble sur un des côtés latéraux.

47. — Bouclier de Nord-Ugogo, haut de 1,24 m., large de 34 cm. L'extérieur est teint en rouge et noir, une raie large de 5 cm. s'étend sur toute la longueur, ornée de triangles isoscèles à base fort large, alternativement rouges et ornés de lignées brisées jaunâtres sur un fond noir. Le bouclier est entouré d'une baguette, réuni à la peau par des courroies très serrées qui la couvrent en entier. A l'intérieur une baguette plus grosse, recourbée, pour servir de poignée, vers le milieu de sa longueur.

48. — Bouclier de l'Ugogo septentrional, haut de 1,16 m., large de 32 cm., de couleur noirâtre; les bords sont formés par une baguette couverte de lanières de cuir.

49. — Bouclier d'Uganda, tressé en osier. Hauteur, 98 cm., largeur 47 cm. Il est composé de deux pans horizontaux, larges chacun de 29 cm., réunis dans le sens de la longueur sous un angle de c. 130 degrés. Au milieu un ombilic saillant en peau. La poignée est également tressée en osier.

50. — Bouclier d'Algogo, ancienne forme, semi-circulaire, haut de 64 cm., large de 35 cm. Fait d'une peau tannée et teinte en noir, il présente au milieu une petite saillie suffisante pour permettre au guerrier de passer la main dans le creux formé sur le côté opposé par la saillie ; une baguette en bois, attachée par six courroies de cuir, se trouve dans l'intérieur, permettant de porter le bouclier.

51. — Bouclier des Watuturus, en peau tannée, noircie, haut de 70 cm., large de 30 cm. Au milieu, vers la poignée, il se rétrécit jusqu'à une largeur de 22 cm. La peau est tenue par un morceau de bois, large en haut et en bas de 6 cm., et à la poignée qui est entourée de courroies, de 2 cm.

52. — Bouclier des Wahéhés, en peau tannée, mais couverte d'un poil noir soyeux. Hauteur : 1,42 m.; largeur, 50,5 cm. En bas quatre petites courroies en cuir, tirées à travers la peau du bouclier, indiquent le nombre des guerriers tués par le possesseur.

53. — Éventail de guerre de Manjema (Afrique centrale). Manche en bois, long de 27 cm., enroulé d'un fil de cuivre et plus bas d'une bande du même métal qui le recouvre en entier. Touffe de poils noirs, adhérant encore à la peau.

54. — Éventail de guerre, de Kagejo. Manche en bois surmonté d'une touffe de poils noirs de cheval? Le manche en bois, long de 0,35 cm. jusqu'à la naissance de la touffe, est entouré sur presque toute sa longueur de fil de cuivre rouge et jaune et de minces bandelettes de fer.

Don à M. Spring du sultan de Kagejo.

55. — Ornement de guerre, de Kagejo, consistant en une ceinture de cuir longue de 82 cm. et large au maximum de 8 cm.; du cuir pendent sept rangées de fil brun assez épais, chaque fil portant à cinq centimètres de la ceinture deux fèves noires. Une longue courroie de cuir terminé par un coquillage sert à attacher la ceinture.

56. — Ornement de guerre des peuples de la rive orientale du Victoria-Njanza, consistant en une corde tressée grossièrement d'où pendent plusieurs rangées d'un fil épais, chaque fil portant un ou deux petits coquillages.

57. — Ornement de tête, composé d'une bandelette de cuir large de 5 mm. et assez longue pour entourer la tête, ornée sur toute sa longueur de coquillages kauris; une petite pendeloque attachée à l'un des côtés se compose de cinq petits bouts de cuir portant de petites perles en verre blanc. Le tout est orné d'une touffe de poils ou plutôt de soies jaunâtres attachés encore à la peau.

58. — Ornement de tête, composé d'une bande de cuir, large de un centimètre, découpée dans la peau garnie encore de ses poils lesquels sont noirs et blancs.

59. — Ornement de tête, d'Elsongo. Courroie de cuir destinée à entourer la tête, portant une touffe épaisse, formée par une assez longue bande de cuir enroulée sur elle même et provenant de la crinière d'un lion.

60. — Sonnettes des Wagogos, au nombre de neuf, portées à la jambe lors de l'exécution des danses de guerre, et réunies par une courroie de cuir. Chaque sonnette, façonnée au marteau, se compose d'une lame en fer rabattue sur les côtés de manière à former presque

un globe ; le battant est remplacé par de petites balles en fer ou des cailloux.

61. — Trompette de guerre d'Uganda, composée d'une corne de buffle en spirale, longue de 92 cm. Elle est munie d'une courroie de cuir pour pouvoir la porter.

62. — Trompette formée d'une corne d'antilope, longue de 51 cm.

63. — Grande cuiller des indigènes de l'Afrique, longue de 42 cm., taillée dans un morceau de bois, sans ornement.

64. — Grande cuiller, en bois, longue de 64 cm. ; le manche est orné seulement en deux endroits, dans le sens de la largeur, de quatre resp cinq lignes parallèles.

65. — Vase à boire, composé de la partie inférieure d'une petite calebasse, orné en haut de trois rangées de triangles se touchant sur chaque rangée par les extrémités des bases, chaque triangle orné de lignes horizontales et verticales qui s'entrecoupent ; les sommets des triangles sont dirigés vers le bas. Hauteur : 8,8 cm. ; largeur de la bouche, 8 cm.

66. — Une calebasse encore entière, longue de 16 cm., destinée à écraser les fruits et les graines à huile, et portant sur ses flancs les traces d'un usage fréquent.

67. — Vase en bois des Watusis. Il est formé d'un petit seau supporté par quatre pieds sortant d'un piédestal uni, le tout d'une seule pièce. Les pieds du vase imitent grossièrement les jambes et les genoux d'un animal quelconque. Le seau est orné, en bas et au milieu, de trois lignes parallèles assez profondes qui l'entourent, et en haut d'une rangée de triangles, le sommet en bas, traversés d'un certain nombre de lignes horizontales. Hauteur totale : 20,8 cm. ; du seau : 13 cm. ; des pieds : 6,8 cm. ; du piédestal : 1 cm. ; diamètre supérieur : 13 cm. ; diamètre du piédestal : 15,3 et 13,5 cm.

68. — Vase en bois des Watusis, représentant un seau sur trois pieds, d'une seule pièce. Orné dans sa partie supérieure de quatre triangles, se touchant par les extrémités des bases, les sommets en bas, chaque triangle divisé en deux par une perpendiculaire et chaque moitié ainsi formée ornée de traits parallèles aux côtés. Hauteur totale : 22 cm. ; du seau, 16 cm. ; diamètre supérieur, 15 cm. — L'un des pieds est percé d'un trou.

69. — Vase en bois, long de 36 et large de 19 cm., profond de c. 7 cm., ayant à l'une de ses extrémités une petite anse percée d'un trou. Le bord est orné de huit triangles disposés comme ceux du nº 68.

70. — Vase en bois pour lait, creusé dans un morceau de bois; hauteur, 18,5 cm.; diamètre de la bouche, 11 resp. 8 cm.

71. — Corbeille plate, tressée en paille d'une manière très fine et serrée. Diamètre, 36 cm.

72. — Fond d'une corbeille non achevée en paille; diamètre 35 cm.

73. — Petite pointe de javelot, longue en tout de 14 cm., la pointe même de 5 cm.

74. — Couteau à manche de bois, à lame à deux tranchants en forme de lance, longue de 8,2 cm.

75. — Soufflet de forge en bois, employé par les peuples de l'Afrique centrale.

76. — Faucille en fer; le manche a une longueur de 28 cm., la faucille proprement dite, recourbée presque en S, de 17 cm.

77. — Vase à eau, formé d'une calebasse en forme de bouteille, orné de triangles sur tout le pourtour.

78. — Vase à lait ou à miel, formé par une calebasse oblongue, orné de quatre rangées de cauris cousus sur des lanières de cuir qui sont dirigées dans le sens de la hauteur. Une courroie de cuir permet de porter le vase.

79. — Petite corbeille en paille des îles Augusta. Hauteur, 6 cm, diamètre 8 cm.

80. — Peigne en bois, des Unjanjembés; d'un côté douze grosses dents, longues de 9,7 cm., de l'autre vingt-et-une dents plus minces de 2—3,3 cm. La partie intermédiaire entre les dents est ornée de plusieurs rangées de cercles concentriques, comme on les remarque sur les peignes de l'époque mérovingienne. Largeur, 10 cm.; long., 22 cm.

81. — Kilindo (boîte en écorce pour la conservation des étoffes), avec couvercle, le tout peint en rouge et noir. La boîte a une forme presque cylindrique; haute de 22 cm., elle a un diamètre de 31,5 resp. 27 cm. Les différentes parties sont cousues ensemble au moyen d'un jonc ou d'une écorce très lisse.

82. — Cloche à vache en fer des Massais, très lourde, de forme

cylindrique, munie de son battant. Elle est formée de deux plaques de fer qui ne sont réunies qu'en haut, et travaillée au marteau.

83. — Deux cloches à vache en fer, de forme à peu près sphérique, du troupeau du sultan Lukonge sur le Victoria-Njanza. Le battant est remplacé par une balle en fer.

84. — Harpon pour la chasse de l'hippopotame, de Kisoria (rive S.-E. du Victoria-Njanza). Le harpon lui-même, en fer très épais, long de 31 cm., n'a plus le bois qui en faisait partie. Est attaché au harpon une longue corde, portant à son autre bout un gros morceau de bois fort léger, destiné à servir de flotteur.

85. — Ligne de pêcheur, à bois très court, munie de sa corde et de deux hameçons.

86. — Petite corbeille en paille, ornée de noir. Diamètre, 20 cm.; hauteur, 7 cm.

87. — Suçoir d'Uganda, pour sucer la bière. C'est un jonc creux de 42 cm. de longueur, entouré de fibres rouges et noires dans la partie supérieure et de fibres rouges et jaunes dans la partie inférieure. En bas une espèce de petite nasse à jour.

88. — Vase à boire en paille tressée, décoré en couleur noire. Hauteur, 17 cm., diamètre supérieur, 25 cm.

89. — Vase à boire en paille tressée, orné un peu en noir. Hauteur, 17,5 cm. Diamètre, 23 cm.

90. — Vase à boire en paille tressée, orné de trois lignes circulaires en noir. Hauteur, 18 cm. ; diamètre, 26 cm.

91. — Vase à conserver la bière, en paille tressée, imitant la forme d'une grosse bouteille, orné de lignes épaisses en zigzag de couleur noire. Hauteur, 33 cm. ; diamètre maximum, 55 cm. ; diamètre de la bouche, 13 cm.

92. — Filtre en paille tressée pour la fabrication de la bière, en forme d'entonnoir, haut de 45 cm.

92 *a*. — Filtre semblable au précédent, mais plus grossier, haut de 70 cm.

93. — Gobelet en paille tressée. Hauteur, 14 cm. ; diamètre, 9 cm.

94. — Vase à boire en paille tressée, orné en couleur noire. Hauteur, 15 cm. ; diamètre, 18 cm.

95. — Natte d'Uganda, tressée en paille, de couleur jaunâtre.

96. — Natte d'Uganda, en paille tressée, ornée en brun, clair et noir.

97. — Morceau de calicot blanc, tel qu'il est en Afrique pour les vêtements et pour les échanges.

98. — Toile d'Uganda, brun-foncé, faite en écorce.

99. — Instrument pour nettoyer les peaux à l'intérieur. Il se compose d'un manche en bois, au bas duquel sont attachées par des courroies de cuir de légères barres de fer très pointues au nombre de 21 et d'une longueur de 15 à 17 cm.

100. — Chaise en bois, à trois pieds, sculptée d'un seul morceau.

101. — Chaise en bois, à trois pieds, d'une seule pièce.

102. — Pipe à tabac d'Usukuma. La tête est en bois noir, le tuyau d'un bois épineux. Longueur : 69 cm.

103. — Tabatière des Massais, pour le tabac à priser, formée d'une petite calebasse ouverte au sommet.

104. — Tabatière des Massais, pour le tabac à priser, formée d'une toute petite calebasse couverte d'une feuille d'étain ; le trou qui se trouve au sommet, est fermé par un bouchon en bois.

105. — Tabatière cylindrique en os, ornée de dessins géométriques ; le couvercle manque. Hauteur, 9,5 cm. ; diamètre, 2,8 cm.

106. — Tabatière pour le tabac à priser, formée d'une petite calebasse couverte d'étain.

107. — Tabatière pour tabac à priser, formée d'une petite calebasse en forme de bouteille, couverte en partie d'étain. Un couvercle en cuir est retenu sur le côté de la tabatière par une petite lanière de cuir.

108. — Tabatière pour tabac à priser, formée d'une calebasse en forme de bouteille, fermée par un petit bouchon en bois attaché à une cordelette. Une autre corde plus longue permet de la porter au cou.

109. — Morceau de tabac comprimé d'Usukuma, en forme de cône.

110. — Un morceau de savon blanc.

111. — Deux cornes d'antilope.

112. — Dent de sanglier, longue de 23 cm.

113. — Lance sacrée du sultan Sicki de Tabora, composée d'une tige de fer longue de 93 cm. et épaisse de 4 mm. Elle n'est assez pointue à aucun des deux bouts pour pouvoir servir d'arme ; près du bout inférieur sont enroulées quelques cordelettes. Le sultan envoyait une de ces lances à chaque caravane qui passait sur son territoire,

après qu'elle lui eut payé le tribut, pour la protéger contre les attaques des Wanjamwesis.

114. — Instrument de musique du Victoria-Njanza, remplaçant notre guitarre. Le corps est d'un morceau de bois creusé, long de 66 et large de 17 cm., sur l'ouverture duquel, dans le sens de la longueur, sont placées sept cordes. Le fond, orné de dessins géométriques, est percé de 15 petits trous.

115. — Instrument de musique.

116. — Tambour d'enfant, d'Usukuma, en bois, recouvert en haut et en bas d'une peau ; ces deux peaux sont réunies entr'elles et tendues par des lanières de cuir.

117. — Crécelle d'enfant, composée d'une calebasse en forme de bouteille, laquelle est percée de tous côtés de petits trous, en partie d'après certaines figures géométriques; le manche est formé par un morceau de bois. L'intérieur renferme des cailloux.

118. — Tambour d'Usukuma, formé d'un morceau de bois creusé à l'intérieur, il affecte la forme d'un cylindre qui se rétrécirait peu à peu vers le milieu de la hauteur, où se trouve un manche travaillé de la même pièce de bois que le tambour. Un bout est couvert d'une peau, l'autre ne l'est pas. Orné de triangles alternativement brun-clair et noirs.

119. — Tambour des caravanes, en bois, couvert de deux peaux, l'une en haut, l'autre en bas, réunies par des lanières de cuir. Une courroie sert à le porter.

120. — Tambour de guerre du sultan Sicki de Tabora, haut de 1,40 cm., en forme de bouteille à fond plat.

121. — Bracelet en ivoire des Mnjamwesi, haut de 8,3 cm. et épais de un centimètre.

122. — Bracelet en ivoire plat, destiné à être porté au bras supérieur.

123. — Bracelet en ivoire plat, formé de deux morceaux qui sont réunis par un fil de fer.

124. — Deux bracelets en ivoire.

125. — Anneau en argent, porté au pied par la sultane Mnini Mtwana et capturé lors de la destruction de Ndaburo. Creux, il est rempli d'une masse résineuse; couvert sur toutes ses faces de dessins

et d'ornements très beaux qui permettent de croire qu'il n'est pas de fabrication nègre, mais plutôt importé des Indes.

126. — Amulette d'un porteur, composée d'une dent de sanglier attachée à une lanière de cuir assez grande pour pouvoir la porter au cou.

127. — Collier de femme de l'île Ukarra, composé d'une grande corde tressée en paille et enroulée dix-neuf fois autour du cou.

A ce collier appartient encore un autre ornement, composé de dix-neuf petits bâtons en bois enfilés dans un fil qui les attachait sans doute au collier.

128. — Pendant d'oreille des Wagogos, formé d'un morceau de bois cylindrique haut de 1,3 cm. et large de 3,8 cm., destiné à être passé dans le lobe de l'oreille. L'un des côtés est orné de nombreux cercles concentriques tracés avec beaucoup de précision.

129. — Pendant d'oreille des Wagogos, semblable au n° 128, mais d'un diamètre de 4,6 cm.

130. — Pendant d'oreille des Wagogos, formé d'un fil de cuivre enroulé en cercles concentriques et en deux couches superposées; diamètre, 7 cm.

131. — Pendant d'oreille des Wagogos, en bois cylindrique, l'un des côtés couvert d'une plaque de fer ornée au milieu d'un bouton de cuivre; hauteur, 1,5 cm.; diamètre, 2,5 cm.

132. — Pendant d'oreille des Wagogos, formé d'un fil de fer enroulé en forme de cylindre; aux deux extrémités le fil de fer est enroulé en outre d'un fil de cuivre très mince; une rangée de perles en verre réunit, à l'extérieur, les deux bouts du fil.

133. — Bracelet d'Ugogo en fer, ouvert, muni d'une chaînette de fer.

134. — Amulette des Wanjamnezi, composée d'une dent de sanglier ornée d'un grand nombre de points entourés d'un cercle et quelquefois de deux cercles concentriques, ainsi que d'une lanière en cuir passant à travers un trou creusé dans la dent et portant onze petits morceaux de bois; au-dessus de l'un de ces morceaux la lanière est entourée d'un fil de cuivre assez large.

135. — Collier d'une fille Uganda, couvert de perles en verre rouges, bleues, blanches, roses et jaunes enfilées.

136. — Collier de l'île Ukarra, composé de quatre rangées de petits morceaux de bois blanc, ornés de quelques traits entaillés et enfilés; une des rangées porte en outre une perle en verre bleu, une autre en porte deux.

137. — Anneau des Wanjamnesi, porté au-dessus de la cheville; il est formé d'un fil de fer épais de 2 mm., enroulé d'un bout à l'autre d'un fil de cuivre d'un millimètre.

138. — Collier des Massais. Formé d'un fil de fer fermé sur la nuque par un crochet et un anneau, et enroulé d'un autre fil. Sur le devant sont attachées quatre chaînettes doubles en fer, longues chacune de 19-20 cm.

139. — Bracelet des Wagogos, en cuivre massif.

140. — Ornement de la cheville du pied des Noukumas. Il est composé d'un fil de fer enroulé d'un autre très mince, faisant 320 fois le tour de la jambe.

141. — Anneau de cheville des chasseurs d'éléphant.

142. — Six bracelets des Wamkumas, en fil de cuivre rouge, chacun orné d'une perle en cuivre jaune.

143. — Deux bracelets fermés de l'île Ukerowa, composés apparemment d'un fil de fer autour duquel sont enroulés d'autres fils, deux de cuivre jaune et un de fer.

Trois bracelets de l'île Ukerowa, en fil de cuivre jaune.

Cinq bracelets de l'île Ukerowa, en fil de cuivre rouge.

C'est un cadeau d'une grande valeur, comme l'on voit, que notre musée doit à la munificence de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc Adolphe de Luxembourg. Qu'il me soit permis de me faire l'interprète des sentiments de profonde reconnaissance que Lui en doit notre société.

N. van Werveke.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur feu M. le Dr PETERS,

Président de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg.

Après toutes les pertes douloureuses qu'a subies notre société dans les derniers temps, nous avons le profond regret d'en devoir consigner une nouvelle, celle de M. le Dr Jean Peters, chanoine, vice-directeur et professeur au séminaire de Luxembourg, membre effectif et président de la section historique de l'Institut, un de nos membres les plus savants et les plus actifs, à qui le bien-être et la prospérité de notre société étaient particulièrement chers.

M. Peters naquit à Beyern le 4 octobre 1831. Après les études primaires il fréquenta pendant quelques années l'école de Grevenmacher et entra ensuite, en 1846, à l'athénée de Luxembourg. Pendant ses études à cet établissement il se distinguait sans cesse par son application et ses progrès. En 1853 il entra au séminaire, le 29 août 1856 il fut ordonné prêtre. En automne de la même année il alla continuer ses études théologiques à Tubingen, en 1858 et 1859 à Rome où il fut promu docteur ès droits.

De retour dans sa patrie, il fut nommé, le 2 juin 1859, vicaire à l'église N.-D. de Luxembourg; mais déjà le 28 décembre 1861 il fut chargé de la chaire d'histoire ecclésiastique, de théologie et de liturgie au séminaire; il la conserva pendant 36 ans, remplissant les devoirs de sa charge avec un rare savoir et le plus grand dévouement. Il prit à cœur de se perfectionner sans cesse sur le domaine de ses études favorites, d'étendre toujours ses connaissances et il passa, avec raison, pour une des têtes les plus claires et un des esprits les plus distingués de notre clergé. En 1878, il fut nommé aussi sous-directeur (sub-regens) du séminaire; le 2 avril 1879, il devint chanoine; en 1884, il fut mis à la tête de l'officialat.

Cependant, si M. Peters ne cessait de jouir de la plus grande estime de tous ceux qui l'approchaient, de ses élèves et de ses amis,

les déboires néanmoins ne l'épargnaient pas ; il fut poursuivi pendant un certain temps par les attaques les plus haineuses et les plus basses, attaqué dans sa vie privée par des calomniateurs qui trouvaient sans doute qu'il était un esprit trop élevé et un caractère trop parfait, pour qu'il ne valût pas la peine de le discréditer aux yeux du public et de ses chefs ; l'opinion publique ne se laissa jamais tromper par ces manœuvres et eut toujours de M. Peters la même bonne opinion que ses premiers pas dans le monde des affaires et de l'instruction lui avaient gagnée.

Depuis 1873, M. Peters faisait partie de notre société en qualité de membre correspondant ; le 26 octobre 1875, il fut élu membre effectif ; en 1894, il fut élu, à l'unanimité des voix, président. Ce fut en cette qualité qu'il présida aux fêtes du cinquantenaire de notre société ; il étonna en cette circonstance tous ceux qui n'avaient pas encore eu l'occasion de l'entendre par l'aménité de son caractère et une faconde que personne n'aurait cru trouver en lui. Malheureusement, il nous fut enlevé par une mort presque subite le 21 septembre 1897.

M. Peters fut un grand travailleur. La liste de ses ouvrages le prouve. Il a publié :

1. Die Bischofsweihe. Kurze Erläuterung der Ceremonien bei dieser heiligen Handlung, von einem Priester des Apostolischen Vikariates Luxemburg. Luxemburg, Peter Brück, 1863 — 37 p. in 8°.

2. Die Lehre des hl. Cyprian von der Einheit der Kirche gegenüber den beiden Schismen in Karthago und Rom. Dogmen — historische Studie aus der Mitte des dritten Jahrhunderts. Ibid. 1870 — 67 p. in 8°.

3. Der heilige Cyprian von Karthago, Bischof, Kirchenvater und Blutzeuge Christi, in seinem Leben und Wirken dargestellt. Regensburg, G. J. Manz, 1877. — VIII et 599 p. in 8°.

4. Compte-rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894 ; les prétendus 104 canons du 4e Concile de Carthago de l'an 398. Bruxelles, 1895 — 16 p. in 8°.

5. Das Monogramm Christi als Ornament (paru dans l'« Organ des Vereines für christliche Kunst in der Diöcese Luxemburg », 1874, p. 12—17).

6. Cyprians Lehre über die hl. Eucharistie (dans « Der Katholik », Mainz, 1873, I pp. 669-687, et II pp. 25-39).

7. Rom und die altkirchliche Bufsdisciplin (Ibid. 1876 — II pp. 113-175).

8. Il fut en outre un des coopérateurs les plus dévoués et les plus savants de la « Realencyclopädie der christlichen Alterthümer » du Dr Fr.-Xav. Kraus où il fit paraître 28 articles, et du « Kirchenlexikon, oder Encyclopädie der katholischen Theologie und ihrer Hülfswissenschaften », 2e édition (Fribourg), où non moins de 46 articles sont signés de son nom.

Il fut de même un des plus actifs collaborateurs du « Literarischer Handweiser », de la « Literarische Rundschau », et, du moins jusqu'en 1870, du « Bonner Theologisches Literaturblatt », et de la « Theologische Quartalschrift von Bonn ».

Dans nos publications il fit imprimer les articles suivants :

9. Das Obituarium der Abtei Echternach. Bearbeitet und herausgegeben (1872, pp. 140-169).

10. Bericht über die Monumenta Epternacensia im 23. Band der « Monumenta Germaniæ historica » (1875, pp. 265-269).

11. Die Anfänge des Christenthums im Grofsherzogthum Luxemburg (1877, pp. 219-238).

12. Die luxemburger Bisthumsfrage (1895, pp. 281-307).

13. Der Abt Rudolf von Vanne und die Gründung der Altmünster-Abtei in Luxemburg (1895, p. 1-67).

14. Pater Ambrosius Faulbecker im Exil auf der Insel Ré (1896 — p. 1-15).

15. Sebastian Franz de Blanchart und seine luxemburger Chronik (Vol. 46, pp. 107-219).

16. Eine Notiz zur Ortskunde (l. c., pp. 341-343).

17. Die Geschwister des Paters Ambrosius Faulbecker (l. c., pp. 343-345).

18. Der Bildercyclus des luxemburger Stammbaumes aus Karlstein (l. c., pp. 345-348).

Personnel de la Société.

Administration.

MM. Dr J. *Wolff*, curé à Contern, président.
Dr N. *van Werveke*, professeur à Luxembourg, secrétaire-conservateur.
Dr A. *Herchen*, professeur à Luxembourg, trésorier.

Nomination de nouveaux membres.

Séance du 5 mai 1897.

Membre correspondant :

M. le Dr G. *Herr*, médecin à Ettelbruck.

Séance du 10 décembre 1897.

Membre honoraire :

M. le Dr *Deneffe*, professeur à l'Université de Gand.

Séance du 20 juin 1898.

a) Membres correspondants :

MM. Alfred *Houdremont*, professeur à Luxembourg.
Mersch, commissaire de district à Grevenmacher.

b) Membre honoraire :

M. *Lefort*, notaire honoraire à Reims.

A) Membres effectifs :

1. *Arendt* Charles, architecte de l'État honoraire à Luxembourg.
2. *Blum* Martin, curé à Mondorf.
3. *Demuyser* Constant, ingénieur à Pétange.
4. *Eyschen* Paul, Ministre d'État à Luxembourg.
5. *Glesener*, docteur-médecin à Diekirch.
6. *Graf* B., professeur à Luxembourg.
7. *Gredt* Nicolas, directeur de l'Athénée à Luxembourg.
8. *Herchen* Arthur, professeur à Luxembourg.

9. *Knaff* Arthur, inspecteur des télégraphes à Luxembourg.
10. *Langer* Jean, curé-émérite à Remich.
11. *Petry* Prosper, juge de paix honoraire à Roodt.
12. *Ruppert* P., conseiller secrétaire-général du Gouvernem[t] à Luxembg.
13. *Schaack* H., professeur à Luxembourg.
14. *Schaack* Ch., avocat à Luxembourg.
15. *Stronck* Michel, professeur honoraire à Luxembourg.
16. *Thill* Jean, directeur du progymnase à Echternach.
17. *Vannerus* Henri, président de la Cour supér[re] de justice à Luxembg.
18. *van Werveke* Nicolas, professeur à Luxembourg.
19. *Wolff* J., curé à Contern.

B) Membres correspondants :

1. 1896. *Aubry*, douanier à Eischen.
2. 1857. *Berg* Hubert, professeur honoraire à Luxembourg.
3. 1878. *Biermann* J.-P., dessinateur à Luxembourg.
4. 1855. *Bill*, propriétaire à Greisch.
5. 1877. *Brimmeyer* R., propriétaire-rentier à Luxembourg.
6. 1882. *Brück* Auguste, chef de bureau à Luxembourg.
7. 1894. *Bück* Léon, imprimeur à Luxembourg.
8. 1872. *Clasen* Prosper, ancien professeur à Luxembourg.
9. 1872. *Delvaux* Valentin, notaire à Weiswampach.
10. 1860. *Dondelinger* M., conducteur des travaux publics à Echternach.
11. 1880. *Donwen*, commis des accises à Grevenmacher.
12. 1895. *Duchscher* André, industriel à Wecker.
13. 1873. *Dutreux* Tony, ingénieur civil à Luxembourg.
14. 1877. *Engels* Michel, professeur de dessin à Luxembourg.
15. 1880. *Ensch*, rentier à Luxembourg.
16. 1870. *Ferron* Eug., commissaire du Gouvernement à Luxembourg.
17. 1892. *Fischer-Ferron* Jos., négociant à Luxembourg.
18. 1873. *Gaasch* Nicolas, curé à Itzig.
19. 1880. *Gallé* Nicolas, receveur des douanes à Oberpallen.
20. 1877. *de Gargan* Ch., propriétaire-rentier à Luxembourg.
21. 1892. *Graf*, docteur-médecin à Echternach.
22. 1896. *Grob* Jacques, curé à Bivange.
23. 1896. *Gredt* Paul, directeur des usines à Differdange.

24. 1882. *Harpes*, vicaire à Ermsdorf.
25. 1896. *Heuertz* J.-B., professeur à Luxembourg.
26. 1882. *Harpes*, curé à Colpach.
27. 1872. *Henrion* J.-P., conseiller du Gouvernement à Luxembourg.
28. 1871. *Hermes* Pierre, médecin à Remich.
29. 1897. *Herr* J., médecin à Ettelbruck.
30. 1891. *Held* Louis, professeur au séminaire à Luxembourg.
31. 1891. *Hostert*, curé à Keispelt.
32. 1898. *Houdremont* Alfred, professeur à Luxembourg.
33. 1892. *d'Huart* M., professeur à Luxembourg.
34. 1892. *d'Huart* Émile, professeur à Luxembourg.
35. 1880. *Kæmpff* Auguste, bijoutier à Luxembourg.
36. 1878. *Kellen*, propriétaire à Platen.
37. 1894. *Kirsch*, professeur à Fribourg en Suisse.
38. 1877. *Kintzelé*, ingénieur-architecte à Luxembourg.
39. 1876. *Klein* J.-B., curé à Dalheim.
40. 1895. *Koppes*, Monseigneur, Évêque de Luxembourg.
41. 1894. *Kohn* Ch., employé des postes à Luxembourg.
42. 1894. *Kuborn* Jean, professeur à Luxembourg.
43. 1880. *Knepper-Glæsener*, architecte de district à Diekirch.
44. 1863. *Koltz* J.-P., inspecteur des eaux et forêts à Luxembourg.
45. 1896. *Lamort* Paul, juge de paix à Wiltz.
46. 1873. *Linden* J.-H., instituteur à Lamadelaine.
47. 1895. *Mersch*, commissaire de district à Grevenmacher.
48. 1868. *Mullendorff* Jules, S. J.
49. 1896. *Mich*, propriétaire à Wasserbillig.
50. 1895. *Petry* H., professeur à Luxembourg.
51. 1876. *Pfeiffenschneider* Fr., aide-bibliothécaire à Luxembourg.
52. 1881. *Reiners* Adam, curé à Dippach.
53. 1853. *Reuter* Fr., professeur-honoraire à Luxembourg.
54. 1858. *Rischard* Lucien, conseiller d'État à Luxembourg.
55. 1871. *Sax* J., curé à Niederdonven.
56. 1874. *Schaack* H., curé à Leudelange.
57. 1882. *Schmitt*, curé à Medernach.
58. 1875. *Schrœder*, directeur de l'École agricole à Ettelbruck.

59. 1857. *Siegen* J., conducteur des travaux publics à Clausen.
60. 1882. *Speck* Joseph, professeur à Echternach.
61. 1896. *Textor*, percepteur des postes à Wasserbillig.
62. 1871. *de Villers* H., secrétaire de S. A. R. le Grand-Duc.
63. 1875. *Weicherding*, curé à Trois-Vierges.
64. 1891. *Werling* E., banquier à Luxembourg.
65. 1894. *Zahn* G., directeur de l'École industrielle à Luxembourg.
66. 1895. *Zorn*, curé à Lullange.

Membres honoraires :

1. 1875. *Adam* Lucien, conseiller à la Cour de Nancy.
2. 1874. *de Barghon-Fort-Rion*, au château de Fort-Rion, près Châteldon (Puy-de-Dôme).
3. 1853. *de Barthelemy*, conseiller d'État à Châlons-sur-Marne.
4. 1875. *Beaucourt* (comte de), président du comité de Rédaction du Polybiblion à Paris.
5. 1883. *Prince de Beaufremont*, duc d'Atrisco à Brienne-le-Château (Aube), Paris, rue de Grenelle, 87.
6. 1879. *Beauvais*, homme de lettres à Corbéron (Côte-d'Or).
7. 1880. *Becker* Dr, archiviste à Coblence.
8. 1861. *Becker* J. Dr, professeur à Francfort s./M.
9. 1860. *Bemmel* (baron van), professeur à l'université de Bruxelles.
10. 1883. *Berlaymont* (Guy comte de), à Sterpenich.
11. 1883. *Berlaymont* (Adrien comte de), à Sterpenich.
12 1895. *Binsfeld*, industriel, président du Kunstverein à Trèves.
13. 1877. *Bonvalot*, conseiller à la Cour de Dijon.
14. 1884. *Bonnardot*, inspecteur en chef du service historique de la ville de Paris.
15. 1863. *Bormans*, conservateur des archives de l'État à Namur.
16. 1861. *Bousson*, conducteur des travaux des chemins de fer Guillaume-Luxembourg.
17. 1888. *Bovet*, homme de lettres à Montbéliard.
18. 1873. *De Bruyn* H., président du comité archéologique du Brabant à Bruxelles.
19. 1873. *Caraven-Cæchin* Alfred (baron), géologue à Castres.

20. 1872. *Chautard*, prof., membre de l'Académie Stanislas à Nancy.
21. 1872. *Clesse*, ancien notaire à Conflans.
22. 1878. *Colling* Jos., homme de lettres à Genappes.
23. 1876. *Cordeiro* Luciano, secrétaire de la soc. géogr. à Lisbonne.
24. 1879. *Croizier* (marquis de), consul de Grèce à Paris.
25. 1888. *Dendal* Victor, attaché de M. le ministre des chemins de fer à Bruxelles.
26. 1891. *Dr Deneffe*, professeur de l'Université à Gand.
27. 1864. *Desvernois*, chancelier de la légation française à La Haye.
28. 1881. *Diss*, chef de bureau de l'état civil de Metz.
29. 1866. *Dognée* Eugène, avocat à Liége.
30. 1884. *Du Prel* (baron), conseiller de Gouvernement à Strasbourg.
31. 1877. *Dupriez* Raymond, à Metz.
32. 1874. *Engel* Arthur, numismate à Mulhouse.
33. 1868. *Fahne*, juge de paix à Fahnenburg, près de Dusseldorf.
34. 1896. *de Ferrari*, consul général de Perse à Gênes.
35. 1895. *Florange* Jules, numismate à Paris.
36. 1878. *Gandelet*, secrétaire-archiviste de l'Académie de Metz.
37. 1879. *Gautsch*, docteur en droit à Dresde.
38. 1880. *Germain* Léon, homme de lettres à Nancy.
39. 1871. *Goffinet* H., membre de la société de Jésus à Arlon.
40. 1877. *Grandjean*, bibliothécaire à l'Université de Liége.
41. 1879. *Gravier* Gabriel, homme de lettres à Rouen.
42. 1872. *Heydinger*, curé à Schleidweiler.
43. 1872. *Hœmboé*, professeur à Christiania.
44. 1876. *Hoben de Kentzinger* (baron de), consul à Alger.
45. 1888. *Henkels* Dr, médecin à Arlon.
46. 1888. *Hermerel*, homme de lettres à Paris.
47. 1872. *Huart* (baron d'), ancien préfet à Persac (Vienne).
48. 1876. *Hyver* (l'abbé), professeur à Pont-à-Mousson.
49. 1879. *Jacob*, archiviste à Bar-le-Duc.
50. 1880. *Jambois*, substitut de la République à Moulins.
51. 1876. *Januario* (vicomte de San-), président de la société de géographie à Lisbonne.
52. 1851. *Joly* Ed., banquier à Renaix.

53. 1880. *de Jonghe* (vicomte), prés. de la soc. numism. à Bruxelles.
54. 1865. *Juste* Th., conservateur du musée royal à Bruxelles.
55. 1896. *Kisar*, directeur du musée Wallraf à Cologne.
56. 1876. *Kurth* G., professeur d'histoire à l'Université de Liége.
57. 1896. *Lallemand*, professeur à Paris.
58. 1873. *Ledain* (abbé), archéologue à Metz.
59. 1898. *Lefort*, notaire honoraire à Reims.
60. 1876. *Lepage*, archiviste du dép^t de Meurthe-et-Moselle à Nancy.
61. 1878. *Lœrsch* (Dr Hugo), professeur à Bonn.
62. 1876. *Lindlelad-Eskild*, ingénieur à Lönköping (Suède).
63. 1876. *Marsy* (comte de), secrét. de la soc. historique à Compiègne.
64. 1876. *Maxe-Werly*, homme de lettres à Paris.
65. 1883. *Michels* (G. von), directeur des chem. de fer à Strasbourg.
66. 1873. *Neuhaus* (D^r), professeur à Rässel (Prusse Orientale).
67. 1868. *Nicolas*, receveur des douanes à Nancy.
68. 1863. *Nilles* (D^r), professeur à l'Université d'Innsbrück.
69. 1881. *Pange* (comte de), à Pange (Lorraine).
70. 1865. *Pauly*, recteur de l'école supérieure catholique à Montjoie.
71. 1880. *Perk*, pasteur de l'église wallonne à Amsterdam.
72. 1863. *Petzhold* Jules, bibliothécaire à Dresde.
73. 1896. *Parisot* Robert, professeur à Nancy.
74. 1888. *Préau*, homme de lettres à Paris.
75. 1865. *Puymaigre* (comte de), homme de lettres à Paris.
76. 1877. *Reusens*, professeur à l'Université de Louvain.
77. 1883. *Rosny* (Léon de), professeur de langues orientales à Paris.
78. 1874. *Rauger* J., directeur des postes à Nancy.
79. 1866. *Sauer* Ed., archiviste à Metz.
80. 1860. *Schaat* J.-P., docteur en droit à Gand.
81. 1862. *Scheler* (Dr Aug.), bibliothécaire du roi à Bruxelles.
82. 1873. *Schlesinger* (Dr L.), Oberrealschuldirector à Leitmeritz.
83. 1876. *Schmit* Waldemar, professeur à Copenhague.
84. 1864. *Schoonbroodt* J.-C., archiviste de l'État à Liége.
85. 1865. *Schoutheete de Tervarent* (chevalier de), à St.-Nicolas.
86. 1867. *Schuermans*, conseiller à la Cour d'appel de Liége.
87. 1880. *Soriaux* Ramon, secrétaire de l'assoc. arch. de Barcelone.
88. 1852. *Straten* (comte van der), membre de l'Académie de Bruxelles.

89. 1888. *Stürzinger* (D[r]), professeur à Philadelphie.
90. 1866. *Schliep*, pensionné hollandais à Hollerich.
91. 1886. *Tandel* Émile, président de l'Institut archéologique d'Arlon.
92. 1873. *van Dessel* Camille, géomètre à Elewyt.
93. 1896. *van der Linden*, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.
94. 1896. *Vannerus* Jules, candidat archiviste à Bruxelles.
95. 1888. *Wiegand* (D[r]), professeur-archiviste à Strasbourg.
96. 1894. *Warcker*, professeur à l'Athénée à Arlon.
97. 1858. *Wiener* Léopold, graveur à Bruxelles.
98. 1877. *Witt* (de), président de l'Académie d'archéologie d'Anvers.
99. 1860. *Wylie*, archéologue à Londres.

Liste des sociétés savantes et autres institutions scientifiques

avec lesquelles la section historique de l'Institut du Grand-Duché est en relation.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

1. *Aachen*. Geschichtsverein.
2. *Altenburg*. Geschichts- und Alterthumsforschungs-Gesellschaft des Osterlandes.
3. *Bamberg*. Historischer Verein für Oberfranken.
4. *Berlin*. Gesammtverein der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine.
5. — Akademie der Wissenschaften.
6. — Verein für die Geschichte der Stadt Berlin.
7. — Direktion der k. k. Museen.
8. — Archäologische Gesellschaft.
9. *Bistritz* (Siebenbürgen). Direktion der Gewerbeschule.
10. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden in den Rheinlanden.
11. — Bibliothek der k. Friedrich-Wilhelms-Universität.
12. *Braunschweig*. Braunschweigisches Magazin. Herausgegeben unter der verantwortlichen Redaktion von D[r] P. Zimmermann.
13. *Bremen*. Abtheilung des Künstlervereins für Bremische Geschichte.
14. *Breslau*. Verein für Geschichte und Alterthum Schlesiens.

15. *Breslau.* Schlesische Gesellschaft für vaterländische Kultur.
16. *Coblence.* Königliches Staats-Archiv.
17. *Darmstadt.* Historischer Verein für das Grossherzogthum Hessen.
18. *Erfurt.* Verein für Geschichte und Alterthumskunde.
19. *Frankfurt a./M.* Verein für Geschichte und Alterthumskunde.
20. *Giessen.* Oberhessischer Geschichtsverein.
21. *Göttingen..* Königl. Gesellschaft der Wissenschaften.
22. *Görlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
23. — Anthropologische Gesellschaft.
24. *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.
25. *Hall* (Würtemberg). Historischer Verein für das würtemb. Franken.
26. *Hannover.* Historischer Verein für Niedersachsen.
27. *Heidelberg.* Universitätsbibliothek.
28. *Hermannstadt.* Verein für siebenbürgische Landeskunde.
29. *Innsbrück.* Verein des Landesmuseums Ferdinandeum.
30. *Jena.* Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
31. *Karlsruhe.* Mitteilungen der badischen historischen Commission.
32. *Kiel.* Gesellschaft für die Landeskunde der Herzogthümer Schleswig-Holstein und Lauenburg.
33. *Köln.* Historischer Verein für den Niederrhein.
34. — Stadtarchiv.
35. *Königsberg.* Königl. physikalisch-ökonomische Gesellschaft.
36. *Mainz.* Verein zur Erforschung rheinischer Geschichte u. Alterthümer.
37. — Bömisch-germanisches Central-Museum.
38. *Meissen.* Verein für Geschichte.
39. *München.* Königl. Bayerische Akademie der Wissenschaften.
40. *Münster.* Verein für Geschichte und Alterthumskunde Westphalens.
41. — Literarischer Handweiser für das katholische Deutschland.
42. *Nürnberg.* Germanisches Museum.
43. — Verein für Geschichte der Stadt Nürnberg.
44. *Pesth.* Akademie der Wissenschaften von Ungarn.
45. *Prag.* Königl. Böhmische Gesellschaft der Wissenschaften.
46. *Regensburg.* Historischer Verein der Oberpfalz und Regensburg.
47. *Raigern* (bei Brünn). Redaktion der Studien und Mitteilungen aus dem Benedictiner- und Cistercienser-Orden.

48. *Saarbrücken.* Historische Gesellschaft.
49. *Schwerin.* Verein für Mecklenburgische Geschichte u. Alterthumskunde.
50. *Stade.* Verein für Geschichte und Alterthumskunde.
51. *Stuttgart.* Königliche öffentliche Bibliothek.
52. — Würtembergischer Alterthumsverein.
53. *Trier.* Gesellschaft für nützliche Forschungen.
54. *Tübingen.* Universitäts-Bibliothek.
55. *Ulm.* Verein für Kunst und Alterthum in Ulm und Oberschwaben.
56. *Wernigerode.* Harz-Verein für Geschichte und Alterthumskunde.
57. *Wien.* Central-Kommission der architektonischen Denkmäler.
58. — Heraldische Gesellschaft.
59. — Numismatische Gesellschaft.
60. — K. K. Akademie der Wissenschaften.
61. *Wiesbaden.* Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
62. *Worms.* Paulus-Museum der Stadt Worms.
63. *Würtemberg.* Alterthumsverein : Königl. öffentliche Bibliothek in Stuttgart.
64. — Verein für Kunst und Alterthum in Ulm und Oberschwaben.
65. — Historischer Verein für das Würtembergische Franken. Prof. Gaupp in Schwäbisch Hall.
66. *Zagreb* (Agram). Société archéologique croate.

ALSACE-LORRAINE

67. *Metz.* Académie des lettres, sciences et arts de Metz.
68. — Gesellschaft für Lothringische Geschichte.
69. — Verein für Erdkunde.
70. — Bibliothèque de la ville.
71. — Musée archéologique.
72. *Strasbourg.* Bibliothèque de la ville.
73. — Universitäts- und Landes-Bibliothek.
74. — Historisch-litterarischer Zweigverein des Vogesenclubs.

AMÉRIQUE.

75. *Washington.* Smithsonian-Institution.

ANGLETERRE.

76. *Londres*. Société numismatique (Numismatic Society).

BELGIQUE.

77. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
78. *Arlon*. Institut archéologique de la province de Luxembourg.
79. — Archives du Gouvernement provincial.
80. *Bruges*. Société d'émulation de la Flandre.
81. *Bruxelles*. Académie royale des sciences etc. de la Belgique.
82. — Société d'archéologie.
83. — Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie.
84. — Société de numismatique belge.
85. — Ministère de l'Intérieur.
86. — Ministère de la Justice.
87. — Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
88. — Commission royale d'histoire.
89. — Bibliothèque royale de Belgique.
90. — Bibliothèque du Roi.
91. — Commission centrale de statistique.
92. — Commission royale historique et archéologique.
93. *Charleroi*. Société historique et archéologique.
94. *Gand*. Messager des sciences historiques de Belgique.
95. — Geschied-en oudheit-kundige Kring van Gent.
96. *Liège*. Institut archéologique liégeois.
97. — Société liégeoise de littérature wallonne.
98. — Société libre d'émulation.
99. — Bibliothèque de l'université.
100. *Louvain*. Comité des analectes.
101. — Société littéraire de l'université catholique.
102. — Bibliothèque de l'université.
103. *Malines*. Cercle archéologique littéraire et artistique.
104. *Maredsous*. Revue bénédictine.
105. *Mons*. Cercle archéologique.
106. *Namur*. Société archéologique.

107. *Namur.* Archives du Gouvernement provincial.
108. *Saint-Nicolas.* Cercle archéologique du pays de Waes.
109. *Tongres.* Société scientifique et littéraire du Limbourg.
110. *Tournai.* Société historique et littéraire.

DANEMARK.

111. *Copenhague.* Société royale des antiquaires du Nord.

ESPAGNE.

112. *Barcelone.* Associacio artistico-arqueologica.
113. *Valeuce.* Société archéologique.

FRANCE.

114. *Amiens.* Société des antiquaires du Nord.
115. *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts.
116. *Bordeaux.* Académie d'archéologie.
117. *Châlons-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie.
118. *Beaune.* Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
119. *Cherbourg.* Société nationale académique.
120. *Compiègne.* Société historique.
121. *Dijon.* Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres.
122. *Epinal.* Société d'émulation des Vosges.
123. — Comité d'histoire vosgienne.
124. *Langres.* Société historique et archéologique.
125. *Le Mans.* Société historique et archéologique du Maine.
126. *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences et arts du Puy.
127. *Lille.* Archives du département du Nord.
128. *Montauban.* Société archéologique de Tarne-et-Garonne.
129. *Nancy.* Académie Stanislas.
130. — Société d'archéologie lorraine.
131. *Orléans.* Société archéologique de l'Orléanais.
132. *Paris.* Société pour la conservation des monuments historiques de France, 3, rue de Valois (Palais royal.)
133. — Bibliothèque nationale.
134. — Société française de numismatique et d'archéologie.

135. *Paris*. Société des antiquaires de France, 109, Palais du Louvre.
136. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
137. — Bibliothèque des archives nationales.
138. — Commission de la topographie des Gaules.
139. *Poitiers*. Société des antiquaires de l'Ouest.
140. *Pont-à-Mousson*. Société philotechnique.
141. *Romans*. Bulletin d'histoire (à l'adr. de M. Ulysse Chevalier.)
142. *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
143. *Sedan*. Société d'études ardennaises « La Bruyère ».
144. *Verdun*. Société philomatique.

ITALIE.

145. *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
146. *Rome*. Bibliothèque vaticane.

LUXEMBOURG.

147. *Luxembourg*. Section des sciences naturelles de l'Institut.
148. — Section des sciences médicales de l'Institut.
149. — Société royale d'agriculture.
150. — Cercle agricole et horticole.
151. — Société de botanique.
152. — Verein für Luxemburgische Geschichte, Litteratur und Kunst
153. — Fauna.

NORVÈGE.

154. *Christiania*. Bibliothèque de l'Université royale de Norvège.

PAYS-BAS.

155. *Amsterdam*. Académie royale des sciences.
156. — Société numismatique.
157. — Bibliothèque de la ville.
158. *Arnhem*. Provincial bœkerij van Gelderland.
159. *Bois-le-Duc*. Société provinciale des arts et sciences.
160. *Harlem*. Société Teylérienne.
161. — Société hollandaise des sciences.

162. *La Haye.* Ministère de l'Intérieur.
163. — Archives des Pays-Bas.
164. — Bibliothèque royale.
165. — Genealogisch-heraldisch Genootschap « de Nederlandsche Leeuw ».
166. *Leide.* Société de littérature néerlandaise.
167. *Leeuwarden.* Friesch Genootschap van Geschiedenis.
168. *Middelbourg.* Société zélandaise des sciences.
169. *Utrecht.* Société historique.
170. — Bibliothèque de la ville.
171. — Société provinciale des arts et sciences.

RUSSIE.

172. *Dorpat* (Livonie). Estnische gelehrte Gesellschaft.
173. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale d'archéologie, Pont de la Police 17.
174. — Bibliothèque de l'Université impériale.

SUÈDE.

175. *Stockholm.* Académie royale des belles lettres, d'histoire etc.
176. *Upsala* (l'université). Société des lettres.

SUISSE.

177. *Bâle.* Société historique.
178. *Genève.* Société numismatique.
179. *Fribourg.* Bibliothèque de l'université.
180. *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
181. *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte.

DEUXIÈME PARTIE.

CIRCONSCRIPTION

DU

PAYS DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET COMTÉ DE CHINY

en

Quartiers, Hauts-Commands, Justices,

Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Moulins, Censes, Forges, etc.,

d'après

le Cadastre de Marie-Thérèse en 1766-1771.



Pour empêcher les nombreux abus auxquels donnait lieu sans cesse la répartition des *aides et subsides* accordés au souverain par les trois États du duché de Luxembourg et comté de Chiny, l'impératrice Marie-Thérèse ordonna le 12 mars 1766 à « tous les propriétaires, » possesseurs ou dépositaires de biens fonds ou immeubles quelconques » situés au duché de Luxembourg et comté de Chiny, *sans nulle excep-» tion*, ecclésiastiques, nobles ou roturiers, domiciliés ou forains, privi-» légiés on non privilégiés, ainsi qu'à tous corps, collèges ou commu-» nautés ecclésiastiques ou laïques », de fournir une déclaration exacte de tous leurs biens et revenus, de quelque nature qu'ils fussent. L'exécution de cette ordonnance fut confiée au comte Philippe de Cobenzl.

La confection de ce travail, lequel est connu sous le nom de *Cadastre de Marie-Thérèse*, trouva la plus grande difficulté par suite de l'opposition passive de presque toutes les classes de la population et de la tendance des contribuables, surtout des membres des états privilégiés, de ne pas déclarer exactement la quantité et la qualité de leurs biens et le montant de leurs revenus ; néanmoins, cette œuvre éminemment bienfaisante put être terminée en 1771.

Les documents concernant le cadastre de Marie-Thérèse reposent maintenant en partie (pour ce qui concerne le Grand-Duché actuel) aux Archives du Gouvernement à Luxembourg, en partie (pour ce qui touche le Luxembourg belge) aux Archives provinciales d'Arlon, en partie enfin à la Chambre des comptes à Bruxelles, aux Archives du royaume. Nous publions la liste de toutes les localités de l'ancienne province de Luxembourg qui ont été relevées par l'exécution de ce cadastre ; ce registre, qui repose aux Archives du Gouvernement grand-ducal, est d'autant plus précieux qu'il constitue pour ainsi dire le seul document officiel sur la circonscription de l'époque.

Nous sommes persuadé que notre publication ne sera pas sans grand intérêt pour nos populations ; car, bien que ce cadastre, pour les biens des particuliers, n'ait plus de nos jours la grande importance qu'il avait jadis, il est néanmoins de la plus grande valeur notamment pour les communes, parce que, pour beaucoup d'elles, il permet de retrouver la consistance et l'étendue de leurs biens.

Nous ajoutons une liste des localités, indiquant leur ressort sous le rapport de l'administration politique et de la division ecclésiastique.

Une pareille liste fut publiée jadis dans les Annales de l'Institut archéologique d'Arlon d'après le manuscrit Leistenschneider ; le document que nous publions maintenant pourra avantageusement en compléter les données.

Luxembourg, le 1er octobre 1899.

CATALOGUE

DES

Quartiers, Hauts-Commands, Justices, Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Moulins, Censes, Forges, etc.,

qui forment le Cadastre général de la Province de Luxembourg.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
		Quartier de Luxembourg.	
Ville de Luxembourg.	Justice.	Luxembourg.	
		Clausen.	
		Hollerich.	
		Kehlen.	
		Kopstal.	
		Rollingergrund	et autres environs de Luxembourg.
Prévôté de Luxembourg.	Justice.	Aspelt.	
		Berldange.	
		Bofferdange.	
		Haut Charage.	
		Bas Charage.	
		Dumeldange.	La cense dite Crockelshof, Beggen, Bonnevoie et le couvent, Ehlerange, Gasperich, Hassel, Helmding, Lallingen, Weimerskirch, les censes dites Weimer- et Sichenhof.
	Cour.	Eich.	
		Fœtz.	
		Heisdorff.	
		Hunsdorff.	
		Itzich.	
		Linger.	
		Liwingen.	
		Lorentzweiler.	
	Justice.	Mondercange.	
		Pettange.	
		Strassen.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté de Luxembourg.		Walferdange.	
		Weiler La Tour.	
		Zessingen.	
	Landmairie.	Bettembourg.	Crauthem, Finningen, Nœrtzingen, la cense dite Collashof, la cense de Fœtz et Wickerange.
		Bergem.	
		Bivange.	
		Ehlingen.	
		Hellingen.	
		Huncherange.	
		Peppingen.	
	Mairie.	Reckingen.	Rödtgen.
	Cour.	Rœser.	
		Steinbrucken.	
		Schifflange.	
		Bettingen.	Diepach.
	Justicerie.	Clemency (Attus).	Dahlem, Fingich, Hivingen, la cense de Klein-Bœving, la cense d'Arestorf.
	Justice.	Garnich.	
		Limpach.	
		Sanem.	
		Schouweiler.	
		Sprinckange.	
	Landmairie.	Kehlen.	
	Justice.	Olm.	Bour, Dondelingen, Nospelt, Capellen.
		Tüntingen.	
	Landmairie.	Lintgen.	Gosselding et Prettingen.
	id.	Sandweiler.	Erenster, Hostert, Oberanven, la cense de Cakerdt, Rameldange, la cense d'Engershof, Senningen et le moulin de Brouchermühle.
	Ban.	Conteren.	
	Justice.	Nieder-Anven.	
		Oetringen.	
		Syren.	
	Landmairie.	Schüttring.	La cense de Neuheusger, moulin de Bomühl, Gehauenbusch, les censes dites im Gründgen, Munsbach et Obersyren.
	Landmairie.	Steinsel.	Eisembourg, la cense.

Hauts-Commands.	Mairies Cours. Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté de Luxembourg.	Landmairie.	Steinsel.	d'Asselscheuer, Helmsing et Mulendorf.
	Justice.	La Madelaine.	
	id.	Rodange.	
Seigneurie de		Ansembourg.	Keispelt, Meispelt et les maisons près du couvent de Mariendhal.
Seigneurie de		Bertrange.	
Seigneurie de		Differdange.	Le château de Sanem, Ober- et Niederkorn, la cense dite Osterborn et les four, forges et baraques de La Sauvage.
Seigneurie de	Bourg.	Esch sur l'Alsette.	Les château et moulin de Bervart.
Seigneurie de	Justice.	Frisange.	Everingen.
Seigneurie de	id.	Holenfeltz.	Colpach et Greisch.
Seigneurie de	Bourg.	Linster.	Altlinster, Junglinster, la cense de Behlen, Godbring, Gondering et la cense Veners
	Justice.	Berchem.	
Seigneurie de		Mersch.	(Mœsdorf, Beschbach) Alzingen, Capellen, Essing, Hesperange et les 4 moulins du Gastgrund.
		Beringen.	
		Fentingen.	
		Mamer.	
		Reckingen.	
Seigneurie de Mont S. Jean.		Dudelange.	Budersberg et Buringen.
Seign[rie] de Munster.		Elvingen.	
		Hamm.	Birsbach, Gundern, la cense dite Fœtschenhof, La cense d'Obenfeld.
		Holtzem.	
		Merl.	
		Rodenbourg.	
		Rollingen.	
Seigneurie de Rumelange.		Rumelange.	Kayl et cense de Schlœvenhof et Tetingen.
		Leudlange.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de		Schœnfeltz.	
Seigneurie de		Soleuvre. Abweiler. Belvaux. Buvange. Flaxveiller. Machtumb. Mœrsdorff. Waltzingen.	La cense domaniale dite Spittelhof, Peffing, Schrassig et le château ibidem, (la cense de Schwarzenborn).
Seigneurie de		Trintingen.	Ersingen et Rœdt.
Seigneurie de		Waldbredimus. Assel et Rœd.	Le château et moulin de Gondeling, Rollingen et Rœdgen.
Seigneurie de		Hesperange. Burmerange. Krauthem.	Altzingen, Pepingen, Hassel, Holtzem, Itzich.
Seignrie de Roussy.		Altwies. Dalheim.	Welfringen et la cense de Reckingen, Filsdorf et les moulins dits Scheur-, Schleu- et Leu-Mühl.
Comté de Roussy.		Bous. Emerange. Mensdorf. Mondorf. Moutfort	Erpeldingen, les censes d'Emering et la maison de Neukirchen, les moulins dits Castel-, Froh- et Neumühlen, la cense de Dauendorf, Ellingen et le moulin dit Wolfsmühl, Medingen et la cense de Pleitringen.

QUARTIER D'ARLON.

Ville d'Arlon.	Justice.	Arlon.	Le couvent des R. P. Capucins et Carmes et le moulin de la paroisse d'Ober-Elter.
	Partie Allemande.		
Prévôté d'Arlon.	Village.	Viville,	Les censes de Volkeradt, Seimerich et Schopach.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté d'Arlon.	Mairie.	Attert Schockweiller. Barnich.	Grendel, Notomb, Tontling et Grübermühl.
	Mairie.	Bauschleyden.	Baschleiden.
	Mairie.	Bondorf. Holtz.	
	Mairie.	Colpach.	Haut et Bas Colpach.
	Mairie.	Pratz.	Bucherodt, Eschet, Betborn, Platen, Reimberg.
	Mairie.	Rambrouch.	Schwidelbruch, Rinschleiden, Brattert et Heispelt, Hostert, Wahl.
	Mairie.	Aresdorf.	Bilsdorf.
	Mairie.	Romeldange. Tintange.	
	Ban.	Warnach.	
	Mairie.	Roodt.	Kleinelschroodt et Folscheid.
	Mairie et Cour.	Schweich. Hobscheid.	Helvingen, Hovelingen.
	Mairie.	Selingen.	Turpingen.
	Mairie.	Messancy. Bebange. Gœrlange.	Dieffert, Langwasser.
	Mairie.	Habergy. Guelf. Udange.	
	Mairie.	Wolckerange.	Frassem, (Sesselich).
	Mairie.	Stockem.	Heuschling, Freiling et Metzert.
	Mairie.	Martelange. Wisembach.	Greimel, (Oehl), Perl, Redel, Wolfling.
	Partie Wallonne. Mairie.	Anlier.	Beheme, Louflaimont, Thibesart.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
	Partie Walonne.		
Prévôté d'Arlon.	Mairie.	Chatillon. Embly. Monceau. Halanzy.	Valensart, Rancimont. Maisoncelle et Massul.
	Mairie.	Meix le Tige.	Battincour (Justice), Aix sur Cloye (Justice), Aubange (Justice).
		Rachecour.	
Seigneurie de		Autel.	Nieder-Elter, Barnich, Betting, Hagen, Steinfort, Sterpenich, les hameaux de Grasse, Schwartzen- et Peiffershof.
Seigneurie de		Bous.	
Seig^ie de Clairefontaine.	Ban.	Clairefontaine. Eyschen. Beckerich.	L'abbaye de Clairefontaine, (Nœrding).
Seigneurie d'Esch sur la Sûre.	Bourg. Justice.	Esch sur la Sûre. Oberfeulen.	Bockholtz, Bonnal, Dellen, Eschdorff, la cense de Ringeler, Niederfeulen, Gœsdorff, Heiderscheid et quelques maisons en dépend^ts et le moulin, Kuborn, Lultzhausen, Merscheid, Obermerzig, (Niedermerzig), Michelbouch, Neuhausen, la cense dite Bourfeld, Ringel et Tatteler, (et Brattert en partie).
Seigneurie d'Everlange.		Everlange. Lanen.	Bilborn, Osperen, Reichling.
Seig^rie de Guirsch.		Guirsch. Hondelange.	Bonnert, Hecbus, Hultring, Leveling, Nerding, Oberpallen et Parct.
Seig^rie d Kœrich.		Kœrich. Tornich.	Gœbling, Gœtzing et les carrières et fours.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de		Post et Schadeck.	
Seigneurie de Sept Fontaines.		Sept Fontaines. Calmes. Ell. Weiler.	Capweiler, Ehner, Steynen.
Seig^{rie} de Thiaumont.		Thiaumont. Hachy. Nobresart.	Almerodt, Fousch, la forge et la cense du Bois Rond, Heinstert, Lischer, Lottert, Louchert, Sampon et Tattert.
Seigneurie d'Useldange.		Useldange. Bevange sur l'Attert. Niederpallen. Redange.	Ripweiler, Brouch, Buschdorf, les baraques dites Finsterthal, Büving, Nagen, Schandel, Oberschandel, Schweibach, Vichten, les moulins de Verling et Pratz.
		Aix sur Cloye. Aubange. Battincourt.	Le château de Clémarais.

QUARTIER DE BASTOGNE.

Ville de Bastogne.		Justice de St Pierre.	
Mairie de Bastogne.	Mairie.	Bastogne.	(Bizory, Harzy, Islepreid, Lutremange, Mageret, Luzery, Hamroule, Mont, Neffe).
Prévôté de Bastogne.	Mairie d'Amberloup dite Givry.	Justice et Cour féodale d'Amberloup. Flamisoul. Give. Giverouille. Tonny. Treumont.	Berchin et Frenet, Flamierge, Fosséz, Givry, Herbeumont, et moulin de Vachirock, Hubermont, Mande St Etienne, Menil et moulin de Keronpont, Noviscourt, Oreux, Sprimont et Moulin du Laid trou, (Tronle).
	Mairie.	Bellain.	Haut et Bas.
		Bourcy.	
	Mairie.	Bourcy.	Longwely.
	Village.	Nouville.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastrés.	Dépendances.
Prévôté de Bastogne.		Nouville.	
	Village.	Cobru.	
	id.	Foy.	
	id.	Michamps.	
	id.	Oubourcy.	Longwely.
	id.	Recogne.	
	id.	Veaux.	
	id.	Wicour.	
	Mairie.	Chaumont.	Bercheux, Chenet, Juseret, Lecheret, Nive, petite et grande Rosière, Remichampagne, Remoiville, Surré et Vaux lez Rosière.
		Cobraiville.	
		Salvacour.	
	Mairie.	Sibret.	
		Belleau.	
	Mairie.	Doncols.	
		Fauvillers.	
		Harlange.	
Seigneurie de Losange.	Bans.	Livarchamps.	Berl, Marvie, Sonlez.
		Lutrebois.	
		Surré.	
		Watrange.	
	Justice.	Walkenhousen.	
Prévôté de Bastogne.	Mairie.	Gouvy.	
	Justice.	Gouvy, Lutrecour, comté de Salm.	Deuffelt, moulin d'Ourth.
	id.	Ourth.	
	M. Roi^{le}.	Hoffelt.	
		Hoffelt.	
		Allerborn.	
		Brachtenbach.	
		Dernbach.	Bœgen, Crendal, Donningen, Draufelt, Enscheringen, Esselborn, Heisdorf, Hoschette, Kann, Lulingen, Pinsch, Selschette, Siebenaler, Silscheidt, Stocken, Weicherdingen et Wintger.
		Lullange.	
		Oberwampach.	
	Cour.	Steinbach et Limerlé.	
		Wilferdingen.	
		Wilwerwiltz.	
	Mairie.	Hotte.	Honville.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté de Bastogne.	Mairie.	Hotte et Menufontaine. Bodange. Burnon. Hollange. Menufontaine. Villers la Bonneau.	Honville.
	Mairie.	Loupville. Brull. Chenogne. Houmont. Isle La Hesse. Magerotte. Morhet.	Aen, Chisoigne, Flohamont, Gerimont, Mande Ste Marie, Remience, Renaumant, Senonchamps et Millaumont.
	Mairie.	Malemprez. Bihain.	Fraiture, Langlir, Petites Tailles, Regne et Xhoutsiplon.
		Rondu.	Chenet, Neuville et Nibermont.
Seigneurie de Seigneurie de		Arloncour. Assenois.	Clochimont, Grandru, Homprés, Jodenville, et moulin dit Poisson, Senlez lez Hesse, Strainchamps et les hameaux de La Maison Neuve, Malmaison et Villeroux.
Seigneurie de Clervaux.	Cour.	Clervaux. Brouch. Hosingen. Lifring. Marnach. Ulflingen. Holdange.	Bockholtz, Dinckerode, Eusebach, Fischbach, Grindhausen, le couvent des dames d'Hosingen, Mecher et la cense de Kutzfeld, Munshausen, Neidhausen, Dorcheid, Reuler, Roder, Rodershausen, Trunckeler, Urspelt et Waldhausen, (Eselborn).
Seigneurie de		Hachiville.	Gœdingen, Weiler.
Seigneurie de		Hoffelt.	Moinet, Troyne.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de Laval.		Laval. Remagne.	Scheuville, Rechrival.
Seigneurie de	id.	Magery.	Magerotte, Puisomont Lavaselle.
Seigneurie de Rollé.	Château.	Rollé. Lavacherie.	Champs, Fays, Lonchamps, Monaville, R chette, Menil, Villemont.
Seigneurie de		Tillet et Amberloup.	Maison du Jardin.
		Vardin.	Bras, Tarchamps, Benoi champs.
Seigneurie de Wiltz.	Franchise. Landmairie.	Cour féodale de Wiltz. Wiltz. Caundorf. Niederwampach.	Les villages de Niede wiltz, Biderscheid, Bœve Dahl, Erpelding et les ce ses de Masseler, Schart, l papeterie Wiltz, Eschweile Grumelscheid, Inseborn Kautenbach, Merckholtz é le moulin, Nertring, Nocher Notomb, Reichling, Wei ding, Wiseler.

QUARTIER DE BITBOURG.

Ville de Bitbourg.	Justice.	Bitbourg.	Berdorf et le moulin d'Ohnweitstal.
	Bans.	Erdorf. Fliessem. Irsch. Philipsheim. Stahl.	
Prévôté de Bitbourg		Badem. Dockendorf. Gindorf. Gransdorf. Masholder. Matzen. Meckel. Messerich.	Bertling, Esling, Gondorf les village et moulin de Metterich, Ordorf, Scharf billich, Ingendorf, la cens de Badeborn.

Hauts-Commands.	Mairies Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
·évôté de Bitbourg		Metsch. Oberstedem. Niederstedem.	Bertling, Esling, Gondorf, les village et moulin de Metterich, Ordorf, Scharfbillich, Ingendorf, Badeborn.
·igneurie de		Bettingen.	Baustert ou Bausdorf, Feulsdorf, Mullenbach, Ohlsdorf, Peffing, Stockem, Waldbourg, Wettling.
·igneurie de		Bickendorf.	
·ignrie de Brouch.	Mairie.	Brouch. Durbach. Gladbach. Greverath. Heydweiler. Speicher.	Beiling, Dirscheid, Dodenbourg, Kalberg, Rodenerden, Munster, Niersbach, la cense de Bermershausen et les moulins de Speicher et Leymuhlen.
·eigneuries de Dudel- et Ordorf.		Dudeldorf. Ordorf.	Gundorf et le moulin de Wiring, les deux maisons de la paroisse de Dudeldorf, (Camersforst).
·eigneurie de		Hamm.	Beyfeld, Biersdorf, Echtershausen, Hermersdorf, Vismansdorf, Wiersdorf.
·eigneuries de Lissem et Wolsfeld.		Liessem. Wolsfeld.	Jegendorf.
·eigneurie de	Justice.	Malberg.	Malbergweich, Neidenbach.
·eigneurie de	id.	Mehr et Bettenfeld.	Eisenschmied et la forge d'Eichelhütten.
·eigneurie de	id.	Kayl.	Le four dit Carlshutte, les censes de Eulendorf, Gilsdorf, Bier et le moulin, le village de Schwartzenborn.
·eigneurie de	id.	Oberweiller.	
·eigneurie de Rittersdorf.	id.	Rittersdorf. Nattenheim.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de Scharfbillich.	Justice.	Auw. Brouch. Orenhoven.	Hosten, Mu, Preist, Zei mer, Rode, Scheidweile Taufenbach et Heinski cense de Schœnfeld.
Seigneurie de Sinsfeld et Densborn.	Justice.	Sinsfeld. Densborn. Dhom. Pickliessen.	Château de Densborn, cense de Nollenberg, He forst, Huttingen, Lamerst et Steinborn.
Seigneurie de	Justice.	Trimporten.	

QUARTIER DE CHINY.

Ville de Chiny.	Justice.	Chiny.	La forge d'Epioux ha les fermes de Thiryfaïs, V hier et Dariba, Assenois.
Prévôté de Chiny.	Mairie. Justice.	Breuvanne. La Cuisine. Florenville. Termes et Frenois. Pin et Izel. Martily. Martué. Menil. Moïeu. Rossignol. Gerouville.	Le hameau de Charmoi une maison du village Menugoute, cense de Mouline. Straimont, villa et prieuré de Suxy, et partie S[t] Medard, Griba mont, Nivramont.
Seigneurie de Boulogne.	Justice.	Habaie la Vieille. Boulogne.	avec Boulogne forment justice et elle doit être d rénavant titrée Habay Vieille.
		Habaie la Neuve. Houdemont. Rulle.	Le château du Pont d'O et dépendances, le châte de Châtelet Bas et Hau Marbehan.
Seigneurie		du Châtelet.	Village de Villers Tortr

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté d'Etalle.		Etalle. Busnol. Martinsart. Villers sur Semois.	Enclos, Fratin, Harinsart, Martinsart, Orsinfaing, Sivry, château et forges de la Trapperie.
Seigneurie d'Herbeumont.		Herbeumont. Orgeo.	Biourge, Gribaumont, Nevramont, Rosart, St Medard, Sampont, Waillimont.
Seigneurie de Jamoigne.	Justice.	Jamoigne. Bulles.	Faing, Prouvy, Romponcel et Valensart.
Seigneurie de	id.	Lymes.	La Forge de la Soye.
Seigneurie de	id.	Ste Marie.	
Seigneurie de Nantimont.	id.	Nantimont.	
Seign^{rie} de Vance.	id.	Vance. Chantemelle.	
Seigneurie de Villers devant Orval.	id.	Villers devant Orval. Conque. Hayon lez Florenville. Icourt et Gennevaux. Orval.	
Seigneurie de Villemont.	Justice.	Ansart. Bellefontaine. Lahache. St Vincent. Tintigny.	Han, Poncelle, fourneau de Rawez.

QUARTIER DE DIEKIRCH.

Ville de Diekirch.	Justice.	Diekirch.	Le moulin de Blees, la cense de Keppen, et le village de Holztumb.
Prévôté de Diekirch.		Bastendorf. Berg. Bettendorf. Cruchten. Erpeldange.	Beisten, les censes de Seelen et Hoscheid, Colmar, Lipperscheid, Schlindermanderscheid et Tandel.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté de Diekirch.		Ettelbruck. Gilsdorf. Reistorf.	Beisten, les censes de Seelen et Hoscheid, Colmar, Lipperscheid, Schlindermanderscheid et Tandel.
Seigneurie de Bourscheid.	Justice.	Bourscheid. Kahler. Schankweiler.	Birden, Holtzem, Kemen, Scheidel, Michelau, Warken, Welscheid, Hoscheid.
Seigneurie de	id.	Brandenbourg.	Les village et moulin de Grahling, les villages de Landscheid, Merscheid, Nacht-Manderscheid et Weiller.
Seigneurie de la Rochette.	id.	La Rochette. Christnach. Schyren.	L'hermitage de la Rochette, les villages d'Angelsberg, Eremstorf, Erentzen, Nommeren, Ober- et Nieder-Schyren, Schoos et Stegen, et en partie Steinborn et Waldbillig.
Seigneurie de Fischbach.	Ban. Ban.	Fischbach. Weyer.	Kedingen, les censes de Vickelscheid et Boultzerath.
Seigneurie de	Justice.	Folckendange.	
Seigneurie de	id.	Heffingen.	
Seigneurie de	Franchise. Justice.	Mœstrof. Medernach.	Les censes de Plaischette, Savelborn, Leydenbach, Scharfenhof.
Seigneurie de Meysembourg.	Justice.	Meysembourg. Blascheid. Seyl.	Beydweiler, Ober- et Niedergladbach, Reuland, Schrondweiler et les censes de Weidert et Eichelborn, et en partie Ernzen et Angels berg.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de Pettange.	Justice.	Pettange. Biessen. Kœlen. Nerenhausen.[1] Roodt.	Le moulin et la forge de Biessem, la forge de Berg, la cense de Tettingen et Helmesbach, le moulin dit Geismühlen, le village d'Engelsdorf.
Seigneurie de Schutbourg.	Justice.	Constumb.	Château et moulin dit Schutbourg, village d'Altscheid et le moulin de Seemuhlen.

QUARTIER DE DURBUY.

Ville de Durbuy.	Justice.	Durbuy.	
Prévôté de Durbuy.	Cour.	Barvaux. Biron. Bomal. Eneilles. Fisenne. Houmart. Ramezée. Petite Somme.	Bohon, petite Bomal, grande et petite Eneille, Hermanne, Homart le petit, Longueville, Onneux, Palange, la cense Dumont, Septon, Tohogne, War et Borlon.
	Cour.	Grand Menil. Ferot. Grimbieville. Harre. Villers Chavane. Villers Ste Gertrude. Noiremont.	Village et hameau du Bois de la Moule,[2] Chesne al pierre,[3] Deux-Rys, Fays, les hameaux de St Lambert et du Champ de Harre, La Fourche, La Gothal, La Fosse, Manhay, Montegnoules, Ninane, La Roche à Fresne, Grandru, Vaux-Chavanne.

1) Actuellement Nagem. — 2) Bois-del-Moul. — 3) Chêne à la Pierre.

Hauts-Commands	Mairies. Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Prévôté de Durbuy.	Cour.	Lasarte. Beef[1]) et Frateinster. Blier. Hampteau. Grand et Petit Han. Ny. Sinsin. Trinal.	Amonime,[2]) Bersister, les hameaux de Briscol et Jadsoz,[3]) Chesne à Ham,[4]) Cheoux, Clercheid,[5]) Dessous le Bois et maison de Verichet, Erezé, Erpigny, Estiné, Fourneau,[6]) Hamoule, Harzeille,[7]) Mehogne, Nohaypré, Oster, Pichay, le hameau de grande Somme, Waharday et Wenin.
	Cour et Jus[e] Cour.	Weris. Baudouin. Fanzel. Fermenne.[8]) Jusaine. Izier. Morville. Ozo. Verlaine.	Aisne, Eveux, Heyd, la cense et la forge Herbet, Hoursine, la forge Legny, Lohereyd,[9]) Mormont, Pont-le-Prêtre, hameau et fourneau de Jehonheid, le hameau de Tour, Laidloiseau, Tilly, Nivarlet.
Seigneurie d'Aywaille.		Aywaille. Remouchamp.	Awant,[10]) Chambrale,[11]) le hameau de Dieupart, Kin, Niaster, Nomeveux,[12]) la cense de Pirombœuf et maison de Parfonvian,[13]) Quareux et les quatre censes de Trapet, Spirlet, Beaujoz et Gosné, moulin de Remouchamp, Sedoz et la cense de Septroux.

1) Beffe. — 2) Amonines. — 3) Sadzot. — 4) Chêne à Han. — 5) Clerheid ou Clerhayd. — 6) Fourneaux. dép. Sinsin. — 7) Hazeilles. — 8) Fermine. — 9) Loheré. — 10) Awan. — 11) Chambralles. — 12) Nonceveux. — 13) Parfondvaux.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de		Harzé.	Havelange, hameau de Papillonchamp,[1]) Troux,[2]) Paradis et Panchon.[3])
Seigneurie de		Mont Jardin.	Village de Henoumont.
Seigneurie de		My.	Hameau de Landresy.
Seigneurie de		Ochain.	Clavier, Pair, Ponthoz.
Seigneurie de		Ramelot.	
Seigneurie de		Soy.	Molinne,[4]) Wy et le hameau de Magoster.
Seigneurie de		Vervox.	
Seigneurie de		Ville.	

QUARTIER D'ECHTERNACH.

Ville d'Echternach.	Justice.	Echternach.	Cense de Fehl, Lauterborn.
	Bans.	Ferschweiller.	
		Osweiler.	
Prévôté d'Echternach.		Bech.	Brouch, la cense de Mossing, le Neufmoulin, et Moulin dit Reysermuhlen, la cense de Pachette, Menningen, Münden, Prüm zur Ley, Kalbet, Rippingen et Zittig.
		Bollendorf.	
		Born.	
		Edingen.	
		Eppeldorf.	
		Erntzen.	
		Eschweiler.	
		Oberrecken.	
		Marscherwald.	
		Irrel.	
		Steinheim.	
	Seigneurie.	Niederweis.	
		Alsdorf.	
		Kaschenbach.	

1) Pavillon-Champs. — 2) Trou. — 3) Pouhon. — 4) Melinnes.

HAUTS-COMMANDS.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	JUSTICES et autres VILLAGES qui ont cadastres.	DÉPENDANCES.
Seigneurie de Beaufort.		Beaufort. Consdorf.	Berdorf, la cense de Berkkelt, Hungershof, Dosterhof, Kalschesbach, Breitweiler, Bugelbach, Calbet, les baraques, cense et moulin, situés hors du village de Consdorf, Dilingen et les baraques hors du village, Hemstal, Hirschbourg et la cense dite Alt-Trier, Rippingen, compris la cense de Kinseck, Zittig, les baraques de la forêt dite Reulandterwald et celles dessus le Reulandterwald.
Seigneurie de	Justice.	Heringen.	Haller et Waldbillig.
Seigneurie de	id.	Herberen et Mompach.	Les château et cense de Gywenig.
Seigneurie de	id.	Rosport.	Dickweiler, Girst, Godendorf, Raling et Wintersdorf.

QUARTIER DE GREVENMACHEREN.

La Ville	Justice.	Grevenmacheren.	Les censes de Buchholz et Fronay, les villages de Münscheker et Wecker.
La Prévôté.	Justice.	Ahn. Betzdorf. Fœdlich. Fellerich. Fussenich. Gostingen. Hagelsdorf. Kœlich. Langsur. Lenningen. Mesenich.	Les villages de Blaubeyren, Canach, Ehnen, y compris la cense de Scheuerhof, Eschweiler, les censes de Hackenhof et Eulerey, les moulins dits Wolfs- et Lœwener Mühlen, la cense de Trorschenhof, et celle de Kapenacker, le moulin d'Omstorf et la maison et la paroisse de Machtumb.

Hauts-Commands.	Mairies Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
	Justice.	St Jean à Niederdonven. Siesbourg à Ober- und Nieder-Donven. St Maximin à Oberdonven. Olingen. Omstorf. Rhelingen. Roodt sur la Sire. Taverne. Temmels. Wellen. Les 3 Justices de Ober- et Nieder-Wormeldange: Eigenschaft. Kreutz. Linster. Nittel.	Les villages de Blaubeyren, Canach, Ehnen, y compris la cense de Scheuerhof, Eschweiler, les censes de Hackenhof et Eulerey, les moulins dits Wolfs- et Lœwener Mühlen, la cense de Trorschenhof, et celle de Kapenacker, le moulin d'Omstorf et la maison et la paroisse de Machtumb.
Seigneurie	Justice.	Berbourg.	Berg, Biwer, Brouch, Budeler, Lellig, Manternach, Mertert, Oberbillig, Wasserbillig et la forge d'Ehlenbaum.
Seigneurie de Igel.	Justice.	Igel. Grevenich. Lœrschberg. Reinich et Wasserlisch	Le moulin dit Lœwenermühl.
Seigneurie	Justice.	Wiltingen et Cantzem.	Les cense et moulin de Scharzhof.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
		QUARTIER DE HOUFFALISE.	
La Ville.	Justice.	Houffalise.	
La Terre.		Rettigny.	
		Sommerain.	
		Alhoumont.	Achouffe, Baclain, les censes de Chauveheid, Diné, Fontenaille, Lomré, Langlire,[3]) Mont-le-Ban, Renglé,[4]) Sterpigny, Les Tailles, Pisserotte, Collard,[5]) Fond, Vaux-lez-Cherain, Vissoulle et Wilogne.
		Brihy.[1])	
		Bonnerue.	
		Cherrain.[2])	
	Justice.	Cowan.	
		Mont.	
		Mormont.	
		Taverneux.	
Seigneurie	Justice.	Mabompré.	
Seigneurie	id.	Rachamps.	Hardigny.
Seigneurie de Tavigny.		Tavigny.	
	Cour.	Mont St Martin.	Cetturu, Goniprez, Wandebourcy, Villette.
		Bœure.[6])	
		Bœuret.[7])	
Comté de Salm.	Château.	Salm.	
	Village.	Viel-Salm.	
	id.	Airomont[8]) et Quartier.	
	id.	Arbrefontaine.	Le hameau de Soye et la cense de Hermamont.[10])
	id.	Becharprès[9]) et Farnières	
	id.	Beche.	
	id.	Bovigny et Longchamp.	
	id.	Burtonville.	
	id.	Ciereux.	
	id.	Comanster.	
	id.	Courtil.	
	id.	Ennal.	

1) Brizy. — 2) Cherain. — 3) Langlis. — 4) Renglez. — 5) Collas. — 6) Bœur. — 7) Buret. — 8) Dairomont. — 9) Becharprez. — 10) Hermanmont.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Comté de Salm.	Village.	Gernechamps.	
	id.	Goronne.	
	id.	Grandhalleux.	
	id.	Halconreux.	
	id.	Houvelés.	
	id.	Hourt.	
	id.	La Comté.	
	id.	Menil.	
	id.	Mont-le-Soie.	
	id.	Neuville.	
	id.	Petit-Halleux.	
	id.	Petit-Hier et Blanche-fontaine.	
	id.	Priesmont.	
	id.	Rencheux.	
	id.	Rogery.	
	id.	Tigeonville.	
	id.	Ville-du-Bois.	

QUARTIER DE LA ROCHE.

La Ville.	Justice.	La Roche.	Le hameau de Bœrsée.[1])
La Prévôté.	Haute-Cour.	Beausaint.	Ronchampay, et le fauxbourg de La Roche avec Harzé.
	Haute-Cour.	Bertogne.	Berthoumont[2]) et Give avec le moulin de Rahimont.
	Haute-Cour.	Engreux.	Berismenil, Compogne, Filly, Samré, Vellereux, et Viller.
	Justice.	Maboge.	
	Haute-Cour.	Lignier.	
		Hodister.	
		Jupille.	Cielle, Gennes[3]) et Warisy.
		Rendeux Ste Marie.	

1) Borsez. — 2) Bethomont. — 3) Gènes.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
La Prévôté.	Haute-Cour. Mairie.	Ortho. Ortho pour Ceureux. Halleux. Hive. Vecquemont.	Buisson, Floumont, Grandhalleux, Herlenval, Hubermont, Laveaux, Mierchamps, Mousgny,[1]) Nisramont, Petit-Halleux, Ronchamps, Roupage, Thimont et Warempage.
	Haute-Cour.	Wionpont. Cens. Champlon. Grandchamps. Journal. Theneville.[2]) Wigny.	Baconfoy, Beaulieu, Bellevue, les hameaux de Troisfontaines et Wembay, Erneuville, les censes de la Converserie, Mochamps, les Tailles, Ste Ode, Neuville aux Bois,[3]) Ortheuville, Presle,[4]) Haute et Basse Ramont, Roumont et Tropsory.[5])

QUARTIER DE MARCHE.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
La Ville. La Mairie de Marche	Justice.	Marche. Barefalin. Bourdon. Champlon. Heure. Marenne.	Cense de Meredly. La cense au Bois, le moulin à planches de Redef, Cheoux, Grimbiemont, Hologne, Menil, Moressée et Verdenne.
La Prévôté		Bricquemont. Chavanne. Chevetogne. Grune. Hassonville. Heyd. Jemeppe. Sinsin.	La cense de Verenne.

1) Mousny. — 2) Themville, alias Tenneville. — 3) Laneuville-au-Bois. — 4) Prelle. — 5) ? Trou-Souris.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie	Justice.	Aye.	Hotton, Royaux, Hogne et Jamodenne.
Seigneurie	id.	Bande.	
Seigneurie	id.	Hargimont.	
Seigneurie	Justice.	Harzin.	
Seigneurie	id.	Hotton.	Hampteau, Mellereux,[1]) Menil et Werpin.
Seigneurie	id.	Humain.	
Seigneurie de Rochefort.	id.	Forière. On. Thisse.[2])	
Seigneurie de Montagu.	Justice.	Marcour. Ochamps.	Davantave, Devantave, Freyneux, Laidprangler,[3]) Marcouray, Ronson, Lamoresmenil, Cheoux et le hameau de Benasse.
Seigneurie	Justice.	Roy.	
Seigneurie		Senenne.	
Seigneurie	Justice.	Waha et Charneux.	

QUARTIER DE NEUFCHATEAU.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
La Ville.	Justice.	Neufchâteau.	
La Terre.		Laherie. Mellier.	Asnoix,[4]) Bernimont, Custeumont,[5]) Fineux, Fossé,[6]) Gennevaux, Gerimont, Grandvoir, Grapfontaine, Habaru, Haniprez,[7]) Harfontaine, Hosseux,[8]) Laveau[9]) et l'hermitage, L'Eglise, Lonlir,[10]) Marbay, Menugoutte, Molinfain, Monplainchamp, Naleumont, Naumousay,[11]) Narcimont, Nivelet, Nolin-

1) Melreux. — 2) Thys. — 3) Laid-Prangeleux. — 4) Assenois. — 5) Cousteumont. — 6) Les Fossés. — 7) Hamipré. — 8) Hosseuse. — 9) Lavaux. — 10) Longlier. — 11) Nanmoussart.

Hauts-Commands	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
La Terre.		Laherie. Mellier.	faing, Offaing, Petitvoir, Respelle[1]) et deux fermes de Mornival,[2]) Sart, Semel, Tournay,[3]) Tronquoy, Verlaine, Warmifontaine et Wittimont.
Seigneurie	Justice.	Du Chêne.	Vaux.
Seigneurie	Justice.	Ochamps.	La ferme de la Roche Renaud et l'hermitage de la Goutille.
Seigneurie	id.	Vitry.	Traimont, Volaiville et Winville.

QUARTIER D'ORCHIMONT.

La Prévôté.	Bourg.	Orchimont. Achy. Alle. Bagimont. Chairière. Gernelle. Houdremont. Oisy. Pusemange. Rumelle.	Les cense et chapelle situées aux Hez, le hameau de Monceau, Petit-Fays et Renaumoulin.
Seigneurie	Justice.	Baillamont. La Forest. Mousaive. Vresse.	
Seigneurie	Justice.	Beauraing.	
Seigneurie	id.	Bellefontaine.	
Seigneurie	id.	Bièvre.	
Seigneurie	id.	Bohan.	Hérissart.
Seigneurie	id.	Daverdisse.	

1) Respelt. — 2) Morival. — 3) Tournay-en-Ardenne.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie	id.	Esclaye.	
Seigneurie de Focan	id.	Focan.[1]	
		Havenne.	
		Martouzin.	
Seigneurie de Han sur Lesse.	Justice.	Han sur Lesse.	
		Hamrenne[2] hameau.	
		Massuire.	
Seigneurie	Justice.	Louette St Denis.	et le moulin, la maison seigneuriale de Wissart, le moulin du Fays, et le village de Naffraiture.
Seigneurie	Justice.	Louette St Pierre.	La chapelle de St Jean de Hayes.
Seigneurie	id.	Membre.	
Terre de Mirwart.	Justice.	Mirwart.	Barzin, Chanly, Fays, Froidlieu, Glaireux[3], Halma, Lesterny, Libin-Haut, Libin-Bas, Resteigne, Smuid, Transinne, la forge Neupont, la ferme et le moulin de Tanton.
		Awenne.	
		Froidfontaine.	
		Graide.	
		Lomprez.	
		Maissin.	
		Tellin.	Reux, justice officiante à Tellin.
		Villance.	Anloy.
		Wellin.	
Seigneurie	Justice.	Naomé.	
Seigneurie	id.	Mohimont château.	
Seigneurie	id.	Porcheresse.	
Seigneurie	id.	Redu.	Lesse et Sechery.
Seigneurie	id.	Rienne.	
Seigneurie	id.	Sclassin.	Haut Fays, Mont et la cense de Gerhenne.
Seigneurie	id.	Sohier.	
Seigneurie	Justice.	Willersy.[4]	

1) Focant. — 2) Hamrinne. — 3) Glaireuse. — 4) Willerzie.

HAUTS-COMMANDS.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	JUSTICES et autres VILLAGES qui ont cadastres.	DÉPENDANCES.
		QUARTIER DE REMICH.	
La Ville	Justice.	Remich.	
La Mairie de Remich	Bans.	Hassel, ban. Bech et Kleinmacher. Remerschen. Schwebsingen. Wellenstein. Wintringen. Besch et Vocheren. Borrig. Bubange. Ditlingen. Greveldange. Schengen. Villers la Ste Croix. Berg, Nennig et Wies. Vocheren.	La cense de Pilling, celle de Rolling, le château de Thorn, celui de Berg et dépendance.
Seigneurie	Justice.	Manderen.	
Seigneurie	id.	Stadtbredimus.	La cense de Bauchhof.
Seigneurie	id.	Winckrange.	Fisch, Kœrig, Wehr et en partie Rehlingen, Rollingerhof.
		QUARTIER DE St VITH.	
La Ville.	Justice.	St Vith.	Le village de Breitfeld, Crumbach, Galhausen, Hindershausen, Hunning, Neyding, Neundorf, Roodt, Setz et Schlirbach.
La Terre.	Cour.	Ammel.	Atzeroth, Born, Dedemberg, haut et bas Emmels, Eyberding, Hatzenfeld, Heppenbach, Hepscheid, Herresbach, Heyen, Iwelding,

HAUTS-COMMANDS	Mairies, Cours, Villages et Bans.	JUSTICES et autres VILLAGES qui ont cadastres.	DÉPENDANCES.
Terre.	Cour.	Ammel.	Menderscheid, Medel, Meyerothe, Mirfeld, Monteneau, Schœnberg, Schoppen, Wallender et Walleroth.
		Buttgembach.	Berg, Elsenborn, Nidrum, Saurbrodt, Weiwertz, Anselborn.
	id.	Bullange.	Huning, Hunsfeld, Krinkelt, Muring, Rocherath, Wirtzfeld, y compris le moulin.
La Terre.	Cour.	Pronsfeldt.	Dackscheid, cense de Lirfeld, Enscheid, Holnich, Kinsenbourg, Lichtenborn, Lunenbach, Masthorn, Mutzerath, Oberhabscheid, Oberutfeld, Orlebach, Puttenbach, Struckscheid et Watzerath.
	Mairie.	Recht.	Brucken, Engelsdorf, et le village de Recht comté de Salm.
	Justice.	Weiswampach.	Bellain en partie.
La Cour de		Tommen.	Aldering, Alstert, Avel, Bockholz, Bracht, Braunlauf, Crombach, Durler, la cense de Walhausen, Espeler, Gruvelding, Hindershausen, Lengler, Leytumb, Maldingen, Malmersteg, Maspelt, Oudeler, Wefeler, Weipler et Weisten.
Seigneurie de Reuland.	Justice.	Reuland.	Beyler, Binsfeld, Bivers, Boxhorn, Breitfeld, Lascheid, Lieler, Lommesweiler, Massen, Rimeling, Sassel, Stockem, Stubach et Velborn.
		Asselborn.	
	id.	Holler.	
	Cour.	Watermahl.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
		QUARTIER DE VIANDEN.	
La Ville.	Justice.	Vianden.	Amelding, Grimbach, Kleinwein, Neurat etc., la cense de Wintershausen, Bauler, Berscheid, Bivels, Davelshausen, Gemünd, Herbsmühl, Köppeshausen, Oberstgegen, Rodeshausen, Schuttendorf, Sevenich, Walsdorf, Fouhren, Genting, Geymühl, Homerding, etc. Le château de Chevenich, Kœrperich, Lonsdorf, Oling, Sinnerich, Altscheid, Nieder- et Ober-Jeckeler, Niderweiler, Sinspelt, Hetting, Lahr, Nosing, Birendorf, Brecht, Burg, Halsdorf, Niel et la cense de Griesel, Nosbaum, Entzen, Freiling, Bisdorf, Nidersgegen, les maisons hors du village etc., Walendorf, le moulin dit Geymühl et les baraques dans le bois.
Le Comté.		Bettel. Carlshausen. Cruchten. Hesdorf. Geichlingen. Mettendorf. Roth. Wallendorf.	
Terre de Dasbourg.	Bourg.	Dasbourg.	
	Mairie.	Daleyden.	Affeler, Dahnen, Eysenbach, la cense de Helveiler, Preischeid, Reipeldange, Urhausen.
	Mairie.	Eschfeldt. Artzfeld.	Binscheid, Hallenbach, la cense dite Hof, Hukeshausen, Jucken, Niderutfeld, Olmscheid ou Ulmerscheid, Reiff,

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Terre de Dasbourg.	Mairie.	Eschfeld. Artzfeld.	Roscheid, Singerich, les censes de Sasserhof, Emelbaum, Kikeshausen et en partie Stubach.
		Harspelt.	*La Mairie de Leidenborn* dont les villages de Berg, Groscampen, Heckhalenfeld, Heckhoscheid, Kesfeld, Leydenborn, Hertzfeld, Lutzcampen, Sevenich, Steffeshausen et Welchenhausen sont dépendants.
La Ville.	Franchise.	Neurbourg.	Les moulins de Godes- et Ginshausen.
Seigneur[ie] de Neurburg.	Ville.	Neurburg. Oberweis. Outscheid et Briming.	La cense de Fresborn, Hutten, Kochshausen, Limpach, Mutzerath, Zweifelscheid, Ackscheid, Bilscheid, Hœltzgen, Krautscheid, Upershausen, Berkot, Lascheid, Lauperath, Mauel, Niderpirscheid, Oberpirscheid, Ring-Houscheid, la cense d'Urmaul, Wentzhausen, Werhausen, la cense de Berscheid, les villages de Heilhausen, Kopscheid, Manderscheid, Pindesfeld, Scheidgen, Hissel, Hoor, Alscheuren, Bloscheid, Bourscheid, Fischbach, Heilpach, Itzfeld, Scheuren, les censes d'Alf et Daudistel, Kinzenbourg, Lunenbach, Oberhabscheid, Oberutfeld, Put-

Hauts-Commands.	Mairies Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
Seigneurie de Neurburg.	Ville.	Neurbourg. Oberweis. Outscheid et Briming.	tenbach, Huterscheid, Ober- et Niederweiding, les moulins de Godes- et Ginshausen, Grimbach, Kleinweis, Amelding, Neurath, Mullenbach, Waldburg, les censes de Sassen et Emmelbaum, et en partie les villages de Baustert, Filsdorf et Stockem
Seigneurie	Franchise.	Waxweiler.	
Seigneurie	Justice.	Ouren. Heinerscheid. Huperdange.	Calborn, Deifelt, Malscheid, Oberhausen et Peterskirchen et en partie Lieler.
Seigneurie	Justice.	Falkenstein.	Eysembach, Biwels et Longsdorf.
Seigneurie	Justice.	Stolzenbourg.	Ackers-Neudorf, Pitscheid ou Punscheid, la cense de Schmelzhof.

QUARTIER DE VIRTON.

La Ville.	Justice.	Virton.	Le village de Vieu-Virton. de la ville et prévôté de Virton et St. Mard.
La Prévôté.		Cour féodale	
		Belmont. Bleid. Dampicourt. Ethe. Houdrigny. Matton. La Morteau. Meix. Mussi la Ville. Robelmont.	Le Moulin d'Ethe et Belmont, ceux de Bleid, Aigremont, Gevimont, les château et moulin de Hamawé, le château de la Claireau et la cense de Hayon Nordinchamp.
Prévôté de St Mard.	Mairie.	St Leger.	

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
	Bourg.	St Mard. Musson. Torgny.	Baranzy, Dezemont, Gennevaux et Villencourt.
Seigneurie Seigneurie	Justice. id.	Gommery. Harnoncourt.	Rouvroy avec la cense de Radru et l'hermitage de Bonlieu.
Comté de La Tour.	id.	La Tour. Chesnois. Grandcourt.	Ruette la petite, le fourneau de Ruttel,[1]) la ferme de Stoquifontaine.[2])
Seigneurie	Justice.	Montquintin.	Le château de Beauregard, la ferme de Greyer, le moulin de Mathon, et le village de Couvreux.
Seigneurie	id.	Ruette La Grande.	
Seigneurie	id.	Signeux St Remy.	
Seigneurie	id.	Villers La Loup.	

Terres franches de la Province de Luxembourg.

		Comté d'Agimont	
Orchimont.	Justices.	Dion le Mont. Dion le Val. Fellenne. Ferage. Feschaux. Finevaux. Javingue. Mahoux.	et Icoux. Le hameau de Maisoncelle, la maison de la paroisse de Mousseau. Le moulin de Mahoux.
	Fief.	Musifoi.	
	Justice.	Severy.	
	id.	Vonesche.	
	id.	Winenne.	

1) Rutelle. — 2) Stockfontaine.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
		Terre franche de Bertrix.	
Neufchâteau.	Justice.	Bertrix.	le seul village.
		Seigneurie de Chassepierre.	
Neufchâteau.	Justice. id. id. id.	Chassepierre. Fontenoille. Mortehan. Ste Cécile.	Azy, Laichet.[1]
		Seigneurie de Cronenbourg.	
St Vith.	Justice.	Cronenbourg. Dahlem. Schouler. Steffelen. Udenbredt. Urmunden.	Village de Baasem et la cense de Simeler, Berk, Frauencron, Halschlag, Hutt, Kerschenbach, Scheid, Neunhof, Schnorrenberg, Ober- et Unter-Damerscheid, Metzeroth et Geisselbach et Oberwolfert, la cense de Junkerat.
		Terre franche de Cugnon.	
Neufchâteau.	Justice. Mairie.	Cugnon. Auby. Feuillye.	La cense de Geripont.
		Comté de Manderscheid.	
Bittbourg.	Justice.	Manderscheid.	Eckfeld, Lauffelt, Pantenberg, Oeffling, Schlad, Walscheid, et la cense de Dierfeld.

1) Laiche.

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
		Seigneurie de Masbourg.	
Marche.	Justice.	Masbourg.	Le village de Mormont.
		Terre franche de Muno.	
Neufchâteau.	Justice	Muno.	Les villages de Lambermont et Watrinsart.
		Terre franche de Nassogne.	
Marche.	Justice.	Nassogne.	seul village.
		Seigneurie de St Hubert.	
Marche. **Neufchâteau.**	Justice.	St. Hubert y compris la terre.	Bourg, moulins et scieries de St. Hubert, Arville, Renaumont, Bernimont, Bougnimont, Basse-Bras, Haute-Bras, Flohimont, Freux, Grupont, Hattrival, La Mouline, Libramont, Lorcy et ferme de Chirmont, Moircy, Neuvillers, Ourt, Presseux, Recogne, Ste Marie, Chevigny, St Pierre, Sevescour, Liberchamps, Vesqueville et Widemont.
		Seigneurie de Schleiden.	
St Vith.	Bourg.	Schleiden. Bronsfeldt. Call. Meuringen. Sistig. Wolfseiffen.	Blumenthal, Broich, Dreyborn, Eichen, Einruhr, Engesberg, Fronrath, Gangfort, Wiesgen et Donnersbach, Heinsteren, Hellendahl, Kerperscheid, Kirchseiffen,

Hauts-Commands.	Mairies, Cours, Villages et Bans.	Justices et autres Villages qui ont cadastres.	Dépendances.
St Vith.	Bourg.	Schleiden. Bronsfeldt. Call. Meuringen. Sistig. Wolfseiffen.	Morsbach et les censes de Walbourg et Crumenawel, Ober-Golbach, Oberhausen, Rinnen, Schœnseiffen et Haperscheid, Sistahl et la cense de Strausbusch, Sœtenich, Untergolbach, Vientzen et Wollenberg.
		Terre franche de Wibrin.	
Marche.	Justice.	Wibrin.	Allomont et Nadrin.



LISTE DES VILLES, VILLAGES, etc.

DU DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET COMTÉ DE CHINY

en 1777.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Abweiller.	Bettembourg.	Seigneurie de Soleuvre.	Abweiller.	Luxembourg.
Achouf.	Wibrin.	Prévôté de Houffalize.	Houffalize.	Houffalize.
Achy.	Vagy.	Prévôté d'Orchimont.	Achy.	Orchimont.
Ackersneudorf et censes de Schmetzhoff.	Stoltzembourg.	Seigneurie de Stoltzembourg.	Stoltzembourg.	Vianden.
Ackscheid.	Waxweiller.	Ville de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Acu.	Tillet.	Prévôté de Bastogne.	Loupville, dite Amberloux.	Bastogne.
Afler.	Dahleiden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleiden.	Vianden.
Ahn (Ahnen ou Aun).	Niederdonwen.	Prévôté de Grevenmacher.	Ahn.	Grevenmacher.
Aigremont.	Montquintin.	Prévôté de Virton.	Dampicourt.	Virton.
Airomont.	. . . . .	Comté de Salm.	Airomont & quart[ier]	Houffalize.
Aisne-s.-Fizenne.	. . . . .	Prévôté de Durbuy.	Durbuy.	Durbuy.
Aisne-sous-Heyd.	Heyd.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Aix-sur-Cloye.	Aix-sur-Cloye.	Prévôté d'Arlon.	Aix-sur-Cloye.	Arlon.
Aldringen.	Aldringen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St. Vith.
Alf (cense).	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Alhoumont.	Bœur.	Terre de Houffalize.	Alhoumont.	Houffalize.
Alle.	Alle.	Prévôté d'Orchimont.	Alle.	Orchimont.
Allerborn.	Oberwampach.	Prévôté de Bastogne.	Hoffeld.	Bastogne.
Almerode (les fours).	Nobressart.	Seigneurie de Thiaumont.	Nobressart.	Arlon.
Alscheid.	Alscheid.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.
Alscheid.	Pinsch.	Seigneurie de Schutbourg.	Constumb.	Diekirch.
Alscheuren.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Alsdorf.	Alsdorf.	Seig[e] de Niederweis, sous la prévôté d'Echternach.	Niederweis.	Echternach.
Alstert	Reuland.	Cour de Thommen.	Thommen.	St. Vith.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Alt-Linster. Altenhoven. voir Viville.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Alt-Trier.	Hemstal.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Altwies.	Mondorf.	Seigneurie de Roussy.	Altwies.	Luxembourg.
Altzingen.	Altzingen.	Seigneurie de Hesperange. Seigneurie de Mersch.	Hesperange. Fentingen.	Luxembourg.
Amberloup de Givry.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup.	Bastogne.
Amberloup.	Amberloup.	Seigᵉ de Tillet et Amberloup.	Tillet & Amberloup	Bastogne.
Amblève.	....	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Ammel.	Ammel.	Seigneurie de St. Vith.	Ammel.	St. Vith.
Ammeldingen.	Wallendorf.	Comté de Vianden.	Vianden.	Vianden.
Amonine (Ham).	Soy.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Angelsberg.	Mersch.	Seigneurie de la Rochette. Seigneurie de Meysembourg.	La Rochette. Meysembourg.	Diekirch.
Angelsdorff.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Diekirch.	Diekirch.
Anlier.	Anlier.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Anloy.	Villance.	Prévôté de Mirwart.	Villance.	Orchimont.
Ansart.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Ansart.	Chiny.
Anven. v. Nider- et Oberanven.				
Ansembourg.	Tuntingen.	Seigneurie d'Ansembourg	Ansembourg.	Luxembourg.
Arbrefontaine.	Arbrefontaine.	Comté de Salm.	Arbrefontaine.	Houffalize.
Aresdorf (Cense)	Limpach.	Prévôté de Luxembourg.	Limpach.	Luxembourg.
Arimont.	....	Terre de St. Vith.	Ammel.	St. Vith.
Arlon (ville)	Arlon.	Ville d'Arlon.	Arlon.	Arlon.
Arloncourt.	Noville.	Seigneurie d'Arloncourt.	Arloncourt.	Bastogne.
Arsdorf.	Arsdorf.	Prévôté d'Arlon.	Arsdorf.	Arlon.
Artzfeld.	Artzfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Artzfeld.	Vianden.
Arville.	Arville.	Terre de St. Hubert.	St. Hubert.	Neufchâteau.
Aspelt et la cense de Krockelshof	Frisange.	Prévôté de Luxembourg.	Aspelt.	Luxembourg.
Assel & Rollingen	Waldbredimus.	Seigneurie de Waldbredimus	Assel et Roodt.	Luxembourg.
Asselborn.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Asselborn.	St. Vith.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Asselscheur (cse)	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Doraine.	Luxembourg.
Assenois.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre Neufchâteau	Neufchâteau.
Assenois	Assenois.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Asterpe.	Limerlé.	Prévôté de Bastogne.	Steinbach & Limerlé	Bastogne
Athus près d'Obange.	Athus.	Prévôté de Luxembourg	Athus.	Luxembourg.
Attert.	Attert.	Prévôté d'Arlon.	Attert.	Arlon.
Atzeroth.	Ammel.	Terre de St. Vith.	Ammel.	St. Vith.
Aubange.	Aubange.	Prévôté d'Arlon.	Aubange.	Arlon.
Auby.	Cugnon.	Terre fr. de Cugnon.	Auby.	Neufchâteau.
Auffe.	Han sur Lesse.	Han sur Lesse	. . . .	Orchimont.
Auselborn ou Faimonville.	Butgenbach.	Terre de St. Vith.	Butgenbach.	St. Vith.
Autel.	Arlon. Wolkrange.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Auw.	Auw.	Seigneurie de Scharfbillich.	Auw.	Bitbourg.
Avel (hameau).	Steffeshausen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St. Vith
Aviscour.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup de Givry.	Bastogne.
Awant.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Auf dem Berg.	Linster.	Linster.	Linster.	Luxembourg.
Awenne (ham.)	Masbourg.	Terre de Mirwart.	Awenne.	Orchimont.
Aye.	Aye.	Seigneurie d'Aye.	Aye.	Marche.
Aywaille.	Dieupart.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Azy.	Chassepierre.	Terre fr. de Chassepierre.	Chassepierre.	Neufchâteau.
Anloi.	Villance.	Mirwart.	Villance.	Orchimont.
Assol.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Altzeradt (ham.)	. . . .	. . . .	. . . .	St. Vith.
Aolsdorff.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Alfenteels (ham.)	. . . .	. . . .	. . . .	St Vith.
Altbettingen cense.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Aivrecourt ham.	. . . .	. . . .	. . . .	Bastogne.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Altenhoff cense.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Althoff cense.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Baasen et la c^se^ de Simmeler.	Baasen.	Terre fr. de Cronenbourg.	Baasen.	St. Vith.
Baclain.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Baconfoy (ham).	Tenneville.	Prévôté de la Roche.	Wiompont.	La Roche.
Badeborn (cense)	Meckel.	Prévôté de Bitbourg.	Meckel.	Bitbourg.
Badem.	Ordorf.	Prévôté de Bitbourg.	Badem.	Bitbourg.
Bagimont.	Neumanil.	Prévôté d'Orchimont.	Bagimont.	Orchimont.
Baillamont.	Oisy.	Seigneurie de Baillamont.	Baillamont.	Orchimont.
Bande.	Roy.	Seigneurie de Bande.	Bande.	Marche.
Baranzy.	Musson.	Prévôté de St Mard.	Musson.	Virton.
Barefalin.	. . . .	Mairie de Marche.	Barefalin.	Marche.
Barnich et Nieder-Elter.	Wolkringen.	Prévôté d'Arlon.	Barnich.	Arlon.
Bartringen, voir Bertrange.				
Barveaux sur l'Ourte.	Barvaux.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Barzin.	Wellin.	Terre de Mirwart.	Lomprez.	Orchimont.
Bas-Charage.	Bas-Charage.	Seigneurie de Bas-Charage.	Bas-Charage.	Luxembourg.
Baschleyden.	Bauschleyden.	Prévôté d'Arlon.	Bauschleyden.	Arlon.
Basse-Bras.	Bras.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Basse-Ramont (ham.).	Tenneville.	Prévôté de la Roche.	Tenneville.	La Roche.
Bastendorf.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.
Bastogne.	Bastogne.	Ville de Bastogne.	Bastogne.	Bastogne.
Battincourt.	. . . .	Prévôté d'Arlon.	Battincourt.	Arlon.
Bauler.	Geichlingen. Roth.	Comté de Vianden.	Vianden.	Vianden.
Bauschleiden.	Bauschleyden.	Prévôté d'Arlon.	Bauschleyden.	Arlon.
Baustert ou Bausdorff.	Baustert.	Seigneurie de Bettingen.	Bettingen.	Bitbourg.
Beaudouin.	. . . .	Prévôté de Durbuy.	Beaudouin.	Durbuy.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Beaufort.	Beaufort.	Seigneurie de Beaufort.	Beaufort.	Echternach.
Beaujot.	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Beaulieu.	Erneuville.	Prévôté de la Roche.	Vionpont.	La Roche.
Beauraing.	Vancenne.	Seigneurie de Beauraing.	Beauraing.	Orchimont.
Beauregard chât.	Montquintin.	Seigneurie de Montquintin.	Montquintin.	Virton.
Beausaint.	Vecquemont.	Prévôté de la Roche.	Beausaint.	La Roche.
Bebange.	Messancy.	Prévôté d'Arlon.	Bebange.	Arlon.
Bech.	Remich.	Mairie de Remich.	Bech et Klein-macher.	Remich.
Bech.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Bech.	Echternach.
Beche.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Beche.	Houffalize.
Becharprez.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Becharprez.	Houffalize.
Beckerich.	Beckerich.	Seigneurie de Clairefontaine.	Beckerich.	Arlon.
Beef.	Beef.	Prévôté de Durbuy.	Beef et Fratinster.	Durbuy.
Beggen.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Beheme.	Anlier.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Behlen (cense).	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Béhot.	. . . .	Comté de Salm.	. . . .	Houffalize.
Beidweiler, voir Beydweiler.				
Beilingen.	Speicher.	Seigneurie de Brouch.	Speicher.	Bitbourg.
Beisten et les censes de Hoff-scheid et Sulen.	Cruchten sur l'Alzette.	Prévôté de Diekirch.	Cruchten.	Diekirch.
Beles, voir Bel-veau (Belvaux).				
Bellain, v. Bess-lingen.				
Belleau.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Belleau.	Bastogne.
Bellefontaine.	Louette St Denis	Seigneurie de Bellefontaine.	Bellefontaine.	Orchimont.
Bellefontaine.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Bellefontaine.	Chiny.
Bellevue (mais^n).	Erneuville.	Prévôté de La Roche.	Grandchamps.	La Roche.
Belmont.	Ethe.	Prévôté de Virton.	Bemont.	Virton.
Belveau.	Belveau.	Seigneurie de Soleuvre.	Belveau.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Belschet.	Vaxweiler.	Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Benasse (ham.).	Ochamps.	Seigneurie de Montagu.	Marcour.	Marche.
Benaumont.	Ste Marie Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Benonchamps.	Harzy.	Seigneurie de Vardin.	Vardin.	Bastogne.
Bentzeroth, cse.	Mersch.	Seigneurie de Fischbach.	Weyer.	Diekirch.
Berbourg.	Berbourg.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Berchem.	Rœser.	Sie de Linster et Luxembourg.	Berchem.	Luxembourg.
Bercheux.	Bercheux.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Berck.	Cronenbourg.	Terre franche de Cronenbourg	Cronenbourg.	St. Vith.
Berdorf et les cses de Birkenhoff, Hungershoff, Dosterterhoff et Halchesbach.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Bereldingen.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Berg.	Betzdorf.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Berg.	Biessen.	Prévôté de Diekirch.	Berg.	Diekirch.
Berg.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Berg.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Berg château de)	Remich.	Mairie de Remich.	Remich.	Remich.
Bergem.	Schifflange.	Prévôté de Luxembourg.	Bettembourg.	Luxembourg.
Berhain et Fosset	Giverouille.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Loupville dite Amberloup.	Bastogne.
Beringen.	Mersch.	Seigneurie de Mersch.	Beringen.	Luxembourg.
Berismenil.	Sameré.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Berkot, Upershausen et Krautscheid	Ringhutscheid.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Berlé.	Berlé.	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Berl.	. . . .	Seigneurie de Wiltz.	Caundorf.	Bastogne.
Bermershausen. cense.	vide Speicher ci-après.	Seigneurie de Scharfbillich.	. . . .	Bitbourg.
Bernimont.	Ste Marie Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Bernimont.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Berschbach.	Mersch.	Seigneurie de Mersch.	Mersch.	Luxembourg.
Berscheid.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	Vianden.	Vianden.
Bersister (ham.)	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	La Sarte.	Durbuy.
Bertlingen.	Messerich.	Prévôté de Bitbourg.	Niederstedem.	Bitbourg.
Bertogne.	Bertogne.	Prévôté de La Roche.	Bertogne.	La Roche.
Bertomont.	Bertogne.	Prévôté de La Roche.	Bertogne.	La Roche.
Bertrange.	Bertrange.	Seigneurie de Bertrange.	Bertrange.	Luxembourg.
Bertrix.	Bertrix.	Terre franche de Bertrix.	Bertrix.	Neufchâteau.
Bervart château.	Esch sur l'Alz.	Seig^ie d'Esch-sur-l'Alzette.	Esch sur l'Alzette.	Luxembourg.
Besch.	Besch.	Mairie de Remich.	Besch et Wocheren	Remich.
Besche.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Besche.	Houffalize.
Besslingen.	Besslingen.	Seigneurie de Clervaux.	Ulflingen.	Bastogne.
Betborn.	Osperen.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Bethomont.	Bertogne.	Prévôté La Roche.	Bertogne.	La Roche.
Bettel.	Fouhren.	Comté de Vianden.	Bettel.	Vianden.
Bettembourg.	Bettembourg.	Prévôté de Luxembourg.	Bettembourg.	Luxembourg.
Bettendorf.	Bettendorf.	Prévôté de Diekirch.	Bettendorf.	Diekirch.
Bettenfeld.	Bettenfeld.	Seig^ie de Mehr et Bettenfeld.	Mehr et Bettenfeld.	Bitbourg.
Bettingen.	Bettingen.	Seigneurie de Bettingen.	Bettingen.	Bitbourg.
Bettingen.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Bettingen.	Bettingen.	Prévôté de Luxembourg.	Bettingen.	Luxembourg.
Betzdorf.	Betzdorf.	Prévôté de Grevenmacher.	Betzdorf.	Grevenmacher.
Bevingen s. l'Al^t	Buschdorf dit Helberg.	Seigneurie d'Useldange.	Bevingen.	Arlon.
Bevingen cense.	Limpach.	Prévôté de Luxembourg.	Limpach.	Luxembourg.
Beydweiler.	Beydweiller.	Seigneurie de Meysembourg et en partie Linster.	Meysembourg. Linster.	Diekirch. Luxembourg.
Beyfeltz.	Birsdorf.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Beyler.	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Beyren.	Beyren.	Prévôté de Luxembourg.	Schüttringen.	Luxembourg.
Bickendorf.	Bickendorf.	Seigneurie de Bickendorf.	Bickendorf.	Bitbourg.

6

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Biderscheid.	Wiltz.	Comté de Wiltz.	Wiltz.	Bastogne.
Bier cense.	Gronsdorff.	Seigneurie de Kayl.	Kayl (Ober).	Bitbourg.
Biersdorf.	Biersdorf.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Biessen et les c^{ses} de Sellingen et Hemmelsbach.	Biessen.	Seigneurie de Pétlange.	Biessen.	Diekirch.
Bièvre.	Bièvre.	Seigneurie de Bièvre.	Bièvre.	Orchimont.
Bihain.	Bihain.	Prévôté de Bastogne.	Bihain.	Bastogne.
Bilborn.	Osperen.	Seigneurie d'Everlange.	Everlange.	Arlon.
Bilscheid.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Bilsdorf.	Arsdorf.	Prévôté d'Arlon.	Arsdorf.	Arlon.
Binscheid.	Eschfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Binsfeld.	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Biourge.	Orgeo.	Seigneurie de Herbeumont.	Herbeumont.	Chiny.
Birckelterhoff c^{se}	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Birden.	Ettelbruck.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Birel cense.	Sandweiller.	Seigneurie de Munster.	Sandweiler.	Luxembourg.
Birendorf.	Geichlingen. Mettendorf.	Comté de Vianden.	Vianden.	Vianden.
Biron.	Biron.	Prévôté de Durbuy.	Biron.	Durbuy.
Birscheid cense.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Birtrange.	Bissen.	Prévôté de Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.
Bisdorf ou Birsdorff.	Wallendorf.	Comté de Vianden.	Wallendorf.	Vianden.
Bisory.	Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Mair^{ie} de Bastogne.	Bastogne.
Bitbourg.	Bitbourg.	Ville de Bitbourg.	Bitbourg.	Bitbourg.
Bivels.	Falckenstein. Fouren.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Bivers.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Biwange.	Rœser.	Prévôté de Luxembourg.	Biwange.	Luxembourg.
Biwer.	Biwer.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Blanchefontaine ham.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Blanchefontaine.	Houffalize.
Blascheid.	Lorentzweiler.	Seigneurie de Meysembourg.	Blascheid.	Diekirch.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Blaubeuren.	Niederdonven.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Bleesmühle.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Bleid.	Bleid.	Prévôté de Virton.	Bleid.	Virton.
Blier.	Fizenne.	Prévôté de Durbuy.	Blier.	Durbuy.
Bloscheid.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Blumenthal.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	Schleyden.	St Vith.
Bocholtz.	Gœsdorf.	Seig^{rie} d'Esch sur la Sûre.	Esch-sur-la-Sûre.	Arlon.
Bocholtz.	Bocholtz.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Bocholtz.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Bodange.	Fauxvillers.	Prévôté de Bastogne.	Hotte.	Bastogne.
Bœgen.	Bœgen.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Bœur.	Bœur.	Seigneurie de Tavigny.	Bœur.	Houffalize.
Bœuret v. Buret.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Bœvange-s-Att^{t}.	Buschdorf.	Seigneurie d'Useldange.	Bœvange.	Arlon.
Bœwen.	Bauschleiden.	Seigneurie de Wiltz.	Caundorf.	Bastogne.
Bofferdingen.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Bofferdingen.	Luxembourg.
Bohan.	Bohan.	Seigneurie de Bohan.	Bohan.	Orchimont.
Bohmühle.	Schuttrange.	Prévôté de Luxembourg.	Sandweiler.	Luxembourg.
Bohon.	Barveaux.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Bois de la moule.	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Bois (dessous le et la maison de Verichet).	Fizenne.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Bois (cense au).	St Remy.	Mairie de Marche.	Marche.	Marche.
Bois-rond (c^{se} du)	Hachy.	Seigneurie de Thiaumont.	Hachy.	Arlon.
Bollendorf.	Bollendorf.	Prévôté d'Echternach.	Bollendorf.	Echternach.
Bologne.	Habay.	Prévôté de Bologne.	Bologne.	Bologne.
Bomal.	Bomal.	Prévôté de Durbuy.	Bomal.	Durbuy.
Bomal (petite.)	Jusaine.	Prévôté de Durbuy.	Bomal.	Durbuy.
Bommelscheur.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Bondorf.	Bondorf.	Prévôté d'Arlon.	Bondorf.	Arlon.
Bonlieu (hermit.)	Rouvroy.	Seigneurie de Harnoncourt.	Harnoncourt.	Virton.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Bonnal.	Eschdorf.	Seigrie d'Esch-sur-la-Sûre.	Esch-sur-la-Sûre.	Arlon.
Bonnert.	Arlon.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Bonnerue.	Villereux.	Terre de Houffalize.	Bonnerue.	Houffalize.
Bonnevoye.	Hollerich.	Prévôté de Luxembourg.	Dumeldange.	Luxembourg.
Bonrue.	Tillet.	. . . .	. . . .	. . . .
Bons-Malades.	. . . .	Ville de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Borezée (ham.).	St Nicolas.	Ville de la Roche.	La Roche.	La Roche.
Borig.	Perl.	Mairie de Remich.	Borig.	Remich.
Borlon.	Borlon & Ocquier	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Born.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Born.	Born.	Prévôté d'Echternach.	Born.	Echternach.
Bougnimont.	Ste Marie Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Boulaide.	Bauschleyden.	Prévôté d'Arlon.	Bauschleyden.	Arlon.
Bour.	Bour.	Prévôté de Luxembourg.	Tuntingen.	Luxembourg.
Bourcy.	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Bourcy.	Bastogne.
Bourdon (ham.).	Marche.	Prévôté de Marche.	Bourdon.	Marche.
Bourfeld (cense.)	Neunhausen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Bourglinster.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Bourscheid.	Bourscheid.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Bourscheid voir Burschet.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Bous.	Grosbous.	Seigneurie de Bous.	Bous.	Arlon.
Bousse.	. . . .	Comté de Roussy.	Bousse.	Luxembourg.
Boussière.	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Bovigny.	Bovigny.	Comté de Salm.	Bovigny.	Houffalize.
Boxhorn.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Bracht.	Reuland.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Brachtenbach.	Brachtenbach.	Prévôté de Bastogne.	Brachtenbach.	Bastogne.
Brandenbourg.	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Diekirch.
Bras.	Wardin.	Seigneurie de Wardin.	Wardin.	Bastogne.
Brattert.	Rinschleiden.	Prévôté d'Arlon. Seigrie d'Esch-sur-la-Sûre.	Rambrouch. Esch-sur-la-Sûre.	Arlon.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Braunlauf.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Brecht.	Wismansdorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Breidfeld.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Breidfeld.	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Breidweiller.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	. . . .	Echternach.
Breuvanne.	Tintigny.	Prévôté de Chiny.	Breuvanne.	Chiny.
Bricquemont.	Montgauthier.	Prévôté de Marche.	Bricquemont.	Marche.
Brimingen.	Baustert.	Seigneurie de Neurbourg.	Oberweis.	Vianden.
Briscol (ham.) et Adzoz.	Erezée.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Brisi.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Brisi.	Houffalize.
Broich.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	Schleyden.	St Vith.
Bronsfeld.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	Bronsfeld.	St Vith.
Brouch.	Bitbourg.	Seigneurie de Brouch.	Brouch.	Bitbourg.
Brouch.	Säul.	Seigneurie d'Useldange.	Bœvange s/Attert.	Arlon.
Brouch.	. . . .	Seigneurie de Clervaux.	Brouch.	Bastogne.
Brouch.	. . . .	Seigneurie de Scharfbillich.	Brouch.	Bitbourg.
Bruch.	Eppeldorf.	Prévôté d'Echternach.	Eppeldorf.	Echternach.
Bruch.	Biwer.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Brucken.	Belveaux.	Terre de St Vith.	Recht.	St Vith.
Brudel (cense).	Kopstal.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Brull.	Houmont.	Prévôté de Bastogne.	Brull.	Bastogne.
Bubange (Chât.).	Nennig.	Prévôté de Remich.	Bubange.	Remich.
Buchholtz (cse).	Grevenmacher.	Ville de Grevenmacher.	Grevenmacher.	Grevenmacher.
Budeler.	Biwer.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Budersberg.	Dudelange.	Seigneurie de Mont St Jean.	Dudelange.	Luxembourg.
Buderscheid.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm. de Wiltz.	Bastogne.
Bugelbach.	Eppeldorf.	Seigneurie de Beaufort. Prévôté d'Echternach.	Beaufort } en partie. Eppeldorf }	Echternach.
Buisson.	Ortho.	Prévôté de la Roche.	Ortho.	La Roche.
Bulles.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Bulles.	Chiny.
Bullingen.	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Burden voir Birden.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Buret.	Bœur.	Seigneurie de Tavigny.	Buret.	Houffalize.
Burg.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Buringen.	Dudelange.	Seigneurie de Mont St Jean.	Dudelange.	Luxembourg.
Burmeringen.	Elvange.	Seigneurie de Hesperange.	Burmeringen.	Luxembourg.
Burnon.	Strainchamps.	Prévôté de Bastogne.	Burnon.	Bastogne.
Burschet.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Burtonville.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Burtonville.	Houffalize.
Buschdorf.	Buschdorf.	Seigneurie d'Useldange.	Bœvange-s.-l'Attert	Arlon.
Buschroth.	Wahl.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Butgenbach.	Butgenbach.	Terre de St Vith.	Butgenbach.	St Vith.
Buwange.	Wolkringen.	Seigneurie de Soleuvre.	Buwange.	Luxembourg.
Buzenol.	Etalle.	Prévôté d'Étalle.	Buzenol.	Chiny.
Calbet.	Consdorf.	Prévôté d'Echternach.	Bech.	Echternach.
Calborn.	Heynerscheid.	Seigneurie d'Ouren.	Heynerscheid.	Vianden.
Call.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	Call.	St Vith.
Calmes.	Septfontaines.	Seigneurie de Septfontaines.	Calmes.	Arlon.
Camerforst.	Dudeldorf.	Seigneurie de Dudeldorf.	Dudeldorf.	Bitbourg.
Canach.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Cantzem.	Wiltingen.	Seig[ie] de Wiltingen & Cantzem.	Cantzem.	Grevenmacher.
Capellen.	Mamer. Kœrich.	Prévôté de Luxembourg. Seigneurie de Mersch.	Mamer. Kehlen.	Luxembourg.
Capweiller.	Säul.	Seigneurie de Septfontaines.	Calmes.	Arlon.
Carlshausen.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	Carlshausen.	Vianden.
Carls-Hütt.	Bettenfeld.	Seig[ie] de Mehr & Bettenfeld.	Mehr & Bettenfeld.	Bitbourg.
Caundorf, voir Kaundorf.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Cens.	Cens.	Prévôté de la Roche.	Cens.	Laroche.
Censes.	Tailles.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.
Cense au Bois v. Bois (censeau).	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Cense au bois de Barre.	St Remy.	Mairie de Marche.	. . . .	Marche.
Cense au bois rond.	Hachy.	Seigneurie de Thiaumont.	Hachy.	Arlon.
Cense Dumont.	Verlée.	Prévôté de Durbuy.	Ramezée.	Durbuy.
Cense aux Hez.	Orchimont.	Prévôté d'Orchimont.	Orchimont.	Orchimont.
Cen^ses aux Tailles	Champlon.	Prévôté de la Roche.	Journal.	La Roche.
Cetterû.	Tavigny.	Seigneurie de Tavigny.	Tavigny.	Houffalize.
Chairière.	Chairière.	Prévôté d'Orchimont.	Chairière.	Orchimont.
Chambrale.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Champ de Harre (hameau).	Harre.	Prévôté de Durbuy.	Harre.	Durbuy.
Champlon.	Champlon.	Prévôté de Marche.	Champlon.	Marche.
Champlon.	Champlon.	Prévôté de La Roche.	Champlon.	La Roche.
Champs.	Lonchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Chanly.	Wellin.	Terre de Mirwart.	Wellin.	Orchimont.
Chantemelle.	Vance.	Seigneurie de Vance.	Chantemelle.	Chiny.
Charmoy.	Izel.	Prévôté de Chiny.	Izel.	Chiny.
Charneux.	Waha.	Seig^rie de Waha et Charneux.	Waha & Charneux.	Marche.
Chassepierre.	Chassepierre.	Terre franche de Chassepierre	Chassepierre.	Neufchâteau.
Chatelet.	Anlier.	Seigneurie du Chatelet.	Chatelet.	Chiny.
Chatillon.	Chatillon.	Prévôté d'Arlon.	Chatillon.	Arlon.
Chaude.	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Chaumont.	Remoiville.	Prévôté de Bastogne.	Chaumont.	Bastogne.
Chauvcheid.	Tailles.	Terre de Houffalize.	. . . .	Houffalize.
Chavanne.	St Martin-lez-Waha.	Prévôté de Marche.	Chavanne.	Marche.
Chêne-à-Han (hameau).	Grandhan.	Prévôté de Durbuy.	Grandhan.	Durbuy.
Chêne-al-pierre (hameau).	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Chenet.	Bercheux et Rondu.	Prévôté de Bastogne.	Rondu.	Bastogne.
Chenogne.	Mande Ste Marie.	Prévôté de Bastogne.	{ Chenogne. Isle-la-Hesse. }	Bastogne.

NOMS des Villes, Bourgs Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Chenois.	Chenois.	Comté de la Tour.	Chenois.	Virton.
Cheoux.	Hodister.	Seigneurie de Montagû.	. . . .	Marche.
Cherain.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Chesne.	Ebly et Witry.	Seigneurie du Chesne.	Chesne.	Neufchâteau.
Chevenig (chât.).	Cruchten.	Comté de Vianden.	Cruchten.	Vianden.
Chevetogne.	Chevetogne.	Prévôté de Marche.	Chevetogne.	Marche.
Chiny (ville).	Chiny.	Ville de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Chioux.	Rendeux Ste Marie.	Prévôté de Durbuy.	Hampteau.	Durbuy.
Chirmont (cense)	Arville.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Chisogne.	Tillet.	Prévôté de Bastogne.	Houmont.	Bastogne.
Christnach.	Waldbillich.	Seigneurie de la Rochette.	Christnach.	Diekirch.
Cielle.	Cielle.	Prévôté de La Roche.	Jupille.	La Roche.
Cierreux.	Bovigny. Vielsalm.	Comté de Salm.	Cierreux.	Houffalize.
Clairefontaine.	Arlon.	Seigneurie de Clairefontaine.	Clairefontaine.	Arlon.
Clausen.	St Michel à Luxembourg.	Ville de Luxembourg.	Clausen.	Luxembourg.
Clavier.	Clavier.	Seigneurie d'Ochain.	Ochain.	Durbuy.
Clemarais.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Clémency.	Clémency.	Prévôté de Luxembourg.	Clémency.	Luxembourg.
Clerheid.	Erezée.	Prévôté de Durbuy.	La Sarte.	Durbuy.
Clervaux.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Clochimont.	Assenois.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Cobraiville.	Nive.	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Cobru.	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Cobru.	Bastogne.
Colashoff.	Rœser.	Prévôté de Luxembourg.	Rœser.	Luxembourg.
Colbach.	Tuntingen.	Prévôté d'Arlon.	Colbach.	Arlon.
Colbach.	Mersch.	Seigneurie de Holenfeltz.	Holenfeltz.	Luxembourg.
Collard (cense).	Tailles.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.
Colmar.	Biessen.	Prévôté de Diekirch.	Berg.	Diekirch.
Colpach.	Colpach.	Seigneurie de Colpach.	Colpach.	Arlon.
Comanster.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Comanster.	Houffalize.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Compogne.	Compogne.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Conques.	Orval.	Seigneurie de Villers devant Orval.	Conques.	Chiny.
Consdorf.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Constumb.	Constumb.	Seigneurie de Schütbourg.	Constumb.	Diekirch.
Conteren.	Conteren.	Prévôté de Luxembourg.	Conteren.	Luxembourg.
Converserie (c^{se}).	Champlon.	Prévôté de la Roche.	Journal.	La Roche.
Courtil.	Bovigny.	Comté de Salm.	Courtil.	Houffalize.
Cousteumont.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Couvreux.	Montquintin.	Seigneurie de Montquintin.	Montquintin.	Virton.
Cowan.	Houffalize.	Terre de Houffalize.	Cowan.	Houffalize.
Crendal.	Crendal.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Crockelshoff.	Frisange.	Prévôté de Luxembourg.	Aspelt.	Luxembourg.
Crombach.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Crombach.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Cromenawel (c^{se})	. . . .	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Cronenbourg.	Cronenbourg.	Terre fr. de Cronenbourg.	Cronenbourg.	St Vith.
Cruchten-s.-l'Alz.	Cruchten.	Prévôté de Diekirch.	Cruchten.	Diekirch.
Cruchten.	Cruchten.	Comté de Vianden.	Cruchten.	Vianden.
Cugnon.	Cugnon.	Terre franche de Cugnon.	Cugnon.	Neufchâteau.
Dackscheid.	Waxweiler.	Ville de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Dahl.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm. de Wiltz.	Bastogne.
Dahlem.	Dahlem.	Prévôté de Luxembourg.	Garnich.	Luxembourg.
Dahlem.	Dahlem.	Terre fr. de Cronenbourg.	Dahlem.	St Vith.
Dahleyden.	Dahleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Dahnen.	Dahleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Dalheim.	Dalheim.	Seigneurie de Roussy.	Dalheim.	Luxembourg.
Dampicourt.	Montquintin.	Prévôté de Virton.	Dampicourt.	Virton.
Dasbourg.	Dahleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dasbourg.	Vianden.
Daubenfeld (c^{se}).	Hollerich.	Seigneurie de Munster.	Merl.	Luxembourg.
Daudistel (c^{se}).	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Dauendorf (cse).	Mondorf.	Comté de Roussy.	Mondorf.	Luxembourg.
Davantave.	Marcourt.	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche
Davelshausen.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Daverdisse.	Wellin.	Seigneurie de Daverdisse.	Daverdisse.	Orchimont.
Daviha (cense).	Chiny.	Ville de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Deidenberg.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Deiffelt.	Donningen.	Seigneurie d'Ouren	Hupperdingen.	Vianden.
Dellen.	Dellen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-sur-la-Sûre.	Arlon.
Densborn.	Densborn.	Seigneurie de Densborn.	Densborn.	Bitbourg.
Dernbach.	Dernbach.	Prévôté de Bastogne.	Dernbach.	Bastogne.
Deufelt (en franç^s Durfay).	Deufelt.	Prévôté de Bastogne.	Gouvy.	Bastogne.
Deux-Ris.	Villers St Gertrude.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Deventave.	Ochamps.	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche.
Dezemont.	Musson.	Prévôté de St Mard.	Musson.	Virton.
Dhom.	Sarresdorf.	Seigneurie de Densborn.	Dhom.	Bitbourg.
Dickweiler.	Rosport.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Diedrichsburg.	Bollendorf.	Prévôté d'Echternach.	Bollendorf.	Echternach.
Diekirch (ville).	Diekirch.	Ville de Diekirch.	Diekirch.	Diekirch.
Dieupart.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Differdange.	Oberkorn.	Seigneurie de Differdange.	Differdange.	Luxembourg.
Differt.	Messancy.	Prévôté d'Arlon.	Messancy.	Arlon.
Dilingen.	Wallendorf.	Seigneurie de Beaufort.	Beaufort.	Echternach.
Dinckeroth.	Dinckeroth.	Seigneurie de Clervaux.	Lifring.	Bastogne.
Diné.	St Urbain Fontenaille.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.
Dion-le-Mont.	Dion-le-Mont.	Comté d'Agimont.	Dion-le-Mont.	Orchimont.
Dion-le-Val.	Dion-le-Val.	Comté d'Agimont.	Dion-le-Val.	Orchimont.
Dippach.	Dahlem.	Prévôté de Luxembourg.	Bettingen.	Luxembourg.
Dirfeld.	Manderscheid.	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Manderscheid.
Dirscheid.	Heydweiller.	Seigneurie de Brouch.	Heydweiller.	Bitbourg.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Dischburg voir Diedrichsburg	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Dockendorf.	Dockendorf.	Prévôté de Bitbourg.	Dockendorf.	Bitbourg.
Dodenbourg.	Heydweiller.	Seigneurie de Brouch.	Heydweiller.	Bitbourg.
Doncols.	Sonlé.	Prévôté de Bastogne.	Doncols.	Bastogne.
Dondlingen.	Kehlen.	Prévôté de Luxembourg.	Kehlen.	Luxembourg.
Donnersbach (hameau.)	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Donnersberg (cense).	Tuntingen.	Prévôté d'Arlon.	Colbach.	Arlon.
Dœnningen.	Dœnningen.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Dorscheid.	Hosingen.	Seigneurie de Clervaux.	Hosingen.	Bastogne.
Dosterterhof.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Drauffelt.	Pinsch.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Dreiborn.	Olef.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Drinckler voir Trunckler.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Dudelange.	Dudelange.	Seigneurie de Mont St Jean.	Dudelange.	Luxembourg.
Dudeldorf.	Dudeldorf.	Seigneurie de Dudeldorf.	Dudeldorf.	Bitbourg.
Dujardin (maison	Amberloup.	Seignie de Tillet & Amberloup.	Tillet & Amberloup	Bastogne.
Dumeldange.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Dumeldange.	Luxembourg.
Durbach.	. . . .	Seigneurie de Brouch.	Durbach.	Bitbourg.
Durbuy (ville).	Durbuy.	Ville de Durbuy.	Durbuy.	Durbuy.
Durfay (en allemand Deufelt).	Durfay.	Prévôté de Bastogne.	Gouvy.	Bastogne.
Durler.	Durler.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Dütlingen.	Mertenskirchen	Mairie de Remich.	Dutlingen.	Remich.
Ebly.	Ebly.	Prévôté d'Arlon.	Ebly.	Arlon.
Echternach (ville).	Echternach.	Ville d'Echternach.	Echternach.	Echternach.
Echtershausen.	Alscheid.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Eckfeld (ham.).	. . . .	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Edingen.	Edingen.	Prévôté d'Echternach.	Edingen.	Echternach.
Ehlenbaum (fge).	Manternach.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Ehlingen.	Bettingen.	Prévôté de Luxembourg.	Ehlingen.	Luxembourg.
Ehnen.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Ehner.	Septfontaines.	Seigneurie de Septfontaines.	Calmes.	Arlon.
Eich.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Eich.	Luxembourg.
Eichelborn (cse).	Nommern.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Eichelhütt.	Kayl.	Seignie de Mehr et Bettenfeld.	Mehr et Bettenfeld.	Bitbourg.
Einruhr.	Wolfseiffen.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Einsweiller.	Donningen.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Eischen.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Eisenbach.	Eisenbach.	Seigneurie de Falkenstein.	Falkenstein.	Vianden.
Eisenbourg.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Steinsel.	Luxembourg.
Eisenschmit.	Kayl.	Seignie de Mehr et Bettenfeld.	Mehr et Bettenfeld.	Bitbourg.
Eleringen.	Eleringen.	Prévôté de Luxembourg.	Mondercange.	Luxembourg.
Ell.	Ell.	Seigneurie de Septfontaines.	Ell.	Arlon.
Ellingen.	. . . .	Comté de Roussy.	Mondorf.	Luxembourg.
Elsenborn.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Elvingen.	Ganderen et Elvingen.	Seigneurie de Munster.	Elvingen.	Luxembourg.
Embly, (Ebly).	Embly.	Prévôté d'Arlon.	Embly.	Arlon.
Emmelbaum.	Olmscheid.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Emmels (haut et bas).	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Emmeringen.	. . . .	Comté de Roussy.	Emmeringen.	Luxembourg.
Enclos v. Lenclos.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Engelsberg.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Engelsdorf.	Belveaux.	Terre de St Vith.	Recht.	St Vith.
Engelsdorf.	Diekirch.	Seigneurie de Pittange.	Biessen.	Diekirch.
Engelshoff.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Engreux.	Vellereux.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Ennal.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Ennal.	Houffalize.
Enneilles (grande et petite).	Enneilles.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Enschringen.	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Entrecour voir Gouvy-Entre-cour.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Entzen.	Nosbaum.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.
Eppeldorf.	Eppeldorf.	Prévôté d'Echternach.	Eppeldorf.	Echternach.
Erdorf.	Metterich.	Ville de Bitbourg.	Erdorf.	Bitbourg.
Eremstorf.	Eppeldorf.	Seigneurie de Munster.	Rollingen.	Luxembourg.
Eremstorf.	Eppeldorf.	Seigneurie de la Rochette.	. . . .	Diekirch.
Erentzter.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Erezé.	Erezé.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Erneuville.	Erneuville.	Prévôté de La Roche.	Grand-Champs.	La Roche.
Erntzen.	Nommern.	Seigneurie de la Rochette et Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Erntzen.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Erntzen.	Echternach.
Erntzerhoff (cense).	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Erntzen.	Echternach.
Erpeldingen.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Erpeldingen.	Diekirch.
Erpeldingen.	. . . .	Comté de Roussy.	Bous.	Luxembourg.
Erpeldingen.	Wiltz.	Comté de Wiltz.	Cour féodale de Wiltz.	Bastogne.
Erpigny.	Erezé.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Ersingen.	Waldbredimus.	Seigneurie de Trintingen.	Trintingen.	Luxembourg.
Esch-s.-l'Alzette.	Esch.	Seigneurie d'Esch-s.-l'Alzette.	Esch-s.-l'Alzette.	Luxembourg.
Esch-s.-l.-Sûre.	Eschdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Eschdorf.	Eschdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Eschet.	Osperen.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Éschfeld.	Eschfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Eschweiller.	. . . .	Seigneurie de Wiltz.	Landm. de Wiltz.	Bastogne.
Eschweiller.	Betzdorf.	Prévôté d'Echternach.	Eschweiller.	Echternach.
Esclaye.	Esclaye.	Seigneurie d'Esclaye.	Esclaye.	Orchimont.
Eslingen.	Meckel.	Prévôté de Bitbourg.	Meckel.	Bitbourg.
Espeler (ham.).	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Esselborn.	Donningen.	Seigneurie de Clerveaux.	Clerveaux.	Bastogne.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Essingen.	Mersch.	Seigneurie de Pittange.	. . . .	Diekirch.
Estiné.	Erezé.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Etalle.	Etalle.	Prévôté d'Etalle.	Etalle.	Chiny.
Ethe.	Ethe.	Prévôté de Virton.	Ethe.	Virton.
Ettelbruck.	Ettelbruck.	Prévôté de Diekirch.	Ettelbruck.	Diekirch.
Eulendorf (c^{se}).	. . . .	Seigneurie de Kayl ober).	Kayl ober).	Bitbourg.
Eulercy (cense).	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Gostingen.	Grevenmacher.
Euschen.	Arlon.	Seigneurie de Clairfontaine.	Euschen.	Arlon.
Eusenbach.	Hosingen.	Seigneurie de Clervaux.	Hosingen.	Bastogne.
Everingen.	Frisange.	Seigneurie de Frisange.	Frisange.	Luxembourg.
Everlingen.	Osperen.	Seigneurie d'Everlange.	Everlange.	Arlon.
Eveu (hameau).	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Eyberdingen.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Eysenbach.	Dahleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Faimonville ou Auselborn.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Faing.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Jamoigne.	Chiny.
Falckenstein.	Falckenstein.	Seigneurie de Falkenstein.	Falkenstein.	Vianden.
Fanzel (ham.).	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Fanzel.	Durbuy.
Farnières(ham.).	Vielsalm.	Comté de Salm.	Becharprez & Farnières.	Houffalize.
Fauvillers.	Fauvillers.	Prévôté de Bastogne.	Fauvillers.	Bastogne.
Fays.	Wellin.	Terre de Mirwart.	Wellin.	Orchimont.
Fays.	Longchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Fays.	Villers Ste Gertrude.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Fehlhoff.	Echternach.	Ville d'Echternach.	Echternach.	Echternach.
Felenne.	Felenne.	Comté d'Agimont.	Felenne.	Orchimont.
Fellerich.	Taverne.	Prévôté de Grevenmacher.	Fellerich.	Grevenmacher.
Feltz (cense).	Mondercange.	Prévôté de Luxembourg.	Steinbrücken.	Luxembourg.
Fentingen.	Fentingen.	Seigneurie de Mersch.	Fentingen.	Luxembourg.
Ferage (ham.).	. . . .	Comté d'Agimont.	Ferage.	Orchimont.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Fermenne.	Izier.	Prévôté de Durbuy.	Fermenne.	Durbuy.
Ferot.	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Ferot.	Durbuy.
Ferschweiller.	Echternach.	Ville d'Echternach.	Ferschweiler.	Echternach.
Feschaux.	Feschaux.	Comté d'Agimont.	Feschaux.	Orchimont.
Fetschenhoff (cense).	Munster.	Seigneurie de Munster.	Ham.	Luxembourg.
Feulsdorf.	Baustert.	Seigneuries de { Bettingen. Neurbourg.	Bettingen. Neurbourg.	Bitbourg. Vianden.
Filly.	Ollomont.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Filsdorf.	Dalheim.	Seigneurie de Roussy.	Dalheim.	Luxembourg.
Fineuse.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Finevaux.	Finevaux.	Comté d'Agimont.	Finevaux.	Orchimont.
Fingich.	Clémency.	Prévôté de Luxembourg.	Clémency.	Luxembourg.
Finningen.	Finningen.	Prévôté de Luxembourg.	Hunchrange.	Luxembourg.
Finsterthal (baraques).	Buschdorf.	Seigneurie d'Useldange.	Bevange-s.-l'Attert	Arlon.
Fisch.	Listorf.	Seigneurie de Winchrange.	Winchrange.	Remich.
Fischbach.	Mersch.	Seigneurie de Fischbach.	Fischbach.	Diekirch.
Fischbach.	Neurbourg.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Fischbach.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Fizenne.	Fizenne.	Prévôté de Durbuy.	Fizenne.	Durbuy.
Flamierge.	Flamierge.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup.	Bastogne.
Flamizoul.	Longchamps.	Prévôté de Bastogne.	Flamizoul.	Bastogne.
Flaxweiller.	Flaxweiller.	Seigneurie de Soleuvre.	Flaxweiller.	Luxembourg.
Fliessem.	Fliessem.	Ville de Bitbourg.	Fliessem.	Bitbourg.
Flohamont (hameau).	Mande Ste Marie.	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Flohimont.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Florenville.	Florenville.	Prévôté de Chiny.	Florenville.	Chiny.
Floumont.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Focan (ham).	Esclaye.	Seigneurie de Focan.	Focan.	Orchimont.
Fœdlich.	Mesenich.	Prévôté de Grevenmacher.	Fœdlich.	Grevenmacher.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Fœtz.	Mondercange.	Prévôté de Luxembourg.	Fœtz.	Luxembourg.
Folckendingen.	Eppeldorf.	Seigneurie de Folkendingen.	Folckendingen.	Diekirch.
Folschette.	Folschette.	Prévôté d'Arlon.	Rood.	Arlon.
Fond.	Tailles.	Terre de Houffalize.	. . . .	Houffalize.
Fontenaille.	Fontenaille.	Terre de Houffalize.	Taverneux	Houffalize.
Fontenoille.	S[te] Cécile.	Terre franche de Chassepierre	Fontenoille.	Neufchâteau.
Forêt (la).	Sugny.	Seigneurie de Baillamont.	La Forêt.	Orchimont.
Forrière.	Nassogne.	Seigneurie de Rochefort.	Forrière.	Marche.
Fossés.	l'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Fosset (hameau).	Amberloup.	Mairie de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Fouche.	Hachy.	Seigneurie de Thiaumont.	Hachy.	Arlon.
Fouhren.	Fouhren.	Comté de Vianden.	Hesdorf.	Vianden.
Fourneau (ham.)	Izier, Nettine.	Prévôté de Durbuy.	Sinsin.	Durbuy.
Foy (hameau).	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Foy.	Bastogne.
Fraiture.	Bihain.	Prévôté de Bastogne.	Malemprez.	Bastogne.
Franzosengrund (hameau).	Sandweiler.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Frassem.	Arlon.	Prévôté d'Arlon.	Arlon.	Arlon.
Fratin.	S[te] Marie.	Prévôté d'Etalle.	Etalle.	Chiny.
Fratinster.	. . . .	Prévôté de Durbuy.	Beef et Fratinster.	Durbuy.
Frauenkron.	Cronenbourg.	Terre franche de Cronenbourg	Cronenbourg.	St Vith.
Freiling.	Freiling.	Prévôté d'Arlon.	Stockem.	Arlon.
Frenet.	Givrouille.	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Frenois.	Jamoigne.	Prévôté de Chiny.	Termes & Frenois.	Chiny.
Fresborn.	Neurbourg.	Ville de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Freux.	Vesqueville.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Freylingen.	Nosbaum.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Freyneux (ban).	Ochamps.	Seigneurie de Montagu.	Ochamps.	Marche.
Frisange.	Frisange.	Seigneurie de Frisange.	Frisange.	Luxembourg.
Froidfontaine (hameau).	Pondrosme.	Terre de Mirwart.	Froidfontaine.	Orchimont.
Froidlieu.	Froidlieu.	Terre de Mirwart.	Wellin.	Orchimont.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Fronay.	Grevenmacher.	Ville de Grevenmacher.	Grevenmacher.	Grevenmacher.
Fronrath.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Fusenich.	Trierweiler.	Prévôté de Grevenmacher.	Fusenich.	Grevenmacher.
Galhausen.	St Vith.	Ville de St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.
Ganderen.	Ganderen.	Seignrie de Munster en partie.	Elvingen en partie.	Luxembourg.
Gangfort (ham.).	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Garnich.	Garnich.	Prévôté de Luxembourg.	Garnich.	Luxembourg.
Gasperich.	Hollerich.	Prévôté de Luxembourg.	Cessingen.	Luxembourg.
Gastgrund.	Mamer.	Seigneurie de Mersch.	Mamer.	Luxembourg.
Gehauenbüsch.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Schutringen.	Luxembourg.
Geichlingen,	Geichlingen.	Comté de Vianden.	Geichlingen.	Vianden.
Geismühle.	Biessen.	Seigneurie de Pittange.	Biessen.	Diekirch.
Geisselbach.	. . . .	Terre franche de Cronenbourg	. . . .	St Vith.
Gemund.	Eisenbach.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Genne.	Hodister.	Prévôté de La Roche.	Hodister.	La Roche.
Gennevaux.	Musson.	Prévôté de St Mard.	Musson.	Virton.
Gennevaux.	. . . .	Seignrie de Villers devt Orval.	Icourt et Genevaux	Chiny.
Gentingen.	Kœrperich.	Comté de Vianden.	Geichlingen.	Vianden.
Genveaux.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Gerhenne (cse).	Hautfays.	Seigneurie de Sclassin.	Sclassin.	Orchimont.
Gerimont (ham.).	Tillet.	Prévôté de Bastogne.	Houmont.	Bastogne.
Gerimont (ham.).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Geripont (cense).	Cugnon.	Terre franche de Cugnon.	Cugnon.	Neufchâteau.
Gernechamps.	Arbrefontaine.	Comté de Salm.	Gernechamps.	Houffalize.
Gernelle.	Vivier.	Prévôté d'Orchimont.	Gernelle.	Orchimont.
Gerouville.	Gerouville.	Prévôté de Chiny.	Gerouville.	Chiny.
Geusen.	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Gevimont.	Ethe.	Prévôté de Virton.	. . . .	Virton.
Geymühl.	Roth.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Gilsdorf.	Gransdorf.	Seigneurie de Kayl (ober).	Kayl (ober).	Bitbourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Gilsdorf.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Gilsdorf.	Diekirch.
Gindorf.	Gindorf.	Prévôté de Bitbourg.	Gindorf.	Bitbourg.
Girst.	Rosport.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Give.	Giverouille.	Prévôté de Bastogne.	Give.	Bastogne.
Give.	Bertogne.	Prévôté de La Roche.	Bertogne.	La Roche.
Giverouille.	Giverouille.	Prévôté de Bastogne.	Giverouille.	Bastogne.
Givry.	Givry.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup.	Bastogne.
Gladbach.	Dresse.	Seigneurie de Brouch.	Gladbach.	Bitbourg.
Gladbach.	. . . .	Seigneurie de Mersch.	Mersch.	Luxembourg.
Glaireuse (hameau).*)	Villance.	Terre de Mirwart.	Villance.	Orchimont.
Godbringen.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Godendorf.	Edingen & Rahlingen.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Gœblingen.	Kœrich.	Seigneurie de Kœrich.	Kœrich.	Arlon.
Gœdingen (ham.)	Beslingen.	Seigneurie de Hachiville.	Hachiville.	Bastogne.
Gœrlingen.	Gœrlingen.	Prévôté d'Arlon.	Gœrlingen.	Arlon.
Gœsdorf.	Gœsdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Gœtzingen.	Kœrich.	Seigneurie de Kœrich.	Kœrich.	Arlon.
Gommery.	Bleid.	Seigneurie de Gommery.	Gommery.	Virton.
Gondelange.	Waldbredimus.	Seigneurie de Waldbredimus.	Waldbredimus.	Luxembourg.
Gonderingen.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Gondorf.	Ordorf.	Seigneurie de Dudeldorf.	Ordorf.	Bitbourg.
Goniprez.	Bœur.	Seigneurie de Tavigny.	Bœure.	Houffalize.
Goronne.	Vielsalm et Arbrefontaine.	Comté de Salm.	Goronne.	Houffalize.
Gosneez (cense).	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Gosseldingen.	Mersch.	Prévôté de Luxembourg.	Lintgen.	Luxembourg.
Gostingen.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Gostingen.	Grevenmacher.
Gouvy.	Gouvy.	Prévôté de Bastogne.	Gouvy.	Bastogne.
Gouvy-Entrecour.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Gouvy-Entrecour.	Bastogne.

*) Par échange passé à la France en 1780.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Graide.	Graide.	Terre de Mirwart.	Graide.	Orchimont.
Gralingen.	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Diekirch.
Grandbru.	Hamprés.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Grandchamps.	Erneuville.	Prévôté de La Roche.	Grandchamps.	La Roche.
Grandcourt.	Ruette.	Comté de La Tour.	Grandcourt.	Virton.
Grande Enneilles	Enneilles.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Grand Halleux.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Grandhalleux.	Houffalize.
Grand et petit Halleux.	Halleux.	Prévôté de La Roche.	Halleux.	La Roche.
Grand Han.	Grandhan.	Prévôté de Durbuy.	Grand & petit Han.	Durbuy.
Grand Menil.	Grand Menil.	Prévôté de Durbuy.	Grand Menil.	Durbuy.
Grande Rosière.	Rosière.	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Grande Somme.	Grandhan.	Prévôté de Durbuy.	Grand Han.	Durbuy.
Grand Trû.	Villers Ste Gertrude.	Prévôté de Durbuy.	Grand Menil.	Durbuy.
Grandvoir.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Gransdorf.	Gransdorf.	Prévôté de Bitbourg.	Gransdorf.	Bitbourg.
Grapfontaine.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Grasserhoff.	Sterpenich	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Greimel.	Martelange.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Greisch.	Greisch.	Seigneurie de Holenfeltz.	Holenfeltz.	Luxembourg.
Grendel.	Attert.	Prévôté d'Arlon.	Attert.	Arlon.
Grevelscheur (cense).	Sandweiler.	Prévôté de Luxembourg.	Sandweiler.	Luxembourg.
Grenzingen.	. . . .	Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.
Grevenich.	Mesenich.	Seigneurie d'Igel.	Grevenich.	Grevenmacher.
Grevenmacher.	Grevenmacher.	Ville de Grevenmacher.	Grevenmacher.	Grevenmacher.
Greverath.	Heydweiller.	Seigneurie de Brouch.	Greverath.	Bitbourg.
Greweldingen.	Lenningen	Mairie de Remich.	Greweldingen.	Remich.
Gribaumont.	Orgeo.	Prévôté de Chiny. Seigneurie de Herbeumont.	Gribaumont.	Chiny.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Griesel (cense).	Mettendorf.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.
Grihier.	Montquintin.	Seigneurie de Montquintin.	Montquintin.	Virton.
Grimbach.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Grimbiemont (hameau).	Marche.	Prévôté de Durbuy.	Grimbieville.	Durbuy.
Grimbieville.	Harre.	Prévôté de Durbuy.	Grimbieville.	Durbuy.
Grindhausen.	Munshausen.	Seigneurie de Clerveaux.	. . . .	Bastogne.
Grund (faubg).	Luxembourg.	Ville de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Grosbivingen.	Garnich.	Prévôté de Luxembourg.	Garnich.	Luxembourg.
Grosbous.	Grosbous.	Seigneurie de Bous.	Bous.	Arlon.
Groscampen.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Grumelscheid.	Oberwampach.	Seigneurie de Wiltz.	Landmrie de Wiltz.	Bastogne.
Grundhoff (cse).	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Grune (hameau).	Nassogne.	Prévôté de Marche.	Grune.	Marche.
Grupont (ham.).	Bure.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Guelf.	Habergy.	Prévôté d'Arlon.	Guelf.	Arlon.
Guirsch.	Beckerich.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Gywenich (château et cense).	Mompach.	Seigneurie de Herberen et Mompach.	Herberen & Mompach.	Echternach.
Gruveldingen.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Habaru.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Habay-la-Neuve.	Anlier.	Seigneurie de Boulogne.	Habay-la-Neuve.	Chiny.
Habay-la-Vieille.	Villers s. Semois	Seigneurie de Boulogne.	Habay-la-Vieille.	Chiny.
Habergy.	Habergy.	Prévôté d'Arlon.	Habergy.	Arlon.
Hacheville.	Hacheville.	Seigneurie de Hacheville.	Hacheville.	Bastogne.
Hachy.	Hachy.	Seigneurie de Thiaumont.	Hachy.	Arlon.
Hackenhof.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Gostingen	Grevenmacher.
Hagelsdorf.	Betzdorf.	Prévôté de Grevenmacher.	Hagelsdorf.	Grevenmacher.
Hagen.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Halanzy.	Halanzy.	Prévôté d'Arlon.	Halanzy.	Arlon.
Halconreux (hameau).	Bovigny.	Comté de Salm.	Halconreux.	Houffalize.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Hallenbach.	Lichtenborn.	Terre de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Hallenfeld (ham.)	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Haller.	Waldbillich.	Seigneurie de Heringen.	Heringen.	Echternach.
Halleux.	Halleux.	Prévôté de La Roche.	Halleux.	La Roche.
Halma ham.).	Wellin.	Terre de Mirwart.	Wellin.	Orchimont.
Halschlag.	Cronenbourg.	Terre fr. de Cronenbourg.	Cronenbourg.	St Vith.
Halsdorf.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Hamavé (chât.).	Ethe.	Prévôté de Virton.	Ethe.	Virton.
Hammerenne (hameau).	Rochefort. Behogne.	Seigneurie de Han-sur-Lesse.	Hamerenne.	Orchimont.
Hamiprez.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Hamiville ou Heisdorf.	Crendal & Bœgen	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Hamm.	Sandweiller.	Seigneurie de Munster.	Hamm.	Luxembourg.
Hamm.	Biersdorf.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Hamoule.	Rendeux-Sainte-Marie.	Prévôté de Durbuy.	Hampteau.	Durbuy.
Hamroulle.	Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Mair[ie] de Bastogne	Bastogne.
Hampteau (ham)	Rendeux-Sainte-Marie.	Prévôté de Durbuy.	Hampteau.	Durbuy.
Hampteaux (hameau).	Mellereux.	Seigneurie de Hotton.	Hotton.	Marche.
Han.	Han.	Prévôté de Durbuy.	Grand & petit Han.	Durbuy.
Han.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Tintigny.	Chiny.
Han-sur-Lesse.	Han-sur-Lesse.	Seigneurie de Han-sur-Lesse.	Han-sur-Lesse.	Orchimont.
Happerscheid.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Hardigny.	Rachamps.	Seigneurie de Rachamps.	Rachamps.	Houffalize.
Harfontaine (hameau).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Hargimont.	Hargimont.	Seigneurie de Hargimont.	Hargimont.	Marche.
Harinsart.	Villers s. Semois	Prévôté d'Etalle.	Villers sur Semois.	Chiny.
Harlange.	Harlange.	Prévôté de Bastogne.	Harlange.	Bastogne.
Harnoncourt.	Rouvroy.	Seigneurie de Harnoncourt.	Harnoncourt.	Virton.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Harre.	Harre.	Prévôté de Durbuy.	Harre.	Durbuy.
Harspelt.	Harspelt.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Harzé.	Harzé.	Seigneurie de Harzé.	Harzé.	Durbuy.
Harzé.	Vecquemont.	Prévôté de La Roche.	Beausaint.	La Roche.
Harzeille (ham.).	Erezée.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Harzin (hameau).	Nassogne.	Seigneurie de Harzin.	Harzin.	Marche.
Harzy.	Harzy.	Mairie de Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Bastogne.
Hassel.	Weiller-la-Tour.	Prévôté de Luxembourg.	. . . .	Luxembourg.
Hassel.	. . . .	Seigneurie de Stadbredimus.	Stadbredimus.	Remich.
Hassonville.	Waha.	Prévôté de Marche.	Hassonville.	Marche.
Hatrival.	St Gilcs.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Haute-Bras.	Bras.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Haut-Charage.	. . . .	Prévôté de Luxembourg.	Hautcharage.	Luxembourg.
Haut Fays.	Haut Fays.	Seigneurie de Sclassin.	Sclassin.	Orchimont.
Haute Ramont.	Teneville.	Prévôté de La Roche.	Teneville.	La Roche.
Havelange.	Harzé.	Seigneurie de Harzé.	Harzé.	Durbuy.
Havenne.	Hour.	Seigneurie de Focan.	Havenne.	Orchimont.
Hayon lez Florenville.	Florenville.	Seigneurie de Villers devant Orval.	Hayon lez Florenville.	Chiny.
Hecbous.	Beckerich.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Heckhallenfeld.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Heckhoscheid.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Heffingen.	Heffingen.	Seigneurie de Heffingen.	Heffingen.	Diekirch.
Heiderscheid.	Heiderscheid	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Heilbach.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Heilhausen.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Heinerscheid.	Heinerscheid.	Seigneurie d'Ouren.	Heinerscheid.	Vianden.
Heinstert.	Heinstert.	Seigneurie de Thiaumont.	Nobresart.	Arlon.
Heischlingen.	Freyling	Prévôté d'Arlon.	Stockem.	Arlon.
Heisdorf.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Heisdorf.	Luxembourg.
Heisdorf ou Hamiville.	Crendal & Bœgen	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Heispelt.	Rinschleyden.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Heistern.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Hellendahl.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Hellingen.	Frisange.	Prévôté de Luxembourg.	Hellingen.	Luxembourg.
Helmbach (c^{se}).	Biessen.	Seigneurie de Pittange.	Biessen.	Diekirch.
Helmdingen.	Steinzel.	Prévôté de Luxembourg.	Bofferdingen.	Luxembourg.
Helmsingen.	Steinzel.	Prévôté de Luxembourg.	Steinsel.	Luxembourg.
Helvingen.	Helvingen.	Prévôté d'Arlon.	Schweich.	Arlon.
Helweiller (c^{se}).	Dahleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Hemstal.	Hemstal.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Henoumont.	Sougnez.	Seigneurie de Montjardin.	Montjardin.	Durbuy.
Heppenbach.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Hepscheid	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Herbette (cense).	Bomal.	Prévôté de Durbuy.	Bomal.	Durbuy.
Herberen.	Mompach.	Seigneurie de Herberen et Mompach.	Herberen & Mompach.	Echternach
Herbeumont.	Herbeumont.	Seigneurie de Herbeumont.	Herbeumont.	Chiny.
Herbeumont (hameau).	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup & Givry	Bastogne.
Herbstmühlen.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Heresbach.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Herforst.	. . . .	Seigneurie de Densborn.	Picklissen.	Bitbourg.
Herforst.	Speicher.	Seigneurie de Sinsfeld.	Picklissen.	Bitbourg.
Herizart (ham.).	Bohan.	Seigneurie de Bohan.	Bohan.	Orchimont.
Herleuval (ham.).	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Hermane.	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Houmart.	Durbuy.
Hermamont (c^{se}).	Vielsalm.	Comté de Salm.	Ville du Bois.	Houffalize.
Hermersdorf.	Wismansdorf.	Seigneurie de Hamm	Hamm.	Bitbourg.
Hertzfeld.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Hesdorf.	Wallendorf.	Comté de Vianden.	Hesdorf.	Vianden.
Hesperingen.	Fentingen.	Seigneurie de Hesperingen.	Hesperingen.	Luxembourg.
Hettingen.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Heure.	Heure	Prévôté de Marche.	Heure.	Marche.
Heyd.	Heid.	Prévôté de Durbuy.	. . . .	Durbuy.
Heyd.	Streinchamps. Heid.	Prévôté de Marche.	Heid.	Marche.
Heydweiller.	Heydweiller.	Seigneurie de Brouch.	Heydweiller.	Bitbourg.
Heyen.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Heynskil.	. . . .	Seigneurie de Scharfbillich.	. . . .	Bitbourg.
Hickeshausen.	Eschfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Hindershausen.	Thommen	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Hindershausen.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Hirschbourg ou Herschberg.	Hemstal.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Hissel.	Baustert.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Hive.	Hive.	Prévôté de La Roche.	Hive.	La Roche.
Hivingen.	Garnich	Prévôté de Luxembourg.	Garnich.	Luxembourg.
Hobscheid ham.)	Elwingen	Prévôté d'Arlon.	Hobscheid.	Arlon
Hodister.	Hodister.	Prévôté de La Roche.	Hodister.	La Roche.
Hœltzgen.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Hoff.	Lichtenborn.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Hoffelt.	Hacheville.	Seigneurie de Hoffelt.	Hoffelt.	Bastogne.
Hoffelt.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Mairie royale de Hoffelt.	Bastogne.
Hoffelt.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Hoffelt.	Bastogne.
Hofscheid (cens^e)	Cruchten s. Alz	Prévôté de Diekirch.	Cruchten.	Diekirch.
Hogne.	Aye.	Seigneurie d'Aye.	Aye.	Marche.
Hohenhoff.	Sandweiler.	Seigneurie de Munster.	Sandweiler.	Luxembourg.
Holdange.	Beslingen.	Seigneurie de Clervaux.	Holdange.	Bastogne.
Holenfeltz.	Tuntingen.	Seigneurie de Holenfeltz.	Holenfeltz.	Luxembourg.
Hollange.	Sonlez-lez-Hesse	Prévôté de Bastogne.	Hollange	Bastogne.
Hollenich.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Holler.	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland.	Holler.	St Vith.
Hollerich.	Hollerich.	Ville de Luxembourg.	Hollerich.	Luxembourg.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Hollogne.	St Martin lez Waha.	Mairie de Marche.	. . . .	Marche.
Holscheur.	Steinsel.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Holtz.	Holtz.	Prévôté d'Arlon.	Holtz.	Arlon.
Holtzem.	Mamer.	Seigneurie de Munster.	Holtzem.	Luxembourg.
Holtzem.	Schankweiler.	Seigneurie de Bourscheid.	Schankweiler.	Diekirch.
Holtztum.	Constumb.	Ville de Diekirch.	Diekirch.	Diekirch.
Hommerdingen.	Cruchten.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Homprez.	Homprez.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Hondelange.	Hondelange.	Seigneurie de Guirsch.	Hondelange.	Arlon.
Honvelé.	Bovigny.	Comté de Salm.	Honvelé.	Houffalize.
Honville.	Senlez lez Hesse.	Prévôté de Bastogne.	Hotte.	Bastogne.
Hoor.	Bettingen.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Hoscheid.	Brandenbourg.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Hoschette.	Eschweiller.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Hosingen.	Hosingen.	Seigneurie de Clerveaux.	Hosingen.	Bastogne.
Hosseux (ham.).	Longlier.	Terre dé Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Hosten (ham.).	Auw.	Seigneurie de Scharfbillich.	Auw.	Bitbourg.
Hostert.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Hostert.	Ospern.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Hotte.	Fauvillers.	Prévôté de Bastogne.	Hotte.	Bastogne.
Hotte & Menufontaine.	Fauvillers.	Prévôté de Bastogne.	Hotte & Menufontaine.	Bastogne.
Hotton.	Mellereux.	Seigneurie de Hotton.	Hotton.	Marche.
Hotton.	Aye.	Seigneurie d'Aye.	Aye.	Marche.
Houdemont.	Villers s. Semois	Seigneurie de Boulogne.	Houdemont.	Chiny.
Houdremont (hameau).	Louette St Pierre	Prévôté d'Orchimont.	Houdremont.	Orchimont.
Houdrigny.	Tonne la Long.	Prévôté de Virton.	Houdrigny.	Virton.
Houffalize (ville).	Houffalize.	Ville de Houffalize.	Houffalize.	Houffalize.
Houmart (ham.).	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Houmart.	Durbuy.
Houmont.	Houmont.	Prévôté de Bastogne.	Houmont.	Bastogne.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Hoursine (ham.).	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Hourt.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Hourt.	Houffalize.
Howelingen.	Elwingen.	Prévôté d'Arlon.	Schweich.	Arlon.
Hubermont.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Hubermont (hameau).	Loupville.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup dit Givry.	Bastogne.
Humain.	Humain.	Seigneurie de Humain.	Humain.	Marche.
Hunchringen.	Nœrtzingen.	Prévôté de Luxembourg.	Hunchringen.	Luxembourg.
Hungershoff.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Hunningen (ham)	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.
Hunningen.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Hunsdorf.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Hunsdorf.	Luxembourg.
Hunsfeld.	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.
Hupperdingen.	Hupperdingen.	Seigneurie d'Ouren.	Hupperdingen.	Vianden.
Hütt (ou forges).	Cronenbourg.	Terre franche de Cronenbourg	Cronenbourg.	St Vith.
Hütten.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Hütterscheid.	Baustert.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Hüttingen.	Metterich.	Seigneurie de Sinsfeld.	Picklissen.	Bitbourg.
Hüttringen.	Beckerich.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Jamodenne.	Aye.	Seigneurie d'Aye.	Aye.	Marche.
Jamoigne.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Jamoigne.	Chiny.
Javingue (ham.).	Severy. Mousseau.	Comté d'Agimont.	Javingue.	Orchimont.
Icourt.	. . . .	Seign[ie] de Villers devant Orval	Icourt & Genevaux.	Chiny.
Icoux.	. . . .	Comté d'Agimont.	. . . .	Orchimont.
Jeanhenryhoff.	. . . .	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Jehonheid ham.)	Izier.	Prévôté de Durbuy.	. . . .	Durbuy.
Jemeppe.	St Martin lez Waha et On.	Prévôté de Marche.	Jemeppe.	Marche.
Igel.	Igel.	Seigneurie d'Igel.	Igel.	Grevenmacher.
Imbringen.	. . . .	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Ingeldorf.	. . . .	Prévôté de Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Ingendorf.	. . . .	Seigneurie de Lissem & Wolfsfeld.	Liessem.	Bitbourg.
Inseborn.	Kaundorf.	Seigneurie de Wiltz.	Kaundorf.	Bastogne.
Jodenville.	Sibret.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Journal.	Champlon.	Prévôté de la Roche.	Journal.	La Roche.
Irrel.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Irrel.	Echternach.
Irsch (cense).	Bitbourg.	Ville de Bitbourg.	Irsch.	Bitbourg.
Isle la Hesse.	Rendeux Sainte Marie.	Prévôté de Bastogne.	Isle la Hesse.	Bastogne.
Islepreid.	Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Bastogne.
Itzfeld (cense).	Weydingen.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Itzig.	Itzig.	Prévôté de Luxembourg.	Itzig.	Luxembourg.
Jucken.	Olmscheid.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Junckerath (c^se^).	Lissendorf.	Terre franche de Cronenbourg	Schuler.	St Vith.
Junglinster.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Jupille.	Jupille.	Prévôté de la Roche.	Jupille.	La Roche.
Jusaine.	Jusaine	Prévôté de Durbuy.	Jusaine	Durbuy.
Juseret.	Bercheux.	Prévôté de Bastogne.	Chaumont.	Bastogne.
Iweldingen.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Izel.	Izel.	Prévôté de Chiny.	Pin & Izel.	Chiny.
Izier.	Izier.	Prévôté de Durbuy.	Izier.	Durbuy.
Kaan (cense).	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Kackert (cense).	Oetringen.	Prévôté de Luxembourg.	Oetringen.	Luxembourg.
Kahlberg.	Heydweiller.	Seigneurie de Brouch.	Heydweiler.	Bitbourg.
Kahler.	Garnich.	Seigneurie de Bourscheid.	Kahler.	Diekirch.
Kahlscheur (c^se^).	Steinsel.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Kalchesbach.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Kamerforst voir Camerforst.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Kappenackerhof	. . . .	Prévôté de Grevenmacher.	Wormeldingen.	Grevenmacher.
Kaschenbach.	Meckel.	Prévôté d'Echternach.	Kaschenbach.	Echternach.
Katzfeld.	Weicherdingen.	Seigneurie de Clerveaux.	. . . .	Bastogne.
Kaundorf.	Kaundorf.	Seigneurie de Wiltz.	Kaundorf.	Bastogne

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Kautenbach.	Pinsch. Constumb.	Seigneurie de Wiltz.	Landm.[rie] de Wiltz.	Bastogne.
Kayl.	Kayl.	Seigneurie de Kayl.	Kayl.	Bitbourg.
Kayl.	Kayl.	Seigneurie de Rumelange.	Rumelange.	Luxembourg.
Kedingen.	Mersch.	Seigneurie de Fischbach.	Fischbach.	Diekirch.
Kehlen.	Kehlen.	Ville de Luxembourg.	Kehlen.	Luxembourg.
Keispelt.	Kehlen.	Seigneurie d'Ansembourg.	Ansembourg.	Luxembourg.
Kemen.	Bourscheid.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Keppen (cense).	Diekirch.	Ville de Diekirch.	Diekirch.	Diekirch.
Keppeshausen.	Stoltzembourg.	Comté de Vianden	. . . .	Vianden.
Kerperscheid.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Kerschenbach.	Cronenbourg.	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Kesfeld.	Groscampen.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Kickeshausen	Olmscheid.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Kin.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Kinsecken (c[se]).	Hemstal.	Seigneurie de Beaufort.	Beaufort.	Echternach.
Kintzenbourg.	Waxweiller.	Terre de St Vith. Seigneurie de Neurbourg.	Pronsfeld. Waxweiler.	St Vith. Vianden.
Kirschseiffen.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Kleinbevingen.	Garnich.	Prévôté de Luxembourg.	Garnich.	Luxembourg.
Kleinelcheroth.	Colbach.	Prévôté d'Arlon.	Rood.	Arlon.
Kleinmacher.	Remich.	Mairie de Remich.	Bech & Kleinmacher	Remich.
Kleinweis.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Klingelscheur.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Bofferdingen.	Luxembourg.
Kockelscheur (cense).	Itzig.	Prévôté de Luxembourg.	Bettembourg.	Luxembourg.
Kockeshausen.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Kœlen.	Kœlen.	Seigneurie de Pittange.	Kœlen.	Diekirch.
Kœlich.	Nittel.	Prévôté de Grevenmacher.	Kœlich.	Grevenmacher.
Kœrich.	Kœrich.	Seigneurie de Kœrich.	Kœrich.	Arlon.
Kœrig.	Mertenskirchen	Seigneurie de Winchrange.	Winchrange.	Remich.
Kœrperich.	Kœrperich.	Comté de Vianden.	Geichlingen.	Vianden.
Koppscheid.	Waxweiler.	Seigneurie de Neurbourg.	Waxweiller.	Vianden.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Koppelscheur (cense).	Steinsel.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Kopstal.	Steinsel.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Krauthem.	Rœser.	Seigneurie de Hesperange.	Krauthem.	Luxembourg.
Krautscheid.	Ringhoutscheid	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Krinckelt.	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.
Kuborn.	Rinschleyden.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
La Claireau (château).	Ethe.	Prévôté de Virton.	Ethe.	Virton.
La Comté.	Vielsalm.	Comté de Salm.	La Comté.	Houffalize.
Lacuisine.	Chiny.	Prévôté de Chiny.	Lacuisine.	Chiny.
Laforêt.	Sugny.	Seigneurie de Baillamont.	Laforêt.	Orchimont.
Laforge.	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Lafosse (ham.).	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Lafourge (ham.).	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Lahage.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Lahage.	Chiny.
Laherie (ham.)	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Laherie.	Neufchâteau.
Lahr.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Laichet.	Chassepierre.	Terre franche de Chassepierre	. . . .	Neufchâteau.
Laide l'oiseau.	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Laidprangler (hameau).	Ochamps.	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche.
Lallingen.	Schifflange.	Prévôté de Luxembourg.	Mondercange.	Luxembourg.
La Madeleine.	. . . .	Prévôté de Luxembourg.	La Madeleine	Luxembourg.
Lambermont.	Muno.	Terre franche de Muno.	Muno.	Neufchâteau.
Lammersdorf.	Saresdorf.	Seigneurie de Densborn.	Densborn.	Bitbourg.
Lamoresmenil (hameau).	. . . .	Seigneurie de Montagu.	. . . .	Marche.
La Morteau.	Rouvroy. Montquintin.	Prévôté de Virton.	La Morteau.	Virton.
La Mouline.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
La Mouline (c^{se}).	Izel.	Prévôté de Chiny.	Pin & Izel.	Chiny.
Landrescy (ham.)	My.	Seigneurie de My.	My.	Durbuy.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Landscheid (hameau).	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Diekirch.
Lanen.	Redange.	Seigneurie d'Everlange.	Lanen.	Arlon.
Langlir.	Bihain.	Prévôté de Bastogne.	Regné.	Bastogne.
Langsur.	Langsur.	Prévôté de Grevenmacher.	Langsur.	Grevenmacher.
Langwasser, en franç^s Longeau	Gœrling.	Prévôté d'Arlon.	Messancy.	Arlon.
La Roche (ville).	St Nicolas.	Ville de La Roche.	La Roche.	La Roche.
La Roche (faubg.).	Verquemont.	Prévôté de La Roche.	Beausaint.	La Roche.
La Roche à fresne	Villers Ste Gertrude.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
La Rochette.	. . . .	Seigneurie de La Rochette.	La Rochette.	Diekirch.
Lasarte.	. . . .	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
La Sauvage.	Oberkorn.	Seigneurie de Differdange.	Differdange.	Luxembourg.
Lascheid.	Reuland.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Lascheid.	Waxweiler.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Lascheid.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
La Tour.	Ethe.	Comté de La Tour.	La Tour.	Virton.
La Trapperie (château).	Villers sur Semois.	Prévôté d'Étalle.	Habay-la-Vieille.	Chiny.
Laufeld.	Manderscheid.	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Lauperath.	Waxweiler.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Lauterborn.	Echternach.	Ville d'Echternach.	Echternach.	Echternach.
Lavacherie.	Amberloup.	Seigneurie de Rollé.	Lavacherie.	Bastogne.
Laval.	Remagne.	Seign^{ie} de Laval et Remagne.	Laval.	Bastogne.
Lavasselle (ham.)	Mande Ste Marie	Seigneurie de Magery.	Magery.	Bastogne.
Lavaux (ham.).	Hive.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Laveaux (ham.).	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Lecheret	Bercheux.	Prévôté de Bastogne.	Chaumont.	Bastogne.
L'Église.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Legny (hameau).	Heyd.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Leidenbach.	. . . .	Seigneurie de Mœstroff.	Medernach.	Diekirch.
Leidenborn.	. . . .	Terre de Dasbourg.	Dasbourg.	Vianden.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Leimbach.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Lellig.	Manternach.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Lellingen.	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Lellingen (c^se^).	Biessen.	Seigneurie de Pittange.	Biessen.	Diekirch.
L'Enclos.	Etalle.	Prévôté d'Étalle.	Etalle.	Chiny.
Lengeler.	Durler.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Lenglire.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Lenningen.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Lentshausen.	Eschdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Lesse.	Redu.	Seigneurie de Redu.	Redu.	Orchimont.
Les Tailles.	Tailles.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.
Les Tailles lez St Ode.	Champlon.	Prévôté de La Roche.	Journal.	La Roche.
Lesterny.	Masbourg.	Terre de Mirwart.	Awenne.	Orchimont.
Leudelange.	Leudelange.	Prévôté de Luxembourg.	Leudelange.	Luxembourg.
Levelingen.	. . . .	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Lichtenborn.	Lichtenborn.	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Lieler.	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland. Seigneurie d'Ouren.	Reuland. Ouren.	St Vith. Vianden.
Lifring.	Dinkeroth.	Seigneurie de Clervaux.	Lifring.	Bastogne.
Lignier.	St Martin lez Waha.	Prévôté de La Roche.	Lignier.	La Roche.
Liherain.	Limerlé.	Prévôté de Bastogne.	Steinbach & Limmerlé.	Bastogne.
Limmerlé.	Limmerlé.	Prévôté de Bastogne.	Steinbach & Limmerlé.	Bastogne.
Limpach.	Limpach.	Prévôté de Luxembourg.	Limpach.	Luxembourg.
Linger.	Oberkerschen.	Prévôté de Luxembourg.	Linger.	Luxembourg.
Linster.	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Lintgen.	Mersch.	Prévôté de Luxembourg.	Lintgen.	Luxembourg.
Linzhausen.	Eschdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Lipperscheid.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.
Lischer.	Thiaumont.	Seigneurie de Thiaumont.	Thiaumont.	Arlon.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Lissem.	Biersdorf.	Seignie de Lissem & Wolsfeld.	Lissem.	Bitbourg.
Livarchamps.	Sonlez lez Hesse.	Prévôté de Bastogne.	Livarchamps.	Bastogne.
Liwingen.	Roeser. Bettembourg.	Prévôté de Luxembourg.	Liwingen.	Luxembourg.
Lœrschberg.	Lœrschberg.	Seigneurie de Igel.	Lœrschberg.	Grevenmacher.
Lohereyd (ham.).	Heyd.	Prévôté de Durbuy.	Ozo.	Durbuy.
Lommersweiller	Lommersweiller	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Lomprez (ham.).	Wellin.	Terre de Mirwart.	Lomprez.	Orchimont
Lomré.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Lonchamps.	Lonchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Longchamp.	Bovigny.	Comté de Salm.	Bovigny.	Houffalize.
Longlier.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Longsdorf.	Fouhren.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Longueville.	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Longwelly.	Longwelly.	Prévôté de Bastogne.	Bourcy.	Bastogne.
Lorcy.	Arville.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Lorentzweiller.	Lorentzweiller.	Prévôté de Luxembourg.	Lorentzweiller.	Luxembourg.
Lottert.	Thiaumont.	Seigneurie de Thiaumont.	Thiaumont.	Arlon.
Louchert.	Nobresart.	Seigneurie de Thiaumont.	Nobresart.	Arlon.
Louette St Denis.	Louette St Denis	Seignie de Louette St Denis.	Louette St Denis.	Orchimont.
Louette St Pierre	Louette St Pierre	Seignie de Louette St Pierre.	Louette St Pierre.	Orchimont.
Louftaimont.	Anlier.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Loupville.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Loupville.	Bastogne.
Lullange.	Lullange.	Prévôté de Bastogne.	Lullange.	Bastogne.
Lunebach.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Lusery (ham.).	Bastogne.	Mairie de Bastogne.	Mairie de Bastogne	Bastogne
Lutrebois.	Villers-la-bonneau.	Prévôté de Bastogne.	Lutrebois.	Bastogne.
Lutremange.	Villers-la-bonneau.	Mairie de Bastogne.	Mairie de Bastogne	Bastogne.
Lutzcampen.	Ouren.	Seigneurie de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Luxembourg.	St Nicolas. St Michel. Munster. St Udalric.	Ville de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Lymes.	Lymes.	Seigneurie de Lymes.	Lymes.	Chiny.
Maboge (ham.).	Samré.	Prévôté de La Roche.	Maboge.	La Roche.
Mabompré.	Mabompré.	Seigneurie de Mabompré.	Mabompré.	Houffalize.
Machtumb.	Machtumb.	Seigneurie de Soleuvre.	Machtumb.	Luxembourg.
Mageret.	Marcy.	Mairie de Bastogne.	Mair^ie de Bastogne.	Bastogne.
Magerotte.	Houmont.	Prévôté de Bastogne.	Magerotte.	Bastogne.
Magery.	Houmont.	Seigneurie de Magery.	Magery.	Bastogne.
Magoster (ham.).	Soy.	Seigneurie de Soy.	Soy.	Durbuy.
Mahoux (ham.).	. . . .	Comté d'Agimont.	Mahoux.	Orchimont.
Malmaison(ham.)	Strinchamps.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Maison Neuve (hameau).	Strinchamps.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Maisoncelle.	Embly.	Prévôté d'Arlon.	Embly.	Arlon.
Maisonselle (h^m).	Finnevaux.	Comté d'Agimont.	. . . .	Orchimont.
Maissin.	Maissin.	Terre de Mirwart.	Maissin.	Orchimont.
Malberg.	Malberg.	Seigneurie de Malberg.	Malberg.	Bitbourg.
Malbergweich.	Malberg.	Seigneurie de Malberg.	Malberg.	Bitbourg.
Maldingen.	Aldringen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Malemprez.	Bras.	Prévôté de Bastogne.	Malemprez.	Bastogne.
Malmersteg.	. . . .	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Malscheid.	Weiswampach.	Seigneurie d'Ouren.	Ouren.	Vianden.
Mamer.	Mamer.	Seigneurie de Mersch.	Mamer.	Luxembourg.
Manderen.	Manderen.	Seigneurie de Manderen.	Manderen.	Remich.
Manderscheid.	Manderscheid.	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Manderscheid.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Waxweiller.	Vianden.
Mande St Etienne	Mande St Etienne	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Mande Ste Marie.	Mande Ste Marie	Prévôté de Bastogne.	. . . .	Bastogne.
Manhé (hameau).	Bras.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Manternach.	Manternach.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Marbay (ham.).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Marbehan.	Villers s. Semois	Seigneurie de Boulogne.	Habay-la-Vieille.	Chiny.
Marche.	Marche.	Ville de Marche.	Marche.	Marche.
Marcouray(ham.)	Marcourt.	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche.
Marcourt.	Marcourt.	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche.
Marenne.	Marenne.	Mairie de Marche.	Marenne.	Marche.
Marienthal (couvent).	Mersch.	Prévôté de Luxembourg.	Tuntingen.	Luxembourg.
Marnach.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Marnach.	Bastogne.
Martelange.	Martelange.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Martilly.	Orgeo.	Prévôté de Chiny.	Martilly.	Chiny.
Martinsart.	Villers s. Semois	Prévôté d'Etalle.	Martinsart.	Chiny.
Martouzin.	Esclaye.	Seigneurie de Focan.	Martouzin.	Orchimont.
Martué.	Florenville.	Prévôté de Chiny.	Martué.	Chiny.
Marvy.	Bastogne.	Prévôté de Bastogne.	Doncols.	Bastogne.
Marxberg.	Fouhren.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Masbourg.	Masbourg.	Terre fr. de Masbourg.	Masbourg.	Marche.
Masholder.	Bitbourg.	Prévôté de Bitbourg.	Masholder.	Bitbourg.
Maspelt.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith
Masseler (cense).	Wiltz.	Comté de Wiltz.	Cour féodale de Wiltz.	Bastogne.
Massen (ham.).	Weiswampach.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Massuire.	. . . .	Seigneurie de Han-sur-Lesse.	Massuire.	Orchimont.
Massul (ham.).	Longlier.	Prévôté d'Arlon.	Monceau.	Arlon.
Masthorn (ham.).	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Mathon.	Montquintin.	Prévôté de Virton.	Mathon.	Virton.
Matzen.	Rittersdorf.	Prévôté de Bitbourg.	Matzen.	Bitbourg.
Matzerath(ham.).	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith
Mauel.	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Mecher.	Dinckeroth.	Seigneurie de Clervaux.	Lifring.	Bastogne.
Mecher.	Weicherdingen.	Seigneurie de Clervaux.	Lifring.	Bastogne.
Meckel.	Meckel.	Prévôté de Bitbourg.	Meckel.	Bitbourg.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Medel.	Ammel.	Terre de St. Vith.	Ammel.	St Vith.
Medernach.	Medernach.	Seigneurie de Mœstroff.	Medernach.	Diekirch.
Meding (ham.).	Mutfort.	Comté de Roussy.	Mutfort.	Luxembourg.
Mehogne.	Nettine.	Prévôté de Durbuy.	Sinsin.	Durbuy.
Mehrfeld.	Bettenfeld.	Seignie de Mehr & Bettenfeld.	Mehr & Bettenfeld.	Bitbourg.
Meispelt.	Kehlen.	Seigneurie d'Ansembourg.	Ansembourg.	Luxembourg.
Meix devt Virton.	Meix.	Prévôté de Virton.	Meix.	Virton.
Meix-le-Tige.	Meix-le-Tige.	Prévôté d'Arlon.	Meix-le-Tige.	Arlon.
Meline (hameau).	Soy.	Seigneurie de Soy.	Soy.	Durbuy.
Mellier.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Mellier.	Neufchâteau.
Mellereux.	Mellereux.	Seigneurie de Hotton.	Hotton.	Marche.
Membre.	Bohan.	Seigneurie de Membre.	Membre.	Orchimont.
Menil.	Arbrefontaine.	Comté de Salm.	Menil.	Houffalize.
Menil.	Chassepierre.	Prévôté de Chiny.	Menil.	Chiny.
Menil-Favay.	Marenne.	Prévôté de Marche.	Marenne.	Marche.
Menningen.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Steinheim.	Echternach.
Menschecker.	Grevenmacher.	Ville de Grevenmacher.	Grevenmacher.	Grevenmacher.
Mensdorf.	Flaxweiller.	Comté de Roussy.	Mensdorf.	Luxembourg.
Menufontaine.	Fauxvillers.	Prévôté de Bastogne.	Menufontaine.	Bastogne.
Menugoutte.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Merckoltz.	Pinsch.	Seigneurie de Wiltz.	Landmie de Wiltz	Bastogne.
Meredly.	Marche.	Ville de Marche.	Marche.	Marche.
Merl.	Hollerich.	Seigneurie de Munster.	Merl.	Luxembourg.
Mersch.	Mersch.	Seigneurie de Mersch.	Mersch.	Luxembourg.
Merscheid.	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Diekirch.
Merscheid.	Heyderscheid.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Mertert.	Wasserbillig.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Mesenich.	Mesenich.	Prévôté de Grevenmacher.	Mesenich.	Grevenmacher.
Mesnil.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup.	Bastogne.
Mesnil (hameau).	Mellereux.	Seigneurie de Hotton.	Hotton.	Marche.
Messancy.	Messancy.	Prévôté d'Arlon.	Messancy.	Arlon.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Messerich.	Messerich.	Prévôté de Bitbourg.	Messerich.	Bitbourg.
Metsch.	Bitbourg.	Prévôté de Bitbourg.	Metsch.	Bitbourg.
Mettendorf.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.
Metterich.	Metterich.	Prévôté de Bitbourg.	Badem.	Bitbourg.
Metzert.	Freyling.	Prévôté d'Arlon.	Stockem.	Arlon.
Metzeroth.	. . . .	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Meuderscheid.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Meuringen.	Bullingen.	Terre franche de Schleyden.	Meuringen.	St Vith.
Meyeroth.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Meysembourg.	Nommern.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Michamps.	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Michamps.	Bastogne.
Michelau.	Diekirch en partie.	Seigneurie de Bourscheid. Prévôté de Diekirch.	Bourscheid. Erpeldange.	Diekirch.
Michelbuch.	Biessen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Mierchamps (hameau).	Vecquemont.	Prévôté de La Roche.	Vecquemont.	La Roche.
Millaumont.	Loupville.	Prévôté de Bastogne.	Loupville.	Bastogne.
Mirfeld.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Mirwart.	Bure. Smuid.	Terre de Mirwart.	Mirwart.	Orchimont.
Mœrsdorf.	Mesenich.	Seigneurie de Soleuvre.	Mœrsdorf.	Luxembourg.
Mœsdorf.	Mersch.	Seigneurie de Mersch.	Mersch.	Luxembourg.
Mœstroff.	Reisdorf. Bettendorf.	Seigneurie de Mœstroff.	Mœstroff.	Diekirch.
Mohimont (chât.)	. . . .	Seigneurie de Mohimont.	Mohimont.	Orchimont.
Moinet.	Longwely.	Seigneurie de Hoffelt.	Hoffelt.	Bastogne.
Moinil.	Longchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Moirey.	Remagne.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Molinfaing(ham.)	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.	Neufchâteau.
Mompach.	Mompach.	Seigneurie de Herberen et Mompach.	Herberen & Mompach.	Echternach.
Monaville.	Longchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Monceau (ham.).	Oisy.	Prévôté d'Orchimont.	Orchimont.	Orchimont.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Monceau.	Bercheux.	Prévôté d'Arlon.	Monceau.	Arlon.
Mondercange.	Mondercange.	Prévôté de Luxembourg.	Mondercange.	Luxembourg.
Mondorf.	Mondorf.	Comté de Roussy.	Mondorf.	Luxembourg.
Monpleinchamps	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Mont.	Hautfays.	Seigneurie de Sclassin.	Sclassin.	Orchimont.
Mont.	St Urbain.	Terre de Houffalize.	Mont.	Houffalize.
Mont-le-Ban.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Mont-le-Soye.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Mont-le-Soye.	Houffalize.
Mont-St-Martin.	. . . .	Seigneurie de Tavigny.	Mont St Martin.	Houffalize.
Montagu.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Montenau (ham.).	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Montjardin.	Dieupart.	Seigneurie de Montjardin.	Montjardin.	Durbuy.
Montignoule.	Grandmenil.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Montquintin.	Montquintin.	Seigneurie de Montquintin.	Montquintin.	Virton.
Moressé (ham.).	Heure.	Prévôté de Marche.	Heure.	Marche.
Morhet.	Morhet.	Prévôté de Bastogne.	Mor h.	Bastogne.
Morival.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Mormont.	Wibrin & Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Mormont (ham.).	Masbourg.	Terre franche de Masbourg.	Masbourg.	Marche.
Mormont.	Wibrin.	Terre de Houffalize.	Mormont.	Houffalize.
Morsbach.	Wolfseiffen.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Mormolchamps (cense).	Champlon.	Prévôté de La Roche.	Journal.	La Roche.
Mortehan.	St Cécile.	Terre franche de Chassepierre	Mortehan.	Neufchâteau.
Morville (ham.)	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Morville.	Durbuy.
Mossingen (cse).	Eppeldorf.	Prévôté d'Echternach.	Eppeldorf.	Echternach.
Mousgny.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Moutfort.	Moutfort.	Comté de Roussy.	Moutfort.	Luxembourg.
Mouzaive.	Mouzaive.	Seigneurie de Baillamont.	Mouzaive.	Orchimont.
Moyen.	Izel.	Prévôté de Chiny.	Moyen.	Chiny.
Muhlendorf.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Steinsel.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Mulembach.	Baustert.	Seigneurie de Bettingen. Seigneurie de Neurbourg.	Bettingen. Neurbourg.	Bitbourg. Vianden.
Multgen.	Schleydweiller.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Munden.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Steinheim.	Echternach.
Muno.	Muno.	Terre franche de Muno.	Muno.	Neufchâteau.
Munsbach.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Schuttringen.	Luxembourg.
Munshausen.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Munster.	Heydweiler.	Seigneurie de Brouch.	Heidweiler.	Bitbourg.
Mussi-la-ville.	Mussi-la-ville.	Prévôté de Virton.	Mussi-la-Ville.	Virton.
Mussifoy (fief).	. . . .	Comté d'Agimont.	Mussifoy.	Orchimont.
Musson.	Musson.	Prévôté de St Mard.	Musson.	Virton.
Mutzerath.	Neurbourg.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
My.	My.	Seigneurie de My.	My.	Durbuy.
Nachtmanderscheid.	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Dickirch.
Nadrin.	Ollomont.	Terre franche de Wibrin.	Wibrin.	Marche.
Nafraiture.	Nafraiture.	Seign[ie] de Louette St Denis.	Louette St Denis.	Orchimont.
Nagen, Nerenhausen.	Redange.	Seign[ie] d'Useldange (en partie) Seign[ie] de Pittange.	Useldange. Nerenhausen.	Arlon. Diekirch.
Naleumont (ham.)	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Nanmousay.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Nantimont.	Etalle.	Seigneurie de Nantimont.	Nantimont.	Chiny.
Naomé.	Graide.	Seigneurie de Naomé.	Naomé.	Orchimont.
Narcimont.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Nassogne.	Nassogne.	Terre franche de Nassogne.	Nassogne.	Marche.
Nattenheim.	Bickendorf.	Seigneurie de Rittersdorf.	Nattenheim.	Bitbourg.
Neffe (ham.).	Bastogne.	Prévôté de Bastogne.	Chaumont.	Bastogne.
Neidenbach.	Schleydenbach.	Seigneurie de Malberg.	Malberg.	Bitbourg.
Neidhausen.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	. . . .	Bastogne.
Neidingen (ham.)	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Nennig.	. . . .	Mairie de Remich.	Berg, Nennig & Wies	Remich.
Nerdingen.	Beckerich.	Seigneurie de Clairefontaine. Seigneurie de Guirsch. Seigneurie d'Useldange.	Beckerich. Guirsch. Useldange.	Arlon.
Nerenhausen ou Nagen.	Redange.	Seignie de Pittange. Seignie d'Useldange en partie.	Nerenhausen. Useldange.	Diekirch. Arlon.
Neuenhoff.	. . . .	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Neufchâteau.	Longlier.	Ville de Neufchâteau.	Neufchâteau.	Neufchâteau.
Neufmanil.	Neufmanil.	. . . .	. . . .	. . . .
Neuhausen.	Aresdorf.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Neuheusgen(cse).	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Schüttringen.	Luxembourg.
Neundorf.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Neunkirchen.	. . . .	Comté de Roussy.	. . . .	Luxembourg.
Neurath.	Artzfeld.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Neurbourg.	Neurbourg	Ville de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Neuville.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Neuville.	Houffalize.
Neuville.	Rondu.	Prévôté de Bastogne.	Rondu.	Bastogne.
Neuville-au-bois.	Champlon	Prévôté de La Roche.	Wyompont.	La Roche.
Neuvillers.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Niaster (ham.).	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Nibermont.	Rondu.	Prévôté de Bastogne.	Rondu.	Bastogne.
Nidrum.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Nieder-Anwen.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanwen.	Luxembourg.
Nieder-Besslingen.	Beslingen.	Prévôté de Bastogne.	Bellain.	Bastogne.
Nieder-Colbach.	Colbach.	Prévôté d'Arlon.	Colbach.	Arlon.
Nieder-Damerscheid.	. . . .	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Nieder-Donwen.	Niederdonwen.	Prévôté de Grevenmacher.	Niederdonwen.	Grevenmacher.
Nieder-Elter.	Wolkringen.	Prévôté d'Arlon.	Barnich.	Arlon.
Nieder-Emmels.	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Nieder-Eisenbach.	Hosingen.	Seigneurie de Clervaux.	Hosingen.	Bastogne.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Nieder-Feulen.	Feulen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Nieder-Geckler.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Nieder-Glabach.	Nommern.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Nieder-Hoscheid.	Brandenbourg.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Nieder-Korn.	Oberkorn.	Seigneurie de Differdange.	Differdange.	Luxembourg.
Nieder-Manderscheid.	Manderscheid.	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Nieder-Mertzig.	Feulen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Nieder-Pallen.	Osperen.	Seigneurie d'Useldange.	Niederpallen.	Arlon.
Nieder-Pirscheid	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Nieder-Rœtgen.	Putlange.	Prévôté de Luxembourg.	. . . .	Luxembourg.
Nieder-Rothen.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	Mettendorf.	Vianden.
Nieder-Schyren.	Ettelbrück.	Seigneurie de la Rochette.	Schyren.	Diekirch.
Niedersgegen.	Kœrperich.	Comté de Vianden.	Geichlingen.	Vianden.
Nieder-Stedem.	Messerich.	Prévôté de Bitbourg.	Nieder-Stedem.	Bitbourg.
Nieder-Utfeld.	Eschfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Nieder-Wampach	Niederwampach	Seigneurie de Wiltz.	Niederwampach.	Bastogne.
Nieder-Warken.	Ettelbrück.	Seigneurie de Bourscheid.	. . . .	Diekirch.
Nieder-Weis.	Alsdorf.	Prévôté d'Echternach.	Nieder-Weis.	Echternach.
Nieder-Weydingen.	Weydingen.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Nider-Weyler.	Biersdorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Nieder-Wiltz.	. . . .	Seigneurie de Wiltz.	Wiltz (Landm[le]).	Bastogne.
Niel.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Niersbach.	Arenrath.	Seigneurie de Brouch.	Heydweiller.	Bitbourg.
Ninane (ham.).	Heyd.	Prévôté de Durbuy.	Grandmenil.	Durbuy.
Nisramont.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Nittel.	Nittel.	Prévôté de Grevenmacher.	Nittel.	Grevenmacher.
Nive.	Nive.	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Nivelet.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Nivraumont.	Orgeo.	Prévôté de Chiny. Seigneurie de Herbeumont.	Nivraumont.	Chiny.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Nobressart.	Nobressart.	Seigneurie de Thiaumont.	Nobressart.	Arlon.
Nocher.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm[ie] de Wiltz.	Bastogne.
Nœrtringen.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm[ie] de Wiltz.	Bastogne.
Nœrtzingen.	Nœrtzingen.	Prévôté de Luxembourg.	Hunchrange.	Luxembourg.
Nohaiprez.	Rendeux Sainte Marie.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Noiremont.	Harre.	Prévôté de Durbuy.	Noiremont.	Durbuy.
Nolainfaing (hameau).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Nollenberg (c[se]).	Densborn.	Seigneurie de Densborn.	Densborn.	Bitbourg.
Nommern.	Nommern.	Seigneurie de La Rochette.	La Rochette	Diekirch.
Nonceveux.	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Nosbaum.	Nosbaum.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Nosingen.	Mettendorf. Geichlingen.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Nospelt.	Kehlen.	Prévôté de Luxembourg.	Olm.	Luxembourg.
Notomb.	Kaundorf.	Seigneurie de Wiltz.	Kaundorf.	Bastogne.
Notumb.	Attert.	Prévôté d'Arlon.	Attert.	Arlon.
Nouville.	Nouville.	Prévôté de Bastogne.	Nouville.	Bastogne.
Noviscour voir Aviscour.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup & Givry	Bastogne.
Ny.	Ny.	Prévôté de Durbuy.	Ny.	Durbuy.
Oberanven.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Oberbesslingen.	Besslingen.	Prévôté de Bastogne.	Bellain.	Bastogne.
Oberbillig.	Wasserbillig.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Obercolbach.	Colbach.	Prévôté d'Arlon.	Colbach.	Arlon.
Oberdamerscheid.	. . . .	Terre franche de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Oberdonven.	Niederdonwen.	Prévôté de Grevenmacher.	Oberdonven.	Grevenmacher.
Oberecken.	Alsdorf.	Prévôté d'Echternach.	Oberecken.	Echternach.
Ober-Eisenbach.	voir Eusenbach	. . . .	. . . .	. . . .
Ober-Elter.	Arlon. Wolkringen.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Ober-Emmels (hameau).	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Oberfeulen.	Feulen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Oberfeulen.	Arlon.
Ober-Geckler.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Ober-Glabach.	Nommern.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Ober-Golbach.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Ober-Habscheid.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Oberhausen.	Ouren.	Seigneurie d'Ouren.	Ouren.	Vianden.
Oberhausen (hameau).	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Oberkerschen.	Oberkerschen.	Prévôté de Luxembourg.	Oberkerschen.	Luxembourg.
Oberkorn.	Oberkorn.	Seigneurie de Differdange.	Differdange.	Luxembourg.
Ober-Mertzig.	Feulen.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Oberpallen.	Oberpallen.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Ober-Pirscheid.	Waxweiler.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Oberraden.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Ober-Rothen (hameau).	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Ober-Schandel voir Schandel.	Vichten.	Seigneurie d'Useldange.	Useldange.	Arlon.
Ober-Schyren.	Ettelbruck.	Seigneurie de La Rochette.	Schyren.	Diekirch.
Oberstgegen.	Roth.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Ober-Stedem.	Messerich.	Prévôté de Bitbourg.	Oberstedem.	Bitbourg.
Ober-Syren.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Schüttringen.	Luxembourg.
Oberutfeld.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Oberwampach.	Oberwampach.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Ober-Weiller.	Binsdorf & Elentz.	Seigneurie d'Oberweiller.	Oberweiller.	Bitbourg.
Ober-Weis.	Oberweis.	Seigneurie de Neurbourg.	Oberweis.	Vianden.
Ober-Weydingen	Weydingen.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Ober-Wolfert.	. . . .	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Ober-Wormeldingen.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Wormeldingen.	Grevenmacher.
Ochain.	Clavier.	Seigneurie d'Ochain.	Ochain.	Durbuy.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Ochamps.	Ochamps.	Seigneurie d'Ochamps.	Ochamps.	Neufchâteau.
Ochamps.	. . . .	Seigneurie de Montagu.	Ochamps.	Marche.
Oeflingen.	. . . .	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Oehl.	Rommeldingen.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Oetringen.	Oetringen.	Prévôté de Luxembourg.	Oetringen.	Luxembourg.
Offaing (ham.).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Ohlsdorf.	Baustert.	Seigneurie de Bettingen.	Bettingen.	Bitbourg.
Oisy.	Oisy.	Prévôté d'Orchimont.	Oisy.	Orchimont.
Olingen.	Betzdorf.	Prévôté de Grevenmacher.	Olingen.	Grevenmacher.
Olingen.	Roth.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Ollomont.	Ollomont.	Terre franche de Wibrin.	Wibrin.	Marche.
Olm.	Kehlen.	Prévôté de Luxembourg.	Olm. Kehlen.	Luxembourg.
Olmscheid.	Olmscheid.	Seigneurie de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Ombsdorf.	Nittel.	Prévôté de Grevenmacher.	Ombsdorf.	Grevenmacher.
Ommeldingen.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
On.	On.	Seigneurie de Rochefort.	On.	Marche.
Onneux (ham.).	Borlon.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Orchimont.	Orchimont.	Prévôté d'Orchimont.	Orchimont.	Orchimont.
Ordorf.	Ordorf.	Seign[ie] de Dudel- et Ordorf.	Ordorf.	Bitbourg.
Orenhofen.	Schleidweiler.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Orgeo.	Orgeo.	Seigneurie d'Herbeumont.	Orgeo.	Chiny.
Orlebach.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Orreux.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup & Givry	Bastogne.
Orsinfaing.	Villers s. Semois	Prévôté d'Etalle.	Villers-sur-Semois	Chiny.
Ortenville.	Roumont.	Prévôté de La Roche.	Wionpont.	La Roche.
Ortho.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Orval.	Orval.	Seign[ie] de Villers dev[t] Orval.	Orval.	Chiny.
Osperen.	Osperen.	Seigneurie d'Everlange.	Everlange.	Arlon.
Oster (ham.).	Erezée.	Prévôté de Durbuy.	La Sarte.	Durbuy.
Osterborn.	Oberkorn.	Seigneurie de Differdange.	Differdange.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Osterterhoff.	Consdorf.	Seigneurie de Beaufort.	Consdorf.	Echternach.
Osweiler.	Echternach.	Ville d'Echternach.	Osweiler.	Echternach.
Oubourcy.	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Oubourcy.	Bastogne.
Oudeler (ham.).	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Ouren.	Ouren.	Seigneurie d'Ouren.	Ouren.	Vianden.
Ourt.	Ste Marie Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Ourth.	Beslingen.	Prévôté de Bastogne.	Ourth.	Bastogne.
Ozo (hameau).	Izier.	Prévôté de Durbuy.	Ozo.	Durbuy.
Pair.	Pair.	Seigneurie d'Ochain.	Ochain.	Durbuy.
Palange.	Durbuy.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Papillonchamps (hameau).	Harzé.	Seigneurie de Harzé.	Harzé.	Durbuy.
Pantenberg.	. . . .	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Paradis.	Harzé.	Seigneurie de Harzé.	Harzé.	Durbuy.
Parfonveaux (maison de)	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Parret.	Wolflingen.	Seigneurie de Guirsch.	Guirsch.	Arlon.
Pascheterhof.	Betzdorf.	Prévôté d'Echternach.	Eschweiler.	Echternach.
Pauvre Château.	. . . .	Prévôté de Luxembourg.	Kehlen.	Luxembourg.
Peffingen.	Peffingen.	Seigneurie de Bettingen.	Bettingen.	Bitbourg.
Peiffershof.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Peppingen.	Rœser en partie	Prévôté de Luxembourg. Seigneurie de Hesperingen.	Peppingen. Crauthem.	Luxembourg.
Perl.	Martelange.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Peterskirchen.	Ouren.	Seigneurie d'Ouren.	Ouren.	Vianden.
Petit-Barveaux (hameau).	Barveaux.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Petit-Bomal (hameau).	Bomal.	Prévôté de Durbuy.	Bomal.	Durbuy.
Petit-Enneilles (hameau).	Enneilles.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Petit-Fays.	Oizy.	Prévôté d'Orchimont.	Orchimont.	Orchimont.
Petit-Halleux.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Halleux.	La Roche.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Petit-Halleux.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Petit Halleux.	Houffalize.
Petit-Han.	Petit-Han.	Prévôté de Durbuy.	Grand & petit Han.	Durbuy.
Petit-Hier.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Petit-Hier.	Houffalize.
Petit-Langlir (hameau).	Bihain.	Pays de Stavelot.	. . . .	Bastogne.
Petite-Rosière.	Rosière.	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Petite-Somme.	Petite-Somme.	Prévôté de Durbuy.	Petite Somme.	Durbuy.
Petites-Tailles (hameau).	Bihain.	Prévôté de Bastogne.	Malemprez.	Bastogne.
Petit-Voir (ham.).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Petrus (la).	Hollerich.	Ville de Luxembourg.	Luxembourg.	Luxembourg.
Pettingen.	Clemency. Oberkerschen.	Prévôté de Luxembourg.	Pettingen.	Luxembourg.
Philipsheim.	Ordorf.	Ville de Bitbourg.	Philipsheim.	Bitbourg.
Picheux.	. . . .	Prévôté de Durbuy.	La Sarte.	Durbuy.
Pickliessen.	Ordorf.	Seigneurie de Sinsfeld.	Pickliessen.	Bitbourg.
Pillingen (cense).	. . . .	Mairie de Remich.	Berg, Nennig & Wies	Remich.
Pilscheid.	Stoltzembourg.	Seigneurie de Stoltzembourg.	Stoltzembourg.	Vianden.
Pin.	Izel.	Prévôté de Chiny.	Pin et Izel.	Chiny.
Pinsch.	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	Wilwerwiltz.	Bastogne.
Pintesfeld.	Waxweiler.	Seigneurie de Neurbourg.	Waxweiler.	Vianden.
Pirombeuf.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Pisserotte (ham.)	Tailles.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.
Pissingen.	Bettingen.	Seigneurie de Soleuvre.	Soleuvre.	Luxembourg.
Pittingen.	Mersch.	Seigneurie de Pittingen.	Pittingen.	Diekirch.
Plaischet.	Medernach.	Seigneurie de Mœstrof.	Medernach.	Diekirch.
Platen.	Osperen.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Pleitringen (c^se^).	. . . .	Comté de Roussy.	Moutfort.	Luxembourg.
Poncelle.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Tintigny.	Chiny.
Pont-d'Oye (château et dépendances.)	Anlier.	Marquisat du Pondoye.	Pondoye.	Chiny.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Pont-le-Prêtre.	Izier.	Prévôté de Durbuy.	Ozo.	Durbuy.
Ponthoz (ham.).	Clavier.	Seigneurie d'Ochain.	Ochain.	Durbuy.
Porcheresse.	Graide.	Seigneurie de Porcheresse.	Porcheresse.	Orchimont.
Post.	Attert.	Seign[le] de Post & Schadeck.	Post & Schadeck.	Arlon.
Pouchon.	Harzé.	Seigneurie de Harzé.	Harzé.	Durbuy.
Pratz.	Osperen.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Preist.	Auw.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Preste (ham.).	Roumont.	Prévôté de La Roche.	Wyompont.	La Roche.
Presseux.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Prettingen.	Mersch.	Prévôté de Luxembourg.	Lintgen.	Luxembourg.
Preyscheid.	Dhaleyden.	Seigneurie de Dasbourg.	Dhaleyden.	Vianden.
Priesmont (hameau).	Vielsalm.	Comté de Salm.	Priesmont.	Houffalize.
Pronsfeld.	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Prouvy.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Jamoigne.	Chiny.
Prum zur Ley.	Alsdorf.	Prévôté d'Echternach.	Edingen.	Echternach.
Puisaumont.	Houmont.	Seigneurie de Magery.	Magery.	Bastogne.
Pussemange.	Neufmanil.	Prévôté d'Orchimont.	Pussemange.	Orchimont.
Puttenbach (hameau).	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Quarreux.	Sougnet.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Quartier (mais.).	. . . .	Comté de Salm.	Airomont & Quartier	Houffalize.
Rachamps.	Rachamps.	Seigneurie de Rachamps.	Rachamps.	Houffalize.
Rachecour.	Rachecour.	Prévôté d'Arlon.	Rachecour.	Arlon.
Radru (cense).	Rouvroy.	Seigneurie de Harnoncourt.	Harnoncourt.	Virton.
Ralingen.	Ralingen.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Rambrouch.	Rambrouch.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Ramelot.	Ramelot.	Seigneurie de Ramelot.	Ramelot.	Durbuy.
Ramezée.	Verlée.	Prévôté de Durbuy.	Ramezée.	Durbuy.
Rameldingen.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Ramont voir Haute et Basse Ramont.	......	....	....	....
Rancimont.	L'Église.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Rechimont.	......	Prévôté de Bastogne.	Loupville.	Bastogne.
Rechrival.	Loupville.	Seigneurie de Laval.	Laval.	Bastogne.
Recht.	Recht.	Terre de St Vith.	Recht.	St Vith.
Reckingen.	Mersch.	Seigneurie de Mersch.	Reckingen.	Luxembourg.
Reckingen.	Bettingen. Mersch.	Prévôté de Luxembourg.	Reckingen.	Luxembourg.
Reckingen (c^{se}).	Dalheim.	Seigneurie de Roussy.	Altwies.	Luxembourg.
Recogne (ham.).	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Recogne.	Bastogne.
Recogne.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Redange-s.-l'At.	Redange.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Redange.	Arlon.
Redel.	Martelange.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Redu.	Redu.	Seigneurie de Redu.	Redu.	Orchimont.
Regné.	Bihain.	Prévôté de Bastogne.	Malemprez.	Bastogne.
Rehlingen.	Winchringen.	Seigneurie de Winchringen.	Winchringen.	Remich.
Rhelingen.	Winchringen.	Prévôté de Grevenmacher.	Rhelingen.	Grevenmacher.
Reichlingen.	Osperen.	Seigneurie d'Everlange.	Everlange.	Arlon.
Reiff.	Eschfeld.	Terre de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Reimberg.	Osperen.	Prévôté d'Arlon.	Pratz.	Arlon.
Reinich.	Wasserlirsch.	Seigneurie d'Igel.	Reinich & Wasserlirsch.	Grevenmacher.
Reisdorf.	Reisdorf.	Prévôté de Diekirch.	Reisdorf.	Diekirch.
Remagne.	Remagne.	Seigneurie de La Val.	Remagne.	Bastogne.
Remerschen.	Remerschen.	Mairie de Remich.	Remerschen.	Remich.
Remience.	Morhet.	Prévôté de Bastogne.	Houmont.	Bastogne.
Remichampagne	Remoiville & Nive	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Remich.	Remich.	Ville de Remich.	Remich.	Remich.
Remoiville.	Remoiville.	Prévôté de Bastogne.	Cobraiville.	Bastogne.
Remouchamps.	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Renaumoulin.	....	Prévôté d'Orchimont.	....	Orchimont.
Rencheux.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Rencheux.	Houffalize.
Rendeux Sainte Marie.	Rendeux Sainte Marie.	Prévôté de La Roche.	Rendeux Ste Marie	La Roche.
Renglé.	Rettigny.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Renaumont.	Loupville.	Prévôté de Bastogne.	Loupville.	Bastogne.
Respelt.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Resteigne.	Resteigne.	Terre de Mirwart.	Mirwart.	Orchimont.
Rettigny.	Rettigny.	Ville de Houffalize.	Ville de Houffalize.	Houffalize.
Reuland.	Reuland.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Reuland.	Heffingen.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Reulandterwald	Hemstal.	Seigneurie de Beaufort.	....	Echternach.
Reuler.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Reypeldingen.	Dahleyden.	Terre de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Reysermuhl.	Eppeldorf.	Prévôté d'Echternach.	Eppeldorf.	Echternach.
Rienne.	Rienne.	Seigneurie de Rienne.	Rienne.	Orchimont.
Rimmeling.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Ringel.	Heyderscheid.	Seigneurie d'Esch-s.l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Ringhoutscheid.	Ringhoutscheid	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Rinnen.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	....	St Vith.
Rinschleyden.	Rinschleyden.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Rippingen.	Hemstal.	Prévôté d'Echternach.	Bech.	Echternach.
Ripweiler.	Useldange.	Seigneurie d'Useldange.	Useldange.	Arlon.
Rittersdorf.	Rittersdorf.	Seigneurie de Rittersdorf.	Rittersdorf.	Bitbourg.
Robelmont.	Robelmont.	Prévôté de Virton.	Robelmont.	Virton.
Rocherath.	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.
Rochette ou Ruette.	Longchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Rocherenaud.	Ochamps.	Seigneurie d'Ochamps.	Ochamps.	Neufchâteau.
Rodange.	Soleuvre.	Prévôté de Luxembourg.	Rodange.	Luxembourg.
Rodenbourg.	Rodenbourg.	Seigneurie de Munster.	Munster.	Luxembourg.
Rodenerden.	....	....	....	....

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Rodenhoff (cse).	Steinsel.	Ville de Luxembourg.	Kopstal.	Luxembourg.
Rode.	Schleydweiler.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Roder.	Munshausen.	Seigneurie de Clervaux.	. . . .	Bastogne.
Rodershausen.	Hosingen.	Seigneurie de Clervaux.	Hosingen.	Bastogne.
Rodershausen.	Roth.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Rœdt.	. . . .	Seigneurie de Trintingen.	Trintingen.	Luxembourg.
Rœdt.	Waldbredimus.	Seigneurie de Waldbredimus.	Assel & Rœdt.	Luxembourg.
Rœdtgen.	Bettingen.	Prévôté de Luxembourg.	Russingen.	Luxembourg.
Rœser.	Rœser.	Prévôté de Luxembourg.	Rœser.	Luxembourg.
Rogery.	Bovigny.	Comté de Salm.	Rogery.	Houffalize.
Rohlingen (cse).	Nennig.	Mairie de Remich.	Berg. Nennig & Wies.	Remich.
Rollé.	Lonchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Rollingen.	Remich.	Seigneurie de Waldbredimus.	Assel & Rœdt.	Luxembourg.
Rollingen.	Mersch.	Seigneurie de Munster. Seigneurie de Schœnfeltz.	Rollingen.	Luxembourg.
Rollingergrund.	Hollerich.	Ville de Luxembourg.	Rollingergrund.	Luxembourg.
Romeldingen.	Romeldingen.	Prévôté d'Arlon.	Romeldingen.	Arlon.
Ronchampay.	Vecquemont.	Prévôté de La Roche.	Beausaint.	La Roche.
Ronchamps.	Vecquemont.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Rondu.	Rondu.	Prévôté de Bastogne.	Rondu.	Bastogne.
Ronponcelle.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Jamoigne.	Chiny.
Ronson.	Rendeu Ste Marie	Seigneurie de Montagu.	Marcourt.	Marche.
Rood.	Ell.	Prévôté d'Arlon.	Rood.	Arlon.
Roodt.	Kehlen.	Seigneurie de Pittange.	Roodt.	Diekirch.
Roodt.	Roodt.	Prévôté de Grevenmacher.	Roodt.	Grevenmacher.
Roodt.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Rosart.	Orgeo.	Seigneurie de Herbeumont.	Nevraumont.	Chiny.
Roscheid.	Eschfeld.	Terre de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Rosport.	Rosport.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Rossignol.	Tintigny.	Prévôté de Chiny.	Rossignol.	Chiny.
Roth.	Roth.	Comté de Vianden.	Roth.	Vianden.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Roumont.	Roumont.	Prévôté de La Roche.	Wyompont.	La Roche.
Roupage.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Rouvroy.	Rouvroy.	Seigneurie de Harnoncourt.	Harnoncourt.	Virton.
Rouvroy.	Limerlé.	Prévôté de Bastogne.	Steinbach & Limerlé	Bastogne.
Roy.	Roy.	Seigneurie de Roy.	Roy.	Marche.
Royaux.	. . . .	Seigneurie d'Aye.	Aye.	Marche.
Ruette la grande	Ruette.	Seign[ie] de Ruette la grande.	Ruette la grande.	Virton.
Ruette la petite.	Ruette.	Comté de la Tour.	Ruette la petite.	Virton.
Ruhlingen.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm[ie] de Wiltz.	Bastogne.
Rulle.	Viller-s.-Semois	Seigneurie de Boulogne.	Rulle.	Chiny.
Rumelange.	Kayl.	Seigneurie de Rumelange.	Rumelange.	Luxembourg.
Rumlingen.	. . . .	Seigneurie de Clervaux.	Clervaux.	Bastogne.
Rumelle[1]).	Vivier.	Prévôté d'Orchimont.	Rumelle.	Orchimont.
Sadsoz.	Erezée.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Sainte Cécile.	Ste Cécile.	Terre fr. de Chassepierre.	Ste Cécile.	Neufchâteau.
Saint Hubert.	St Giles.	Terre fr. de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
St Lambert.	Harre.	Prévôté de Durbuy.	Harre.	Durbuy.
St Léger.	St Léger.	Prévôté de Virton.	St Léger.	Virton.
St Mard.	St Mard.	Prévôté de St Mard.	Bourg de St Mard.	Virton.
Ste Marie.	Ste Marie.	Seigneurie de Ste Marie.	Ste Marie.	Chiny.
Ste Marie Chevigny.	Ste Marie Chevigny.	Terre franche de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
St Médard.	Orgeo.	Prévôté de Chiny. Seigneurie de Herbeumont.	Orgeo.	Chiny.
St Ode.	Champlon.	Prévôté de La Roche.	Wyompont.	La Roche.
St Pierre.	St Pierre Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
St Remy.	Signeux & Saint Remy.	Seigneurie de Signeux et St Remy.	Signeux & St Remy.	Virton.
St Vincent.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	St Vincent.	Chiny.
St Vith.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.

1) Par échange passé à la France en 1780.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Salm (château).	Vielsalm.	Comté de Salm.	Vielsalm.	Houffalize.
Salvacourt.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Salvacourt.	Bastogne.
Sampont.	Hachy.	Seigneurie de Thiaumont.	Hachy.	Arlon.
Sampont.	Orgeo.	Seigneurie de Herbeumont.	Orgeo.	Chiny.
Samré.	Samré.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Sandweiller.	Sandweiller.	Prévôté de Luxembourg.	Sandweiller.	Luxembourg.
Sanem.	Sanem.	Prévôté de Luxembourg.	Sanem.	Luxembourg.
Sart (hameau).	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neuf-château.	Neufchâteau.
Sassel.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Sasserhoff.	Olmscheid.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Sæul.	Sæul.	Seigneurie de Meysembourg.	Sæul.	Diekirch.
Saurbrodt.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Savelborn.	Medernach.	Seigneurie de Mœstroff.	Medernach.	Diekirch.
Schadeck.	Attert.	Seignie de Post & Schadeck.	Post & Schadeck.	Arlon.
Schankweiller.	Schanckweiller	Seigneurie de Bourscheid.	Schanckweiller.	Diekirch.
Schandel (Ober).	Osperen.	Seigneurie d'Useldange.	Useldange.	Arlon.
Scharfbillich.	Dulm.	Prévôté de Bitbourg.	Meckel.	Bitbourg.
Scharfenhoff.	Medernach.	Seigneurie de Mœstroff.	Medernach.	Diekirch.
Schart (cense).	Wiltz.	Comté de Wiltz.	Cour féodale de Wiltz.	Bastogne.
Schartzhoff.	Wiltingen.	Seignie de Wiltingen & Cantzem	Wiltingen & Cantzem	Grevenmacher.
Scheid.	Cronenbourg.	Terre fr. de Cronenbourg.	Cronenbourg.	St Vith.
Scheidel.	Bourscheid.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Scheidgen.	Waxweiller.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Schengen.	Perl.	Mairie de Remich.	Schengen.	Remich.
Scheuville.	Remagne.	Seigneurie de Laval.	Laval.	Bastogne.
Scheurhoff.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Scheuren.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Schifflange.	Schifflange.	Prévôté de Luxembourg.	Schifflange.	Luxembourg.
Schlatt(hameau).	. . . .	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Schlewenhoff.	Leudelange.	Seigneurie de Rumelange.	Leudelange.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Schleyden.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	Schleyden.	St Vith.
Schleydweiller.	Schleydweiller.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Schlierbach.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Schlindermanderscheid.	Brandenbourg.	Prévôté de Diekirch.	Erpeldange.	Diekirch.
Schmelzhoff.	Stoltzembourg.	Seigneurie de Stoltzembourg.	Stoltzembourg.	Vianden.
Schnorrenberg.	Cronenbourg.	Terre fr. de Cronenbourg.	Cronenbourg.	St Vith.
Schockweiller.	Attert.	Prévôté d'Arlon.	Schockweiller.	Arlon.
Schœnenseiffen.	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Schœnfeld (cse).	Schleydweiller.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Schœnfeltz.	Sæul.	Seigneurie de Schœnfeltz.	Schœnfeltz.	Luxembourg.
Schoos.	Mersch.	Seigneurie de La Rochette.	La Rochette.	Diekirch.
Schoppach (cse).	Arlon.	Prévôté d'Arlon.	Viville.	Arlon.
Schoppen.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Schouweiller.	Dahlem.	Prévôté de Luxembourg.	Schouweiller.	Luxembourg.
Schrassig.	Oetringen.	Seigneurie de Soleuvre.	Soleuvre.	Luxembourg.
Schrontweiller.	Nommeren.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Schüller.	Lissendorf.	Terre fr. de Cronenbourg.	Schüller.	St Vith.
Schütbourg.	Constumb.	Seigneurie de Schutbourg.	Constumb.	Diekirch.
Schüttenkorf.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	Carlshausen.	Vianden.
Schüttringen.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Schüttringen.	Luxembourg.
Schwartzenhoff.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Schwartzenborn	Gransdorf.	Seigneurie de Kayl (Ober).	Kayl (Ober).	Bitbourg.
Schwartzenborn (cense).	. . . .	Seigneurie de Soleuvre.	Soleuvre.	Luxembourg.
Schwebsingen.	Remich.	Mairie de Remich.	Schwebsingen.	Remich.
Schweibach.	Sæul.	Seigneurie d'Useldange.	Useldange.	Arlon.
Schweich.	Elwingen.	Prévôté d'Arlon.	Schweich.	Arlon.
Schwidelbrouch	Rambrouch.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Schyren (voir Ober- & Nieder-)	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Sclassin.	Haut-Fays.	Seigneurie de Sclassin.	Sclassin.	Orchimont.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Sechery.	Redu.	Seigneurie de Redu.	Redu.	Orchimont.
Seloz.	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Seelen (cense).	Cruchten-s-l'Alz.	Prévôté de Diekirch.	Cruchten.	Diekirch.
Seimerich (cse).	Arlon.	Prévôté d'Arlon.	Viville.	Arlon.
Seimerich.	Kœrperich.	Comté de Vianden.	Geichlingen.	Vianden.
Selingen.	Selingen.	Prévôté d'Arlon.	Selingen.	Arlon.
Selchette.	Eschweiller.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Semel.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Senenne.	. . . .	Seigneurie de Senenne.	Senenne.	Marche.
Sengerich.	Eschfeld.	Terre de Dasbourg.	Eschfeld.	Vianden.
Senlez lez Hesse.	Senlez lez Hesse	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Senningen.	Hostert.	Prévôté de Luxembourg.	Niederanven.	Luxembourg.
Senonchamps.	Mande Ste Marie	Prévôté de Bastogne.	Isle la Hesse.	Bastogne.
Septfontaines.	Septfontaines.	Septfontaines (Seigneurie).	Septfontaines.	Arlon.
Septon (ham.).	Petite Somme.	Prévôté de Durbuy.	. . . .	Durbuy.
Septroux.	Aywaille.	Seigneurie d'Aywaille.	Aywaille.	Durbuy.
Sesselich.	Wolckringen.	Prévôté d'Arlon.	Wolckringen.	Arlon.
Setz.	St Vith.	Ville de St Vith.	St Vith.	St Vith.
Sevenich.	Carlshausen.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Sevenich.	Groscampen.	Terre de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Severy.	Severy.	Comté d'Agimont.	Severy.	Orchimont.
Sevescour.	Bras.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Sibenaler.	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	Marie de Hoffelt.	Bastogne.
Sibret.	Sibret.	Prévôté de Bastogne.	Sibret.	Bastogne.
Sichenhoff.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Dumeldange. Eich.	Luxembourg.
Signeux.	Signeux & Saint Remy.	Seignie de Signeux & Saint Remy.	Signeux & Saint Remy.	Virton.
Silscheid.	Brachtenbach.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Simeier (cense).	Baasem.	Terre fr. de Cronenbourg.	. . . .	St Vith.
Sinsfeld.	Sinsfeld.	Seigneurie de Sinsfeld.	Sinsfeld.	Bitbourg.
Sinsin la grande.	Sinsin la petite.	Prévôté de Durbuy.	Sinsin.	Durbuy.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Sinspelt.	Mettendorf.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Sirr ou Surret.	Surret.	Prévôté de Bastogne.	Surret.	Bastogne.
Sisthal.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Sistig.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	Sistig.	St Vith.
Sivry.	Etalle.	Prévôté d'Étalle.	Etalle.	Chiny.
Smuid.	. . . .	Terre de Mirwart.	. . . .	Orchimont.
Sœtenich.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Sohier.	Wellin.	Seigneurie de Sohier.	Sohier.	Orchimont.
Soleuvre.	Soleuvre.	Seigneurie de Soleuvre.	Soleuvre.	Luxembourg.
Sommerain.	Sommerain.	Ville de Houffalize.	Houffalize.	Houffalize.
Somptone.	Somptone.	Virton.	Virton.	Virton.
Sonlez.	Sonlez.	Prévôté de Bastogne.	Sonlez.	Bastogne.
Soy.	Soy.	Seigneurie de Soy.	Soy.	Durbuy.
Soye.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Ennal & Soye.	Houffalize.
Speicher.	Speicher.	Seigneurie de Brouch.	Speicher.	Bitbourg.
Spirlet (cense).	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Spittelhof.	Flaxweiler.	Seigneurie de Soleuvre.	Flaxweiler.	Luxembourg.
Sprimont.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup & Givry	Bastogne.
Sprinckingen.	Dahlem.	Prévôté de Luxembourg.	Sprinckingen.	Luxembourg.
Stadtbredimus.	Remich.	Seigneurie de Stadtbredimus.	Stadtbredimus.	Remich.
Stahl.	Bitbourg.	Ville de Bitbourg.	Stahl.	Bitbourg.
Stedem.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Steffelen.	Steffelen.	Terre fr. de Cronenbourg.	Steffelen.	St Vith.
Steffeshausen.	Steffeshausen.	Terre de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Stegen.	Stegen.	Seigneurie de La Rochette.	La Rochette.	Diekirch.
Steinbach.	Limmerlé.	Prévôté de Bastogne.	Steinbach & Limerlé.	Bastogne.
Steinborn.	Sinsfeld.	Seigneurie de Densborn.	Densborn.	Bitbourg.
Steinbrücken.	Mondercange.	Prévôté de Luxembourg.	Steinbrücken.	Luxembourg.
Steinfort.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Steinheim.	Echternach.	Prévôté d'Echternach.	Steinheim.	Echternach.
Steinsel.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Steinsel.	Luxembourg.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Sterpenich.	Sterpenich.	Seigneurie d'Autel.	Autel.	Arlon.
Sterpigny.	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Steynen.	Arlon. Wolckringen.	Seigneurie de Septfontaines.	Weiler.	Arlon.
Stockem.	Freyling.	Prévôté d'Arlon.	Stockem.	Arlon.
Stockem.	Dönningen.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Stockem.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Stockem.	Stockem.	Seigneurie de Bettingen. Seigneurie de Neurbourg.	Bettingen. Neurbourg.	Bitbourg. Vianden.
Stockfontaine (cense).	Ruette.	Comté de la Tour.	Ruette la petite.	Virton.
Stoltzembourg.	Stolzembourg.	Seigneurie de Stoltzembourg.	Stoltzembourg.	Vianden.
Straimont.	Straimont.	Prévôté de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Strassen.	Bertrange. Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Strassen.	Luxembourg.
Stratscheid.	....	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Strausbüsch.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	....	St Vith.
Strainchamps.	Strainchamps.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Stubach.	Ouren.	Seigneurie de Reuland. Seigneurie de Dasbourg.	Reuland. Eschfeld.	St Vith. Vianden.
Surret ou Sirr.	Surret.	Prévôté de Bastogne.	Surret.	Bastogne.
Suxy.	Chiny.	Prévôté de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Syren.	Conteren.	Prévôté de Luxembourg.	Syren.	Luxembourg.
Tailles voir Les Tailles.	....	....	....	....
Tandel.	Diekirch.	Prévôté de Diekirch.	Bastendorf.	Diekirch.
Tanton (cense).	Pondrosme.	Terre de Mirwart.	Froidfontaine.	Orchimont.
Tarchamps.	Tarchamps.	Seigneurie de Vardin.	Vardin.	Bastogne.
Tatteler.	Heyderscheid.	Seigneurie d'Esch-s.-l.-Sûre.	Esch-s.-l.-Sûre.	Arlon.
Tattert.	Thiaumont.	Seigneurie de Thiaumont.	Thiaumont.	Arlon.
Tauffenbach.	Schleydweiller	Seigneurie de Scharfbillich.	Brouch.	Bitbourg.
Taverne.	Taverne.	Prévôté de Grevenmacher.	Taverne.	Grevenmacher.
Taverneux.	Taverneux.	Terre de Houffalize.	Taverneux.	Houffalize.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Tavigny.	Tavigny.	Seigneurie de Tavigny.	Tavigny.	Houffalize.
Tellin.	Tellin.	Terre de Mirwart.	Tellin.	Orchimont.
Temmels.	Temmels.	Prévôté de Grevenmacher.	Temmels.	Grevenmacher.
Tenneville.	Tenneville.	Prévôté de La Roche.	Tenneville.	La Roche.
Termes.	Jamoigne.	Prévôté de Chiny.	Termes & Frenois	Chiny.
Tettingen (cse).	Biessen.	Seigneurie de Pittange.	Biessen.	Diekirch.
Tettingen.	Kayl.	Seigneurie de Rumelange.	Rumelange.	Luxembourg.
Thiaumont.	Thiaumont.	Seigneurie de Thiaumont.	Thiaumont.	Arlon.
Thibesart.	L'Église.	Prévôté d'Arlon.	Anlier.	Arlon.
Thimont.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Thiryfais.	Chiny.	Ville de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Thisse.	Humain et Strainchamps.	Seigneurie de Rochefort.	Thisse.	Marche.
Thommen.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Thorn (château).	. . . .	Mairie de Remich.	. . . .	Remich.
Thour (hameau).	Heyd.	Prévôté de Durbuy.	Ozo.	Durbuy.
Tigeonville.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Tigeonville.	Houffalize.
Tillet.	Tillet.	Seignie de Tillet & Amberloup	Tillet & Amberloup	Bastogne.
Tintigny.	Tintigny.	Seigneurie de Villemont.	Tintigny.	Chiny.
Tintingen.	Romeldingen.	Prévôté d'Arlon.	Tintingen.	Arlon.
Tohogne.	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Tonny.	Amberloup.	Prévôté de Bastogne.	Tonny.	Bastogne.
Tontlingen.	Attert.	Prévôté d'Arlon.	Attert.	Arlon.
Torgny.	Torgny.	Prévôté de St Mard.	Torgny.	Virton.
Tornich.	Habergy.	Seigneurie de Kœrich.	Tornich.	Arlon.
Tour (hameau).	. . . .	Prévôté de Durbuy.	. . . .	Durbuy.
Tournay.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Traimont.	Vitry.	Seigneurie de Vitry.	Vitry.	Neufchâteau.
Transine.	Transine.	Terre de Mirwart.	Villance.	Orchimont.
Trappet (cense).	Sougnez.	Seigneurie d'Aywaille.	Remouchamps.	Durbuy.
Treifontaine (hameau).	Cens.	Prévôté de La Roche.	Cens.	La Roche.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Treumont.	Givroux.	Prévôté de Bastogne.	Salle Treumont.	Bastogne.
Trimporten.	Dalheim.	Seigneurie de Trimporten.	Trimporten.	Bitbourg.
Trinal.	Beef.	Prévôté de Durbuy.	Trinal.	Durbuy.
Trintingen.	Waldbredimus.	Seigneurie de Trintingen.	Trintingen.	Luxembourg.
Tronquoy.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Tronte.	Flamierge.	Prévôté de Bastogne.	Amberloup & Givry	Bastogne.
Tropsory.	Erneuville.	Prévôté de La Roche.	Grandchamps.	La Roche.
Trorschenhoff.	Lenningen.	Prévôté de Grevenmacher.	Lenningen.	Grevenmacher.
Troux (hameau).	Harezée.	Seigneurie de Harezée.	Harezée.	Durbuy.
Troygnes.	Troygnes.	Seigneûrie de Hoffelt.	Hoffelt.	Bastogne.
Trunckeler (ou Drinkler).	Beslingen.	Seigneurie de Clervaux.	Ulflingen.	Bastogne.
Tüntingen.	Tüntingen.	Prévôté de Luxembourg.	Tüntingen.	Luxembourg.
Türpingen.	Selingen.	Prévôté d'Arlon.	Selingen.	Arlon.
Udenbredt.	Udenbredt.	Terre fr. de Cronenbourg.	Udenbredt.	St Vith.
Udingen.	Wolckringen. Mersch.	Prévôté d'Arlon.	Udingen.	Arlon.
Uflingen.	Beslingen.	Seigneurie de Clervaux.	Ulflingen.	Bastogne.
Untergollbach.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Uppershausen.	Ringhoutscheid	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Urhausen.	Dahleyden. Artzfeld.	Seigneurie de Dasbourg.	Dahleyden.	Vianden.
Urmauel (c^{ie}).	Waxweiller.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Urmunden.	. . . .	Terre fr. de Cronenbourg.	Urmunden.	St Vith.
Urspelt.	Münshausen.	Seigneurie de Clervaux.	. . . .	Bastogne.
Useldingen.	Useldingen.	Useldingen (Seigneurie de)	Useldingen.	Arlon.
Utscheid.	. . . .	Seigneurie de Neurbourg.	Niederweis.	Vianden.
Vaillimont.	Orgeo.	Seigneurie de Herbeumont.	Orgeo.	Chiny.
Valansart.	Anlier.	Prévôté d'Arlon.	Valansart.	Arlon.
Valensart.	Jamoigne.	Seigneurie de Jamoigne.	Jamoigne.	Chiny.
Vance.	Vance.	Seigneurie de Vance.	Vance.	Chiny.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Vandebourcy.	Bœur.	Seigneurie de Tavigny.	Mont St Martin.	Houffalize.
Vardin.	Vardin.	Seigneurie de Vardin.	Vardin.	Bastogne.
Vaux.	Noville.	Prévôté de Bastogne.	Vaux.	Bastogne.
Vaux-Chavanne.	Bras.	Prévôté de Durbuy.	Villers Chavanne.	Durbuy.
Vaux-lez-Cherain	Cherain.	Terre de Houffalize.	Cherain.	Houffalize.
Vaux-lez-Rosière	Nive. Rosière.	Prévôté de Bastogne.	Rosière.	Bastogne.
Veaux.	Ebly.	Seigneurie du Chêne.	Chêne.	Neufchâteau.
Vecquemont.	Vecquemont.	Prévôté de La Roche.	Vecquemont.	La Roche.
Velborn.	Asselborn.	Seigneurie de Reuland.	Reuland.	St Vith.
Vellereux.	Vellereux.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Verdenne.	Marenne.	Mairie de Marche.	Marenne.	Marche.
Verenne (cse).	Strainchamps.	Seigneurie de Rochefort.	Thisse.	Marche.
Verlaine.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Verlaine.	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Verlaine.	Durbuy.
Vervox.	Clavier.	Seigneurie de Vervox.	Vervox.	Durbuy.
Vesqueville.	Vesqueville.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Vianden.	Vianden.	Ville de Vianden.	Vianden.	Vianden.
Vichten.	Vichten.	Seigneurie d'Useldingen.	Useldingen.	Arlon.
Vielsalm.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Vielsalm.	Houffalize.
Vientzen.	Steinfeld.	Terre fr. de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Vieux-Virton.	Vieux-Virton.	Ville de Virton.	Virton.	Virton.
Vihier.	Chiny.	Ville de Chiny.	Chiny.	Chiny.
Villance.	Villance.	Terre de Mirwart.	Villance.	Orchimont.
Villancourt.	Musson.	Prévôté de St Mard.	Musson.	Virton.
Ville.	My.	Seigneurie de Ville.	Ville.	Durbuy.
Ville du Bois.	Vielsalm.	Comté de Salm.	Ville du Bois.	Houffalize.
Villemont.	Longchamps.	Seigneurie de Rollé.	Rollé.	Bastogne.
Villeroux.	Sibret.	Seigneurie d'Assenois.	Assenois.	Bastogne.
Villers-Chavanne	Bras.	Prévôté de Durbuy.	Villers Chavanne.	Durbuy.
Villers-dvt-Orval.	Aufflance.	Seignie de Villers dvt Orval.	Villers dvt Orval.	Chiny.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Villers-la-bonneau.	Villers la bonneau.	Prévôté de Bastogne.	Villers la bonneau	Bastogne.
Villers-la-Loup.	Tonne la long.	Seigneurie de Villers-la-Loup.	Villers la Loup.	Virton.
Villers-lez-La Roche.	Samrez.	Prévôté de La Roche.	Engreux.	La Roche.
Villers Ste Gertrude.	Villers Ste Gertrude.	Prévôté de Durbuy.	Villers Ste Gertrude.	Durbuy.
Villers-s.-Semois	Villers-s.-Semois	Prévôté d'Étalle.	Villers s. Semois.	Chiny.
Villers Tortru.	Vance.	Seigneurie du Châtelet.	Châtelet.	Chiny.
Virton (ville et faubourg .	Virton.	Ville de Virton.	Virton.	Virton.
Visart (maison seigneuriale).	. . . .	Louette St Denis (Seigneurie).	Louette St Denis.	Orchimont.
Vissoule.	Bœur.	Terre de Houffalize.	Alhumont.	Houffalize.
Vitry.	Vitry.	Seigneurie de Vitry.	Vitry.	Neufchâteau.
Viville.	Arlon.	Prévôté d'Arlon.	Viville.	Arlon.
Vocheren.	Besch.	Mairie de Remich.	Besch & Vocheren	Remich.
Volaiville.	Vitry.	Seigneurie de Vitry.	Vitry.	Neufchâteau.
Vonesche.	Vonesche.	Comté d'Agimont.	Vonesche.	Orchimont.
Vresse.	Sugny.	Seigneurie de Baillamont.	Vresse.	Orchimont.
Waha.	Waha.	Seignie de Waha & Charneux.	Waha & Charneux.	Marche.
Wahardy.	Rendeux Sainte Marie.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Wahl.	Wahl.	Prévôté d'Arlon.	Rambrouch.	Arlon.
Walbourg (cse).	. . . .	Terre fr. de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Walkenhousen.	. . . .	Prévôté de Bastogne.	Walckenhousen.	Bastogne.
Waldbillig.	Waldbillig.	Seigneurie de Heringen. Seigneurie de Larochette.	Heringen. La Rochette.	Echternach. Diekirch.
Waldbredimus.	Waldbredimus.	Seigneurie de Waldbredimus.	Waldbredimus.	Luxembourg.
Walferdingen.	Steinsel.	Prévôté de Luxembourg.	Walferdingen.	Luxembourg.
Walhausen (csr).	Durler.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Wallhausen.	Hosingen.	Seigneurie de Clervaux.	Hosingen.	Bastogne.
Wallender.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Wallendorf.	Wallendorf.	Comté de Vianden.	Wallendorf.	Vianden.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Walleroth.	Ammel.	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Walscheid.	. . . .	Terre fr. de Manderscheid.	Manderscheid.	Bitbourg.
Walsdorf.	Fuhren.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Waltzingen.	Arlon.	Seigneurie de Soleuvre.	Waltzingen.	Luxembourg.
War.	Tohogne.	Prévôté de Durbuy.	Barveaux.	Durbuy.
Warcken.	. . . .	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Warempage.	Ortho.	Prévôté de La Roche.	Ortho.	La Roche.
Warisy.	Jupille.	Prévôté de La Roche.	Jupille.	La Roche.
Warmifontaine.	Longlier.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Warnach.	Warnach.	Prévôté d'Arlon.	Warnach.	Arlon.
Wasserbillich.	Wasserbillich.	Seigneurie de Berbourg.	Berbourg.	Grevenmacher.
Wasserlirsch.	Wasserlirsch.	Seigneurie d'Igel.	Remich & Wasserlirsch.	Grevenmacher.
Watrange.	Tarchamps.	Prévôté de Bastogne.	Watrange.	Bastogne.
Watrinsart.	Muno.	Terre franche de Muno.	Muno.	Neufchâteau.
Wattermal.	Beslingen.	Seigneurie de Reuland.	Wattermal.	St Vith.
Watzeroth (hm).	. . . .	Terre de St Vith.	Pronsfeld.	St Vith.
Waxweiller.	Waxweiller.	Terre de Neurbourg.	Waxweiller.	Vianden.
Wecker.	Betzdorf.	Ville de Grevenmacher.	Grevenmacher.	Grevenmacher.
Wefeler.	Reuland.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Wehr.	Nenig.	Seigneurie de Winchringen.	Winchringen.	Remich.
Wehret.	. . . .	Terre de St Vith.	Ammel.	St Vith.
Weicherdingen.	Weicherdingen	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Weidert.	Nommeren.	Seigneurie de Meysembourg.	Meysembourg.	Diekirch.
Weidingen.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landmie de Wiltz.	Bastogne.
Weiler.	Hachiville.	Seigneurie de Hachiville.	Hachiville.	Bastogne.
Weiler.	Brandenbourg.	Seigneurie de Brandenbourg.	Brandenbourg.	Diekirch.
Weiler-la-Croix.	Weiler-la-Croix	Mairie de Remich.	Weiler-la-Croix.	Remich.
Weiler-la-Tour.	Weiler-la-Tour.	Prévôté de Luxembourg.	Weiler-la-Tour.	Luxembourg.
Weimershoff.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Dumeldange. Eich.	Luxembourg.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts-Commands.	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Weimerskirch.	Weimerskirch.	Prévôté de Luxembourg.	Dumeldange. Eich.	Luxembourg.
Weipeler.	Lommersweiller	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Weisten.	Thommen.	Cour de Thommen.	Thommen.	St Vith.
Weiswampach.	Weiswampach.	Terre de St Vith.	Weiswampach.	St Vith.
Welchenhausen.	Groscampen.	Terre de Dasbourg.	Harspelt.	Vianden.
Welfringen.	Dalheim.	Seigneurie de Roussy.	Dahlheim.	Luxembourg.
Wellen.	Temmels. Machtumb.	Prévôté de Grevenmacher.	Wellen.	Grevenmacher.
Wellenstein.	Remich.	Mairie de Remich.	Wellenstein.	Remich.
Wellin.	Wellin.	Terre de Mirwart.	Wellin.	Orchimont.
Welscheid.	Ettelbrück.	Seigneurie de Bourscheid.	Bourscheid.	Diekirch.
Wembay (ham.).	Cens.	Prévôté de La Roche.	Cens.	La Roche.
Wenin (ham.).	Opagne.	Prévôté de Durbuy.	Lasarte.	Durbuy.
Wenteshausen.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Wentzelhausen (cense).	. . . .	Seigneurie de Brouch.	Speicher.	Bitbourg.
Werhausen.	Haschet.	Terre de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.
Weris.	Weris.	Prévôté de Durbuy.	Weris.	Durbuy.
Werpin.	Mellereux.	Seigneurie de Hotton.	Hotton.	Marche.
Wetlingen.	Bettingen.	Seigneurie de Bettingen.	Bettingen.	Bitbourg.
Weyer.	Mersch.	Seigneurie de Fischbach.	Weyer.	Dickirch.
Weyler.	Arlon. Wolkringen.	Seigneurie de Septfontaines.	Weiller.	Arlon.
Weywertz.	Butgembach.	Terre de St Vith.	Butgembach.	St Vith.
Wibrin.	Wibrin.	Terre franche de Wibrin.	Wibrin.	Marche.
Wickelscheid (cense).	Mersch.	Seigneurie de Fischbach.	Weyer.	Diekirch.
Wickringen.	Reckingen.	Prévôté de Luxembourg.	. . . .	Luxembourg.
Wicourt.	Rachamps.	Prévôté de Bastogne.	Wicourt.	Bastogne.
Wideumont.	Ste Marie Chevigny.	Terre de St Hubert.	St Hubert.	Neufchâteau.
Wiersdorf.	Biesdorf.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Wies.	Nenig.	Mairie de Remich.	Berg, Nenig & Wies.	Remich.

NOMS des VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, etc.	NOMS de leurs PAROISSES.	NOMS des HAUTS-COMMANDS.	NOMS des MAIRIES OU JUSTICES sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur SITUATION.
Winseler.	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Landm^te de Wiltz.	Bastogne.
Wiesgen (ham.).	Schleyden.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Hubert.
Wigny.	Roumont.	Prévôté de La Roche.	Wigny.	La Roche.
Willerzy.	Willerzy.	Seigneurie de Willerzy.	Willerzy.	Orchimont.
Willogne.	St Urbain.	Terre de Houffalize.	Mont.	Houffalize.
Wiltingen.	Wiltingen.	Seigneurie de Wiltingen & Cantzem.	Wiltingen & Cantzem.	Grevenmacher.
Wiltz (Bourg de)	Wiltz.	Seigneurie de Wiltz.	Wiltz (cour féod.)	Bastogne.
Wilferdingen.	Weiswampach.	Prévôté de Bastogne.	Wilferdingen.	Bastogne.
Wilwerwiltz.	Pinsch.	Prévôté de Bastogne.	Wilwerwiltz.	Bastogne.
Winchringen.	Wintringen.	Seigneurie de Winchringen.	Winchringen.	Remich.
Winenne.	Winenne.	Comté d'Agimont.	Winenne.	Orchimont.
Wintersdorf.	Wintersdorf.	Seigneurie de Rosport.	Rosport.	Echternach.
Wintershausen (cense).	Neurbourg.	Comté de Vianden.	. . . .	Vianden.
Wintger.	Bœgen.	Prévôté de Bastogne.	Mairie de Hoffelt.	Bastogne.
Wintringen.	Remerschen.	Mairie de Remich.	Wintringen.	Remich.
Winville.	Vitry.	Seigneurie de Vitry.	Vitry.	Neufchâteau.
Wirtzfeld.	Bullingen.	Terre de St Vith.	Bullingen.	St Vith.
Wisembach.	Fauvillers.	Prévôté d'Arlon.	Wisembach.	Arlon.
Wismansdorf.	Wismansdorf.	Seigneurie de Hamm.	Hamm.	Bitbourg.
Willimont.	L'Église.	Terre de Neufchâteau.	Terre de Neufchâteau.	Neufchâteau.
Wolkerat (c^se).	. . . .	Prévôté d'Arlon.	Viville.	Arlon.
Wolckringen.	Wolckringen.	Prévôté d'Arlon.	Wolckringen.	Arlon.
Wolenberg.	Steinfeld.	Terre franche de Schleyden.	. . . .	St Vith.
Wolfelingen.	Wolfelingen.	Prévôté d'Arlon.	Martelange.	Arlon.
Wolfseiffen.	Wolfseiffen.	Terre franche de Schleyden.	Wolfseiffen.	St Vith.
Wolsfeld.	Alsdorf.	Seign^ie de Liessem & Wolsfeld	Liessem & Wolsfeld	Bitbourg.
Wonners (c^se).	Linster.	Seigneurie de Linster.	Linster.	Luxembourg.
Wormeldange.	Wormeldange.	Prévôté de Grevenmacher.	Wormeldange.	Grevenmacher.
Wy.	Soy.	Seigneurie de Soy.	Soy.	Durbuy.
Wyompont.	Cens.	Prévôté de La Roche.	Wyompont.	Laroche.

NOMS des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, etc.	NOMS de leurs Paroisses.	NOMS des Hauts Commands	NOMS des Mairies ou Justices sous le nom desquelles les villes, villages etc. sont inscrits.	QUARTIERS de leur Situation.
Xoutsiplou.	Bras.	Prévôté de Bastogne.	Malemprez.	Bastogne.
Zessingen.	Hollerich.	Prévôté de Luxembourg.	Zessingen.	Luxembourg.
Zimmer.	Schleydweiler.	Seigneurie de Scharfbillich.	Orenhofen.	Bitbourg.
Zittig.	Hemstal.	Prévôté d'Echternach.	Bech.	Echternach.
Zweifelscheid.	Neurbourg.	Seigneurie de Neurbourg.	Neurbourg.	Vianden.



V

Sebastian Franz de Blanchart

und seine

Luxemburger Chronik.

Die Stammtafel der Familie de Blanchart hat S. F. de Blanchart in einem Manuscript hinterlassen, das Baron Emanuel d'Huart im sechsten Bande unserer Publikationen (S. 124 ff.) zum Abdruck brachte. Hiernach stammte die Familie aus Metz, wo sie seit dem Jahre 1214 bekannt war und in der Folge eine nicht unbedeutende Rolle spielte. Nach der Einverleibung der Stadt Metz an Frankreich (1552) wanderte ein Glied dieser Familie aus und liess sich im Herzogthum Luxemburg nieder. Das war Anton I. de Blanchart, der Urgrossvater des S. F. de Blanchart, der hier insbesondere in Betracht kommt. Sein Grossvater, Anton II. de Blanchart, war ein erfahrener, kenntnissreicher Mann, sprach latein, deutsch, französisch und italienisch, zudem war er ein guter Oekonom, dem es gelang das Besitzthum der Familie abzurunden und zu erweitern. Er hat eine unedirte Chronik hinterlassen, die später dem Enkel für die Zeit vor 1668 vielfach als Quelle diente. Dessen Vater, Gaspar Anton de Blanchart, kannte dieselben Sprachen, verkehrte in den höchsten Kreisen Wiens, diente als freiwilliger Edelmann in dem spanischen Regimente de Grivelly, nahm Antheil an der Niederlage Turenne's bei Valenciennes (1652) und begleitete später den Grafen von Löwenstein auf dessen Gesandtschaftsposten in Ungarn und Italien. Seine erste Gemahlin war Louise de la Cour, Dame de Sailly, und aus dieser Ehe wurde als zweiter Sohn

Sebastian Franz de Blanchart am 4. Oktober 1674 auf dem Schloss Châtelet bei Habay-la-Neuve geboren. Ueber seine Jugendzeit erhalten wir aus einem von ihm selbst verfassten, unter den Papieren von Differdingen von Hrn. van Werveke aufgefundenen curriculum vitæ genügenden Aufschluss. Danach wurde er am 11. Oktober 1674 getauft,

am 3. Juni 1679 in der St. Nikolauskirche zu Luxemburg vom Weihbischof von Trier gefirmt, in seinem siebenten Jahre zuerst zur Beicht, und im zwölften Jahre zum ersten Male zur heil. Kommunion geführt. Nachdem er von den Kaplänen von Habay genügend vorbereitet war, besuchte er dreizehn Monate das Benediktiner-Gymnasium in Bastnach, dann das Jesuiten-Kollegium in Luxemburg, machte hier in drei Jahren den Cursus der Syntax, Poesie und Rhetorik durch und vollendete im Jahre 1691 seine Humanitäten. Dann kehrte er in seine Heimath zurück und verwaltete seine Güter.

Es ist auffallend, dass Blanchart über seine weiteren Familienverhältnisse so wenig Nachrichten hinterlassen hat. Der von Baron E. d'Huart edirte Stammbaum bricht nach den Worten: « Sébastien-François de Blanchart d'Ars, seigneur du Châtelet, d'Arloncourt, de Belveau, de Hachiville et en partie de Brandebourg, né au Châtelet, le 4 octobre 1674, épousa 1° en 1705 Anne-Gabrielle de ...., morte sans postérité en 1741 », plötzlich ab, ohne auch nur den Familiennamen seiner ersten Gemahlin anzugeben. Auch deutet er durch « épousa 1° » eine nochmalige Vermählung an, sagt aber von ihr weiter nichts. Indess kann Baron d'Huart aus anderweitigen Dokumenten den Schluss ziehen, dass Blanchart sich im Jahre 1743, neunundsechszig Jahre alt, mit Therese Henriette de Gourcy wieder verehlichte und aus dieser Ehe die Tochter Marie Antoinette Philippine Louise de Blanchart d'Ars geboren wurde. Mit ihm starb sein Name aus und darüber empfand er, wie es scheint, nicht geringen Kummer. Seine Tochter aber wurde vermählt mit Christophe Antoine d'Arnoult, baron de Soleuvre, seigneur de Differdange, und so erklärt sich, wie die Papiere der Familie Blanchart nach Differdingen kamen, wo sie längere Zeit verborgen blieben, bis vor kurzem unsere archäologische Gesellschaft sie zum Geschenke erhielt.

Unter den Schriften Blanchart's befinden sich viele Briefe, wodurch verschiedene Personen über Adelsgeschlechter von ihm Aufschluss begehrten, ein Beweis, dass er auf diesem Gebiete als Kenner galt. In der That hat er über adelige und herrschaftliche Familien eine überaus grosse Menge von Nachrichten und Notizen hinterlassen, wovon schon früher unsere Gesellschaft durch die Erben des Advokaten K. München einen Theil (im Manuscript zwei dicke Foliobände) erhielt. Weit zahl-

reicher sind aber die über diesen Gegenstand handelnden in Differdingen aufgefundenen Arbeiten.

Ausserdem kam Blanchart in die Lage, auch in eigenem Interesse Gutachten auszufertigen. Er war, wie es scheint, ein sehr unbequemer Nachbar und gegen seine Untergebenen von nicht gar grosser Leutseligkeit. Bald war er mit dem einen, bald mit dem anderen in Process, wobei er selbst sehr häufig umfangreiche, für das Gericht bestimmte Denkschriften abfasste, von denen Hr. van Werveke mehrere unter den Papieren aufgefunden hat. Sein Charakter wird uns auch von anderer Seite in nicht gar schönem Lichte geschildert. Er war seit dem Jahre 1701 Mitglied der Stände und hatte in der Curie des Adels Sitz und Stimme. Vertrauliche, von einem gewissen de Zievel von Bettemburg über die Stände abgefasste Berichte stellen ihn als einen blasirten, intriganten Mann dar, der auch in seinen Meinungsäusserungen gern mit Gehässigkeiten um sich warf. Dass diese Zeichnung nicht ganz unzutreffend war, kann man noch aus einem anderen Umstande schliessen. In seinen letzten Lebensjahren war er Alterspräsident und Vice-Marschall der Stände. Gleichwohl dispensirte ihn der Gouverneur von der Theilnahme an den Sitzungen unter dem Vorgeben, sein hohes Alter bedürfe der Schonung und Ruhe. Es war schwer, wie es scheint, bei den Berathungen mit Blanchart fertig zu werden.

In seinen Mussestunden beschäftigte er sich, ausser mit Geschichte, Genealogie und Heraldik, auch noch mit Arzneikunde. Unter seinen Papieren fand Hr. van Werveke zahlreiche, oft sehr umfangreiche Aufsätze über Krankheiten der Menschen und Thiere. Dabei unterlässt er nicht, zu deren Heilung allerhand mögliche Mittel vorzuführen, darunter manchmal Mittel, die auf dem Volksaberglauben zu beruhen scheinen.

Stand S. F. Blanchart seinen von ihm selbst in der Stammtafel kurz gezeichneten Vorfahren in Bezug auf Charakter und Geschäftsgewandtheit nach, so übertrifft er sie in einer anderen Beziehung. Ausser den zahlreichen Abhandlungen über adelige und herrschaftliche Geschlechter, über Rechtsstreitigkeiten und Arzneikunde, hat er auch eine Geschichte des Luxemburger Landes von der Ankunft der Römer bis zum Jahre 1737 hinterlassen. Diese hat Hr. van Werveke unter den aus Differdingen bezogenen Papieren wieder zusammengebracht. Ihm zufolge umfasst der erste Theil die alte Geschichte, wobei die alten römischen

Kaiser auch als Beherrscher von Luxemburg erscheinen. Der Verfasser hat hier vielfach die Werke der Jesuitenväter Wiltheim benutzt, gibt aber auch über manche zu seiner Zeit gefundene antike Gegenstände genügenden Aufschluss. Die erste Hälfte des zweiten Theiles, bis zum Erzherzog Albert, ist einerseits unvollständig — wenigstens hat bis jetzt Hr. van Werveke noch nicht alle Blätter finden können —, sie bietet andererseits auch sehr wenig Interesse dar. Dagegen enthält die zweite Hälfte, vom Erzherzog Albert bis zum Jahre 1739, überaus viele, auf die Geschichte unseres Herzogthums bezügliche Einzelheiten, die verdienen, der Nachwelt erhalten und einem grösseren Publikum zugänglich gemacht zu werden. Als Quelle benutzte Blanchart zunächst eine von seinem Grossvater Anton verfasste Chronik, die ungefähr bis zum Jahr 1668 reichte. Für die Zeit vor 1612 benutzte er die Chronik von Eustach Wiltheim, dessen Originalhandschrift sich in der Bibliothek unserer archäologischen Gesellschaft befindet. Für die Periode von 1688 bis 1739, standen ihm theils offizielle Aktenstücke, theils persönliche Erinnerungen zu Gebot. Nicht selten sagt er selbst, dass er Augenzeuge dieser oder jener Thatsache gewesen sei.

So lange die Stadt Luxemburg eine Festung war, wurde sie nothgedrungen in den Strudel der um die Hegemonie streitenden Nachbarvölker hineingezogen. Das war insbesondere der Fall während der Zeit vom Ende des sechszehnten bis zum Anfange des achtzehnten Jahrhunderts. Daher erklärt es sich, dass Blanchart die vaterländische Geschichte nicht in einem Zuge forterzählt, dieselbe vielmehr mit den anderen zeitgenössischen Ereignissen in Verbindung bringt. Doch unterlässt er nicht, wie er auch gelegentlich selbst gesteht, das Vaterländische mit besonderer Vorliebe mitzutheilen. Das hat er auch wirklich gethan. Selbst dem Manuscripte sieht man es an, wie beflissen er war, alles aufzustöbern und zu verzeichnen, was für die Nachwelt von Wichtigkeit sein könnte. Nachträge sind nicht selten und oft mitten in die Zeilen des ersten Textes hineingekritzelt. Im Ganzen lässt sich doch leicht das auf Luxemburg bezügliche aus dem Texte herausfinden und abschreiben, was aber nicht ausschliesst, dass man das Eine oder das Andere übersehen oder als minderwerthig unbeachtet lassen konnte. Das ist auch mir geschehen, und ich will nicht unterlassen zu bemerken, dass Hr. van Werveke meine Abschrift durch eine dankenswerthe Nachlese

bereichert hat. Gleichfalls rühren die dem Texte hinzugefügten Noten von ihm her.

Ehe wir jedoch Blanchart's Chronik selbst zum Abdruck bringen, erscheint es angezeigt, den historischen Hintergrund, auf dem sie sich erhebt, in einigen allgemeinen Umrissen zu zeichnen, in der Hoffnung, dadurch das Verständniss zu erleichtern und mithin das Interesse für dieselbe zu vermehren.

Am 11. Februar 1596 traf als neuer Statthalter Erzherzog Albert in Brüssel ein. Er war früher Kardinal, ohne aber je eine höhere Weihe empfangen zu haben. Mit ihm verlobte König Philipp II. seine Tochter Isabella, und gab ihr als Aussteuer Burgund nebst den Niederlanden mit, jedoch unter Vorbehalt des Rückfalls an Spanien, wenn diese Ehe kinderlos bliebe. Letzteres war wirklich der Fall. Kurz nach Beginn seiner Regierung fand jener Ueberfall Luxemburgs statt, den Blanchart zu Anfang seiner Chronik berichtet. Nachdem nämlich Heinrich IV. von Frankreich am 17. September 1595 vom Banne gelöst war, dauerte der Bund mit England und den Niederlanden noch fort zum gemeinsamen Kampfe gegen Spanien. In Amiens waren dafür die Kriegsmittel in Hülle und Fülle aufgehäuft. Plötzlich traf die Nachricht ein, dass eben dieses Amiens in der Frühe des 11. März 1597 von den Spaniern genommen worden. Im Mai begann nun die Belagerung von Amiens, wobei die Spanier nicht widerstehen konnten, sondern sich zurückziehen mussten. Diesen Vortheil wollten die Franzosen noch weiter ausbeuten, indem sie das von Truppen entblösste Luxemburg überfielen und sich aneignen wollten. Wäre ihnen dieses gelungen, so hätten allem Anscheine nach schon jetzt die Kriege begonnen, die im folgenden Jahrhundert über unser Herzogthum so viel Elend und Mühsal herbeiführten. Der luxemburger Adel mitsammt der Bürgerschaft hat aber einen so energischen Widerstand bethätigt, dass die Franzosen mit grossem Verlust zurückweichen mussten. Diese Treue und Anhänglichkeit an das angestammte Herrscherhaus wurde den Luxemburgern durch ein von Blanchart mitgetheiltes huldvolles Schreiben des Statthalters gelohnt.

Der hierauf im Jahre 1598 zwischen Frankreich und Spanien zu Versailles geschlossene Friede ward durch die Ereignisse des dreissigjährigen Krieges wieder gelöst. Den Anlass dazu gab ein von Blanchart so drastisch geschilderter kühner Streich der Spanier gegen den Kurfürsten

Philipp Christoph von Sötern von Trier. Dieser hatte sich den Franzosen vollständig in die Arme geworfen, sie in seine Festungen aufgenommen und seinem Domkapitel sogar zugemuthet, Richelieu zu seinem Coadjutor zu wählen. Nach dem Siege der Kaiserlichen bei Nördlingen am 5. und 6. September 1634, ersuchte Ferdinand II. den Madrider Hof, gegen den reichsfeindlichen Kurfürsten von Trier zu Felde zu ziehen. Mit der Ausführung dieses Planes wurde der Graf von Emden, Gouverneur von Luxemburg, betraut. Unter seiner Führung zogen etliche hundert Mann Spanier gegen Trier, kamen am 26. März 1635 durch List in die Stadt, verhafteten den Kurfürsten in seiner Residenz und brachten ihn nach Luxemburg und später über Namür nach Gent. Ferdinand II., der ihn als hochverrätherischen Reichsfürsten behandelte, liess ihn sich nach Wien ausliefern und hielt ihn dort in Haft. Das war für Richelieu ein willkommener Anlass, um Spanien offen den Krieg zu erklären, zu dem er sich schon längst gerüstet hatte.

Ehe unser Herzogthum von französischer Seite überfallen wurde, haben verbündete Truppen dasselbe in einer Weise heimgesucht, die aller Beschreibung trotzt. Mit Schaudern wird man den betreffenden Passus in Blanchart's Chronik durchlesen. Man fragt sich, wie derartige Excesse und Grausamkeiten auch nur möglich sein konnten. Der Umstand, dass die von Coloredo angeführten Polaken und Croaten die Mosel mit der Maas verwechselten, ist kaum eine Erklärung, geschweige denn eine Entschuldigung, denn die Lothringer haben jedenfalls gewusst, dass sie sich im Herzogthum, nicht in feindlichem Lande befänden, und sie haben trotzdem fast ähnlich gehaust, wie die Polaken und Croaten. Um derartige Excesse richtig zu beurtheilen, muss man sich in die Zeit zurücksetzen, wo sie sich ereigneten, mitten in die Zeit des dreissigjährigen Krieges. « Der Ruin des Landes in dieser unseligen Zeit », sagt Görres (Mystik. 4. Bd. 2. Abth. I. 636), « war ohne Mass und Grenzen; das gesammte Volk war verwildert, zu Grunde gerichtet und desperat; Glauben und Vertrauen in die Vorsehung war erloschen, die Unwissenheit aber allgemein... Das Blutvergiessen war ein Scherzspiel geworden, Menschenleben aber spottwohlfeil, und eine Virtuosität in jeder Art von Gewaltthaten hatte sich ausgebildet. » Und ein Zeitgenosse schrieb: « Alle Lande und Orte werden gleich feindlichen behandelt und verwüstet. Nichts Weltliches und Heiliges bleibt unange-

tastet. An einem Tage zerstört man im rasenden Uebermuthe, womit sich die Bedürfnisse auf lange Zeit hätten befriedigen lassen. » Dass dem wirklich so war, lehrt die von Blanchart gegebene Beschreibung der in unserem Lande verübten Excesse.

Nicht lange nachher machte auch Frankreich einen Einfall ins Luxemburgische. Am 22. Mai 1639 besetzten die Franzosen, während die Holländer, ihre Verbündeten, die Oesterreicher in den Niederlanden beschäftigten, die Stadt und Festung Thionville. Rasch zog Baron de Beck, Gouverneur von Luxemburg, ihnen entgegen, und rieb durch einen kühnen Angriff das französische Heer vollständig auf. Aber nach der Schlacht bei Rocroy (18. Mai 1643) machten die Franzosen einen neuen Angriff auf dieselbe Festung. Dieses Mal fiel sie trotz des kräftigsten Widerstandes mit allen Dependenzen in die Hände des Feindes. Ausserdem musste Luxemburg im Pyrenäischen Frieden (7. Nov. 1659) auch noch Montmédy, Damvillers, Ivoix, Chavancy-le-Château, Marville und alles was dazu gehörte, an Frankreich abtreten. Bei den im Jahre 1662 zu Metz zwischen Frankreich und Spanien zum Behufe der Grenzregulierung an den abgetretenen Gebieten stattgefundenen Verhandlungen machte Frankreich auch auf Rodemacher als Dependenz von Thionville Anspruch. Die Vertreter Spaniens wussten aber ihr Recht auf diesen Platz so gut zu vertheidigen, dass derselbe jetzt noch beim Herzogthum Luxemburg verblieb.

Nicht lange, da bot sich ein neuer Anlass zu einem langwierigen Kriege dar. Philipp's IV. Schwester, die Infantin Maria Theresia, war am 6. Juni 1660 mit Ludwig XIV. vermählt worden, nachdem sie vorher eidlich versprochen hatte, dass weder sie, noch ihre Kinder, männliche wie weibliche, noch irgend welche Nachkommen jemals in den Königreichen und Herrschaften, welche dem Könige von Spanien gehören, nachfolgen sollten, namentlich nicht in den spanischen Niederlanden und in der Grafschaft Burgund. Im Jahre 1665 starb Philipp IV., er hinterliess einen minderjährigen Sohn, Karl II. Nun aber behauptete Ludwig, der Verzicht, den Maria Theresia bei ihrer Vermählung auf die Erbschaft in Spanien ausgesprochen, binde weder sie, noch ihn, und er beanspruchte in erster Linie die Abtretung von Luxemburg. Darauf erklärte die nunmehrige Königin-Regentin von Spanien, Maria Anna, sie könne und werde kein Dorf abtreten, denn sie sei verpflichtet, die Ge-

sammtheit der Monarchie ihrem Sohne, Karl II., ungeschmälert zu erhalten. Die Folge hievon war, dass im Sommer 1667 französische Truppen ins Luxemburgische eindrangen und bis zur Nähe der Hauptstadt alles verwüsteten. Gleichzeitig unterhandelten sie mit dem Prinzen von Chimay, Gouverneur von Luxemburg, damit er ihnen die Festung überliefere. Dieser war verschuldet und befand sich in nicht geringer Geldnoth. Frankreich versprach ihm die Übernahme all seiner Schulden, wenn er nur die Festung übergebe. Der Prinz that es nicht trotz aller Verlockungen; er blieb getreu seinem König bis zum Tode († 12. Jan. 1671). Im Jahre 1678 hatten vier Fremde sich verschworen, die Festung Luxemburg in die Hände Frankreichs zu überliefern; die Verschwörer wurden entdeckt und am 18. Juni 1678 mit dem Tode bestraft.

Nachdem Frankreich weder durch Verwüstung und Brandschatzung, noch durch List und Verrath Luxemburg gewinnen konnte, griff es bald zu ernstern Massregeln. Schon im Jahr 1679 drang ein französisches Heer bis an die Thore Luxemburgs vor. Am 5. Mai 1680 besetzte der Graf de Bissy die Schlösser Roussy, Pütlingen und Preisch, nachdem die Spanier, der Gewalt weichend, die Plätze verlassen hatten. Gleichzeitig führte der Parlamentsrath Raveaux zu Metz mehrere nicht französische Orte als zu Frankreich gehörend auf, weil sie einst zu den übergebenen Landschaften gehört hätten. In Folge dessen hat die von Ludwig XIV. zu Metz errichtete Reunionskammer am 24. Okt. 1680 beschlossen, dass Virton und was dazu gehöre, an Frankreich abgetreten werden müsse, weil es einst dem Bisthum Verdun einverleibt war. Darauf hin erschien der Graf de Bissy am 13. März 1681 vor den Thoren Virton's, um dasselbe zu besetzen. In den Monaten Juli und August desselben Jahres erschien er mit seinen Truppen im Merscherthal, während der General Boufflers die Mosel bei Remich überschritt, und andere Generäle die Grenzen von Flandern und Hennegau beunruhigten. Unter diesen Umständen glaubten die Spanier, um Flandern, Brabant und Hennegau vor dem Untergang zu bewahren, alle festen Plätze der Grafschaft Chiny und der Provinz Luxemburg räumen und sich auf die Vertheidigung der Hauptstadt Luxemburg beschränken zu müssen. Im Dezember 1681 wurde auch Arlon von den Franzosen besetzt.

Alle diese Eroberungen fanden statt ohne vorausgegangene Kriegserklärung, wie auch ohne solche jetzt die Blokade und Eroberung Luxem-

burgs vor sich ging, und zwar zu einer Zeit, wo Kaiser Leopold I. in einen Türkenkrieg verflochten war und Wien schon den Türken erliegen zu müssen schien. Während der herrliche Papst Innocenz XI. so feurig die Vereinigung aller Kräfte zum Kampfe gegen die Türken betrieb, unterhielt der allerchristliche König zugleich einen Krieg im Westen und benutzte die seit den Schlachten von Rocroy und Lens zu Tage getretene Schwäche Spaniens zur Vermehrung seines Ruhmes und zur Befriedigung seiner unersättlichen Ländergier.

Mit der Eroberung Luxemburgs durch die Franzosen gingen auch die Freiheiten und Gerechtsame der luxemburger Stände zu Grunde, obgleich Art. 16 der Capitulationsurkunde dieselben aufrecht zu erhalten versprochen. Eine Folge davon war, dass die Besteuerung ganz vom Belieben des Königs abhing, und da dieser zur Fortführung der beständigen Kriege immer mehr Geld brauchte, so wurden zu den alten neue Steuern eingeführt und rücksichtslos eingefordert.

Der Art. 5 des Friedens von Rijswick (20. Sept. 1697) brachte die Stadt und das Herzogthum Luxemburg sammt der Grafschaft Chiny wieder unter spanische Herrschaft. Am 28. Januar 1698 zog die französische Garnison durch das Diedenhofener Thor hinaus, während die Spanier unter dem Befehlshaber Baron d'Autel durch das Neuthor hereinkamen. Sofort liess Baron d'Autel auch die kleineren Städte des Herzogthums mit Truppen besetzen, unterliess aber, dieses auch mit Rodenmacher zu thun. Daher kam es, dass der französische Capitän Legrand, der bereits die Festung verlassen hatte, dahin zurückkehrte, als die Spanier nicht erschienen, und seither dieselbe nicht mehr herausgab. So ging Rodenmacher durch ein Versehen dem Herzogthum Luxemburg für immer verloren.

Ein im März 1698 vom Kurfürsten Max Emanuel von Bayern, Generalstatthalter in den Niederlanden, im Namen Karls II. erlassenes Schreiben stellte die Rechte und Privilegien der Stände wieder her. Als aber Karl II. am 1. November 1700 kinderlos starb, brach der spanische Erbfolgekrieg aus.

Während dieses Krieges kam Luxemburg durch die seltsame Haltung des Kurfürsten Max Emanuel, Statthalters in den Niederlanden, in eine eigenthümliche Lage. Schon längst hatte Ludwig XIV. diesen leidenschaftlichen Mann zum Hasse gegen Österreich aufgestachelt. Jetzt liess

er sich ganz zu Frankreich herüberziehen und zum Bruche mit Kaiser und Reich verleiten. Er versprach in einem geheimen Vertrag mit Ludwig XIV., an einem bestimmten Tage französische Truppen in alle niederländischen Festungen aufzunehmen, die holländischen Truppen zu entwaffnen und auch in Bayern eine Partei gegen den Kaiser zu stiften, wogegen ihm beide Kronen (Ludwig XIV. und Philipp V. von Spanien) die Aussicht auf den Kaiserthron eröffneten, ihm jedenfalls für ihn und seine Nachkommen die Statthalterschaft in den Niederlanden bestätigten. In Folge dieses Vertrages zogen in der Nacht vom 5. auf den 6. Februar 1701 französische Truppen in Luxemburg ein, und wurde am 21. Februar 1701 Philipp V. (Herzog von Anjou) als König von Spanien anerkannt. So war Luxemburg (und Belgien) eigentlich im Besitze Frankreichs, welches ohne Rücksicht auf die vorher zugesicherten Rechte und Freiheiten alle Kräfte des Landes zusammenfasste und zum Kriege gegen Holland benutzte. So wurde im Jahre 1703 das Stempelpapier eingeführt, eine bis dahin völlig unbekannte Steuer. Je nach der Natur des Geschäftes, das man ausführen wollte, musste man von vier Sols an bis zu zwölf Gulden Stempelsteuer bezahlen.

Wie in Luxemburg, so befanden sich auch in anderen kleinen Ortschaften des Landes französische Truppen. Daher kam es, dass im November 1704 verbündete Truppen von Trier aus Grevenmacher, wo Franzosen lagen, überfielen und das Städtchen plünderten und in Brand steckten. Ohne Zweifel um einem ähnlichen Überfall zu entgehen, verliessen die Franzosen (800 Mann) im Januar des folgenden Jahres das Städtchen Echternach, legten aber zuvor Feuer an dasselbe, ebenso an andere Burgen und Dörfer des Landes. Überhaupt benahmen sich die Franzosen hier wie in einem feindlichen Lande. Im Juni 1708 überschritt ein französisches Heer bei Remich die Mosel und zog durch unser Land an den Rhein. Diese Soldaten verübten bei ihrem Durchzuge die grössten Excesse, mordeten, plünderten und entweihten die Kirchen.

Den französischen Truppen fehlte es damals an genügendem Solde. Im Jahre 1708 hat man auch an der französischen Garnison in Luxemburg wahrgenommen, dass die Soldaten sehr schlecht genährt und gekleidet wurden. In der That grenzte damals die Noth in Frankreich aus Unglaubliche. Um den Krieg fortführen zu können, griff man zu

den verzweifeltsten Mitteln. Man ruinirte den Staat, um ihn zu retten. Der König schickte sein Goldgeschirr in die Münze, Grammont und Boufflers boten ihm ihr Silbergeschirr an, aber kaum hundert Personen folgten ihrem Beispiele. Der Winter 1708-1709, der strengste des Jahrhunderts, vermehrte das Elend. Im Jahre 1709 liess Philipp V. von Spanien durch seinen Generalstatthalter Max Emanuel in der Provinz Luxemburg die Domanialgüter mit dem Recht des Rückkaufs, ebenso die hohe Gerechtigkeit und andere Gerechtsame an den Meistbietenden veräussern. In demselben Jahre verpflichtete Ludwig XIV. seine Unterthanen, all ihr Silber zur Münze zu bringen und am 10. Oktober 1710 forderte er zum Unterhalt der Truppen den zehnten Theil sämmtlicher Einkünfte, eine bis dahin unerhörte Steuer.

Im Jahre 1711 hat Philipp V. die Niederlande förmlich an den Kurfürsten Max Emanuel abgetreten als Lohn für die treuen ihm und seinem Vorgänger Karl II. geleisteten Dienste. Im Juli desselben Jahres wurde ihm als neuem Herrscher in Luxemburg gehuldigt. Während seiner Anwesenheit in der Stadt haben die Stände ganz vorzüglich auf Abschaffung der vor Kurzem eingeführten Stempelsteuer gedrungen. Am 4. August willigte der Kurfürst in die Abschaffung unter der Bedingung ein, dass ihm ausser andern Hülfsgeldern, wozu sämmtliche Stände herangezogen wurden, als Ersatz eine Summe von jährlich 15,000 Gulden bezahlt würde.

Im Frieden zu Utrecht (11. Apr. 1713) wurden die spanischen Niederlande an Holland übergeben, um sie nach Errichtung eines Barrièrevertrages mit Oesterreich diesem zu überliefern. Luxemburg, Namür und Charleroy sollten vorderhand im Besitze des Kurfürsten Max Emanuel von Bayern bleiben, bis ihm der Kaiser sein Land zurückgestellt habe. In Folge dessen begab sich Anfangs Juni 1713 eine holländische Garnison auf den Weg, um die Festung Luxemburg zu besetzen. Gleichzeitig erschienen auch preussische Corps im Luxemburgischen und führten mehrere Adelige als Gefangene in die Festung Wesel ab. Der König von Preussen gab vor, er habe zwar als König von Preussen Frieden mit Frankreich geschlossen, führe aber als Kurfürst von Brandenburg mit Oesterreich den Krieg gegen Frankreich fort. Als dieser Vorgang den zu Utrecht noch anwesenden Bevollmächtigten bekannt wurde, erklärten sie am 11. Juni 1713 die Niederlande, namentlich die Provinz Luxem-

burg als neutral. Inzwischen zogen die holländischen Truppen am 26. Juni 1713 durch das Neuthor in Luxemburg ein, während die französischen an demselben Tage durch das Thionviller Thor hinauszogen. Die Holländer hatten nur das Besatzungsrecht in Luxemburg auszuüben und liessen im Uebrigen bis zu einer definitiven Lösung die Regierung des Kurfürsten Max Emanuel fortbestehen.

In dieser Uebergangszeit erregten das Gebahren und die Ansprüche Preussens ein nicht geringes Aufsehen. Trotzdem das Herzogthum Luxemburg als neutral erklärt worden war, fielen im September und Oktober des Jahres 1713 brandenburgische Truppen in dasselbe ein, führten mehrere Einwohner als Gefangene fort, legten Oberkorn in Brand, zündeten drei Häuser zu Zolver an, nachdem sie dieselben geplündert hatten, und thaten das Gleiche zu Differdingen, Niederkorn, Merl, Eich, Waldbredimus und an andern Orten. Das an der Maas gelegene hübsche Schloss Villemont wurde gleichfalls von ihnen in Brand gesteckt. Gleichzeitig forderte der in Köln residirende Intendant des Königs von Preussen im Namen des Letzteren von der Provinz Luxemburg eine Kriegssteuer von jährlich 100,000 Thalern, obgleich im Frieden zu Utrecht stipulirt worden war, dass Holland diese Provinz frei von jeder Geldforderung seitens fremder Fürsten überkommen würde. Darum wiesen sowohl Holland als auch der Kurfürst Max Emanuel die luxemburger Stände an, sich in keiner Weise dieser Forderung des preussischen Intendanten zu unterwerfen. Ausserdem beanspruchte der König von Preussen eine Summe von 84,000 Thalern als Entschädigung für die bei der Wiedereroberung von Namur im Jahre 1695, ebenso für die bei der Vertheidigung der spanischen Niederlande während des durch den Rijswicker Frieden geendeten Krieges seitens der brandenburgischen Truppen geleistete Hülfe und brachte diese Ansprüche vor den Provinzialständen der Niederlande in Erinnerung. Die Brabanter Stände erklärten sich geneigt, ihren Theil zu bezahlen. Als aber die luxemburger Stände mit Berufung auf ihre besonderen Freiheiten und Privilegien, sowie darauf, dass sie sich nicht für verpflichtet hielten, die Schulden ihres Souverains zu decken, jede Zahlung verweigerten, fielen 1714 wieder preussische Truppen ins Land und nahmen mehrere Einwohner als Geiseln mit sich fort. — Welchen Ausgang die Sache nahm, wird

nicht mitgetheilt. Vielleicht liess Preussen nach dem Rastatter Frieden (7. März 1714) seine Ansprüche fallen.

Kurz vor diesem Frieden brachten die luxemburger Stände mit dem Kurfürsten von Bayern eine wichtige Angelegenheit zum Austrag Als Ersatz für die Aufhebung der Stempelsteuer hatte man dem Kurfürsten einen jährlichen Beitrag von 15,000 Gulden zugesagt. In der vom 18. Dez. 1713 bis zum 2. Jan. 1714 stattgefundenen Generalversammlung erwogen die Stände die schlimmen Folgen, die eine solche Steuer für die Zukunft mit sich brächte, und man beschloss, eine Deputation nach St-Cloud zu schicken und mit dem Kurfürsten, der damals dort residirte, über die Abschaffung derselben zu unterhandeln. An der Spitze der Deputation stand der Echternacher Abt Benedict Zender. Als Abschlagszahlung bewilligte man dem Kurfürsten die Summe von 20,000 Gulden, worauf dieser auch deswegen bereitwillig einging, weil er vorhatte, nächstens nach Bayern zurückzukehren, mithin seiner Stelle als Generalstatthalter enthoben wurde. Als kurz nachher Frankreich im Frieden zu Rastatt einwilligte, dass Oesterreich die spanischen Niederlande in Besitz nehme, dafür Max Emanuel in alle seine Länder eingesetzt würde, liess dieser am 10. Dez. 1714 mehrere Abschiedsbriefe nach Luxemburg gelangen, mit dem Bemerken, dass man hier keinen andern Souverain anerkennen solle, als Seine K. K. Majestät. Von dem Tage an standen am Kopf der Erlasse und Dekrete des Provinzialrathes die Worte: Seine K. K. Majestät. Am 20. Januar 1715 brachten die Stände dem Kaiser Karl VI. auch schriftlich ihre Huldigung dar, worauf dieser am 26. April eine Antwort erfolgen liess, in der er den Luxemburgern für ihre altbewährte Treue dankte und ihnen alle ihre Privilegien und Freiheiten garantirte.

Hier können wir die Einleitung schliessen, denn alles, was hierauf in Blanchart's Chronik folgt, schreitet in ruhigem Geleise fort.

Fol. 3. — 1597. Il ne faut pas obmettre icy l'entreprise que firent les françois sur la ville et capitale de Luxembourg, pendant que l'archiduc Albert estoit encore gouverneur-général des Pays-Bas et que le comte de Mansfelt, gouverneur, se tenoit à Bruxelles auprès de lui. [1])

---

1) Récit remanié un peu sur une relation de cette entreprise, contenue dans le registre aux résolutions du conseil provincial de Luxembourg de 1586 à 1614.

Le mareschal baron de Biron retournant du quartier d'Amiens à la teste d'une troupe de gens de guerre françois, voulant profiter de l'absence de Mansfelt, tenta le 17 novembre 1597 de se rendre maistre de la ville de Luxembourg par surprise ; et à cet effet ayant fait pétarder nuitament la porte d'en haut qui conduit à Arlon et Longwy, crû desjà le succès de son dessein assuré, mais M. Pier Erneste de Raville, chevalier, seigneur d'Ansebourg, lieutenant-gouverneur, assisté du conseil, y mit d'abord si bon ordre que la bourgeoisie de la ville s'estant mis sur les armes avec le peu de garnison qu'il y avoit pour lors, à la teste de MM. les barons de Créhange, de M. Christophe de Chalon, de M. de Soeteren, M. de la Roche, M. de Schauwenbourg et des capitaines Thomas Hutter, de Gavarois [1], Hayon, l'Enfant et plusieurs autres répartis par quartiers, fit une si vigoureuse et louable résistence, veille et ronde partout, que M. de Biron avec les siens furent repoussés et obligés de quitter l'entreprise avec perte considérable des seigneurs de marque, officiers et soldats de la suite. Chacun y donna dans la deffence des marques de bravoure jusque là que M. Jean de Brandebourg-Meysenbourg, homme d'église, se souvenant qu'il estoit né militaire et pour le service de son prince, voulut aussy avoir part à la gloire, alla rejoindre la bourgeoisie sur les remparts avec un mousquet, armé de morillon en teste, et donna des coups sur les asseillants fort à propos autant plus vigoureusement qu'aucun soldat ny bourgeois, qui estoient cependant tous conduits en bel ordre.

Le magistrat de la ville en ayant aussytôt donné advis au prince et comte de Mansfelt, leur gouverneur, qui en fit le récit à l'archiduc, lequel en écrivit au dit magistrat la lettre de remerciment de leur zèle et fidélité suivante :

Albert, par la grâce de Dieu cardinal, archiduc, lieutenant, gouverneur et capitaine-général. Très chers et bien aimés. Nostre cousin le prince et comte de Mansfelt, chevalier dè l'ordre, nous a fait entendre bien particulièrement les bons et diligens devoirs qu'avés dernièrement fait et démontré au repoussement des ennemis françois qui avoient deseigné quelque entreprise sur nostre ville, dont après Dieu ne pouvons laisser vous mercier et sçavoir le gréz que méritte le zèle et affection

1) Valentin de Gaveroy était prévôt de Luxembourg à cette époque, de 1590 à 1598.

que portés au service du Roy mon seigneur et vostre propre bien, conservation et défence. Aussy ne faudrons en tems et lieu en avoir toute favorable souvenance pour vous gratifier en ce que pourons, comme faira de mesme Sa Majesté, à la quelle faisons entendre cette vostre grande fidélité, vous exhortant vouloir tousjours continuer d'être vigilant à vostre garde et tuition contre semblables ruses et embusques des dits ennemis. A tant, très chers et bien aimés, notre seigneur vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles le 10 novembre 1597. *paraphé* Rich. v[t], *soussigné* Albert Car. *et plus bas* Verreicken ; *au dos :* A nos chers et bien aimés les justiciers et eschevins de la ville de Luxembourg *et cacheté du séel de feu sa dite Majesté.*

Fol. 4. — 1599. Les archiducs Albert et Isabel [1]), dans leur retour de Valence où ils avoient esté mariés, repassèrent par Luxembourg pour se rendre à Bruxelles l'année 1599. Le comte de Mansfelt, gouverneur du dit Luxembourg, à la teste de toute la noblesse du pays, fut au devant de ses nouveaux souverains et les conduisit dans la ville de Luxembourg où ils firent leur entrée publicque le 22 d'aoust 1599 au travers de la bourgeoisie rangée sur les armes, aux acclamations du peuple et bruit de l'artillerie de cette place. Le lendemain 23 d'aoust il les régalla splendidement dans son palais magnificque qu'il avoit fait construire dans le parcq et puis les accompagnat avec la même suitte jusques aux frontières de Brabant.

Fol. 5. — 1604. L'an 1604 [2]) la peste se fit ressentir dans cette province de Luxembourg.

Fol. 6. — 1612. En 1612 [3]) la peste régna derechef dans la ville de Luxembourg, et le président en estant sorti, cela donna la terreur en sorte qu'on ne laissa plus entrer de Luxembourgeois dans les villes du plat pays, les hauts justiciers ayant fait deffence à leurs sujets de fréquenter ceux de Luxembourg; cela manqua de faire mourir de faim les bourgeois de Luxembourg. Quelques Messains, pour avoir conversé avec des Luxembourgeois, furent mulctés à 400 fr. et banis pour six semaines de Metz.

---

1) Abrégé de l'histoire manuscrite du Luxembourg intitulée: « Kurtzer und schlechter Bericht », écrite par Eustache Wiltheim.

2) Id.

3) Chronique d'Ant. Blanchart, f. 1.

Fol. 11. — 1615. L'archiduc Albert, estant sans espérance de postérité, reçù en 1615 procuration de Philippe III, roy d'Espagne, de en son nom recevoir la foy et homage et serment des trois Estats du pays de Luxembourg, ce qui fut exécuté et le serment réciprocque presté de part et d'autre.

Fol. 12. 1626. — L'an 1626 la peste fit encore des grands ravages dans la ville et pays de Luxembourg. L'an 1628 est décédé très vénérable Don Bernard de Mongaillart, abbé d'Orval, âgé de 65.

Fol. 13. 1627. — Le 8e septembre 1627 [1]) Christophe comte d'Emden et Ostfrise entra à Luxembourg comme gouverneur-général du pays. Les abbés de St. Maximin d'Echternach et Munster avec le comte de Keyl-Manderscheidt, lieutenant-gouverneur, Gérard baron de Schwartzenberg, justicier des nobles et plusieurs gentilshommes du pays furent à son rencontre.

1628. — En l'année 1628, en novembre [2]), les R. P. Dominicains quittèrent leur cloître à la Trinité que 34 ans auparavant ils avoient commencé (fol. 14) à bâtir, et sont venu se restablir dans leur anciene résidence, sçavoir dans la maison appartenant en ce tems là au couvent de Marienthal proche de l'église paroissiale de St. Michel pas loin de la porte du chasteau, laquelle paroisse et cure de St. Michel leur fut donnée pour la tenir et desservir perpétuellement dans la suite après le décès de sire Bartholomé Merlin, curé de St. Michel pour lors et doyen de Luxembourg, les rentes et revenus d'icelle cure ayant esté incorporés à leur monastère qu'ils ont bastis du depuis proche de la dite église, ayant vendu leur cloître de la Trinité aux filles dévottes qui estoient en même tems arrivées à Luxembourg, appelées Jésuitresses, pour la somme de neuf mils dalers, lesquelles filles s'estoient tenues deux ans auparavant à l'ospital de la Fontaine. [3])

Un mois après, sçavoir le 8 décembre 1628, jour de l'Immaculée Conception de Notre Dame, les dites filles spirituelles sont venu de l'hopital susdit de la ville basse en la ville hautte et allé résider au dit cloistre de la Sainte Trinité, où elles ont fait du depuis leurs exercices,

---

1) Chronique d'Ant. Blanchart, f. 17.

2) Chronique d'Ant. Blanchart, fol. 19.

3) Hospice construit près du Honthaus, entre Clausen et Pfaffenthal.

en enseignant les jeunes filles et autres devoirs selon leurs règles. Ce couvent est appellé aujourdhuy la Congrégation.

1632. Par commission de Messire Thiry comte de Manderscheit, lieutenant-gouverneur de Luxembourg, M. Eustache Wiltheim, président du conseil de Luxembourg, fut envoyé en la prévôtée de Bollogne pour terminer les différents qu'il y avoit entre les habitants de lad. prévôtée et les gens de guerre des troupes du duc d'Orléans y logés, le 8 avril 1632.

1635. Philippe Christophe de Zœteren [1]), archevesque de Trèves, ayant introduit dans la ville de Trèves et dans son électorat des troupes de France alliées au roy de Suède, pour lors ennemis de l'empereur et des princes catholiques de l'Empire, et introduis des françois dans la forteresse de Hermestein dès l'an 1632, l'empereur Ferdinand II fit instance auprès du roy catholique Philippe de tâcher de se saisir de la personne de cette archevesque, lequel en ayant donné la commission au comte d'Emden, son gouverneur de Luxembourg, celui-cy, ayant assemblé toute la cavalerie espagnole logée dans la province de Luxembourg, il y joignit un détachement de 700 hommes d'infanterie de la garnison de cette capitale qu'il fit marcher le 23 de mars 1635 vers les villes d'Echternach et Biedtbourg et qu'il suivit luy même le lendemain 24e dudit mois.

Et le 25e estans tous arrivés le soir à Wasserbillich là où il fit mettre 300 fantassins dans quatre bateaux munis de quelques haches et pétards, quittèrent à minuit (fol. 15) Wasserbillich et descendans la Moselle sans bruit ils arrivèrent à quatre heures du matin au pont de Trèves par un tems obscur et froid, le 26, propre jour du dimanche de la Passion, où estans l'un de la garde françoise sur le dit pont, faisant sentinelle, s'escria : Qui passe là ? Quelques soldats espagnols qui estoient sur les bateaux, respondirent qu'ils estoient bourgeois de Trèves et qu'ils ammeinoient de Sarbourg du vivre pour la garnison de Trèves, sur quoy la sentinelle françoise repartit : bon, bon, témoignant (en gobant la pilule) du plaisir de leur arrivée, et ajoutant : Voilà qui va bien. Là-dessus les bateaux passèrent au plus vite desous les arches du pont et ayant abordé le Crane [2]), les espagnols sortirent des bateaux et

1) Chronique d'Ant. Blanchart, fol. 24 v'.

2) L'auteur a maintenu le mot allemand, der Krahn.

s'estant approchés de la première ou petite porte de Trèves, ils y attachèrent un pétart qui fit bonne opération. Ils en firent autant à la 2e porte laquelle ne fut pas seulement cassée par le pétart qu'on y mit, mais encore une palissade qui s'ouvroit et se fermoit en forme de pont-levis. 80 soldats espagnols étant entrés par la breche de la porte, et les françois ayant fait tomber les grilles de ferre, l'entrée fut empeschée à ceux qui estoient devant la porte et la sortie aux autres qui y estoient desja entrés, et cependant que les espagnols faisoient effort pour suivre leurs gens qui estoient entré les premiers, les françois y accoururent pour s'y opposer, l'alarme s'estant donnée de ce côté-là. Ce qui n'empêcha pas que les dits 80 espagnols entrés les premiers ne courussent au plus viste à la porte du pont pour la rompre à coup de haches, après avoir fait main basse sur la garde, (la chose ayant esté ainsy ordonnée avant l'entreprise que 10 à 12 soldats munis de haches devoient entrer les premiers à l'effet que dessus pour donner entrée à la cavalerie espagnole), de manière que pendant que tout l'effort des françois estoit ocupé à deffendre l'entrée aux espagnols par les dites grilles jettés à la première porte, les espagnols entrés les premiers ayant tué tout ce qu'il y avoit de françois à la dite porte du pont où ils estoient en leur corps de guarde, crièrent d'abord : ça ça les haches, mais n'en ayant trouvé aucune entre eux, une femme dans une maison voisine ayant ouy le cris, et le redoublé à hautte voix en langue allemande : des haches, des haches, à ses voisins, en jeta elle-même dans ces entrefaites une par la fenestre sur la rue, et les espagnols l'ayant d'abord ramassé, ils s'en servirent fort utilement pour couper et rompre 2 à 3 portes suivantes qui fermoient l'entrée du pont, pendant que certains pioniers qui se trouvoient avec des haches auprès de la cavalerie espagnole hors de la ville proche du pont, achevèrent de casser aussy à coups de haches la dite porte du pont au dehors de la ville dont le gros des françois ny le commandant, amusé à défendre (fol. 16) les dites grilles de la première porte, ne sçurent aucune nouvelle, jusque à ce que l'ouverture de la porte du pont étant au large, la cavalerie espagnole y ayant passé à son ayse et sans obstacle, eut pénétré dans la ville, ce qui oblige les françois de former un corps dans le centre de la ville, sur le marché, vers la métropolitaine [1]).

1) Du côté de la cathédrale.

Mais la cavalerie espagnole ayant d'abord gagné et occupé toutes les rues de la ville pour tomber de tous côtés sur le gros des françois ainsy assemblés sur la place, les françois qui défendoient toujours les grilles de la porte du crane s'estant aperçu par les coups de mousquets et bruits des chevaux dans les rues de la ville, que la cavalerie d'Espagne y estoit entrée, abandonnèrent la défense des grilles, chacun se sauvant le mieux qu'il pû, ce qui donnat encore l'entrée à l'infanterie espagnole dans la ville par la dite porte du crane si longtemps deffendue.

Et pour lors il se fit un carnage dans la ville, puisque tous les françois qui s'y trouvèrent en armes y furent tués, et ceux qui demandèrent quartier coururent tous en l'église et sur le cimetier de St-Gengoult [1]), là où la vie sauve leur fut accordée en laissant leurs meillieurs habits.

Coronographe sur la prise de Trèves: Ex perVetusta CiVitate treVirensi postriDie glorIosæ MarIæ VIrgInis profllgarunt adhuc non satis expergefactos gallos hIspanI satIs VIgIles.[2])

Après quoi le comte d'Emden conduisit les espagnols au palais de l'Electeur de Zœtern, lequel y fut fait prisonnier et son palais abandonné au pillage des soldats dont aucun [3]) y ont fait des butins considérables.

Et come dans le moment que cet électeur fut arresté, le seigneur Charles de Metternich, archidiacre de la métropolitaine, s'y estant trouvé, demanda au comte d'Emden que ledit arresté au nom de Leurs Majestés Imp. et Cathol. seroit remis en sa garde, menassant d'excommunication en cas de refus, mais ces menaces n'empêchèrent pas que neuf jours après le dit comte ne fit conduire l'électeur en la ville de Luxembourg et loger en l'hôtel de Schoemberg, appellé aujourdhuy la maison de Zœtern, après y avoir mis 4 sentinelles, et peu après il fut conduit à Namur et de là en la ville de Gand en Flandres.

Car le 8e d'avril de la dite année 1635, le marquis d'Aytona, gouverneur général des Pays-Bas, arrivat en la ville de Luxembourg sur le

---

1) Sankt-Gangolph.

2) L'auteur a copié le prétendu chronogramme deux fois, la première en faisant ressortir par des majuscules toutes les lettres numérales romaines, ce qui donne cependant 2535, et une seconde fois sous la forme que nous reproduisons.

3 Forme assez rare au XVIIIe siècle, signifiant quelques-uns ; en italien alcuni.

propre jour de Pasque, ayant ammené avec luy une petite armée ou camp volant, et s'étant rendu à Trèves pour y donner ses ordres et pourevoir à la sûretée de cette ville où il demeura un jour à cet effet, a parti [1]) le 15 d'avril de Luxembourg, meinant avec luy l'électeur prisonnier qu'il laissat à Namur dans un quartier où il fut quelque tems traité en prince et mieux, comme disent aucuns, qu'il n'avoit mérité.

Cet électeur a esté accusé d'avoir voulu abandonner aux françois la robe de Notre Seigneur qui se gardoit à Trèves ; cela donna lieu aux vers suivants :

Sœteren et Judas parum distare videntur,
Vendidit hic Christum, vendidit ille togam.

(Fol. 17.) L'arest et prise de l'électeur de Sœteren a servis de prétexte à la France pour rompre avec la couronne d'Espagne une paix qui avoit duré depuis celle de Vervins 38 ans.... Le comte d'Emden, gouverneur de Luxembourg, ayant découvert par quelque secrète intelligence que les françois avoient pris résolution de former le siège de Luxembourg l'année suivante 1636, il sollicita si chaudement du secours en Allemagne (n'en pouvant espérer des Pays-Bas par rapport à la guerre de Hollande qui occupoit l'armée du roy catholique de ce côté-là), qu'on lui envoya dans la province de Luxembourg, pour le grand malheur d'icelle, huit mils Polacques et Cravattes commandés par Coloredo, leurs chef. qui, estant entrés vers la fin de décembre 1635 ou commencement de janvier 1636 (fol. 18) dans cette province, afin de la deffendre contre l'invasion préméditée des françois, et comme ils avoient ordre de vivre à discrétion sur les terres de la France, après qu'ils avoient passé la rivière de la Meuse, ces ordres furent si mal entendus ou exécutés qu'ils n'avoient pas sitôt passé la Moselle et entré dans le ressort du pays de Luxembourg qu'ils commencèrent à y commettre tous les actes d'hostilitée et barbarie possibles, en tuant et déchassant tous les habitants qu'ils rencontroient, brûlant, mettant en cendres et pillant tous les villages de leurs passages.

Leur cruauté at esté si inouye qu'entre les pauvres subjets du pays qui ont eu le malheur de tomber dans leurs mains, les uns en grand nombre en furent tués et massacrés, les autres frappés très rudement

---

1) Est parti.

et blessés très dangereusement à coups de sabres et de marteaux; ceux-ci furent flagellés avec leurs foits [1]), qu'ils appeloient corvaches [2]), ceux-là rôtis devant le feu comme des Lorents [3]), à aucuns et plusieurs ils ont entonné par une corne dans la bouche des égouts de fumiers et eaux de cloacques, à d'autres des eaues chaudes en quantité et puis leurs sauté sur le ventre pour les crever de la manière du monde la plus inhumaine, voulant par là les forcer à leur donner tous leur argent et ce qu'ils avoient, leurs imputant d'avoir caché ou refugié ce qu'ils disoient ne pas avoir, pour les obliger à leurs renseigner, alléguans que le pays leurs avoit esté donné en pillage pour en agir à leurs discrétion ou plustot barbarie. Cette nation n'a voulu recevoir aucun ordre du comte d'Emden, gouverneur de Luxembourg, et ne se sont laissé régir par personne, ce qui at été cause de tous les désordres qu'ils ont commis avec des excès tyrannicques.

Entre les chasteaux et maisons fortes du pays de Luxembourg où ils ont mis le feu, se trouve du nombre le chasteau du Chastelet lez Habay la Neuve, à 3 lieux d'Arlon, lieux de ma résidence, avec sa cense et basse courte en l'année 1636, comme font foi les acts.

Le 6 janvier 1636 [4]) estoit entré à Luxembourg Charles IV, duc de Lorraine, avec 40 chevaux, et après avoir disné au Gouvernement chez M. le comte d'Emden, il en partit le même jour avec son petit train pour aller loger à Arlon, et de là continué sa route à Bruxelles pour y conférer avec le prince cardinal infant.

L'armée du duc de Lorraine consistante en sept ou huit mils hommes demeurèrent la dite année 1636 (fol. 19) aussi dans le dit pays de Luxembourg, pendant que les Cravates y faisoient leurs ravages. Ces Lorrains, non payés, gens libertins et dissoulus, y prenoient, voloient et butinoient publicquement un chascun sans exception et tout ce qu'ils rencontroient avec un desrèglement et outrage sans pareil. Il est vrai que le gouverneur du pays leurs avoit assigné d'abord un quartier ou canton du dit pays pour y vivre par règle, mais elle étoit si peu observée entre eux que ce qui leurs auroit pû suffire pour trois semaines en argent, grains, bestaille, volailles et autres vivres (dont la

---

1) Fouets. — 2) Cravaches. — 3) A l'instar de S. Laurent. — 4) Chronique d'Ant. Blanchart., 31.

province de Luxembourg abondoit en ce tems) étoit par eux partie consommé et gourmandé, partie ruiné et dissipé en 24 ou 2 fois 24 heures, et lorsque la grande abondance venoit à cesser, ils recouroient au Gouvernement se plaindre du quartier, pour en demander un autre frais et nouveau, qu'ils n'avoient pas si tôt obtenu qu'ils le traitoient d'abord comme le premier, le réduisant à l'extrémité.

Tous les grains et vivres dudit pays en la dite année 1636 (qui avoit esté très fertile et abondante) furent tellement ruinés par les Cravates et Lorrains, et les pauvres subjets réfugiés dans les bois et forêts pour éviter la fureur de ces barbares, ne pouvant aller seulement au moulin sans exposer leur vie, ou du moins être pillés et détroussés, furent réduit à une si grande disette, misère et famine que la peste s'ensuivit qui acheva de désoler et dépeupler la plus grande partie du pays; le conseil fut obligé de quitter la capitale pour tenir sa séance. Les habitants de plusieurs villages se sont trouvés entièrement morts et les lieux déserts et abandonnés, dont aucuns, comme Villertortrus, le sont restés jusqu'à présent. Dans le village d'Habay la Neuve, consistant en 124 maisons et mesnages, il ne fut retrouvé l'année immédiatement suivante 1637 que quatre pleins mariages.

L'air fut tellement infecté de la contagion que les anciens qui ont vescû pour lors ont assuré qu'on voyoit même les oyseaux volants tomber par terre, estant atteints de la peste. Elle a fait un ravage si général et si terrible dans la province, qu'on prétend qu'il en est mort, selon la supputation qui en doit avoir ésté faite, onze cens mils ames. (fol. 20.) Tel a esté le désastre et estat déplorable de la province de Luxembourg en la ditte année 1636.

Le comte d'Emden qui en estoit gouverneur conçut un si grand déplaisir que les Polacques et Cravates qu'il avoit fait venir pour la conservation et deffence, avoient esté cause de la désolation et ruine, qu'il en mouru tant par chagrin que par l'infection du mauvais air corrompu par la peste en la même année 1636. Et fut le comte Philippe Thiry de Manderscheidt commis au gouvernement de Luxembourg par interim en qualité de commandant, d'abord après la mort du comte d'Emden.

1638 (fol. 21). — Ce fut dans ce tems que les Pays-Bas se trouvant comme entre deux feux, attaqué d'un costé par la France et d'autre

par la Hollande, que Sa Majesté catholique Philippe IV (du règne duquel je parle icy), fit faire proposition à une assemblée générale des Estats de cette province de Luxembourg, à l'estat ecclésiasticque et à celui des nobles, de le secourir dans un si pressant besoin par un subside d'argent pour le cours de cette cruele guerre tout seulement et sans conséquence pour l'advenir.

L'estat noble s'estant excusé sur diverses raisons et entre autres que plusieurs entre eux estoient actuellement dans le service, et les autres prests à y entrer suivant la nature et conditions de leur fiefs, ce qui les esposoit tous les jours à des despences excessives.

L'estat ecclésiasticque ne pouvant se servir de la moindre excuse, et croyant estre encore plus étroitement obligés à secourir Sa Majestée contre les hollandois qui avaient secoué la religion catholique et conséquemment dans une espèce de guerre de religion, consentirent à un subside pour leurs corps ecclésiasticque, à condition qu'il finiroit avec la guerre, et qu'il n'en seroit plus question à la première paix; mais cette paix estant arrivée l'an 1649, ils n'ont pas laissé que d'être compris et on at obligé les prélats de continuer à prendre leurs quote dans les aydes généraulx accordés par les Estats de Sa Majesté, sans que jusqu'à présent les instances et remonstrances par eux faites aux cours de Madrit et de Bruxelles les ayent pu délivrer de cette charge. Voilà comment l'estat ecclésiasticque du pays de Luxembourg, qui estoit autrefois aussy exempt que les nobles, est entré dans les aydes et subsides du pays, auquel il prend ordinairement le ...... [1]) pour sa coste, et qu'il déclare tousjours accord volontaire.

1639. — En l'année 1639, les françois voulant profiter de la diversion que les hollandais, leurs alliés, faisoient ou tâchoient de faire dans le Pays-Bas, vinrent mettre le siège devant Theonville le 22 may avec un corps de quinze mils hommes, 10 pièces de canons et un mortier sous le commandement de M. le général Ficquier et du comte de St. Paul, général de la cavalerie.

Mais le baron de Beck qui commandoit pour lors à Luxembourg, en advertit d'abord le comte de Piccolominy qui commandoit un petit corps de troupes auprès de Namur et fit de si pressantes instances

1) L'auteur n'indique pas la part du clergé aux aides et subsides.

auprès de luy qu'il se mit secrètement en marche pour le secourir, de manière qu'en passant nuitament avec son armée aux portes de Luxembourg, le dit baron de Beck se joignit à luy avec une partie de la garnison, et s'estant mis en marche pour Thyonville, y arrivent le 9e de juin à la vue des assiégans à 8 heures du matin ; ils les attaquèrent à 9 heures si à propos qu'ils défirent les françois et délivrèrent la ville de Thionville. Le général comte de St. Paul et le mareschal du Plessis Prallin y furent tués avec six mils (fol. 22) qui restèrent sur la place avec l'artillerie, M. le général Ficquier y estant blessé (et mourut aussy de ses blessures en prison) augmenta le nombre de quatre à cinq mils prisonniers, le reste pris la fuite vers la ville de Metz. M. de Ficquier estant conduit premièrement dans Thionville, on luy dit d'escrire au roy son prince qu'il avoit présentement occupé la ville, puisqu'il s'estoit vanté de s'en rendre le maistre en peu de jours ; les prisonniers furent meinés à Luxembourg et de là à Namur. Jean, comte de Wiltz, qui en estoit gouverneur [1]), fit refus d'obéir aux ordres du baron de Beck, commandant à Luxembourg, et fut à ce sujet privé de son gouvernement.

Le 4 avril 1640, entre trois et quatre heures du matin, un tremblement de terre s'est fait ressentir à Luxembourg.

1642 (fol. 23). — Vers ce tems les ministres du roy catholique firent couper une longue et large rue dans le jardin des R. P. Récollets de Luxembourg, pour avoir un passage libre depuis le quart de la maison Niederkorn (du long de la place d'armes) jusqu'aux remparts vers l'occident.

1643 (fol. 24). — Ensuite de cette bataille (de Rocroy, 18 mai 1643), les françois sous les ordres du duc d'Anguien, fils du prince de Condé, ont le 16 de juin 1643 assiégé derechef la ville de Thionville, principale forteresse de ce pays de Luxembourg, y levé des tranchées, des forts, dressé des ponts sur la Moselle et après avoir fait des lignes de communication, battus les remparts avec plus de 40 pièces de canons, les assiégés ayant soustenu et repoussé sept assaux généraulx, y perdus M. de Martué, leur gouverneur, avec la plus grande part de la garnison, en sorte que les soldats qui n'y ont pas esté tué, se trouvant générale-

---

1) Le comte de Wiltz avait été gouverneur de Thionville.

ment tous blessés, après une très généreuse deffence et n'ayant pas d'espérance de secour, furent obligés de rendre cette importante place à la France le 10e d'août de l'an susdit 1643, suivant le traité du 8e.

Par la capitulation (dont on a trouvé bon d'insérer la teneur), la prévôtée de Thionville avec les terres et seigneuries y enclavés ont demeuré avec cette forteresse à la France, sçavoir la baronie de Fontoy, les terres et seigneuries de Hayange, Luttange, Wolmerange, Busbach, Tallange, la Grange, Meylbourg, Wolckrange, Florenge, Kœnichmachern, Kettenhoven, Bertrange-lez-Thyonville, Ham-lez-Thyonville, Richemont, Ladonchamp, Loigne, Metzerwies, Diestorf, Weinsberg, d'Anserviller et Englange, ont depuis lors esté démembré du duché de Luxembourg dont elles faisaient partie la plus fertile et la plus agréable.

Dans leur siège, les Augustins et Capucins ont pris les armes, les femmes et filles ont porté terres, pierres et bois dans les brêches, tant la défence étoit vigoureuse ; et le zèle pour la domination d'Espagne estoit si grand même parmi les religieux que les Capucins, après la reddition de la place, abandonnèrent leur couvent et partirent tous en corps, le crucifix à leur teste. *(Suivent les articles de la capitulation.)*

Le dernier d'avril 1648 [1]) (fol. 30), il arrivait à Luxembourg un courrier avec lettres du Conseil d'État à Bruxelles, s'adressantes au Conseil de Luxembourg par lesquels fut marqué le modèle de la publication de cette paix [2]), avec ordre de faire ladite publication le 5e jour du mois de may, des actions de grâces à Dieu et signes de réjouissance, et le 3e dudit mois de may il arrivoit aussy à Luxembourg de nuit un héraut d'armes pour faire la dite publication, qui fut faite de la manière suivante :

M. le marquis de Strossy, commandant ou gouverneur par interim à Luxembourg, vint au Conseil, comme aussy le révérend prélat de St-Maximin, habillé pontificalement, avec deux lévites, et sortants de la chambre du Conseil, pour aller sur la gallerie de la place qui estoit pour lors devant le Conseil, qui se trouvait ornée de tapisseries qu'on

1) Chronique d'Ant. Blanchart, p. 43.

2) Il s'agit de la paix de Munster.

avait emprunté au gouvernement chez M. le baron de Beck, gouverneur, la marche s'est fait comme s'ensuit :

Les huissiers ont marché les premiers avec leurs bastons d'armes, et puis at marché le héraut avec son espée, couvert d'un chapeaux de velour orné de plumassons et d'esgrettes, portant sa tocque aux armes de Bourgogne, le fond de toille d'or, à bandes de velour bleu, représentans les trois bandes des dites armes; après luy suivit le dit prélat accompagné de ses deux lévites, religieux de son monastère.

L'année 1648 [1]), l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, étant campé en Flandre avec son armée où estoit Jean baron de Beck, gouverneur de Luxembourg, en qualité de général de l'infanterie, et les françois commandés par le prince de Condé étant avec une puissante armée retranché devant la ville d'Ipre, l'archiduc a tasché d'attirer les françois à un combat, auquel effet les troupes de Lorraine qui estoient à l'armée, ayant attiré le 14 d'aoust peu à peu les françois jusques à la pleine de la ville de Lens en Arthois et emporté même de l'advantage sur eux, et comme ils estoient au nombre de dix mils chevaux, ils donnèrent non seulement aux françois le premier choc, mais ils leur livrèrent l'attaque avec une si grande chaleur et précipitation que les nouvelles estant venu qu'ils se trouvoient tellement aux prises et engagés dans le combat qu'ils ne pouvoient plus s'en retirer, le général baron de Beck se mit en devoir de les secourir avec toute l'infanterie, laquelle y estant accouru sans ordre et se trouvant peu après abandonnée de la cavalerie espagnole qui prit fuite sans nécessité, cela donna lieu à toute la cavalerie françoise de se jeter sur l'infanterie espagnole et la mettre en déroute. Mais le baron de Beck n'ayant pas voulu prendre la fuite (fol. 31) avec les autres, y fut fait prisonnier avec son fils, le jeune baron de Beck; le prince de Ligne, les seigneurs d'Allamont, Malandry, le colonel de Custine et autres officiers de marque, eurent le même sort et furent conduits en la ville d'Arras, là où le général Beck mouru le 20 d'aoust, de trois blessures qu'il avoit reçu à la bataille. On assure qu'il s'est tellement deffendu avec son infanterie, quoiqu'abandonné de toute la cavalerie, que la cavalerie françoise ne pû jamais la rompre, du moins la partie qu'il avoit rallié, jusques à ce que le prince de Condé y eut fait pointer les canons de tous costés.

1) Chronique d'Ant. Blanchart, p. 44—45.

Il fut fort regretté, et son corps ayant esté reconduit à Luxembourg, il fut enterré, contigue l'église des pères Recollets, avec toutes les honneurs dûes à son caractère, dans la chapelle de N. . . . . , appellée communément la chapelle de Beck, là où il luy at esté dressé un épitaphe en langue latine dont en voicy quelques fragments :

Francorum terror jacet hic qua nescia vinci
Rara viri virtus spiritus astra tenet.

Mais après la prise de Luxembourg, faite par la France en 1684 et dont sera parlé cy-après, cette chapelle fut démolie et l'épitaphe abbatue. On assure que ce général estoit tellement antipaticque et prévenu contre la nation françoise, qu'il ne voulait jamais souffrir d'emplâtres de la main des chirurgiens françois, arrachant toutes celles qu'ils lui avoient appliqués à Arras, disant qu'elles estoient empoisonées. Plusieurs historiens assurent que le bonheur de l'Espagne dans les Pays-Bas s'est évanoui à la mort du baron de Beck, qui at esté regretté considérablement par les Luxembourgeois.

1649 (fol. 32). — Philippe IV [1]) ayant establi gouverneur absolu de la ville, duché de Luxembourg et comté de Chiny, Philippe, duc de Havré et de Croy, mareschal héréditaire de l'empire, ce seigneur entra dans la dite ville en ceste qualité le 12 mai 1649. La noblesse du pays étant allé à son rencontre, il fut salué à son entrée par une triple descharge des canons des remparts, et complimenté à son arrivée par le Conseil en corps. Le 17 de may 1649, il prit séance au Conseil comme chef d'iceluy, là où sa patente et les ordonnances du Conseil touchant la charge et obligations d'un gouverneur furent lues publiquement.

1650 (fol. 33). — La même année (1650), 19 juin [2]), est décédé à Bruxelles, après une maladie de trois jours, le duc de Havré, gouverneur de Luxembourg ; il avait la réputation d'un homme de courage et d'esprit et l'on en attendoit un gouvernement heureux, si la mort ne l'avait pas rendu si court.

Le 19 d'aoust 1650, le marquis de Strozzy lui a derechef succédé comme gouverneur par intérim, et après lui don Francisco Chanchés de Pardo, du conseil de guerre du roi catholique, lieutenant-général de la cavalerie, sergent général de batailles, aussy en qualité de commandant.

---

1) Chronique Blanchart, p. 45.

2) l. c., p. 47.

1651. — En septembre 1651, dom Steffan de Gamarre, général d'une armée espagnole, était campé à Roussy le Château, dit en allemand Burgruttich.

1652 (fol. 34). — La même année 1652, messire Gislain, marquis de Molengain, mestre de camp général des armées du roi catholique Philippe IV èz Pays-Bas, fut dénommé gouverneur provisionnel de Luxembourg.

1654. — Comme depuis la mort du duc de Havré, il n'y avoit pas eu de gouverneur absolut à Luxembourg, mais seulement des provisionnels et par interim, ceux-cy ayant occasionné des dommages très considérables au pays par la licence démesurée qu'ils tolérèrent aux soldats logés en quartiers d'hyver, et cette fidèle province étant sur le point d'être entièrement perdue et ruinée, les Estats d'icelles en ayant fait et réitéré diverses fois leurs plaintes et doléances à S. M., elle leur accorda enfin, à leurs très pressantes instances, pour gouverneur général absolu Messire Philippe de Croy d'Aremberg, prince de Chimay et du saint Empire, comte de Beaumont et de Fresin... lequel estoit gouverneur de Namur, et fit son entrée à Luxembourg en qualité de gouverneur général le 28 juillet 1654. Vers les 4 heures après-midy, le Conseil provincial fut au gouvernement pour le complimenter au moment de son arrivée.

La même année 1654, la robe du Sauveur du monde fut montrée à Trèves.

1657 (fol. 39). — Le mareschal de la Ferté ayant donné ordre au comte de Grandpré d'investir la ville de Montmédy avec 4000 chevaux, se mit à la queue de cette cavalerie, campa l'onzième du moy de juin 1657, fit travailler à la circonvallation en sorte qu'au bout de cinq jours elle fut en estat de deffence. Cependant le mareschal de Thurene, à la teste d'une autre armée, s'avançoit dans le Cambrésis pour y tenir en eschec toutes les forces du roi catholicque. Les travaux ne s'achevèrent pourtant pas devant Montmédy qu'après un combat où la valeur espagnole eut beaucoup d'éclat. Un capitaine espagnol, nommé la Beaume, qui passoit pour brave, ayant esté mis à la teste de 400 chevaux avec ordre de se jeter dans la ville, il commandat qu'on eut à le suivre, il partit à toute bride pour forcer le lieu qu'il avoit choisie, et ceux de sa suite donnèrent avec pareille furie, mais l'évènement fit veoir que la

conduite d'un capitaine est plus utile que la téméritée. Le général françois étant advertis de sa marche, donnat ordre pour s'opposer à son passage, en sorte que le pauvre la Beaume étant tué avec 50 des siens et autant de prisonniers, les autres prirent la fuite. M. d'Allamont, seigneur de Malandry, qui en étoit gouverneur, fit en défendant cette place des choses qui luy donnèrent la réputation de vaillant, de généreux seigneur.

Dans ces entrefaites Don Jean donnat ordre au prince de Ligne, Dom Gaspar Boniface et à Dom Antonio de la Queva pour tâcher de surprendre Calais ; ils y firent un essai sans succès, mais Don Jean ne laissa pas que de prendre St. Guillain, entra dans la comtée de Guynnes et attaqua Vaivont. Les ordres estoient desjà donnés pour faire marcher ces trois généraux au secours de Montmédy, toute leur cavalerie s'estoit même mise en marche à cet effet qui devoit être suivie de l'infanterie, mais étant advertis que le mareschal de Thurene faisoit marcher toute son armée pour s'y opposer, ils ne trouvèrent pas à propos d'exposer les troupes du roy leur maistre dans un danger évident sans espérance de réussite.

Cependant le mareschal de la Ferté pressoit le siège de Montmédy là où tous les soldats et bourgeois firent des merveilles à l'exemple de leur brave gouverneur par diverses sorties et très vigoureuse résistence. Mais les assiégans ayant fait leurs logements sur la contrescarpe, se fait maîtres de tous les dehors et attaché les mineurs au corps de la place, et les assiégés ayant vu mourir leurs incomparable gouverneur d'un coup de canon qui avoit partagé une palisade dont un esclat lui estoit entré dans le corps (fol. 40) qui le mit au tombeau 24 heures après, la fermetée duquel les avoit jusque lors rendu invincibles, et ayant encore appris que le roi très chrétien estoit arrivé au camp, suivit d'un corps de cavalerie considérable, ils firent sonner la chamade et la capitulation fut signée le sixième d'aoust 1657.

Le lendemain, 7e, la garnison réduite à 460 hommes en sortit, et le roi de France y entra le même jour, et le baron de S. Pé y fut establi premier gouverneur françois, et peu après M. le marquis de Vendy pour gouverneur absolu.

Voilà comme at esté perdue la principale forteresse de la comtée de Chiny, et l'unicque boulevart qui restoit à la ville et pays de

Luxembourg du costé de la France. Le colonel de Stassin se distingua à la deffence de cette place.

1658 (fol. 41). — Ce fut en l'année 1658 et fin de la précédente que les anciennes fortifications de la ville et chasteau d'Arlon furent démolies à cause de la perte de Montmédy, les espagnols craignant que, si les françois venoient encore à prendre Arlon, Luxembourg en seroit comme blocquée. Le sieur colonel de Roben eut la direction de cette démolition à laquelle on trouva divers monuments anciens des Romains et des pierres d'une taille et grandeur prodigieuse, très bien cimentées. Le général Marcin l'avoit sollicité.

1660 (fol. 43). — Le 18 mars de la même année (1660), [1]) elle (paix des Pyrénées) fut aussy publiée en cette ville de Luxembourg avec les cérémonies ordinaires. On prétend que les réjouissances en cette ville ont esté fort médiocres par le grand préjudice qu'at apporté à cette province la cession faite à la France par ce traité des villes et forteresses de Thyonville, de Montmédy, Dampviller, Ivoix, Chavancy, Marville avec toutes leurs prévôtées, dépendances et annexes, — qui sont les principales barrières et cantons les plus fertiles et agréables de ce pays.

(fol. 44.) — On prétend que ces places dans le Luxembourg ont esté cédé à la France pour moyener la paix du prince de Condé qui avait rendu quelque service à l'Espagne, lequel, de cette manière, a été payé bien cher.

(fol. 46). — Au mois d'aoust de l'année 1660 [2]), les R. P. Récollets de Luxembourg ont commencé à abbatre leur vieille église scituée en cette ville, laquelle avoit esté construite du tems du glorieux patriarche séraphicque S. François d'Assize, et firent du même tems les fondements de leur nouvelle église qu'ils ont achevé dans la suite ainsi en la forme et figure qu'elle se trouve bastie aujourd'huy.

La même année 1660 la ville et forteresse de Luxembourg manqua d'être livrée aux françois par la trahison de Pier Pillard, commissaire des vivres dans la province de Luxembourg. Il avoit un jardin à la porte du chasteau là où certain nombre de gens de guerre françois

1) Chronique Blanchart, p. 62.

2) Chronique Blanchart, p. 64.

transvestis devoient se rendre et se tenir cachés jusque à l'heure marquée qu'ils devoient faire main basse sur la guarde de cette porte. Ayant esté convaincu du fait, il fut arresté sur le canal de Bruxelles à Anvers et, son procès fini, at esté exécuté par la corde à Bruxelles, après quoy il fut gravé sur une pierre de ladite porte du chasteau un mémoire de cette trahison préméditée, en la forme suivante :

Detestabili Petri Pillard peregrini proditoris memoriæ qui sathanica fraude seductus urbem hanc per vicinum hortum hostibus tradere volens, Bruxellis suspendio perfidiæ pœnas dedit.

Cette trahison fut découverte par le sieur du Trux du Mesnil proche de Noviscourt et d'Amberlou, lequel étant refugié en ce tems là en France à Paris, où se trouvant il ouit un entretien touchant la surprise de Luxembourg préméditée et concertée avec led. Pillart; il trouva le secret de la découvrir, en sorte qu'il en donnat advis au gouverneur général des Pays-(Bas) duquel pour récompense il obtint une compagnie d'archers ou francs-hommes et du même tems sa grace pour avoir tué par mégarde le curé de . . . . . . au village dud. Mesnil au lieu du mayeur dudit lieu qu'il vouloit tuer, ce qui lui avoit fait prendre sa retraite en France pour éviter la justice du lieu.

Les enfans de Pillart furent réhabilités par patente du roi très chrestien datée le 31 juillet 1669 qui fut enregistrée au grefve du conseil de Luxembourg le 25 octobre 1684, année de la prise de Luxembourg par la France, laquelle en la même année fit abbatre l'inscription d'autre parte qui estoit gravée sur la porte dud. chasteau et qui y avoit resté jusques à lors.

1662 (fol. 48). — Ensuite du traité de la paix des Pyrénées, les commissaires ordonné respectivement par la France et l'Espagne ayant tenu en l'année 1662 leurs conférences en la ville de Metz pour régler les limittes des places cédés à la France, et ceux de celle-cy ayant voulu prétendre les chasteaux, ville et seigneurie de Rodemacher en conséquence de la cession de Thyonville leurs faitte par le dit traité comme dépendance dudit Thyonville, mais les commissaires espagnols y ont si bien soustenu le droit du roy catholique leurs maistre, que Rodemacher avec toutte sa dépendance luy sont demeurés comme dépendance immédiate de Luxembourg.

1665 (fol. 49). — En suite des lettres du marquis de Castel Rodrigues,

gouverneur-général des Pays-Bas, datées à Bruxelles le 2 d'aoust 1665, portantes commission sur l'abbé de St-Maximin de Trèves et sur le président Wiltheim, à l'instance du révérend dom Henri de Mengen, abbé d'Orval, lesd. commissaires ayant le 24 et autres jours du même mois colligé les voix des religieux pour l'élection d'un coadjuteur et successeur à la dignitée d'abbé d'Orval, et le résultat en ayant esté envoyé en cour, dom Charles de Bentzerat, auteur de la réforme, natifve d'Echternach, at été nommé coadjuteur de la part de S. M. C. l'année 1666, le 30 janvier, par décret du Conseil d'Estat à Bruxelles.

(fol. 51.) — Peu après la feste de la toussaints [1]), Monsieur le prince de Chimay, gouverneur de la ville et province de Luxembourg, conjointement avec le conseil provincial, en suitte des ordres reçu du seigneur comte de Caracene, gouverneur général des Pays-Bas, ont mandé à touttes villes de lad. province de faire des obsèques funéraux et distribuer des aumônes pour le repos de l'âme du feu roy Philippe IV.

Et ayant destiné l'église des R. P. Recollets en la dite ville de Luxembourg pour y célébrer les mêmes obsèques, il y fut dressé et élevée fort haut une forme de bierre avec des planches et bois afférents garnis de cierges tout alentour, au-dessous de laquelle machine il y avoit une petite bierre ordinaire, couverte d'un drap de mort de velour noir avec une croix blanche bordée d'un tissu d'argent que le feu prince Pierre-Erneste de Mansfeld, vivant gouverneur de Luxembourg, avoit autrefois donné à sa chapelle contiguë ladite église des P. Recollets. (fol. 52.) Aux 4 coings de la grande bierre il y avait 4 flambeaux de cire allumés, et tout alentour des marches plus larges d'un pied couvertes d'un drap noir, sur lesquelles estoient posées des grands chandeliers de ferre pour y mettre les cierges et flambeaux des métiers de la ville, aux dépens de laquelle toute cette structure estoit dressée.

Les révérends prélats de St-Maximin et d'Eternach furent appellés pour assister aux obsèques avec leurs ornements pontificaux et accompagner la pompe funèbre en l'ordre et manière suivante :

Le jour de la st. Martin d'hyver, onzième novembre de l'an 1665, on a chanté les vigiles des morts dans la dite église des P. Recollets à Luxembourg, avec les trois nocturnes, auxquelles se sont trouvé le

1) Chronique Blanchart, p. 69.

gouverneur, président et conseil et ceux qui sont ordonné avec iceluy dans son institution, premièrement M. le président, le Conseil, advocats et magistrats, ayant fait précéder les gens d'église en la maison du roy ou gouvernement, là où mondit sieur le prince de Chimay tenoit sa résidence en qualité de gouverneur; tous ces corps y estant assemblés, à trois heures après midy ils en ont sortis et dressé leurs marche en l'église des R. P. Recollets dans l'ordre qui s'ensuit :

En premier lieu ont commencé la marche 24 ou 30 maistres de mestiers, chacun un flambeau en main, auxquels estoient attachés les armes de Sa Majestée, après lesquels ont suivis tous les ecclésiastiques en corps, sçavoir les Pères Capucins, Recollets, les Dominiquains, le clergé de St-Nicolas avec le doyen, les Bénédictins de Munster, ensuite les deux abbés susmentionnés en habits pontificaux avec leurs chappellains et lévites, et à costé environ six sergeants de ville avec leurs hallebardes.

Par après a suivis les armes de Sa Majestée blasonnée sur un très grand quadre de bois qu'a porté M. Charle de Schauwenbourg, seigneur de Berwart, et à cause de sa grande charge et poid ont aydé à le supporter deux huissiers qui ont aux deux costé soustenu les coings.

En suite est venu M. Otto Hartart de Raville, seigneur de Meilbourg et Septfontaines, qui a porté la couronne royale sur un quarreau de velour noir, après quoy ont marché tous les huyssiers avec leurs bâtons d'armes en mains. Un peu loing après eux a suivis S. Exc. M. le prince de Chimay, gouverneur, et à ses costés huit halbardiers. Après lui M. le président, et tous les conseillers, l'un après l'autre, et tout ce qui appartient au corps du Conseil suivant son institution, le receveur des exploits après le greffier, finalement les advocats et eschevins de Luxembourg ont suivis en tourbe et confusément.

1666 (fol. 53). — La reine douairière d'Espagne, en qualité de régente, ayant par ses lettres datées à Madrit le 6 novembre 1665 donné plein pouvoir et chargé le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur général des Pays-Bas, de prêter et recevoir le serment ordinaire qui se preste aux Estats des provinces des Pays-Bas et de Bourgogne et qui se reçoit d'iceux à l'advénement des souverains à la possession de leurs royaumes et estats, et ce pour et au nom du roi Charle II, son fils, avec pouvoir de substituer un autre à sa place, lequel en vertu de ce

pouvoir ayant substitué à cet effet les personnes de S. E. Monsieur le prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, et messire Eustache Wiltheim, président au conseil dud. Luxembourg, qui conjointement devoient y vacquer suivant la procuration spéciale leur donné par autres lettres datées à Bruxelles le 23 janvier 1666, en conséquence de quoi les trois Estats du duché de Luxembourg et comté de Chiny estant assemblés par ordre dudit seigneur prince de Chimay en la ville de Luxembourg le 20 du mois de fébvrier de l'an 1666, il se rendirent le même (jour) au Gouvernement, où estant, led. prince leurs ayant proposé et requis de reconnoître S. M. don Charle II pour leur prince souverain, duc de Luxembourg et comte de Chiny, en cette qualité lui prêter serment de fidélité et d'obéissance, aux offres de faire pareillement serment de la part de S. M. la reine régente, — lesdits Estats ont répondu par la bouche de Messire Théodor d'Allamont, comte de Brandeville, justicier des nobles dud. duché de Luxembourg et comté de Chiny, qu'ayant ouï la proposition et vu les lettres de créance, ils requéroient d'avoir communication du pouvoir et procure dont question, qui fut mise en mains dudit sieur comte de Brandeville par copie authenticque.

Après quoi lesd. Estats ayant encore requis de pouvoir conférer et adviser par ensemble sur la proposition avec terme jusques au 24 du même mois, jour destiné pour la prestation des serments par une seconde lettre dudit gouverneur général des Pays-Bas, datée à Bruxelles le 10 fébvrier 1666, auquel jour, 24e dudit fébvrier 1666, les prélats, nobles et les députés des villes représentans les trois Estats de ce duché de Luxembourg et comté de Chiny, comparant en corps sur la grande sale du Gouvernement où estoint ledit gouverneur et président, en présence du Conseil, firent déclarer en langue allemande par l'organe du sieur Jean-Charle d'Ouren, seigneur dud. lieu, Tavigny, Limpach, conseiller de S. M., capitaine et prévôt de Luxembourg, qu'ayans ouïs la proposition, vu le plein pouvoir et reconnu l'intention royale de S. M., que, comme très humbles vassaux et subjets reconnaissans en toute soumission Charle II pour leur prince et seigneur souverain, comme duc de Luxembourg et comte de Chiny, ils estoient prests à lui obéir et à cet effet prester le serment d'obéissance et fidélité en la forme accoutumée ; mais comme en semblables occasions les augustes pré-

décesseurs de S. M. par bonne coutume et observance avoient les premiers juré et promis auxdits Éstats d'observer et faire observer les privilèges, bonnes coutumes et usance desd. pays, ils supplioient mondit seigneur le gouverneur et président de vouloir prester réelement tel serment et de fait, ensuite de leurs commission et authorisation.

A quoi lesdits seigneur, gouverneur et président condescendants, levèrent chacun la main et firent au même instant (le serment), jurans et promettans ainsi que s'ensuit :

« En vertu de la procuration, charge, mandement et plénipotence » spéciale et irrévocable donnée par très-haute et très-puissante dame » Madame Marie-Anne, par la grâce de Dieu reine douairière de Cas- » tille, Léon etc., à S. Exc. Monseigneur Don Francisce de Moura et » Costereal, marquis de Castel-Rodrige etc. et desuite de la commission » et authorisation sur ce baillé par Sad. Exc. à nous Philippe de Croy, » prince de Chimay et du S. Empire, gouverneur et capitaine-général des » pays de Luxembourg et comté de Chiny, et Eustache Wiltheim, pré- » sident du Conseil aud. Luxembourg, avons juré et promis, jurons et » promettons, au nom de Leurs Majestés le roi notre sire Charles II de » ce nom et la reine-mère régente, aux prélats, nobles et députés des » villes (fol. 55) représentans les trois Estats du duché de Luxembourg » et comté de Chiny qu'ils protégeront et fairont protéger tous et un » chascun de leurs vassaux et sujets ezdits duché de Luxembourg et » comté de Chiny, observeront et fairont observer tous leurs droits, » privilèges, libertées, bonnes usances et ancienes coutumes comme » princes souverains desd. pays, ainsi et en la sorte que par leurs pré- » décesseurs de très auguste mémoire ducs et duchesses de Luxembourg, » comtes et comtesses de Chiny, at esté fait et observé ci-devant, aussi » qu'estant S. M. parvenue à majoritée, elle confirmera, ratifira et » renouvellera tout ce qu'en vertu de ladite procuration, charge, man- » dement et plénipotence de la reine régente et en son nom at esté » fait et géré. Ainsi Dieu nous aide et tous ses saints. Fait à Luxem- » bourg, le 24 fébvrier 1666. »

Ce fait lesdits trois Estats levans pareillement chacun la main, prestèrent réelement le serment qui fut prononcé à haute et intelligible voix en langue allemande par la bouche du sieur Charle de Schauvenburg, seigneur de Berwart, député desdits Estats, en la forme et teneur suivante, dont voicy le translat en françois :

« Nous les prélats, comtes et ceux de la chevalerie et noblesse, » aussi nous les députés des villes du duché de Luxembourg et comté » de Chiny, représentans les trois Estats desdits duché et comté, pro- » mettons et jurons au très puissant prince et seigneur le seigneur » Charle second, par la grâce de Dieu roi des Espagnes, de Castille, de » Léon etc., duc de Bourgogne etc., de Luxembourg etc., nostre très » honoré prince, souverain de ce pays et seigneur, comme aussi à la » très puissante princesse et dame Marie-Anne, aussi par la grâce de » Dieu reine des Espagnes, mère de S. M. et régente, notre très honorée » princesse et dame, pendant la minoritée de S. M., d'être loyaux, » obéissants et fidèles vassaux et subjets, comme aussi de faire et ac- » complir ponctuellement tout ce qui ci-devant at esté juré et promis » par lesd. Estats aux prédécesseurs de S. M., ducs de Luxembourg et » comtes de Chiny, et de faire en sorte que cela soit observé et exécuté. » Ainsi nous aide Dieu et ses saints. En vérification de quoi nous les » trois Estats susd. du duché de Luxembourg et comté de Chiny avons » apposé au bas des présentes nos signatures manueles, et pour confir- » mation du tout y fait apposer le seel ordinaire desdits Estats. Faites à » Luxembourg, le 24 fébvrier de l'an 1666. *Estoient signés :* Maximin » Gulich, apt zu S. Maximin. Reichard Paschasius, abt zu Echternach. » Henrich von Mengen, abt zu Orval. Richard d'Elveau, prieur de Houfa- » lise. Didrich, graf zu Brandeville, ritterrichter. Herman-Frantz, graf zu » Manderscheid. Carl von Schauwenbourg. Johan-Didrich Mohr von Wald. » Florentz, her zu Rollingen. (f. 56.) J.-Carl von Ouren. Albert de Lan- » noy, baron de Clerveau. P.-E. freyher von der Horst, als volmech- » ticher von den woledlen freiherren von Metternich. Otto-H. von Rol- » lingen. C. de Metzenhausen. C.-Henrich, her zu Eltz. Christophre- » Albert d'Argentaux. J. de Landre, tant pour soy que pour son frère. » Wilhelm-Bernard von Lontzen genant Roben. Arnold von Deutsch. » Alexandre de Berghes. Henry de Gorcy. E.-F. de Beurthé. G.-J. Vock » de Hubingen. G.-Emmericus de Beurté. G. von Bostmoulin. P.-E. de » Laittres. E.-F. baron de Suis. J.-H. de Heyden. J.-Théodore de Stein. » J.-M. de Brouchoven dit Hollenfeltz. G.-A. de Waha. de Ghenart, » seigneur de Soyer. F. de Habaru. R. de Monceau. De Mozet. Jacque » la Maillet. J.-B. d'Everlange de Vitry. F. de Vaulx-Sibré. J.-F. de » Warck. B. Dutrux. J.-A. de Vaucleroy. H.-A. de Vaucleroy. G. de

» Cournerotte. N. Desprez. Charle de Wauthier. F. d'Everlange. Florent » de Lornet, s[r] de Viller devant Orval. Christophle de Stassin. Jean de » Villers-Masbourg. De Boccage. P.-L. de Coppin de Conioux, s[r] de Beau- » sain. A. Baur. *Et plus bas :* J. Simoni. M. Sanscoulon. Carl-Jacob » Meylbaum, scheffen zu Bidburg. J. Hadamar. H. Hartman. J. Faul- » becker. Martin Dupont. J. Gillet. J. Du Mesnil. Jacque Beaury-Durbuy. » L. de la Rue. » Et estoit appendu ledit scel imprimé en cire vermeille avec doubles pendules de parchemin.

Et at l'act du serment des Estats esté mis en mains dudit seigneur prince de Chimay, et celui dud. prince et président presté réciproquement at esté remis en mains desdits Estats et paraprès déposé en l'archive et secrétairerie desdits Estats.

En juin et juillet de l'an 1666 [1]), le s[r] Maximilian-Antoine de Baillet, receveur de S. M. à Luxembourg, a par ordre des finances fait rebastir de haut en bas la muraille de la chambre du Conseil qui fait face sur la rue, et blasonné les armes du roi au-dessus de la porte du Conseil.

En décembre de la même année [1]), on a fait lever les pierres des marches de la chancellerie qui estoient usés, et la réparée par des neuves mises à la place.

1667 (fol. 57). — *Des choses advenues sous le règne de Charle II :* Le 22 janvier 1667 [2]) est décédé à huit heures après midy M. le président Eustache Wilthem après une maladie de quatre jours causée d'un catharre suivie d'une léthargie ; il fut enterré en l'église des R. P. Jésuites dans leur chapelle de St-Ignace. S. Exc. M. le prince de Chimay, gouverneur, et madame la gouvernante son épouse ont honoré l'enterrement et les obsèques de leurs présences, et les R. abbés de St-Maximin et de Munster ont accompagné le deuil en habits pontificaux. Il at esté très bon justicier, d'une vie fort pieuse et exemplaire et généralement regretté d'un chascun.

La France ayant prétendu de la reyne-régente d'Espagne les huit provinces des Pays-Bas et de Bourgogne qui restoient à la maison d'Autriche, disant qu'elles devoient appartenir à la reyne Marie-Thérèse par droit de dévolution depuis la mort du roy Philippe IV, son père, à

---

1) Chronique Blanchart, p. 72.

2) Chronique Blanchart, p. 73.

titre successive : sur laquelle proposition la reyne-régente d'Espagne, mère du jeune roy Charle II, ayant répondu qu'elle n'était pas informée de ce droit, et que n'étant que simple régente, elle n'avoit aucun pouvoir d'aliéner les domaines du roy, son fils, (fol. 58) la France (commença la guerre). Au commencement de cette guerre le roi très chrétien accordat à la marquise de Baden la neutralité pour Rodenmacher.

La province de Luxembourg ne fut pas exempte de l'attaque et ravage des françois, car le marchal de Créqui y estant entré du costé de Thyonville avec un corps de cinque mils hommes, cavalerie et infanterie, s'attacha d'abord au chasteau de Rodemacher qu'il prit le 2 du mois de may de la dite année 1667. Et ayant pénétré plus avant avec son armée dans la province, sans y avoir pu faire d'autres conquestes, elle y ravagea et fit des dégâts très considérables tout à l'entour de la capitale. M. le comte de Boutteville vint aussy se camper avec un petit corps entre Habay-la-Neuve et Habay-la-Vieille à trois lieues d'Arlon dans le mois de may, le jour de l'Ascension auquel (ce qui est de remarque, l'année estant extraordinaire) il y tomba une neige qui couvrit toute la terre et dura presque la journée entière.

Enfin cette armée de France ayant continué de faire toutes sortes de maux et de ruines en ce pays de Luxembourg, sans en pouvoir tirer autre advantage pendant tous les mois de may, juin et juillet, elle en sortit en celuy d'aoust pour marcher au Pays-Bas joindre l'armée de son roy.

Cependant en échange la garnison de Luxembourg fit des courses jusques au centre de la France.

(fol. 60). — Le 17 décembre 1667 [1]) est décédé à Bastogne M. Théodore d'Allamont, comte de Brandeville, chevalier, justicier des nobles de cette province de Luxembourg, grand-prévôt d'Ardennes, enterré au devant du chœur de l'église des P. Recollets audit Bastogne.

1668 (fol. 61). — En l'année 1668 les pains d'abbey dont les souverains des Pays-Bas chargeoient chasque abbeye, priorée, couvent et hospital, furent taxé et réglé à 150 livres par an de 40 gros de Flandre l'une, par Marie-Anne d'Autriche, reyne douairière d'Espagne, au profit de ceux qui en seroient pourvus.

---

1) Chronique Blanchart, p. 75.

fol. 62. — Le 8e d'avril 1668 fut fait et benit coadjuteur d'Orva Don Charle de Bentzeradt.

(fol. 63. — Le 6 juin 1668 [1] la paix d'Aix-la-Chapelle entre les courones d'Espagne et de France fut publiée en la ville de Luxembourg.

(fol. 64. — Le 8 juillet 1668 [2] est arrivé à Luxembourg messire Anthoine-Guillain de Fresne en qualitée de président, et le 10 dudit mois il fit sa premiere entrée au Conseil. Le 9e d'aoust de la même année il décéda à Luxembourg, regretté d'un chascun.

1670 (fol. 65. — Le 19 juillet de la dite année M. le comte de Monterey arrivat à Bruxelles en qualité de gouverneur général des Pays-Bas ; ce seigneur a très bien gouverné et tenu bon ordre.

Le 22 octobre de la même année le siège des nobles des duché de Luxembourg et comté de Chiny assemblé à Luxembourg firent un jet et répartition sur la noblesse de ce pays de certaine somme qui devoit être employée pour la conservation des droits, privilèges et franchises de ladite noblesse et parpayement de quelques dettes, laquelle somme devoit être levée en 1671.

1671. — Le 12 janvier 1671 est décédé à Luxembourg M. Philippe de Crouy d'Aremberg, prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, après environ 16 $^1/_2$ ans de gouvernement ; il at esté bon prince et fidel à son roy. Et malgré qu'il estoit si oberré et chargé de dettes que le comte de Beaumont, son fils, appelé le jeune prince de Chimay, at après sa mort esté obligé de jeter les clefs sur sa fosse, cependant il a constament résisté aux tentations des françois qui luy avoient promis de payer toutes ses dettes parmis la reddition de Luxembourg. Après son décès tous ses meubles ont esté mis à la hausse publicque ; un bourgois nommé le vieu (fol. 66) Holbach, boulanger, achepta son espée. Le corps du dit prince estant embaumé, fut meiné à Beaumont en Hayneau dans une bane de charbonier, pour y être mis dans la sépulture de sa famille.

Le .... de fébvrier 1671, 5 semaines après le décès de M. le prince de Chimay, est arrivé à Luxembourg M. Charles-Christian de Landas, seigneur de Louvigny, général de bataille, en qualité de com-

---

1) Chronique Blanchart, p. 75.

2) Chronique Blanchart, p. 76.

mandant ou gouverneur par interim, lequel a fait tout devoir possible pour trouver un fond à pouvoir fortifier la ville de Luxembourg, afin de la mettre à couvert de l'insulte des ennemis ; il l'at aussy fait agrandir par l'augmentation de plusieurs maisons, même d'une rue entière qui a retenut même son nom.

1672 (fol. 68). — La même année 1672, Sa Majesté Catholicque vendit et engaga respectivement la haute justice sur plusieurs villages des prévôtés d'Arlon, Bastogne, Biedbourg, Remich, Grevenmacher à divers particuliers pour trouver de l'argent à pouvoir fortifier la ville de Luxembourg à la sollicitation de M. de Louvigny, commandant ; et l'ingénieur Trebach, suisse, en at fait le plan et commencement, sans les avoir achevé, ayant esté du depuis approuvé par M. de Vauban et autres ingénieurs françois après la prise (de la ville en 1684).

1673 (fol. 70). — Le 15 octobre 1673, la guerre fut déclarée en la ville de Luxembourg à son de tambour par ordre du gouverneur général des Pays-Bas, au nom de S. M. Cathol., au roy de France par mer et par terre ; cette déclaration se fit sur la chancellerie, joignant la maison du Conseil.

1674 (fol. 73). — Vers le même temps, une partie des troupes qui estoient pour la deffence de Luxembourg, ont esté envoyéz par M. de Louvigny, commandant en ladite ville, au chasteau et bourg de Rodemacher où elles ont demeuré en garnison jusqu'à ce que, par ordre du roy catholique, Rodemacher fut démolie.

1675. — En cette année 1675, il y avait chertée de grains en ce pays de Luxembourg si grande qu'au mois de janvier on vendit à Habay et aux environs d'Arlon un escu le (bichet de) seigle, mesure de cette ville ; cependant, le prix le plus ordinaire du froment à Luxembourg at esté à 42 et 44 sols le bichet, ladite année ayant aussy esté fort pluvieuse et stérile.

(fol. 75—79). — *Siège et prise de Trèves par les Impériaux, 1675.*

1676 (fol. 82). — Sa Maj. Catholique ayant donné d'autres emplois à M. de Louvigny, qui fut paraprès gouverneur de Milan, nomma en sa place M. don Charle de Joux et de Vatteville, marquis de Conflans, pour commandant en la ville et province de Luxembourg provisionelement la dite année 1676. L'année 1676 at esté fort chaude et sèche en esté et abondante en bon vin, mais le mois de décembre at encore esté très froid et d'une manière extraordinaire comme l'année 1675.

1677 (fol. 84). — Son armée de Charles V, duc de Lorraine à la teste de soixante mils allemands) traversa la province de Luxembourg vers le mois d'aoust .... et comme il n'y avoit aucune provision ny amonition ou magasins préparés pour cette marche, ses trouppes coupèrent les grains qui n'estoient pas encore tous recueillies à la campagne, battirent et emportèrent les avoines qui se trouvoient parmis les champs non engrengées, pillèrent et enlevèrent ce qu'ils purent attraper dans les villages, ce qui obliga les habitans de leur routtes d'abandonner les villages pour se retirer avec leurs bestiaux et les effets dans les bois et y baracquèrent pendant ce passage, et non obstant que ces trouppes estoient auxiliaires et amies et alliées du roy catholicque, les paysans du pays et notament ceux d'alentour des forges ne laissèrent pas que de les traitter en ennemis, tirant sur eux ça et la, et sur tout dans les bois, pour profiter des chevaux, buffles et autres équipages des cavaliers.

(fol. 85.) — En la même année 1677, S. Exc. messire Dominic-Ernest-Alexandre de Croy, prince de Chimay et d'Aremberg, chevalier de la Toison d'or, entra dans Luxembourg en qualité de gouverneur et capitaine général absolu de la ville, duché de Luxembourg et comté de Chiny, à la place du feu prince de Chimay, son père ; il rapporta après sa mort sa Toison d'or à Madrit et l'ayant remis èz mains du roy, Sa Majestée luy remit à l'instant, et du même tems les patentes de gouverneur de Luxembourg en récompence de la fidélité du dit feu prince son père, dont il avoit fait conster à la cour par divers lettres des françois luy escrites au sujet de la reddition de Luxembourg, aux offres de luy fournir des sommes suffisantes à payer toutes ses dettes et au delà, auxquelles tentations il avoit constament et inviolablement résisté.

1678 (fol. 86). — Et comme en cette année le prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, découvrit une conspiration ou trahison par laquelle cette capitale devroit être livrée à la France ; ceux qui furent accusé comme autheurs estoient au nombre de quatre, tous étrangers, sçavoir le capitaine François Goffart, liégeois, Kulvin, allemand, Decomb, savoyart, et Genier, marchand françois, qui furent tous exécutés sur la grande place à Luxembourg le 18e du mois de juin 1678 ; Goffart et Decomb y ayant esté décapités, Kulvin et Genier pendus. De laquelle

exécution il me souvient d'avoir esté spectateur pendant mon enfance; d'abord après qu'elle fut faitte, la grâce arriva pour Decomb, marchant qui avoit résidé à Virton, que l'on a prétendu avoir esté innocent du fait. On a fait sur ce sujet le cronographe suivant:

bIs nono IVnII DeCoMb et Goffart ab ense
IenIer et kVLVIn reste rVere reI.

1678 (fol. 87). — Le 30 décembre 1678, propre jour que cette paix (de Nimègue) fut publiée à Anvers, les françois se sont saisi de la ville et chasteau de Rodemacher avec vint villages qui composent cette seigneurie.

(fol. 88). — En décembre 1678, la gelée at esté au pays de Luxembourg très forte; pendant cette année 1678 le prix commun du grain dans la ville de Luxembourg at esté pour le froment 16 sols, pour le seigle ou métail 11 sols, pour l'avoine 9 $^{1}/_{2}$ sols.

1679. Le janvier et fébvrier de l'an 1679 ont esté très violents en froidure continuele.

(fol. 89.) — L'an 1679, le duc de Villermosa estant à Luxembourg pour y visitter les fortifications, ordonnat une garnison de 4800 hommes, deux mils palisades et 22000 faschines pour la deffence de la place.

(fol. 90.) — Le chevalier de Sourdis passe avec des trouppes de France ce pays de Luxembourg et commet divers excès et dégâts.

Pendant l'année 1679 le prix le plus commun du grain dans la ville de Luxembourg at esté le froment à 25 sols, le métillon à 18 sols et l'avoine à 11 sols.

(En cette même année) les françois ont poussé leurs entreprises jusques aux portes de Luxembourg sous prétexte de deppendences de Rodenmacher. Sur ce fondement ils se saisirent du chasteau d'Hesperange le 8e octobre 1679, à trois quart de lieux de Luxembourg, obligant les habitans à prêter serment au roy très chrétien. Les plaintes en ayant esté fait à la cour de France, ont paru si raisonnables que M. de Pompone déclarat au sr D'Elual par ordre du roy le 20e du dit mois d'octobre 1679 que, si l'intendant ayant eu charge de faire prester serment aux habitants d'Alsace et de Lorraine dont le dit roy estoit en possession, avoit estendu l'ordre de son propre mouvement, il n'en seroit ny plus ny moins, et que lorsqu'on auroit fait veoir dans la conférence qui se tenoit, qu'elles appartenoient à Sa M. Catholique, elle y rentreroit

pour en jouir sans difficultés. Malgré cette belle réponse les françois ont repris les mêmes lieux le 15 novembre 1679, lorsqu'on donnat à ferme les droits de S. M. Cath. sur le pont d'Hesperenge, le procureur général ayant protesté.

1680 (fol. 91). — Le .... de janvier 1680, les françois se rendirent maîtres de la seigneurie de Raville et de 17 villages y annexés scituées sur la rivière de Niedt, sous prétexte qu'ils étoient deppendants de Metz.

Le 5 mai, tousjours de 1680, le comte de Bissy s'estant présenté avec un corps de trouppes, cavalerie et dragons de France, pour y entrer le lendemain au cas que les espagnols ne retirassent pas les gens de guerre qu'ils avoient aux chasteaux de Roussy, de Putlange et de Preische, et comme il fut cédé à la force, le comte de Bissy s'en saisit incontinent.

Après la paix de Nimègue les ambassadeurs de France déclarèrent à toutes les cours que Luxembourg estoit très nécessaire au roy très chrétien, et que même il ne s'en pouvoit passer; ils le publièrent même à la diète d'Ausbourg hautement et proposoient à cet effet un eschange, assurant que le repos et la tranquillité des princes voisins dépendoit de ce fait.

Ayant en cette année 1680 (esté) proposé par le prince de Chimay de la part du gouverneur général des Pays-Bas la levée de quelques troupes en ce pays aux Estats, ceux-cy accordèrent la levée de deux mils fantassins pour la deffence de la ville, mais les françois, étans entrés dans le pays, empêchèrent cette levée l'an 1681.

Le prix commun du grain au marché de Luxembourg at esté cette année 1680 à l'égard du froment 26 sols le bichet, 19 sols le métillon et 9 sols l'avoine.

Les françois ayant prétendu que la ville de Verton et sa dépendance devoit relever de l'évesque de Verdun, la chambre (fol. 92) royale establie à Metz condamna par arrest du 24e octobre 1680 S. M. Cath. de faire ses reprises dudit Verton de l'église de Verdun et d'en rendre en personne ses foid et hommages au roi de France en lad. chambre de Metz, et faute par le roi catholique d'avoir voulu faire lesd. reprises au tems limité, le comte de Bissy, à la teste de 2500 chevaux, s'est présenté le 13 mars 1681 aux portes de Virton pour exécuter ledit arest, sommant le commandant espagnol de la place de la rendre.

Le comte de Bissy, en exécution de l'arest de la chambre royale de Metz du 24 octobre 1680, sur le refus du commandant de Virton de luy ouvrir les portes de la ville, répandit ses troupes dans plusieurs lieux de la province de Luxembourg et entre autres à St. Léger, Tintigny, aux deux Habay, auxquels derniers lieux il y en arriva six compagnies le 19 du mois de mars 1681. Auquel jour il y tomba une grosse neige qui dura 15 jours.

En consequence d'un autre arrest rendu à ladite chambre le 21 avril 1681 à Metz contre Sa Majesté Cath. comme comte de Chiny, par lequel, faute par luy d'avoir relevé son comté de Chiny du roy de France en la même chambre, et que le dit comté serait tombé en commise au profit du dit roy de France, celui-cy obligea tous les seigneurs et vassaux de la province de Luxembourg de relever leurs terres et fiefs d'iceluy comme nouveau comte de Chiny, de luy en faire foid et hommage et d'en donner le dénombrement et adveu den 40 jours à peine de commise et d'être fourfaits au profit du dit nouveau comte de Chiny.

Le comte de Bissy avec sa cavalerie et dragons ayant rodé par toute la province de Luxembourg d'un endroit à l'autre depuis le 13 mars 1680 [1]) jusque au mois de juillet et d'aoust de la meme année qu'il est allé camper au fond de Mersche à 2 lieux de Luxembourg, où il a mangé et ruiné tout ce qu'il a rencontré, pendant que le général Bouffler s'estoit aussy posté avec 3 à 4 mils hommes à Remich sur la Moselle, les généraux Moudron et Sourdis s'estans aussy advancé avec des trouppes sur la frontière de la Flandre et du Haynaut, menacé d'y entrer et mettre tout en désolation, si dans 8 jours on n'évacuoit pas les villes et places de la comté de Chiny des trouppes d'Espagne, pour y placer les leurs, en sorte que, pour éviter la voye d'armes et la force, les espagnols évacuèrent toutes les villes et places non seulement du comté de Chiny, mais encore de toute la province de Luxembourg, à la réserve de la capitale, pour éviter la ruine du Brabant, de la Flandre et du Haynaut.

(fol. 93.) — Ce fut aussy vers le même tems et sur la fin du mois de décembre de l'an 1681 que les françois ont aussy pris possession de la ville d'Arlon (qui avoit esté démolie par les espagnols après la prise

---

1) Lisez 1681.

de Montmédy) et l'ont entouré des murailles comme elles sont encore aujourd'huy et de palissades pour servir de deffence, et y ont establis pour commandant M. le marquis de Lambert, ces murailles et nouvelles fortifications à l'entour de la ville d'Arlon y ayant esté seulement construites en l'année 1682.

Le prix du grain à Luxembourg le plus commun en l'an 1681 fut pour le froment 30 sols, pour le métail 26, et pour l'avoine 13 sols la mesure.

1682 (fol. 94). — En cette année les trouppes françoises se trouvant saisies de toutes les villes, bourgs, chasteaux et villages de tout le pays de Luxembourg et comté de Chiny (excepté ladite ville de Luxembourg et quelques villages dépendants de sa prévôtée) par où cette capitale se trouvoit comme blocquée, auxquels lieux et places ainsy occupés en vertu dudit arrest de la chambre de Metz qu'ils faisoient tous passer pour comté de Chiny tombée en commise faute de relief par Sa M. Catholique, ils y levèrent partout les domaines et autres droits et revenus du souverain, y vivans comme à discrétion et y fortifiant les places et entre autres la ville d'Arlon démantelée, située à 4 lieux de Luxembourg, au mois de mars 1682.

Et come le tout s'estoit fait en plaine paix, sans aucune déclaration de guerre précédente, les espagnols, crainte de donner sujet à la moindre plainte d'infraction, repoussoient les violences qui leurs estoient faittes et à leurs convois par les françois à coups de tricots, n'osant par scrupule se servir pour leurs deffence des armes de feu ny du ferre contre les aggresseurs, appréhendans d'estre accusé d'avoir les premiers rompu la paix par la voye des armes, pendant que les françois, profitans de l'occasion et timiditée des espagnols, se portoient sans crainte par toutte la province. Ils furent autant mieux encouragé de poursuivre leurs desseins par la réponce qu'avait fait en avril 1681 le prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, au comte de Bissy sur la plainte qu'il luy avait fait que les paysans de son gouvernement avoient attaqué et chocqué ses gens logé au village d'Habay la Neuve avec armes à feu, sçavoir que ce fait avoit esté passé à son insçu et sans sa participation et que s'il connaissoit les paysans qui en estoient les autheurs et coupables, il les fairoit tous pendre. Il n'en fallut pas davantage au comte de Bissy pour luy donner gorge et courage pour marcher en beau chemin que ce gouverneur luy frayoit luy-même.

Enfin le maréchal de Crequy forma avec son armée françoise en la même année 1682 le blocus de la ville de Luxembourg, en laquelle il ne fut plus permis d'entrer au gens du plat pays que par permission dudit maréchal ou du marquis de Lambert, commandant françois à Arlon.

En la même année 1682, les Turcs levant le masque contre l'empereur Léopold, reconnurent le comte Teckely pour prince de Transilvanie. Ce fait de l'histoire du tems est trop remarcable pour pouvoir l'obmettre, sçavoir que, lorsqu'en ladite année 1682 le maréchal de Crequy entouroit tous les jours la ville de Luxembourg de plus en plus, il reçu lettres du roy son maître datées du 22 de mars dite année, par laquelle il luy fit connoitre qu'il avoit reçû advis non seulement de Sepeville à Vienne, mais aussy de Guilleragne, son ambassadeur à Constantinople, par un courier, que l'empereur des turcs estoit sur le point d'entrer en Hongry en personne à la teste d'une armée formidable, et qu'afin qu'on ne luy pût reprocher, que les troubles des Pays-Bas pouroient divertir le secour contre les turcs, il vouloit bien soumettre ses demandes touchant un équivalent à l'arbitrage du roy de la Grande-Bretagne; que pour cela il luy commandoit de faire sçavoir au gouverneur de Luxembourg qu'il avoit ordre de retirer touttes ses troupes. Il est vrai que les troupes françoises s'éloignèrent peu après d'environ mil pas de la ville de Luxembourg, comme firent autresfois les grecs de devant Troye, mais elles ne sortirent pas des lieux du pays qu'elles avoient occupées. On a remarqué que cette retraitte ou levée du blocus de Luxembourg se fit dans la semaine sainte après huit mois de blocus. On at attribué cette délivrance à l'intercession de Notre-Dame dont la statue estoit honorée en l'église des P. Jésuites.

1683 (fol. 95). — Le blocus de la ville de Luxembourg a recomancé quelque temps après l'an 1683, pendant lequel les princes d'Allemagne, prévoyant la conséquence de la perte de Luxembourg, il fut délibéré à une diette impériale à Nuremberg et ensuite à Dinkelfingen, dans une assemblée publique, sur le secour de cette place pour la conservation d'un membre si considérable à l'empire. Pendant le blocus de Luxembourg, les françois firent, toujours en l'année 1683, démolir le chasteau de Schœnfeltz ou Belleroche.

(fol. 98.) — Le 17 octobre de la même année 1683, du matin, les espagnols de la garnison de Luxembourg, sortis de la nuit par ordre du

gouverneur prince de Chimay, ont repris sur les françois la ville de Rodemacher, les chasteaux de Bertrange, proche de Luxembourg, de Berbourg et de Hollenfeltz, et enlevé quelques commis aux comptoirs desdits françois par eux établis en la province de Luxembourg, sçavoir à Steinbruck, à Mersche, a Sandweiler, à Hesperange, et ont rammene lesdits commis avec les militaires qui gardoient les chasteaux, prisonniers en la ville de Luxembourg.

Le major des espagnols nationals fut à Macheren y attacquer les françois retranchés dans l'eglise qui, s'y estant defendus quelque tems, et leur commandant se trouvant blessé, se rendirent prisonniers à condition d'avoir la vie sauve avec tous les déserteurs.

Un major du régiment du comte de Tserclas avec des soldats détachés de divers corps des troupes d'Espagne de la même garnison, lesquelles ayant escaladé ledit chasteau de Bertrange, attaquèrent vivement les françois et en sorte qu'ils furent forcés de se rendre à discrétion.

Le quartier-maistre des dragons . . . . appellé N : Materne, natifve de Septfontaines (qui fut longtems après commandant à Arlon pour S. M. I. et y mourut l'an 1736), surprit le chasteau d'Hollenfeltz à 2 lieux de Luxembourg par le moyen de la connaissance qu'il avoit avec le capitaine françois qui y commandoit, lequel luy ayant permis l'entrée audit chasteau, commença par poignarder la sentinelle françoise qui estoit sur le pont près de la porte, et, ayant fait venir les gens de son embuscade, entrat au chasteau d'Hollenfelz sans résistance. Les françois s'étoient aussy saisis du chasteau de Belleroche dit Schœnfelz, et y démolirent, en le quittant, de la grosse tour et fortifications.

Pour l'attacque du chasteau de Berbourg ou Beaurepart fut commandé le major de M. d'Autel, lors colonel en garnison et par après gouverneur de Luxembourg, lequel major avec des capitaines des trois corps allemands dont Baden étoit du nombre, s'estant saisi de la porte du chasteau après y avoir tué deux sentinelles et surpris la garde qui fit quelque résistance et défense, en laquelle le sieur du chasteau, adjudant de mondit sieur d'Autel, recommandable pour avoir entré le premier et tué la sentinelle, y fut tué luy-même avec l'alfer Rincourt qui estoit aussy entré des premiers.

(fol. 99.) — Sans aucune déclaration de guerre précédente, l'armée de France ayant encore environné la ville de Luxembourg derechef

de tous costé et s'en estant approché le 21 décembre 1683 de plus près, elle commença à la bombarder le 22 décembre et y jeter des carcasses, boulets rouges et pots à feu, ce qui fut continué cinq jours entiers jusques au 27ᵉ dudit mois et notament pendant les trois festes de Noël d'une manière si terrible qu'on crû que toute la ville alloit être réduite en cendres. L'église et abbey de Munster, l'église et couvent de st. Michel ou des Jacobins et des religieuses de la Congrégation eurent le malheur de tomber dans ce funeste sort et furent presque entièrement réduites par le feu de la bombarderie et de ces autres machines, ainsy que la maison de feu sieur Splinter et quelques autres. Et celles qui ont échappé le feu, se sont en grande partie trouvées les toits enfoncées, les murailles et cheminées abbatues ou autrement ruinées et la ville entière désolée, les habitans de laquelle ayant esté obligé de se retirer dans les caves pour se mettre à couvert des bombes, de l'éclat desquelles plusieurs gens ont esté tués et des maisons gâtées. Il y a même tombé trois bombes dans la maison qui m'appartient, joignant celle du Conseil, et luy a causé un assé grand dommage, mais elles n'ont pas pénétrées dans les caves. Le feu provenant apparament de quelque carcasse at aussy pris pour lors à la tour du Conseil, qui servoit d'archive aux anciens titres et lettrages du pays, qu'on at esté obligé de tirer dehors précipitament dans des sacques, entre lesquels aucuns se trouvoient déjà brûlés ou en partie et endommagés par le feu.

Le froid pendant ces festes du Noël et durant le bombardement estoit si violent qu'on n'en avoit pas senti de pareil depuis longues années, et les troupes de France devant Luxembourg en estoient si pénétrées, si transis et pour ce sujet si hors de combat, qu'on at assuré du depuis que, si le prince de Chimay avoit ordonné quelque sortie vigoureuse sur eux, ils auroient esté mis entièrement en désordre et déroute.

Le prix du grain au marché de Luxembourg du fort au foible at esté le plus commun le froment à 18 sols, le muteille à 14 et l'avoine à 8 sols le bichet en l'année 1683.

1684 (fol. 100). — En janvier 1684 la gelée at esté très grande et a durée depuis sa dernière reprise un mois entier sans relâche n'y discontinuation. L'esté at esté chaud et secq ; les sécheresse et sérénitée de l'air ayant continués très longtems, il y at eu abondance de grains et de bon vin.

Entre les mois de janvier et celuy d'avril de l'an 1684 et pendant la continuation du blocus de Luxembourg, les françois firent encore démolir les fortifications du chasteau de Pittange.

Les officiers françois annonçoient communément que la ville et province de Luxembourg estoit de la dote promise à la reyne de France par le feu roy catholique son père.

Enfin le 1er de mai de l'an 1684 le mareschal de Crequy avec une armée de France de vingt mils hommes se présenta devant Luxembourg pour en former le siège, et la tranchée y estant ouverte le 9e du dit mois, il commença à la battre de plusieurs costés. — Le ..., jour de l'Ascension, il y eut une sortie.

Il y avoit en garnison à Luxembourg en infanterie les régiments de Bedamar, espagnols de nation, qui se sont défendu très vigoureusement et qui ont presque tous péris; de Tilly Tserclas, de Baden allemands, de Wanderstrat, et d'Autel; en cavalerie le régiment de Chauvirey, et celuy de Theis, ensemble quatre régiments d'infanterie, deux de cavalerie, et un de dragons, mais tous très foibles et mal en ordre.

La principale attacque des françois et où ils ont fait les plus gros efforts, à brèche, at esté à la porte du chasteau, là où M. d'Autel y at esté commandé avec son régiment et assé bien repoussé les assiegans. M. le baron de Chauvirey, Lorrain, y fut aussy commandé avec ses cavaliers à pied. On n'a pas esté trop bien servis des canoniers. Il y avoit un hermite du village d'Estalle, nommé frère Jean Broccard, qui fit assé bien le métier de cannonier lequel fut tué par un soldat du régiment .... qui s'estoit glissé jusques aux palissades du grand fossé et le tua avec une harcquebuse rayée. Après sa mort l'artillerie des remparts n'a plus fait grand chose. Un prestre allemand du pays fit aussy pendant le siège mestier de canonnier. M. le comte de Montecucoly eû le malheur d'estre pendant ce siège suffocqué par le feu qui prit à quelque barit de poudre où il estoit. M. de Villers-Masbourg, (fol. 101) seigneur du ban d'Esclassin et de Waltbredimus, en ce tems guydon du régiment de Montifault et du depuis capitaine de cavalerie, pénétrat au péril de sa vie l'armée des assiégans et passat au travers pour aller donner advis au marquis de Grana à Bruxelles de l'estat de la place et luy demander secour, auquel effet le comte de Walsassine fut commandé de se rendre au pays

de Luxembourg a la tête d'un petit corps de trouppes, avec lequel s'estant avancé jusques vers le fond de Mersche pour harceler les assiégans ou pour donner quelque secour aux assiégés, s'il avoit pu joindre ses gens à un autre corps d'allemands, avec la jonction desquels il auroit pu tenter quelque entreprise ; mais n'ayant esté (secouru) par aucune autre trouppe et les siennes se trouvant trop foibles pour pouvoir faire le moindre tentative dont on auroit raisonablement pu espérer un heureux succès, pour ne pas sacrifier inutilement ses troupes que S. M. luy avoit confié, trouva bon de retourner avec elles d'où il estoit venu, plustot que de les faire perdre sans fruit, les françois ayant occupé et fortifié toutes les avenues depuis deux ans. De manière que n'ayant la ville eu à espérer non plus aucun secour d'Allemagne, tant par rapport à la guerre des turcs que S. M. Imp. étoit obligé de soutenir en Hongrie où ses forces estoient employées, et celles de princes d'Empire, dont un détachement n'auroit pas à cause de la distance pu venir à tems, qu'à raison d'une autre armée d'observation que la France avoit au même temps du costé de Rhin, afin d'empêcher tout secour de ce costé là. De manière que le gouverneur se trouvant sans la moindre espérance d'estre secouru et cependant pressé par l'ennemi, sa garnison fort affoiblie et hors d'estat de pouvoir soustenir un assaut, voyant d'aillieurs que la brêche à la porte du chasteau estoit si considérable que l'infanterie a pu sortir par là, et les assiégans ayant avancé leurs ouvrages jusques au corps de la place et offert aux assiégés de leur faire voir les mines prest à jouer, trouva bon de faire battre la chamade, de sorte qu'après 27 jours de tranchée ouverte la ville capitula le 4e dimanche du mois de may et la capitulation au nombre de trente articles dont les 14 premiers ont esté proposés par le gouverneur et estat major de la place, les 8 suivants par les Estats du pays et le reste par le Conseil et l'intendant, fut signée le même jour au camp des assiégeans devant Luxembourg, à 5 heures du soir, par le mareschal de Créquy, et la garnison réduite à 800 hommes sortit le mercredy, sçavoir l'infanterie par la brêche du chasteau, et la cavalerie par la porte du Phaffendal avec armes et bagages, timbals et tambour battans, trompettes sonnantes, drapeaux, étendars et guidons déployés, mêches allumées aux deux bouts, bales en bouche, avec deux demy et deux quart de canons de bronze et un mortier, et conduite à Diest en Brabant,

ce qui fit escrier l'autheur de l'escrit intitulé : la deffence des estats de l'empire :

Urbs antiqua ruit multos dominata per annos,

et que cette forteresse si longtems envisagée d'un œil d'envie par la France fut renversée et forcée à subir un joug estranger.

(Suivent les articles de la capitulation.)

(fol. 106.) — Et quoy que par le 16. article de cette capitulation les Estats et toute la province suivant l'accord du mareschal de Créquy devoient estre maintenu dans leurs anciens droits, libertés, franchises et immunités, les françois n'ont pas laissé d'abord après la prise de Luxembourg de supprimer les Estats de ce pays et de se faire payer toutes les aydes, subsides et autres exactions, qu'ils ont trouvé bon d'imposer d'authoritée dans cette province. Et malgré toutes les poursuites et instances faites à la cour par M. le baron d'Ouren à Versailles, de bouche et par escrit, on n'a pu obtenir aucune satisfaction n'y exécution sur cet article.

Mondit sieur d'Ouren n'ayant rien pu obtenir à cet égard, crû d'être plus heureux à celuy du droit qu'ont tousjours eu les prévôts de Luxembourg de garder une des clefs de la porte du chasteau, et comme elle luy fut refusé d'abord après la prise de Luxembourg, nonobstant son serment de fidélité presté à S. M. très chrétienne, M. de Louvoy, premier ministre, à qui il s'adressa à cet effet, luy demanda, s'il n'y avoit eu des clefs aux vielles portes du chasteau ; il luy répondit affirmativement ; M. de Louvoy répartit en souriant : Nous sommes d'accord, le roy après le siège at esté obligé de faire faire des clefs neufves à ladite porte aussy nouvellement refabriquée, vous guarderés les vielles et nous autres les neuves.

C'est ainsy que ce ministre du vainqueur se railloit ouvertement d'un des principaux chefs de ce pays conquis, sans avoir beaucoup (fol. 107) d'égard aux articles de la capitulation de Luxembourg ; les effets de l'ancienne liberté se trouvèrent esteints.

Le 29 juin de la même année 1684 l'empereur et le roi d'Espagne d'un costé, et le roi de France d'autre conclurent en la ville de Ratisbonne par leurs ministres plénipotentiaires une trêve pour pareil terme de vint années. Par cette trêve le roi catholique accorde à la France la jouissance de la ville, pays de Luxembourg et comté de Chiny,

comme aussi de la ville et comté d'Alost et des terres de Chèvres et Chimay pour le terme desd. 20 ans. Autres croient que la trêve entre l'empereur et le roi d'Espagne et la France à Ratisbonne at esté conclus en diverses jours par acts séparés. Le 7e octobre 1684 cette trêve fut publiée à Anvers.

(fol. 108.) — Immédiatement après la prise de Luxembourg de l'an 1684, le roy de France y establit gouverneur le marquis de Lambert, lieutenant général, qui avoit esté commandant à Arlon pendant le blocus de Luxembourg. Il n'y a pas eu de plaintes contre luy pour le refus de justice ny pour les faits de son gouvernement. Estant allé à Spaa pour y prendre les eaux et se guérir d'une incommodité, il mourut à Stavelot le 1er du mois d'aoust 1686 regretté. Son cadavre ayant esté reconduit à Luxembourg, y fut enterré avec cérémonie dans l'église des R. P. Recollets.

Et pour la direction de la police dans la province de Luxembourg et de certaine justice en première instance, le sieur . . . ., intendant de France à Metz, en prit connaissance au lieu des Estats qui furent supprimés ; cet intendant commis en sa place le sieur Jean Mahieul. . . . . pour l'exercer en sa place, qui estoit fort habil homme, assé bon justicier et expéditive dans les affaires et exact ; il prit aussi connaissance des disputes sur les qualifications de la noblesse en cette province et n'en sortit qu'à la paix de Rysvick. Le sieur de la Bruyère fut aussy nommé par le roy T. C. lieutenant du roy à Luxembourg, qui a vescu avec douceur et honesteté à l'égard d'un chascun et est pareillement sortis à l'évacuation de la place en suite de la paix de Rysvick.

Le major de la place at esté le sieur Deschamps, homme de service et d'honneur.

Les françois, aussytôt après la paix de Luxembourg, commencèrent à fortifier cette place ; après y avoir réparé les brêches, ils bastirent en partie sur les vieilles fortifications du plan de feu l'ingénieur Trebach, que le marquis de Vauban, chef des ingénieurs françois, approuva, et les élevèrent et perfectionèrent au point qu'elles devoient être et que les espagnols qui les avoient commencé, n'avoient pu les mettre faute de fond et d'argent. La France y adjoutat encore plusieurs nouveaux ouvrages et forts tant sur le (plateau) au-dessus du Phaffendal vers l'orient qu'aillieurs, en l'érection et construction desquels elle employa des sommes

immenses, en fit la plus belle et plus régulière forteresse des Pays-Bas et une des plus belles de l'Europe, ayant fait mettre des fleurs de lys dorées au haut de toutes les guérides qui sont à tous les quarts des demy lunes et autres fortifications, n'y ayant rien épargné pour y faire des souterains, des mines et contremines en plusieurs endroits, et en suite des casernes à la porte neuve, et derièr les jésuites un bâtiment servant au magazin de poudre, et un peu plus loing vers le bastion de st. Josse encore des casernes aux environs du lieu où estoit autrefois le Hellenpoul et qui estoit un espèce de cloacqs.

Le prix ordinaire du grain aux marchés de la ville de Luxembourg en 1684 estoit pour le froment 23 sols, pour le seigle 19 sols et l'avoine 11 sols.

1685 (fol. 111). — En l'année 1685 les françois firent abbatre la chancellerie qui estoit une espèce de galerie contre la maison du Conseil qui occupoit toute la largeur de la rue ; il falloit, pour aller de là à la porte du chasteau et aux quartiers de la ville vers l'orient, descendre plusieurs escalliers de pierre, ce qui empeschoit les voitures et chevaux d'y passer et estoient obligé de prendre par d'autres rues. Ladite galerie et chancellerie estant abbatue et emporté, ils firent applanir ladite rue, en abaissant le terrain afin d'y faciliter les voitures, et pour la rendre plus large, firent abattre ou recouper quelques maisons et entre autres une petite maison entière appartenante à une de mes tantes joignant à une plus grande là où elle résidoit, par lequel abaissement de terrain plusieurs caves se trouvant plus exposées au soleil et à l'air ont perdu de leur bonté précédente, pour n'estre plus du depuis si profondes qu'auparavant.

En la même année 1685, les françois ayant augmenté les fortifications de la ville de Luxembourg à la porte du Phaffendal à la gauche en descendant en cette ville basse au revers de la montagne, ils y occupèrent plusieurs jardins, appartenants à des particuliers au lieu dit Limperwech et entre autre un provenant de mon ayeul et firent un peu plus bas construire une halle pour le magasin des fourages. Ils firent pareillement bâtir un hospital pour les soldats malades et blessés au Phaffendal en-delà de la rivière à la droite d'icelle, qui ne fut achevé qu'en 1688.

En l'année 1685 susdite, en augmentant les fortifications de Luxem-

bourg, les françois couvrirent de terre la chapelle de St-Josse, sans la destruire, près du bastion qui en porte le nom, et l'autel de cette chapelle qui estoit un bénéfice, fut transféré en l'église paroissiale de St-Nicolas à Luxembourg.

Le prix du grain à Luxembourg pendant l'année 1685 fut que le froment s'y vendoit le bichet à 17 $^1/_2$, le mutaille à 10 sols $^1/_2$ et l'avoine à 8 sols.

1686 (fol. 113) — En ceste année 1686, les R. P. Jésuites, avec le secours du roy de France, firent construire à l'occident de leur collège à Luxembourg un aile de bâtiment qui va joindre au midy le vieu bâtiment de leurs écoles qui y fait avec iceluy un angle, lequel nouveau bâtiment devoit servir, comme il a fait jusqu'à présent, sçavoir les estages supérieurs pour y enseigner la philosophie, et les places inférieures et qui se trouvent au-dessous dudit nouveau bâtiment pour y estre enseignée par lesdits pères la rhétorique et poésie.

(fol. 114.) — En la susdite année 1686 et suivantes, le gouvernement de Luxembourg pour les françois estant occupé par le marquis de Bouflers, ... il se donna tous les soins pareilles pour faire continuer les nouveaux ouvrages servant à la fortification de Luxembourg suivant le plan de M. de Vauban.

Le froment, en 1686, se vendoit communément à Luxembourg à raison de 21 sols le bichet, le seigle à 15 sols et l'avoine à 13 sols.

1687. En l'année 1687, les P. Jésuites de Luxembourg enseignèrent pour la première fois la philosophie en leur collège et le R. P. Léonard d'Esten en at esté le premier professeur.

Le 5 d'avril 1687, par arrest donné ce jour-là au conseil d'Estat du roy de France à Versailles, il est déclaré que les sujets et habitants de la franchise, terre et seigneurie de Rodemacher, comté et seigneurie de Roussy, Preische, Hesprange et autres seigneuries adjacentes ressortiroient au conseil provincial de Luxembourg, ce qui a continué jusques à la paix de Ryswick, après laquelle les françois ont retenu Rodemacher que le comte d'Autel avoit négligé d'occuper.

(fol. 115.) — Le 21 de mai 1687, Louis XIV, roy de France, fit son entrée dans la ville de Luxembourg pour la veoir avec le dauphin, son fils et autres princes. Le marquis de Louvois, premier ministre, estoit de la même suite, le mareschal de Bouflers, gouverneur de la place,

estant allé au-devant du roy, le conduisit au gouvernement, à la porte duquel il luy présenta feu M. Wolf-Henry, baron de Metternich, chevalier, justicier des nobles et mareschal héréditaire de cette province à la teste d'un gros corps de noblesse d'icelle qui complimenta S. M. et en fut reçu assé gratieusement. Le Conseil fit ensuite pareillement ses compliments après lequel le magistrat en fit de même. Et comme ce roy estoit accoutumé d'être servis dans les lieux où il entroit la première fois d'un met dont il n'avoit pas encore goûté, on luy présenta à Luxembourg un plat de lentilles, qu'il n'avoit encore jamais mangé.

.... comte de Bergh, seigneur de Reulant et en cette qualité chambelan héréditaire d'un duc de Luxembourg, donna sa requette au roi aux fins de faire les fonctions de chambelan à S. M. T. Ch. comme duc de Luxembourg pendant son séjour en lad. ville, ce qu'il obtint malgré l'opposition des chambelans ordinaires, et portat à cet effet une clef d'or aux armes de Luxembourg attachée à la boutonnière de son juste au corps.

Le roi estant à Luxembourg y visita les églises et remparts et entre autres la chapelle de Mansfelt où s'estant fait expliquer l'épitaphe du prince de Mansfelt et notament les termes *ob servatam Galliam,* ordonnat une somme de 400 escus pour l'entretien de la dite chapelle qu'il defendit d'abbatre comme il avoit esté projeté. Enfin sadite Majesté, après avoir resté sept jours à Luxembourg, en partit le 29 dudit mois de may au bruit du canon des remparts, comme il y estoit entré.

(fol. 118.) — En 1687 le froment au prix commun à Luxembourg estoit à $12^1/_2$ sols la mesure, à 10 sols le seigle et 9 sols l'avoine.

1688 (fol. 119). — En cette année les françois ont fait travailler aux trois puits dans la ville de Luxembourg, en y faisant des mines pour faire sauter et ouvrir le rocher jusques à la source ; l'un de ces puis at esté fait à la grand' rue où estoit autrefois la croix, l'autre sur la place d'armes, et le 3e aux casernes de la porte neuve. — Les murailles de la ville de Marche en Famene furent aussy abbatues en 1688 par ordre du roy de France.

En la même année les françois firent bastir à Luxembourg au Paffendal sur le bord de l'Alzet à la droite de cette rivière un hospital pour les soldats malades ou blessés, vers le lieu où avoit esté autrefois une église ancienne ou chappelle dédiée au glorieux apostre st. Mathieu, laquelle église estoit d'une structure assé simple.

Vers la fin de 1687 ou commencement de lan 1688, M. Nicolas de Catinat, lieutenant-général des armées du roy T. C., fut par luy nommé au gouvernement de Luxembourg à la place du marquis de Boufiers qui eut d'autres emplois.

(fol. 121.) — Il me souvient qu'estant à Luxembourg à la classe à la poursuite de mes estudes, j'y vis et ouy faire à son de tambour à tous les carrefours de la ville la déclaration de guerre qui se fit au mois de novembre 1688 de la parte de la France qui occupoit Luxembourg, contre la Hollande, par mer et par terre.

Vers le mois de octobre 1688, M. de Catinat, gouverneur de Luxembourg, ayant esté obligé de servir à la campagne au siège de Philipsbourg et suivre les armées, Henry de Beuvron, marquis d'Harcourt, lieutenant-général, est venu commander à Luxembourg en son absence.

En 1688 le froment à Luxembourg se vendoit ordinairement à 13 sols, le seigle 9 sols et l'avoine à six.

1689 (fol. 127). — Ce fut encore en la même année 1689 que les religieuses du vieux St.-Esprit à Luxembourg, par ordre du Roy T. Ch., vinrent s'establir en leur couvent en ce tems là nouvellement bâtis aux dépens dudit roy, dans le Phaffendal en decà de la riviere et sur le bord d'icelle vis à vis de la maison du parcq ditte Hundhaus, les françois ayant fortifié le vieu st. Esprit d'où ils ont fait comme une espèce de citadelle, ayant convertis l'église en magazin de fourage et escuries et le couvent et lieux circonvoisins en casernes. Ce fut alors que la professie de la bienheureuse sœure Marguerilte cy-devant recluse au vieu st. Esprit fut accomplie, laquelle ayant voulu estre enterrée en l'église des P. Recollets, ainsi qu'elle avoit déclaré le souhaiter à sa mort, sur quoy luy ayant esté demandé pour quoy elle ne vouloit pas avoir sa sépulture en l'église du vieu st. Esprit auprès ses religieuses, ses sœurs, où elle avait vescu et vouloit aussy mourir, répondit que trente ans après cette église seroit profanée et que les chevaux des françois mangeroient leurs avoines sur le maistre autel.

En cette même année 1689 (les françois) non contents de démolir les fortifications de la ville de Bastogne où il y avoit garnison, ainsy que de toutes les autres villes de ce pays, frontières de l'Allemagne, comme St. Vith, Grevenmacher, Echternach, ils réduisirent encor en cendres les dittes villes de st. With, Durbuy, Bidbourg, Grevenmacher et autres.

Le prix du froment en 1689 estoit à 15 sols $^{1}/_{2}$, le seigle à 13, et l'avoine à 8 sols la mesure aux marchés de Luxembourg, le fort portant le foible.

1690 (fol. 130). — Le prix commun du grain pendant l'année 1691 en la ville de Luxembourg estoit pour le froment 23 sols, pour le seigle 17 sols et pour l'avoine 10 sols le bichet.

1691. — Le maréchal de Bouflers, commandant un camp vollant françois dans le pays de Luxembourg, estant campé à Ettelbruck sur la rivière d'Alsette au mois de juillet 1691, en décampa le 23 du dit mois du matin avec un corps de 7 à 8000 hommes tant de cavalerie, dragons que d'infanterie et vint tout d'une traitte se camper à Habay la Neuve, seigneurie de Boullogne, où il resta avec ses gens deux jours et deux nuits pendant lesquels il permit à ses cavaliers et dragons de couper et ravager tous les grains de la campagne qui promettoient cette année là une moisson abondante, par lequel ravage les habitans dudit Habay et autres ont souffert une perte fort considérable. Ils ont du depuis conservé une triste mémoire de cette année, ne l'ayant entre eux pas appellé autrement que l'année de Boufflers ou de la ruine de leurs grains.

(fol. 131.) — Au mois de septembre de l'an 1691 il a régné dans la ville et plusieurs lieux du pays de Luxembourg une dissenterie très maligne et contagieuse qui at enlevé grand nombre de personnes et entre autres Mad. la Comtesse doûairiere de Chomberg, née de Cronenbourg, M. d'Huart, père de M. le baron d'Huart, commandant à Girone en Espagne, la femme du s^r^ conseiller Marchant ; au seul village d'Habay la Neuve près de 28 à trente personnes, y ayant une fois eu dans ce tems là 8 grands corps morts à enterrer en un seul jour.

Pendant l'année 1691 le bichet de seigle, mesure d'Arlon, se vendoit ordinairement à trois escalins, mais à Luxembourg le froment à 24 sols, le seigle à 18, et l'avoine à 9 sols le bichet de Luxembourg, prix ordinaire des marchés.

1692 (fol. 133). — Le 28 novembre de cette année 1692, vers les deux heures et demie après midy, on a sentis au pays de Luxembourg un grand tremblement de terre dont je me suis facilement aperçu moy-même, estant à la cour du Chastelet, lieu de ma résidence. J'ouïs distinctement un bruit des ardoises d'une des tours dudit Châtelet dont elle étoit couverte qui claquoient et s'entrefrapoient l'une l'autre par les

secousse causée par le tremblement, ce qui dura bien l'espace d'un pater ou deux. On apprit qu'au même jour et heure ce tremblement avoit esclaté en plusieurs lieux de ce pays, en quelques-uns avec fracas, ayant fait culbuter une prodigieuse masse de rocher aux environs du chasteau de Brandebourg, cependant sans autre dommage. Ce tremblement se fit aussy sentir à Liège et autres lieux à la même heure.

(fol. 134.) — Le prix ordinaire du froment aux marchés de Luxembourg en l'an 1692 at esté 41 sols, celuy du seigle 36 sols, et l'avoine 16 $^1/_2$ sols la mesure, mais le bichet d'Arlon a vallu communément pendant cette année en la ville d'Arlon et notament à Habay 4 escalins.

1693 (fol. 135). — Louis XIV, roy de France, ayant ordonné la levée d'un régiment de milice pour son service dans le pays de Luxembourg, l'intendant Mahieul fit par toutte la province dans chasque prévôtée, terre et seigneurie le choix des jeunes hommes les plus beaux entre l'âge de 25 et 50 ans; aucuns tirèrent au sort; cependant les valets et domestique des gentilshommes en furent exempts. Cette levée ayant esté commencé en novembre et décembre de l'an 1692 finit au mois d'avril 1693 que le régiment estant complet et passé la reveû, partit le dit mois d'avril d'Arlon où il estoit assemblé, pour prendre la routte des Pays-Bas par Virton, Montmédy, Sedan, etc. M. Jean-François baron d'Ouren en fut colonel, M. de Bernard de la Carolle lieutenant-colonel, M. Jean-Guillaume Biever de Dasbourg major, MM. Ferdinand Mohr de Waldt, de Schauvenbourg dit de Han, De Pallant de Wolsfelt, De Bost du Moulin d'Esche, de Longuevalle de Virton, de Koob seigneur de Niederveiss, de Serainchamp ..... y eurent chascun une compagnie.

1693 (fol. 137). — Le prix ordinaire du grain aux marchés de Luxembourg pendant cette année 1693 du fort au foible at esté pour le froment 48 sols, pour le seigle 42, et pour l'avoine 20 sols la mesure dudit Luxembourg; mais à Arlon et aux Habay le froment s'y est vendu quelquefois jusques 55 et 60 sols le bichet, le seigle 47 et 48 sols et l'avoine 15 et 16 sols.

En septembre ou octobre de l'an 1693 le roy de France Louis XIV ayant ordonné au s[r] Mahieu, subdélégué de l'intendant de Metz, séant à Luxembourg, de faire recherche des francs fiefs et francs allœufs de cette province, les trois ordres d'icelle assemblés l'onzième octobre de

la même année par ordre dudit roy, luy accordèrent en don gratuit la somme de 50,000 lb. en laquelle la noblesse et affranchis ayant pris à eux celle de 12,500 lb. pour se redimer de cette recherche, elle fut acceptée et l'ordre donné par le dit Mahieul le 15 décembre 1693, portant la levée en trois termes pendant l'année 1694 suivante, ce qui fut exécuté.

1694 (fol. 138). — En la même année 1694, M. le marquis d'Harcourt de la Fancille de Bouvron en Normandie continuoit de commander à Luxembourg en absence du mareschal de Catinat avec douceur, approbation et louanges.

Le 19e de mars de l'an 1694, on sentit dans le pays de Luxembourg des secousses d'un tremblement de terre qui ne fit aucun mal.

(fol. 139.) — Quoyque la nature de l'année 1694 aye esté raisonablement bonne et fertile en grains et bons vins, ansy que c'est l'ordinaire des année chaude et sèche, comme at esté celle-cy, en sorte qu'il a fallu prier fort souvent pour avoir de la pluye, à cause de la grande aridité de la terre qui en avoit besoin par rapport à la sécheresse, qui a continué très longtemps ; cependant, la même année n'a pas laissé que d'être chère à raison de la stérilité et chétive moisson de l'année 1693 précédente, puisqu'en avril 1694 le pur seigle, mesure d'Arlon, se vendoit à raison d'un escus le bichet, dont j'ay assez bonne mémoire, quoy que dans la ville de Luxembourg le prix commun du marché hebdomadal at esté du fort au foible 41 sols pour le froment, 34 pour le seigle et 17 l'avoine.

1695 (fol. 143). — Cette année 1695 a esté très fâcheuse pour les pluies continuelles qui ont rendu l'agriculture mauvaise, les fesnailles, la moisson et les semailles si difficiles qu'on estoit obligé de couper et charier les grains à la lune de la nuit, les pluys continueles du jour ne l'ayant pas permis ; on fut aussy obligé de semer plusieurs terres à froment et de les hercer, comme on a pu, sans avoir esté labourée la dernière fois, la culture en estant devenu par les pluys comme du mortier.

(fol. 144.) — Le prix ordinaire du grain des marchés de Luxembourg en l'année 1695 du fort au foible at esté pour le froment 18 sols, le seigle 15, l'avoine 7 1/2 sols le bichet.

En la même année 1695, le comte de Gasqué, lieutenant-général

des troupes de France, vint des Pays-Bas avec un petit camp volant dans le pays de Luxembourg qu'il traversa, ayant campé une nuit au lieu d'Habay la Neuve; il poursuivit son chemin pour aller à Bonne.

1696. — En cette année 1696, le roy de France exiga la capitation dans le pays de Luxembourg ainsy que par toute la France, sur toutes personnes ecclésiastiques, nobles et autres: les laquais et servantes furent cotisés à 3 livres. Le sieur intendant Mahieu fit la cotisation sur les nobles le 4e may.

Le marquis d'Harcourt devoit commander un corps séparé vers le pays de Luxembourg, et commandoit aussi dans cette ville et pays. Monsr de Barbezieux, brigadier des armées de France, vint à Luxembourg pour commander à sa place, Mr d'Harcourt n'estant du depuis plus retourné à Luxembourg pour y commander.

(fol. 146.) — Le prix commun du froment, l'an 1696 at esté à Luxembourg 19 sols, du seigle 15, et de l'avoine 7½ sols, mesure de ladite ville.

1697 (fol. 147). — En l'année 1697 estoit commandant à Luxembourg pour la France le sieur de Longmaria, lieutenant-général.

(fol. 148.) — Le 2e du mois d'aoust, Louis XIV, roy de France, fit en cette année 1697 émaner une ordonnance à tous ceux qui voudroient doresnavant user de cachet de leurs armes ou porter et se servir des armoiries de leurs familles et ancestres, qu'ils auroient à en faire déclaration et désignation à certains commis establis dans chaque province parmis le payement de sept escus pour chacque personne ou chef de famille, lequel commis devoit les envoyer au généalogiste et armoirier général du roy le sieur Dhosier à Paris, pour y estre enregistré en l'armorial général du royaume, à peine contre ceux qui y manqueroient d'être privé du port des armes de leur familles et de ne pouvoir plus se servir de leurs cachet à l'advenir, eux ny leurs descendants. Cette ordre at aussy esté exécutée dans cette province de Luxembourg, et la France a trouvé le secret de faire payer cette espèce de taille à la noblesse.

Le 20 septembre 1697, les ambassadeurs plénipotentiaires des alliés et ceux de la France signèrent la paix au chasteau de Ryswick.... Par le 5e article, la ville et forteresse de Luxembourg, en l'estat qu'elle se trouvoit alors, sans rien démollir, changer, diminuer (f. 149), affoiblir ou

détériorer des ouvrages, forts et fortifications d'icelle, avec l'artillerie qui s'y est trouvé au tems de la prise, ensemble la province duché de Luxembourg et comté de Chiny en toutes leurs consistences et tout ce qu'ils comprennent avec leurs appartenances, dependances et annexes, sans en rien retenir ny reserver, si ce n'est ce qui avoit este cedé à la France par le traité de paix précédent. Voilà à peu près tout l'article que j'ay cru ne devoir obmettre, concernant particulièrement la province de Luxembourg et sa capitale qui font icy un objet principal de ce présent ouvrage.

(fol. 151). — Le prix du grain aux marchés de Luxembourg le froment à 20 sols, le seigle à 15 ½ sols et l'avoine à 8 sols le bichet.

La ville, pays duché de Luxembourg et comté de Chiny devant estre évacués par la France en suite du 5e article de la paix de Ryswick conclue entre elle et l'Espagne, S. A. E. de Bavière, vicaire général des Pays-Bas, ayant convenu avec la cour de France du jour de l'évacuation de cette capitale et réglé la garnison qui y devoit entrer, Jean-Frédéric comte d'Autel, luxembourgeois de nation, général d'artillerie de l'empereur, se mit en marche à la teste d'icelle pour en prendre possession au nom de S. M. cath. Charle II en qualité de gouverneur, charge que la reyne d'Espagne luy avoit obtenu depuis longtems lors de sa conduitte à Madrit au tems de son mariage avec S. M.

Et estant le dit comte d'Autel arrivé avec les troupes de la garnison à Marche en Famenne, on luy fit veoir un bourgeois nommé Henry de Wavreil avec une barbe de 14 ans qu'il avoit gardé depuis la prise de Luxembourg de l'an 1684, pour ne pas violer un serment qu'il avoit fait pour lors de ne se faire raser, tandis que les françois resteroient dans cette place ; lequel ayant fait paraitre une joye incroyable à l'arrivée des espagnols à Marche et témoigné se vouloir faire quitter la barbe, on dressat un espèce de théâtre sur la place, là où il fut rasé publicquement, dont il fut charmé, disant qu'on luy avoit osté la barbe françoise, et qu'il estoit content de mourir, puisqu'il avoit le bonheur de veoir la province restituée à son vray et légitime souverain. Il luy fut donné quatre pistolles d'Espagne pour boire à la santé du roy d'Espagne.

Le 26 de janvier 1698 monsieur le comte d'Autel arrivat à Arlon avec les trouppes de la garnison de Luxembourg composée d'espagnols de nation, de bavarois, et entre autre le régiment de Maffey et

d'hollandois; il y survint encore un régiment palatin de Neubourg habillé de jaune pour renforcer cette garnison, auquel monsieur le baron de Goudenhoven estoit lieutenant-collonel. Ces trouppes sans séjour déz le lendemain 27 allèrent loger la nuit à Bertrange, Mameren (f. 152), Strassen et autres lieux les plus apportés de la ville de Luxembourg.

Enfin le 28 du dit mois de janvier 1698, jour pris et convenu pour la sortie des françois de cette ville, auquel il y avoit une grande nège, la nouvelle garnison se trouva dèz les huit heures du matin près de la chapelle de N. D. là où elle fut rengée pas loin des glaciers (*sic*). Entretems M. de Longmaria, lieutenant-général qui avoit commandé à Luxembourg, tenoit la garnison françoise preste pour sortir par la porte de Thyonville là où elle se devoit rendre, pendant que la garnison espagnole entreroit par la porte neufve, de sorte que vers les neuf heures les espagnols de nation ayant commencé par relever la garde françoise de la porte neufve dont je fus présent et spectateur, un soldat françois dit aux espagnols qui le relevoient: Gardé-là, si vous pouvés, si longtems que nous. Ceux-cy ayant aussy d'abord et de suite relevé la grande garde de France sur la place d'armes, les françois commencèrent à sortir par la porte de Thyonville, la garde de laquelle fut relevée la dernière après que les françois en furent tous sortis.

Pour lors le comte d'Autel, à la teste de la garnison, entra par la dite porte neufve, à l'entrée de laquelle dans la ville la jeunesse d'icelle par compagnies sur les armes l'y reçurent tambours battans avec les enseignes dépliés au son des violons et haubois qui marchoient devant, comme aussy au bruit d'une triple descharge du canon des remparts. Il y avoit plusieurs cordons tirés au travers des rues de la ville auxquels estoient attachés les armes de S. M. Cath., de l'électeur de Bavière et du comte d'Autel, entremellé de devises et ornés de rubans, entrelassé de verres, jolivures et peintures de diverses couleurs. Le comte d'Autel avec les officiers de sa suite se rendit d'abord au chœur de l'église des P. Recollets à un prie-dieu du costé de l'évangile qui luy avoit esté préparé devant les formes des religieux, dans lesquelles le président et le Conseil s'estoient rangés, en l'y attendant, et le magistrat de la ville dans les formes de l'autre costé, qui est celuy de l'épitre, avec les principaux de la ville. On y chanta solemnelement le Tedeum en musique, pendant lequel il se fit encore une descharge des canons. Ce fait le

comte d'Autel fut conduit par le Conseil et le magistrat au gouvernement, et alors, en passant par les rues qui estoient bordés de deux costés des bourgeois rangés en hayes sur les armes, il en fut salué par diverses descharges à mesure qu'il passoit, et estant arrivé au gouvernement il y fut complimenté par le dit Conseil et le magistrat qui s'y estoient rendu en corps, ainsy que de plusieurs seigneurs et gens de distinction qui s'y rencontrèrent.

Le comte d'Autel envoya d'abord des garnisons dans plusieurs des petites villes du pays si comme à Grevenmachern, Echternach, au chasteau de Vianden et autres, en ayant laissé à Arlon en y passant, mais il négliga d'en envoyer à Rodemacher ce qui fut cause que le sieur Legrand, capitaine françois qui y comandoit, s'estant retiré avec ses gens, voyant que les espagnols ne l'avoient pas occupé, y rentra avec son monde sans avoir voulu sortir du depuis, et malgré toutes les instances les françois y sont resté jusqu'à présent.

Vers les festes de la pentecoste de la même année 1698 S. A. E. de Bavière, vicaire général des Pays-Bas, est entré dans la ville de Luxembourg pour la visiter; il estoit accompagné et suivis des princes de Crouy, de Ligne, de Chimay et plusieurs autres seigneurs de distinction. Le comte d'Autel fut à son rencontre et le conduisit au bruit d'une triple descharge de tous les cannons des remparts, passant par les rues bordées des soldats de la garnison au gouvernement là où il mit pied à terre.

La province estant rentrée dans ses anciens droits, libertées et privilèges, les Estats d'icelle furent aussy restablis par la convocation d'iceux que fit Sa dite Alteze Électorale, au nom de S. M. Cath. Charle II par lettres datées à Bruxelles le . . . de mars 1698, en exécution des ordres duquel le comte d'Autel fit assembler les trois Estats de ce duché de Luxembourg et comté de Chiny pour le 10e du mois d'avril, auquel jour il leur fit la proposition au nom de Sadite Maj. pour l'accord d'une somme . . . . qu'elle demandoit en la forme anciennement observée. Et comme en cette première assemblée des Estats après le retour du pays sous la domination d'Espagne, plusieurs particuliers qui tenoient quelque juridiction hautaine en icelle, se présentèrent en foulle pour estre reçu à l'estat noble, quoy qu'ils ne fussent que simples annoblis, et autres qui n'estoient pas encore telles, cela obliga

le corps de l'estat noble de faire entre eux le résulta de l'onze d'avril 1698 par lequel la réception de ceux qui se présenteroient à l'estat noble, seroit réglé à la preuve de huit quartiers nobles, quatre paternels et autant de maternels.

1698 (fol. 153). — En cette année 1698 S. A. E. de Bavière, en qualité de vicaire-général des Bays-Bas, fit publier en fébvrier de ladite année dans la province de Luxembourg un édit de S. M. Cath. sur l'évaluation des argents et de la monney qui avoient pour lors cours en cette province.

Sçavoir les sols brabants, à 8 liards de France.

Les sols de France vieux et nouveaux et les petermens de Trèves, les uns comme les autres, à 6 liards de France.

Les dauphinelles ou invalides dites demy pièces à $3\,^1/_2$ sols de France.

L'escalin, à 6 sols. Noté que l'escalin faisoit alors 8 petermen ou 8 sols de France.

Les escus d'Espagne et ceux de France, vieux et nouveaux indisdinctement, à 8 escalins ou 48 sols brabants.

Les ducatons d'Espagne, d'Hollande et de Liège, à 10 escalins.

Les ducats, à 2 escus et 4 sols brabants.

Les louis d'or de France vieux et nouveaux, et les pistolles d'Espagne indistinctement, à 3 escus 6 escalins.

Les souverains d'or, à 6 escus 2 escalins.

Les demy-souverains, à l'advenant.

(fol. 154.) — Cette année 1698 at esté fort chère, stérile et tardive dans la province de Luxembourg, car aux mois de juin et de juillet le mutillon s'y vendoit la mesure d'Arlon à 5 escalins, mais dans la ville de Luxembourg le prix ordinaire du marché du fort au foible at esté pour le froment 36 sols et demy, pour le seigle ou mutillon 30 sols, et pour l'avoine onze sols et demy. Il at encore esté observé comme une chose extraordinaire en la même année qu'au tems de la moisson que le prix des grains at accoutumé de baisser, que tout au contraire il augmentat en l'an 1698, en sorte que le froment au marché d'Arlon et au lieu de Habay s'est vendu aux mois d'aoust et de septembre jusques à 54 et 60 sols, le seigle à 45, le mutillon à 50, et l'avoine depuis 15 jusques à 22 sols la mesure d'Arlon.

Il me souvient d'avoir payé moy-même en septembre un escus pour

le bichet de froment que j'avais achepté pour les semailles de mes terres. La moisson at aussy esté si reculée et tardive qu'il me souvient fort bien que le 5e de septembre on scilloit encore du seigle à Habay-la-Neuve à un canton du ban nommé la Courtière, et que la veille de la Toussaint allant à Estalle j'y vis encore çà et là des tassaux d'avoine parmis la campagne, ce qui ne s'estoit pas vu possible pendant un siècle auparavant.

1699 (fol. 156). — Le ... octobre 1699 est décédé messire Wolf-Henri baron de Metternich, seigneur de Bourscheid, Brouch, Dodenbourg, chevalier, justicier des nobles et mareschal héréditaire de cette province de Luxembourg dans un âge fort advancé. Il at esté homme de cour très-habil et très-galant. Il n'a laissé après sa mort que deux filles dont l'aînée at épousé M. le baron de Metternich, son cousin, seigneur de Mulenarck, qui a succédé à la charge de mareschal héréditaire, et l'autre a pris en mariage M. le baron de Kesselstadt, grand escuyer héréditaire de l'électorat de Trèves.

(fol. 157). — Le prix commun du grain au marché de Luxembourg pendant l'année 1699 at esté pour le froment 35 sols, pour le seigle 30 et pour l'avoine 11 sols. Mais à Arlon il est allé plus haut jusqu'à la moisson de cette année 1699.

1700 (fol. 161). — En cette année 1700 at esté élu justicier des nobles des pays de Luxembourg et comté de Chiny messire Jean-Frédéric comte d'Autel, baron de Vogelsang, seigneur de Merche, Heffange, Larochette, Thiercelet, général d'artillerie de S. M., gouverneur et capitaine-général du dit pays.

En 1700 le prix du grain à Luxembourg at esté 17 sols le froment, 15 sols le seigle et 6 $^1/_2$ l'avoine.

1701 (fol. 161). — Le 8 et le 9 janvier 1701 se firent à Luxembourg dans l'église des R. P. Recollets les obsèques funéraux pour le repos de l'âme de S. M. Cath. Charle II de glorieuse mémoire, nostre feu bon roi et duc de Luxembourg, auquel j'eu l'honneur d'assister et de rendre mes derniers devoirs. Tous les ordres ecclésiastiques et clergé de la ville ont esté chercher le deuil en corps au gouvernement là où s'estoient aussi rendu le Conseil provincial et le magistrat de la ville, pareillement en corps, avec plusieurs officiers et gens de distinction

pour l'accompagner et suivre. Et il y fut observé tant à la marche, offrande et retour l'ordre qui va suivre :

Premièrement plusieurs bourgeois et maîtres de mestier de la ville, marchant deux à deux, chascun un flambau allumé à la main, ont commencé la marche. Après quoi ont suivi en corps tous les ordres de la ville et ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, suivant le rang qu'ils ont accoutumé d'observer entre eux, marchant aussi deux à deux ; les prêtres bénéficiers de St-Nicolas avec le doyen furent les derniers. Après eux sont venus le R. P. Alexandre Henne, abbé de St-Maximin, et le R. P. Charle Bentzerad, abbé d'Orval, avec leurs ornements pontificaux, crosses et mitres; huit halbardiers les suivirent (fol. 162), après lesquels marcha feu messire Pier-Erneste de Metzenhausen, seigneur dudit lieu, Linster et autres, qui portoit le blason des armes de S. M. sur un grand quadre de bois pendu à son bras droit. Après lui suivit M. Lothaire de Zievel, seigneur de Bettenbourg et autres lieux, député de l'estat noble de ce pays, portant la courone royale et le sceptre couchés sur un carreau de velour noire. Ensuite ont marché les huissiers du Conseil avec leurs bâtons d'armes et finalement un peu après a suivi M. le comte d'Autel, gouverneur de la ville et du pays, en deuil, avec un grand manteau de drap noir à très grande queue traînante, avec un crespon sur le chapeau qui du long du dos pendoit presque jusque à terre ; la queue de son manteau estoit portée dans les rues par un valet, mais dans l'église, en y entrant ainsi qu'en sortant, de même qu'en allant à l'offrande il la laissait traîner. M. le président le suivit immédiatement et puis tout le Conseil, après lequel le magistrat a marché suivi d'une foule de bourgeois, les advocats ne s'estant pas voulu trouver à cette cérémonie, n'ayant pas voulu céder au magistrat de la ville la précédence.

Mondit sieur l'abbé de St-Maximin officia pontificalement à la grande messe de Requiem, et celui d'Orval à celle de Beata, un père jésuite y fit l'oraison funèbre avec approbation. Toutes les murailles du corps de l'église estoient ceintes d'un drap noir en forme de littre sur lequel estoient attachés les armes de S. M. de distance à autre d'environ 5 à 6 pieds ; tous les autels de l'église estoient couverts de drap noir, et l'endroit de la niche au tableau du milieu de chasque autel se trouvoit aussi couvert d'un autre pan de drap noir avec une grande croix de

soie rouge qui le partageoit en quatre, avec une bande d'argent large de 4 à 5 doits; et au milieu au cœur de ladite croix de soie rouge estoit attaché un grand escusson de carton blasonné aux armes de S. M. Les autels estoient garnis tout à l'entour et sur les marches, haut et bas, de plusieurs chandeliers d'argent avec des cierges, à chascun desquels estoit pareillement attaché un petit blason aux mêmes armes.

Un peu plus avant vers le maistre-autel que le milieu de l'église on avoit élevé une structure de bois en forme de catafalque qui faisoit face audit maistre autel, surmonté d'une bière à l'entour de laquelle il y avoit plusieurs cierges et flambeaux entremêlés, posés dans des chevilles de bois; la bière estoit couverte d'un drap noir croisée d'une grande bande de velour cramoisie, large de 4 à 5 doits. Toute cette structure estoit entourée de plusieurs marches aussi couvertes de drap noir, sur lesquels estoient posés grand nombre de cierges et chandeliers d'argent, haut et bas et tout à l'entour, qui faisoit un relief assé magnificque en matière de pompe funèbre.

(fol. 163). — Au mois de janvier 1701, l'électeur de Bavière s'estant rendu en poste et incognito à Versailles, ayant embrassé la partie du duc d'Anjou pour la couronne et succession de la monarchie d'Espagne contre les prétentions de S. M. Imp., il y fut arresté du même tems et résolu dans le cabinet du roy de France d'introduire des troupes françoises dans toutes les villes et places là où il y avoit des hollandois mêlés avec les espagnols dans les Pays-Bas.

Luxembourg estoit du nombre de ces places là où il y avoit garnison partie hollandoise commandée par le colonel Goor.

L'électeur de Bavière étant de retour de Versailles à Bruxelles, envoyat un ordre secret au comte d'Autel, gouverneur de Luxembourg, de faire ouvrir secrètement et prudemment la porte-neuve aux troupes de France qui s'y présenteroient la nuit du 5 au 6 de février de l'an 1701, en sorte que les hollandois de la même garnison n'en puissent pas avoir le moindre vent. Ces ordres furent exécutés ponctuelement, car le sieur d'Albergotty, lieutenant-général en France, à la teste des détachements des garnisons françoises de Thyonville, Longvy et autres, s'estant approchés nuitamment de la porte-neuve de la ville de Luxembourg, elle leur fut ouverte au point du jour sans que les hollandois en ayent eu

la moindre nouvelle, lesquels bien surpris de voir ainsi le 6 fébvrier du grand matin les rues de la ville remplies des troupes de France, ce qui obliga le colonel de Goor, leur commendant, de traiter avec le comte d'Autel et le sieur d'Albergotty, pour se retirer avec ses gens dans la ville basse nommée le Gronde, en attendant qu'il puisse avoir des voitures pour se retirer entièrement en Hollande, ce qui se fit peu de jours après, ayant pris sa route par Ettelbruck, St.-Vith, pour se rendre à Mæstricht.

(fol. 164.) — Le 21 fébvrier 1701 fut faite à Luxembourg l'inauguration de Philippe V, roi d'Espagne, comme prince souverain des Pays-Bas, par ordre de l'électeur de Bavière, vicaire général des dits pays, le comte d'Autel ayant ensuite de sa commission prêté le serment aux Estats d'observer et faire observer les privilèges de la province, et le receu réciproquement d'eux en forme ordinaire.

(fol. 166.) — Le prix commun du grain aux marchés de Luxembourg, du fort au foible, pendant l'année 1701, at esté pour le froment 18 sols, le seigle à 13 sols, et l'avoine à 7 sols. Cependant en février le seigle se vendoit à Habay à raison de 10 sols la mesure d'Arlon.

1702 (fol. 169). — Prix commun du grain à Luxembourg l'an 1702; le froment à 35 sols, le seigle à 12 et l'avoine à 7 sols; cependant au mois d'aoust le froment y a valu 17 et 18 sols, le mutillon 15 et 16 sols et l'avoine à 8 et 9 sols.

1703 (fol. 170). — Vers le mois de mars de cette année 1703, le sieur de Brouckhoven, comte de Bergeick, premier ministre des Pays-Bas espagnols pour le roi Philippe V, a introduit l'usage du papier timbré par tous les dits pays, et distingua la province de Luxembourg par un mauvais endroit, en y réglant led. usage jusques alors inconnu à des charges et conditions plus rudes et onéreuses qu'à toutes les autres provinces de la même domination, apparemment par un reste de ressentiment du traitement qu'il avoit receu des femmes de Luxembourg, lorsqu'il voulut y introduire des imposts et nouveautées contre l'ancienne libertée et privilège de ce pays. Il y avoit des feuilles de timbre dont une seule revenoit à 4 sols, 6 sols, 10 sols, 1 fl., 4, 6, jusques à 10 et 12 fl. la feuille, suivant l'acte ou contrat qui s'y devoit passer. Le tarif du papier timbré par lui dressé en exprimoit le prix. L'on at accusé un certain député des Estats de cette province qui estoit à Bruxelles,

lorsque ce ministre proposa cette introduction, de n'avoir pas formé ses oppositions vertement pour lors pour le maintien des anciennes libertées du pays, auxquelles il n'estoit pas permis aud. comte de Bergeick de donner atteinte de son authoritée.

(fol. 174.) — La nuit du 7e au 8e décembre 1703, il se leva une tempeste extraordinaire qui dura jusques à 9 heures du matin. Elle s'est fait ressentir dans cette province de Luxembourg avec une telle impétuosité et violence que non seulement plusieurs arbres en furent desracinés et couchés par terre, mais encore quantité de maisons renversés et une infinité descouvertes et les toicts emportés. On apprit d'abord que cet ouragan avoit esté universel, fait de grands dégâts partout.

(fol. 175.) — Le froment en 1703 a valu comunément à Luxembourg 14 sols, le seigle 11 sols et l'avoine $7^1/_2$ sols le bichet.

1704 (fol. 178). — Peu après (le mois de novembre) un détachement de la garnison des alliés à Trèves attacqua dans la ville de Grevenmacher un capitaine françois qui y commandoit, nommé le sieur de l'Église; le capitaine se mit de costée et Grevenmacheren fut pillée et brûlée.

La nature de l'année 1704 at esté bonne et fort avancée, car nous avons vu icy aux environs du Chastelet des chesnes feuillés dèz le 21 du mois d'avril, ce qu'on n'avoit pas vu de longtems.

Le prix du grain aux marchés de la ville de Luxembourg at esté du fort au foible pour le froment 15 sols, pour le seigle 10 sols et pour l'avoine six sols le bichet pendant l'année 1704.

1705. — Pendant le mois de janvier et fébvrier 1705, le marquis d'Alègre, gouverneur de Metz, fit travailler à des lignes depuis Luxembourg jusques à Thyonville et depuis cette dernière place jusques à Saarlouis, qu'il craignoit que les alliés ne bombardent à cause des magazins qu'il y avoit pour faire vivre une armée plusieurs mois.

Au mois de janvier de la même année, les françois abandonnèrent la ville d'Echternach dans notre province de Luxembourg là où ils avoient eu 800 hommes.

(fol. 180.) — Outre les dégasts que les françois firent pour empescher les troupes des alliés de subsister, ils ont brûlé la petite ville d'Echternach avec autres bourgs et villages de notre pays de Luxembourg et ont ruiné la campagne autour de Saarlouis et d'autres places.

(fol. 181.) — (Pendant que le duc de Marlborough était à Sierck),

le camp des alliés à Syrck estoit visible d'une petite lieue de Luxembourg, car il me souvient qu'estant à Santweiler au mois de may vers la feste de l'Ascension, j'y découvris auprès de la chapelle assez distinctement et sans perspective les tentes de l'armée de Marbouroug campée sur la hauteur de Perle, grand nombre de personnes de la ville de Luxembourg s'estant transportés auprès de la même chapelle de Santweiler pour avoir le plaisir de voir le même camp. Et comme on estoit dans l'incertitude, si possible les alliés ne faisoient point quelque tentative sur Luxembourg, M. le comte d'Autel, gouverneur de cette place, de concert avec le chevalier de Courcelle y commandant les troupes de France, fit faire une espèce de fort entre la chapelle de Luxembourg et celle de l'Ange gardien, à la Porte neuve, qui consistoit seulement en quelque fossé et ouvrage de simple terre relevée en forme de batterie.

(fol. 183.) — Le prix commun du grain aux marchés de Luxembourg en l'année 1705 estoit pour le froment 16 sols, pour le seigle 12 et pour l'avoine dix sols la mesure.

1706 (fol. 184). — Au mois de mai de l'année 1706, le mareschal de Marcin, à la teste d'un détachement de la grosse armée de France aux Pays-Bas, traversa cette province de Luxembourg pour aller sur le Rhin, vint camper au village de Rulle, terre de Bollogne, passer avec son camp volant le ban d'Habay la Neuve, en observant assé bon ordre dans sa marche, en sorte que le plus gros dommage que les grains ressentirent de ce passage, fut seulement sur la route de ces troupes du long des chemins que les gens de guerre ne suivirent pas si exactement que quelques bouts du champ n'ayent esté foulés par la marche.

(fol. 188) — Le 9e de novembre, surveille de la St-Martin, est arrivé de Trèves à Luxembourg le duc de Lorraine Léopold Ier, et s'en est allé descendre au Gouvernement chez le comte d'Autel. Les Estats du pays estant pour lors assemblés en cette capitale, le corps de l'estat noble avec les prélats se transporta audit Gouvernement à son arrivée pour luy faire la révérence et le complimenter. Mr de Metzenhausen, seigr de Linster, le vieu, en absence du mareschal héréditaire qui y préside ordinairement, porta la parole comme plus ancien du corps; le Conseil provincial et le magistrat de la ville en firent de même. Le lendemain, S. A. de Lorraine partit en poste au bruit du canon des remparts pour se rendre encore le même jour à Lunéville, ayant fait donner 20 louis d'or aux canoniers.

Le prix ordinaire du grain au marché de Luxembourg du fort au foible pendant l'année 1706 at esté pour le froment 21 sols, pour le seigle 17 sols et 9 $^{1}/_{2}$ sols pour l'avoine le bichet de Luxembourg.

Cependant au village d'Habay-la-Neuve le froment s'est vendu au mois de mars à 3 $^{1}/_{2}$ escalins le bichet et le seigle à 3 escalins, mais au mois de may de ladite année 1706 le froment s'est vendu aux marchés de la ville d'Arlon à 3 escalins et le seigle à 2 $^{1}/_{2}$ le bichet comunément.

1707 (fol. 190). — Le jour de la pentecoste 1707 est décédé Don Charle Bentzeradt, abbé d'Orval, d'extraction noble, native d'Echternach, 42e abbé dudit couvent, autheur de la réforme d'iceluy qu'il commença le 25 du mois de mars, aussy jour de pasque de l'an 1674. Il entra dans le noviciat l'onze de juillet 1655 et eut conséquemment 52 années de religion. Il fut fait et bénit coadjuteur du vivant de l'abbé Menghen le 8e d'avril 1668. Il at esté très-charitable, libéral, aymant la noblesse et honnestes gens. Son corps giste au cimetière contiguë le jardin de la maison. R. I. P. Il eut pour successeur Don N. Henrion, native de Malines, qui avoit esté quelques années auparavant élu et confirmé coadjuteur de ladite abbey.

(fol. 191). — Le 25 d'aoust 1707 naquit à Madrit Louis-Philippe prince des Asturies, fils aîné du roi Philippe, duc d'Anjou. Ce prince monta sur le trône d'Espagne ensuite de l'abdication dudit roi son père et mouru peu après. Le comte d'Autel, gouverneur de Luxembourg, fit faire au sujet de cette naissance des feux de joie et traita les Estats à Luxembourg.

(fol. 192). — En 1707 le grain s'est vendu communément à Luxembourg à 17 $^{1}/_{2}$ (sols) le froment, à 10 $^{1}/_{2}$ le seigle et à 6 $^{1}/_{4}$ sols l'avoene mesúre de ladite ville.

1708. — Dans le même mois de juin 1708 un détachement de l'armée de France sur le Rhin, commandé par le comte de St. Fremont et M. de St. Genris, passèrent la Moselle à Remich et traversèrent cette province de Luxembourg pour aller au Pays-Bas. Ils exercèrent dans ladite traverse toutes sortes d'excès et désordres, en pillant les églises et maisons, tuant même et violant ce qu'ils trouvèrent en leur passage, le dit St. Fremont n'y ayant fait garder aucun ordre, ce qui fut cause que plusieurs soldats se mirent à la débandade et y causèrent ces

désordres. Mais les paysans s'estant mis sur les armes, ils tuèrent plusieurs de ces marodeurs en diverses endroits; entre autres ayant voulu foncer les portes de l'église de Masbourg, les habitans la défendirent vigoureusement et après y avoir tué plusieurs françois, chassèrent le reste. Ceux d'Habay-la-Neuve s'estant aussy armé en grand nombre à l'entour du cimetière pour défendre leurs église et effets y réfugiés, les marodeurs françois n'osèrent pas les y attaquer.

(fol. 194). — En cette année 1708 les troupes de France estoient très mal payé et en besoin d'habits et souliers, ce que nous avons vu aux troupes de France de la garnison de Luxembourg mêlé avec les troupes vallones ou espagnols (le comte de Druydes y commandoit pour lors les françois). On a voulu accuser le marquis de Chamillart, ministre de France, créature de Madame de Maintenon, de quelque faute à cet égard.

Le froment en l'année 1708 valoit communément aux marchés hebdomadaires de Luxembourg du fort au foible 21 $^1/_2$ sols, le seigle 11 $^1/_2$ et l'avoine 9 $^1/_2$ sols le bichet.

1709 (fol. 195). — Le 5 janvier de la même année y ayant tombé une pluye dans cette province de Luxembourg si abondante que toute la superficie de la terre estoit couverte d'eau et avant qu'elle ait eu le tems de s'escouler, il survint à l'instant, la nuit du 5 au 6 dudit mois, une gelée si prompte et si forte que toutte la face de la terre n'estoit que glace, cette gelée ayant ainsy continué pendant trois semaines ou environ sans relâche et d'une manière si violente et extrême qu'on prétend que de mémoire d'hommes on n'avoit pas sentis de froid pareil. Il l'at esté en tel degrés que la pluspart des meillieures fontaines se sont trouvé avec leurs sources engelées; la terre en at aussy esté pénétrée jusques à 3 et 4 pieds de profondeur, ce qui fut cause que les semences de tous les grains de la campagne furent aussy engelées et perdus, en sorte qu'on fut obligé (de semer) de l'orge et de l'avoine au printems de cette année 1709 dans les coutures et campagnes des durs grains. Presques tous les noyers, grand nombre d'arbres fruitiers périrent de même par cette gelée extraordinaire qui fit fendre plusieurs chesnes avec esclat et bruit pareil à celuy d'un coup de mousquet. On prétend que cette gelée at esté universelle, puisque les vignes non seulement dans ce pays et les voisins, mais encore dans l'Italie,

l'Espagne, Provence et autres estats méridionaux ont eu le même sort. ... On at aussy escrit d'Aix-la-Chapelle que les fontaines d'eaux chaudes servantes aux bains y avoient pareillement esté engelées, ce qui ne s'estoit pas vu d'un siècle dernier.

Dieu a cependant bien voulu bénir les marsages qu'on a remis cette année à la place où estoient les semences de durs grains qui y ont profité extraordinairement, ce qui empescha la famine le reste de l'année et la suivante, tout le menu peuple n'ayant mangé depuis le mois d'aoust 1709 jusques au même mois de l'année 1710 que du pain d'orge, de pois et d'avoine, et depuis le mois de may jusques au mois d'aoust 1709 très grand nombre de pauvres gens n'ayant vescu que d'herbages qu'ils cueilloient à la campagne et aux jardins dont ils faisoient des jouttes et potages qu'ils mangeoient sans pain, quelquefois mellé d'un peu de farines, ce que j'ay vu au lieu d'Habay-la-Neuve à mon voisinage.

1709 (fol. 198). — En cette année 1709 le roy d'Espagne Philippe V a fait vendre par l'électeur de Bavière, son vicaire général des Pays-Bas, la haute-justice, juridictions et quelque partie de domaines dans cette province de Luxembourg sur plusieurs villages et hamaux de diverses prévôtées, cependant à grâce de rachat, par convention que les acquéreurs ont fait pour le prix et conditions avec l'intendant Potter Vanderloo establi dans ce même pays au subjet des domaines et autres droits de S. M.

En la prévostée de Luxembourg la haute-justice sur les sujets de S. M. aux villages de Clémency, de Feinich, Hyvingen et Garnich avec le terrage dudit Clémency, sçavoir les deux tiers de la haute justice audit dernier lieu au feu sieur Antoine-Ignace de Blanchart pour 5000 florins; item sur les villages d'Oetringen, Charansy etc. au sieur et dame de Ballonfau; la haute justice et terrage aux villages de Bettingen et Diepach au sieur conseiller Geisen. — Dans la prévôtée d'Arlon la haute justice sur le village de St-Léger au sieur .... de Masné, seigneur d'Aheré. — En la prévôtée de Chiny la haute justic et autres droits sur le village du Rossignol à N. Rassel de la Roche; la haute justice sur le village de Florenville au sieur Pascal. — En la prévostée d'Estalle la haute justice et autre droit sur les villages de Viller sur Semois, Orchinfaing, Harinsar, Mortinsar, partie de Rulle et de Houdemont, au sieur Henry Henriquez; la haute justice sur le village de Sivry au feu

sieur André de Blanchart avec le terrage de S. M. — En la prévostée de Remich la haute justice sur la ville de Remich au feu sieur Jean-Frédéric comte d'Autel pour .... — En la prévostée de Diekirch la haute justice sur les villages de Constomb, Schlœdermanderscheid, Bastendorf, au sieur Gérard baron Duprel, seigneur d'Erpeldange. — En la prévostée d'Echternach la haute-justice sur les villages de ...... au sieur prélat d'Echternach.

(fol. 199.) — Le fort hyver de l'an 1709 qui a fait geler et périr les grains de la campagne at occasionné une chertée dans cette province de Luxembourg qui at esté augmenté par la tauxe du prix des grains que le Conseil provincial a fait, avec ordre à tous seigneurs ecclésiastiques et séculiers de s'y conformer en la vente de leurs grains sous certaines peines, comme aussy la visite des greniers du pays, aussy avec ordre d'en distribuer certaine quantité au prix fixé, fut cause qu'il n'y venoit plus de grains à vendre sur les marchés des villes, ce qui mit le pauvre peuple dans des grosses paines et inquiétudes pour avoir du pain. — Le prix ordinaire des marchés de Luxembourg du fort au foible, quand il s'en est présenté à vendre, at esté ladite année 1709 pour le froment 45 sols, pour le seigle 36, et pour l'avoine 16 sols le bichet. Cependant l'orge pour semer s'est vendu au mois d'avril et de may dans la prévôtée d'Arlon et aux environs cette année 1709 à 7 et à 8 escalins le bichet et l'avoine à 4 et 5 escalins.

Il me souvient qu'en septembre 1709 je fus obligé d'achapter du seigle pour faire semer mes terres, à différents prix, c'est-à-dire du seigle nouveau ou eschappé par hazard à certains cantons sabloneux et revers de montagne, là où la pluie tombée avant la grande gelée s'estoit d'abord escoulée; j'ai payé de ce seigle nouveau à certaine personne 13 escalins du bichet, à un homme de Valensart à onze pièces de six sols le bichet d'Arlon, à un autre du village d'Eselsdorf sur la Sûre, terre d'Esche, 9 escalins et 1 sol aussi du bichet, et sur le marché d'Arlon à un escu et 4 sols le bichet, le tout suivant le hazard et rencontre, le Conseil ayant à la fin laissé la libertée du prix pour la vente.

Et l'on sema cette année tout froment vieux, le nouveau ayant esté comme irrécouvrable.

Le roy de France obliga ses sujets en cette année 1709 de porter

leurs argenteries et vaisselles à la monnaye, ce qui fit beaucoup de bruit.

1710 (fol. 204). — Le 14e octobre 1710 Louis XIV, roy de France, pour moyener le soutien de ses armées, ordonna (ce qu'on n'avoit pas encore vu aux guerres précédentes) la levée du dixième des revenus généralement de tous les biens de son royaume, sans distinction des personnes.

(fol. 205.) — Pendant l'année 1710 le grain aux marchés de Luxembourg se vendoit du fort au foible le froment à 41 sols et demi, le seigle à 38 sols, et l'avoine à 11 sols le bichet avec cette distinction qu'il at esté plus cher avant le mois d'aoust et beaucoup baissé du prix après ce mois ou la moisson.

1711 (fol. 207). — Philippe de France, roy d'Espagne, Ve du nom qui estoit maistre de la ville et pays de Luxembourg depuis le 6 février 1701, jour auquel les troupes françoises y avoient esté introduites de la manière reprise icy devant, ayant fait donation et cession générale des Pays-Bas espagnols tels qu'ils avoient appartenu par la paix de Rysvick à la couronne d'Espagne, à l'électeur Maximilien Emanuel, en considération de ses importans services rendus à la monarchie d'Espagne sous le règne de Charle II et dans cette dernière révolution pour son advantage.

En suite de quoy ledit électeur fit son entrée publicque et solemnele dans la ville de Luxembourg en qualité de souverain au bruit de trois salves d'artillerie. Le comte d'Autel, gouverneur, et le comte de Druide, lieutenant-général commandant la garnison françoise, allèrent à son rencontre. Il fut à son arrivée complimenté non seulement par le président à la teste du Conseil, mais encore par le magistrat et tous les supérieurs des ordres de la ville, au Gouvernement, le jour de son entrée 18e du mois de juillet de l'an 1711, les députés des Estats estant allé au devant de ce prince pour luy rendre leurs devoirs et nomément M. Mohr, étant allé à son rencontre jusqu'au village de Merle, lui fit compliment au nom des Estats le premier et avant le Conseil provincial. Quatre abbés crossés et mitrés le reçurent devant le portail de l'église des P. Recollets où il descendit du carosse pour baiser le crucifix à genoux que l'abbé de St-Maximin lui présenta et chanta le Te Deum. Il y eu des illuminations, fontaines de vin, des symboles, poêmes, chro-

nographe ; un héros jeta des médailles d'argent au peuple et S. A. fit distribuer à chasque membre de l'état noble une médaille d'or dont je reçu la mienne, et au tiers état une d'argent.

Le 28 juillet estant au gouvernement à Luxembourg, là où l'électeur tenoit sa cour, le père recteur des Jésuites du collège de ladite ville, le marquis de Ragis et moy, nous fusmes vers les douze heures présenté à sadite A. E. par le comte de Zeefelt, son premier chambelan. Lorsqu'il sortit de son cabinet pour aller ouyr la messe, chascun luy ayant fait sa révérence et compliment particulier, il les reçut d'une manière très gratieuse et satisfaisante.

(fol. 208.) — Pendant le séjour de l'électeur de Bavière en la ville de Luxembourg, sur différentes fortes représentations des Estats de ce pays du grand préjudice que portoit à cette province le papier thimbré cy-devant y introduit par le feu comte de Bergeick, à cause des vexations continuels des fermiers de ce papier contre toutes sortes de gens, S. A. E. consentit à la fin à l'abolition de l'usage d'iceluy dans la province de Luxembourg par édict du 4e d'aoust 1711 parmis le payement d'une somme de quinze mils florins bbt., que les Estats luy accordèrent par-dessus celle de l'ayde, en laquelle non seulement tous les ecclésiastiques, prélats et autres, mais encore toute la noblesse en général furent cotisées par les députés desdits Estats le 29e octobre de l'année 1712, pour être payé le 15 décembre suivant. Mais cette somme, à raison du désintéressement du fermier du timbre, fut accrue à celle (de) 19150 fl. qu'il fallu payer.

(fol. 209.) — Le 8e octobre de la même année, S. A. E. de Bavière partit de la ville de Luxembourg avec toute sa cour pour se rendre par Longwy, Montmédy, Sedan etc. à Namur. Il fut complimenté la veille de son départ par les députés des Estats, le Conseil provincial et le magistrat. Il fut à la sortie, vers les deux heures après-midy, salué par une triple descharge des canons des remparts et fut pour une seconde fois complimenté par le même magistrat hors de la ville au bout du glacié sur son voyage. Le comte d'Autel, M. d'Imecourt et autres seigneurs lui donnèrent la conduite jusques à quelques lieux de la ville en laquelle il n'est plus retourné du depuis. Entre autres gens de marque de sa suite estoit le général comte d'Arco.

Il a pendant son séjour à Luxembourg donné diverses ordres et

règlements sur la monnoy, le droit de soixantième et autres. Ses divertissements ordinaires estoient la chasse, le jeu de passé et les cartes.

Aussitôt que ce prince fut arrivé à Luxembourg, d'abord le comte Jean-Pier de Lamarck, seigneur de Schleiden, mareschal de camp des armées de Louis XIV, roi de France, reçu ordre de s'y rendre, comme il fit, en qualité d'envoyé, et resta encore en cette ville après le départ de l'électeur, retenu par les gouttes dont il estoit incommodé.

(fol. 210.) — Pendant l'année 1711, le prix ordinaire du grain aux marchés de Luxembourg at esté du fort au foible le froment à 13 sols, le mutillon à 11 et l'avoine à $9^1/_2$ sols la mesure.

1712 (fol. 211) — La nuit de l'onze au douze fébvrier, tousjours de la même année 1712, est décédé en la ville de Luxembourg au refuge de S. Maximin le comte de Druides, ci-devant premier lieutenant de la première compagnie des gardes du corps de Louis XIV, lieutenant-général et commandant les troupes de France de la garnison en cette ville ; il fut le soir enterré au chœur de l'église des P. Jésuites au bruit du canon, le comte d'Autel, gouverneur, ayant assisté à son enterrement. Il estoit bourguignon de nation et portoit sur son vysage les traits de celui du feu roy Louis XIV.

Peu après est venu commander la garnison françoise à Luxembourg le sieur d'Imecourt, gouverneur de Montmédy. Entre les troupes de France en ce temps en garnison à Luxembourg estoit le régiment de Marlou.

(fol. 212). — Les trois Estats de ce pays duché de Luxembourg et comté de Chiny ayant esté convoqués en cette ville par le comte d'Autel, gouverneur, par ordre et au nom de l'électeur de Bavière pour le 27e du même mois de may 1712 au subjet de son inauguration en qualitée de souverain de ce pays, le lendemain 28 lesdits Estats s'estant rendu au Gouvernement, ledit comte d'Autel, présent le Conseil provincial, leur communiqua l'act de cession de la souveraineté des Pays-Bas espagnols faite audit électeur par Philippe V, roy d'Espagne, qui fut lu publiquement, proposant auxdits Estats en conséquence de l'inaugurer comme duc de Luxembourg et comte de Chiny, le reconnaître pour tel et, en cette qualitée, luy prester serment de fidélité et d'obéissance, sur laquelle proposition le baron de Metternich, mareschal héréditaire, à la

teste desdits Estats porta la parole et répondit qu'il demandoit copie d'icelle cession pour l'examiner en corps et y délibérer, ce qui luy ayant esté accordé, les Estats se retirèrent, et après que chasque corps eut délibéré en particulier, les trois Estats d'un commun accord ayant fait dresser et signé l'act d'inauguration et reconnoissance, y déclarans qu'il estoient contents de prester le serment ordinaire aux conditions accoutumées.

Le lendemain jour de dimanche, 29 de may, vers les 9 heures du matin s'estant derechef transporté audit gouvernement en la grande sale en haut où estoit le comte d'Autel à la teste du Conseil provincial, présent le s^r du Lacq le jeune et le s^r Bocholtz, substitut procureur général, tous deux en qualitée d'héros d'armes à titre de Luxembourg, ledit mareschal héréditaire parlant au comte d'Autel luy dit que les trois Estats là présents ayant délibérés sur la proposition qu'il leurs avoit fait le jour d'hyer ou précédent, ils estoient prests de faire le serment de fidélité et obéissance requis à S. A. E. de Bavière qu'ils avoient reconnu comme leur légitime prince souverain, dont acte seroit fait aussitôt et lui remis en mains tout signé, pourvu qu'il voulut bien leur prester le premier serment préalable, pour et au nom de Sad. Alteze, en suite du pouvoir qu'il en avoit, de garder et maintenir toute la province de Luxembourg en général et chacque membre en particulier dans leurs anciens droits, franchises, privilèges, libertés, immunités, usances et bonnes coutumes, ce que ledit comte d'Autel ayant fait à l'instant, les trois Estats prestèrent réciproquement aussy entre ses mains celuy de fidélité et d'obéissance de leur costé.

Ce fait, les Estats se rendirent du Gouvernement droit au chœur de l'église des R. P. Recollets dans les formes à droite en y entrant; le comte d'Autel à la teste du Conseil estant allé occuper celles de l'autre costé, le R. abbé de S. Maximin, primat du clergé de ce pays, y ayant officié pontificalement la grande messe chantée avec musicque finie par le De Deum pendant lequel se fit une descharge de canons des remparts ainsy que de la mousqueterie de la garnison et des bourgeois qui estoient sur les armes et bordoient les rues pendant la marche. Le s^r d'Imecourt, commandant de la garnison françoise, se trouvat aussy audit chœur pendant cette grande messe.

Ledit gouverneur comte d'Autel donna le même jour un repas magnificque aux Estats, led. sieur d'Imecourt, le Conseil et les princi-

paux officiers de la garnison y ayant esté invités, et il y eut le soir chez lui bals et des feux d'artifice extraordinaires et plusieurs lanternes de papier huilé aux armes de S. A. E. que chasque bourgois devoit exposer aux fenestres de sa maison, des illuminations par toute la ville, feux d'artifice et raquettes en plusieurs endroits, avec diverses décharges des canons des remparts. On fit aussi aux villages des feux de joie au son des cloches et décharge de fusils. On avoit même fait dresser un espèce d'amphitéatre sur la place d'armes, orné de colomnes à chascune desquelles étoient attachés les armes d'une ville du pays sans exception dans l'ordre ordinaire. Il y avoit au pied de cette machine des fontaines de vin qui ont coulé aux frais des Estats le soir pendant que se faisoient les feux d'artifice.

Le même jour les deux héros d'armes susmentionnés à titre de Luxembourg, estant à cheval, revestu de leurs cottes et cappes d'armes, la caducée en main, précédés d'une compagnie de bourgois de la ville et d'un trompette qui faisoit sonner son instrument, ayant fait les cris ordinaires par tous les carrefours de la ville, jetèrent de tems en tems à la populace dans les rues des médailles d'argent qui portoient l'effigie de l'électeur d'un costé avec cette légende : MAX : EM : BAV : DVC : S : R : I : ARCHI : D : EL : ET : VIC. ; et au revers estoit l'inscription suivante : DVC. LVX : ET : COM : CHIN : INAVGVRATI IV KAL : IVN : MDCCXII BENEVOLENTIÆ : ET : AMORIS IN SVOS : PERENNE MONVMENTVM.

L'électeur avoit donné ses ordres de distribuer à chasque membre de l'Estat une pareille médaille d'or aux armes de S. A. E. et de celles des provinces des Pays-Bas luy cédées ; M. Ferdinand Mohr de Wald, député des Estats, conseiller de courte robe et qui avoit esté honoré de la charge de chambelan dud. électeur, en fit la distribution et me fit l'honneur de m'en donner une, comme il s'estoit chargé de faire à tous les autres seigneurs de l'estat noble.

Cet électeur at en qualité de souverain de la province fait plusieurs acts de souveraineté, si comme des édits touchant la monnoye, les droits de thonlieu et de soixantième, accordé des établissements de foires nouvelles, sçavoir deux à Marche dont l'une doit tomber le 23 mars et l'autre le 11 septembre, et une autre pour Diekirch fixée au 4e octobre.

(fol. 214). — L'après midy du 29 et le lendemain 30 dudit mois de may 1712 les Estats de ceste province s'estant rassemblés en la grande sale de la maison de ville à Luxembourg, y signèrent l'instrument de cet inauguration dont furent faits deux doubles, l'un desquels ayant esté remis au comte d'Autel qui l'envoyat à l'électeur, et l'autre fut déposé dans les archives desdits Estats.

(fol. 217). — Le prix commun du grain à Luxembourg pour le froment 20 sols, pour le seigle 15 sols et pour l'avoine 9 sols la mesure.

1713 (fol. 220). — Le 25e de mai de la même année, un camp volant de françois sous les ordres du marquis d'Alègre, gouverneur de Metz, vint camper à Wasserbillich dans le pays de Luxembourg, là où la rivière de Sûre se décharge dans la Moselle. Il obligea les habitants de ce pays de lui fournir quantité de fourages, après quoi il descendit à Trèves.

Au commencement du mois de juin de la même année 1713, le roi de Prusse fit sa déclaration qu'encore qu'il aye fait la paix avec la France, ce n'estoit qu'en qualité de roi, qu'il vouloit continuer la guerre avec l'empire contre la France, comme électeur de Brandebourg, en conséquence de quoi il envoya dans ce pays de Luxembourg diverses parties qui enlevèrent au même mois plusieurs prisonniers et les ammenèrent en la ville de Wesel, si comme le comte d'Argenteau d'Ochain, les sieurs de Grune, d'Harbonier seigneur de Gobreville, Dutrux seigneur de Streinchamp, de Karcano seigneur de Sibré, Martiny seigneur de Ny, Schmacher seigneur de Mirwart, Montzhausen eschevin de Bastogne, de la Haye officier de Beaufort et autres.

Cette exécution militaire fut cause que sur diverses plaintes faites au congrès d'Utrecht les plénipotentiaires non encore séparés y conclurent le traité de neutralité pour les Pays-Bas et nommément pour la province de Luxembourg, l'onze de juin 1713, qui concerne aussi la contribution. *(Suit le texte de ce traité.)*

(fol. 221). — Les troupes d'Hollande destinées pour la garnison de Luxembourg s'estant mis en marche arrivèrent le 4 juin 1713 à Witry où ils logèrent, et le lendemain 5e dudit mois, deuxième des festes de la Pentecoste, elles passèrent par le village d'Habay-la-Neuve, pour s'aller cantonner la nuit aux environs de la ville d'Arlon ; le lendemain

6e de juin continuant leur route, elles vinrent cantonner et loger dans les villages de Mameren, Bertrange et Strassen au voisinage de Luxembourg. Le comte de Coliaer, lieutenant général qui les commandoit et qui devoit être commandant provisionel à Luxembourg en l'absence du comte général d'Hompesche qui en devoit estre gouverneur de la garnison hollandaise, (le comte d'Autel demeurant toujours gouverneur au nom de l'électeur de Bavière pour la justice, police et souveraineté réservée avec les domaines et revenus de la province de Luxembourg audit électeur), ledit comte de Coliear ayant adverti le sieur d'Imecourt, commandant la garnison françoise à Luxembourg, de son arrivée, celuy-cy ayant fait réponce qu'il n'avoit pas encore d'ordre de la cour de Versailles d'évacuer, et qu'il envoyeroit un exprès pour les recevoir, et en sorte que s'estant formée quelque difficulté là-dessus, elles furent levées par le duc de Schreunsbury, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, qui après avoir fait son entrée l'onze du mois de juin à la cour de France et eut audience du roy le 13, il travailla si bien pour aplanir les difficultés pour l'évacuation de Luxembourg que les ordres furent dépeschés par un exprès tant au commandant françois de la part de S. M. que de celle de l'électeur de Bavière qui estoit à Compiègne, adressé au comte d'Autel, pour livrer la place aux troupes hollandaises le 26e dudit mois de juin 1713 qui estoit un lundy, jour auquel, pendant que ledit sieur d'Imecourt sortoit avec sa garnison de Luxembourg par la porte de Thionville, le comte de Colieart avec les troupes d'Hollande y entrat par la porte neuve, après avoir demeuré campé aux dits villages depuis le 7e du dit mois, la garnison françoise sortie de Luxembourg ayant pris la route de Thionville, d'où peu après elle at eû ordre de marcher vers le Rhin. Le comte de Colieart estant avec sa garnison hollandoise entré dans Luxembourg, sans déplacer le comte d'Autel du gouvernement, lui fit donner des sentinelles et ordonna qu'à la grande garde et aux portes ils lui seroient aussi rendu les honneurs accoustumés comme gouverneur au nom de l'électeur de Bavière, ce commandant, ainsi que tous les autres hollandois entrés dans les places des Pays-Bas espagnols, n'y ayant pris aucune connoissance de la justice, police ni finance, dont l'administration a resté sous le pouvoir et authoritée de lad. A. E. de Bavière, les commandants hollandois n'ayant pas extendu leurs ordres sur leurs garnisons que

pour la seule garde et défence des villes suivant les stipulations portés par le traité de paix d'Utrecht.

Peu de tems après partit de Luxembourg le dit comte de Colieart, et est venu commander à sa place le général baron de Hompesche.

1713 (fol. 223). — Dans les mois de septembre et d'octobre (1713) l'intendant du roi de Prusse, nommé Happe, résident à Cologne, ayant au nom dud. roi fait sommer cette province de Luxembourg de lui continuer le payement de la contribution ordinaire portant somme de cent mils escus par an, nonobstant qu'au traité d'Utrecht il auroit esté convenu et arresté que les Estats généraulx de Hollande porteroient ladite province quitte de contribution et exactions à l'égard de tous princes estrangers qui voudroient l'exiger d'icelle, lesdits Estats d'Hollande en devant être les guarents; de laquelle sommation injuste les députés des Estats de ce pays ayant donné advis tant à l'électeur de Bavière à cause de sa souverainetée qu'il y avoit retenue, qu'auxdits Estats d'Hollande comme gardiens dudit pays et guarents du traité, cet électeur fit d'abord défence expresse aux Estats de lad. province de Luxembourg de ne se soumettre pas au payement de lad. contribution exigée ni de traiter à cet effet avec l'intendant de Prusse, laissant toutesfois aux particuliers la libertée de faire leurs soumissions, afin de se mettre à couvert des exécutions.

(fol. 224). — Et quoy qu'en conformité du traité particulier de l'onzième juin de la même année mentionné cy-devant, cette province devoit jouir d'une neutralitée parfaite, être exempte de toute contribution et à couvert de tout acte d'hostilitée, cependant diverses parties brandebourgois n'ont pas laissé que d'y faire dans les mois de septembre et d'octobre 1713 des exécutions militaires et hostiles, et sans compter les prisonniers qu'ils enlevèrent, ils mirent le feu au village de la Hautecharage qu'ils réduisirent presques tout en cendres; ils brûlèrent encore trois maisons à Souleuvre, après les avoir pillé; ils mirent pareillement le feu à quelques maisons des villages de Differdange, Niederkorn, Merl, Eych, Waldbredimus et autres dudit pays de Luxembourg. Le chasteau de Villemont, chef de la seigneurie de ce nom, située sur la rivière de Semois, bâtiment joli et commode, fut aussy réduit en cendres par les mêmes parties.

En 1713 le prix du grain aux marchés de Luxembourg at esté

pour le froment 31 ½ sols, pour le seigle 17 sols, et pour l'avoine 11 ½ sols.

(fol. 225.) — Sur la fin de l'année 1713 est venu commander à Luxembourg la garnison hollandoise le sieur du Portail, ... dans le service d'Hollande. Il estoit françois de nation, refugié auprès des Estats généraux à cause de la religion.

1714 (fol. 225). — Les Estats de la province de Luxembourg ayant considéré la dangereuse conséquence de l'aide fixe de quinze mil florins qu'ils s'estoient chargé de payer annuellement à l'électeur de Bavière pour la rédemption de l'usage du papier timbré et la suppression de l'édit émané à ce sujet qui avoit donné matière à tant de vexations, outre la grosse aide qu'on accordoit tous les ans au souverain sans décompte, déduction ny bonification, et attendu que tous les nobles et exempts de ladite province estoient compris et cotisés en ladite somme de quinze mils florins bbt. sans distinction ny exemption, par la raison qu'elle avoit été accordé pour l'abolition d'une charge commune qui avoit impliqué les ecclésiastiques, nobles et roturiers indistinctement, c'est-à-dire ledit usage du timbre dont personne n'estoit exempt, ce qui heurtant l'ancienne franchise de la noblesse de ce pays, lesdits Estats, en leur assamblée générale tenue dans la ville de Luxembourg depuis le 18 décembre 1713 jusques au 2 janvier 1714, députèrent vers l'électeur de Bavière, estant pour lors au chasteau royal de St-Cloud en France, le révérend abbé d'Echternach Don Benoit Zenderus, M. Mohr de Waldt, seigneur de Betzdorf, conseiller de courte robe, et le sieur Grofis, mayers de Marche, accompagnés du sécrétaire François Martini, à l'effet de traiter pour l'extinction et abolition absolue de cette imposition de 15,000 florins par an, à quoy ledit prince consentit moyennant le payement à faire une fois pour tout d'une somme de vingt mils florins par lesdits Estats, que ces députés luy ayant accordé au nom que dessus, il abolit pour toujours par édit particulier l'imposition cy mentionnée, ce qu'il fit avec autant plus de facilitée et moins de répugnance qu'il estoit sur le point de quitter toutes ses prétentions à ladite province pour rentrer dans la Bavière, et qu'il touchoit une somme d'argent au delà de celle de la grosse ayde qu'il n'auroit pu exiger, de laquelle conjoncture lesdits Estats ont dû profiter, puisqu'ils auroient en paine de réussir dans un autre tems.

Le roi de Prusse ayant prétendu une somme de 84,000 escus du feu roi d'Espagne Charle II pour payement des troupes brandebourgeoises qui avoient été employés à la reprise de Namur en l'an 1695 et à la défence des Pays-Bas espagnols pendant la guerre qui a finis par la paix de Riswick, en fit la demande aux Estats des provinces desdits Pays-Bas. Ceux de Brabant consentirent au payement de leur quote, ce que les Estats de ce pays de Luxembourg n'ayant pas voulu faire, à cause des privilèges et libertés particuliers qu'ils ont non commun aux autres provinces, et qu'ils ne pouvoient estre tenus d'acquitter les dettes du souverain, sur ce refus les troupes prussiennes firent encore en l'année 1714 des courses audit pays de Luxembourg et y enlevèrent des officiers des comptoirs du souverain et autres pour ostages.

(fol. 230.) — Vers le 10 décembre 1714 plusieurs lettres de l'électeur de Bavière datées de St-Cloud arrivèrent à Luxembourg, l'une pour le comte d'Autel qu'il remercioit des services rendues comme gouverneur, qu'il devoit communiquer à l'estat-major aussy avec remerciments et décharge du serment luy presté, autres lettres aux trois Estats, au Conseil et magistrat avec pareils remerciments, descharge et injonction à tous de ne pas reconnoitre autre souverain à sa place que Sa Maj. Imp. et Cath. laquelle avoit aussy ordonné de le remettre en possession de ses estats de Bavière.

(fol. 231.) — Mémoire des choses advenues après l'heureux retour de la province de Luxembourg à la domination légitime de Sa Maj. Imp. et Cath. Charle VI comme duc dudit Luxembourg et comte de Chiny, en suite de l'exécution de l'art. XIX du traité de paix de Rastadt.

L'électeur de Bavière ayant deschargé le gouverneur et Conseil de Luxembourg, les Estats du pays et tous autres membres du serment de fidélité et d'obéissance qui luy avoit esté presté, comme nous avons dit, on a dèz l'onsième du mois de décembre 1714 commencé à reconnoître Sad. Maj. Imp. en qualité d'archiduc d'Autriche comme souverain de la ville et province de Luxembourg, et son nom at esté mis le même jour à la teste et ingrès des sentences et décrets du Conseil provincial ; car au lieu que depuis l'an 1711 on y avoit pris les qualités de M. le gouverneur, président et gens du Conseil de Son Alteze S^me^ Électorale de Bavière, elles ont esté changé ledit jour et on y a pris a la place celles

de gouverneur, président et gens du Conseil de Sa Maj. Impériale et Royale, et peu après on a mis au lieu de Royale le terme de Catholique nostre Sire à Luxembourg.

Et du depuis le comte d'Autel, gouverneur, ne s'estant plus mêlé de rien, nos députés des Estats de ce pays de Luxembourg l'ont gouverné en matière de police, y ont donné les ordres et exercé les mêmes offices que ledit comte d'Autel avoit fait depuis le 26e du mois de juin 1713 que les hollandois estoient entrés dans la capitale comme gardiens. Et comme on apprit à Luxembourg que le baron de Wachtendonk, commandant de l'ordre teutonicque, major-général dans les troupes de S. M. Imp. et C., en avoit reçu ordre de venir en son nom prendre possession de la ville et pays de Luxembourg avec la garnison destinée pour relever les hollandois, M. Ferdinand Mohr de Wald, ancien député des Estats, fut nommé par ses codéputés pour l'aller recevoir sur la frontière de cette province, le complimenter au nom des Estats, pourveoir à sa marche et subsistance des troupes et le conduire jusque à la ville d'Arlon, là où ils arrivèrent le 21 du mois de décembre 1714. Le sr de Vallensart qui avoit commandé à Arlon pour l'électeur de Bavière, avec le magistrat et bourgeoisie estant allé au rencontre dudit baron de Wachtendonck à un quart de lieu de la ville, après l'avoir complimenté, luy fit remettre les clefs de la ville d'Arlon par l'aide-major Sancy, et les bourgeois sur les armes l'ayant salué par une descharge d'icelle, le général baron de Wachtendonck, à son entrée à Arlon, se rendit d'abord droit en l'église des R. P. Carmes, là où le Te Deum estant chanté en présence des abbés d'Echternach et d'Orval et du baron du Prel seigneur d'Erpeldange, députés des Estats de ce pays qui estoient venus joindre ledit général hors de la ville d'Arlon pour le conduire en ladite église, le reconduisirent de là à un souper qu'ils lui avoient fait préparer chez l'eschevin Pellot, et la première santé qui y fut portée fut celle de l'empereur à laquelle fut répondu par une triple décharge de six pièces de canon qui estoient aux R. P. Capucins.

L'année 1714 at esté sujette aux maladies des bestes à laine dans la province de Luxembourg, là où il y en est mort une infinité de la pouriture infection qu'elles ont acquis par l'hyver continuellement humide et pluvieu depuis le novembre de l'année 1713 jusque au mois de may suivant, ce qui causa un grand intérêt aux cantons d'Ardenne, et qui

at augmenté le prix du grain, le froment s'estant vendu à Luxembourg aux marchés. prennant le milieu du prix, communément à 47 sols, le mutillon à 37 $^1/_2$ et l'avoine à 14 sols le bichet dudit Luxembourg.

Pendant l'année 1714 la garnison hollandoise à Luxembourg at esté commandé par le sieur de l'Abady, françois de nation et religionaire réfugié en Hollande.

1715 (fol. 232). — Le général baron de Wachtendonck, commandant pour le service de S. M. Imp. et Cath. en cette province de Luxembourg, estant toujours (à Arlon) avec ses troupes impériales, en attendant l'évacuation de la capitale par celles d'Hollande, ayant reçu par un garde aux couleurs de Sad. Maj. qui accompagnoit le sieur de Rave, capitaine au régiment de Baden, nouvelles ordres de la cour de Vienne dont ledit capitaine estoit chargé, avec une autre lettre des Estats de Hollande pour le dit sieur de l'Abady, commandant les hollandois à Luxembourg, qui luy furent rendues le 1er ou 2e jour de l'an 1715, partit à l'instant d'Arlon pour se rendre le même jour à Luxembourg; où estant arrivé et trouvant que le comte d'Autel occupait encore le gouvernement, mit pied à terre en l'hôtel du prince de Chimay chez la veufve Barté là où ledit comte le fut aussytot trouver et l'ayant complimenté, ils eurent une assé longue conférence par ensemble, après quoy le Conseil en corps et le magistrat s'y rendirent pareillement pour luy faire leurs compliments; la ville luy fit du même tems des présents en vin.

Le lendemain, 3e de janvier 1715, en suite de la commission qu'il avoit de S. M. I., il assigna le Conseil provincial, les députés des Estats de ce pays, le magistrat et autres officiers de justice et police de la province de Luxembourg, au gouvernement, maison du souverrain, où estant tous assamblés dans la grande sale en haut, il leurs fit prester à chasque corps en particulier le serment d'obéissance et de fidélité au nom de Sadite Maj., mais nullement au comte d'Autel qui ne fut pas présent à cette cérémonie et restoit dans son cabinet en bas, le général de Wachtendonck n'en ayant pas de commission, ce qui ne mortifia pas peu le dit comte d'Autel.

Le sieur de l'Abady ne s'estant pas contenté de la lettre que le baron de Wachtendonck luy avoit fait remettre, envoyat un exprès aux Estats généraux d'Hollande pour recevoir les ordres sur l'évacuation de

Luxembourg, et les ayant à la fin reçû et en donné advis audit baron, celuy-cy donnat ordre aux troupes impériales qui estoient à Arlon de marcher le 15 janvier 1715 pour Luxembourg et y estant arrivé, elles entrèrent l'après-midy du même jour dans les villes basses du Gronde et du Paffendal pour y loger la nuit, sçavoir les soldats dans les cazernes et les officiers chez les bourgeois dans la ville, sans relever ce jour-là aucun poste.

Mais le lendemain, 16e dudit mois, jour de st. Marcel, le sieur de l'Abady ayant fait porter par un officier hollandois avec quelques mousquetaires les clefs de la ville au général baron de Wachtendonck en son quartier, sçavoir dans la maison du refuge de Mariendal où il avoit choisi son logement provisionnel, le commandant hollandois fit évacuer cette capitale vers une heure après-midy par la porte du Paffendal, de sorte qu'à deux heures ou environ du même après-midy, le reste des troupes d'Hollande qui estoient encore sur la grande garde sur la place d'armes, ayant esté relevés par un capitaine du régiment du Grand-Maître à la teste d'une partie de sa compagnie de grenadiers avec un drapeau, ce reste des troupes hollandaises sortit aussy de Luxembourg, après que les guardes des portes de la ville et autres postes furent remplis par les impériaux.

Vers les trois heures après-midy, le régiment du Grand-Maître de l'ordre teutonicque et un bataillon de celuy de Baden infanterie vinrent des villes basses se ranger sur la place d'armes dans l'ordre et la marche suivantes :

Premièrement, le major du régiment du Grand-Maître estant à cheval, l'espée à la main, à la teste de son régiment, précédé de deux mousquetairs, marchoit le premier. Après lui, un capitaine avec une demy-picque à pointe vermeille en main, suivi de deux drapeaux déployés aux armes de S. M. I. avec la lettre C en majuscule et le nombre VI y relevé et travaillé en fil d'or, qui signifioient Charle Six, nom de Sad. M. ; après quoi ont marché quatre hommes avec des haches sur les épaules dont le taillant estoit tourné en haut ; la compagnie les suivoit en ordre, 4 à 4 de front.

La première compagnie estant passée, elle fut suivie par une autre à la teste de laquelle marchoit aussi un capitaine avec des drapeaux comme les précédents, devant lesquels marchèrent deux hommes avec

des cors de chasse avec lesquels ils faisoient des fanfares, et après eux quatre haubois qui touchoient de leurs instruments, et les autres ensuite, comme à la première compagnie, tout le régiment de l'ordre teutonique, estant la marche rangé sur la place d'armes par sondit major, l'espée à la main. Celuy du bataillon du régiment de Baden aussi à cheval, l'espée à la main, précédé par deux mousquetairs et suivi par les 4 hommes portant les haches, les capitaines et les enseignes avec leurs drapeaux neufs aux armes de l'empereur comme ceux du régiment du Grand-Maître, avec cette différence que ceux du Grand-Maître estoient déchirés à moitié, percés et ternis de leur premier lustre, là où que ceux du régiment de Baden estoient tout neufs et nullement usés. Et se trouvant tous rangés sur la même place, les tambours battirent le signe des prières et aussitôt tous les officiers et soldats s'estant inclinés, baissant leurs armes avec les chapeaux bas, comme pour remercier Dieu de la prise de cette possession. Un moment après ils se retirèrent tous pour se rendre dans les quartiers qui leur estoient destinés.

Le même jour, 16 janvier, nos députés des Éstats traitèrent le général baron de Wachtendonck.

Le lendemain 17, ledit général et commandant pour S. M. à Luxembourg, le Conseil provincial, nos députés des Éstats, le magistrat de la ville avec tous les ordres réguliers d'icelle s'estant rendu en l'église des R. P. Recollets, le R. abbé de St-Maximin y chanta pontificalement la messe et à la fin le Te Deum en action de grâces que la ville et pays estoient retournés sous l'obéissance de leur vray et légitime souverain; on fit du même tems retentir le bruit du canon des remparts par diverses descharges. Le même général traita à midy les députés des Éstats et plusieurs officiers et personnes de distinction. Il y eut, le soir, illumination et lanternes aux armes de S. M. par toute la ville et en aucuns endroits des flambeaux allumés qui bordoient la face de certaines maisons les plus distinguées.

Le 20 janvier 1715, les Éstats du pays ayant par lettres témoigné leur soumission à S. M. Imp. et Cat. et demandé sa protection, il leur fit la réponse suivante, reçu le 26 d'avril :

L'empereur et roy. Très chers et féaux les ecclésiastiques, nobles et tiers de nostre duché et province de Luxembourg. Les respectueuses expressions dont vous accompagné votre lettre du 20 janvier étant si

conforme à notre attente, au zèle et à la grande fermeté que de tout tems vous avés fait paroître pour vos princes naturels nos prédécesseurs, nous avons bien voulu par celle-cy notre agrément et gratitude, vous assurant que dans la suite vous éprouverés les effets de l'un et de l'autre, aussy bien que de l'amour paternel que nous conserverons pour de si bons et fidels sujets, et qu'à l'exemple de nos glorieux ancêtres nous aurons un spécial égard pour la conservation et maintien de vos anciennes constitutions et privilèges que vous vous estes acquis par vos services signalés envers nostre auguste maison. A tant, très chers et féaux, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. De Vienne le 9e du mois de mars 1715. Archip V. S. v. *Signé :* Charles, et scellé du seau de S. M. et plus bas *signé* l'Emp. et Roy. *Signé :* A.-F. Kurtz.

(fol. 240.) — Cette année 1715 at esté abondante en grains, vins, foings et fruits des arbres. Au mois d'aoust et septembre, le froment ne se vendoit qu'à 19, 20 et 21 sols le bichet, et le seigle qu'à 10 et 12 sols. Mais le prix du fort au foible, pendant le cours de l'année, aux marchés de Luxembourg at esté 21 sols et $^1/_2$ pour le froment, 16 sols et $^1/_2$ pour le seigle et 9 sols l'avoine le bichet de Luxembourg.

1716 (fol. 241). – En janvier de l'année 1716, il y tombat une quantité de neige si excessive et qui dura presque tout le mois de fébvrier que de mémoire d'hommes il n'en avoit pas paru de semblable. Il s'y en est vue en quelque canton de l'Ardenne de la hauteur de six pieds, mais communément et presque par toute la province elle étoit de la hauteur de 3 à 4 pieds. Pendant cette neige, certain notaire résidant à Habay-la-Neuve se trouvant au lieu de Vance, distant de cinque quart d'heure dudit Habay, en voulant retourner à cheval, il fut obligé d'y employer une journée entière, après avoir fait diverses culbutes avec son cheval dans des trous pleins de neige d'où il avoit eu peine à sortir, son cheval en ayant eu également partout jusques au ventre, ce qui l'avoit obligé, au lieu de marcher, de s'élever à chaque pas pour faire un sault, s'il vouloit avancer ; autrement il demeuroit enfoncé et arresté sans pouvoir sortir.

(fol. 242.) — Un peu auparavant (avant le mois de mai), le comte de Gronsfelt, ministre d'Estat de S. M. I., général-feltmareschal de ses armées, avoit esté pourveu du gouvernement de la forteresse et province de Luxembourg.

(fol. 243.) — Le 1er d'aoust jour de samedy 1716 entre les 3 et 4 heures après midy mourut à Luxembourg d'une retention d'urine ou selon d'autres de chagrin Jean-Frédéric, premier et dernier comte d'Autel, vivant baron de Vogelsang, Merche, Heffingen, Larochette, cy devant gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg et comté de Chiny, justicier des nobles de ce même pays, âgé d'environ 71 ans, dernier mâle de sa famille. Il at esté enterré en l'église des R. P. Recollets au pied du maistre autel du chœur. Ses obsèques funéraux, auxquels on m'a fait l'honneur de m'inviter, ont esté célébré en la même église le 12 d'aoust.

La cérémonie et conduite du deuil at esté faite en l'ordre suivant : Premièrement plusieurs flambeaux et cierges ont précédé avec le blason des armes, après eux le jeune baron de Pallant marchait immédiatement devant le deuil, portant les armes pleines du défunt blazonnés sur un grand quadre de bois renversé c'est-à-dire le haut tourné en bas, comme se praticque aux familles éteintes. Le baron de Warsberg, seigneur de Winckrange, statthalter de Trèves, conduisit le deuil, marchant le premier comme plus proche parent. Le baron de Wachtendonck, commandant général de cette ville et pays de Luxembourg, marchat en second lieu, en deuil avec un grand manteau noir, sur lequel du costé gauche étoit une grande croix blanche de l'ordre teutonicque. Après luy a suivi M. Mohr de Waldt, conseiller de courte robe au conseil provincial et ancien député des Estats, ensuite M. de Schauwenbourg l'aîné, seigneur de Berwart, et après lui M. Louis de Schauwenbourg, son frère, conseiller de courte robe, tous en manteaux de deuil, finalement M. de Custine comte de Wiltz, seigneur d'Aufflance et Viller-le-Rond, pareillement en deuil.

La dame d'Autel, chanoinesse de St-Marie à Metz, sœur aînée du défunt, a marché la première, meinée à la main par le marquis de Ragis et du Pont d'Oye ; la seconde sœur, chanoinesse d'Espinal, par M. du Bost-Moulin, seigneur d'Esch, et celle qui résidoit à Bastoigne, par le baron d'Ouren, seigneur de Tavigny.

Le R. P. Krips, recollet, fit l'oraison funèbre.

Les armes de ses quatre quartiers estoient attachés aux quatre cierges de chasque autel ; on célébroit même la messe à quelques autels dressés expressément contre certains piliers de l'église.

Le deuil marchat aussi à l'offrande dans l'ordre susmentionné, et puis le Conseil provincial en corps après lequel j'eu l'honneur de suivre avec 7 à 8 gentilshommes du corps de l'Estat noble lors assemblé, sçavoir MM. le baron du Prel seigneur d'Erpeldange, de Waubersnauw seigneur de Lavaux, le baron de Pallant seigneur de Wolfziegel, de Heyden seigneur de Niederweis, de Beurthé seigneur d'Aspelt, de Lardenois de Ville seigneur de Naomé, de Blanchart seigneur de Sivry, mon frère, et moi. Après nous a suivie le magistrat de la ville en corps, après le magistrat les advocats aussi en corps, et plusieurs officiers mêlés et puis les bourgeois et autres de la ville.

Le défunct at esté homme de teste, de cabinet et grand politique, il s'est distingué à la bataille de Tavern, près de Trèves, l'an 1675; ami de l'ordre de St-François, ennemi des Jésuites, at usé de grandes intrigues dans les cours.

(fol. 244.) — Le 27 de septembre 1716 est décédé entre 4 et 5 heures du matin Dom Romain Edinger, native de la ville de Thionville, âgé de 66 ans, en son vivant abbé et seigneur de Munster, après 50 ans de religion, de sa dignité abbatiale 12 ans. Il estoit obligent et assé généreux. Avant sa promotion à la dignité abbatiale elle demeura vacante près de deux ans, pendant lequel le Conseil, le feû comte d'Autel et autres travaillèrent tant à la cour de Rome qu'à celle de Bavière, pour obtenir un évesque à Luxembourg, pour la subsistance duquel on devoit absorber tous les revenus de l'abbaye de Munster, et on devoit retrancher au même effet partie de ceux de St-Maximin, d'Echternach, d'Orval, de Mariendal, des P. Jésuites, d'Uren à Trèves et autres. Les P. Recollets devoient descendre au Gronde pour y occuper l'église et le monastère de Munster et abandonner leur église et couvent au nouvel évesque projeté. Mais l'archevesque de Trèves, l'évesque de Liège et autres s'y estant opposé à la cour de Rome, et un père Capucin accrédité auprès de l'électeur de Bavière auquel la province étoit soumise, fit en sorte que ce prince n'y voulant plus entendre, ce dessein n'eut pas d'effet, ce qui donna lieu à la composition des vers suivants par frère N. Reuther, vivant curé de Steinsel :

Ortus abbatis Munsteriensis est abortus episcopi Luxemburgensis.

Parturiit nuper quaedam fantastica mater
(Ignoro nomen, Barbara credo fuit).

Nescio quo impregnata Deo, temeraria Juno,
Annos complures turgida ventre fuit.
Haec est visa sibi cathedram paritura coruscam
Et partu divum fundere posse Petrum.
Dementata parens stolido symptomate capta
Appetiit totum mandere cœnobium.
Nec satis in monachos passim quoque saeviit omnes
Inque sacerdotes foemina dura pios.
Circumspecta fuit; cunas elegit in urbe
Atque Franciscanis has agitare dedit.
Jesuitis manicas voluit præscindere longas
Ut proli aptaret (sic puto) fasciolas.
Tu, Maximine, dabis pultes, Wilibrorde, butirum,
Et sal insperges, Aurea Vallis, ait.
Prolis nutrices Irminam credidit esse,
Credidit et vestes posse, Yolanda, tuas
Cunctis dispositis magno contendere nisu
Et peperit murem nil nisi ridiculum.
(f. 245) Quale puerperium. Plorat sua pignora Rachel;
Ingemit, heu! non sunt digna labore meo.
Fasciolas, cunas, pultes removete cupitas.
In musis, inquit, mus habitare solet.
Tu felix astrea nimis quam gignere magnum
Abbatem partu prosperiore potes.
Nunquam tentabo male fausta puerpera mitram
Abbati nato præripuisse tuo.
Abbas est melior quam possit episcopus esse
Quem volui raptis magnificare bonis.
Abbas est melior quam fictus episcopus ille
Quem Treviri damnant, quem pia Roma negat.
Sit ius cuique suum. Teneas, Theodore, thyaram.
Praesis et prosis, vive perennis. Amen.

Le 4 de novembre 1716 fut choisi et élu justicier des nobles de la province de Luxembourg à la place du feu comte d'Autel, Adrien-Gérard seigneur de Clervaux, Boullant, Esch et autres lieux, gouverneur, administrateur, grand-ballif et grand veneur de la ville et comté de Namur, cy-devant député des Estats de la province de Luxembourg. Cependant M. Mohr de Wald, seigneur de Betzdorf, conseiller de courte robe et député de nos Estats, avait eu la pluralité des voix, mais il se

relâcha généreusement en faveur dudit comte de Lannoy. Ensuite de quoy il se transportat à Bruxelles le 26 de janvier suivant, pour y être frappé chevalier, armé par le marquis de Prié, commandant général des Pays-Bas, au nom et par commission expresse de S. M. I. et C.

La même année les bourgois de Luxembourg qui depuis plusieurs siècles avoient monté et eu la garde à la grande garde et à la maison de ville, en ayant demandé la décharge à la cour de Bruxelles, en alléguant que la garnison étoit assé nombreuse à cet effet, l'obtinrent.

Le 12 décembre 1716 vers les 4 $^1/_2$ heures après midy arrivat à Luxembourg M. Jean-François de Bronckorst, comte de Gronsfelt, général-feltmarchal des armées de S. M. I. et C., seigneur de Battenbourg, Alpen et autres lieux, ministre d'Estat de S. M., président du conseil de guerre de la Stirie, colonel d'un régiment de cuirassiers, et prit possession du gouvernement de lad. ville et province de Luxembourg que S. M. lui avoit conféré. Le baron de Wachtendonck, commandant, avec les principaux officiers de la garnison fut à son rencontre à quelque distance de la ville. Le Conseil l'at attendu sur les escaliers de la porte de leur maison, mais ayant reçu et rendu quelques coups de chapeau, il passa outre sans s'arrester, étant à cheval. Il reçu par après leurs compliments au gouvernement, comme aussi du magistrat de la ville qui lui présenta une bourse de cent pistoles, un foudre de vin et quelques sucrades pour Madame la feltmarchalle, son épouse.

(fol. 246). — Le mercredi suivant, 16 dudit mois, ayant esté présenté audit seigneur comte de Gronsfelt au gouvernement par le général baron de Wachtendonck, j'eus l'honneur de lui faire la révérence, de le complimenter et de dîner à sa table le vendredi suivant, y estant invité.

Il conste de sa patente de gouverneur donnée par S. M. I. datée à Vienne le 30 octobre 1716 qu'il devoit tirer pour gage et appointements de sa charge de gouverneur vint mils florins d'Allemagne. Cette patente at esté remise en copie authenticque dans les archives de l'Estat du pays, lecture en ayant esté faite en l'assemblée générale d'iceux, mais ces apointements ont esté provisionels et sans conséquence.

Pendant l'esté de l'année 1716 le sieur d'Ayola dit de Gaumont, conseiller des finances et chambre des comptes à Bruxelles, fit dans ce pays des informations sur la dégradation des bois ; partit le 12 novembre.

La sécheresse qu'il fit en cette année 1716 pendant les mois de mai et de juin at causé une rareté des foins dans la province de Luxembourg, et n'y ayant crû que la moitié de la quantité des pailles de l'année précédente, cela at occasionné une chèretée de fourages à la sortie de l'hiver l'année suivante, avec autant plus de raison que les nèges qui tombèrent abondament dèz le commencement de décembre de ladite année et qui durèrent jusques au Noël, ayant empêché les bestiaux de battre la campagne, la consomption des fourages en avoit esté plus grande. Mais les grains ont encore esté raisonablement abondants et mieux grainés que l'an 1715, quoique cette dernière année avoit produit plus de paille, cette année 1716 ayant esté toutesfois stérile en vins et fruits, la basse Moselle en ayant entièrement manqué, les pluies survenues dans l'arrière-saison ayant aussi gâté et fait germer les avoines qui estoient par terre et qui n'ont pu être levés à temps en divers endroits.

En novembre le froment se vendoit à Arlon et aux environs le bichet 14 et 15 sols, le seigle à 9 et 10 sols, le mutillon à 11 et 12 et l'avoine à 5 et 6 sols, mais à Luxembourg pendant l'année communément du fort au foible le froment 14 sols, le mutillon à 10 et l'avoine à 5 sols la mesure.

1717. — Le 7 de l'an 1717 (circa horam 9.) mourut à Echternach Don Benoit Zender, vivant abbé et seigneur dudit lieu, native de Croeve sur Moselle, pays de Trèves; il estoit bon religieux, économe, très honnête et généreux, rempli de sentiments d'honneur. Il avoit 64 ans d'âge, 39 ans de religion et 23 ans de dignité abbatiale, ayant succédé vers l'an 1694 à l'abbé Hotton.

La même année 1717 S. M. I. et C. a choisi et confirmé l'élection de Don Mathias Hartz, natifve d'Echternach, pour abbé et seigneur dudit lieu et remplir la place dudit feu Don Benoit; ce nouvel abbé étoit lors de son élection prieur à Berg-sur-Moselle.

(fol. 247). — S. M. I. et C. Charle VI, de présent régnant et triumphant, ayant chargé le prince Eugène de Savoie, comme gouverneur-général des Pays-Bas de son obéissance, de la cérémonie de son inauguration comme souverain dudit pays, celui-ci ne pouvant quitter la cour de Vienne, en donna la commission au marquis de Prié, son lieutenant et commandant général des mêmes pays à Bruxelles, mais le

marquis n'ayant pu quitter non plus, chargea le comte de Gronsfelt, gouverneur-général de cette province de Luxembourg et le substitua pour de sa part vacquer à ce devoir à faire par les Estats d'icelle province à ce sujet en particulier, auquel effet, ensuite des lettres dudit marquis de Piré du premier de fébvrier 1717 adressées audit comte de Gronsfelt pour procéder à l'inauguration de S. M. à la souveraineté du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, pendant l'assemblée générale desdits Estats qui se tenoit pour lors à Luxembourg ensuite de son mandement du 22e janvier précédent, led. général comte de Gronsfelt, par nouvelle lettre du 5e fébvrier de la même année, déclara par mandement exprès que cette inauguration se proposeroit et fixeroit à certain jour durant lad. assemblée, à laquelle la proposition en ayant esté faicte le 20 fébvrier 1717 auxd. trois Estats du pays au gouvernement de Luxembourg par led. comte en qualitée de gouverneur, en présence du conseil provincial, le lendemain, 21e de fébvrier (précisément seize ans après que pareille inauguration avoit esté faite aud. Luxembourg de Philippe V, roi d'Espagne, jour par jour le 21 du mois de fébvrier 1701) et ce qui est ainsi arrivé casuelement en dernier lieu led. 21 fébvrier 1717. Lesd. trois Estats, estans revenus vers les 10 heures du matin au gouvernement pour y apporter leur résolution, déclarèrent par la bouche et organe de ..... comte de Manderscheid-Keyl qui y présidoit en l'absence du baron de Metternich, mareschal héréditaire du pays, qu'ils étoient prests et contents de procéder incessamment à lad. inauguration requise et de prêter ensuite le serment afférant, pourveu que led. comte de Gronsfelt, en vertu du pouvoir et commission spéciale qu'il en avoit, voulût opérer premièrement aussi serment, pour et au nom de S. M., de guarder, observer et maintenir les anciens privilèges, libertés, immunités, droits, bonnes coutumes et usances de cette province et des Estats. Ce que ledit comte de Gronsfelt ayant fait incessamment avec le président du Conseil, lesd. trois Estats ont ensuite à leur tour aussi presté serment d'obéissance et de fidélité à lad. Majesté. Après quoi toute l'assemblée se rendit au chœur de l'église des R. P. Recollets, le comte de Gronsfelt à la teste du Conseil s'estant placé du costé de l'évangile dans les formes des religieux, et les Estats du costé de l'épitre, aussi dans les formes de ce costé là. Le R. prélat de S. Maximin y chanta pontificalement la messe, après

laquelle on y entonna musicalement le Tedeum et ensuite la bénédiction, au bruit du canon des remparts et de la mousqueterie de la garnison qui estoit sur les armes.

Le comte de Gronsfelt traita le même jour les Estats au dîner auquel fut invité le comte de Honstein, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine pour complimenter le comte de Gronsfelt sur ladite inauguration, qui fut mis au haut bout de la table à laquelle on avoit donné la forme d'un fer de cheval ; le président et corps du Conseil furent au même repas du midi avec quelques-uns des principaux officiers de la garnison. Ce repas fut des plus splendides et magnifiques, ce que je puis assurer avec certitude pour avoir eu l'honneur d'y estre. Il y eut au soir bal au Gouvernement et les dames de la ville y furent traitées.

Le frontispice de la maison de ville jusques à la galerie fut ce jour-là couvert de tapisserie et orné de diverses peintures aux armes et chiffres du nom de S. M., surmonté de son portrait en grand relief sur un quadre distingué, accompagné de plusieurs flambeaux et devises; ces flambeaux furent allumés de la nuit, et il y eut illuminations par toute la ville et plusieurs cantons d'icelle des feux de joie. Il y eut pareillement un théâtre magnifique dressé sur la grande place, et des fontaines de vin qui coulèrent sur le soir.

Dom Benoît . . . , religieux de l'abbey de Munster à Luxembourg, native de la ville de Trèves, ayant esté élu abbé de cette abbey à la place de l'abbé Don Romain défunt, et confirmé par S. M. I., il fut bénit et consacré dans l'église dudit Munster le 24 février 1717 par le révérendissime Mathias Eys, suffragan de Trèves, avec les cérémonies ordinaires, auxquels se trouvèrent les gouverneur, président, Conseil et les Estats de ce pays, et ensuite au repas donné en ladite abbey.

(fol. 250.) — Le 6 novembre 1717, il y tomba au pays de Luxembourg une neige qui dura la journée entière.

L'année 1717 at esté plus tardive pour la maturité des grains et fruits des arbres que les précédentes et un peu stérile en durs grains et notamment en seigle et fruits susdits, hors l'Ardenne qui, par une adventure extraordinaire, at eu plus de seigle et d'avoine que les meilleurs cantons de ce pays de Luxembourg. Il y eut abondance de bons vins et de foing, peu de paille.

Le prix des grains aux marchés hebdomadaires de Luxembourg

pendant l'année 1717 at esté à 14 sols le froment, à 12 le seigle et 6 l'avoine, mesure de cette ville, du fort au foible.

1718 (fol. 254). — L'année 1718 at esté fort sèche, ce qui a causé une rareté d'herbes et de foings, car pendant tout le printems et l'esté on n'at eu presque pas de pluie ; et malgré que la canicule ait esté fort ardente, en sorte qu'on at observé dans la province de Luxembourg que depuis l'an 1684, aucune année n'avoit esté si chaude ni si sèche que celle-ci, cependant, il n'y a pas paru presque aucun orage que les grandes chaleurs causent ordinairement. Les grains ont esté médiocrement grainés et l'année ni stérile ni fort fertile en grains et fruits. Et quoiqu'en diverses endroits il y at eu des raisins coulés, il n'a pas manqué d'avoir partout du bon vin en abondance et bien qualifiée. Les grains n'estoient pas si grainés qu'en 1717, mais il y avoit encore plus de paille cette année-ci que celle-là, mais beaucoup moins de foing. Les fruits de la terre ont esté si avancés en maturité que le 13e du mois d'aoust tous mes froments furent engrangés, ce qu'on n'avoit pas encore vu de mémoire d'homme en ces cantons forestiers d'Ardenne.

1719 (fol. 255). — Le 7e d'avril 1719, vers les 4 heures après-midy, mourut à Luxembourg messire Jean-François de Bronchorst, comte de Gronsfelt, gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg et comté de Chiny, général-feltmarchal des armées de S. M. I. et C., âgé d'environ 80 ans. Son corps ayant esté embaumé, fut transporté à Gronsfelt sur la Meuse, du costé de Mæstricht, en la sépulture de sa famille ; son cœur et ses entrailles ont esté inhumés dans le chœur de l'église des P. Recollets de Luxembourg ; ses obsèques funéraux (auxquels ont assisté le Conseil provincial, le magistrat de la ville et les principaux officiers de la garnison) célébrés en la même église le jeudi et vendredi suivants, 27e et 28e d'avril. Cette église était tendue de drap noir en forme de littres, et au milieu il y avait un superbe catafalque entouré de cierges en forme de chapelle ardente. Le sieur Wilthem de Senningen, les jours des obsèques, porta le blazon de ses armes en cérémonie à la tête du deuil.

A la mort du comte de Gronsfelt, a commandé le Luxembourg Mr de Pascalini, colonel en second du régiment de . . .

(fol. 257.) — L'année 1719 at esté fertile en grains et bons vins, mais très stérile en foings et fourrages à cause de la sécheresse extra-

ordinaire qu'il fit tout le printemps et tout l'esté généralement, en sorte que le peu de pluie qu'il y tomba pendant ce tems-là ne pénétra pas deux doits d'épesseur en terre, ce qui empescha les herbes de croître et fit mourir l'année suivante plusieurs jeunes arbres fruitiers qui avoient esté par cette sécheresse épuisé de leur sève, faute d'humidité de la terre pour les nourrir, dont j'ai fait moi-même une triste expérience.

La nuit du 12 au 13 de septembre une menue pluie tombée qui ne pénétra que l'épesseur d'un petit doit en terre fut une chose nouvelle et extraordinaire, et il n'y eut que la petite pluie qui tomba seulement le 24 septembre et qui pénétra environ 3 doits dans les terres douces et souples qui fit du bien et (diminua) un peu l'aridité de la terre, mais il étoit trop tard pour en pouvoir tirer grand profit.

L'ardeur du soleil d'esté joint à la sécheresse extrême avoit comme brûlé les herbes des prairies, en sorte que de tems immémorial il n'en est pas cru moins qu'à cette année-là, et quoique l'année 1718 aye esté fort stérile en foing par comparaison aux années précédentes, l'an 1719 at encore produit deux tiers d'herbes moins que l'an 1718.

(fol. 238.) — La sécheresse de la terre et l'ardeur continuelle du soleil ont esté si excessives pendant un si long temps que non seulement les fonteines et puis ont esté taries en diverses lieux, et les rivières et ruissaux presque jusque au secq, entre autres la Sûre en ce pays et la Rulle que l'on passoit à pied sur les pierres et presque partout à secq, et là où on a trouvé presque tous les poissons morts dans les goufres où l'eau sans mouvement avoit esté trop chaufée par les rayons du soleil, ce qui fut cause que plusieurs moulins estans sans eau, les moulans ont esté obligés d'aller mouldre à 6 et 7 lieux plus loing aux moulins sur l'Attert, eau de source et aillieurs ; mais encore les prairies et champs ayant esté coupés et fauchés de ce peu d'herbes, pailles et fourages qui y estoient crûs, ont esté tellement brûlés par le soleil comme si le feu y avoit passé, de manière qu'on n'a pas pu tirer peu ou point de profit du regain ni de la grasse pâture des abbaxies *(sic)* pour le bestail. Et cette sécheresse sans exemple accompagnée de la chaleur trop ardente du soleil, a si fort advancé la maturité des fruits champêtres que dèz le 12 juillet les seigles au lieu d'Habay, terre de Bollogne, étoient en estat d'estre coupés, et le 14 et 15 du même mois ils l'estoient généralement par tout le ban du même liéu ; le 24 dud.

juillet on y fauchoit les avoines, en sorte que le 14e d'aoust généralement tous les marsages étoient engrangés.

La raretée des fourages cette année dont une pareille surpassoit la mémoire des plus vieux, at esté si grande que les bestiaux ont eu paine à passer l'hiver suivant et surtout en Ardenne (là où pour l'ordinaire les foings abondent plus qu'ailleurs), là où les habitants ont beaucoup souffert pour hiverner leur bestail, beaucoup plus qu'en d'autres cantons de la province, plusieurs sur la fin de l'hiver ayant découvert leurs toits de paille et haché la palliasse de leur lict, pour empescher leurs bestes de mourir de faim.

Les vins de cette année-là avaient beaucoup de douceur, ce qui les avoit rendu suspects de se gaster selon l'opinion de diverses gourmets, qui ont esté trompé, puisqu'ils se sont la plus part très-bien tourné et gardé, ayant esté fort délicats et la douceur tournée en bonté.

Le prix du grain aux marchés de Luxembourg pendant cette année 1719 at esté pour le froment $17^1/_2$ sols, pour le seigle 13 sols et pour l'avoine 8 sols la mesure, du fort au foible.

1720 (fol. 261). — Cette année 1720 at esté féconde en tremblements de terre, en orages, grêles et pluies fort abondantes qui ont porté un préjudice fort notable aux biens de la terre et ruiné beaucoup de gens en diverses estats de l'Europe.

Aux marchés ordinaires de la ville de Luxembourg on y a vendu pendant l'année 1720, du fort au foible, le froment à 15 sols, le mutillon à 12 et l'avoine à $7^1/_2$ sols le bichet.

1721 (fol. 262). — En cette année 1721 M. de Pascalini, commandant la garnison impériale à Luxembourg, estant mort au refuge de Mariendal d'une remonte de goutte, et enterré en l'église des R. P. Capucins, le baron de Galles, lieutenant-colonel au régiment de......, fut commandant à Luxembourg en sa place.

(fol. 263.) — L'année 1721 at esté raisonablement fertile en grains et foing, les vins médiocrement bons, peu de fruits d'arbres. Le prix des grains aux marchés hebdomadaires de Luxembourg at esté pendant cette année 1721, le froment à $15^1/_2$ sols, le seigle à 13 sols (c'est-à-dire le seigle mêlé de froment appelé mutillon), et l'avoine à 5 sols le bichet.

1722 (fol. 264). — Le baron de Galles estant commandant à Luxem-

bourg, des officiers du régiment de Kônigsegg en garnison en ceste ville, ayant depuis longtems cherché querelle à un certain officier du pays de Liège, appelé ...., auquel le prince Eugène, pour récompense de service rendu pendant le dernier siège de Belgrade, avoit donné la première compagnie vacante dans ledit régiment; mais la plupart des officiers de ce régiment croyant que la promotion d'un étranger dans leur régiment leur estoit injurieuse, par rapport à la préférence qu'ils croyoient leur appartenir privativement à tout autre, ceux-ci, après avoir fait ce qu'ils ont pu pour le dégoûter et déchasser, mais inutilement, ils s'avisèrent un jour, étant au nombre d'environ 25, de l'attacquer sur la grande place d'armes à Luxembourg, en lui donnant ou voulant donner des coups de canne, ce qui obliga ledit officier étranger de tirer son espée, dont il doit avoir blessé deux officiers et entre autres le baron de Horst, lieutenant et nepveu du costé de la mère au feu baron de Wachtendonck, vivant commandant à Luxembourg, qui reçut un coup d'espée sur la boucle du ceinturon de son espée qui para le coup.

Les cours de Vienne et de Bruxelles ayant esté advertis de cette action, la trouvèrent fort irrégulière et envoyèrent ordre au baron de Galles de faire mettre lesdits officiers en arrest et de se rendre avec ledit régiment de Kœnigsegg et celui de Grand-Maître incessament à Bruxelles, où ayans lesdits officiers qui avoient insulté cet autre, continué les arrests, aucuns desdits officiers obtinrent modération de la peine méritée et évitèrent la cassade par le support que ledit baron de Horst trouva pour lui et ses amis à la cour de Vienne.

Ensuite de quoi trois bataillons d'infanterie respectivement des régiments du prince de Baden et de celui de Ligne partirent le premier de mars de l'an 1722 de Bruxelles par ordre de la cour pour se rendre à Luxembourg, afin d'y échanger la garnison, là où ils sont encore resté du depuis jusque en 1730 que Giseris le baron d'Unruhe, estant le colonel en second du régiment de Baden et commandant d'iceluy, entré au gouvernement de Luxembourg, pour y commander la garnison en qualité de commandant du plus ancien régiment dont le sieur de Geminiani étoit le lieutenant-colonel. Le baron de Leeffve, du depuis de Champcloz, estoit colonel en second dudit régiment de Ligne, et le comte de Rumigny lieutenant-colonel.

Ce commandant baron d'Unruhe n'a pas eu l'ancien pouvoir ni

autorité qu'avoit eu le feu baron de Wachtendonck, pour convocquer et faire les propositions aux Estats ni commander au plat pays, ni en matière de police ni au civil, n'ayant eu d'autre commandement en la ville et pays de Luxembourg qu'à l'égard des militaires et gens de guerre de la garnison de Luxembourg où il a commandé pacificquement et sans bruit.

(fol. 267.) – L'année 1722 at esté médiocrement fertile en grains et vins. Le prix du grain ez marchés de Luxembourg, rapportant le plus haut prix au plus bas qu'il s'est vendu ladite année 1722, vint pour le froment 14 sols, pour le seigle 11 sols et pour l'avoine 5 sols le bichet.

1723 (fol. 271). — L'année 1723 at esté fort sèche et chaude, fertile en durs grains et bons vins, beaucoup meillieurs que ceux de l'année précédente. Il y at eu demi-vendange seulement. Mais les sécheresses continuels pendant les mois de mars, avril, may et de juin ont esté cause que les avoines et fourages ont esté fort rares, les terres à froment n'ayant produit presque pas d'avoine, et l'on tient qu'il n'est crû cette année-là que le quart des herbes ordinaires dans les prairies en ce pays de Luxembourg.

Le prix des grains aux marchés de Luxembourg pendant cette année 1723 at esté pour le froment 16 sols, pour le seigle 13 sols et pour l'avoine 7 $^{1}/_{2}$ sols.

S. M. I. et C. ayant fait émaner la sanction pragmatique ....., le marquis de Prié, commandant-général des Pays-Bas, en suite des lettres et commission qu'il avoit reçu de la cour de Vienne, de faire communiquer ladite sanction aux Estats des Pays-Bas autrichiens qui devoient par là être unies indissolublement aux autres états héréditaires, afin de les exhorter à l'acceptation d'icelle, mandat aussi au Conseil provincial de Luxembourg par sa lettre du 9e octobre 1723 de convocquer les trois Estatz de cette province duché de Luxembourg et comté de Chiny au 9e du mois de novembre suivant au même effet, lesquels en leur assemblée d'alors ayant délibéré sur cette proposition, résolurent unanimement d'approuver, louer et accepter ladite sanction, comme S. M. l'avoit proposé et désiré, par leur acte de départ du .. novembre de ladite année 1723.

1724 (fol. 275). — Pendant l'année 1724 le mois de mai jusqu'aux

environs du milieu et l'entier mois d'avril ont esté entremêlés de pluie, mais le reste de mai, tout le mois de juin et jusque au 9e juillet exclusivement le tems at esté très chaud et très sec sans aucune pluie, et depuis led. jour 9e juillet jusques au 22 du même mois la saison at esté froide, pluvieuse, venteuse et fort difficile pour les fesnailles. Le reste de l'esté et l'automne ont esté secs et chauds, ce qui at procuré pleine vendange et bons vins en Champagne et au Barrois, comme aussi quantité de fruits d'arbres en ce pays de Luxembourg et autres. Cette sécheresse de l'année at occasionné une rareté des avoines qui ont esté fort courtes, mais l'éclipse du soleil arrivée le 22e de mai at esté cause d'une stérilitée aux seigles qui estoient pour lors partie en fleur, partie en espis, et presque tous en fleurs hormis dans l'Ardenne. Les mois de novembre et décembre 1724 n'ont donné aucune gelée ni presque pas de neige.

Le prix du grain aux marchés de Luxembourg at esté, tousjours du fort au foible, sçavoir le milieu entre le plus haut et le plus bas, pour le froment 21 sols, pour le seigle 17 sols et pour l'avoine 7 sols le bichet durant l'an 1724.

1725 (fol. 277). — Le 2e du mois de mai de ladite année 1725 les trois Estats du pays duché de Luxembourg et comté de Chiny ayant esté assemblé en la ville de Luxembourg par mandement du Conseil daté le 17e d'avril, ensuite des lettres du comte de Daun, gouverneur général des Pays-Bas, datées à Bruxelles le 12 du même mois d'avril, ensuite des ordres qu'il en avoit reçu de S. M. I., il fut proposé auxdits Estats (d'envoyer) des députés en la ville de Bruxelles pour y estre présent le mardi 15 de mai de ladite année à la publication qui s'y devoit faire de la (fol. 278) sanction pragmatique et loi perpétuelle à l'égard de la règle et ordre à la succession indivisible de tous les royaumes, provinces et estats héréditaires de la très auguste maison d'Autriche, en présence du Conseil d'Estat et autres personnes de distinction.

Les Estats de cette province députèrent extraordinairement à cette fin deux membres de chasque corps, sçavoir du premier, dit ecclésiastique, les révérends abbés et seigneurs de S. Maximin et de Munster, Dom Nicolas Paxius et Dom Benoit ; de celui des nobles M. Charles-Hugo baron de Metternich seigneur de Mullenarck, Bourscheid etc., mareschal

héréditaire de ce pays, et M. Nicclas comte d'Arberg et de Valengin, seigneur de Sanem et autres lieux ; et du tiers estat le s[r] Remacle Grofey, seigneur de Champlon, mayeur de la ville de Marche, et . . . . . , lesquels maintinrent le rang que devoient avoir à la cour les Estats de cette province en suite du Conseil d'Estat et des chevaliers de la Toison d'or, immédiatement après les . . . . . , dont ils rapportèrent act de déclaration et de non préjudice de ce qui auroit pu être passé au contraire.

Les trois Estats de ce même pays duché de Luxembourg et comté de Chiny ayant derechef esté convocqué en lad. ville de Luxembourg pour le 15 de juillet 1725 par mandement du Conseil provincial du 26 juin précédent, ensuite des ordres du comte de Daun datés à Bruxelles le 22 mois de juin, à laquelle assemblée le traité de paix de Vienne du 30 avril immédiatement précédent conclue entre S. M. I. et C. Charles VI glorieusement régnant et Philippe V, roi d'Espagne, leur ayant esté communiqué par ordre de S. M. avec injonction d'en faire la publication et réjouissance pendant lad. assemblée. Cette publication fut célébrée le 19[e] jour du mois de juillet solemnellement sur la galerie de la maison de ville à Luxembourg au bruit d'une triple décharge de l'artillerie des remparts, de la mousqueterie de la garnison et au son des tambours et trompettes.

Il y eut le même jour une procession solemnele à laquelle le Vénérable fut porté par le R. P. abbé de S. Maximin ; cette procession, précédé de tous les ordres ecclésiasticques de la ville, fut accompagnée du Conseil provincial et du magistrat qui suivoient le Vénérable avec une foule de peuple après eux. Elle commença et sortit de l'église paroissiale de S. Nicolas, et après avoir fait le tour des rues principales de la ville qui estoient bordées des soldats de la garnison sur les armes, elle entra dans l'église des R. P. Recollets là où la grande messe fut chantée et célébrée pontificalement par ledit R. abbé et répondu en musique ; au milieu de laquelle il y eut sermon et à la fin le Tedeum y fut chanté au ronflement des canons et décharge de la mousqueterie des gens de guerre.

Le maître-autel de cette dernière église étoit orné de deux tableaux ; l'un qui étoit à la droite, à l'effigie de S. M. I. et C. embelie d'un riche quadre, et l'autre à gauche à celle du roi Philippe V avec des devises,

chronographes, emblêmes et palmes d'olivier, simboles et signification de la paix entre ces monarques à costé et par-dessous.

Le frontispice de la maison de ville estoit aussi tendu de tapisseries sur lesquelles se trouvoient attachés les mêmes portraits, chronographes, devises et emblêmes sur le sujet de question.

(fol. 279). — Par une de ses lettres datée à Bruxelles le 22 octobre 1725, adressée aux Estats du pays de Luxembourg, reçue le 25 dudit mois, (l'archiduchesse Marie-Elisabeth) leur notifie son arrivée à Bruxelles comme gouvernante générale et leur ordonne de s'adresser à l'advenir à elle et en recevoir les ordres. Et par autre lettre adressée au Conseil de Luxembourg, datée du même jour, elle ordonne la convocation des Estats pour l'aide et subside de l'année suivante 1726 (fol. 280). En suite de quoi les Estats de ce pays de Luxembourg furent mandés par lettres dud. conseil du 5 novembre 1725 pour le 26e du même mois, auquel jour on leur fit la demande d'une somme de 500,000 florins de la parte de cette sérénissime archiduchesse au nom de S. M. I.

L'année 1725 at esté fort pluvieuse tout l'esté et presque tout le printems. Il est vrai que le janvier, fébvrier et mars furent doux et tempérés, presque sans neige ni gelée et assé secs, n'y ayant eu qu'une neige tournée en grosse pluie au commencement de mars, le reste dudit mois ayant esté très propre pour l'agriculture. Mais le mois d'avril commença par des pluies continueles et froides qui ne cessèrent pas durant tous les mois de mai, juin, juillet ni aoust. Et si l'on excepte seulement 8 à 10 jours de beau temps qu'il a fait depuis le 10 jusqu'au 20 du mois de juillet, tout le reste du dit mois et de l'aoust ont esté si pluvieux et si contraires aux fenailles et à la moisson que non-seulement une grande partie des grains ont esté germés sur le pied et les foings gâtés et péri à la campagne, mais encore le prix du grain notablement renchérie. Car ayant outre les pluies continuelles encore gelé assé fort pendant deux nuits sur la fin d'avril et commencement du mois de mai, les seigles commençants à entrer en espies, ce qui leur causa un dommage considérable, et la raretée (fol. 281) ayant encore survenu tout d'un coup, cela fut cause que le seigle qui ne valoit led. mois de mai que 16 et 17 sols, et le froment 3 escalins le bichet, se vendirent au mois de juin le froment à 5 et le seigle à trois escalins et demi. Vers le milieu et sur la fin de juillet le froment at

esté vendu à Luxembourg, à Arlon et à Habay à huit, et le seigle ou mutillon à six et sept escalins le bichet. Et la raretée en at esté au commencement d'aoust si grande qu'on n'en pouvoit même presque plus trouver pour argent et que sans la moisson qui survint, il y auroit eu une espèce de famine, plusieurs pauvres gens ayans été obligés de vivre d'herbes dont ils ont fait des jouttes qu'ils ont mangé sans pain, car le froment qui estoit revenu en grosse quantité de Nancy en ce pays et autres, et qui les avoit comme sauvé, avoit manqué tout d'un coup sur la fin de juillet.

Mais l'avoine dont le prix au mois de juillet ne montoit qu'à 14, 15 et 16 sols, s'est trouvé comme irrécouvrable au mois d'aoust, ne s'en étant plus rencontré sur aucun marché du pays ni sur les greniers à vendre, à cause de la stérilité d'avoine de l'année 1724 immédiatement précédente, de sorte que en septembre on n'a pu trouver aucune avoine vénale à quelque prix que ce fût.

Il est aussi survenu la nuit du 30 au 31 d'aoust de la même année un orage des plus gros qui a duré deux à trois heures continuels avec des esclairs et coups de tonnerre sans intermission et une abondance de pluie si extraordinaire que les rivières et ruisseaux en ayant esté grossis tout d'un coup d'une telle force que les grains et foins qui se sont trouvés par terre ou en tassaux et mulets, en ont esté emporté tout du long des rivages avec plusieurs autres dégats causés en diverses endroits, car la pluie serrée et continuele sans la moindre interruption qui dura depuis le 8 jusques au 14 d'aoust, surprit tellement les grains et foins par terre qu'ils furent en grande partie germés et gâtés.

Les ouvrages ordinaires de la campagne ont esté tellement dérangé en cette année 1725 que le 5e septembre presque tous les durs grains au lieu de Habay et lieux voisins étoient encore en tasseaux et le quart des froments sur pied et non engrangés, ainsi qu'une grande partie des foings répandus dans les prairies qui se noircissoient et pourrissoient faute de tems favorable pour les fener et façonner.

La même année une grande partie des terres qui avoient esté enfraind (*sic*) avec peine, n'ont pas eu la seconde façon qui s'appelle verser, à cause d'une trop grande frescheur et humidité, et les fumiers conduits qu'avec très grande difficultée par rapport aux boues excessives des chemins rompus.

Le 18 juillet il parut du seigle nouveau au marché de Luxembourg pour la première fois à 4 escalins le bichet. Cependant il y est encore revenu du vieu froment de Nancy à Luxembourg et à Arlon au commencement d'aoust, ce qui at fait baisser un peu le prix jusques à 6 escalins et 6 $^1/_2$ le bichet, pendant qu'on le vendoit tousjours à Habay et aux environs 7 et 8 escalins.

Le 23 d'aoust de ladite année 1725, jour de marché, le seigle nouveau valoit à Arlon 3 escalins, le mutail 24 sols, et le froment 4 $^1/_2$ escalins, et le 30 d'aoust le grain nouveau s'est vendu à Arlon le froment à 24 sols, le seigle à 19 et 20 sols.

Le 14 septembre on a seulement engrangé le reste des seigles et froment à Habay.

Le 12 dudit mois il a fait la première belle journée qui a duré le jour entier. Le même jour on n'avoit pas encore semé un poil de grain à Habay, le 8 octobre la moitié des terres estoient encore à semer, des prairies et avoines à faucher, de manière que le tems at esté très disgracieux pour recueillir les biens de la terre l'an 1725.

Cependant l'on compte que du fort au foible le grain n'a valu à Luxembourg la même année aux marchés, le froment que 30 sols, le seigle 25 et l'avoine qu'onze sols le bichet.

En septembre la semence pour semer valoit au marché d'Arlon, sçavoir le froment 27 et 28 sols, le mutillon 21, 22 et 23 sols, et le pur seigle 19, 20 et 21 sols.

Quant aux vins le tems continuelement pluvieux ayant esté contraire aux vignes, le prix des vins at esté rehaussé en juillet et aoust 1725, n'y ayant pas eu de vins de lad. année sur la Moselle, à Bar ni en Champagne qui fut potable.

Le fruit des arbres et notamment les pommes ont aussi manqué et le peu qu'il y at eu, ayant tardé dans la maturitée, elles ont esté de mauvais goût, pour n'avoir esté nouris par l'eau.

Monsieur George-Frédéric d'Everlange de Longuyon obiit le 23 mars 1727, dimanche de la mi-carême. R. I. P. Amen. Il at esté cousin germain à feu mon père, passoit les 80 ans, at esté homme de bien et d'honneur, at esté réduit très-longtemps sur le grabat où il at esté escorché à force de coucher, ayant passé par des souffrances extraordinaires.

1727 (fol. 282). — Le jeudi 28 mai 1727 Monsieur François comte de Wallis, feltmarschalck-lieutenant de S. M. I. est entré à Luxembourg en qualitée de gouverneur de la ville et pays par provision. Le lendemain 29 mai j'ai eu l'honneur de lui faire la révérence à 4 heures après midi au couvent de Munster où il avoit disné, ayant esté présenté par Monsieur le général baron d'Unruhe, commandant; il a reçu mes compliments fort gracieusement et civilement avec offres de service.

Le même jour 29 mai 1727 mes codéputés ont reçu l'ordre de S. A. R. l'archiduchesse, gouvernante-général des Pays-Bas, datée du 16 dito, s'adressante à eux et leurs notifiant que S. M. I. et C. avoit conféré audit comte de Wallis le commandement et gouvernement provisionel de la ville et province de Luxembourg et comté de Chiny, nous enchargeant de le reconnoitre, le respecter en sad. qualité et de lui donner toute assistence en tout ce qui regardera le service et les intérests de S. M., comme aussi de lui loisser suivre les prérogatives, rétributions, avantages et émoluments ordinaires compétant au gouverneur général de ladite ville, province et comté.

En suite de quoi les députés des États ayant esté assemblés en la ville de Luxembourg le mercredi 4 mai 1727, nous l'avons esté complimenter en corps et par après lui fait offrir par M. de Walt, ancien député, qui a porté la parole, 4 pièces de vin de Bourgogne, ensuite d'un autre compliment qu'il lui a fait en particulier. On at aussi résoud de lui faire donner, lorsque son bagage, chevaux et bœufs, seroient arrivés, 50 chariots de foing et 25 maldres d'avoine.

Les gelées qu'il a fait en avril en la pleine lune de mars et la sécheresse qui a succédé, a duré pendant la fleure des arbres, est cause qu'il n'y a presque pas de poires ni pommes cette année 1727, notamment dans ces cantons. L'Ardenne at eu des fruits.

Le 29 mai 1727 sont arrivés à Luxembourg deux à trois régiments, cuirassiers et dragons de l'empereur [1]), entre autres le régiment du prince Eugène de Savoie, dragons, très-belles troupes très-bien montées et équipées qui ont allé camper à Holrich.

Il estoit encore arrivé auparavant deux régiments d'infanterie pour la défence de la place, sçavoir celui d'Eberstein (Alt-Daun, Guido Staremberg) et de Sickingen qui se sont campés sur les glaciers.

1) en note : Rabutin, Hamilton et Wirtemberg.

Pendant toute la durée de l'esté de 1727 jusqu'en octobre il n'a fait que deux fois des pluies qui ont percés un peu la terre par deux orages, sçavoir la première le 16 juillet, ni fallor, et l'autre le mardi 19 juillet, qui a causé un débordement d'eau extraordinaire. Hors de ces deux jours les menues pluies qu'il at fait et qui ont esté rares le mai, juin, juillet, aoust et septembre, ont esté incapable de pénétrer la terre qui a tousjours esté plus sèche que fresche avec des grosses chaleurs, ce qui a donné abondance de bons vins très-excellents partout. Les seigles ont esté maigres et pas trop bien grainés, beaucoup de paille et de foin, le froment bien grainet, les avoines médiocres.

1728 (fol. 283). — En mars 1728 est décédé le s^r Salomon d'Everlange le vieu de Remoyville âgé de 80 et quelques années.

Le 21 juin 1728 est décédé à l'âge de 47 ans à Aix-la-Chapelle Monsieur Théodore-Ignace d'Everlange, vivant seigneur de Vitry, mon cousin issu de germain et bon ami, s'étant environ trois semaines auparavant rendu de Vitry en lad. ville d'Aix par advis des médecins pour y prendre les bains, dans l'espérance d'être guéri d'une goutte qu'on a crue sciatique, qui lui causoit des douleurs extrêmes, ayant esté quelquefois quatre jours entiers dans la crise, accès ou paroxisme continuels avec des douleurs très vives et presque insuportables qu'il a souffert patiemment, sans discontinuer d'un moment ; mais comme ces douleurs s'extendoient depuis l'os de la hanche au genouil et jusqu'à la cheville et jointure du pied, il est fort douteux, si c'estoit la simple goutte sciatique ou pas, et s'il n'y avoit pas de la goutte ordinaire chaude mêlée, à laquelle les bains sont mortels, aussi bien que les eaux qu'on y prend par la bouche qui sont soufrées et suffoquantes. Il en at aussi pris, quoiqu'en petite quantité, pour les éprouver, dans la pensée que, s'il s'apercevoit qu'elles lui seroient .... contraint de les abandonner ; mais comme il avoit un mauvais estomach et estoit de petite complexion, il est à craindre que la quantité quoique petite lui aura fait très-grand tord et que les bains lui auront fait remonter la goutte à la poitrine, qui l'auront suffocqué, puisque le 18 et 19 la douleur des gouttes l'ayant quitté, il s'aperçut d'une oppression et suffocation de poitrine le 21 le matin qui lui causa la mort le même jour l'après midy. Il y a grande apparence que ces eaux soufrées et minérales qu'il a pris par la bouche et qui sont suffocantes à plusieurs

personnes et notamment à ceux qui ont la poitrine étroite, comme il avoit, lui auront donné la mort, puisque j'ai parlé à un homme qui pour avoir pris les mêmes eaux par la bouche, a manqué pareillement d'être suffocqué, s'il n'avoit esté jeune et vigoureux de sa nature, et cessé d'abord, ayant eu toute la paine du monde de se remettre.

Ce M. de Witry étoit homme de bon jugement et conduite, ami à ses amis, m'ayant même donné des marques visibles de ses amitiés dans les occasions. Il a esté administré de tous les sacrements avant de mourir. Il at esté bon œconome.

Les années 1727 et 1728 la province de Luxembourg at esté persécutée par les fermiers et sous-fermiers du droit de soixantième, et quoi qu'il n'y eut que les prévôtées de Luxembourg, Arlon et Remich qui y soient esté subjets pour les denrées et marchandises dont ils faisoient traficq, lesdits fermiers n'ont pas laissé que de les y vouloir assujettir pour leur propre crû et bien en cas de vente, et l'ont extendue sur la généralité de la province, de manière qu'il n'y avoit que la noblesse exempte et les prestres pour leur propre crû, en sorte toutesfois qu'ils exemptoient le gentilhomme vendeur, se faisant payer le demi-droit par l'achapteur non franc ou non noble, et par après tout entier par celui qui ne l'estoit pas, de manière qu'il n'y avoit si petite denrée vendu ou achepté qu'ils en faisoient payer le droit de soixantième, et traduisoient ceux qui avoient manqué, pardevant le juge des domaines, concluant à la confiscation et amende, ce qui désoloit les pauvres gens.

L'an 1727 at esté fait des bouts de fortification vers St-Josse, l'an 1728 la retenue d'eau à la Pétrusse, l'an 1729 le fort de la porte de Thionville, l'an 1730 celui de la Porte-Neuve hors de la ville.

1729. — Le 19 janvier 1729 vers les 7 $^1/_2$ heures du soir est décédé mon cher frère André de Blanchart de Sivry, âgé de 59 ans et 19 jours, de la chute d'un cheval entre Estal et Fraiture ; est décédé à Estal en la maison de M. Merjai, administré des sacrements, et enterré le lendemain en l'église d'Estal, regretté de toutes les honestes gens.

En février et mars 1729 le froment valoit à Arlon 19 et 20 sols, le seigle et mutillon 15 et 16 sols, et l'avoine 9 $^1/_2$ sols le bichet.

Le 7e juin 1729, à la feste de la Pentecoste, mourut Dom H. Henrion, abbé d'Orval, après 22 ans de dignité abbatiale ; enterré le mercredi 8 juin.

(fol. 282.) — Le lundi 24 ou 25 octobre 1729, M. le comte de Wallis, gouverneur provisionel de Luxembourg, a quitté Luxembourg (et) est parti pour Bruxelles, pour de là se rendre à son gouvernement général de Transilvanie en qualité de commandant général de Transilvanie à Hermanstadt.

(fol. 283.) — Le 25 novembre 1729, jour de s[t] Catherine, obiit Mathias Eys, vivant suffragan de Trèves, autrefois vicaire-général ; il mouru de chargrin de ce qu'on lui avoit retranché les charges de vicaire-général et de receveur-général.

L'hiver de l'an 1729 at esté très rude et le plus fort en gelée depuis 1709, et a duré si longtems qu'au 29 de mars on n'avoit pas encore semé aucun marsage, la gelée n'ayant pas permis aux charues de labourer ; le 8 et 9 de mars le froid étoit si grand qu'à peine y pouvoit-on résister. Le 6 avril il a tombé une si grande neige qu'aucun bestail n'a pu sortir le 7 avant midy.

1731 (fol. 284). — Le lundi 19 fébvrier 1731 at esté élu, à la pluralité des voix, dans la ville de Luxembourg pour justicier des nobles de cette province M. François-Edouart de Heyden, seigneur en partie de Stoltzenbourg, Niederweis, conseiller de courte robe au Conseil provincial, ancien député des États, à la place de feu M. le comte de Lannoy de Clerveau, précisément jour par jour deux mois après son décès, ledit seigneur de Heyden étant âgé de 37 ou environ, puisque en 1716 en mai, lorsqu'il a déposé, il a déclaré n'avoir que 23 ans. Il at eu 8 voix, sçavoir la sienne, celle de M. de Schauwenbourg de Berwart, son beau-frère, de M. de Schauwenbourg, le capitaine de dragons de Wella, frère à son beau-frère, celle de M. de Bazeille (Waubersnow), celle de M. de Zievel, celle de M. Duprel, celle de M. de Burté et celle de M. de Steinbach. (Noté que le père et le fils n'ayant qu'une voix, les barons de Metternich, Warsberg et Duprel, père et fils, n'ont eu chacun qu'une voix, et le siège des nobles de 18 n'at eu que 15 voix).

A l'encontre de quoi M. de Walt at eu pour voix la sienne, celle de M. de Warsberg, son beau-frère, celle de M. d'Eltz, celle de M. de Raville, seigneur de Kœrich, celle de M. le baron de Metternich (par billet, étant tombé malade en chemin), et celle de M. de Braun, qui font seulement 6 voix, M. le comte de Lannoy de Ham ne s'y étant pas trouvé, de sorte que de 14 assesseurs qui ont voté, de 18 qui y avoient l'entrée,

trois n'ayant pas de voix et une ne s'y étant pas trouvé, M. de Heyden at eu 8 voix et M. de Walt 6.

La nuit de lundi au mardi, 4 au 5 juin (et jeudi au vendredi, 7 au 8) de juin 1731, il a fait une gelée à glace qui at engelé les vignes en plusieurs endroits, et les grains en certains cantons d'Ardenne, comme aussi les haricots, les jets tendres et sommité des noyers.

Le mars, avril, mai et juin en 1731 ont esté si secs qu'il n'y a pas presque venu de pluie qu'au commencement de juillet. Et l'hiver at esté si rude qu'en plusieurs cantons de ce pays de Luxembourg et aux pays Verdunois, Clermontois et autres les seigles ont manqué, en sorte qu'il a fallu y resemer à la place de l'orge au mois d'avril. En juin 1731 et commencement de juillet, le mutillon s'est vendu la mesure d'Arlon 30 et 32 sols, le froment $5^1/_2$ escalins, l'avoine à 12 sols ; au commencement de juin et fin de mai, le mutillon à 28 sols et le froment à 5 escalins et 32 et 33 sols.

(fol. 285.) — L'an 1731, M. de Beauf, ingénieur général, a fait perfectionner pour S. M. le fort au-dessus de Bonnevoie, dit de Neiberg, qui avoit esté commencé en 1730, comme aussi plusieurs forts ou fortifications de la ville de Luxembourg, depuis le nouveau fort construit auprès de la porte de Thionville sur la hauteur en tirant vers la cense de Daubenfelt, vis-à-vis du collège des P. Jésuites, jusqu'à un autre fort qui avoit esté commencé l'an 1730 vis-à-vis dudit collège sur le bord de la montagne au-dessus de la rivière de la Pétrusse.

Vers le 22 ou 23 avril 1731 est arrivé à Luxembourg S. A. S. François-Ferdinand duc de Lorraine avec une petite suite pour aller à Bruxelles et de là visiter les villes des Pays-Bas. M. le comte de Neiperg, gouverneur provisionnel de Luxembourg, l'at reçu très honorablement.

Peu de jours après est aussi sorti de Luxembourg mondit seigneur le comte de Neiperg avec Madame la comtesse de Neipperg, son épouse, pour aller joindre led. duc de Lorraine et l'accompagner en son voyage en qualité de gouverneur de ce prince, ayant été reçu très gracieusement de S. A. S. l'archiduchesse générale des Pays-Bas.

Vers le 20 octobre 1731, la cavalerie de dragons allemands, qui estoient venu en ce pays en mai 1727 et cantonné en diverses lieux sur l'Attert et aillieurs, a reçu ordre pour retourner en Allemagne s'op-

poser aux rebelles de la Haute-Austriche et de l'archevesché de Salsbourg qui prétendent libertée de conscience dans les pays héréditaires d'Autriche.

1732 (fol. 284). — La nuit du 2 au 3 de mai 1732, il a fait une gelée à glace qui a gâté plusieurs seigles en ce pays qui entroient en espies.

1733. — En 1733 at esté (construit) le nouveau fort à Luxembourg auprès de la cense de Daubenfelt.

Le . . . décembre 1737 obiit Dom . . . . ., abbé de S. Maximin, et fut élu à sa place en mars 1738 Dom . . . . . Kleber, fils d'un orphèvre de Luxembourg qui est mort subitement, domicilié en la rue proche de la Porte Neuve.

Dr. J. Peters.



Catalogue descriptif des manuscrits

conservés

à la Bibliothèque de la Section historique de l'Institut G.-D.

(Suite : nos 51—250)

PAR

Dr N. van Werveke.

51. — Manuscrit sur papier, de la fin du 17e siècle ; 49 feuillets. — H. 201 mm. ; l. 157 mm.

Titre : Mémoires concernants le bombardement et le siège de la ville de Luxembourg en 1684 depuis son commencement jusqu'à la capitulation inclusivement : 1° par un journal exact de ce siège rapporté par les françois sur ce qui s'y passa extérieurement ; 2° par une relation fidèle de ceux de la ville même sur ce qui s'y est passé intérieurement.

NB. : La seconde partie, annoncée par le titre, manque.

52. — Ms. sur papier, écrit en 1744 ; 626 plus 418 pages. — H. 229 mm. ; l. 173 mm.

a) P. 1 : Philosophiæ pars secunda sive physica. Procemium. Orbem universum oculis ....

b) P. 1 : Physica particularis. Expositis superiori parte ....

P. 406 : Ioannes Iacobus Nicolaus May. — 29. iunii anno 1744.

May, de Vianden, était en 1744 élève du collège des Jésuites à Luxembourg et devait, le 27 juin 1744, discuter en séance publique, sous la présidence du Père Mathias Kutten, professeur de philosophie, diverses thèses tirées de la philosophie naturelle.

Don de M. Heynen, curé à Frisange, 1857.

53. — **Ms.** arabe, sur papier.

54. — **Ms.** sur papier, du 19e siècle; 33 feuillets. — H. 243 mm.; l. 187 mm.

Titre: Répertoire des sceaux, bulles et emblêmes de l'ancien pays de Luxembourg.

Ce répertoire, arrangé dans l'ordre alphabétique, indique 153 bulles ou sceaux figurés dans Bertholet ou reposant aux archives de Luxembourg et dans quelques dépôts de l'étranger; il a été fait par Jacoby.

55. — **Ms.** sur papier, écrit en 1855; 2 feuillets (titre et index), 230 pages et 4 planches dessinées à la plume. — H. 206 mm.; l. 167 mm.

Titre: Die Trösterin der Betrübten oder Geschichte der Verehrung Maria's unter gedachtem Titel als Schutzpatronin der Stadt und des Grossherzogthums Luxemburg, quellenmässig dargestellt von Johann Engling, Priester und Professor zu Luxemburg.

La préface est datée « im Mai 1855 ».

Don de l'auteur, 1855.

56. — **Ms.** sur papier, écrit en 1603; 51 feuillets. — H. 203 mm.; l. 165 mm.

Titre: Ioannis Bertels abbatis Epternacensis tractatus de diis gentilium.

La dédicace à dom Reyner, abbé de S. Maximin à Trèves, est datée du 10 juillet 1603. — Manuscrit autographe de l'auteur, incomplet à la fin; après le 4e feuillet manquent encore fol. 5-14, de même fol. 31-34.

57. — **Ms.** sur papier, de 1858; 8 feuillets (titre et table), plus 82 feuillets. — H. 134 mm.; l. 207 mm.

Titre: Signatures d'anciens souverains, de princes, de princesses et d'autres hauts personnages, calquées sur des pièces originales déposées aux archives du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, par l'archiviste L. Deny, janvier 1858.

En tête de chaque article se trouve le nom du personnage dont la signature est reproduite, puis une analyse sommaire du document, un calque de quelques lignes du texte, de la date, et enfin la signature.

Don de l'auteur.

58. — **Ms.** sur papier, de la fin du 17e siècle; 152 feuillets. — H. 222 mm.; l. 176 mm.

Sans titre. — Dictionnaire alphabétique des auteurs anciens et modernes. — Fol. 2: Abailardus Petrus, canonicus primum Parisiensis .....

Don de M. Bian, notaire à Redange, 1849.

59. — Ms. sur papier, du 18ᵉ siècle; 55 feuillets. — H. 170 mm.; l. 221 mm.

Atlas, sans titre; les planches 1-6, 24-30, 32-33, 36-42, 50-55 et 73 sont des cartes géographiques, embrassant les différentes parties de l'ancien empire romain; les planches 7-9, 11, 12, 14, 17, 18, 20-22, 31, 43-48, représentent des armes, des machines de guerre, des endroits fortifiés et des vaisseaux de guerre; les feuillets 10, 13, 16, 19, 23 et 35 sont en blanc. Manquent les feuillets 15 et 56-72.

60. — Ms. sur papier, de 1738; 9 feuillets (titre et index) et 420 pages, côtées 1—17, 10*, 11*, 12*, 13*, 14*, 15*, 16*, 17*, 18—412. — H. 203 mm.; l. 163 mm.

Titre : Le notaire Belgique ou la science des notaires, conformément aux loix, placards et édits de Sa Majesté, avec les extraits ou articles tirés des synodes, placards, édits, instructions et ordonnances de Sa Majesté, comme aussy des statuts et coûtumes cités en ce livre, 1738. (*Signé*) N. Pierret.

« Ce manuscrit, quoique son titre ne l'indique pas, est une copie » de l'ouvrage imprimé de l'avocat Huygens, de Bruxelles, moins les » formules d'actes, avec une introduction qui, intitulée *Examen de* » *notaire*, semble se rapporter plus particulièrement à la coutume de » Luxembourg. » (*Note de M. X. Heuschling, datée de Bruxelles 1ᵉʳ juin 1863 et inscrite sur la couverture.*)

Don de X. Heuschling, chef de division au ministère de l'intérieur à Bruxelles, 1863.

61. — Ms. sur papier, relié en parchemin, de l'an 1630, avec des ajoutes pour les années 1631—1633; 32 feuillets. — H. 190 mm.; l. 157 mm.

Titre : « Index seu catalogus omnium reddituum ac pensionum quatuor sacerdotum. Anno 1630. »

Indication des recettes et des dépenses des quatre altaristes de l'église S. Nicolas à Luxembourg.

62. — Ms. sur papier, de 1663; 1 feuillet pour le titre, et 198 pages. — H. 156 mm.; l. 101 mm.

Titre : « Historia oder erzählung der vornembsten geschichten der » berumbter Abtey Maria Munster nebendt der Statt Lutzenburgh gelegen, » Benedictiner ordens, im Jahre unserer erlösungh tausendt sechshundert

» sechsig drey, under dem geluckseeligsten regiment des wohlehrwur- » digen herren h. Henrichen Suynen, gemelten Gotteshaus zur zeit » prelaten. 1662. »

Le manuscrit est incomplet à la fin ; il semble y manquer quatre cahiers de huit feuillets. L'histoire du couvent ne va que jusqu'à l'année 1620.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen, de Wiltz.

63. — Ms. sur parchemin, de diverses époques ; 76 feuillets.

Le volume est formé de quatre fragments, trouvés dans les couvertures de divers volumes imprimés de la bibliothèque de l'Institut.

a) Deux feuillets, du 13e siècle. — H. 202 mm. ; l. 158 mm.

Fragment d'une vie de S. Waldedrudis : Completa siquidem dedicatione, populo vero pasto predictione......

b) Deux feuillets, du 13e siècle, à 20 lignes. — H. 152 mm. ; l. 107 mm.

Fragment d'un poëme français, en tout 80 vers :

Qui dons deit foveart com il frecelle
Li et hertaus que celi parco taile
Dex les otroit que chars les en croele...

c) Un feuillet à deux colonnes à 45 lignes, du 13e siècle. — H. 244 mm. ; l. 157 mm.

Fragment d'une interprétation de l'histoire des apôtres : « .... nebant » manus super illos et acci. s. s. Itaque . . . signo ostendebantur, cum » linguis omnibus loquerentur. . . . » Un chapitre complet : « De eunucho a Philippo baptizato » commence à la 2e colonne de la première page, un autre, incomplet, « de executione Pauli », à la première colonne de la seconde page.

d) Un feuillet, à deux colonnes, du 15e siècle. — H. 328 mm. ; l. 225 mm.

Fragment d'un poëme français, en tout 132 vers :

Toute la teste avoit chenue,
Et blanche con s'el fust flourie
Que ne fust mie grant mourie.
Sele mourist ne grant pechiez
Quant tout son corps estoit sechiez.

64. — **Ms.** sur papier, de 1882; 48 feuillets. — H. 205 mm.; l. 170 mm.

Sans titre. — Recueil de 44 documents des archives de Schengen, compris entre les années 1585 et 1674, et copiés par M. N. van Werveke.

Don de M. N. van Werveke.

65. — **Ms.** sur papier, écrit vers le commencement du 19e siècle; 24 feuillets. — H. 193 mm.; l. 112 mm.

Titre : Précis historique du comte de Mansfeldt, inhumé en la ville de Luxembourg en 1604..

Écrit par Cyprien Merjai. — Don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg.

66. — **Ms.** sur papier, du commencement du 19e siècle; 26 feuillets. — H. 200 mm.; l. 123 mm.

Sans titre. — Copie de deux lettres de Cyprien Merjai; la première, datée d'Orval du 20 octobre 1786, contient la description de l'église d'Avioth; la seconde, datée d'Orval du 21 octobre (1786), celle de l'abbaye d'Orval. Les deux copies sont de la main de Cyprien Merjai.

Don de M. de la Fontaine, gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg.

67. — **Ms.** sur papier, écrit vers 1850; 144 feuillets, dont 139—144 en blanc. — H. 198 mm.; l. 165 mm.

Titre : Statistique des Pays-Bas. *Le manuscrit commence :* « Pour » connaître l'état de notre pays, il en faut connaître l'histoire en appro» fondi. . . . »

L'ouvrage est divisé comme suit :

fol. 4 : Première partie. Parties primaires et fondamentales de l'État. Section première. Du pays et des propriétés qui lui procurent une influence politique.

fol. 42 : Seconde section. La nation.

fol. 104 : Administration.

Copie d'un travail, fait avant 1830 par M. Würth-Paquet. — Provient du legs de M. Würth-Paquet.

68. — **Ms.** sur papier, de la fin du 18e siècle (1792); 476 pages, dont 459—476 en blanc, plus le titre. — H. 208 mm.; l. 168 mm.

Titre : Recueil d'édits, ordonnances, déclarations et règlements concernant le duché de Luxembourg et comté de Chiny, 1792. — F. Becker.

Les ordonnances et les édits, arrangés par ordre chronologique, sont au nombre de 97; la plus ancienne est de 1354 (érection du Luxembourg en duché), la plus moderne de 1689.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen de Wiltz.

69. — Ms. sur papier, de c. 1880, avec des additions de 1880-1886; 438 pages. — H. 163 mm.; l. 125 m.

Titre : Gedichte von Mich. Briesse, Pfarrer zu Bech. — *Recueil de poésies (ou plutôt de prose versifiée) faites à l'occasion des anniversaires des collègues de l'auteur ou de kermesses.*

Don de M. J. Engling. 1880.

70. — Ms. sur papier, écrit entre les années 1705 et 1738; 93 feuillets, dont le premier et le dernier sont déchirés. — H. 203 mm.; l. 154 mm.

Sans titre. — Chronique ou journal des faits mémorables qui se sont passés dans la paroisse de Kaundorf, à Wiltz et dans les environs, écrite par Jean-Frédéric Huberti, curé de Kaundorf depuis 1705, né à Wiltz en 1669.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen à Wiltz, qui l'avait reçu de M. Joseph Reitz, curé à Berlé.

71. — Ms. sur papier, écrit en 1870; 105 feuillets, écrits seulement au recto de chaque feuillet. — H. 212 mm.; l. 170 mm.

Fragment de l'histoire de Luxembourg par l'abbé Bertels, copié sur un manuscrit autographe de Bertels, reposant aux archives du Gouvernement à Luxembourg, par M. Würth-Paquet.

Don de M. Würth-Paquet.

72. — Ms. sur papier, de 1838; 44 feuillets. — H. 211 mm.; l. 170 mm.

Titre : Siège de Luxembourg en 1684, extrait de l'histoire militaire de Louis-le-Grand par le marquis de Quincy, lieutenant général d'artillerie et lieutenant pour le roy au gouvernement d'Auvergne. Paris, 1726.

Copie faite en 1838 par M. Würth-Paquet; le texte français est accompagné de diverses observations en allemand dues, comme l'indique M. Würth-Paquet, à M. Meyer, major du génie à Luxembourg.

Don de M. Würth-Paquet.

73. — Ms. sur papier, écrit entre 1648 et 1800; 77 feuillets. — H. 158 mm.; l. 95 mm.

Sans titre : Journal tenu par les membres de la famille Conradi ou

Konerts de Steinsel, en langue allemande, renseignant les corvées et les rentes dues, les obligations contractées et quelques partages de la vouerie Konert.

Fol. 54 : *Courte chronique luxembourgeoise*, de 1542-1632 : Altmunster verbrant, 1542. Lutzemburger kreychs, 1544. Rodenmacher krych, 1550...

Fol. 55 : Aufzeigung der contributiohn, wie sey ist aufgangen im jahr 1656 in der herschaft Historff zu S. Michaelis ..... all zusammen 1636 fl. 3 s.

Fol. 74 : Die masz des ungenaten rockes unseres heylands Jesu Christi, der zu Trier offentlich gezeigt worden anno 1655....

74. — Ms. sur papier, de 1643—1804 ; 134 pages. — H. 97 mm. ; l. 152 mm.

Sans titre : Chronique des évènements contemporains, notamment de ceux qui se sont passés dans le Luxembourg.

Page 1-27 : *Chronique écrite, à ce qu'il paraît, par un Schweisdal, époux d'Anne-Madeleine Renson, de Bidbourg, pour les années 1643-1660.*

Page 29-37 : *Recueil de remèdes.*

Page 41-134 : Annotationes durch mich Philipp Scholer, anfangend den 1. ianuary jahres 1713..... *Avec des ajoutes faites par les descendants de Philippe Scholer, dont la plus récente est de 1804.*

75. — Ms. sur papier, de 1803 ; 96 feuillets. — H. 177 mm. ; l. 104 mm.

Titre : « Discours de Notre St-Père le Pape. A Metz, de l'imprimerie de Verronnais. »

Relation des fêtes qui ont acompagné la publication faite à Rome du Concordat fait avec la France.

Fol. 26 : « Coup d'œil rapide sur les moyens et les ruses employés depuis l'origine de la révolution jusqu'à nos jours pour détruire la religion catholique en France. »

Fol. 86 : « Summarium conversationis habitæ Namurci, 15 iulii an. » 1803 hora 2. pomeridiana inter eminent. cardinalem legatum et domi- » num delegationis primum theologum et d. delegationis secretarium ex » una parte, et reverendum Sotteau, religiosum Egniacensem et patrem » Buissin, recollectam guardianum et patrem Benedictum Raulier, lecto- » rem jubilatum recollectam ex altera parte », au sujet du Concordat.

76. — Ms. sur papier, de la fin du 17e siècle; 26 feuillets. — H. 161 mm.; l. 105 mm.

Titre : Effectus et virtutes crucis sive numismatis s. patriarchae Benedicti. Item medicamentum spirituale contra morbos et pestem in eodem numismate characteribus expressum, cum addita benedictione eorundem. — Permissu superiorum. Einsidlæ, per Jacobum Ammon, A° 1668.

Copie d'un ouvrage imprimé.

Souvenir de M. Weiss, dernier abbé de Munster, donné par M. Engling.

77. — Ms. sur papier, de 1803; 24 feuillets. — H. 174 mm.; l. 105 mm.

Titre : « Essai d'un premier antidote au prétendu préservatif trouvé dans une lettre de l'auteur du Coup d'œil, du 10 août 1803 », *au sujet du Concordat.*

Appartenait à M. Weiss, dernier abbé de Munster. Don de M. Gaasch, curé à Garnich.

78. — Ms. sur papier, de c. 1803, écrit de la même main que les nos 75 et 77; 24 feuillets. — H. 175 mm.; l. 105 mm.

Sans titre. — Réponse à la question si, par suite du Concordat, l'exercice du culte n'est pas soumis aux lois de police?

Appartenait à M. Weiss, dernier abbé de Munster. — Don de M. Gaasch, curé à Garnich.

79. — Ms. sur papier, de 1803, écrit de la même main que les nos 75, 77 et 78; 38 feuillets. — H. 175 mm.; l. 105 mm.

Sans titre.—Recueil de diverses pièces touchant l'exécution du Concordat.

Fol. 1 : *Mandement épiscopal?* « Ames chrétiennes. La triste situation où vous avez le malheur d'être, sans le savoir. . . . »

Fol. 14 : « Sur la non communication dans les choses saintes avec les déclarants », *sous forme de lettre, datée du mois de mai 1803.*

Fol. 30 : *Lettre de M. Buyden, secrétaire de l'évêque de Namur à un curé, lui annonçant que M. Portalis, en vertu des articles organiques, a défendu à l'évêque de publier le jubilé.*

Appartenait à M. Weiss, dernier abbé de Munster.— Don de M. Gaasch, curé à Garnich.

80. — **Ms.** sur papier, du 17ᵉ siècle (fin); 12 feuillets. — H. 147 mm.; l. 100 mm.

Titre : « Reigle pour la sœur converse qui sert les pensionnaires.»

A la suite de cette règle se trouve un recueil imprimé : Constitutions des religieuses et chanoinesses régulières du S. Sépulchre de N.-Seigneur en Jérusalem. De l'imprimerie de Hubert Raoult, Imprimeur de Son Altesse de Mantouë. M.DC.XXXI (192 pages).

81. — **Ms.** sur papier, de la fin du 18ᵉ siècle; 40 pages. — H. 172 mm; l. 108 mm.

Titre : « Notes sur les coutumes du duché de Luxembourg ».

Don de M. Würth-Paquet qui l'avait acquis en 1831 de la succession de M. Eberhard, vivant président du tribunal à Diekirch.

82. — **Ms.** sur papier, du 18ᵉ siècle, après 1746 (fol. 129); incomplet au commencement (il y manque c. 150 pages) et à la fin; 186 feuillets.

Sans titre : Description des différents pays de l'Europe et des principales villes, en langue allemande : France, (fol. 8) Angleterre, (fol. 26) Autriche, (fol. 32) l'Allemagne, (fol. 66) Courlande, (fol. 68) la Suisse, (fol. 71) l'Italie, (fol. 105) Portugal, (fol. 112) l'Espagne, (fol. 123) Danemark, (fol. 129) Norvège, (fol. 139) Suède, (fol. 152) Pologne, (fol. 163) Russie, (fol. 171) Hongrie, (fol. 185) la Grèce.

Don de M. Gallé, receveur des douanes à Oberpallen, 1881.

83. — **Ms.** sur papier, des années 1676 et 1677; 133 feuillets. — H. 211 mm.; l. 164 mm.

Titre, écrit sur la couverture : « Visitatio facta vigore commissionis » archiepiscopalis, prævio placito seu decreto regii concilii luxembur- » gensis, per reverendum dominum suffraganeum Joannem Henricum » Anethan annis 1676 et 1677. »

Fol. 5' : « Sequitur extractus visitationis seu synodi habitæ et cele- » bratæ in ecclesiis parochialibus intra ducatum Lutzeburgensem archi- » diocœsis trevirensis, archidiaconatus tituli S. Petri et sub decanata » Biedburgensi constitutus. »

Fol. 48' : *Fin du protocolle, signé* Joannes Michaël Heinster, S. Sedis apostolicæ protonotarius, *avec le cachet de celui-ci.*

Fol. 49 : Copia authentica visitationis archiepiscopalis per ducatum luxemburgensem continuatæ, de anno 1677, per R. d. episcopum Hiera-

politanum etc., scripta per me Johannem Michaëlem Heinster, ad S. Laurentii Treviris pastorem et sanctæ sedis apostolicæ prothonotarium. . . . .

Cette partie de la visitation comprend une partie du Luxembourg belge et une partie du Grand-Duché de Luxembourg.

84. — Ms. sur papier de 1770 ; un feuillet pour le titre et 87 pages. — H. 197 mm. ; l. 158 mm.

Titre : Ceremoniale agendorum in et a conventu in Rœstorff tertiæ regulæ S. P. Francisci, ad usum R. P. ibidem confessarii, conscriptum a F. Placido Chur pro tempore confessario anno 1770, in quo continentur. 1. Directorium circa observanda in conventu et ecclesia, pag. 1. — 2. Methodus induendi novitias, pag. 15. — 3. Item excipiendi professionem, pag. 25. — 4. Item celebrandi jubilaeum, pag. 29. — 5. Item eligendi venerandam matrem, pag. 33. — Item modus assistendi infirmis, pag. 37 ; ministrandi viaticum, pag. 64 ; dandi extremam unctionem, pag. 70 ; sepeliendi sororem defunctam, pag. 77. — Benedictio chordæ S. P. Francisci et cinctura, p. 82 ; vini in festo S. Joannis evangelistae, pag. 82 ; candelarum in festo S. Blasii E. M., pag. 84.

Don de M. Linden, instituteur à Lamadelaine, 1891.

85. — Ms. sur papier, de c. 1820 ; 32 pages. — H. 206 mm. ; l. 165 mm.

Titre : « Quid censendum sit de conatibus eorum qui nostra aetate » historiam in scholas primarias introducere studeant ? »

Apparemment une dissertation, présentée à l'université de Louvain par M. Lenz, dont le nom est inscrit sur la couverture.

86. — Ms. sur papier, écrit en 1787 (fol. 88') ; 135 feuillets. — H. 218 mm. ; l. 170 mm.

Titre, fol. 2 : Disputatio praevia de theologia et tractatus de vera religione. — Disputationis hujus tria erunt capita, primum de natura, objecto et divisione theologiae . . . . .

Fol. 133 : Finis . . . . tractatus de vera religione, elaborati ab illustrissimo D. D. Mezin, professore in universitate Nanceiana. 1787.

Sur le feuillet de garde : Ex libris et manuscriptis Christophori Baptist, 1793.

87. — **Ms.** sur papier, écrit en 1786; 225 plus 72 pages. — H. 218 mm.; l. 170 mm.

Sans titre : Traité de philosophie en langue latine.

La première partie, pages 1-225, contient la logique, la seconde, pages 1-72, la métaphysique.

Le ms. est écrit de la même main que le n° 86.

Sur le feuillet de garde : Ex libris et manuscriptis Christophori Baptist, 1793.

88. — **Ms.** sur papier, écrit en 1786; pages 113—180 et 1—169. — H. 218 mm.; l. 170 mm.

Sans titre : Le volume contient la suite du n° 87; sur la métaphysique, cependant les pages 73-112 sont arrachées.

Page 152 : Hic est finis metaphysicae..... Initium pneumatologiae specialis.... Continet tractatum de existentia Dei qui est initium dictae pneumatologiae partis....

Page 1 de la seconde partie : « Pars tertia phylosophiae. Physica. » Antiquitus apud nos aut neglecta.... »

La seconde partie est incomplète à la fin.

Le tout est de la même main que les n°s 86 et 87.

89. — **Ms.** sur papier, écrit en 1787 (fol. 118'); 118 feuillets. — H. 218 mm.; l. 170 mm.

Titre : Tractatus de ecclesia. Discertatio. Quaestio prima. Quid sit ecclesia. Ut natura ecclesiae melius intelligatur....

Sur le feuillet de garde : Ex libris et manuscriptis Christophori Baptist, 1793. — *Écrit de la même main que les n°s 86-88.*

90. — **Ms.** sur papier, écrit vers 1850; 148 feuillets. — H. 208 mm.; l. 165 mm.

Sans titre : Cours de métallurgie, professé, à ce qu'il paraît, à une des écoles de Paris.

Don de M. Émile Metz, 1884.

91. — **Ms.** sur papier, écrit vers 1860; 7 feuillets (titre et index) et 604 pages. — H. 207 mm.; l. 163 mm.

Titre : « Versuch einer kurzgefassten statistisch-bürgerlichen Ge-

» schichte des Herzogthums Lützelburg, zum Gebrauche der in Lützelburg » studirenden Jugend. Angefangen den 18. December 1814. »

Copie faite du premier volume de cet ouvrage par M. Würth-Paquet. — Don du même.

92. — Ms. sur papier, écrit de 1840—1880; 268 feuillets. — H. 198 mm.; l. 168 mm.

Titre : Recueil des édits et ordonnances publiés dans le ci-devant pays duché de Luxembourg etc., en matière de bois et forêts.

Exemplaire de l'opuscule imprimé sous le même titre par M. Würth-Paquet, avec intercalation de papier à écrire sur lequel l'auteur a réuni toutes les notes et les renseignements qu'il avait trouvés depuis l'impression de son recueil.

Don de M. Würth-Paquet.

93. — Ms. sur papier, écrit de 1574 à 1691; 67 feuillets. — H. 205 mm.; l. 152 mm.

Registre du métier des drapiers de Vianden, contenant les règlements émanés de ce métier, les noms des confrères et les rentes qu'ils doivent.

Fol. 6 : Im jair unsers herren 1574. Unsere ammychtes gesetze und regel.....

94. — Ms. sur papier, de 1790 à 1796; 372 feuillets. — H. 189 mm.; l. 109 mm.

Sans titre : Registre aux dépenses du cellerier de l'abbaye de Munster, tant en grains qu'en argent, pour les années 1790-1796.

Fol. 1-25 : *Répertoire des principaux objets détaillés dans le registre.*

95. — Ms. sur papier, écrit en 1580 et 1581; 10 plus 290 feuillets. — H. 201 mm.; l. 169 mm.

Titre, écrit sur la couverture : Primus tomus privilegiorum et iurium monasterii Munsteriensis, 1617, 23. februarii.

Première partie, fol. 4 : Liber monasterii beate Marie virginis de Munster in Luxemburgo, scriptus manu propria Iohannis Bertels Lovaniensis, eiusdem monasterii abbatis, A° 1581, 23 decembris.

Fol. 5-10 : Index huius libri. — *La suite de l'index se trouve fol. 289-290 de la seconde partie.*

Seconde partie, fol. 1-48 : Sequntur privilegia monasterio Munsteriensi data a regibus principibus ducibus et comitibus, et primo privi-

legium comitis Conrardi, primi fundatoris monasterii, cum donatione eiusdem.

Après les privilèges, viennent, fol. 47', les documents relatifs aux possessions de l'abbaye à Merl et Fouron le Comte (fol. 49-145 ; les feuillets 107 et 114 étant arrachés).

Les feuillets 131 à 145 sont en double. — Fol. 131*b*-132*b*, 142*b*, 171-181, 252-261 : suite des privilèges ; fol. 133*b*-169 : Bulles papales ; fol. 181-197, documents divers. — Fol. 198-205 : Documents relatifs à Sentzig et Cattenom ; fol. 206-223 : Reckange ; fol. 224-227 : Sprinckange ; fol. 227-228 : Holzem ; fol. 229-245 : Garnich ; fol. 245-247 : Anven ; fol. 261-262 : Asselt lez Bous ; fol. 263-268 : Soleuvre ; fol. 269 : Favillers ; fol. 270 : Nœrtzange ; fol. 271-285 : Autels de l'église abbatiale.

Fol. 286 : Ista que sequntur, scripta sunt ex quadam vetusta tabula pendente adhuc hodie 1582, prima octobris : Anno domini millesimo quadragesimo tertio, ipso die Letare Ierusalem, presidente sanctissimo domino Innocentio papa secundo ecclesie romane imperanteque Lothario, contigit fieri in civitate Leodiensi solennem processionem....... *(Suit une liste de 9 fils de rois, 14 fils de ducs, 29 fils de comtes et 7 de barons et nobles qui furent alors dans l'église de Liége, parmi lesquels : Henricus filius comitis luxemburgensis, postea electus episcopus Leodiensis.)* — A la fin de cette notice Bertels a ajouté : « Optime lector, ista que » supra studiose huic libro inserui, quia ibidem fit mentio Henrici filii » comitis luxemburgensis, de quo historiographi, maxime hi qui genea- » logiam comitum et ducum luccemburgensium texere student, difficul- » tatem faciunt, num iste Henricus reliquerit mundum absque prole, » quod hic facile probare, quia ecclesiasticus. — Bertels, monasterii » Munsteriensis abbas. »

A la suite de la plupart des copies Bertels a reproduit, à la plume, les sceaux ou fragments de sceaux qui étaient attachés à c s documents, et le notaire Jean Reyniers les a certifiées conformes aux originaux.

96. — Ms. sur papier, écrit vers 1787 ; 38 feuillets. — H. 194 mm. ; l. 168 mm.

Titre : « Anecdotes pour servir d'instruction à l'abrégé de l'histoire » chronologique de la ville de Thionville, de son origine, de sa situation, » des puissances qui l'ont possédée, des sièges qu'elle a soutenues, des » conciles qui s'y sont assemblés, des loix et coutumes qu'on y observe

» et de la reddition à la France sous le règne glorieux de Louis 14 le » 8 du mois d'aout 1643. »

Contrairement à ce que le titre semble annoncer, l'histoire de Thionville est conduite jusqu'à 1787.

Don de M. Würth-Paquet qui l'avait eu de M. le professeur Paquet, à qui il avait été donné en 1838 par M. Mousel, prêtre à l'hospice S. Jean de Luxembourg.

97. — **Ms.** sur papier, écrit en 1803, avec quelques ajoutes de 1805, 1806 et 1807 ; 22 pages. — H. 203 mm.; l. 178 mm.

Titre : « Abhandlung über den Ursprung der im Städtchen Echter- » nach, Kanton dieses Namens, Departement der Wälder, ehedem am » Pfingstdinstage jährlich gewöhnlichen Procession der springenden » Heiligen », *par Michel-François-Joseph Müller, juge de paix d'Echternach.*

Manuscrit autographe. — Don de M. Würth-Paquet.

98. — **Ms.** sur papier, écrit au commencement du 19e siècle ; 69 pages. — H. 215 mm.; l. 173 mm.

Titre : « Historisch-statistische Erdbeschreibung des Kantons Echter- » nach, Departement der Waldungen, aus sowohl ungedruckten als » gedruckten Quellen bearbeitet von Michel Franz Joseph Müller, Frie- » densrichter. »

Ms. autographe. — Don de M. Würth-Paquet qui l'avait reçu de l'auteur en avril 1839.

99. — **Ms.** sur papier, de c. 1796 ; 36 feuillets. — H. 197 mm.; l. 117 mm.

Titre : « Gespräch über den von der französischen Republik abgeforderten Eid der Treue ».

Suivant une note insérée fol. 1 verso, le manuscrit serait l'autographe de l'auteur, M. Muller, professeur à Luxembourg, déporté en 1798 à Rochefort et ensuite à Cayenne, pour avoir refusé de prêter serment. — Incomplet à la fin.

Don de M. Engling. 1851.

100. — **Ms.** sur papier, écrit vers 1860 ; 223 feuillets. — H. 240 mm.; l. 167 mm.

Titre : Armorial du Grand-Duché de Luxembourg.

Il renferme le blasonnement et le dessin colorié des armes de 517 villes ou familles de l'ancien duché de Luxembourg. L'auteur est M. Jacoby.

Fol. 220-223 : *Trois poésies en dialecte luxembourgeois.*

101. — Ms. sur papier, écrit de 1859 à 1861 ; 354 pages — H. 230 mm. ; l. 178 mm.

Titre : Armorial du Grand-Duché de Luxembourg, 1859 *(par Jacoby).*

Volume renfermant des crayons généalogiques (Arberg, Autel, Soleuvre, Biewer, Burthé, Bovylle, Eltz, Giltingen, Heyden, Lannoy, Mohr de Wald, Manderscheid, Metzenhausen, Raville, Sœtern, Warsberg, Zievel), et le blasonnement avec les armes coloriées de 260 familles nobles du pays de Luxembourg. En bas des pages l'auteur indique les sources où il a puisé.

Pages 130-135 : *Notice sur le château de la Grange et ses seigneurs.*

Pages 342-354 : *Index alphabétique des noms de famille, dont les armes figurent dans le recueil.*

102. — Ms. sur papier, écrit vers 1860 ; 325 feuillets. — H. 226 mm. ; l. 165 mm.

Sans titre : Armorial du Grand-Duché de Luxembourg, par Jacoby.

Incomplet au commencement ; la première partie de la table, qui commence actuellement, fol. 1er, avec la lettre K, fait défaut.

Contient le blasonnement des armes et les armes coloriées de 618 familles luxembourgeoises ou apparentées à celles-ci ; quelques-unes sont seulement dessinées au crayon ou à la plume.

Don des héritiers de M. Ch. München.

103. — Ms. sur papier, écrit vers 1860 ; 202 pages. — H. 280 mm. ; l. 180 mm.

Sans titre : Essai d'un armorial du Grand-Duché de Luxembourg, par Jacoby.

Description et dessin colorié des armes de 521 familles luxembourgeoises.

104. — Ms. sur papier, écrit vers 1860 ; 116 feuillets. — H. 224 mm. ; l. 174 mm.

Sans titre : Essai d'un armorial du Grand-Duché de Luxembourg.

Description des armes de 120 familles luxembourgeoises ; un grand nombre des armes sont reproduites en couleurs, d'autres ne sont que blasonnées. La description des armes est, le plus souvent, empruntée au manuscrit du notaire Pierret.

105. — Ms. sur papier, écrit vers 1860; 123 feuillets. — H. 228 mm.; l. 160 mm.

Sans titre : Recueil de notes diverses, par Jacoby, touchant le Luxembourg.

Fol. 1-21 : Table alphabétique des blasons, renfermés dans l'Armorial du Grand-Duché de Luxembourg. 2e manuscrit revu et corrigé. P. Jacoby.

Fol. 72-85 : Extrait de l'histoire de la maison de Luxembourg, par Nicolas Vignier.

Don des héritiers de M. Ch. München.

106. — Ms. sur papier, écrit vers 1862; 95 feuillets. — Diverses hauteurs et largeurs.

Sans titre : Recueil de divers blasons et de notes historiques par P. Jacoby.

Fol. 1-6 : *Copie coloriée de six miniatures du moyen-âge.*

107. — Ms. sur papier, de 1860; 372 pages. — H. 230 mm.; l. 176 mm.

Titre : Tablettes chronologiques et historiques du duché de Luxembourg. 1860. Par Jacoby.

Recueil de notices historiques sur les souverains et les principaux personnages du Luxembourg, entremélées de portraits gravés ou dessinés à la main, et de la reproduction de plusieurs sceaux.

P. 1 : Armes de la ville de Luxembourg. — P. 9 : Vue de la même ville, prise du pont de Clausen; gravure. — P. 19 : Sceau d'Adalbéron, prévôt de St-Paulin à Trèves. — P. 23 : Sceau du roi des Romains, Henri III. — P. 27 : Sceau de Hugues, comte de Roussy, 1054. — P. 31 : Sceau de Henri, évêque de Liége, 1079. — P. 39 : Sceau de la ville de Luxembourg, 1232. — P. 51 : Sceau de Guillaume, comte de Luxembourg, 1122. — F. 59 : Sceau de la comtesse Agnès de Chiny, 1131. — P. 77 et 91 : Sceau d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg. — P. 81 : Sceau de Thibaut, comte de Bar. — P. 85 : Sceau de Walram, duc de Limbourg, 1225. — P. 97, 101, 109 : Sceau de Henri V, comte de Luxembourg, 1235, 1236. — P. 105 : Sceau d'Arnould de la Rochette, 1244. — P. 111 : Sceau de Thierry du Marché, échevin de Luxembourg, 1244. — P. 117 : Sceau de Henri, abbé de St-Maximin. — P. 119 : Sceau de la ville d'Echternach, 1228. — P. 123 : Sceau de Wiry de Berbourg, 1236. — P. 129 : Sceau d'Edelinus de Meysenbourg, 1237. —

P. 131 : Sceau de Béatrix d'Avesne, femme de Henri V. — P. 137 : Portrait de l'empereur Henri VII, gravure. — P. 141 : Sceau de Marguerite de Brabant. — P. 145 : Portrait de Jean l'Aveugle. — P. 155 : Sceau de Jean, comte de Salm, 1311. — P. 159 : Bulle d'or de Charles IV. — P. 161 : Son portrait. — P. 169 : Portrait de Wenceslas II. — P. 177 : Portrait de Jean de Moravie. — P. 185 : Portrait de l'empereur Sigismond. — P. 189 : Portrait de Ladislas-le-Posthume. — P. 193 : Portrait d'Albert, archiduc d'Autriche, gravure de Moncornet. — P. 197 : Portrait d'Élisabeth de Gœrlitz. — P. 261 : Armes d'Élisabeth de Gœrlitz. — P. 207 : Portrait d'Antoine de Bourgogne. — P. 209 : Portrait de Jean de Bavière, gravure. — P. 217 : Portrait de Philippe-le-Bon, gravure de Moncornet. — P. 225 : Portrait de Charles-le-Téméraire, gravure de C. Vermeulen. — P. 233, 237, 241 : Portraits de Maximilien, archiduc d'Autriche et empereur. — P. 245, 251 : Portraits de Philippe-le-Bel, gravure de Moncornet. — P. 247 : Portrait de Jeanne-la-Folle, gravure. — P. 255 : Tombeau de Maximilien de Vauldrey. — P. 259 : Portrait de Charles-Quint, gravure de François. — P. 263 : Pierre tombale de Guillaume d'Orley, dans l'église de Junglinster. — P. 267 : Portrait de Philippe II d'Espagne. — P. 275 : Portrait d'Isabelle-Claire-Eugénie, femme de l'archiduc Albert, infante d'Espagne, gravure de Moncornet. — P. 279 : Tombeau d'Oberwampach. — P. 285 : Portrait de Philippe III d'Espagne, gravure. — P. 293 : Portrait de Philippe IV d'Espagne, gravure. — P. 297 : Portrait de Charles II d'Espagne, gravure de J.-J. Flipart. — P. 313 : Armes royales de France et Navarre. — P. 345 : Portrait de l'empereur Joseph II, gravure de J. Hust, 1787. — P. 353 : Portrait de l'empereur François Ier.

108. — **Ms. sur papier, de 1861 ; 144 feuillets. — H. 228 mm. ; l. 178 mm.**

Titre : Portraits des hommes illustres du duché de Luxembourg. 1861. *(Par Jacoby.)*

Recueil de portraits, la plupart gravés, des hommes illustres du Luxembourg, renfermant cependant aussi beaucoup de portraits des comtes de Hollande, avec des notes historiques sur les personnages représentés, écrites par Jacoby.

Une seconde partie du manuscrit (fol. 113-144) est intitulée : Beaux-arts, Moyen-âge et corporations des métiers. Tirés des manuscrits de la

bibliothèque impériale de Paris. 1860 : *Reproduction, en couleurs et par la voie de l'impression, de dix miniatures du moyen-âge ; ce sont des planches découpées dans plusieurs ouvrages de luxe (Lacroix, le moyen-âge et la renaissance) et dessin des sceaux de plusieurs métiers de Paris, avec des notices historiques sur ces métiers.*

109. — Ms. sur papier, de 1826 ; 6 feuillets. — H. 199 mm. ; l. 168 mm.

Titre : Copie du discours prononcé par M. Leber à l'ouverture de son cours de philosophie en 1826.

A la fin : Lovanii, die 24. octobris 1826.

110. — Ms. sur papier, du 17e siècle ; 24 pages, côtées 1—16, 33—40. — H. 212 mm. ; l. 159 mm.

Sans titre : Traité d'arithmétique, incomplet (les pages 17-32 manquent), écrit par Sébastien-François Blanchart, dont les armes sont dessinées à l'encre noire à la dernière page du manuscrit.

111. — Ms. sur papier, de 1662 ; titre et 25 feuillets. — H. 210 mm. ; l. 167 mm.

Titre : « Zins-Register der Collegial-Stiftskirchen S. Simeonis binnent » Trier, zu Winchringen und dero örter eindienend und fallend, renoviret » durch den erwürdigen herrn Johannem Nicolaum Schutz, canonicum, » capitularen und cellerarium wolermelts stiefts. . . . . . und durch mich » Johann Lorsbach, des hofs Remich geschwornen gerichtschreibern » also annotiret und beschrieben zu Winchringen den 7., 8., 9. und 10. » decembris anno 1662. »

112.

Ouvrage imprimé, intitulé : « Table analytique des chartes et docu- » ments concernant la ville d'Echternach et ses établissements. 1° S. Wil- » librord, premier abbé d'Echternach de 690-786, par Fr.-X. Würth- » Paquet. Luxembourg 1867. » *76 pages avec du papier blanc intercalé, sur lequel l'auteur a ajouté un grand nombre de leçons autres que celles qu'il avait reproduites dans son texte, et plusieurs chartes qu'il avait omises dans celui-ci.*

Don de M. Würth-Paquet.

113. — Ms. sur papier, de 1856 ; 12 plus 324 pages. — H. 202 mm. ; l. 165 mm.

Titre : « Die Volksweisheit im Gewande der Dichtung, oder Luxem-

» burger Sagen, gesammelt und metrisch bearbeitet von Professor Johann » Engling. »

Recueil de 71 contes luxembourgeois, mis en vers allemands.

Don de M. Engling, 1857.

114. — Ms. sur papier, de la fin du 18e siècle; 13 feuillets. — H. 247 mm.; l. 187 mm.

Titre : « Journal de ce qui s'est passé pendant le blocus de la for- » teresse de Luxembourg par l'armée de la nation française, commencé » le 21 novembre 1794. »

L'auteur raconte sommairement les faits remarquables arrivés pendant le blocus, du 21 novembre 1794 au 12 mai 1795.

115. — Ms. sur papier, de 1737—1766; 138 feuillets. — H. 203 mm.; l. 162 mm.

Titre : « Kuchelregister, welcher ausweiset das empfangen gelt in » die kuchel, anzufangen am 1. julii dieses laufenden jahrs 1737 ». — Fol. 43 : « Kuchelregister, welcher ausweiset das ausgegeben gelt für » die kuchel, angefangen vom 1. julii dieses laufenden jahrs 1727. »

Les recettes sont portées aux fol. 1-42 et 125-138; les dépenses, fol. 43-124; les deux parties vont jusqu'à l'année 1754, une partie des recettes, indiquées fol. 125 ss., se rapporte à 1766.

Don de M. Theysen, cultivateur à Ehlingen, 1852.

116. — Ms. sur papier, écrit en 1847; 33 feuillets. — H. 215 mm.; l. 171 mm.

Copie faite par M. Würth-Paquet, en 1847, d'un manuscrit lui communiqué par M. Vannerus, notaire à Diekirch, et intitulé : « Brevis des- » criptio huius conventus Dickiriensis ex antiquis exemplaribus recollecta, » 1721. Sub guardinatu fratris Andreæ Demoulin ».

Contrairement à l'indication du titre, le manuscrit embrasse l'histoire du couvent jusqu'en 1795, époque de sa suppression.

Don de M. Würth-Paquet.

117. — Ms. sur papier, de c. 1730; 68 pages. — H. 249 mm.; l. 204 mm.

Titre : « Réflexions sur les mérites de la cause entre Jean-François » Lefebure, lieutenant bailly de St-Hubert, intimé, contre la dame douai- » rière de Ryaville en qualité de tutrice de la demoiselle Marie-Charlotte » de Riaville, sa fille, appte, pour servire de contredi tant à l'escrit de » prétendu griefs du 30 avril 1728 qu'à la requette validée pour civile » à l'appellante le 2e janvier 1729, et à l'enpliation des griefs y joints. »

118. — **Ms.** sur papier, de 1676; 58 feuillets, côtés 3—60. — **H.** 260 mm.; l. 170 mm.

Titre, fol. 3 : « Dies buech Bomerrechtzpflegong copiert und extra- » hiert in mense martii anno XV^{c}LXXXI durch mich Frantzen Diether- » man von St. Quirin, burger alhie der statt Arle ».

Avant le texte de la loi de Beaumont est insérée une série de neuf lettres échangées au suj t de ce manuscrit entre MM. Würth-Paquet, le Dr Neyen et le président Bonvalot de Dijon.

Après le titre, explication de quelques termes des coutumes : oberhof, fahrgelt.

Fol. 4-23 : « L'arche alias la loi de Beaulmont. Premier article : » Ladicte loix veult et ordonne » . . . . . (en 150 articles). — A la fin : fol. 23 : Pro copia collatii *(sic)*, Fr. Diederman, 1589. — Publiée par Bonvalot, Le tiers état et la loi de Beaumont, preuves p. 6 ss.

Fol. 24-50 : « Les plus principalles et générales coustumes du duchié » de Lorraine. Premier au duchié de Lorraine sont trois bailliages. .. »

Fol. 51-57 : « La coustume du bailliage de Barre, de longtemps » bien tenue et observée.... »

Fol. 58-60 : *Trois extraits des coutumes de Luxembourg et d'Arlon.* — *A la fin :* Collationnée encore une aultre copie escripte par le notaire F. Diderman en 1581 et trouvée auscultando conforme à icelle par moy notaire soubscript P. Mossat, 1676.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen, de Wiltz.

119. — **Ms.** sur papier, 1690; 34 feuillets. — **H.** 269 mm.; l. 161 mm.

Titre : « Manuale Maximinischer zehenden und renthen vom jahr » 1689, welche dem könig per confiscationem zukommen under dem » praetext des kriegs gegent das römisch reich und alliirten. »

Spécification des dîmes et revenus de l'abbaye de Saint-Maximin dans le duché de Luxembourg, confisqués pour cause de guerre et vendus pour l'année 1689 au plus offrant.

120. — **Ms.** sur papier, de c. 1800; 14 feuillets. — **H.** 242 mm.; l. 192 mm.

Titre, fol. 1 : « Die Alterthümer des Kantons Echternach, im Depar- » tement der Wälder, beschrieben und beurtheilt von Michel Franz » Joseph Müller, Friedensrichter. »

Manuscrit autographe de l'auteur.

121. — Ms. sur papier, de 1679 - 1680 ; 43 feuillets. — H. 248 mm. ; l. 167 mm.

Sans titre : Procès de sorcellerie, en pièces originales, intenté par la justice d'Echternach à Marie, veuve de Henri Keuffers, suivi de la condamnation à mort de l'accusée. Le procès, commençant le 30 octobre 1679, est terminé le 22 février 1680.

Don de M. Keucker, vice-président honoraire de la Cour supérieure de justice, à Luxembourg, 1885.

122. — Ms. sur papier, écrit vers 1852 ; 82 pages. — H. 235 mm. ; l. 190 mm.

La première partie de ce volume est formée par le « Tableau analy- » tique et chronologique des principaux faits de l'histoire du Grand-Duché » et de la ville de Luxembourg », *publié, sans nom d'auteur, par M. Ulveling et imprimé en 1832 à Luxembourg, chez J. Lamort, 26 pages.*

La seconde partie du volume seule est manuscrite et due à la plume de M. Würth-Paquet; continuant le travail de M. Ulveling, il y a consigné, pour les années 1832 à 1852, les principaux faits de l'histoire du Grand-Duché.

Don de M. Würth-Paquet, 1884.

123. — Ms. sur papier, écrit de 1850 — 1880 ; 65 feuillets. — H. 258 mm. ; l. 206 mm.

Titre : Typographie luxembourgeoise (par M. Würth-Paquet). — *Tiré à part des articles parus dans les publications de la Société historique de Luxembourg de 1850 à 1852, avec de nombreuses ajoutes manuscrites, renseignant les ouvrages imprimés à Luxembourg depuis l'établissement d'André Chevalier en ce lieu jusqu'à la fin du 18e siècle.*

Don de M. Würth-Paquet.

124. —

Volume imprimé de 124 pages, sous le titre : « La maison dynastique » et baronnale von der Feltz, issue du Luxembourg, continuée jusqu'à » nos jours dans une de ses branches habitant le royaume des Pays-Bas. » Par le docteur Auguste Neyen », *avec des ajoutes manuscrites, faites, tantôt en marge, tantôt sur des feuillets intercalées, par M. Linden, doyen à Wiltz.*

Don de M. Linden, doyen à Wiltz, 1872.

125. — Ms. sur parchemin, du 15ᵉ siècle; 5 feuillets. — H. 251 mm.; l. 140 mm

Sans titre: Fragment d'un registre de confrérie, probablement de celle du Saint-Sacrement établie à Neuerbourg. — Fol. 3, *en bas*: « Anno » domino etc. LVII, uf st. Johans dach Baptist, sint diese brueder in » die broderschaft komen. »

126. — Ms. sur papier, de 1857; 10 feuillets. — H. 247 mm.; l. 202 mm.

Titre: « Beiträge zur Lebensgeschichte des Walter Reinhard, Fürsten » von Sirdhana. »

Don de M. Namur, professeur, 1857.

127. — Ms. sur papier, de c. 1860; 384 pages. — H. 281 mm.; l. 192 mm.

Titre: « Cahiers contenant les rectifications à faire au recueil des » armoiries du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, de Jacoby », *travail fait par M. Siegen, conducteur des travaux publics, d'après les indications lui fournies par M. Ch. München.*

Dessin colorié et description des armes de 179 familles luxembourgeoises. — Pages 381-383: *Table alphabétique des familles dont les armes figurent dans le présent recueil.*

Don de M. Ch. München.

128. — Ms. sur papier, de c. 1860; 480 pages. — H. 281 mm.; l. 192 mm.

Titre: « Supplément au recueil des armoiries du duché de Luxem- » bourg et du comté de Chiny, de Jacoby. »

Travail fait par M. Siegen, conducteur des travaux publics, d'après les indications de M. Ch. München. — Dessin colorié et description des armes de 236 familles luxembourgeoises. — Pages 475-478: *Table alphabétique.*

Don de M. Charles München.

129. — Ms. sur papier, de 1752; 32 feuillets. — H. 315 mm.; l. 201 mm.

Titre: « Règles et statuts du métier des cordonniers et tanneurs » de la ville d'Echternach, en la province de Luxembourg. — Regulen » und statuten des löbligen schuster- und gerberamts von Echternach » im hertzogthumb Lutzemburg », *datés de Bruxelles, 5 octobre 1752.*

Texte français, accompagné de la traduction allemande, certifiés conformes et copiés en 1752 par le notaire J.-G. Schwab.

130. — **Ms.** sur papier, de 1757 ; 41 feuillets. — H. 331 mm. ; l. 208 mm.

Titre : « Register deren renten und einkünften von zwey sechs-» ziehnten theilen in der herschaft Bertringen zukommen dem hoch-» wohledelen geborenen hern von Neuforge, mitherr alhie zu Bertringen, » Neurbourg, Bivingen und anderen örteren, anfangent den 1. octobris » 1756 und endigen gedachten tag 1757. Ist colligirt, beschriben und » ubergeben durch mich Charles-Antoine-Joseph Suttor, rentmeister offi-» ciant hochgedachter herrn von Neuforge. »

131. — **Ms.** sur papier, de c. 1855 ; 28 feuillets. — H. 315 mm. ; l. 200 mm.

Titre : « Besoigné concernant les 13 maîtres et 13 métiers de la » ville de Luxembourg. »

Copie moderne du besoigné fait par Gérardy, échevin de la ville de Luxembourg, conformément à la commission lui donnée par M. de Snellinck, auditeur de la chambre des comptes à Bruxelles et datée du 2 avril 1765.

Don de M. Namur, professeur, 1856.

132.

Recueil de quarante-cinq lettres adressées à M. Namur, professeur, en 1859, par les personnes auxquelles il s'était adressé pour avoir des renseignements sur les ouvrages de frère Abraham d'Orval, né Gilson, de Habay-la-Vieille, né en 1741, mort en 1809. Avant les lettres un portrait à la plume, dessiné par A. Ramboux, élève du frère Abraham.

Don de M. Namur, professeur.

133 — Ms. sur papier, de 1758—1766 ; 91 feuillets. — H. 297 mm. ; l. 193 mm.

Titre, imprimé dans la reliure en cuir : « Registre des * rentes ⁂ » et * * * * revnnes *(sic)* ⁂ venant à Mr. ⁂ de ⁂ la ⁂ Neuforge * Dpuis » *(sic)* le * 1er * october ⁂ MDCCLVIII * * . »

Fol. 1 : C.-A.-J. Suttor, officier de la seigneurie de et à Bertrange.

Fol. 2 : « Registre et journal des rentes et revenues de la seigneurie » de Bertrange, des $\frac{2}{16}$ venant à Mr. de la Neuforge, et des seigneuries » Weiller-la-Tourne, Hellingen, Everingen, Peppingen, Bivingen et autres » lieux, venant audit seigneur de la Neuforge, commenceant le 1er octobre » 1758 et finissant à pareille jour de 1766. »

134. — **Ms.** sur papier, écrit vers 1860; 320 pages. — **H.** 300 mm.; l. 266 mm.

Titre, imprimé au dos de la reliure : « Notices historiques et chro- » nologiques de Luxembourg ».

Recueil de notices diverses sur la maison souveraine de Luxembourg et les branches qu'elle a formées (par P. Jacoby). Luxembourg-Ligny (p. 1), Luxembourg-St-Pol (p. 4), Luxembourg-Brienne (p. 8), Luxembourg-Piney (p. 11), Luxembourg-Fiennes (p. 13), Luxembourg-Martigues (p. 15), Luxembourg-Montmorency (p. 17).

P. 23 : Les justiciers des nobles ; p. 25 : les justiciers et échevins de la ville de Luxembourg, la baumaîtrie, le trésorier de la ville, le clerc-juré, le syndic, le procureur d'office, les revenus. — P. 45 : les gouverneurs ; p. 49 : les prévôts de Luxembourg et de quelques autres villes. — P. 59-65 et 89-94 : corporations et métiers.

P. 67 : Recueil de notices historiques et chronologiques, chartes, diplômes, armes, portraits, sceaux, arts et métiers et monuments de Luxembourg. — P. 69-88 : 1re période. Depuis la conquête des Gaules par Jules César, 51 ans avant Jésus-Christ, jusqu'à Sigefroi, fondateur de la maison de Luxembourg, 963. — P. 95-118 : 2e période. Depuis Sigefroi, fondateur de la maison de Luxembourg, jusqu'à l'extinction des mâles des premiers comtes, 963 à 1136. — P. 119-152 : 3e période. Depuis l'extinction mâle des premiers comtes jusqu'à l'avènement des princes de Luxembourg au trône impérial, 1136 à 1308. — P. 153-188 : 4e période. . . . . jusqu'à l'acquisition du pays par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, 1308 à 1444. — P. 189-208 : 5e période. . . . . jusqu'à la domination austro-espagnole, 1444 à 1503. – P. 209-320 : 6e période. . . . . jusqu'à la paix d'Utrecht ou jusqu'au régime austro-allemand, 1503 à 1714. (Cette partie du manuscrit est continuée jusqu'à l'année 1795.)

En marge ou dans le texte se trouvent un grand nombre de portraits ou de sceaux des personnages, dont il est question dans l'ouvrage.

135. — **Ms.** sur papier, écrit en 1859; 84 feuillets. — **H.** 257 mm.; l. 181 mm.

Titre : « Chronologie des comtes de Luxembourg et principaux faits » relatifs à leur règne avec sceaux et blasons, par P. Jacoby.

Recueil semblable au n° 134, mais plus restreint, et orné de la même manière d'un grand nombre de sceaux, d'armes et de portraits.

Fol. 83-84 : *Tables des sceaux, blasons et portraits.*

136. — Ms. sur papier, écrit en 1847 ; 1 feuillet pour le titre et 256 pages. — H. 252 mm. ; l. 198 mm.

Titre : « Sagen und Gedichte über Luxemburg, von Theodor v. Ce- » derstolpe, Kgl. Preuss. Hauptmann a. D. 1847. »

Copie faite et reliée avec beaucoup de luxe.

Don de M. G. d'Olimart, secrétaire du Roi pour les affaires du Grand-Duché de Luxembourg à la Haye, 1881.

137. — Ms. sur papier, écrit de 1790 à 1793 ; 139 pages, côtées 1—20, 20, 21—138, plus une centaine de feuillets non côtés et laissés en blanc. H. 327 mm. ; l. 208 mm.

Titre : « Annotations register aller einkünfte der hohen deutschen » ordens commenda Lützemburg. Anmärkung : Die ortschatten wo die » einkünften erfallen, folgen hierin nach alphabetischer ordnung. »

Les localités où l'ordre teutonique de Luxembourg a des revenus, sont au nombre de trente-huit.

138. — Ms. sur papier, de la fin du 16e siècle ; 97 feuillets. — H. 192 mm. ; l. 141 mm.

Sans titre : Manuscrit autographe et minute de l'histoire de Luxembourg par l'abbé Bertels : « Tractaturus ea qua potero brevitate et veritate ac . . . . »

Le manuscrit est incomplet ; en outre plusieurs parties de l'ouvrage sont arrangées dans un ordre différent de celui suivi dans l'édition imprimée de cet ouvrage.

Don de M. Engling, 1848.

139. — Ms. sur papier, de diverses époques (fin du 16e siècle au milieu du 19e siècle) ; 165 pages. — Papier de diverses dimensions, mais le tout in-folio.

Pag. 3-52 : *Diverses parties de l'histoire luxembourgeoise de l'abbé Bertels, en manuscrit autographe de l'auteur.*

Pag. 53-63 : *Taxation des églises du duché de Luxembourg, sans doute pour l'aide à fournir par l'ordre ecclésiastique. Ce document, écrit de la main de l'abbé Bertels et par conséquent de la fin du 16e ou du commencement du 17e siècle, énumère trente églises, en en indiquant les charges, les revenus, les collateurs et le montant de la taxe :* « Altzingen. Deposuit » bona fide huius loci pastor, se habere tertiam partem in decimis, illam-

» que communibus annis ascendere ad sex maldra siliginis et totidem » avene ; reliquas duas partes decimarum recipiunt domini canonici sancti » Paulini apud Treverim. Hi sunt dicte ecclesie collatores. Recipit item » pastor octo plaustra feni. Taxata est hoc ecclesia ad decem libras. »

P. 65 : *Note, signée M. de Rœbé, écrite vers 1840, sur la division de la seigneurie de Larochette en 1741.*

P. 67-68 : *Extrait d'une sentence du conseil de Luxembourg, de 1732, prononçant la condamnation de plusieurs particuliers qui avaient tramé la trahison de la ville de Luxembourg.* (Copie du XIXe siècle.)

P. 70-79 : *Copie moderne* du « burgfrieden » *de Larochette, du 1er juin 1399.*

P. 81-185 : « Kurze Uebersicht der Geschichte der Festung Luxemburg », *écrite par M. Engling et continuée jusqu'en 1847.*

*Don de M. Engliug, 18*54.

140. — Ms. sur papier, écrit par diverses mains, de 1728 à 1783 ; 195 pages. — H. 320 mm. ; l. 202 mm.

Titre : « Registre de l'archive et du supplément à l'archive du cou- » vent des capucins de la ville de Luxembourg, depuis l'an 1621 jusqu'à » l'an 1729. Mis en ordre l'an 1728 par le Révérend Père Paul de Musson, » ex provincial et custode. »

Sur la couverture, copie d'un décret du provincial et des définiteurs de la province wallonne de l'ordre des Capucins, daté d'Ath, 2 septembre 1736, touchant les archives du couvent.

Avant le titre, exemplaire imprimé d'une lettre de faire part du décès de Christophe, baron d'Arnoult, décédé le 30 janvier 1746.

P. 1-34 : *Histoire de l'établissement du couvent et des évènements postérieurs jusqu'en 1728.*

P. 39-58 : *Indication des changements survenus dans les bâtiments, les réparations, décorations, etc., de 1728-1759.*

P. 59-78 : *Annotation des livres entrés dans la bibliothèque, des donations faites à l'église et au couvent, des personnes y enterrées, des anniversaires, etc., de 1729-1755.*

P. 79-116 : *Copie ou analyse des bulles et décrets du souverain, de l'archevêque ou du conseil de Luxembourg, de 1729-1783.*

P. 117-120 : *Le bois de chauffage, de 1729-1752.*

P. 121-165 : *Les évènements qui ne se rangent dans aucune des catégories précédentes, comme les canonisations des saints de l'ordre, la réception d'un général, les difficultés au sujet du droit d'asyle, etc., de 1729-1783. Nous y remarquons, p. 130, la description des obsèques de l'empereur Charles VI, le 4 janvier 1741 ;* p. 148 : *Arrivée du duc Charles de Lorraine à Luxembourg, le 17 août 1750.*

P. 190 : *Liste des gardiens du couvent, de 1704 à 1790.*

P. 191-195 : *Table des matières.*

Don de M. Stoltz, curé-doyen à Betzdorf, 1851, qui l'avait eu d'un ancien père capucin, Michel Stoltz.

141. — **Ms.** sur papier de 1776; 20 feuillets. — **H.** 208 mm.; l. 170 mm.

Titre : « Catalogue du contenu des archives de ce couvent, 1776. »

Répertoire fort sommaire des archives du couvent des Capucins à Luxembourg.

Don de M. Stoltz, curé-doyen à Betzdorf, 1851, qui l'avait eu d'un ancien père capucin, Michel Stoltz.

142. — **Ms.** sur papier, écrit en 1848; 112 feuillets. — **H.** 336 mm.; l. 210 mm.

Copies tirées par M. Würth-Paquet, en juillet et août 1848, d'un manuscrit intitulé : « Diplomata luxemburgensia ou recueil de diplômes, » actes, traités, etc., pour servir à l'histoire de la province de Luxem» bourg, depuis 853 jusqu'en 1478. Ex bibliotheca G. C. Gerard, » academicæ Bruxellensis socii », *reposant alors à La Haye et déposé maintenant aux archives du royaume à Bruxelles.*

Fol. 1-9 : *Index de tous les documents contenus dans le recueil Gérard, au nombre de 132.*

Fol. 10-112 : *Copies de 93 documents tirés du recueil Gérard.*

Don de M. Würth-Paquet.

143. — **Ms.** sur papier, du 18e siècle; 47 feuillets. — **H.** 312 mm.; l. 214 mm.

Titre : « Index generalis documentorum in archivio Maximiano con» tentorum, sub titulis locorum S. Maximini in patria luxemburgensi » sequentibus : (Andevane et Hovesteden, Asselborn, Besch, Biever, » Born, Dalheim, Diedenhoven, Donwen, Everlingen, Feulen, Filsdorf, » Frenckingen, Frisingen, Gostingen, Gundelingen, Hagelsdorf, Heisdorf, » Hünsdorf, Juckelsbusch, Kehlen, Lintgen, Luxembourg, Mamer, Man-

» ternach, Matzen, Medernach, Mersch, Mertert, Monhoven (Manom), » Mutfort, Nennig, Nospelt, Olingen, Ospern, Pleitringerhof, Remich, » Schüttringen, Steinsel, Usselskirch et Rüttig, Waldbredimus, Wasser- » billig, Wasserliesch, Wellen, Weiler, Weimerskirch, Wormeldange, » Waldkyll.) »

C'est l'index des documents concernant les localités du duché de Luxembourg, transcrits dans le grand cartulaire de Saint-Maximin, écrit par l'abbé Alexandre Henn.

Don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur, 1855.

144. — **Ms.** sur papier, de 1729; 105 feuillets. — H. 324 mm.; l. 204 mm.

Fol. 25-84 : *Extrait du* « specular feudorum et vasallorum imperialis » monasterii S. Maximini prope Treviros », *fait en 1527 par Jean Scheckmann, religieux de St-Maximin.*

A la suite se trouvent trois divers répertoires sur le contenu de la copie précédente. A la fin : « Pro extractu collationato et consono » desumpto per infrascriptum ex prælibato libro feudorum et vasallorum, » varias litteras feudales ac reversales plurimum in copiis authenticis » continente, eodem libro in archivo imperialis monasterii S. Maximini » prope Treviros, Tom. XIV asservato. Ita testor. J. J. Didenhoven, » notarius. . . . 1729. »

Au sujet du « Speculare feudorum » de Jean Scheckmann, voir ce qu'en dit Lamprecht, Deutsches Wirthschaftsleben, Bd. II, p. 713.

Fol. 1-24 et 85-105 *en blanc.*

Don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur, de la part de M. Lortz, propriétaire à Ehnen.

145. — **Ms.** sur papier, de 1852; 798 pages. — H. 314 mm.; l. 196 mm.

Titre (P. 9) : « Die Dynasten und edelen Herren der Herrschaft und » Burg Burscheid im District Diekirch und Grossherzogthum Luxemburg. » Beiträge zur Kenntniss und Geschichte der Herrschaft und Burg » Burscheid, seiner Dynasten und edelen Herren, ihrer Geschlechts- und » Reihenfolge, ihrer geschichtlichen und politischen Ereignisse, Schick- » sale, merkwürdigen Thaten, mit Hervorhebung der alliirten und » verwandten edelen Geschlechter und Bezug auf ihre Unterthanen und » Leibeigenen, insoweit dem Verfasser sichere Urkunden, Documente » und Nachrichten zu Gebote standen. 1851 zu Ende bis 1852 zum » Frühjahre hin. »

Copie mise au net du même ouvrage de M. le curé Fischen de Bourscheid.

Don de l'auteur, 1856.

146. — **Ms.** sur papier, de la fin du 17e siècle; 74 feuillets, dont les premiers et les derniers sont endommagés. — H. 304 mm.; l. 203 mm.

Sans titre : Recueil d'un grand nombre de remèdes, en langue française. Fol. 1 : « Pour la rompur. Recipe semence de genestre, pille » icelle. . . .

147. — **Ms.** sur papier, de 1761; 2 feuillets et 127 pages. — H. 328 mm.; l. 204 mm.

Titre (fol. 2) : « Registre des décomptes des chariots des vivres » fourny par le soussigné Charle Antoine Josephe Suttor, officier de la » seigneurie de Bertrange, pour et au nom de Monsieur Pierre Ivens, » négotiant et banquier sur le marché aux herbes à Bruxelles, au train » de Monsieur de Pestre, seigneur de Seneffe et Haut-Bois, demeurant » proche de la fause porte de Namur à Bruxelles, et pour le service de » S. M. T. C. à l'armée du Bas-Rhin pour la campagne de 1761. »

Les voituriers sont employés en moyenne de 130 à 150 jours, à raison de 50 sols de Luxembourg par jour; ils sont de différentes localités du Luxembourg, de la Lorraine et de la province Rhénane.

148. — **Ms.** sur papier, de la fin du 16e siècle; 34 feuillets. — H. 298 mm.; l. 215 mm.

Titre : « Copie privilegiorum monasterii s. Willibrordi Epternacensis. »

Copies de plusieurs privilèges, donnés à l'abbaye d'Echternach : par Charles Quint, le 31 mars 1524 (f. 1-20), confirmation de privilèges antérieurs; par Louis le Débonnaire, 14 Kal. aug. 819 (f. 21); par Charles, roi de France, 17 Kal. febr. 915 (f. 22) etc.

Toutes les copies, tirées d'anciens cartulaires, sont copiées et déclarées conformes par Bartholomeus Viandalus, notaire.

Provient de la bibliothèque de M. Michel Müller, juge de paix à Echternach et conseiller à Trèves.

149. — **Ms.** sur papier, de 1539 à 1565; 132 feuillets. — H. 297 mm.; l. 106 mm.

Recueil, relié en parchemin, de plusieurs registres aux recettes et dépenses de la cense du Châtelet, avec des notes semblables écrites à la fin du XVIIe siècle sur les feuillets primitivement restés en blanc.

Fol. 1 : « Register des hovs Schessellich ain gelt und ain froicht, » und was darneben kauft ist von dem jar anno XV°XXXIX. » — Fol. 11 : *Idem, pour* 1540. — Fol. 15 : 1541. — Fol. 21 : 1542. – Fol. 29 : 1544. — Fol. 33 : 1545. — Fol. 38 : 1546. — Fol. 45 : 1547. — Fol. 53 : 1548. — Fol. 59 : 1550. — Fol. 66 : 1551. — Fol. 74 : 1553. – Fol. 78 : 1554. — Fol. 83 : 1556. — Fol. 88 : 1557. — Fol. 91 : 1558. — Fol. 95 : 1559. — Fol. 99 : 1560. — Fol. 107 : 1561. — Fol. 113 : 1562. — Fol. 117 : 1563. — Fol. 123 : 1564. — Fol. 128 : 1565.

150. — Ms. sur papier, du milieu du 16e siècle ; 118 feuillets. — H. 304 mm. ; l. 210 mm.

Titre : « Proces schwebende fur probst, man und scheffen zo Arle » zwyschent dem edelen Hartarten, herrn zo Wyltz, etc., clager ain » einem, gehent die gnedige meine herrn zo Esche uf der Souren, » erwerer, andren theils. »

Procès au sujet de la haute-justice et des limites des seigneuries de Wiltz et d'Esch sur la Sûre, commencé en 1539. Intéressant par les dépositions des témoins produits de part et d'autre, et les documents plus anciens produits par les deux parties.

A la fin : « Collacionneirt durch mich Niclaus Warck, geschworen » schrieber der stat Arle, urkhunt meins manualz hierunder gestalt. » N. Warck. »

151. — Ms. sur papier, du milieu du 19e siècle ; 56 feuillets. — H. 326 mm. ; l. 214 mm.

Recueil de diverses pièces touchant le Luxembourg :

a) Fol. 1-17 : « Notes et extraits concernant l'existence des juifs » dans le pays de Luxembourg, antérieurement à l'occupation française » en 1795 », *par L. Deny, archiviste, 1847.*

b) Fol. 19-23 : *Espèce de chronique, indiquant sommairement les principaux faits de l'histoire de la ville de Luxembourg, de 1500 à 1795, écrite en allemand, mais parfois des phrases françaises sont intercalées.*

c) Fol. 25-28 : *Document de 1559, concernant l'établissement de protestants à Trèves ; copie moderne.*

d) Fol 29-38 : Précis chronologique de la ville de Luxembourg depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Erasmy. — Lithographié — *Don de l'auteur, 1860.*

e) Fol. 39-42 : *Extraits tirés par M. Engling des registres de la paroisse N. D. à Luxembourg.*

f) Fol. 43-56 : *Extraits de l'ouvrage de G. Bruschius, sur les monastères de l'Allemagne, imprimé à Ingolstadt en 1551. Ces extraits concernent les abbayes de S. Willibrord et de S. Claire à Echternach, de Münster et du S. Esprit à Luxembourg. Copie faite vers 1860.*

152. — **Ms.** sur papier, du milieu du 19e siècle; 16 feuillets. — **H.** 329 mm.; l. 205 mm.

Titre : « Archives réunies sous le titre : Chartres de la Province. — » Notes tenues sur des affaires et documents qui ont dû rester au dépôt » des archives à Luxembourg. »

Analyse de 175 documents, concernant le Luxembourg.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen de Wiltz.

153. — **Ms.** sur papier, de 1849; 109 feuillets. — **H.** 327 mm.; l. 200 mm.

Titre : « Archives de Culembourg. » *Copie de 36 documents, provenant des archives de Culembourg et conservés aux archives d'Arnhem; ces documents, compris entre les années 1460 et 1516, concernent le pays de Luxembourg.*

Fol. 1-5 : *Correspondance échangée pour obtenir les copies de ces documents.*

Fol. 6-13 : *Analyse des documents copiés, faite par M. Würth-Paquet.*

Fol. 16-109 : *Copies des documents en question.*

154. — **Ms.** sur papier, écrit en 1848; 51 feuillets. — **H.** 338 mm.; l. 210 mm.

Titre : « Recueil d'actes servant à l'histoire de la province de Luxem- » bourg et du comté de Chiny, consistant dans différents diplômes et » autres titres des comtes et comtesses de Luxembourg et de Chiny, des » comtes de Los et de Bar, des seigneurs de Monjoie, de Fauquemont, » etc., depuis 1101-1626. »

Le recueil dont il s'agit, est l'ancien manuscrit Gérard n° 224, reposant en 1848 aux archives du royaume à La Haye et actuellement à Bruxelles. La présente copie en a été faite par M. Würth-Paquet.

Fol. 1-16 : *Analyse de 86 documents renfermés dans le recueil.*

Fol. 19-51 : *Copie de 20 de ces documents, compris entre les années 1204 et 1508.*

Don de M. Würth-Paquet.

155. — Ms. sur papier, de 1852; 14 feuillets et 694 pages. — H. 310 mm.; l. 193 mm.

Fol. 6 : *Titre :* « Beiträge zur Geschichte der Ardennen. Enstehen » *(sic)* des Christentums im Hochlande derselben. Leben und Wirken » des heiligen Willibrord im Hochlande, in der Umgegend von Trier » und Tongrischem Gebiete, durch Michael Bormann, Pfarrer, Definitor » und Schulinspector zu Daleiden. Daleiden, 1852. »

P. 635-694 : « Leidensgeschichte unseres Herrn Jesu Christi, nach » einem ältern Dichter revidirt, erneuert in den Jahren 1796-98 durch » grössere Männer der Stadt Prüm, wie sie ehedessen einer unzählbaren » Menge fremder Menschen (oft 3-5000 Personen aus weit entfernten » Ländern) zur Erinnerung an den Tod unsers Heilandes am Charfreitag » gegeben worden. Durch langwierige Kriege ward dies stets mit Pomp » begangene Fest aufgehoben und nun behielten wir kein anders Denk- » mal an jene Zeit, als was in diesem Hefte enthalten, und dieses widmet » der Nachwelt mit Ergebenheit App. Biever. »

Quelques scènes sont en prose, d'autres en vers. Le tout commence par un dialogue entre la Justice et la Miséricorde. La Justice dit :

« Siehe nun, Barmherzigkeit,
» Wozu die Liebe Gott gebracht;
» Nicht genug, dass er als Mensch an heut
» Von Sündern wird veracht »....

Déposé par M. Bormann, 1853.

156. — Ms. sur papier, du 18e siècle; 116 feuillets. — H. 327 mm.; l. 205 mm.

Titre : « Res Munsterienses. Admodum reverendo in Christo patri » ac domino d. Henrico Suynen, abbati et domino in Munster ceterisque » RR. PP. Munsteriensibus, offerebant MM. Soc. Jesu Luxemburgi A. C. » MDCXXXIX. »

La chronique proprement dite, avec le titre et la préface, occupe les feuillets 1-51 ; fol. 52-116 : Commentarii in res Munsterienses.

157. — Ms. sur papier, de 1780; 146 pages. — H. 343 mm.; l. 209 mm.

Titre : « Interprétation de la coutume du duché de Luxembourg et » comté de Chiny », *en forme de catéchisme.*

Page 1 : Titre 1er. Articl. 1, 2 et 3. « De l'état, droits et qualités » des personnes et de leur ressort. Question : Quelles sont les immu-

» nités que le droit attribue aux ecclésiastiques? Réponse : C'est de » n'être responsable que pardevant le juge ecclésiastique »....

L'auteur, ou peut-être seulement le copiste de l'ouvrage, est Michel Schneider qui a inscrit son nom sur le feuillet de garde avec l'ajoute : 10 7bre 1780.

158. — Ms. sur papier, de 1540—1617 ; 89 feuillets. — H. 283 mm. ; l. 191 mm.

Titre, fol. 1 : « Item nota. Dis ist mein Hartterten, des euzigen hern » zo Wiltz und zo Stadebredenus etc. jarrenthenbouch, von allem innemen » und entfanck ain gelde, korn, habern, ... gemacht und aufgericht im » alter XV^c und firtzich nach Gottes unsers selichmachers geboURT, in » welchem jar mein ortheil zu Mecheln, welchs ich auch zu Luxemborch » eirstlich erwonnen hat, ausgegangen wider meiner leibeigen leude der » herschaft Wiltz, belangen die eigenschaft und furstenrouffe etc. »

Spécification de tous les revenus du seigneur de Wiltz, écrite par Hartart de Wiltz, fol. 1-32.

Fol. 3 et 33-35 : *Note sur le rachat de quelques sujets de servile condition, de 1600, et de 1611 à 1615.*

Fol. 46 : *Note sur quelques condamnations et exécutions : 1614, 21 octobre, Schulten Madeleine, brûlée pour sorcellerie ; le même jour, Fasbender Jean, dit Drussel, brûlé pour bigamie, avortement et sorcellerie ; Marie de Stein, bannie avec confiscation de la moitié de ses biens pour les mêmes faits. — 1615, 17 janvier, Schumacher Hartart et Frederick Clas, brûlés pour sorcellerie. — 1617, P.... de Nocheren, brûlé pour sorcellerie, et Nilis Peter d'Erpeldange, décapité pour vol de grand chemin.*

Fol. 68-70 . 1473, *taxation des rentes dues au seigneur de Wiltz dans la mairie de Kaundorf.*

Fol. 71-76 : Recette du « schaffcorne, schaffhaber » *en 1603.*

Les feuillets 36-45 et 47-67 sont laissés en blanc.

Don de M. Norbert Metz, administrateur général des finances, le 9 juin 1853.

159. — Ms. sur papier, du 16e au 19e siècle ; 68 feuillets. — Hauteurs et largeurs diverses.

Recueil de différentes pièces provenant toutes de l'abbaye S. Willibrord d'Echternach, sauf la pièce cotée p. .

a) Fol. 1 : *Récit du meurtre de 7 cavaliers du marquis de Créquy, tués à Irel le 21 juin 1667.* (Copie du temps)

b) Fol. 3 : *Prêche tenu à la dédicace de Kapweiler.* (Copie du 18e siècle, fin.)

c) Fol. 5 : *Document concernant Ettelbrück,* dd. 1585. (Copie du temps.)

d) Fol. 7 : *Poésie latine, en partie mise en musique, composée à l'occasion de l'arrivée d'un abbé de S. Maximin à Echternach.* (Copie du 17e siècle.)

e) Fol. 9 : *Profession de Sebastien Pergener, à Echternach, 1638.* (Copie du 18e siècle.)

f) Fol. 10 : *Minute d'une lettre de l'abbé P. Fisch à Maximin Pergener,* dd. 1652, 25 juin.

g) Fol. 11 : *Extrait du liber aureus, touchant Bollendorf.* (17e siècle.)

h) Fol. 12 : *Extrait des départs des trois États du Luxembourg, du 10 janvier 1576, 2 août 1589 et 16 mai 1590, touchant le clergé.*

i) Fol. 14, 20, 25 : *Avis d'un jurisconsulte.* (17e siècle.)

j) Fol. 16 : *Election de Benoît Hamblinus de Marche comme abbé de Munster, en remplacement de Jean Bertels, 1595.* (16e siècle, fin.)

k) Fol. 18 : *Copie d'un diplôme de Louis le Débonnaire pour Echternach, 819 (copié du liber aureus en 1687.)*

l) Fol. 23 : *Lettre de Bern. Wimpfling, dd. Trèves, 3 septembre 1638, adressée à l'abbé Pierre Fisch.* (Original.)

m) Fol. 27 : *Lettre de Jean Richardot au prieur et aux religieux d'Echternach, dd. Anvers, 17 septembre 1585.* (Original.)

n) Fol. 29 : *Lettre de l'archiduc Ernest à Jean Bertels, lui faisant savoir qu'il est nommé abbé de S. Willibrord à Echternach, dd. Bruxelles, 8 février 1595.* (Original.)

o) Fol. 31-45 : *Copie de quelques chartes, concernant l'abbaye d'Echternach.*

p) Fol. 46 : *Lettre pastorale de Jean Théodore Vandernoot, vicaire apostolique de Luxembourg.* (Minute.)

q) Fol. 50 : Tentamen historicum de origine nomineque, statu, regimine activo et passivo civitatis urbis Granaquensis vulgo Aquisgranensis *(fin du 18e siècle).*

r) Fol. 64 : *Essai historique sur l'origine, les progrès, les différents*

noms et leur étymologie, l'état politique et le gouvernement actif et passif de la ville, cité et territoire d'Aix-la-Chapelle. (Fin du 18ᵉ siècle.)

Don de M. Engling.

160. — Ms. sur papier, de 1853; 199 pages. — H. 314 mm.; l. 193 mm.

Inventaire des documents provenant des archives de Wiltz et déposés dans les collections de la société historique de Luxembourg, faite par M. Würth-Paquet. En marge le curé Eischen de Bourscheid a ajouté un grand nombre de notes explicatives.

Don de M. Würth-Paquet, 1853.

161. — Ms. sur papier, de 1567—1568; 41 feuillets. — H. 313 mm.; l. 218 mm.

Titre : « IIIIᵉ compte de r[ecepte] de Bastoingne, pour l'an com- » menceant [le premier] jour d'octobre XVᶜ soixante [sept] et finissant » le dernier de septembre XVᶜ LXVIII. Pour le recepveur. »

Ce compte fut fait par Antoine Blanchart, receveur de Bastogne. — Fol. 3-36 : Recepte. « Somme toutte de la recepte de ce présent compte, 636 fl. 14 gros 11 deniers; 9 muydz 2 stiers froment; 79 muydz 7 stiers 1 quart soylle, et 98 muyds 3 stiers aveine. — Fol. 36'-41 : Despens et mises ordinaires en fiefs et hommaiges : à Anne de Luscebourg, veuve Robert de Bouland, aux seigneurs d'Everlange et de Pittange et à Bernard de Boulich. — Gaiges d'offices. — Despens commungs. — Despens des froumentz. — Despens en soille. — Despens d'aveinnes. — Autres despens d'argent. — Autres despens en pension. — Autres despens en deniers payez au receveur général de Luxembourg. — Autres diverses despens extraordinaires.

162. — Ms. sur papier, de 1582—1583; 54 feuillets. — H. 331 mm.; l. 210 mm.

Sans titre : Dix-neuvième compte d'Antoine de Blanchart, receveur de Bastogne, pour l'année commençant le 1ᵉʳ octobre 1582 et finissant le dernier septembre 1583.

Fol. 2-45 : Recepte. — Somme de toute la recepte de ce compte, en argent 1119 lb. 14 s. 7 deniers arth.; 10 muydz froment; 83 muydz 5 ½ stiers soille; 96 muydz 2 stiers avaine. — Fol. 46-54 : Despens.

163. — Ms. sur papier, de 1599—1600; 1 plus 56 feuillets. — H. 324 mm.; l. 203 mm.

Titre : « Abbrégé du revenu particulier du domaine de la ville et

» prévosté de Luxembourgh et des lieux dépendans de la recepte par-
» ticulière pour l'année commencée le premier jour d'octobre XVe ro-
» nante neuf et finissant le dernier de septembre mil six cens. »

Fol. 1 : « Mutterrechnung mein Henry de Marche, Koy. M. rath, » rentmeister general und particular, einkunften der stat und probsteien » Luxembourgh, Remich, Gravenmachern und Dickrich, sampt anderer » umliegenden œrteren, anfahend den ersten octobris XV^{c} neuntzig und » neun und endet den letzten septembris anno dausend sechs hondert ».

Fol. 1-44 : Innahme. — Fol. 45-49 : Ausgab.

Le registre est écrit en allemand, sauf le premier titre, les notes marginales et les fol. 48'-56 qui sont en français.

164. — **Ms.** sur papier, du 17e siècle ; 95 feuillets. — H. 314 mm. ; l. 200 mm.

Sans titre : *Recueil de lettres, émanées de l'archiduc Albert, de l'empereur Ferdinand II, etc.*

Fol. 1-11, 46-56. *Lettres de l'archiduc Albert, adressées au coadjuteur de Cologne, à l'empereur, à l'archiduc Léopold, etc.*, de 1610, 4 janvier à 1611, 14 octobre.

Fol. 11-16 : « Relation der Pragischer Schlacht de anno 1618. »

Fol. 17-45, 57-69 : *Lettres de Ferdinand II, empereur*, de 1624 à 1627.

Les fol. 70-95 sont en blanc.

165. — **Ms.** sur papier, du 17e siècle ; 70 feuillets. — H. 304 mm. ; l. 210 mm.

Sans titre : *Recueil de lettres, émanées de l'empereur Ferdinand II* (fol. 1, 3, 7, 10-12, 16 ss.) ; *du Gouvernement du diocèse d'Osnabrück* (fol. 3), *de l'électeur de Bavière* (f. 8) ; *de Frédéric-Ulrich duc de Brunswick* (fol. 9) ; *du couvent de Lippe* (f. 12) ; *du prince Louis de Hesse* (f. 24) etc., datées de 1621 à 1624, *sur les affaires du temps.*

Les fol. 50-70 sont en blanc.

166. — **Ms.** sur papier, de 1765 ; 70 pages. — H. 342 mm. ; l. 209 mm.

Titre : « Compte que rend Charles Antoine Joseph Suttor, officier » et receveur de Monsieur de Neuforge, seigneur de Neurbourg, Weil- » ler la Tour, Bertrange et d'autres lieux etc., des rentes et revenus » venans audit seigneur de Neuforge pour l'année 1765 des seigneuries » de Bertrange, Peppingen, Hellingen, Eweringen, Weiller la Tour, Bi- » vingen et d'autres lieux. »

167. — **Ms.** sur papier, du 19e siècle ; 67 feuillets. — H. 325 mm. ; l. 200 mm.

Titre, fol. 5 : Législation sur la taxe des patentes.

Fol. 1 : « Table analitique, chronologique et alphabétique des ma- » tières contenues au présent recueil sur l'impôt des patentes. » *(Sous le régime français).*

Don de M. Hofferlin, 1856.

168. — **Ms.** sur papier, de 1752—1753 ; 16 feuillets. — H. 337 mm. ; l. 210 mm.

Titre : « Taxe des abbaïes, cloitres, monastères et autres bénéficiers » dans le quartier de Luxembourg pour le subside ordinaire accordé à » Sa Majesté Impériale et Royale et pour le don gratuit de l'entretien » de la cour de S. A. R. le duc Charles de Lorraine et de Bar pour » l'année 1752. »

169. — **Ms.** sur papier, de 1754 ; 28 pages. — H. 344 mm. ; l. 245 mm.

Titre : « Registre aux subsides ordinaires et extraordinaires ezquels » les abbaïes, cloitres, monastères et autres bénéficiers, doyennées, en » cette province de Luxembourg ont étoit *(sic)* taxés en la présente » année 1754, de même qu'à l'entretien de la cour de S. A. R. pour la » même année 1754. »

170. — **Ms.** sur papier, de 1829 ; 2 plus 38 plus 30 feuillets. — H. 297 mm. ; l. 222 mm.

Titre : « Narratio de vita et meritis Rudolphi Agricolæ », *par Pie Namur, bibliothécaire à Liége.*

La seconde partie du manuscrit, fol. 1-26, renferme : « Annotationes » in vitam et merita Rudolphi Agricolæ. » *Fol. 27-30 de la même partie sont en blanc.*

171. — **Ms.** sur papier, de 1755—1772 ; 91 feuillets. — H. 320 mm. ; l. 209 mm.

Titre : « Registrum censuum molendinorum, villarum et decimarum.»

Registre en allemand, indiquant les rentes en blé dues au couvent de Münster par les moulins, les censiers et les autres contribuables, pour les années 1755 (fol. 2), 1756 (f. 7), 1757 (f. 24), 1758 (f. 36), 1759 (f. 46), 1760 (f. 59-76).

Fol. 77-91 : « Liber computus cum operariis, mercenariis, domes- » ticis monasterii, 1766 », *en allemand, sauf le titre. Cette partie du registre s'étend jusqu'à l'année 1772.*

Don de M. Theysen, cultivateur à Ehlingen.

172. — **Ms.** sur papier, de 1761 et 1762; 51 feuillets. — **H.** 219 mm.; l. 203 mm.

Titre : « Registre aux subsides de l'État ecclésiastique de la province » de Luxembourg pour l'année 1761. »

Fol. 1-25 : *Registre pour l'année 1761 ;* fol. 1-23 : *Recettes, montant en tout à 22,077 fl. 12 sols 10 $^1/_2$ deniers ;* fol. 24-25 : *Dépenses.*

Fol. 26-51 : *Registre pour l'année 1762 ;* fol. 26-49 : *Recettes ;* fol. 50-51 : *Dépenses.*

Registre tenu par Ransonnet, receveur des aides ecclésiastiques.

173. — **Ms.** sur papier, de la fin du 18e siècle; 151 feuillets. — **H.** 335 mm.; l. 208 mm.

Sans titre : Répertoire du contenu des ordonnances des Pays-Bas autrichiens sur tous les points qui sont dans le cas d'être réglés par celles-ci, sur la forme du Gouvernement, les coutumes, la publication des édits, les limites du pays, les traités de paix, les personnes, les consaux et justices, les meubles et immeubles, la chasse, la pêche, etc.

174. — **Ms.** sur papier, de c. 1858; 167 feuillets. — **H.** 264 mm.; l. 187 mm.

Sans titre : « Recueil de notes historiques sur le duché de Luxem- » bourg, accompagnées de la reproduction des sceaux, armoiries et » portraits, fait par Jacoby, sous-chef de bureau aux chemins de fer de » l'Est à Paris. »

Portraits de Henri VII (fol. 18, gravé par Basan), Jean l'Aveugle ? (f. 21), Charles IV (f. 25, gravé par Pelletier), Wenceslas II (f. 30, gravé par R. Picart, 1712) ; Sigismond (f. 34, gravure de R. Picart, 1712) ; Philippe-le-Bon (f. 41, par Moncornet) ; Charles-le-Téméraire (f. 43, par Tonny Touillon) ; Maximilien Ier (f. 47, par Gaillard), etc., etc.

Fol. 74 : Gravure coloriée, de 1790, représentant la « prise de Luxembourg par François de Crequi » (Desfontaines del., Moret sculp.). — Fol. 86 : Gravure, représentant la prise de Luxembourg (en 1795) ; peint par Renoux. — Fol. 87 : Combat d'Arlon, 17 avril 1794, peint par Despinassy.

Fol. 147 : Portrait de Pierre de Weyms, président du conseil de Luxembourg (gravure par Pierre Aubry).

Acquis de l'auteur en 1859.

175. — **Ms.** sur papier, de 1779; 97 feuillets. — **H.** 317 mm.; l. 200 mm.

Titre, fol. 1 : « Catalogue des livres appartenants à J. Frédéric

» Warcken, curé de la paroisse et bénéficier de la chapelle castrale de » Mersch, 1779 »

Fol. 37' : « 1779, à la saint Jean Baptiste, ma bibliothèque emportoit » 1060 tomes et 192 brochures. »

Fol. 39'-47 : *Notes sur la bible, sur la théologie, sur la controverse, sur Voltaire, Febronius, Gasner, sur les Jésuites, sur les prédicateurs.*

Fol. 48-96 *en blanc.*

176. — Ms. sur papier, de 1624 ; 100 pages. - H. 219 mm. ; l. 197 mm.

Procès de sorcellerie intenté par devant la haute justice d'Useldange, à Theiss Catherine, demeurant à Useldange, commencé le 8 juin 1624 et finissant le 2 septembre par acquittement.

Don de M. Clomes, professeur, en 1845.

177. — Ms. sur papier, de 1854 ; 39 pages. — H. 337 mm. ; l. 199 mm.

Titre : « Origines basilicarum, ecclesiarum, templorum, capellarum, » sacellorum, ædium ædiculorumque sacrorum Luxemburgensis urbis et » suburbiorum, in quibus aliquando sacrificatum est et adhuc sacrificatur » omnipotenti Deo. »

Copie tirée par M. Engling, en 1854, d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles.

Don de M. Engling.

178. — Ms. sur papier, écrit en 1847 ; 66 feuillets. — H. 325 mm. ; l. 206 mm.

Titre : « Recueil de choses advenues du temps et gouvernement de » très-haulte mémoire feu Charles, duc de Bourgoingne, de Brabant, » de Limburg, de Luxembourg, de Gheldres, conte de Flandres, d'Ar» thois, de Bourgoingne, de Haynault, de Hollande, de Zeelande et de » Zuytphen, estant le sgr du Fay gouverneur au pays de Luxembourg. »

Recueil de quatre-vingt-treize lettres dont la date est comprise entre 1473 et 1505, adressées pour la plupart à Claude de Neufchâtel, seigneur du Fay, gouverneur, par le duc Charles le Téméraire.

Fol. 1-17 : *Titre et inventaire analytique des lettres.*

Fol. 18-66 : *Copie des lettres ci-dessus mentionnées, faite par M. L. Deny, archiviste, sur un recueil manuscrit reposant aux archives du gouvernement à Luxembourg.*

Don de M. L. Deny, archiviste du gouvernement à Luxembourg, 1848.

179. — **Ms.** sur papier, de 1855; 52 pages. — **H.** 313 mm.; l. 196 mm.

Titre : « Abrégé de l'histoire de notre illustre couvent dit Val de » Marie, vulgairement Marienthal, tiré et composé des anciens titres et » documents latins en originaux de notre archive, traduit en français » pour plus grande connaissance.... jusques à Madame Marie-Catherine » de Manteville, élue le trente et un du mois de juillet 1709 et depuis » glorieusement régnante jusques à la datte d'aujourd'hui mille sept cents » trente et six. »

Copie faite en 1855 sur une copie reposant aux archives d'Ansenbourg, par M. N. Nilles, alors bénéficier de la chapelle d'Ansenbourg, actuellement professeur à Innsbruck.

Don de M. Nilles.

180. — **Ms.** sur papier, de c. 1780; 104 feuillets. — **H.** 311 mm.; l. 192 mm.

Titre : Répertoire des ordonnances.

Répertoire alphabétique des matières traitées par les ordonnances ayant force de loi au duché de Luxembourg, écrit apparemment par le notaire M. Schneider dont le nom se trouve inscrit au premier feuillet.

181. — **Ms.** sur papier, 16e et 17e siècle; 52 plus 441 feuillets. — **H.** 294 mm.; l. 197 mm.

Titre : « Codex imperialis monasterii Sancti Maximini, continens ori- » ginalia ex prothocollo notarii Ottonis Pölich et alia documenta. »

Fol. 1-4 : *Titre et index, celui-ci écrit au 17e siècle.*

Fol. 5 : Scheffenweistum zu Asselborn, 1565.

Fol. 16 : Placitum annale in Nospelt, 1664, 21 février.

Fol. 24 : Jahrgeding zu Heistorff, 1606, 9 janvier.

Fol. 31 : Scheffenweistum zu Hagelsdorf, 1602, 15 avril.

Les feuillets 2-38 sont du 17e siècle; les feuillets 39-43 en blanc.

La seconde partie, écrite au 16e siècle, contient entre autres documents :

Fol. 1 : Placitum annale in Lovena, 1534. — fol. 4' : Idem, ad a. 1535, altera dominice Quasimodo. — fol. 10' : Embelvilla vel Embilado. Placitum annale, 1535. — fol. 18 : Auwe. Annale placitum, 1535. — fol. 21 : Embilado vel Embele. Placitum annale, 1535. — fol. 24 : Kenne vel Kannes, 1535. — fol. 38 : Lovena villa, 1538. — fol. 42 : Vallis alias Felle, 1538. — fol. 52 : Longwisch, 1538. — fol. 61 : Tabena alias Taffen, 1534. — fol. 66 : Mandern, 1537. — fol. 74 : Linnich, 1537. — fol. 80 :

Hunsdorf, 1537. — fol. 86 : Detzem, 1537. — fol. 99 : Lœffe, 1537. — fol. 103 : Coelbaen, 1538. — fol. 109 : Riola, 1537. — fol. 122 : Kempte, 1539. — fol. 139 : Gœstingen, 1539. — fol. 164 : Lœffe, 1539. — fol. 199 : Besch, 1541. — fol. 211 : Frisingen, 1541. — fol. 227 : Tarvorst. — fol. 234 : Mamer, 1542. — fol. 243 : Nospelt, 1542. — fol. 248 : Kehlen, 1543. — fol. 255 : Schittringen, 1542. — fol. 259 : Wiltzen, 1541. — fol. 266 : Semera, 1542. — fol. 274 : Gostingen, 1542. — fol. 288 : Oberdonven, 1542. — fol. 300 : Mersch, 1542. — fol. 307 : Martinsdorf, 1542. — fol. 314 : Issel bei Schweich, 1542. — fol. 319 : Vell, Riol, Lœsch etc. (Honnelgeding), 1542. — fol. 340 : Olingen, 1543. — fol. 348 : Rittersdorf, 1544. — fol. 354 : Matzen, 1544. — fol. 369 : Kenna, 1544. — fol. 377 : Lœschem, 1545. — fol. 392 : Waldbredimus, 1545.

Les fol. 1-391 de cette seconde partie sont du 16ᵉ siècle, les fol. 392-398 de la même main que la première partie, fol. 398-441 en blanc.

Don de M. Weis, professeur à Diekirch, 1854.

182. — Ms. sur papier, du commencement du 18ᵉ siècle ; 163 pages et 247 feuillets. — H. 310 mm. ; l. 201 mm.

Titre : « Suitte de la première partie de l'essay de l'histoire de » Luxembourg, concernant ce qui s'est passé sous les règnes de Phi- » lippe V, Maximilien Emanuel, duc de Bavière et électeur d'Empire, » Charles VI, empereur et roy, ducs de Luxembourg et comtes de Chiny, » depuis l'an 1700. Tome second. »

Manuscrit autographe du notaire Pierret. L'histoire du Luxembourg y est continuée jusqu'en 1730 ; jusqu'en 1724, p. 152, par Pierret, à partir de là par une autre main. Le reste du manuscrit est laissé en blanc.

Don de M. Ch. München, 1855.

183. — Ms. sur papier, du commencement du 18ᵉ siècle ; 614 feuillets. — H. 317 mm. ; l. 200 mm.

Titre : « Seconde partie de l'essay de l'histoire de Luxembourg, » contenant la description des villes, bourgs, abbayes, monastères et » principaux couvens du duché de Luxembourg et comté de Chiny ; le » dénombrement des villes, bourgs, châteaux, comtéz, prévôtéz, seigneu- » ries, mairies et lieux et villages qui en dépendent, idée des hommes » illustres qu'elle a produit, et enfin les bénéfices, doyenez et cures qui » en dépendent et ceux qui en ont le droit de patronage ; de même que » la suitte chronologique de tous les gouverneurs du duché de Luxem-

» bourg et comté de Chiny, des justiciers des nobles, des présidens, con- » seillers, procureurs généraux et greffiers du conseil provincial, des » prévôts, des justiciers et des échevins de Luxembourg. »

Manuscrit autographe du notaire Pierret.

Page 974-1014, index des matières contenues dans le volume. Paginé presqu'entièrement de la main du notaire Pierret; comme un certain nombre de feuillets non paginés ont été intercalés après la pagination, tous les feuillets indistinctement ont reçu une seconde côte, de 1-614.

Don de M. Ch. Munchen, 1854.

184. — Ms. sur papier, du commencement du 18e siècle; 20 pages plus les pages 827—1208. — H. 317 mm.; l. 207 mm.

Titre : « Recueil de la noblesse tant ancienne que moderne des » duché de Luxembourg et comté de Chiny qui y ont possédé ou y » possèdent des biens, avec le blason de leurs armes, le tout réduit par » ordre alphabétique. Précédé d'un état des gentilshommes du siège des » nobles, de mesme que de ceux de l'état noble du duché de Luxem- » bourg et comté de Chiny depuis la paix de Ryswick, en 1697. Servant » de quattrième partie à l'histoire de Luxembourg. Tome V. »

Manuscrit autographe du notaire Pierret.

Don de M. Charles München.

185. — Ms. sur papier, du commencement du 18e siècle; pages côtées 259—402, 487-488, 491—518, 527—545, 549—576, 583—692.—H. 310 mm.; l. 205 mm.

Titre : « Histoire des ducs de Luxembourg depuis Philippe-le-Bon, » duc de Bourgogne, inclusivement jusques à présent. »

Manuscrit autographe du notaire Pierret.

Après la page 402, il y a une lacune jusqu'à la page 486. Pierret l'explique, en mettant en bas de la page 402 : « Icy suivoit l'ordonnance » ou institution du conseil de Luxembourg (sous Charles-Quint) que j'ay » tirée pour la placer ailleurs. »

186. — Ms. sur papier, du commencement du 18e siècle; 8 feuillets plus 613 pages, côtées 1—20, 13*bis*-20*bis*, 21—83, 83*bis*, 84—86, 83*ter*, 84*bis*—86*bis*, 87—98, 98', 98'', 99-104, 104*bis*, 105—116, 113*bis*—116*bis*, 117-165, 159*bis*-165*bis*, 166-167, 167*bis*, 168*bis*, 169-582. — H. 315 mm.; l. 207 mm.

Titre : « Histoire des comtes et ducs de Luxembourg tant de la

» maison de ce nom que de celle de Bourgogne, d'Autriche, etc., qui » en ont été souverains, avec une suite chronologique des gouverneurs » de la ville et province de Luxembourg et les changemens considé- » rables qui y sont arrivez jusques à présent. — Tome premier, conte- » nant la description succincte du duché de Luxembourg et comté de » Chiny, de leurs villes et lieux considérables, les armes des maisons » nobles et les hommes illustres qu'a produite cette même province. »

Manuscrit autographe du notaire Pierret; il a inscrit son nom en haut du fol. 3, avec la date 1709.

Fol. 8 : « Table des villes et lieux considérables du duché de » Luxembourg et comté de Chiny tant espagnol que françois, » *avec renvoi à la page afférente.*

A cause de la pagination irrégulière, les feuillets ont été pourvus d'une nouvelle côte, allant de 1-334.

Don de M. de Nothomb, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges à Berlin, 1851.

187. — **Ms.** sur papier, du commencement du 18ᵉ siècle; 91 feuillets. — H. 315 mm.; l. 304 mm.

Manuscrit autographe du notaire Pierret, contenant des ajoutes au tome Ier de son histoire du duché de Luxembourg et comté de Chiny.

Trouvé parmi les papiers de l'ancien notaire Nothomb d'Esch-sur-l'Alzette, il passa entre les mains d'un maître-menuisier, Weber, qui en enleva plusieurs feuillets et la marge, à droite, de trente-six autres, avec la cote que ceux-ci portaient. Chez le sieur Weber il fut trouvé par M. J.-B. Kolbach qui en fit hommage à la société historique en 1877. — Seules les pages 111-112, 115-216, 223-230 ont conservé leur pagination primitive. — Incomplet au commencement et à la fin, outre que plusieurs feuillets ont été arrachés dans le corps même du manuscrit.

188. — **Ms.** sur papier, du 17ᵉ siècle; 540 pages, côtées 1—89, 70'—89', 90—232, 237—522, 525—526. - H. 271 mm.; l. 173 mm.

Titre : « Kurtzer und schlechter bericht und beschreibung des haus, » schloss und lands Lutzemburgh sambt dern fursten und herrn ur- » sprungh und herkommens, was sich auch bei dern regierungh in ge- » meltem und anderen ihren landschaften verlaufen und zugetragen. »

Histoire du pays de Luxembourg, à partir du premier comte Sigefroid

jusqu'à l'année 1639, écrite par Eustache Wiltheim. — Pages 520-522 et 525, quelques ajoutes sur les années 1781 et 1783.

Aucune lacune dans le texte.

189. — Ms. sur papier, du 18e siècle ; 200 feuillets. — H. 307 mm. ; l. 197 mm.

Copie de l'ouvrage contenu dans le n° 188.

Les feuillets 101-110 sont reliés après les fol. 111-120. — L'histoire du Luxembourg n'est continuée que jusqu'à l'année 1598 (fol. 156, p. 359 du manuscrit-original de Wiltheim). — Les feuillets 157-200 sont en blanc.

Sur le feuillet de garde : Ex libris Ioannis Baptiste Delafontaine, pastoris in Thommen.

190.

Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, avec l'explication des termes, leurs étymologies et les exemples nécessaires pour leur intelligence, suivi des ordres de chevalerie dans le royaume et de l'ordre de Malte, par M. G. D. L. T***, écuyer, avec figures. — A Paris, MDCCLXXVII.

Ouvrage imprimé petit in-8°, avec intercalation de papier blanc in-folio, sur lequel M. Ch. München a mis des ajoutes et des notes.

Don des héritiers de M. Ch. München.

191. — Ms. sur papier, de 1617 ; 399 feuillets. — H. 309 mm. ; l. 201 mm.

Titre (fol. 1) : « Lehn- und manbuch der herschaft Ouhren, uber » alle derselben man und lehnguter, was jedtwider darvon zu lehen » trägt. Treuwlich ausser dem alten manbuch vom jahr 1524 extrahirt, » colligirt und zusamen gepracht. Im jahr des Hern geburt 1617. »

La première partie du manuscrit contient l'indication des fiefs nobles et roturiers de la seigneurie d'Ouren avec les reliefs qui en ont été faits par les arrières-vassaux, depuis 1602 jusqu'en 1791.

Fol. 322-329 : *quelques documents du 18e siècle, touchant des sujets d'Ouren.* — Fol. 341-399 : « S'ensuivent les fiefz de Stembay et Limerlez, « de 1602 », *et d'autres documents du 17e et 18e siècle, touchant la seigneurie d'Ouren.*

192. — Ms. sur papier, de 1652 ; 4 plus 81 feuillets. — H. 335 mm. ; l. 214 mm.

Titre : Compte premier de Pierre Rœmer, recepveur de S. A. Monseigneur le prince d'Oranges en sa conté de Vianden et ce des grains

receuz et distribuez par led. recepveur pour l'an commencé le premier de janvier et finy le dernier décembre 1652. et ce faict ce compte en maldres contenant chasque maldre douze stiers mesure de Vianden.

Recepte : en froment 45 maldres 10 stiers 2 quarts ; en seigle, 328 maldres 4 stiers 2 1/2 quarts ; en avoine 262 maldres 2 stiers 1 quart ; en pois, 4 maldres ; en sarrasin, 31 maldres 1 stier.

Fol. 30 : Compte premier de Pierre Rœmer .... et ce des deniers receuz et desboursez par luy pour l'année commencée le premier de janvier et finie le dernier de décembre 1652, et ce faict ce compte en monoye de Brabant, sçavoir en comptant tousjours vingt solz pour le florin et douze deniers pour le patar, encores que d'encieneté l'on souloit compter par herrengulden à 24 patar la pièce. — Totale somme de la recepte en argent monte à 3177 fl. 1 sol 8 deniers ; en pouilles et chappons 404 stucx. — Totalis somma van uytgeef in gelde deser reeckeninge bedraeght 2232 fl. 16 s. 8 d. ; in pouilles ende chappons, 404 stucx.

193. — Ms. sur papier, de 1654 ; 106 feuillets. — H. 330 mm. ; l. 213 mm.

Titre : « Compte troisième de Pierre Rœmer, recepveur de Son » Altesse Monseigneur le prince d'Orange en sa comté de Vianden .... » pour l'an commencé le premier de janvier et finy le dernier de dé- » cembre 1654 ».

Nous y remarquons : Fol. 51. : *Recepte des droicts des rachapts ; trois rachats, chacun à raison de 3 florins 12 sols.*

Fol. 52' : *Recepte des droictz des nouveaux bourgeois (deux nouveaux bourgeois, payant chacun 1 fl. d'or).*

Fol. 53' : *Amendes adjugées par sentence de la justice de Vianden (une amende de 21 fl. pour adultère).*

194. — Ms. sur papier, de 1674 ; 120 feuillets. — H. 330 mm ; l. 215 mm.

Titre : « Compte XXIIIe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, recepveur des domaines dud. Vianden, pour l'an » commencé le premier de janvier 1674 et finy le dernier de décembre » d'iceluy ».

Fol. 63' : *Rachat d'un serf, par 3 fl. 12 sols.*

Fol. 109' : « Payé aux justicier, échevins et sergeants de la haulte » justice à Vianden la somme de 27 fl. et 6 solz, pour vacation et fraiz

» engendrés en la poursuite de Philipe Klein, bourgeois dud. Vianden, » accusé par certain cocquin, Hartarts Peter, d'avoir voulu trayr ladite » ville ; sur quoy on luy at tiré en prison et de ce en donné advertence » à Lutzemburg ; ayant le conseil illecque ordonné de le faire mener » aud. Lutzemburg, et après avoir esté rigoureusement examiné, il at » esté absou, et le susd. faux acusateur foité de verges et banny de » la province, dont à faulte des moyens Son Altesse comme hault » justicier obligé à payer les susd. fraiz .... »

Fol. 113' et 114 : *Le château de Vianden est imposé par les Français, à titre de contribution de guerre, deux fois à 175 fl. 5 sols et une fois à 360 rations de fourrage.*

195. — Ms. sur papier, de 1675; 123 feuillets. — H. 350 mm.; l. 232 mm.

Titre : « Compte XXIIIIe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, receveur des domaines dudit Vianden, pour l'an » commencé le premier de janvier 1675 et finy le dernier de décembre » d'icelluy. »

Fol. 74: *Recette du droit de rachapt, 48 fl., pour 10 personnes.*

Fol. 74' : *Recette du droit des nouveaux bourgeois, 6 fl. pour deux personnes.*

196. — Ms. sur papier, de 1676; 120 feuillets. — H. 331 mm.; l. 207 mm.

Titre : « Compte XXVe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, recepveur des domaines dud. Vianden, pour l'an » commencé le premier jour de janvier 1676 et finy le dernier de dé- » cembre d'icelluy. »

197. — Ms. sur papier, de 1678; 105 feuillets. — H. 328 mm.; l. 217 mm.

Titre : « Compte XXVIIe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, receveur des domaines dud. Vianden, pour l'an » commencé le premier de janvier 1678 et finy le dernier de décembre » d'icelluy. »

Fol. 58' : *Recepte du droit de rachat, cinq personnes à 6 fl. et quatre personnes à 4 fl. 10 sols, en tout 48 fl.*

Fol. 95 : « Payé à Mathieu Alles, charpenteur, pour avoir travaillé » en gros bois avecq ses cammerades, l'espace de 22 jours, à la répa- » ration et *(sic)* desgast, causé par les prisonniers françois en nombre

» de 36 soldats, logé en temps d'hiver l'espace de cincq mois par ordre » du seigneur gouverneur de Lutzembourg dans la blanche tour au » chasteau de Vianden, à raison de douze sols par jour .... 17 fl. » 12 sols. »

198. — **Ms. sur papier, de 1681 ; 96 feuillets. — H. 330 mm. ; l. 2,7 mm.**

Titre : « Compte XXXe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, receveur des domaines dud. Vianden, pour l'an » commencé le premier de janvier 1681 et finy le dernier de décembre » d'icelluy. »

Fol. 50 : « Recepte du droit de rachapt » ; *une personne à 7 fl. 10 sols, 6 à 6 fl. et 1 à 5 fl. 5 sols, en tout 48 fl. 15 sols.*

Fol. 90' : « Après que les François ont pris possession du chasteau » de Vianden, le commandant Monsr de Vignaux at ordonné à ce ren- » dant de se retirer avec sa famille du chasteau, ce que luy estoit bien » sensible à ce faire. Il at trouvé convenable d'envoyer au mesme » temps son fils à Arlon au gouverneur du pays, le marquis de Lambert, » pour estre continué en la possession de sa résidence du chasteau, » sans l'avoir jamais sceu obtenir, que simplement pour loger les » grains et effects de la recepte aux greniers dudit chasteau. »

199. — **Ms. sur papier, de 1682; 112 feuillets. — H. 327 mm.; l. 217 mm.**

Titre : « Compte XXXIe de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, receveur des domaines dud. Vianden, pour l'an » commencé le premier de janvier 1682 et finy le dernier de décembre » d'icelluy. »

Fol. 64. — « Recepte du droit des rachapts » ; *cinq personnes à 6 fl. et 1 à 3 fl. 12 sols.*

Fol. 107 : « Depuis le changement survenue avec les François au » duché de Luxembourg, il n'y at eu de correspondance par la poste » sur Bruxelles. »

200. — **Ms. sur papier, de 1683; 104 feuillets. — H. 330 mm.; l. 220 mm.**

Titre : « Premier compte de la kellerie du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, receveur des domaines de S. Exc. Monseigneur » le prince d'Isanghien etc. en la comté dud. Vianden, pour l'an com- » mencé le premier janvier 1683 et finy le dernier de décembre d'icelluy. »

Fol. 89. : « Estant l'horloge du chasteau de Vianden plus de service,
» qui incommodoit fort la garnison et sentinelles, Mons[r] de Zeddes,
» commandant de lad. place, at ordonné à ce rendant de la faire mettre
» en bon estat, pour s'en pouvoir servir .... »

Fol. 101 : « Monsieur le Febure, seigneur de Bierboix, surintendant
» des affaires et maison de S. Exc. Mons[r] le prince d'Isanghien, estant
» arrivé le 1. d'augst 1683 à Vianden avec huyssier du parlement de
» Metz etc., pour prendre possession de la ville et comté de Vianden
» au nom et de la parte de mond. seigneur le prince, le R. père ministre,
» officiers, justicier, eschevins, cler-juré et commune bourgeoisie, comme
» aussi les mayeurs, sergeants et sujets du comté sont comparus sur
» préalable ordre dud. seigneur de Bierbois, lesquels, avoir presté le
» serment de fidélité à S. Exc. Monseigneur le prince etc., ont esté
» splendidement traicté chez la vefve Piere Mandl en nombre de 34 per-
» sonnes, ayant pour led. traictement esté payé à lad. vefve la somme
» de 35 escus (= 82 florins).

201. — Ms. sur papier, de 1684; 104 feuillets. — H. 335 mm.; l. 215 mm.

Titre : « Compte deuxième de la kellerei du comté de Vianden ....
» par Pierre Rœmer, receveur des domaines de Son Exc. Monseigneur
» le prince d'Isanghien etc. en la comté dudit Vianden, pour l'an com-
» mencé le premier janvier 1684 et finy le dernier de décembre d'icelluy. »

Ce compte est incomplet à la fin ; il semble que les quatre derniers feuillets manquent.

202. — Ms. sur papier, de 1686; 112 feuillets. — H. 330 mm.; l. 215 mm.

Titre : « Compte deuxiesme de la kellerie du comté de Vianden ....
» par Jacques Hartman Rœmer, recepveur des domaines de S. Exc.
» Monseigneur le prince d'Isanghien etc. en la comté de Vianden pour
» l'an commencé le premier de janvier 1686 et finy le dernier décembre
» d'icelluy. »

203. — Ms. sur papier, de 1689; 117 feuillets. — H. 326 mm.; l. 220 mm.

Titre: Cincquiesme compte de la kellerie du comté de Vianden ....
» par Jacques Hartman Rœmer, receveur des domaines de Son Exc.
» Mons[r] le prince d'Isanghien etc. en la comté dud. Vianden, pour l'an
» commencé le premier de janvier 1689 et finy le dernier de décembre
» d'icelluy. »

204. — **Ms.** sur papier, du 17e siècle ; 7 feuillets et 640 pages. — H. 336 mm. ; l. 210 mm.

Titre : « Généalogie de plusieurs familles nobles, illustres et an- » ciennes d'Allemagne et des Pays-Bas, du Brabant, de la Flandre, » Hainaut, Artois, Gueldres, Limbourg, Luxembourg, Namur, Hollande, » du païs de Liége et païs circonvoisins. »

Fol. 4 : « Adeliche Geschlechter welche ick Wilhelm von und zu » Cortenbach gekant hab und ausgestorben sint a° 1633. »

Fol. 5' : « Index continens nomina familiarem quæ hac consignatione » extant. »

En fait de familles originaires du Luxembourg ou apparentées à des familles luxembourgeoises nous remarquons : Abcoude, p. 2-3 ; Ailly, 6-7 ; Alpen, 8-9 ; Alsteren, 13-14 ; Amstel, 16-19 ; Berg-Boxmer, 22-24 ; Berg-Trips, 26-28 ; Berlaimont, 29-38 ; Berlo, 41-42 ; Bijlant, 48-51 ; Binsfelt, 56-59 ; Blois, 60-61 ; Bocholtz, 63-70 ; Bœdberg, 72-73 ; Bœtzelær, 80-84 ; Bronckhorst-Batenberg, 86-93 ; Bongard, 98-102 ; Busch genant Mapertingen, 108-110 ; Concin in Unden-Oestenreich, 112-114 ; Cortenbach, 115-124 ; Corswarem, 132-135 ; Culenburg, 138-139 ; Wassenær-Duvenvœrde, 140-147 ; Eynatten, 148-156 ; Elderen, 160-163 ; Eltz, 164-168 ; Erckenteil (Argenteau), 169-173 ; Fischenich, 181-182 ; Flodrop, 184-186 ; Gavre, 187-191 ; Liedekercke, 194-196 ; Gertzen, genant Hintzing, 202-203 ; Gimmenich, 205-211 ; Gouffier-Bonivet, 214-216 ; Gronsfeld, 219-220 ; Grœsbeeck, 223-224 ; Grunefeld-Wassenær, 227-229 ; Hæs, 232-233 ; Haynin, 236-237 ; Hall zu Ophoven, 240-241 ; Hætzfelt zu Weiswijler, 244-245 ; Halewijn, 247-252 ; Hamæl et Briamont et Tresigny ou Trazegnies, 260-266 ; Hanxleden ou Hanxeler, 268-269 ; Helmstatt, 271-275 ; Hochkirchen, 277-279 ; Harff zu Harff, 282-286 ; Hochsteden, 291-292 ; Hœmen, 293-294 ; Hœn de Cartils, 298-299 ; Hœnsbrœck, 304-308 ; Horion, 310-311, 314-315 ; Hemricourt (Americourt), 312-313 ; Horn, 320-333 ; Horst, 334-336 ; Hœve, 339-340 ; Huy ou Heu, 342-343 ; Huyn van Amstenrædt, 345-347 ; Huls, 349-350 ; Hulsberg genant Schalun, 354-356 ; Hompesch, 358-359 ; Hurtt von Schöneck, 364-366 ; Imstenradt, 368-369 ; Isendorn, 370-372 ; Kercken und Opy, 374-376 ; Ligne, 378-382 ; Linden, 383-391 ; Lüpp dit Hœn, 394-395 ; Loe, 397-402 ; Looz, 403-408 ; Maschereil, 409-410 ; Millendonck, 412-413 ; Merode, 415-436 ; Montfort en Hollande, 442-443 ;

Nesselrode, 446-448 ; Noyelles, 450-451 ; Oy, 452-453 ; Orsbeck, 454-456 ; Pallant, 458-467 ; Peterschum (Petersheim), 476-477 ; Plettenberg, 478-480 ; Polanen, 482-485 ; Praack, 486-488 ; Quad, 496-502 ; Ræsfelt, 503 ; Randenrade dit van der Aa, 505-507 ; Renesse, 509-515 ; Reuschenberg, 516-519 ; Rinach, 525-526 ; Rivière d'Arschot, 527-533 ; Saffenberg, 535-536 ; Schæsberg, 540-541 ; Schellart, 542-545 ; Schenck von Nydeck, 546-548 ; Schönau-Schœnvorst, 552-555 ; Schouteet dit Zuylen, 557-559 ; Turck, 561-562 ; de la Viefville, 565-566 ; Wachtendonck, 567-573 ; Wassenaer, 574-576 ; Weims, 579-581 ; Werst, 582-583 ; Wylich, 585-588 ; Wittenhorst, 592-593 ; Withem, 600-601 ; Zuylen, 602-606 ; Arckel, 610-611 ; Elter ou Autel, 613.

P. 619-620 : *Liste des gentilshommes présents en 1585 à un tournoi, avec les huit quartiers de chacun d'eux.*

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen.

205. — Ms. sur papier, du 18e siècle ; 6 feuillets, plus 805 pages, côtées 1—206, 206*bis*, 207—677, 677², 677³, 678—751, 751*bis*, 751³, 752—765, 765², 765³, 766—798. — H. 333 mm. ; l. 227 mm.

Copie du « Cartulaire de toutes les rentes, revenus, cens et autres » droits appartenants et dépendans de la recepte particulière de Luxem- » bourg, dressé par Jean Gobin, conseiller et receveur-général des » domaines au duché de Luxembourg, en 1632. »

Don de M. Würth-Paquet, 1854.

206. — Ms. sur papier, du 19e siècle ; 477 pages, côtées 1—257, 259-350, 401—493, 493*bis*, 494—527. — H. 311 mm. ; l. 203 mm.

Titre : « L'art héraldique ou du blason. »

Copie d'un manuscrit d'Ungeschück, déposé à la bibliothèque de Luxembourg.

Don des héritiers de M. Ch. München. — Malgré les lacunes dans la pagination, le manuscrit est complet.

207. — Ms. sur papier, du milieu du 19e siècle ; 36 feuillets. — H. 333 mm. ; l. 212 mm.

Titre : « Coustumes locales du ban et seigneurie de Munau, redigées » par écrit sous l'authorité du Rd Père en Dieu le R. Père Pierre » Gossuin, recteur du collège de la société de Jésus en Liége, en telle » qualité prieur dudit Munau. »

Fol. 6 : « Coustumes locales du ban et seigneurie de Munau. »

208. — **Ms. sur papier, de c. 1850 ; 79 feuillets. — H. 316 mm. ; l. 197 mm.**

Titre : « Geschichtlicher Entwurf der Herrschaft und des Schlosses » Berg im Grossherzogthum Luxemburg. »

209. — **Ms. sur papier, du 17e siècle ; 17 feuillets. — Les feuillets 1-8 sont hauts de 223 mm. et larges de 171 ; les autres de 283 resp. 192 mm.**

Sans titre : Deux sermons en langue française, le premier intitulé : « Sermon de la Foy : Nostre seigneur Dieu feit une deffence, entre » autres en l'ancien testament, de non anter sur un arbre ...... » ; *incomplet à la fin. — Le second est intitulé :* « Des bonnes œuvres : » Sainct Paul, en son épistre aux Romains, touche le période et le cours » du salut de tous les justes ... » ; *incomplet à la fin.*

Provient de l'abbaye Saint-Willibrord d'Echternach.

Don de M. Engling, 1848.

210. — **Ms. sur papier, de 1563 ; 68 feuillets. — H. 318 mm. ; l. 219 mm.**

Titre : « Compte de la recepte particulier de Luxembourg de l'année » finie le dernier jour de septembre 1563 », *rendu par Michel Breisgin, receveur des villes et prévôté de Luxembourg avec les appartenances d'icelles.*

Entre les feuillets 23 et 24 il y a une lacune de 6 feuillets.

211. — **Ms. sur papier, de 1781 ; 54 feuillets. — H. 327 mm. ; l. 206 mm.**

Titre : « Register deren in dem schloss Linster befindlichen brief- » schaften und urkunden, welcher register errichtet gleich nach abster- » ben der andenkenswürdigen reichsfreyen von Zitzwitz, gebohren von » Metzenhausen, wehrendem monath martii 1781. »

Analyse plus ou moins sommaire, ordinairement datée, de 409 documents.

Don de M. le Dr Neyen, 1875.

212. — **Ms. sur papier, de 1763 ; 76 feuillets. — H. 330 mm. ; l. 208 mm.**

Titre : « Gerichtliches beleyet vom jahre 1763 über die herrschaft- » lichen büschen, hecken und ländereyen zu und um Neurbourg ge- » legen. »

Pied-terrier de la seigneurie de Neuerbourg, dressé à la requête des seigneurs de ce lieu par le notaire Jean-Servais Maes, de Neuerbourg, en copie authentique délivrée par le même notaire.

Don de M. le Dr Neyen de Wiltz.

213. — **Ms. sur papier, du commencement du 19e siècle; côté pag. 169—448. H. 329 mm.; l. 209 mm.**

Partie du catalogue de la bibliothèque de l'école centrale à Luxembourg; le titre et les pages 1-168 manquent.

Le manuscrit renseigne: Clase I, Théologie, les nos 1387-1610.

Clase II, Jurisprudence, nos 1-385.

Clase III, Sciences et arts, nos 1-484.

Clase IV, Belles-lettres, nos 1-618.

Clase V, Histoire, nos 1-632.

Pages 437-448 : « Catalogue des manuscrits de la bibliothèque na- » tionale près de l'école centrale du département des forêts, an VII de » la république françoise une et indivisible. — Manuscrits provenant » du refuge d'Epternach, nos 1-139; manuscrits provenant du refuge » d'Orval, nos 1-27. »

Le catalogue des manuscrits est incomplet à la fin; tout un cahier de huit feuillets semble manquer.

214. — **Ms. sur papier de c. 1850; 44 feuillets. — H. 335 mm.; l. 199 mm.**

Titre : « Die sprache der Luxemburger ».

Étude philologique sur le dialecte luxembourgeois; manuscrit autographe de l'auteur, Pierre Klein, professeur, publié dans les Publications de la société historique.

215. — **Ms. sur papier, du milieu du 19e siècle; 152 feuillets. — H. 345 mm.; l. 223 mm.**

Titre : « Erstes Verzeichniss der nach Berlin abgegebenen, Luxem- » burg betreffenden Urkunden. »

Recueil des documents luxembourgeois conservés aux archives de Coblence et de ceux qui, de ce dépôt, furent envoyés à Berlin, avec une préface, donnant un court aperçu sur l'histoire de Luxembourg.

216. — **Ms. sur papier, du milieu du 19e siècle; 167 pages. — H. 340 mm.; l. 208 mm.**

Titre : « Table alphabétique et analytique des anciennes archives » de la commune de Luxembourg, anno 1264 à 1795. »

Copie du répertoire de ces archives, dressé par M. Weyer, secrétaire-communal.

217. — **Ms.** sur papier, de c. 1850—1874; 145 feuillets. — In-folio et in 4°.

Recueil manuscrit et autographe de divers opuscules de M. Ulveling, ancien Directeur général.

Fol. 1-6: « Une garnison hollandaise à Luxembourg. Elle est sur- » prise par un stratagème et retourne en Hollande. Episode inédit. »

Fol. 7-43: « Recueil méthodique de renseignemens et de notes sur » la période de 1839 à 1848 de l'histoire du grand-duché de Luxem- » bourg », écrit en 1856.

Fol. 44-78: « L'ancien magistrat de la ville de Luxembourg, d'après » les archives municipales. »

Fol. 79-90: « Acquisition de la haute justice par le magistrat de la » ville de Luxembourg, 10 mars 1673 ».

Fol. 91-103 : « A quelle époque les harengs ont-ils été répandus » dans le pays, comme élément de nourriture et de commerce? »

Fol. 92-104: « Monographie sur les anciennes marches, défensives » et autres », écrite en 1874.

Fol. 105-110: « Souvenirs historiques divers. Groupe de faits his- » toriques, prouvant la rareté du numéraire dans l'ancien temps. »

Fol. 111-116: « Investigation sur la bataille dans les environs de » Walferdange, » en 1479 ou 1482.

Fol. 117-144: « Crises politiques de 1870, 1871 et 1872, » écrit en 1872.

Fol. 145: « Note sur le maître d'école de la ville de Luxembourg, 1675. »

218. — **Ms.** sur papier, de 1794-1795; 36 feuillets. — In-quarto et in-folio.

Fol. 1-30: « Remarques et annotations depuis l'aproche des Fran- » çois près de cette ville. »

Journal du blocus de Luxembourg, du 7 août 1794 au 5 juin 1795.

Fol. 31-34 : « Journal du blocus de la forteresse de Luxembourg » qui le 21 novembre 1794 a pris son commencement. »

Du 21 novembre 1794 au 8 janvier 1795.

Fol. 35-36 : *Texte de la capitulation accordée à la garnison autrichienne.*

219. — **Ms.** sur papier, de 1707: 242 feuillets. — H. 324 mm.; l. 213 mm.

Titre : « Compte et renseignement que fait et rend..... Théodore

» de Neunheuser, conseiller et receveur-général des aydes et subsides » de S. M. au duché de Luxembourg et comté de Chiny des deniers » réparties sur les sujets de lad. province, en conformité d'un act d'ac- » ceptation de Sad. Majesté du 6e décembre 1706.... et des trois ré- » partitions faites par les députez ordinaires des dits Estats... »

Fol. 6-34 : « Recepte, faite en vertu de la répartition .... du 22 » du mois de novembre 1706 » ; 150,000 fl.

Fol. 34'-59 : « Autre recepte en vertu de la répartition.... du 6e de mars 1707 » ; 100,000 fl.

Fol. 59'-83 : « Autre recepte faite en vertu d'une répartition .... » du 13e de septembre 1707 » ; 50,000 fl.

Fol. 84-102 : « Autre recepte faite en vertu d'une répartition de Mon- » sieur le comte d'Autel, chevalier de l'ordre de la toison d'or, gouver- » neur et capitaine-général de la province de Luxembourg, du 15e avril » 1707 » ; 30,000 fl.

Fol. 116' : Somme totale de la recette, 491,549 fl. 12 sols 6 deniers.

Fol. 117-242 : « Dépense. »

Acquis en 1891.

220. — Ms. sur papier, de c. 1855 ; 89 feuillets. — H. 340 mm. ; l. 204 mm.

Sans titre : Recueil des noms des lieux-dits du Grand-Duché de Luxembourg, par ordre alphabétique des communes, tirés des registres du cadastre.

Don de M. Klein, curé à Dalheim.

221. — Ms. sur papier, du 17e siècle ; 123 feuillets. — H. 295 à 330 mm. ; l. 193 à 205 mm.

Recueil de divers procès de sorcellerie.

a) fol. 1-34 : Neuerbourg ; contre Lehna, femme de Weyer Hans de Wassweiler ; 1627, 4 octobre-1628, 18 janvier. Condamnation au feu.

b) fol. 11 : Extrait du procès intenté à Hossen Grethe de Wassweiler, exécutée par le feu le 2 septembre 1627.

c) fol. 12 : Extrait du procès intenté à Susanne, femme de Steins Diedrich de Wassweiler, exécutée le 20 novembre 1627.

d) fol. 35-46 et 54 : Neuerbourg. Procès intenté à Stress Adam, d'Oberweis, en 1630. — Les pièces de procédure ne sont pas complètes, mais il résulte d'un extrait fourni au procès Kunen, que l'accusé fut exécuté le 24 septembre 1630.

e) fol. 40 : Extrait du procès intenté à Catherine, femme de Steins Heinrich d'Oberweis, exécutée le 12 mars 1630.

f) fol. 41 et 51 : Extrait du procès intenté à Sunne, femme de Heuches Hans d'Oberweis, exécutée le 24 avril 1630.

g) fol. 42 : Extrait du procès intenté à Schroden Marie d'Oberweis, exécutée le 24 avril 1630.

h) fol. 43, 52 : Extrait du procès intenté à Reichardz Diez d'Oberweis, exécuté le 17 juin 1630.

i) fol. 47-66 : Procès intenté à Kunen Anne d'Oberweis, en 1631. Le dernier avis des avocats de Luxembourg, Ludling et Binsfelt, opine pour la peine de mort.

k) fol. 67-68 : Procès intenté à Diederichs Kunigunde de Mullenbach, 1621.

l) fol. 69 : Extrait du procès intenté à Marguerite Korperichs, encore prisonnière, de 1613.

m) fol. 70 : Procès intenté à Meyer Marx de Kochshausen, sans date.

n) fol. 74 : Procès intenté à Meyers Peter d'Oberweis, 1632.

o) fol. 76 : Procès intenté à Meyers Marie, relâchée une première fois et remise en prison sur l'accusation portée contre elle par Canals Anne, exécutée pour sorcellerie ; sans date.

p) fol. 80-123 : Premier procès intenté à Meyers Marie de Heuderscheid, mise en liberté provisoire le 12 février 1632 ; chose rare, l'accusée, mise à la torture, eut assez de force d'âme et de courage pour nier toujours les faits mis à sa charge.

222. — **Ms.** sur papier, du 17e siècle ; 169 feuillets. — H. 277 à 325 mm. ; l. 164 à 223 mm.

Recueil de pièces de procédure de divers procès de sorcellerie.

a) fol. 1-43 : Neuerbourg, c. Hans Mülner den alten zu Heilhausen, 1627, 3 mars-26 mars, condamnation à mort.

b) fol. 44-51 : Neuerbourg, c. Diederich Pyntsch, bourgeois de Neuerbourg ; 1613, 1er juillet-31 août. — Incomplet.

c) fol. 59-101 : Neuerbourg, c. Hilgers Marie d'Otscheid ; 1614, 7 avril-5 mai ; condamnation à mort.

d) fol. 65 : Neuerbourg. Extrait du procès intenté à Grethen Michel d'Otscheid, exécuté le 20 décembre 1611.

e) fol. 66 : Neuerbourg. Extrait du procès contre Scheider Marie d'Olscheid, exécutée le 26 mars 1614.

f) fol. 68 : Neuerbourg. Extrait du procès contre Sunna, femme de Wilhelms Claus de Baustert, exécutée le 19 février 1614.

g) fol. 102-115 : Neuerbourg. Procès intenté à Diederichs Kunigunde de Mullenbach ; 1621.

h) fol. 116-126 : Neuerbourg. Procès intenté à Marie, veuve de Straten Hans, âgée de 65 ans ; 1630, 12 avril-24 avril. Condamnation à mort.

i) fol. 132-169 : Neuerbourg. Procès intenté à Conen Anne d'Oberweis ; 1630, 13 avril-1631, 2 avril. Condamnation à mort.

223. — Ms. sur papier, de c. 1590 ; 102 feuillets. — H. 323 mm. ; l. 205 mm.

Recueil de pièces de procédure en matière de sorcellerie.

Fol. 1-2, 59 : 1590. Extrait du procès intenté, où ? à Richters Barbel, condamnée à mort le 22 décembre 1590.

fol. 3-8, 15-33 : 1592-1593. Pièces de procédure détachées d'un procès intenté à Jean Schweisthal.

fol. 9-12 : Procès intenté à Hélène de Hirmstorf, exécutée le 5 octobre (1593 ?).

fol. 13-14, 46-54 : Procès c. Joncker Threin de Hirmestorf, 1592.

fol. 34-37 : Procès c. Heinen Lene de Hirmesdorf ; sans date.

fol. 38-41 : Extrait du procès intenté à Gierten Luceye de Wassensdorf, condamnée à mort le 26 mai 1592.

fol. 42-44, 55 : Extrait du procès c. Schneiders Anne de Ham, condamnée à mort le 22 novembre 1590.

fol. 56 : Extrait du procès c. Schmidts Giertt de Ham, condamnée à mort le 22 novembre 1590.

fol. 57 : Extrait du procès c. Wagners Gret de Ham, condamnée à mort le 22 décembre 1590.

fol. 58, 68-102 : Extrait du procès c. Heinen Helene de Hirmesdorf, exécutée le 6 octobre 1590.

fol. 60 : Extrait du procès contre Meyers Else d'Uchtershausen, condamnée à mort le 22 novembre 1590.

fol. 61 : Extrait du procès c. Jacob, l'ancien justicier de Ham, condamné à mort le 22 décembre 1590.

fol. 62 : Extrait du procès c. Jacobs Theis de Birsdorf, condamné à mort le 6 mars 1592.

fol. 64 : Procès c. Catherine, femme de Jungker Hans de Wessendorf, condamnée à mort le 14 mars 1592.

fol. 75 : Extrait du procès c. Suntges Grethe de Birsdorf, condamnée à mort le 5 avril 1590.

224. — **Ms.** sur papier, du milieu du 19e siècle; 20 feuillets. — H. 354 mm.; l. 230 mm.

Titre : « Relevé de titres concernant La Tour en Ardenne et en » Voivre », par M. van der Straten-Ponthoz, de Metz.

225. — **Ms.** sur papier, de 1791 ; 6 feuillets et 274 pages. — H. 350 mm.; l. 207 mm.

Titre : « Codex constitutionum luxemburgensium, oder alphabetisches » Verzeichniss deren in dem Herzogthum Luxemburg und der Grafschaft » Chiny verkündigten sowohl Polizei- als Staats-, bürgerlich und geist- » liche Gegenstände betreffenden älterer und neuerer Verordnungen, » zum Gebrauche angehender Justizbeamten, Advokaten, Prokuratoren » etc. dieser Provintz. Aus denen Quellen selbst zusammengetragen von » Michaël Franz Joseph, der Weltweisheit Doktor, des Stadt- und Hoch- » gerichts zu Echternach Scheffen, der Rechten und der Staatspolizei- » wissenschaft Beflissenen etc. »

Pages 205-274 *suit un autre travail, intitulé :* « Chronologisches » Verzeichniss deren in denen Oestreichisch-Niederländischen Staaten, » besonders dem Hertzogthum Luxemburg und Grafschaft Chiny verkün- » digten.... (ut supra).... zusammengetragen, als eine Vorbereitung zu » meinem grösseren und systematischen Werke über diesen Gegenstand, » von Michaël .... (ut supra). »

226. — **Ms.** sur papier, du 18e siècle; 8 feuillets et 902 pages. — H. 324 mm.; l. 196 mm.

Titre, fol. 1 : Répertoire du notaire Herman. — fol. 2 : « Répertoire » ou registre aux privilèges, octroys, règles et statuts des métiers de la » ville de Luxembourg. »

Tanneurs et cordonniers, p. 1-30. Marchands et merciers, p. 31-64. Drapiers, p. 71-104. Bouchers, p. 140-194. Confrérie St-Éloi, p. 233-236, 261-274, 317-355. Chapeliers, p. 293-304. Confrérie St-Sébastien,

p. 401-415, 757-765. Boulangers, p. 457-480, 487-488, 543-562. Journaliers, p. 519-523. Confrérie St-Thibaut, p. 607-620, 777-790. Tonneliers, p. 685-692, 745-753. Jardiniers, p. 65. Tailleurs, p. 805-821. Pelletiers, p. 851-860.

P. 724-741 : Réflexions tirées de l'histoire de Luxembourg (par Bertholet), tome 8, concernantes la ville et les privilèges, par extraits.

227. — Ms. sur papier, de 1877; 46 feuillets. — H. 343 mm.; l. 210 mm.

a) fol. 1-40 : « Regesten des Geschlechtes von Orley und genealo-» gischer Versuch dieselbe Familie betreffend, 1877 », *von Freiherrn von Vorst-Gudenau.*

b) fol. 41-46 : « Genealogie der Herren von Elter, nach den Ur-» kunden, » *von demselben.*

Don de l'auteur, 1877.

228. — Ms. sur papier, de 1706; 163 feuillets. — H. 327 mm.; l. 209 mm.

Titre : « Compte et renseignement que fait et rend à Monsieur de » Vanderloo, conseiller du roy et intendant de la province de Luxem-» bourg ...., Théodore de Neunheuser, conseiller et receveur général » des aydes et subsides de S. M. au duché de Luxembourg et comté de » Chiny, des deniers répartis sur les sujects de lad. province en confor-» mité d'un acte d'acceptation de S. M. du 20e janvier 1706 .... et des » deux répartitions faites par S. E. Monsieur le comte d'Autel .... »

La recette monte à 205,316 fl. 6 sols.

229. — Ms. sur papier, de 1705; 296 feuillets. — H. 329 mm.; l. 214 mm.

« Compte et renseignement que fait et rend à Monsieur de Vanderloo, » conseiller du roy et intendant de la province de Luxembourg ..... » Théodore de Neunheuser, conseiller et receveur général des aydes et » subsides de S. M. au duché de Luxembourg et comté de Chiny, des » deniers répartis sur les sujets de lad. province, en conformité des deux » actes d'acceptation de S. M. du 16e décembre 1704 et 22e avril 1705, » .... et des trois répartitions des mesmes Estats de la province .... » pour le terme d'un an, à commencer le premier de janvier et fini le » dernier décembre 1705; et de mesme aussy une autre répartition de » S. Exc. M. le comte d'Autel à compte de l'ayde de l'année prochaine.»

Somme de la recette 499,566 fl. 2 sols 5 deniers.

230. — **Ms. sur papier, de 1711; 87 feuillets. — H. 316 mm.; l. 211 mm.**

« Compte quatriesme que rend Henry Henriquez, receveur des » confiscations à cause de la guerre en la province de Luxembourg, à » ce establie par commission de S. E. Monsr le marquis de Bedmar, » commandant général de ces pays et des seigneurs du conseil des do- » maines et finances en datte du 29e juin 1702..... de la recepte qu'il » a fait des biens confisqués à cause de la guerre, en conséquence du » placart du 8e aoust 1702 et suivant l'ordonnance et déclaration de » Monsr de Vanderloo, intendant de lad. province, en date le 21 décembre » de la même année 1702, et c'est pour touts ce qui en est escheus » pendant les cincques années et demy, commencées du premier jan- » vier 1706 et jusqu'au dernier juin 1711 inclus. »

Somme de la recette : 149,918 fl. 6 deniers; 35 maldres de froment, 41 maldres 5 setiers de seigle, 42 maldres 5 setiers d'avoine, 2 maldres 5 setiers d'orge et autant de pois.

231. — Ms. sur papier, de 1686; 6 feuillets plus 458 pages. — H. 315 mm.; l. 202 mm.

Fol. 1-5 : *Index.*

Page 1, *titre* : « Déclaration des droicts, rentes et revenus de la » terre et seigneurie d'Everlange, de ses appartenances et dépendances » pour la part du seigneur d'Everlange, cy-devant de Monseigneur de » Vaudemont », écrite en 1686.

P. 49 ss. : « *Record de justice d'Everlange, du 14 août 1599.*

Suivent les pieds-terriers des voueries appartenant à la seigneurie d'Everlange et sises à Everlange (p. 62), *Michelbuch* (p. 197), *Schandel* (p. 203), *Pratz* (p. 266), *Platen* (p. 268), *Rambruch* (p. 297), *Wahl* (p. 304), *Reichlange* (p. 352), *Ospern* (p. 391), *Lannen* (p. 415) *et Folschette* (p. 437-458).

Don de M. Bian, notaire à Redange.

232. — Ms. sur papier, de 1622; 26 plus 276 feuillets. — H. 292 mm.; l. 210 mm.

Titre, sur la couverture : « Copeyen buch alter brief des haus Lins- » ter, Macheren, Trier und andere mehr, anno 1622. »

Volume premier du grand cartulaire de Linster, fait en 1622 par

Bernard de Metzenhausen. — Avant le texte du ms., plusieurs feuillets en blanc; dans le manuscrit même manquent fol. 1 et 12.

Fol. 2-15 : *Documents concernant Kerrich et environs.*

Fol. 16-48 : Nu volgent huyser in Trier und zu S. Paulyn und andere umb Trier lygende.

Acquis des héritiers de M. le Dr Neyen de Wiltz.

233. — Ms. sur papier, de 1622 ; 12 plus 317 feuillets. — H. 308 mm. ; l. 193 mm.

Titre : « Copeyenbuch des haus und herschaft Linster, durch mich » Bernharden von Metzenhausen, hern zu Linster, Meisemburgh und » Waldeckh, churfürstlich Trierischen rath etc. und Regina-Elysabeth » geborne vom Hagen, eheleuthen, iren erben und nachkommen zu gu» tem im jair 1622 uffgericht worden. »

Deux parties. a) 12 feuillets, tous en blanc, sauf le fol. 4, qui contient les armes coloriées de Metzenhausen-Hagen avec la date 1621 (on voit distinctement qu'il y avait eu d'abord celles de Metzenhausen-Orley avec une autre date) et, fol. 5, *le titre ci-dessus copié, b)* fol. 1-317, *le cartulaire de Linster ;* fol, 277-289, *index.*

Le tout forme le second volume du grand cartulaire, dont le n° précédent forme le premier volume.

Acquis des héritiers de M. le Dr Neyen de Wiltz.

234. — Ms. sur papier, du 16e siècle ; 41 feuillets. — H. 292 mm. ; l. 204 mm.

Fol. 1, *en haut :* « Espoir me vaille . . . » « De Stembor. » *Ce nom semble être celui du compilateur qui a écrit le manuscrit.*

Fol. 1-2 : *Notes diverses servant à l'histoire de France et Castille, et blasonnement des armes d'Orléans, Berry, Alençon, Bourbon, Anjou, Artois, Angoulème, Nevers et Dunois.*

Fol. 3-10 : *Notes historiques sur les comtes et ducs de Luxembourg, de Henri V à Wenceslas II.*

Fol. 14-17 : *Notes historiques sur les rois d'Angleterre, de 1313 à 1553.*

Fol. 18 : « Mémoire des comtes de Haynault, de Hollande, de Zee» lande, seigneurs de Frize », de 1255 à 1433.

Fol. 19 : « Mémoire des ducs de Brabant », de 1143-1555.

Fol. 22-41 : « Sommiere verclaringhe van seker gesten in't corte

» ghestelt, begynnende anno 1301 », *jusqu'en 1557. Espèce de chronique des Pays-Bas, partie en flamand, partie en français.*

235. — **Ms.** sur papier, du 19e siècle ; 30 feuillets. — H. 276 mm. ; l. 210 mm.

Titre : « Des Grafen Franz Joseph Desfours militairsche Biographie », de 1782 à 1815.

Autobiographie. — Copie ou autographe ?

236. — **Ms.** sur papier, de 1579—1630 ; 202 feuillets, côtés 1—79, 92—214. — H. 300 mm. ; l. 207 mm.

Titre : « Mémorial et registre des fiefs de Mirwart, commencé l'an » 1579 au mois de juin. »

Au dos de la couverture, texte du « serment dheu par les arierfiefvez » de Mirwart, Lompré, Villance et dépendances ».

Registre original, concernant les reliefs de fiefs et les contestations et procès mus au sujet de ceux-ci, de 1579, 16 juin au 11 octobre 1630. — Lacune au fol. 80-91, correspondant à l'époque comprise entre le 11 octobre 1595 et le 5 juin 1600.

237. — **Ms.** sur papier, du 18e siècle (1723) ; 142 feuillets. — H. 300 mm. ; l. 173 mm.

Titre : « Second compte que rend Jean-François Honnoré, receveur » des exploits du conseil provincial de Luxembourg, des amendes de » fol appel et de requeste civile, adjugées à S. M. I. etc. par sondit » conseil provincial de Luxembourg depuis le premier avril 1717 jusques » au dernier décembre 1722 includ, le tout ensuitte du controlle signé » du greffier dudit conseil Mangin icy produit. »

Somme de la recette, en 1717, 671 fl. d'or ; en 1718, 1846 fl. d'or ; en 1719, 1467 fl. d'or 8 sols ; en 1720, 1237 fl. 24 sols ; en 1721, 1619 fl. 14 sols ; en 1722, 988 fl. d'or 8 sols ; en tout, 7789 florins d'or 26 sols.

Fol. 89-142 : « Dépence allencontre de l'avant recepte en deniers » payez ensuitte d'ordonnances. »

238. — **Ms.** sur papier, de 1655 ; 4 feuillets et 466 pages. — H. 268 mm. ; l. 179 mm.

Première partie, fol. 1 : Codex Monasterii Sti Maximini prope Treviros. — Fol. 2-3 : Index contentorum locorum. — Fol. 4, *titre :*

« Memoriale jurisdictionum et jurisdictionalium imperialis monasterii » S[ti] Maximini prope Treviros, ordinis S. Benedicti, cum diversis anno- » tationibus et factis sub Rev[mo] et amplissimo domino domino Maximino, » eiusdem monasterii meritissimo abbate, partim manu propria, partim » ex suis notaminibus propriis compilatum, ab anno 1655. »

Seconde partie, P. 1-8 : « Ex visitatione decanatus Merschensis de » anno 1628, 28 novembris. » — Id., Remich ; 1628.

P. 9-20 et 183-194 : « Belangend der kirchenbauw etliche docu- » menten. »

Suivent les notes concernant les localités soumises à l'abbaye S. Maximin ou dans lesquelles elle a des biens ou des revenus : Asselborn, p. 21 ; Awe, 33 ; Besch, 41 ; Biever, 57 ; Candach (Canach), 65 ; Dalheim, 73 ; Dudeldorf, 85 ; Enslingen, 89 ; Feulen und Heyderscheid, 97 ; Friesingen, 109 ; Gostingen, 125 ; Hagelsdorf, 139 ; Heisdorf, 147 ; Hünsdorf, 155 ; Lintgen, 167 ; Mamer, 215 ; Matzen, 235 ; Medernach, 243 ; Mersch, 251 ; Mertert, 283 ; Manternach, 295 ; Lellich, 303 ; Macheren, 309 ; Berburg, 310 ; Igel, 311 ; Wellen, 312 ; Wasserliesch, 317 ; Liesch auf dem Berg, 318 ; Wasserbillig, 319 ; Metterich, 335 ; Mutfort, 339 ; Münsbach, 355 ; Niederdonwen, 363 ; Oberdonwen, 367 ; Obersteden- heim, 371 ; Olingen, 375 ; Ospern, 383 ; Remich, 391 ; Rittersdorf, 399 ; Schönberg sive Kehlen, 407 ; Sinsfelt, 419 ; Steinsel, 423 ; Theonisvilla, 431 ; Waldbredimus, 447 ; Welkill, 455.

A la suite un extrait du même Memoriale en 22 feuillets.

Don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur, de la part de M. Lortz, propriétaire à Ehnen.

239. — Ms. sur papier, du 17[e] siècle; 74 feuillets. – H. 307 mm. ; l. 199 mm.

Sans titre : Répertoire en latin des chartes et documents relatifs aux localités dans lesquelles l'abbaye de Munster à Luxembourg possède des droits, des biens ou des rentes ; les analyses, bien faites, se suivent pour chaque localité dans l'ordre alphabétique. Ce sont entre autres Fauvillers, f. 1 ; Fetzenhof, f. 1' ; Fouron le Comte, f. 5 ; Gandern, f. 10 ; Garnich, f. 10' ; Garsch, f. 10' ; Ham et Helmdingen, f. 12 ; Herborn, Hettingen et Höhenhof, f. 13 ; Hollerich, f. 14' ; Holzem et Hostert, f. 15 ; . . . . .

Don de M. Würth-Paquet, 1846, qui l'avait reçu de M. Theysen, cultivateur à Ehlange.

240. — **Ms.** sur papier, de 1694 ; 3 feuillets plus 306 pages. — H. 278 mm. ; l. 210 mm.

Fol. 1-2 : *Index.*

Fol. 3, *titre :* « De justicia et utroque jure, professore R. P. » Leonardo Destexhe, societatis Jesu, Luxemburgi anno 1694. »

Page 1 : Tractatus de justitia et jure.

Don du R. P. H. Goffinet, de la Société de Jésus, 1873.

241. — **Ms.** sur papier, de 1451 ; 60 feuillets. — H. 301 mm. ; l. 227 mm.

Titre : « Anno 1450 donnerstag nach assumptionis Marie, inter » dominos Robertum et Wilhelmum comites de Virnenburg, fratres, ex » una, et inter validos Godartum et Heinricum fratres de Wilss, hern zue » Hartelstein, ex altera partibus, compromissum et acta desuper erecta. »

Le manuscrit renferme la narration et l'exposé d'un procès mu entre les susdites parties au sujet de la seigneurie de Schœnecken ; chaque partie, pour étayer ses prétentions, produit des témoins et des documents, dont les dépositions et le texte sont transcrits. Primitivement chaque feuillet portait, en haut et en bas, sur les deux côtés, un sceau aux armes de Wiltz ; beaucoup de ces sceaux, imprimés sur le papier, sont tombés.

Le document est précieux surtout pour le grand nombre de records de justice ou de plaids annaux qu'il donne : Rommersheim, 1450, 6 octobre (f. 14) ; Oberprum, 1450, 7 octobre (f. 15) ; Niederprüm, 1450, 8 octobre (f. 16) ; Wettlendorf, 1450, 9 octobre (f. 16') ; Pronsfeld, 1451, 10 février (f. 18) ; Schweich, 1451, 4 février (f. 19) ; Prüm, 1451, 8 février (f. 20') ; Seffern, 1451, 9 février (f. 21'), 1451, 23 février (f. 25) ; Prüm, 1451, 25 février (f. 25'), *ainsi que par les nombreux documents plus anciens transcrits.*

Don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur, 1853.

242. — **Ms.** sur papier, du 18e siècle ; 4 feuillets et 382 pages. — H. 320 mm. ; l. 220 mm.

Titre : « Observationes super usum, morem et consuetudinem du- » catus luxemburgensis comitatusque Chiniacensis, authore prænobili, » præclaro doctissimoque domino domino N. Schmitts, dum viveret, » sacræ cæsareæ regiæque suæ majestatis senatus provincialis luxem- » burgensis consiliario ac procuratore generali. »

Fol. 2 : « Table des titres des coutumes du pais de Luxembourg et » comté de Chiny. »

Page 1 : « État des observations et difficultés qui se rencontreront » dans la coutume de Luxembourg. »

Page 304 : « Ordonnance et édit perpétuel des archiducs nos princes » souverains pour meilleure direction des affaires de la justice en leurs » pays de pardeça », de 1611 ; *suivie*, p. 326 de « l'interprétation et » éclaircissement de certains doutes et difficultés qui se sont rencontrées » en l'ordonnance et édit perpétuel .... de cet an 1611 ».

Pages 330-382 *en blanc.*

Au-dessous du titre : « Pro tunc ad usum Francisci Antonii Defer, » notarii et scribæ Epternacensis, 1776. » — *Sur la couverture :* « Ex » bibliotheca Michaëlis Francisci Josephi Müller, curiæ Treverensis con- » siliarii, 1819. » — *Acquis en 1849.*

243. — Ms. sur papier, de 1667 ; 36 feuillets. — H. 329 mm. ; l. 214 mm.

Titre, fol. 1 : « Protocol du domaine de Vianden pour l'an 1667, au » pied du Roy. » — Fol. 1' : « Compte XVI^{on} du comté de Vianden .... » par Pierre Rœmer, recepveur des domaines dud. comté pour l'an » commencé le premier jour de janvier 1667 et finy le dernier de » décembre d'icelluy. »

244. — Ms. sur papier, de 1689 ; 63 feuillets. — H. 330 mm. ; l. 217 mm.

Titre, fol. 1 : « Protocol oder Klatregister der grafschaft Vianden » vom jahr 1689 ». — Fol. 2' : « Cincquiesme compte de la kellerie du » comté de Vianden .... par Hartmann Jacques Rœmer, receveur des » domaines de Madame la princesse d'Isanghien etc. en la comté de » Vianden pour l'an commencé le premier de janvier 1689 et finy le » dernier de décembre d'icelluy. »

245. — Ms. sur papier, du milieu du 19e siècle ; 37 feuillets. — H. 345 mm. ; l. 213 mm.

« Notes sur les armes des peuples de l'antiquité », *par M. Ch. Munchen, suivies du dessin de plusieurs hallebardes, épées et autres armes du moyen-âge qui se trouvaient dans la collection de l'auteur.*

Don des héritiers de M. Ch. Munchen.

246. — Ms. sur papier, du commencement du 18e siècle (c. 1720); 96 feuillets. — H. 315 mm.; l. 201 mm.

Titre, fol. 1 : « Fondatien, reglementen, statuten ende ordonnan-» tien in de kercke van onse lieve vrauwen over de Dele tot Mechelen, » beneffens eenighe andere dinghen. »

Fol. 91'-94' : « Catalogus canonicorum capituli b. Mariæ trans Diliam » Mechliniæ a die erectionis eiusdem 5 sept. 1643 », *jusqu'à Pierre Colibrant de Malines, reçu chanoine le 12 juin 1756.*

247. — Ms. sur papier, du 18e siècle; 137 feuillets. — H. 320 mm.; l. 217 mm.

Fol. 1 : « Mémoire des dénombremens des feux de la province de » Luxembourg selon les mémoires qui se trouvent. » *Courtes notices sur les dénombrements de 1541, 1589, 1600, 1624, 1656, 1659, 1675, 1679, 1680, 1683, 1692, 1698, 1699, 1700.*

Fol. 2 : « Abrégé du dénombrement des feux fait par le procureur » général de Sa Majesté au conseil de Luxembourg à ce commis l'an » 1624. »

Fol. 97 : « Plan provisionel des feux dressé par les députés ordi-» naires des trois Estats du pays duché de Luxembourg, » en 1701.

Fol. 107 : « Estat des villages et jurisdictions appartenans à S. M. » dans le duché de Luxembourg et comté de Chiny. »

Fol. 109 : « Recueil de quelques subsides payez par la province de » Luxembourg, servant à justifier la liberté, avec laquelle les ecclésias-» tiques de lad. province y ont quelquefois contribué en subside aux » peuples, plus ou moins, sans préjudice de l'immunité ecclésiastique » et quelquefois rien du tout. »

Fol. 119 : « Liste des paroisses dépendans du duché de Luxembourg » et comté de Chiny, où les registres des baptêmes, mariages et sépul-» tures ont esté fournis pour l'année 1698, le nombre des feux dont » lesd. paroisses sont composées et les sommes qu'elles doivent payer » pour les prix desd. registres distinguées par doyennées, comme s'en » suit. »

Fol. 127 : « Estat de l'imposition de l'asil ecclésiastique imposé l'an » 1709. »

Acquis des héritiers de M. le Dr Neyen, de Wiltz.

248. — **Ms. sur papier, du 19e siècle; 52 feuillets. — H. 284 mm.; l. 197 mm.**

Titre: « Historie oder Erzählung der vornehmsten Geschichte der » berühmten Abtei Mariä Münster neben der Stadt Luxemburg gelegen, » Benedictiner Ordens, im Jahre unserer Erlösung 1663, unter dem » glückseligen Regiment des wohlehrw. Herrn H. Heinrich Seyers *(sic)*, » gemeldeten Gotteshauses zur Zeit Prälat. »

La copie a été faite en partie par M. le Dr Neyen, de Wiltz.

Acquis de la succession de M. le Dr Neyen.

249. — **Ms. sur papier, de c. 1860; 50 feuillets. — H. 315 mm.; l. 195 mm.**

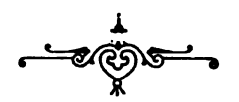
Titre: « Chronologische Geschichte der Herrschaft Fels, » par J. Linden, doyen de Wiltz.

Don de M. Linden.

250. — **Ms. sur papier, de c. 1880; 26 feuillets. — H. 345 mm.; l. 216 mm.**

Titre: « Histoire de la seigneurie de Bourscheit d'après des documents authentiques, par N. Liez. »

Don de M. Liez.



Die jüngst restaurirten

Chor-Fresken

in der

Pfarrkirche zu Junglinster

(Kanton Grevenmacher).

Die Kirche.

Unter unsern Kirchen aus dem Ende des vorigen Jahrhunderts zeichnet sich die 1771—1773 von Pastor Borrigs († 1783) erbaute einschiffige Pfarrkirche zu Junglinster, sowohl durch ihre harmonischen, praktischen Verhältnisse als durch ihre äusserst gediegene Technik, vortheilhaft aus. [1]) Das Schiff misst im Lichten $14^{m}00 \times 24^{m}00$; das Chor $10^{m}50 \times 12^{m}00$; dahinter Glockenthurm mit Sakristei im Erdgeschosse. Die Struktur der Strebepfeiler (kräftige Hohlkehlpilaster nach Innen und flachen Lisenen nach Aussen) und auch theilweise der Fenster ist dieselbe wie bei allen von der Echternacher Benediktinerabtei erbauten Kirchen (Mondorf, Püttlingen, Beidweiler, Rodenborn, Kœrich, etc.). Der Hochaltar, die Orgel mit den sie umgebenden Heiligen-Statuen (Cäcilia und David) und Engeln, nebst dem schönen Emporgeländer stammen aus der frühern Stiftskirche der adeligen Dominikanerinnen zu Marienthal bei Ansemburg. Die Kommunionbank, die Beichtstühle und die zierliche Kanzel sind von einem frühern Jesuitenbruder, namens Calteux, angefertigt worden. [2])

1) Pfarrer Borrigs war, gemäss Tradition, ein reichbemittelter thatkräftiger Mann, der es fertig brachte, ausser der grossen, in Bezug auf Technik und Ausschmückung so luxuösen Kirche das stattliche, komfortabele Pfarrhaus (heute Eigenthum der Familie Klein), nebst Oekonomiegebäuden herzustellen. Laut einer im Pfarrarchiv vorhandenen Urkunde vom 11. März 1771, zahlten ihm die Mitzehntherren Freiherr von Zitzewitz-Metzenhausen, Joseph und Franz Marquis de Copons, d'Olimart (für die Kinder von Gilkens), Freifrau und Freiherr von Solœuvre und Freiherr von Marchant, einen Beitrag von 6000 rthlr. für den Kirchenbau, als Ersatz der Gemeindewaldungen, welche sich die Herrschaft Linster angeeignet hatte.

2) Von den in der Kirche aufbewahrten auf Staatskosten restaurirten steinernen Grabmälern und hölzernen Todtenschilden habe ich ein detaillirtes Verzeichniss in meinem im Band XLV unserer Publikationen abgedruckten Bericht über die Restauration unserer historischen Denkmäler gegeben.

Die Fresken. — Analyse.

Vor Allem interessant sind die im Laufe des vorigen Jahres unter meiner Leitung restaurirten Fresken im Chorgewölbe und über dem Triumphbogen — nicht allein wegen der Grossartigkeit ihrer Anlage, sondern auch wegen ihrer Signatur. Dieselben verherrlichen die Majestas Domini, wie es nachstehende Inschrift auf einem über dem Hochaltar von zwei Engeln getragenen Schilde besagt :

« *Et videbunt Filium hominis*
venientem in nubibus coeli
cum virtute multa
et Majestate. » (Math. 24, 30.)

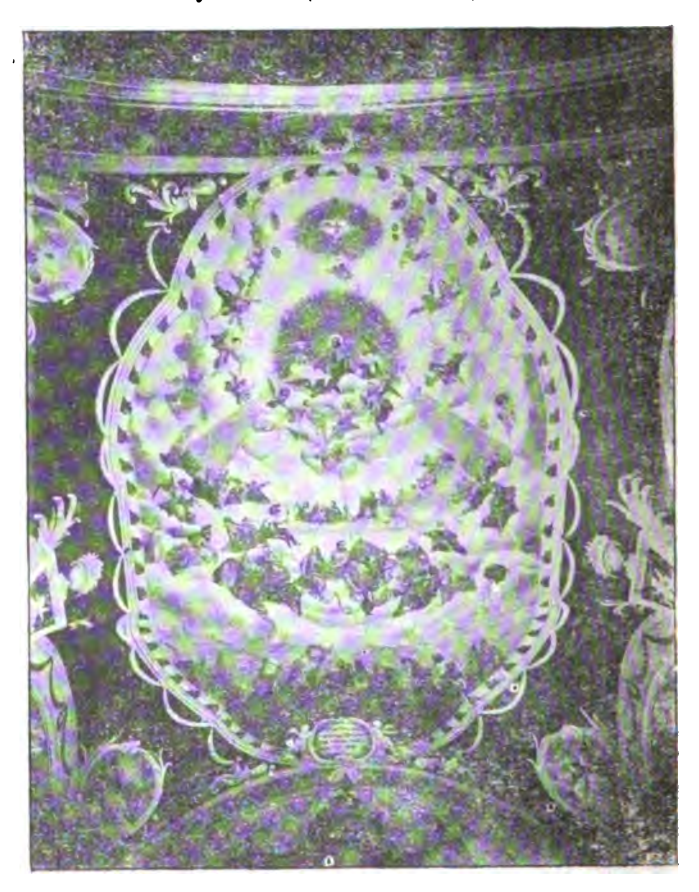


Fig. 1.

Von der Kommunionbank aus betrachtet, entwickelt sich die Darstellung wie folgt: Fig. I.

Zu Unten liegt der Erdkreis in Form einer reich drapirten von Felsgebirgen begrenzten Tribüne, auf welcher sieben sitzende Figuren die Haupttugenden des christlichen Lebens versinnbilden und zwar (von links nach rechts): 1. ein stark gebauter Mann, ein schweres Erzgefäss auf den Schultern tragend (in Renaissance-Art Symbol des *Starkmuths*, fortitudo); 2. ein halbnackter magerer Greis, der in der Linken eine Palme, mit der Rechten einen Lorbeerkranz emporhält (Symbol der *Mässigkeit*, temperantia); 3. ein in den Mantel gehüllter, in ernstes Nachsinnen vertiefter Greis mit verschränkten Armen (Symbol der *Klugheit*, prudentia); 4. ein himmelwärts schauender Priester mit Rauchfass (S. der Hoffnung); 5. ein in die Ferne spähender Greis mit Buch und Pfeil (S. der Liebe); 6. ein geharnischter Krieger, Schwert und Krone haltend (S. des Glaubens; der durch die Firmung gestählte Christ soll ein Held im Glauben sein), und 7. ein himmelwärts schauender Mann, der mit beiden Händen einen Lilienstengel an seine Brust presst. Die Figur ist die des h. Joseph, von dem die h. Schrift sagt: « Joseph autem erat vir justus » (S. der Gerechtigkeit, Justitia). Das sind mithin die vier Cardinal- und die drei göttlichen Tugenden des christlichen Lebens.

Während der vorbeschriebene Erdkreis mit dem hintern Chorwandbogen konzentrisch läuft, haben die nun im Himmelsgewölk folgenden Heiligenkreise als Centrum das Haupt des ganz oben thronenden Heilands. Im untersten Coetus erblicken wir links 1. die schöne Figur König *Salomo's* im Hermelinmantel, die den Scepter haltende rechte Hand auf den Tempel gestützt, die linke ausgestreckt und das bekrönte Haupt nach dem Erlöser gerichtet; 2. etwas erhöht sitzt neben ihm, mit schmerzhaftem Ausdruck *Ezechias*, der heiligste der Könige aus dem Hause Davids; 3. *Gedeon*, der Richter, das Fell (nach Didron Symbol der Fruchtbarkeit Maria's) haltend, mit Helm auf dem Haupte, Schild und Speer hinter ihm; 4. *David*, der königliche Sänger mit der Harfe; hinter ihm 5. *Samson* in Kriegertracht mit Lanze und Schild; unter diesen zwei Figuren 6. *Moses* [1]) mit Stab und Gesetztafel.

1) Grade wie Pharaonstochter, die den jungen Moses aus dem Nilstrom gerettet, die heilige Jungfrau symbolisirt, so ist Moses als Mann und Retter seines Volkes das Vorbild Christi (Didron).

Hinter ihm, auf einer Art Tribüne, in Hohepriestertracht: 7. *Aaron* mit dem Rauchfass; 8. *Samuel;* 9. *Eva* mit der auf sie zukriechenden Schlange, und 10. *Adam,* beide mit Thierfellen geschürzt; dann 11. *Noe,* die arca salutis, über welcher eine Taube mit einem Oelzweig im Schnabel schwebt, emporhebend; 12. der Hohepriester *Melchisedech,* vor einem Opfergefäss sitzend mit zwei Broden auf der Hand; dann 13. der Patriarch *Jakob*, wie er vor seinem Tode seinen Sohn *Juda* segnet; 15. *Abraham*, den Dolch in der Hand neben seinem mit verbundenen Augen auf einem Scheiterhaufen knieenden Sohn; 16. *Isaak* sitzend, daneben Opfergefäss; 17.—35. Etwas höher, rechts zweitheilige Gruppe von elf Figuren ohne besondere Attribute, vielleicht im Gegensatz zu der, links gegenüber befindlichen acht Figuren zählenden Patriarchengruppe, Propheten aus dem neuen Testamente, möglicherweise auch elf Apostel darstellend, unter denen die bartlose Figur (Johannes) das Porträt des damaligen Papstes Pius VII. sein dürfte. Zwischen letztern zwei das alte und das neue Testament symbolisirenden, von zwei Sonnenstrahlen, die vom Heiland herabfallen, besonders beleuchteten Gruppen sitzen mitten im Bilde neun Frauengestalten. Wir unterscheiden darin folgende Vorbilder Maria's; 36. *Dalila*, die Stricke in der Hand haltend, die sie dem unter ihr sitzenden Samson zuwirft; 37. *Ruth* mit den bekannten drei Aehren mittels deren ihr die Ehre ward in die Familie der Gottesmutter einzutreten; 38. *Esther* mit der Krone auf dem Haupt und mit gehobener Rechten, wie sie ihr Volk vor dem König Assuerus vertheidigt; 39. *Judith*, den Kopf des Holofernes in der Linken haltend, die Rechte an die Brust gelehnt, vor ihr auf dem Boden das Schwert; 40. *Rachel* (plorans filios suos) und 41. *Lia*, beide Jakobs Frauen. Die andern drei Figuren (41—44) dieser Gruppe tragen keine besondere Merkmale.

Hierüber lichtet sich das Firmament, und es erscheint (41—45) zwischen den vier apokalyptischen Zeichen auf einer besondern Wolkengruppe thronend der *Heiland* (46) in einem grossen Strahlen-Nimbus gleichsam als Focus des ganzen Bildes. Nach unten umschweben fünf (51) sich wie im Reigen mit den Händen haltende grössere Engel die Wolke, während zu den Seiten 15 andere Engel, (66) Blumengewinde haltend oder anbetend, den Heiland in den variirtesten Haltungen mit weiteren dreizehn dazwischen resp. daneben gestreuten (80) geflügelten

Engelsköpfchen (Cherubinen) die herrliche Gruppe vollenden. Darüber der H. Geist in Gestalt einer Taube in ovalem Strahlen-Nimbus. (81) Von dem die Majestas Domini vollendenden Symbol Gottes des Vaters (aus einer Wolke herabreichende Hand mit vorgestrecktem Zeige- und Mittelfinger auf Kreuznimbus) war keine Spur mehr vorhanden. Eine Uebermalung der betreffenden Stelle über der Taube, gelegentlich der ersten Restauration unter Pastor Krantz, scheint nicht ausgeschlossen.

Der das ganze Bild umziehende, aus Kreissegmenten gebildete, und mit Lorbeergewinden umfangene Fries ist sehr geschickt in die Gewölbekappen eingezeichnet. Die Luftperspektive des ganzen Bildes ist sehr gelungen. In den vier Eckzwickeln des Gewölbes prangen, auf palmenumrankten Medaillons gemalt, die vier abendländischen Kirchenväter, und zwar zur Linken des Hochaltars der h. *Ambrosius*, Bischof von Mailand, mit dem Bienenstock, und gegenüber zur Rechten der h. *Augustinus*, Bischof von Hippo, mit dem Buche « De civitate Dei » und dem bekannten Dreieck; dann auf den korrespondirenden zwei andern Medaillons der h. *Hieronymus*, die Vulgata haltend, mit Pilgerhut daneben, und der h. *Gregorius* mit dem Papstkreuz und den Homilieen. Ueber dem linken Chorfenster liest man: « **I. Millim.** »

Archäologische Erörterungen.

Während in den bildlichen Darstellungen der Majestas Domini in den Kirchen Italiens und des Berges Athos, so wie auf dem byzantinischen Reliquar des Limburger Domschatzes [1]) und der berühmten Kaiser-Dalmatika im Schatze des Petersdomes zu Rom [2]) der Heiland ausser Engeln mit Leidenswerkzeugen von *fürbittenden* Heiligen umgeben ist, sind auf unserm Bilde ausschliesslich *symbolisirende Typen* vorhanden, d. h. Verkünder des kommenden Heilandes, resp. Theilnehmer am göttlichen Erlösungswerke. Gerade hierin und in der Zuziehung des Erdkreises liegt das Originelle der so umfangreichen Komposition. Die Vermuthung liegt nahe, dass Millim in der Theologie

1) Geschenk des Vaters unsers Grossherzogs. Die Maj. Dom. ist hier in Zellen-Email auf Goldfond dargestellt. Das Reliquar stammt aus der Hagia Sophia in Konstantinopel.

2) Bekanntlich wurde diese Dalmatica einstmals von den deutschen Kaisern, als Diakonen, getragen. (Vergl. Fr. Bock.)

orientirt war oder dass ihm Pastor Borrigs [1]) oder sonst ein Theologe zur Seite gestanden. Jedenfalls scheint ihm die Stelle aus Eusebius nicht unbekannt gewesen zu sein, in der es heisst: « Alle Propheten, die Gesammtheit der alten Schriftsteller, alle Revolutionen des politischen Staates, alle Ceremonien und Gesetze des alten Bundes leiten nur auf Christus hin, verkünden nur ihn, bilden nur ihn vor: Er war in *Adam* der Vater der Nachkommenschaft des Heiligen; — unschuldig, jungfräulich und ein Märtyrer in *Abel*; — ein Erneuerer der Welt in *Noe*; — gesegnet in *Abraham*; — höchster Priester in *Melchisedech*; — freiwilliges Opfer in *Isaak*; — Haupt der Erwählten in *Jakob*; — verkauft durch seine Brüder, auf der Reise und flüchtig in *Joseph*; — mächtig in Werken und Gesetzgeber in *Moses*; — leidend und verlassen in *Hiob*; — gehasst und verfolgt in den meisten *Propheten*; — Sieger und König der Völker in *David*; — Friedensstifter und Einweiher des zweiten Tempels in *Salomo*; — begraben und wiedererweckt in *Jonas*. » [2])

Technik.

Die gleich nach Vollendung der Kirche auf die, wie es scheint, ungenügend ausgetrockneten Chorgewölbe in Kalkfarben mit Eiweisszusatz gemalten und schon im Jahre 1786 [3]) restaurirten Fresken waren in letzter Zeit so defekt und undeutlich geworden, dass es vor Allem darauf ankam die Zeichnung und die Farbentöne aus der mehligen Fläche heraus zu locken und zu fixiren, bevor an eine Restauration zu denken war. Dieses erreichte ich mittelst zweier vom Maler J. Lange in Aachen

---

1) Die Abbildung der Terra unter den Urbs cœlestis Jerusalem ist auf den Malereien der vielen Klosterkirchen des Berges Athos fast stereotyp; sie befindet sich ebenfalls auf einer griechischen Tafel-Malerei des XIII. Jahrhunderts, in der Sammlung des Vatikans. Als Vorbild des kommenden Erlösers stellt sie dort Abraham in einem bepflanzten Garten sitzend dar, wie er von Kindern umringt einen kleinen Knaben auf dem Schoosse trägt, während rechts daneben Adam steht, ein Kreuz emporhaltend. Eine Abbildung gibt d'Argincourt auf Tafel XCI, Band V seines berühmten Werkes « L'histoire de l'Art ».

2) In seiner christlichen Ikonographie charakterisirt H. Hetzel den in der Offenbarung Gottes enthaltenen Symbolismus folgendermaassen: « Alle Offenbarungen und Wunderthaten Gottes *vor* Christus sind nur Schatten des vollen Lichtes der Zukunft; sie weissagen von ihm, und deuten vorbildlich auf ihn.

3) Inschrift über dem rechten Chorfenster: « I. E. Kranz, rest. 1786. »

angegebenen Flüssigkeiten, von denen zuerst die eine (Lösung von Hausenblasen in Regenwasser) behutsam aufgespritzt, und die andere (Lösung von gebleichtem Schellack in Spiritus) zwei Tage später aufgetragen wurde. Für die Restauration liess ich Gerhardts Casäinfarben verwenden [1]), die ich vorher mit grösstem Erfolg an dem grossartigen Aula-Fries der Düsseldorfer Akademie vom Maler Janssen hatte anwenden sehen. Bei der vom hiesigen Dekorationsmaler Meysenburg unter meiner Leitung in anerkennungswerter Weise ausgeführten Restauration wurde strengstens daraufgehalten, nur das Bestehende aufzufrischen und dauernd haltbar zu machen. Die tägliche Aufsicht führte mit Geschick und Ausdauer Herr Pfarrer Krier, welcher sich für die Instandsetzung und die Zierde seines interessanten Gotteshauses überhaupt grosse Verdienste erworben hat.

Zweite neu aufgefundene Freske.

(Fig. II.)

Ueber dem Triumphbogen zur Schiffseite befand sich bis dahin eine einfache Trinitasgruppe (Gottvater als alter Greis, rechts neben ihm Christus mit dem Kreuze und darüber der h. Geist in Gestalt einer Taube) gemalt. Kaum hatte man dieses Bild ebenfalls mit den obbenannten zwei Flüssigkeiten eingeträukt, als die dünne Kalkschichte, auf die es gemalt war, sich loslöste, und ein früheres Bild zum Vorschein treten liess. Man setzte nun die Abschälung fort, und es erschien die durch Fig. 2 veranschaulichte herrliche Freske, die Anbetung der h. drei Könige darstellend. Auf dem Gipfel eines die ganze Breite der disponibeln Giebelfläche einnehmenden mit Felspartieen durchzogenen Berges sitzt Maria, mit dem göttlichen Kind auf dem Schoosse, vor dem Stall zu Betlehem, in dessen Thür dahinter der h. Joseph steht, den Lilienstab in der Hand. Davor knieet Kaspar, der ältere König, eine geöffnete Goldkiste darbringend. Die nebenan knieenden zwei Personen dürften wohl Pastor Borrigs und eine Verwandte, vielleicht seine Schwester sein. In majestätischer Haltung und in respectvoller Entfernung stehen seitwärts die zwei andern Könige mit ihren Dienern. In diesem nach erfolgter sorgfältiger Auffrischung mit Casäinfarben,

---

1) Bezogen von Ad. Richard in Düsseldorf.

ebenfalls grossartig wirkendem Bilde erblicken wir die Anbetung und Verherrlichung des Heilandes als Kind, *vor* dem Antritt des Erlösungswerkes. Es ist das einleitende Pendant zum grossen Chorbilde, das dessen Verherrlichung *nach* dem Erlösungswerke darstellt. Der Grund, aus welchem Borrigs Nachfolger (wahrscheinlich bei der Restauration von 1786), die so imposante Freske übertünchen und durch das dürftige Dreifaltigkeitsbild ersetzen liess, wird wohl für immer ein Räthsel bleiben.



Fig. II.

Die Restaurationsarbeiten beider Fresken nahmen sechs Monate in Anspruch, und kosteten, incl. Gerüste, etc., etwas über dreitausend Franken.

Der Maler.

Ueber die Persönlichkeit I. Millim's, des Schöpfers vorgeschriebener Gemälde, fehlen positive Daten. Die einzigen andern von ihm signirten Bildwerke sind die leider ebenfalls sehr defekten Chor-Fresken in der kleinen Pfarrkirche zu Püttlingen [1]) (Deutsch-Lothringen, vier Kilometer von Bad-Mondorf), und zwei Oelbilder in hiesigem Konvikte. [2]) Die Muthmassung, dass Millim ein frater laicus der benachbarten Echternacher Benediktinerablei gewesen, die ja auch die Püttlinger Kirche erbaut hatte, liegt ziemlich nahe. Unwahrscheinlich ist es nicht, dass er ebenso wie die Gebrüder Redouté [3]), Ramboux [4]), etc., die damals

1) Die Püttlinger Fresken, mit der Signatur: « Ignatius Millim 1773 » bedecken die hintere Chorwand, das Chorgewölbe und die Schiffgiebelseite über dem Triumphbogen. Der erste Theil veranschaulicht in edler Zeichnung und Kolorirung die Taufe Chlodwigs durch Bischof Remigius. Daneben auf den Seitenpfeilern sind rechts der h. Augustinus, links der h. Nikolaus gemalt, während auf den drei Gewölbekappen darüber die h. Quirinus, Firminus und Fereolus dargestellt sind. Im zweiten Theile sehen wir am Fusse eines von einer Trinitas überschwebten und von Engeln umkreisten hohen Kreuzes links Moses mit der Gesetztafel (alter Bund) und links den h. Urbanus mit emporgehaltenem Kelche und Hostie darüber (neuer Bund) sitzen. Es erinnert diese summarische Darstellung des Erlösungswerkes an das Mittelbild der 50 Jahre vorher durch den Augsburger Maler Scheffler ausgeführten berühmten Gewölbfresken in der Trierer Paulinuskirche. Endlich im dritten sehr figurenreichen Theile erblicken wir wiederum links Chlodwig und rechts Chlotilde, wie sie von Engeln zu einer über dem Triumphbogen strahlenden Monstranz emporgehoben werden.

Ein gut gemaltes Oelbild über der Eingangsthür gibt ebenfalls die Taufe Chlodwigs.

2) Das eine Bild ist ein Porträt eines Moraltheologen. Auf dem andern befindet sich in 15 Miniaturbildern das Leiden Christi dargestellt. In Bezug auf Composition, Colorit und Zeichnung sind diese Miniaturen wahre Meisterwerke. Eine Rück-Inschrift bezeichnet I. Millim als « deutschen Maler ».

3) Die Gebrüder Redouté waren in Saint-Hubert (Belg. Luxemburg) geboren. Peter Joseph, der Jüngere, geb. 1759, war berühmter Blumenmaler. Die Kaiserin Josephine berief ihn an ihren Hof in Paris, wo er 1840 starb. Seine Vaterstadt hat ihm vor 30 Jahren ein Denkmal errichtet (Bronzebüste auf einem Monumentalbrunnen). Anton Ferdinand, der ältere Bruder, geb. 1756, war ein geschätzter Dekorationsmaler.

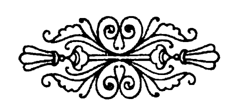
4) Ramboux, geboren in Florenville, studirte dort von 1807 bis 1809 im Atelier des Bruders Abraham. Von 1829 bis 1841 hielt er sich in Italien auf, von wo er Hunderte von aquarellirten Zeichnungen der hervorragendsten kirchlichen Malereien mitbrachte, die später vom preussischen Staat angekauft und gegenwärtig in der Düsseldorfer Kunstakademie aufbewahrt sind. Später wurde Ramboux Conservator des Museums in Köln.

in der berühmten Bernhardinerabtei Orval unter Bruder Abraham blühende Malerschule besucht, und letzern auf seinen Studienreisen in Italien begleitet hatte.

Wenn auch Millim's aus der Spätrenaissance datirende Gemälde den unsterblichen Schöpfungen Giotto's und Raffaels nicht zur Seite gestellt werden können, so haben sie für die Kulturgeschichte unseres Landes einen unverkennbaren Werth; liefern sie doch den Beweis wie, Dank dem von den Benediktinern von jeher geübten Kunstfleisse, die grossen theologisch-ästhetischen Gedanken der griechischen und italienischen Kunstkoryphäen bis in die neueste Zeit fortgepflanzt, und auch in einzelnen unserer Gotteshäuser in originellster Weise zum Ausdruck gebracht wurden.

Luxemburg, Juli 1879.

C. Arendt,
Ehrenstaatsarchitekt.



CARTOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE.

RECUEIL

DES

Plans, Cartes, Vues, Gravures, Tableaux, etc.

de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg,

PAR

Constant DE MUYSER, Ingénieur,

Membre effectif de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg.

III.[1]) Vues de la ville de Luxembourg.

1. — 1562. Georges BRAUN et Franç. HOGENBERG. *Vue de Luxembourg*, reproduite dans l'ouvrage « Civitates orbis terrarum », de 1562, folio, Coloniæ, 1562. C'est la plus ancienne vue de Luxembourg que nous connaissons. Elle a servi de minute à presque toutes les autres anciennes vues qui figurent dans les diverses publications. C'est un aspect de la ville pris à vol d'oiseau de la hauteur de l'ancienne route de Trèves (un peu au-dessous du Fetschenhof). Sur le même plan au bas de la feuille une vue des jardins du château de Mansfeld. A gauche, une vue du monument d'Igel. Au revers de la feuille, une description latine de la ville.

2. — 1582. Fr. VALEGIO, M. ROTA. *Vue de Luxembourg*, reproduite dans l'ouvrage : « Nuova raccola di tutte le piu illustri et famose citte di tutto il mondo. Venezia. Franc. Valegio sc. Rota fecit. »

3. — 1588. Georges BRAUN et Franç. HOGENBERG. *Luxemburgum urbs ejusdem nominis etc.* — La même vue que celle du n° 1, coloriée, avec description française sur le revers.

4. — 1620. *Lutzenburg.* Aspect de la ville ; sur l'avant-plan se trouvent quelques paysans qui travaillent aux champs. C'est à peu près la même vue que celle de 1582 (n° 2). 29/20 cm.

---

1) Voir pour les deux premières parties le vol. 45, p. 185 ss.

5. — 1630. *Lucemburgum.* Vue de Luxembourg à vol d'oiseau. La ville se présente du côté du Bock. A gauche de l'inscription un cavalier et un fantassin. 52/40 cm.

6. — 1632. *Luxembourg, château de Mansfeld et faubourg de Clausen.* Tableau ; à gauche se trouve le Hundhaus, à droite une vue de l'ancienne église d'Altmunster. Sur le chemin, qui conduit de la vallée sur le plateau, se trouvent des religieux se rendant en procession à l'église. Sur la grande route de Clausen passe une voiture de gala. Le tableau se trouve entre les mains d'un particulier et ne porte aucune indication autre que « Copie faite en 1829 ».

7. — 1649. BLAEU, Johannes. *Luceburgum.* Grande gravure insérée dans l'ouvrage « Theatrum urbium Belgicæ regiæ » de Blaeu, 2e volume, 1649. C'est la gravure la plus belle et la plus détaillée qui existe de ce temps. Au-dessus une oriflamme portant « *Luceburgum* ». Sur le revers une description ayant pour entête : *Luxemburgi alteram hanc, spectator benevole, delineationem tibi exhibeo, ne quid in veteri G. Braunii theatro sit quod hic desideres, priorem autem descriptionem ex Lud. Guicciardino optime de Belgica merito excerpsi, quae autem Braunius huic adjunxit, ita se habent.* C'est à une échelle double et avec plus de détails la reproduction du n° 3 ci-dessus. 52/44 cm.

8. — 1649. Même gravure que celle du n° 7, contenue dans la traduction hollandaise de l'ouvrage de Blaeu, avec la description de la ville en langue hollandaise : Waerde Leser. Ick geef u hier een tweede afbeelding vom Lutsenburgh. 52/44 cm.

9. — 1649. SCHMIT, J.-P. *Luxembourg.* Vue axionométrique du château et des jardins du comte de Mansfeld, au faubourg de Clausen. Dessin à la plume, composé par J.-P. Schmit, en 1889, d'après une gravure de l'atlas publié en 1649 à Amsterdam, par Joh. Blaeu. L'original se trouve entre les mains de l'auteur.

10. — Reproduction de la vue précédente par la Société belge de photographie « Société anonyme des arts graphiques ». Bruxelles, 73, rue Kegenweld.

11. — 1649. TEREL, D., sculp. *Luxembourg.* Aspect de la ville. C'est une réduction de la vue donnée par Joh. Blaeu. 16/11 cm.

12. — 1650. *Luxembourg.* Grand tableau à l'huile, déposé au musée

de l'Institut grand-ducal par ordre de la commission d'administration de l'hospice civil de Luxembourg, en 1856; il représente les bâtiments d'Altmunster et ceux de Neumunster, ainsi que le château de Mansfeld.

13. — 1656. ***Palatii et hortorum comitis Mansfeldiae extra Luxemburgum reliquiae superstites.*** Vue coloriée de Clausen et des ruines du palais de Mansfeld prise en 1656. Cette copie faite en 1802 par J.-N. Meyer de Clausen, a été remise à l'Institut grand-ducal par M. Würth-Paquet, président de cette société, de la part de M. Ch. Simonis, avocat. 53/45 cm. — En 1887, M. Ch. Brandenburg a photographié ce tableau.

14. — 1656. ***Plan du parc de Mansfeld, à Clausen,*** reposant aux archives du royaume à Bruxelles.

15. — 1670. KOPPMEYER, Jakob. ***Ansicht der Stadt Luxemburg.*** Vue absolument fausse. 31/16,5 cm.

16. — 1684. DECKER, C. ***Aspect de la ville de Luxembourg, pendant le siège de 1684.*** Belle gravure; au-dessous du dessin qui représente Luxembourg du côté du Bouc, se trouve une courte description du siège. ***Amsterdam, vom 5. Juny : Werden verkaufft bei Heinrich Heuss, nebst de Barko in Hamburg.***

17. — 1684. VAN DER MEULEN. ***Vue de la ville et forteresse de Luxembourg,*** prise de la hauteur du parc Mansfeld du temps de l'occupation française sous Louis XIV. Grand tableau à l'huile se trouvant au musée du Louvre à Paris. En 1885 une copie en fut faite pour le Gouvernement grand-ducal par M. Ferdinand d'Huart.

18. — 1684. BONNART, N. ***Luxemburgi prospectus ad thermas Mansfeldinas.*** Grande gravure fort belle du tableau de Van der Meulen, gravée par N. Bonnart, avec privilège du Roy. Cette gravure étant devenue fort rare, et les anciennes plaques gravées ayant été acquises par le Gouvernement français, ce dernier en a ordonné la réimpression, il y a quelques années (1867); ces exemplaires sont en vente à la conciergerie du musée à raison de 3 fr. la pièce, tandis que les exemplaires de la première édition de ce tableau, tirés en 1684, ont une valeur de 50 francs.

19. — Photographie de la même gravure, faite en 1879, par le photographe Kuhn de Luxembourg.

20. — Photographie de la même gravure, faite en 1885, par le photographe Bernhœft de Luxembourg.

21. — Phototypie de la même gravure, insérée en 1891 dans l'ouvrage de M. Biermann : « Abrégé historique de la ville et forteresse de Luxembourg. »

22. — 1684. Siège et prise de la ville de Luxembourg par Vauban, en 1684, d'après un tableau de Van der Meulen, copié du musée de Versailles. Phototypie avec légende en-dessous : *La ville fut investie le 28 avril 1684 par le maréchal de Créqui etc.* 26,5/12,5 cm.

23. — 1684. La même phototypie avec la légende : *Extrait de l'histoire ecclesiastique et civile du duché de Luxembourg : Luxembourg, ville capitale de la province, est la place de toute l'Europe la plus forte etc.*

24. — 1684. VAN DER MEULEN. *Ville de Luxembourg.* Second tableau au musée de Versailles, pris sur les hauteurs de la Belle-Vue. Dans le fond à gauche se trouve le faubourg de Pfaffenthal, où la plupart des maisons sont incendiées. Au milieu le Bock et la descente du Pfaffenthal. La plaine de l'avant-plan est occupée par un grand nombre de cavaliers, de batteries montées et sur le bord le maréchal de Créqui entouré de son état-major. En 1887, le Gouvernement grand-ducal en a fait faire une copie par M. Seimetz, peintre.

25. — Photographie de ce tableau, faite en 1887, par M. Brandenburg.

26. — Phototypie du même tableau, insérée en 1891 dans l'ouvrage de M. Biermann : « Abrégé historique, etc. »

27. — 1684. Aspect de la ville de Luxembourg, dans « *Le siège de Luxembourg* », par l'auteur du « Mercure galant ». 10/8 cm.

28. — 1684. Gravure représentant la ville pendant le siège de 1684, insérée dans la brochure intitulée : « Beschreibung der Belägerung der Stadt Luxemburg, durch die königliche französische Armee, unter dem Herrn Marchal von Créqui. Darinnen eine eigentliche Erzählung enthalten alles dessen, was bey Belägerung und Uebergabe dieser Stadt vorgangen. Dazu auch eine Abbildung der Stadt und der Belägerung gefügt worden. Nürnberg, zu finden bei Johann Georg Endter, 1684. Sur la gravure, Luxembourg. Le fond à gauche représente le fort Berlaimont, entouré de palissades. Sur l'avant-plan, le maréchal de Créqui, le Prince Conti et Roche-sur-Yonne, l'ingénieur Vauban. 28,5/17 cm.

29. — 1684. MONCORNET. *Combats et victoires remportées par les impériaux sur les Turcs dans la haute-basse Hongrie et Esclavonie. Prise de Luxembourg par l'armée du Roy, commandée par M. le maréchal de Créqui le 7 juin 1684. A Paris, chez J. Moncornet, rue St-Jacques à la Félicité, proche la Fontaine-St-Severin.* Le fond représente une plaine (probablement de Luxembourg). L'avant-plan est occupé par quelques personnages entourant le maréchal de Créqui. Le tout est encadré d'un rideau décoratif. (Gravure rare.) 71/51 cm.

30. — Copie de la gravure ci-dessus, faite par M. Conrot; il a remplacé la plaine par une vue de la ville de Luxembourg, donnant tout le développement du « Bock ».

31. — 1684. *Vue de Luxembourg,* prise à peu près de l'endroit où se trouve la gare centrale. « *Ausführliche Vorstellung der welterеignissen Spanischen Niederländischen Stadt und Festung Luxemburg, sammt einer wahrhaften Beschreibung alles desjenigen, was sich in und bei der Belagerung 1684 bis auf diese Zeit merkwürdig ereignet und zugetragen.* Sur l'avant-plan quelques soldats. Une légende assez curieuse se trouve au-dessous de la gravure.

32. — 1684. *Luxembourg, capitale du duché du même nom.* Petite gravure artistique, en taille douce, appartenant à l'école française de la fin du 17e siècle. Sans autre indication ; sur le devant, quelques arbres et personnages. 20/20 cm.

33. — 1770. *Plans concernant l'ancien couvent des religieuses du Saint-Esprit à Luxembourg.* Remis en 1819 par M. Deny, archiviste, au musée de la Section historique de l'Institut grand-ducal.

34. — 1790. *Prise de Luxembourg par François de Créqui.* Plan colorié. Sur l'avant-plan quelques cavaliers. La vue même de Luxembourg est fausse, celle de Koppmeyer a servi de base. Desfontaines pinxit. A Paris, chez Blin, imprimeur, place Maubert, n° 17, vis-à-vis de la rue des Trois-Portes. Gravure en taille douce. 13,5/12,5 cm.

35. — 1794-1795. *Capitulation de Luxembourg ; dessiné et gravé par un volontaire français au camp ;* avec légende. 31/19 cm. — On voit très peu de la ville elle-même ; tout le champ est occupé par une grande tente devant laquelle se pressent des soldats dont les regards sont dirigés vers la droite où l'on aperçoit quelques notabilités s'avancer

pour faire acte de soumission. Toute la gravure porte le cachet d'une charge.

36. — 17... *Brücke zu Luxemburg, an dem Fluss Alzet.* La gravure représente un pont en bois entre deux piliers (sans autre indication). 33/16 cm.

37. — 1795. RENOUX. *Prise de Luxembourg, le 12 juin 1795.* Peint par Renoux, gravé par Legenne. Sur l'avant-plan (rochers de Mansfeld), se trouvent une batterie et un campement de soldats. Diagraphe et pantographe Garrard. 22/20 cm.

38. — 1815. SELIG, C. W. *Ansicht von Luxemburg, nach der Natur gezeichnet, von C. W. Selig, Artillerie-Lieutenant.* Aquarelle prise près du jardin de M. Schrobilgen ; sur l'avant-plan quelques soldats. A droite le pont du château ; les rochers qui entourent le pont, surplombent encore fortement à cette époque. 47/36 cm.

39-53. — 1825. DE CLOET. *Quatorze lithographies et une carte,* concernant le Grand-Duché de Luxembourg, publiées dans l'ouvrage de M. De Cloet : « Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas, dédié à S. A. Madame la Princesse d'Orange », édité en cinq volumes en 1825. Ce sont :

39. — *Carte du royaume des Pays-Bas, pour l'intelligence du voyage pittoresque.* 40/36 cm. Tome I.

40. — *Ruines du château de Falkenstein.* T. I, p. 61.

41. — *Esch-le-Trou sur Sûre.* T. I, p. 69.

42. — *Luxembourg, vue du côté d'Eich.* T. I, p. 141.

43. — *Le pont du château de Luxembourg.* II, 105.

44. — *Partie des fortifications de Luxembourg.*

45. — *Restes du palais Mansfeld à Luxembourg.* II, 131.

46. — *Ruines du château de Beaufort.* II, 150.

47. — *Château d'Ansembourg.* II, 128.

48. — *Château de Hollenfeltz.* II, 143.

49. — *Château de Bourglinster.* II, 153.

50. — *Ruines du château d'Useldange.* II, 167.

51. — *Monument d'Igel.* II, 187.

52. — *Athénée de Luxembourg.* Bertrang del. Lith. de Jobard. T. III. — C'est une des lithographies les plus intéressantes qui existent de ce

temps. Le mur de l'ancien jardin Neyen se prolonge encore jusqu'à l'autre extrémité de la maison de M. Lentz. Entre l'église et l'Athénée on voit encore la petite construction en bois qui a disparu lors de l'installation de la croix des missions. L'Athénée dans son ensemble extérieur est le même que de nos jours. A droite se trouve une partie de l'ancien mur clôturant la poudrière qui se trouvait sur l'emplacement du nouveau quartier longeant l'Athénée. C'est une des plus curieuses vues de Luxembourg que nous connaissions.

53. — *Vue du Bouc, forteresse de Luxembourg.*

Les unes de ces gravures ont été faites par le général de Howen, d'autres par M. de Peelaert. Ces lithographies sont en noir, dans le genre de celles publiées plus tard par Renard et Fresez en 1830. 20,5/15. — Il y a aussi une édition de cet ouvrage à planches coloriées.

54. — 1830. MICHAELIS, C. G. 1) *Ansicht von Luxemburg, vom deutschen Hause;* 2) *Ansicht von Luxemburg, vom Fort Dumoulin aus.* Deux gravures sur acier. 15,5/11 cm.

55. — 1830. FRESEZ, J.-B., professeur de dessin. Tableau à l'huile, représentant la ville de Luxembourg, en 1830.

56-96. – 1835. FRESEZ, J.-B. Quarante-deux lithographies, représentant les vues principales de Luxembourg et les anciens châteaux du pays. Album fort rare en un volume in-folio oblong, publié chez N. Reuter & Cie à Luxembourg. Les vues, dont chacune a 20,5/15 cm., sont en noir. Ce sont :

57. — *Vue du faubourg de Clausen.*

58. — *Vue des ruines du château de Mansfeld-Clausen.*

59. — *Vue de la chapelle St-Quirin près de la Pétrusse à Luxembourg.*

60. — *Vue de l'ancien hôtel du Gouvernement à Luxembourg.*

61. — *L'Alzette au Grund. Vue prise du pont. 1835.*

62. — *Vue de la Schleifmühl près de Luxembourg.*

63. — *Rue des Tanneurs au Grund.*

64. — *Porte romaine dans la descente du Breitenweg.*

65. — *Vue de la Fayencerie.*

66. — *Ruines du château de Hespérange; vue prise dans le. prés du Rœserthal.*

67. — *Vue de la vallée de Mersch, prise près de Weimerskirch.*
68. — *Château de Dommeldange près de Luxembourg.*
69. — *Papeterie mécanique à Senningen.*
70. — *Vue du château de Burglinster.*
71. — *Vue de Berg près d'Ettelbruck.*
72. - *Vue de Fischbach.*
73. — *Vue du château de Schœnfels.*
74. — *Château de Hollenfeltz.*
75. — *Vue d'Esch-sur-la-Sûre.*
76. — *Ruines du château d'Esch-sur-la-Sûre.*
77. — *Ruines du château de Larochette.*
78. — *Ruines du château de Bourscheid.*
79. — *Intérieur du château de Bourscheid.*
80. — *Château de Vianden.*
81. — *Château de Schiebourg.*
82. — *Vue du château de Schiebourg.*
83. — *Vue du mont de Soleuvre.*
84. — *Vue d'Arlon, prise sur la route de Luxembourg.*
85. — *Vue d'Arlon, prise du côté du faubourg de Bastogne.*
86. — *Vue d'Arlon.*
87. — *Vue de Virton.*
88. — *Vue de Clervaux.*
99. — *Château de Wiltz.*
90. — *Ruines du château de Latour près de Virton.*
91. — *Château de Soye.*
92. — *Ruines du château de Septfontaines.*
93. — *Citadelle de Bouillon.*
94. — *Vue de Munsbach.*
95. — *Vue de Remich, prise sur la rive droite de la Moselle.*
96. — *Vue de Laroche.*

97-105. — 1835. FRESEZ, J.-B. *Neuf vues de Luxembourg ;* ce sont : Vue de Luxembourg. Prise du Fetschenhof; cette vue est plus grande que les huit autres et plus rare.

98. — Vue de Luxembourg. Prise de la porte de Thionville.
99. — Idem. Prise de la porte de Trèves.
100. — Idem. Prise du haut du château.

101. — Vue de Luxembourg. Prise du haut du château.
102. — Idem. Prise du faubourg de Clausen.
103. — Idem. Prise de la porte de Mansfeld.
104. — Idem. Prise au-dessus du château.
105. — Idem. Prise de la porte d'Eich. 16/10 cm., cependant ces neuf vues se trouvent également groupées sur une seule feuille de 40/50 cm. — Fresez, del. P. Lauters, lith.

106. — 1835. FRESEZ, J.-B. *Vue de Luxembourg*, prise de la hauteur de Pulfermühl. Dessin au crayon. 64/32 cm.

107. — 1850. FRESEZ, J.-B. *Vue prise entre le faubourg de Clausen et le Grund;* tableau à l'huile.

108. — 1850. JOLY, Victor. *Six gravures*, publiées dans l'ouvrage « Les Ardennes » du même auteur, paru en 1854 ; ce sont :

108. — Rempart d'Echternach.
109. — Brandenbourg.
110. — Larochette.
111. — Ansembourg.
112. — Château de Beaufort.
113. — Esch-sur-la-Sûre.

114. — 1855. *Lithographies*, représentant une vue générale d'Echternach et la procession dansante d'Echternach, insérées dans l'illustration du 2 juin 1855.

115-144. — 1857. FRESEZ, J.-B. *Album pittoresque du Grand-Duché de Luxembourg, dédié à S. A. R. le Prince-Henri des Pays-Bas, Lieutenant-Représentant de S. M. le Roi Grand-Duc dans le Grand-Duché de Luxembourg, par J.-B. Fresez, professeur de dessin et de peinture à Luxembourg. Victor Hoffmann, libraire, 1857. Imprimerie de Victor Bück.* Contient trente belles vues coloriées, chacune suivie d'un texte explicatif. Ces lithographies qui sont dessinées d'après nature, ont été lithographiées par A. Cassaque et imprimées chez Lemercier à Paris. 25/17 cm.

115. — *Luxembourg. Vue prise de la route d'Eich.* Au fond de la vallée on aperçoit la ville-basse du Pfaffenthal que traverse l'Alzette et qu'encadrent et surmontent des remparts imposants, des redoutes, des bastions, des forts détachés et deux tours espagnoles, élevées à droite et à gauche dans le mur d'enceinte de la ville-basse. A droite, la porte

d'Eich, à gauche, la porte des Bons-Malades, derrière celle-ci s'élève la chapelle de Saint-Mathieu. Au centre est la caserne Vauban. Sur la hauteur, la ville et le Bock dans tout son développement. Aucune autre vue de ce temps ne donne d'une façon aussi nette la descente du Pfaffenthal avec ses trois portes intermédiaires.

116. — *Luxembourg. Vue prise du Grund.* Au fond, le pont du Grund entouré d'un groupe de maisons, à gauche les tanneries, derrière ces maisons, les murs élevés de la descente du Breitenweg, en haut, la ville même.

117. — *Luxembourg. Vue prise de la vallée de Pulfermühl.* C'est en remontant, du fond de la vallée de Pulfermühl jusqu'à mi-hauteur, le chemin tracé dans la montagne qui la sépare de la vallée de Schleifmühl qu'on découvre le beau site que retrace cette vue.

118. — *Luxembourg. Vue prise des hauteurs de Clausen.* Cette vue embrasse à la fois la ville-haute, le faubourg de Clausen avec la vieille tour d'Altmunster; à droite, la ville-basse de Pfaffenthal, fermée par la porte et les écluses de Mansfeld; à gauche, la ville-basse du Grund, en haut, à gauche, les casernes du Rham.

119. — *Luxembourg. Ruines du château de Mansfeld.* Les traces des vieux murs du palais Mansfeld sont encore nombreuses. Au fond des rochers à pic.

120. — *Schleifmühl.* Au fond, à gauche, la manufacture de draps, à droite, la maison d'habitation des propriétaires de la fabrique; la route à gauche va rejoindre le village de Bonnevoie, le chemin à droite relie la route de Trèves à la hauteur de l'ancien fort du « Moulin ».

121. — *Walferdange.* A droite, le château avec ses dépendances, à gauche, l'église avec quelques maisons.

122. — *Château de Hollenfeltz.*

123. — *Ruines du château d'Ansembourg.*

124. — *Septfontaines.* Le village et les ruines du château.

125. — *Useldange.* Les ruines du château.

126. — *Esch-sur-la-Sûre.* A gauche, la tour nommée Cotthurm, qui fait face à une des tours du château et aux ruines de celui-ci. Vue prise sur la rive gauche de la Sûre à la hauteur du pont.

127. — *Ruines du château d'Esch-sur-la-Sûre.*

128. — *Wiltz*. Vue prise de la route d'Ettelbruck.

129. — *Clervaux*. Vue du village et du château.

130. — *Bourscheid*. Les ruines du château.

131. — *Ruines du château de Brandenbourg.*

132. — *Vianden*. Sur la hauteur, au fond, les ruines du château ; bien des murs disparus aujourd'hui y figurent encore ; à gauche, la « Hockelsley ». Sur l'avant-plan, le pont et la ville.

133. — *Vianden*. Vue des ruines prise du côté opposé à celle de la vue n° 132.

134. — *Chapelle de Neukirch, près de Vianden.*

135. — *Diekirch*. Vue générale de la ville.

136. — *Château de Berg* et ses dépendances.

137. — *Larochette*. Les ruines du château et le village.

138. — *Ruines du château de Beaufort.*

139. — *Echternach*. Vue générale. Au milieu le pont, à gauche la ville.

140. — *Wormeldange*. Aspect du village.

141. — *Burglinster*. Le château.

142. — *Remich*. Vue générale.

143. — *Schengen*. Vue générale.

144. — *Hespérange*. A gauche l'église et le pont, à droite les ruines du château.

Les quatre premières lithographies de l'album précédent ont été également publiées séparément par M. Fresez.

145. — 1858. *Plan de l'ancien magasin à poudre* sis sur le Verlorenkost au Grund, ville-basse de Luxembourg. Gravure reproduite à la fin du vol. VIII des publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques.

146. — 1858. *Passerelle de la ville*. Raccordement avec la ville : 1° Projet de M. Grenier ; 2° Projet de M. Frensdorff; 3° Projet de M. A. Fischer. Vue latérale (copie sur papier calque). 0,86/0,57 cm.

147. — 1854. ARENDT, Ch., architecte. *Église Sainte-Cunégonde à Clausen*. Lithographie, d'après les plans dressés par M. Ch. Arendt, architecte. Publications de la Section historique de l'Institut, 1853.

148. — 1860. VON KÖNIG. *Ansicht der Stadt Luxemburg im*

16. Jahrhundert. Inséré dans l'ouvrage du même auteur : « Die Geschichte des Luxemburger Landes. » Gravure en traits rouges.

149. — 1860. BRANDENBOURG. *Vue du Viaduc de Luxembourg.* Grande lithographie, coloriée et en noir.

150. — 1860. BRANDENBOURG. *Viaduc de la Pétrusse. Chemins de fer royaux grand-ducaux Guillaume-Luxembourg. L'ingénieur en chef M. A. Grenier. Dessiné par J. Brandenbourg. Entrepreneur M. Waring frères. Chez V. Bück, libraire à Luxembourg. Lithographie par A. Pelletier. Imprimerie Lemercier, Paris.* 90/55 cm.

151. — 1860. *Viaduc de Luxembourg.* Passerelle. Plan et coupes. Deux feuilles autographiées.

152. — 1862. ERASMY et RAUSCH, lithographes. *La vallée de Mersch.*

153. — 1862. FRESEZ. *Vue de Luxembourg.* Dessin de M. Fresez, lithographié par M. Rosbach. 26/18 cm.

154-180. — 1862. ERASMY. *Erinnerung an Luxemburg.* Trois feuilles, lithographiées par M. Erasmy. La première feuille contient :

154. — *Das neue Lazareth beim Hl.-Geist.*

155. — *Siechenhof.* (La chapelle, le cimetière et quelques maisons avec le pont)

156. — *St-Alphonsuskirche.*

157. — *Luxemburg mit der Vorstadt Clausen.*

158. — *Die Liebfrau.nkirche.*

159. — *Das Commandaturgebäude* (avec les maisons adjacentes de la rue Monterey).

160. — *Der Viaduct vom Bisserweg.*

161. — *Das Maximinerhaus, Wohngebäude des Festungsgouverneurs.*

162. — *Luxemburg, vom Fort Gross-Elisabeth aus.*

La seconde feuille contient :

163. — *Das Regierungsgebäude.*

164. — *Der Bahnhof.*

165. — *Ständehaus.*

166. — *Das Neuthor* (avec une partie de la rue de la Porte-Neuve).

167. — *Die Unterstadt Grund mit dem Rham vom Hl.-Geist aus.*

168. — *Paradeplatz.* (Le dessin représente une revue de la garnison prussienne.)

169. — *Arsenal* (un des rares dessins qui donnent encore l'ancienne situation).

170. — *Der Viaduct über das Petrusthal.*

171. — *Stadthaus nebst Wilhelmsplatz.*

La troisième feuille contient :

172. — *Münsterkirche im Grund.*

173. — *Luxemburg von der Reiterkaserne aus.*

174. — *St-Michelskirche.*

175. — *Das Innere der Liebfrauenkirche.*

176. — *Pfaffenthal vom Fort Berlaymont aus.*

177. — *Das Innere der St-Alphonskirche.*

178. — *St-Mathäuskirche.*

179. — *Schmelz in Eich.*

180. — *Bürgerhospital nebst Irrenhaus im Pfaffenthal.*

Ces petites vignettes sont dessinées avec beaucoup de précision et comme beaucoup d'entre elles renferment des détails curieux, elles méritent certainement d'être citées. Dimensions de chaque feuille : 25/22 cm.

181. — 1862. ERASMY et RAUSCH, lithographes. *Panorama von Esch a. d. Alzette.*

182. — 1864. FRESEZ. *Luxembourg*, vue prise de la nouvelle route d'Eich. Grande lithographie, coloriée et en noir. Fresez, del. Lith. Bichebois. Imprimeur Lemercier à Paris. 60/45 cm.

183-186. — 1864. KUSKY, G., sous-officier de l'artillerie. *Luxembourg*, prise de la porte Mansfeld.

184. — *Luxembourg*, prise de la porte de Thionville.

185. — Idem. prise de la porte de Trèves.

186. — Idem. Vue du Fetschenhof.

Tableaux exécutés en demi-relief avec des écorces de bouleaux surpeintes d'après les grandes gravures de M. Fresez.

187. — 1864. BRANDENBOURG, père, peintre-photographe. *Vue générale de la ville de Luxembourg, en 1864.* Tableau à l'huile.

188. — 1864. ERASMY, lithographe. *Pfaffenthal, Luxemburg's Vorstadt.*

189. — 1864. RAUSCH et ERASMY, lithographes. *Der Viaduct vom Pfaffenthal* (Luxemburg). 29/17 cm.

190. — 1864. ERASMY. *Panorama von Luxemburg.* Vue prise du clocher de l'église Notre-Dame. Les quatre feuilles de cette lithographie font suite l'une à l'autre, de manière à présenter tout le développement de la ville et des alentours ; elles sont très curieuses, parce qu'elles donnent une idée précise de l'état des environs de Luxembourg avant le démantèlement. 41/16 cm.

191. — 1864. RAUSCH et ERASMY, lithographes. *Panorama von Luxemburg, gedruckt bei Hrn. Epperlein.* Cette planche est également très intéressante. Le milieu représente la place Guillaume, sur le devant l'hôtel-de-ville, une partie de l'Athénée ; à gauche, la caserne et la rue Marie-Thérèse. Comme la précédente, cette vue est prise du haut du clocher de l'église Notre-Dame. 43/21 cm.

192. — 1872. *Entrée du roi Guillaume III à Luxembourg, le 14 juillet 1872.* Photographie prise de la maison Kraus-König. Un arc-de-triomphe est dressé sur l'emplacement du rond point. La Porte-Neuve est déjà démolie et le fossé remblayé, mais aucune construction ne se trouve encore sur les terrains longeant la nouvelle percée.

193. — 1872. LOCHER, J.-H., *éditeur, Zurich, gravé par C. Rorich et fils, Nuremberg.* Papier à lettre illustré, portant en tête une vue de 1° Luxembourg, du Fetschenhof ; 2° Rochers du parc Mansfeld ; 3° Viaduc de la ville ; 4° Luxembourg ; 5° Monument de la Princesse Henri des Pays-Bas, 1830-1872.

194. — 1864. ERASMY. *Erinnerung an die 600jährige Jubelfeier der dreizehn Handwerkergenossenschaften in Luxemburg.* Cette feuille comprend cinq lithographies : au milieu, le cortège passant sur la place Guillaume ; à gauche, le Gouvernement ; en-dessous : « Wer will, thut viel » ; l'intérieur de l'église Notre-Dame, avec la légende : « Gott segne das ehrbare Handwerk » ; à droite, le kiosque et le banquet au cercle littéraire. Lithographié par Erasmy. 40/30 cm.

195. — 1865. RAUSCH et ERASMY. *Luxemburg, von der Fetschenhofer Höhe.* Lithographie. 40/20 cm.

196. — 1867. LIEZ. *Vue de la ville de Luxembourg.* Tableau à l'huile.

197. — 1867. WERLING, E. *Corps-de-garde qui se trouvait derrière la maison de M. E. Werling* ; dessiné d'après les souvenirs personnels. Aquarelle de 1889.

198. — 1873. WITKAMP, Ph. *Gravures concernant le Luxembourg,* et publiées en 1873 dans l'ouvrage en deux volumes du même auteur : Geschiedenis der zeventien Nederlanden, publié à Amsterdam.

Premier volume :

1° Basilique d'Echternach, p. 117 ;
2° Le prince d'Orange chasse les Français de Luxembourg, p. 417 ;
3° Le château de Vianden. Salle des chevaliers, p. 414.

Deuxième volume :

1° La porte du château de Luxembourg, en 1869, p. 136 ;
2° Luxembourg et le Grund, 1873, p. 137 ;
3° Esch-sur-la-Sûre, en 1873, p. 149 ;
4° Paysage près d'Esch-sur-la-Sûre, en 1873, p. 152 ;
5° Village de Tandel, p. 153 ;
6° Larochette. Village et château, en 1873, p. 156 ;
7° Schœnfeltz, en 1873, p. 157 ;
8° Château de Hollenfeltz, en 1873, p. 160 ;
9° Marienthal, en 1873, p. 161 ;
10° Vianden du côté de Walsdorf, en 1873, p. 165 ;
11° Brandenbourg, en 1873, p. 168 ;
12° Vue du Grund, en 1873, p. 173 ;
13° Oberbesslingen, en 1873, p. 177 ;
14° Château royal de Berg, en 1874, p. 180 ;
15° Procession dansante d'Echternach, p. 189 ;
16° Château de Differdange, en 1873, p. 192 ;
17° Siège de Dudelange. (Soldats dansants et musiciens), p. 197 ;
18° Château de Bourscheid, en 1854, p. 224 ;
19° Hauts-fourneaux près du château de Berwart, à Esch-sur-l'Alzette, 1873, p. 229 ;
20° La côte Nord-Est du Mont-St-Jean près de Budersberg-Dudelange, p. 232 ;
21° Le palais grand-ducal à Luxembourg (très jolie gravure), p. 240 ;
22° Palais de Walferdange, en 1873, p. 253 ;
23° Luxembourg au 16e siècle, p. 256 ;
24° Le Vorsaal du château de Vianden, p. 273 ;
25° Plan du château de Vianden, p. 276 ;
26° Chapelle du château de Vianden, p. 280 ;

27° Coupe longitudinale de la chapelle du château de Vianden, p. 281 ;
28° Le marché et l'hôtel-de-ville à Echternach, en 1873, p. 344 ;
29° Le Schiessentümpel au Müllerthal, p. 740 ;
30° Monument de Dalheim, p. 737 ;
31° Paysage de Hasselt dans les Ardennes, p. 741 ;
32° Nouvelle église à Esch-sur-l'Alzette, p. 793 ;
33° Église St-Laurent à Diekirch, p. 833 ;
34° Château de Beaufort, p. 836 ;
35° Noyer et chapelle à Tandel, p. 840 ;
36° Viaduc de Luxembourg, en 1871, p. 913 ;
37° Bâtiment de la Chambre des députés à Luxembourg, p. 916 ;
38° Bains de Mondorf, en 1871, p. 917.

199. — 1875. CAPUS, G. Aquarelle représentant le « Bock ». 35/25 cm. — Se trouve à la bibliothèque de Luxembourg.

200. — 1884. *Inauguration du monument de Guillaume II le 5 novembre 1884,* sur la place Guillaume à Luxembourg. Lithographie parue dans l'Illustration.

201. — ARENDT, Ch., architecte. *Monographie du château de Vianden.* Cet ouvrage contient en fait de plans et de vues :
1° Vianden et le château. Vue prise du Sud-Est ;
2° Plan d'ensemble topographique, avec l'enceinte fortifiée ;
3° *a)* Vue du château prise du Sud-Ouest ;
b) Ancienne porte supérieure de la ville ;
c) Ancienne porte du pont ;
d) Donjon du château vu de la place ;
4° *a)* Caves ; *b)* Rez-de-chaussée ; *c)* Premier étage ;
5° Coupe transversale du château ;
6° Coupe longitudinale du château ;
7° *a)* Porte à herse (3e cour ; *b)* Entrée principale du château ;
8° Carte du comté de Vianden, d'après une carte de 1736 de Jaillot.

202. — 1884. ENGELS, Michel. *Vues de la ville de Luxembourg.* Collection d'aquarelles exécutées avec beaucoup de soin par M. Michel Engels, professeur de dessin à l'Athénée grand-ducal, en 1884-1885, sur la demande de M. Paul Eyschen, alors directeur général de la

justice. Nous signalons en même temps les auteurs des originaux, qui ont servi de minute et qui se trouvent exclusivement entre les mains de particuliers :

1° Aspect de la ville de Luxembourg, en 1830. (Tableau à l'huile de M. J.-B. Fresez) ;
2° Vue générale de la ville, en 1864. (Tableau de M. Brandenbourg) ;
3° Faubourg du Grund. (Photographie d'après M. Fresez) ;
4° Faubourg du Grund, en 1830. (Dessin de MM. Fresez et Bernard) ;
5° Vue prise entre les faubourgs de Clausen et Grund. (Tableau de M. Fresez) ;
6° Faubourg du Pfaffenthal. (Photographie, lithographie et d'après nature) ;
7° Faubourg du Pfaffenthal, en 1830. (Dessin de MM. Fresez et Bernard) ;
8° Descente du Pfaffenthal, 3e porte. (Photographie) ;
9° Fort Bourbon. (Photographie Kuhn) ;
10° Les forts Olizy et Thüngen. (Photographie) ;
11° Fort Charles, d'après le relief de M. Biermann, au musée Pescatore ;
12° Fort Rheinsheim. (Photographie) ;
13° Le Bock I. (Photographie) ;
14° Le Bock III. (Croquis de M. Ch. Arendt) ;
15° Le Bock IV. (Le même) ;
16° Le Bock V. Aspect intérieur. (Photographie Kuhn) ;
17° Le Bock, vue prise du Hundhaus. (Fresez) ;
18° La Porte-Neuve I. Entrée. (Photographie Kuhn) ;
19° La Porte-Neuve II. Sortie. (La même) ;
20° La Porte de Trèves. (Lithographie) ;
21° La Porte de Trèves. (D'après nature et photographie) ;
22° La Porte-Neuve, le grand fossé et le rempart. (Photographie) ;
23° Porte de l'entrée du viaduc « Passerelle ». (Photographie) ;
24° Porte de Mansfeld. (D'après nature et photographie) ;
25° Devant la Porte d'Eich. (Photographie) ;
26° Le Judenthor à Clausen. (Reconstruction, d'après nature) ;
27° Le Berlinerweg et Schänzchen. (Photographie) ;
28° Le Breitenweg. (Photographie) ;

29° Rue et caserne Marie-Thérèse. (Tableau de M. Kirsch.) Ce dessin est très intéressant, c'est le seul qui donne l'aspect de la rue Marie-Thérèse telle qu'elle existait avant 1867 ;

30° Ancienne route d'Eich. (Tableau de M. Brandenbourg) ;

31° Côte d'Eich. (Le même) ;

32° Rue de Mohrfels-Bock. (Croquis de M. Fresez) ;

33° Route de Trèves et le Rham. (Le même) ;

34° Les fortifications du Rham avant la construction des chemins de fer. (Le même) ;

35° Le Vauban. (Tableau de M. Brandenbourg) ;

36° Le Hundhaus. (Lithographie) ;

37° Le Puits-Rouge. (D'après la photographie de Kuhn) ;

38° La Place-d'armes. (D'après nature et mémoire.)

203. — 1867. GROEVIG, N. *Vingt-cinq vues lithographiées du pays de Luxembourg,* publiées dans l'ouvrage « Das Grossherzogthum Luxemburg. Land und Volk in seinen jetzigen politischen und sozialen Verhältnissen », du même auteur, publié à Luxembourg, chez Pierre Brück. Ces vues sont :

1. *Luxemburg. Ansicht der Stadt von der Eicherstrasse aus ;*
2. » » *von Clausen aus ;*
3. » » *vom Clausener Viaduct aus ;*
4. » » *von Verlorenkost aus ;*
5. » *Viaduct des Bisserweg ;*
6. » *Unterstadt Grund ;*
7. » *Thal der Pulfermühle ;*
8. *Ruine des Burgschlosses Hesperingen ;*
9. *Burgschloss Simmern ;*
10. *Ruine der Ansemburg ;*
11. *Burgschloss Hollenfeltz ;*
12. *Schloss Berg, Eigenthum S. K. Hoheit des Prinzen Heinrich ;*
13. *Stadt Diekirch ;*
14. *Esch an der Sauer ;*
15. *Ruine von Burscheid ;*
16. *Ruine der Brandenburg ;*
17. *Clerf ;*
18. *Stadt Wiltz ;*

19. *Vianden ;*
20. *Stadt Echternach ;*
21. *Burgschloss Befort ;*
22. *Ruine des Burgschlosses Fels ;*
23. *Schengen ;*
24. *Stadt Remich ;*
25. *Wormeldingen.*

204. — 1885. Dr GLÆSENER. *Vues diverses du pays de Luxembourg*, contenues dans l'ouvrage « Le Grand-Duché de Luxembourg », du même auteur :

1° Mardelle dans le bois près de Stegen ;
2° Ruines du « Deivelselter » près de Diekirch. (Dans un cartouche, le dolmen restauré) ;
3° Luxembourg. Vue générale prise de la route de Trèves (d'après une photographie) ;
4° Ruines du château de Brandenbourg ;
5° Château de Berg, vue prise du jardin ;
6° Château de Clervaux.

205. — 1885. ENGELS, Michel. Dessin à la plume sur teintes plates, d'après la petite vue de von Kœnig, représentant Luxembourg au 16e siècle. Ce tableau mesure à l'intérieur du cadre 80/70 cm. (Hôtel du Gouvernement.)

206. — 1887. ENGELS, M. *Bilder aus der ehemaligen Bundesfestung Luxembourg.* Verlag von J. Heintzé, 1887. Cet ouvrage contient

a) dans le texte, les gravures suivantes en noir, de 7,5/7,5 cm.

1. *Das Siechenthor ;*
2. *Das Trierer Thor auf dem Rham ;*
3. *Das Pfaffenthaler Thor ;*
4. *Der rothe Brunnen.*

b) Planches en noir, de 15/10 cm.

1. *Luxemburg im 16. Jahrhundert* (nach einem Stiche aus Coster) ;
2. *Luxemburg vom Fetschenhof aus, 1860 ;*
3. *Luxemburg mit Vorstadt Pfaffenthal von der Eicherstrasse aus ;*
4. *Vorstadt Grund ;*
5. *Partie an der Vauban-Kaserne ;*
6. *Berlinerweg und Schänzchen, Fort Verlorenkost ;*

7. *Pulfermühl ;*
8. *Breitenweg mit Neuenweg ;*
9. *Mittleres Pfaffenthaler Thor ;*
10. *Fort Olizy und Thüngen ;*
11. *Fort Bourbon ;*
12. *Die Thore am Bock ;*
13. *Bockinneres mit Schlossbastion ;*
14. *Bock- und Schlossbrücke (Mohrfels) ;*
15. *Eicherberg ;*
16. *Das Trierer und Mansfelderthor ;*
17. *Das Neuthor, Stadtseite ;*
18. *Das Neuthor, Aussenseite ;*
19. *Die Hauptwache ;*
20. *Fort Charles ;*
21. *Abschluss der Arsenal- oder Judenstrasse ;*
22. *Herbstmanöver (Rollingergrund) ;*
23. *Abzug der preussischen Garnison ;*
24. *Die heutige offene Stadt Luxemburg vom Fetschenhof aus.*

Les planches originales de cet ouvrage, propriété de M. de Gargan, sont dessinées au crayon à une échelle double des héliogravures.

207. — 1883. HÆNEN. *Procession dansante d'Echternach.* Lithographie reproduite dans « le Monde illustré », 1888, nº 1627 : *Le passage des pèlerins sur la place du marché*, d'après les croquis de M. Ch. Gosselin.

208. — 1889. BERNHOEFT, Ch. *Gravures concernant le Grand-Duché de Luxembourg*, reproduites d'après les photographies de Bernhœft, et intercalées dans une description de Luxembourg, parue dans le journal périodique, « Westermann'sche Monatshefte », 1889, LXVII, p. 345 et ss. :

1. *Luxemburg mit Vorstadt Grund ;*
2. *Ansicht von Luxemburg mit Theilen des Bocks ;*
3. *Luxemburg vom Viaduct von Clausen aus gesehen ;*
4. *Luxemburg von der Eicherstrasse aus gesehen ;*
5. *Luxemburg von der Vorstadt Pfaffenthal aus gesehen ;*
6. *Ansicht von Luxemburg vom Fort Thüngen ;*
7. *Theile des Bockfelsens ;*
8. *Die Königliche Domäne Schloss-Berg ;*

9. *Das Palais des Statthalters ;*
10. *Partie in der Vorstadt Grund ;*
11. *Pfaffenthal ;*
12. *Petrusthal ;*
13. *Clervaux ;*
14. *Echternach ;*
15. *Ruinen des Schlosses von Vianden ;*
16. *Esch an der Sauer.*

209. — 1889. ENGELS, M. *Einundzwanzig Federzeichnungen aus Luxemburg's nächster Umgebung.* Modèles de dessin à l'usage des élèves (Heintzé, éditeur) :

1. *Die St-Michelskirche* (vignette) ;
2. *Hinter der St-Michelskirche ;*
3. *Pfaffenthal ;*
4. *An der Parkhöhe (Villa Feyden, Clausen) ;*
5. *Häusergruppe an der Strasse nach Rollingergrund ;*
6. *Häusergruppe an der Oberpetrus ;*
7. *Die Münsterkirche (Grund) ;*
8. *Spanisches Thürmchen ;*
9. *Ruine im Clausener Berg ;*
10. *Fort Thüngen ;*
11. *Am Judenkirchhof ;*
12. *Die Plätisgasse (Grund) ;*
13. *Die Oberpetrus ;*
14. *Motiv aus Pfaffenthal ;*
15. *Das Siechenthor ;*
16. *Am Pfaffenthaler Berg ;*
17. *Partie im Park ;*
18. *Quirinuskapelle ;*
19. *Unter der Schlossbrücke ;*
20. *Villa de Gargan ;*
21. *Auf Fort Verlorenkost.*

210. — 1889. HELDENSTEIN, Fr. *Anciens châteaux du Grand-Duché de Luxembourg.* Volume de luxe réunissant les reproductions photographiques de dix fusains. 23/11 cm. Photographie de M. Maroldt de Diekirch.

1° Château royal de Berg; 2° Château de Berg; 3° Meysembourg; 4° Bourscheid; 5° Larochette; 6° Vianden; 7° Beaufort; 8° Brandenbourg; 9° Clervaux; 10° Hollenfels.

Les originaux de ces dix fusains mesurent chacun environ 2m80 sur 1m38. M. Heldenstein en a fait cadeau à S. M. le Roi Grand-Duc Guillaume III. Ils se trouvent actuellement au château de Colmar-Berg. Ces fusains sont traités et dessinés de main de maître. Aucun artiste avant lui n'a su rendre d'une manière plus parfaite les sites admirables de ces vieux manoirs.

211. — 1889. ENGELS, M. *Der Einzug des Herzog-Regenten Adolf von Nassau in Luxemburg, am 10. April 1889.* Croquis reproduit dans la « Illustrierte Zeitung » du 27 avril 1889.

212. — 1890. ENGELS, M. *Panorama de Luxembourg.* Dessin à la plume. La grande lithographie d'Erasmy, publiée en 1864 en quatre feuilles, a servi de base. 1,36/36 cm.

213. — 1890. ENGELS, M. *Panorama der Stadt und ehemaligen Bundesfestung Luxemburg, nach der Natur, alten Lithographien und Plänen zusammengestellt und gezeichnet.* Der Standpunkt des Beschauers ist die Höhe der Plattform des Thurmes der Liebfrauenkirche, es gewährt demnach die Zeichnung einen Rundblick auf die Stadt und Umgebung vor dem Jahre 1867. Lichtdruck von Rämmler und Jonas, Dresden. 57/16,5 cm.

214. — 1890. ENGELS, M. *Luxembourg, place Guillaume.* Aquarelle. 75/45 cm.

215. — 1890. ENGELS, M. *Pâté de maisons dans le Rollingergrund.* Aquarelle. 75/45 cm.

216. — 1890. BIERMANN, J.-P. *Abrégé historique de la ville et forteresse de Luxembourg.* Cet ouvrage contient :

I. *Vignettes dans le texte.*

1° La sixième tour de la première enceinte de 963;
2° La quatrième tour de la deuxième enceinte de 1050;
3° La tour St-Josse de la troisième enceinte de 1393;
4° La Lampertspfort de la troisième enceinte de 1393;
5° La porte supérieure de la descente du Pfaffenthal, provenant de la deuxième enceinte de 1050 (Trois Tours dans leur forme actuelle);

6° Les trois pigeons, dans les escarpements du Pfaffenthal (1688);
7° La porte du Pfaffenthal sur la route d'Eich, du temps de Louis XIV;
8° L'ancienne Dinselpûôrt, connue sous le nom « Jacob » au Rham, troisième enceinte de 1393;
9° La tour Malakoff, dans la gorge de Weymershof, connue aussi sous le nom de la « Porte des Juifs » à Clausen, 1866;
10° La porte du Bisserweg au Grund, troisième enceinte de 1393;
11° Le premier bastion (Marie) et le boulevard de l'ancienne Porte des Juifs par E. Werling;
12° Le pont de Porte-Neuve en 1867, d'après une photographie;
13° Le réduit Berlaimont avant sa destruction, 1606 à 1870.

II. *Vues.*

1° Vue de la ville de Luxembourg, en 1522, prise de la hauteur du Fetschenhof. Vue extraite de l'ouvrage de Georges Braun et François Hagenberg. Coloniæ, 1562;
2° Vue du château de Mansfeld, avec ses jardins, au fond de Clausen vers 1596;
3° Vue de Luxembourg vers 1830, prise de la hauteur du Fetschenhof, d'après une gravure sur acier par G. Michaëlis;
4° Vue de Luxembourg en 1867, prise de la hauteur du Fetschenhof, d'après une photographie;
5° Vue de Luxembourg après la démolition du Bouc, prise de la hauteur du Fetschenhof, d'après une photographie;
6° Vue de Luxembourg après la démolition du Bouc, prise de la hauteur du Parc, d'après une photographie;
7° Luxembourg en 1869. Démolition du bastion Jost. La partie de la tour qui se trouve à droite, est la substruction de la tour allongée, construite devant la porte St-Josse vers 1420. (Voir la vignette de la porte St-Josse);
8° Luxembourg en 1869. Aspect de la percée de l'avenue Monterey (20 mai 1869);
9° Luxembourg en 1869. Aspect du bastion Camus, le lendemain du renversement de son mur d'escarpe (17 mai 1869);
10° Luxembourg en 1870. Démolition de l'arsenal; la maison à plusieurs étages à droite est celle de M. Ferrant, construite

en 1869, sur l'emplacement de la courtine, à droite de l'ancienne Porte des Juifs.

217. — *Profils de Luxembourg en 1867.* Profils en travers des fortifications.

Première feuille :

1° Profils en long de la route de Hollerich par les glacis à Eich (du pont de la Pétrusse à Hollerich au pont de la Mühlbach à Eich) ;

2° Profil en travers passant par le jardin du père, cour, cavalier Marie, bassin, bastion et contre-garde Berlaimont, laboratoire, glacis intérieur, réduit et fort Berlaimont, réduit et fort Charles, batterie, glacis extérieur, route de Diekirch ;

3° Profil passant par l'arsenal au cavalier Marie, bastion et contre-garde Marie, glacis intérieur, réduit et fort Marie, glacis extérieur, route de Thionville, glacis extérieur, cimetière catholique ;

4° Profil passant par la caserne de l'artillerie, cavalier, bastion et contre-garde Camus, écuries espagnoles, glacis intérieur, réduit et fort Louvigny, glacis extérieur, route de Thionville, champs cultivés ;

5° Profil passant par le cavalier Jost, corps-de-garde, bastion et contre-garde Jost, glacis intérieur, réduit et fort Péter, réduit et fort Rheinsheim, route de Thionville, champs cultivés ;

6° Profil passant par la rue du Rempart, cavalier et bastion Beck, écluses Bourbon, Pétrusse, réduit et fort Bourbon, glacis extérieur, bastion Louis, vallée de la Pétrusse, jardins, poudrière et fort Gross-Elisabeth, glacis extérieur.

Deuxième feuille :

1° Profil passant par le bastion Berlaimont, passerelle, escarpement du Pfaffenthal, rue d'Eich, Alzette, cour de la caserne Vauban, chemin de fer du Nord, fort Niedergrünwald, corps-de-garde, glacis intérieur du fort Olizy, fort Olizy, glacis extérieur ;

2° Profil passant par le glacis intérieur du fort Olizy, fort Niedergrünwald, chemin de fer du Nord, porte des Bons-Malades, Alzette, porte d'Eich, chûtes du Tintenberg, fort et réduit Berlaimont ;

3° Profil passant par le cavalier et bastion Berlaimont, maison Eltermann, caserne de la Porte-Neuve, Porte-Neuve, courtine Berlaimont, Marie, cavalier (Arsenal) et bastion Marie, courtine Marie-Camus (ancienne Porte des Juifs), cavalier et bastion Camus, courtine Camus-Jost, cavalier Jost, bastion Jost ;

4° Profil passant par le bastion Jost, courtine Jost-Beck, caserne Marie-Thérèse, cavalier et bastion Beck, écluses Bourbon, courtine Beck-Louis, fausse-braie, bastion Louis, porte Henri, viaduc du St-Esprit, cavalier et bastion du St-Esprit ;

5° Profil passant par le bastion des écluses du Grund, les trois rondelles, batterie et fausse-braie, hôpital militaire, fausse-braie, hôpital militaire, fausse-braie, porte du Breitenweg, mur crénelé, batterie des Dominicains et bastion du Château, porte du Château, fausse-braie, demi-bastion du Gouvernement, première porte du Pfaffenthal ;

6° Profil passant par la vallée du Pfaffenthal, Neuenweg, deuxième porte du Pfaffenthal, deuxième demi-bastion du Gouvernement au jardin du casino militaire, manutention militaire, courtine, cavalier et bastion, contre-garde et glacis intérieur de Berlaimont, escarpement du Pfaffenthal, passerelle, première chûte du Tintenberg.

Troisième feuille :

1° Profil en long, passant par les routes, rue et chemin du Neudorf au glacis de la Porte-Neuve ;

2° Profil en travers, passant par le cavalier et bastion de St-Esprit, vallée de la Pétrusse, route du Berlinerberg, réduit et fort Gross-Wallis, glacis extérieur, chemin de Bonnevoie, jardins, gare de chemin de fer ;

3° Profil passant par les casernes, manège, puits et cuisine du St-Esprit, bastion des écluses du Grund, Trois-Rondelles, porte de Thionville, ouvrage à cornes du Verlorenkost, chemin de fer de Spa et de Trèves, glacis intérieur, réduit et fort Neyperg, glacis extérieur, près Pescatore, Alzette ;

4° *a)* Bastion des écluses du Grund, Trois-Rondelles, écluses du Grund, Alzette ;

b) Enveloppe et ravelin du Rham, chemin de fer du Nord, glacis intérieur, fort Rubanprez ;

c) Réduit et fort Rumigny ;

d) Champs cultivés, fort Dumoulin ;

5° Profil passant par le bastion et fort du Château, Neuenweg, puits et casemattes, ouvrages du Bouc, chemin de fer du Nord, château d'Altmünster, fort Dumoulin, batterie Ulrich, vallée de Clausen. (Route de Trèves, Alzette, route de Mansfeld, Parkhöhe, réduit et fort ;

6° Profil passant par la courtine et fausse-braie (Gouvernement-château), vallée du Pfaffenthal (Neuenweg, canal du moulin, Alzette et jardins), caserne de cavallerie, chemin de fer du Nord, fort Obergrünwald (ouvrage à cornes), ravelin, glacis intérieur, réduit et fort Thüngen, glacis extérieur.

218. — 1891. *Vues lithographiées de Luxembourg.* Imprimerie Brück. Tirés à part de la « Freie Presse » du 23 juillet 1891 :

1° Luxembourg de la route de Trèves. 21,5/11,5 cm. ;

2° id. Descente de Clausen. 12,5/8 cm. ;

3° id. Palais du Grand-Duc. 12,5/8 cm. ;

4° id. Porte du Pfaffenthal. 12,5/8 cm. ;

5° id. Vallée de la Pétrusse. 12,5/8 cm.

219. — 1891. ENGELS, M. *La procession dansante à Echternach* Dessin à la plume, représentant la procession sur la place du marché ; au fond le Dingstuhl. — L'original est la propriété de M. Dupont.

220. — 1891. *Journal-Catalogue* de l'exposition agricole à l'occasion de l'entrée joyeuse de S. A. R. le Grand-Duc Adolphe ; renferme le plan de l'exposition organisée sur les terrains de la fondation Pescatore. Échelle 1 : 500.

221. — 1891. ENGELS, M. *Luxembourg à vol d'oiseau*, dessin à la plume, destiné à paraître comme lithographie dans « l'Illustrierte Zeitung ».

222. — 1891. HOETERIKX, VAN GELDER, etc. *Guide du touriste à travers le Luxembourg, l'Ardenne belge, etc.*, avec 100 dessins originaux. Imprimerie veuve Mannom. Bruxelles, 1891. — Cet ouvrage contient :

1° Une vue générale de Luxembourg ; 2° le palais Grand-Ducal ;

3° Mondorf; 4° la Rochette; 5° le Müllerthal; 6° la Hallerbach; 7° le château de Beaufort; 8° Diekirch; 9° Echternach; 10° la basilique d'Echternach; 11° Vianden; 12° Bourscheid.

223. — 1892. BIERMANN. Croquis contenus dans son ouvrage sur la ville de Luxembourg, ses rues et places. 1892.

1° Spécimen d'une des tours de la première enceinte, p. 11;
2° Spécimen d'une des tours de la deuxième enceinte, p. 14;
3° Porte supérieure de la descente du Pfaffenthal, p. 17;
4° Porte St-Josse, p. 22;
5° Porte de la rue des Juifs, p. 23;
6° La Lampertspuôrt, p. 24;
7° Poterne du Bisserweg, p. 26;
8° La Dinselpuôrt, p. 28;
9° Réduit de l'ancien fort Berlaimont, p. 41;
10° Porte de la montée de Clausen, troisième enceinte (Van der Meulen), p. 50;
11° La tour de Malakoff ou porte de Weimershof, p. 55;
12° Avenue de la gare avant la démolition de la forteresse, p. 68;
13° Fort et réduit Charles en 1867, p. 98;
14° Pont de l'ancienne Porte-Neuve, p. 109;
15° Les Trois-Pigeons (descente du Pfaffenthal), p. 112;
16° Plan de Luxembourg vers la fin du XVe siècle (fin).

224. — Carte postale; lithographie en vert et brun. Wiltz 1° Ville-haute et ville-basse; 2° Château de Wiltz, avec la légende *Souvenir de Wiltz (Luxembourg)*. — Verlag des Verschönerungs-Vereins Wiltz.

225. — Carte postale; lithographie en vert et brun. *Souvenir de Wiltz*. 1° Vue de Wiltz et du Château; 2° le Kiosque et le Château. — Verlag des Verschönerungs-Vereins Wiltz.

226. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) 1° Vue générale de la ville; 2° Le Palais; 3° Monument de Guillaume II. — Lautz Kunstverlag, Darmstadt.

227. — Carte postale illustrée. (Phototypie coloriée.) 1° Vue générale de la ville; 2° Entrée de la ville (Passerelle); 3° Église de Clausen. — Lautz Kunstverlag, Darmstadt.

228. — Carte postale illustrée. (Lithographie.) Luxembourg 1° Vue

prise du viaduc de Clausen; 2° Vue prise de l'avenue de la gare; 3° Le monument de Guillaume II. — Lith. C.-W. Löwe, Leipzig. Librairie Heintzé, éditeur.

229. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Ville-basse du Pfaffenthal. *Souvenir de Luxembourg.* — Ch. Bernhœft.

230. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Le Grund, la descente de Clausen et la ville de Luxembourg. *Souvenir de Luxembourg.* — Le même.

231. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Aspect de la ville et descente du Grund. *Souvenir de Luxembourg.* — Le même.

232. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Aspect de la ville de Luxembourg et du Grund. *Souvenir de Luxembourg.* — Le même.

233. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Luxembourg. Entrée de la ville (Passerelle). *Souvenir de Luxembourg.* — Le même.

234. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Sur la même feuille : Vue générale de Luxembourg avec le viaduc de Clausen. Boulevard du viaduc. — Ém. Simonis, éditeur.

235. — Papier à lettre, format 17,5/11 cm. Sur la première page (gravures). *Gruss aus Luxemburg :* 1° Monument du roi Guillaume II; 2° Vue prise du St-Esprit; 3° Vue prise de l'avenue de la gare; 4° Vue prise du fort Parkhöhe. — Kunstanstalt Rosenblatt. Frankfurt a/M.

236. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Diekirch (à gauche le pont sur la Sûre). *Gruss aus Diekirch.* — Maroldt, éditeur. 1894.

237. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Diekirch (l'église au milieu). *Gruss aus Diekirch.* — Le même.

238. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Vue générale de Diekirch. *Gruss aus Diekirch.* — Le même.

239. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Vue à vol d'oiseau de Vianden et des ruines du Château. *Gruss aus Vianden.* — Le même.

240. – Carte postale illustrée. (Phototypie.) Vue générale de Diekirch. *Gruss aus Diekirch.* — Le même.

241. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) Ruines du Château de Vianden. *Gruss aus Vianden.* — Le même.

242. — Carte postale illustrée. (Phototypie.) *Gruss aus Vianden.* Vue de Vianden, du pont et des ruines. — Le même.

243. — Carte postale illustrée, coloriée. 1° Vue générale de la ville; 2° Entrée de la ville; 3° Vallée d'Eich. — Ottomar Zicher, München. Eug. Hoffmann, éditeur.

244. — Carte postale illustrée (photo-gravure). Luxembourg. Vue prise du St-Esprit. — Le même.

245. — Enveloppe carte-lettre. (gravure.) Luxembourg. Entrée de la ville. 1894. — Le même.

246. — Carte-lettre illustrée (photo-gravure). Luxembourg. Vue prise du Fetschenhof. — Le même.

247. — Carte postale illustrée (coloriée) et en noir. 1° Entrée de la ville (Passerelle); 2° Le Palais du Grand-Duc; 3° Monument de Guillaume II. *Souvenir de Luxembourg*. Phototypie. — H. Metz, Kunst-Verlags-Anstalt Tübingen.

248. — Carte postale illustrée (coloriée) et en noir. 1° Vue générale de Luxembourg, prise du Fetschenhof; 2° Monument de la Princesse Amélie; 3° Le fort « Trois-Glands ». *Souvenir de Luxembourg*. Phototypie. — Le même.

249. — 1893. ENGELS, M. En 1893, M. Michel Engels, professeur de dessin, a publié un album de 31 planches sous le titre : *La procession solennelle à la clôture de l'octave de Notre-Dame à Luxembourg*. Chaque dessin présente comme fond les rues dans lesquelles la procession défile, et quoique l'auteur ne se soit pas tenu rigoureusement à l'état exact, l'ensemble présente cependant un développement des façades de la ville en 1893 assez intéressant pour être cité dans le présent recueil : 1° Rue Notre-Dame (Banque internationale); 2° Rue Guillaume; 3° Place Guillaume; 4° Rue Guillaume et rue de la Reine; 5° Rue du Gouvernement; 6° Les rues Mamer et du Curé; 7° Rue Marché-aux-Herbes; 8° Marché-aux-Herbes, rue du Fossé et place du Puits-Rouge; 9° Rue de Genistre; 10° Grand'Rue; 11° Grand'Rue; 12° Rue des Charbons, Grand'Rue, rue des Capucins; 13° Rue des Capucins; 14° Rue des Capucins; 15° Rue des Capucins; 16° Rue Beaumont; 17° Rue Beaumont; 18° Rue Beaumont; 19° Rue Beaumont et rue de la Porte-Neuve; 20° Rue de la Porte-Neuve; 21° Rue de la Porte-Neuve; 22° Rue de la Porte-Neuve et Grand'Rue; 23° Rue Philippe; 24° Rue Philippe et rue de la Place-d'Armes; 25° Rue Philippe

et rue Monterey; 26° Rue Philippe et rue Louvigny; 27° Rue Philippe et rue Marie-Thérèse; 28° Rue Marie-Thérèse; 29° Rue Marie-Thérèse et rue de Chimay; 30° Place Guillaume et Hôtel-de-Ville; 31° Place Guillaume. 32/21 cm. — Phototypies, d'après des dessins à la plume, von Römmler et Jonas, photographes de la Cour à Dresde.

250. — VAN WERVEKE, Auguste. Vue de Hespérange (peinture à l'huile). Exposition du travail à Luxembourg en 1894.

251. — HELDENSTEIN, Fr. La vallée de la Pétrusse (fusain). Exposition du travail à Luxembourg en 1894.

252. — 1894. BERNHOEFT. (Dalthé.) Les quatre chromophototypies ci-après ont figuré à l'exposition d'Anvers. 30/50 cm. Von Bernhœft ist ein in Chromophototypie ausgeführtes 1) *Panorama der Stadt Luxemburg*, 30 Centimeter auf 50 gross ausgestellt, das die Bewunderung der Kenner, besonders aber der Fachleute in hohem Grade erregt; das Bild, das man auf den ersten Blick als ein feinst ausgeführtes Aquarell ansieht, stellt die Ansicht der Stadt dar vom Verlorenkost, Weg nach Hamm, ausgesehen, und umfasst den gesammten Ueberblick von der Passerelle aus über die alte Oberstadt, die Heiliggeist-Kaserne, die Unterpetruss, den Grund, die Schlossbrücke und das Münster bis zum Rhamplateau hin. Hr. Dalthé arbeitet augenblicklich an drei anderen Panorama's der Stadt, welche Pendants zu dem ebenbeschriebenen bilden und die nächstens nach der Antwerpener Ausstellung geschickt werden; es sind die Ansichten 2) *von der Trierer Strasse aus gesehen (Fetschenhof)*; links die spanischen Thürme, der Clausener Viadukt, die Oberstadt bis zur Stiftung Pescatore und zu den drei Eicheln; 3) *von der Bahnhofavenue aus*, das Oktroigebäude und die Passerelle; links vom Konvikt die gesammte Vorderansicht der Oberstadt bis zum Heiliggeistbastion einschliesslich; 4) *vom Heiliggeist aus*, die Schlossbrücke, im Mittelpunkte die drei Eicheln, dann Park Mansfeld, Clausen, bis rechts zu den spanischen Thürmen.

253. — THYES, André. (Luxembourg.) Vue de Walferdange (peinture à l'huile). Exposition du travail à Luxembourg en 1894.

254. — VAN WERVEKE, Aug. Vue du Grund. (Aquarelle.) Exposition du travail à Luxembourg en 1894.

255. — 1895. GUIDE, Joanne (Thuillier). Grand-Duché de Luxem-

bourg. (Oesling-Massif der Erenz.) *Plan de la ville*, avec légende. Dans le coin inférieur à gauche un petit plan d'ensemble. Luxembourg et ses environs. L. Thuillier del. Imp. Lemercier, Paris. (Les quartiers en teinte rouge.) 19/14,5 cm.

256. — 1895. *Procession d'Echternach.* Journal illustré du mois de juin 1895.

257. — 1895. Bulletin de la Société archéologique de Bonn. 1° Projet de transformation du *Dingstuhl* d'Echternach avec détails par M. Ch. Arendt; 2° id. Projet par M. Tony Dutreux et M. Tornow de Metz.

258. — 1895. ENGELS, M. Bilder aus der Luxemburger Sage und Geschichte. Erstes Blatt. Die Lützelburg auf dem Bockfelsen. Das Stammschloss der Grafen von Luxemburg. — Luxemburger Marien-Kalender, Seite 35. 14/20 Cm.

259. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Hinter der St-Michaelskirche. — Von demselben, Seite 39. 8/11 Cm.

260. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Am Pfaffenthaler Berg. — Von demselben, Seite 40. 10/7 Cm.

261. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Motiv aus Pfaffenthal. — Von demselben. 8/11 Cm.

262. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Die Ober-Petruss. — Von demselben, Seite 41. 10/7 Cm.

263. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Pfaffenthal. — Von demselben.

264. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Fort Thüngen. — Von demselben

265. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. St-Quirins-Kapelle. — Von demselben, Seite 42. 8/11 Cm.

266. — 1895. Von demselben. Die Stadt Luxemburg. Am Judenkirchhof. — Von demselben.

267. — 1896. Von demselben. Bilder aus der Luxemburger Sage und Geschichte. III. Die Schlacht bei Wöringen (5. Juni 1288). — Von demselben, Seite 31. 18/14 Cm.

268. — 1896. Von demselben. Bilder aus der Luxemburger Sage

unl Geschichte. IV. Die Schlacht bei Crecy (26. August 1346). — Von demselben, Seite 37. 13,5/19 Cm.

269. — 1896. Von demselben. Partie im Park. Partie aus dem städtischen Park zu Luxemburg mit der schönen Muttergotteskapelle au dem Glacis im Hintergrunde. — Von demselben, Seite 49. 19/14 Cm.

270. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Die Forts Rheinsheim und Bourbon. — Von demselben, Seite 51. 14/8 Cm.

271. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Das Bischöfliche Convikt Maria-Rheinsheim zu Luxemburg vom Fort Bourbon aus gesehen. — Von demselben. 12/8 Cm.

272. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Das Rhamplateau vor 1867. — Von demselben, Seite 52. 14/8 Cm.

273. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg Der Petruss Viadukt. — Von demselben. 14/7,5 Cm.

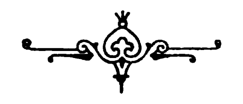
274. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Das ehemalige Neuthor. Aussere Façade. — Von demselben, Seite 53. 14/10 Cm.

275. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Das ehemalige Neuthor. Innere Façade. — Von demselben. 13,5/10 Cm.

276. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Der Bock und seine Thore. — Von demselben, Seite 54. 14/10 Cm.

277. — 1896. Von demselben. Die Festung Luxemburg. Das Trierthor, das Hundhaus und das Prinz-Heinrich Thor. — Von demselben, Seite 55. 14/10 Cm.

(La fin au prochain volume.)



MÉLANGES.

I.

LE „DINGSTUHL“ D'ECHTERNACH (Dénselt)

(ancienne maison de justice monacale).

Depuis longtemps, la charmante ville d'Echternach, sur la rive droite de la Sûre, est connue par sa procession dansante et sa basilique abbatiale fondée au VII[e] siècle par S[t] Willibrord. Ce qui en est moins connu, bien que ce soit un bâtiment unique dans son genre, c'est l'ancienne Maison de Justice, dite Dingstuhl (Dénselt), construite par l'abbaye vers le commencement du XVI[e] siècle, et récemment restaurée par mes soins aux frais de l'État.

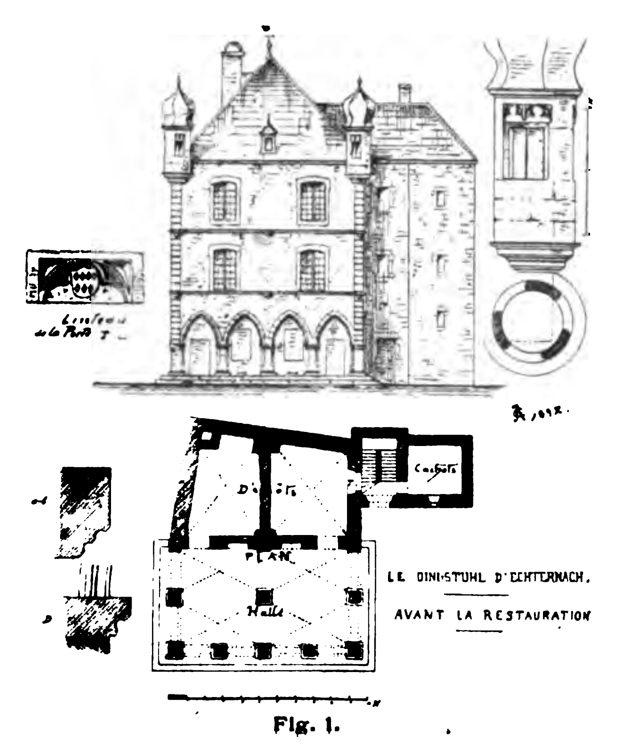


Fig. 1.

Situé à l'angle N.-E. de la Place du Marché, le monument historique en question forme un corps de bâtiment carré, de 10m70 de large sur 12m70 de profondeur, faisant ressaut de 6m resp. de 8m25 sur les maisons adjacentes, et flanqué de deux tourelles (vedettes) circulaires qui sont percées de baies carrées avec linteau plein à double-trèfle. Au rez de-chaussée sept piliers carrés, à angles chanfreinés, avec chapiteaux et bases, reposant sur un perron élevé de deux fortes marches, et reliés par des arcatures ogivales profilées, bordent une halle ouverte. C'est là que siégèrent au moyen-âge les échevins pour les affaires de basse-justice. Dans le fond il y a deux locaux voûtés pour dépôt d'objets



Fig. 2. — Le Dingstuhl au moment de la reprise en sous-œuvre des piliers dévoyés.

consignés. Au plafond primitif en solives apparentes de la halle on avait substitué, à la fin du siècle dernier, de lourdes voûtes d'arrêtes en pierre, avec pilier central, que j'ai fait extraire après cintrage des arcades, et les angles de l'édifice ayant été solidement étançonnés, pour permettre la reprise en sous-œuvre de trois piliers dévoyés. C'était la première et la plus difficile partie des travaux de restauration de l'édifice qui se trouvait dans un état de délabrement complet. Car pendant le laps de temps nécessaire à la pose d'un nouveau massif de fondation sous le pilier d'angle, préalablement enlevé, il fallait contrebuter tout le côté sud de l'avant-corps, d'un poids approximatif de 170,000 kgr. — Vint ensuite le rétablissement des fenêtres primitives rétrécies au siècle dernier dans les laides formes indiquées par les fig. 1 et 2. — Ces fenêtres, dont les pierres furent en grande partie retrouvées dans la maçonnerie, à triple et resp. à double baie, avec meneau croisé (Kreuzstock), ont des linteaux pleins en feuille de trèfle. Elles éclairent au



Fig. 3. — Face de S.-O. après la restauration.

premier étage une grande salle avec cheminée en pierre [1]) et plafond à solives apparentes, jadis siège de la haute justice [2]) présidée par le

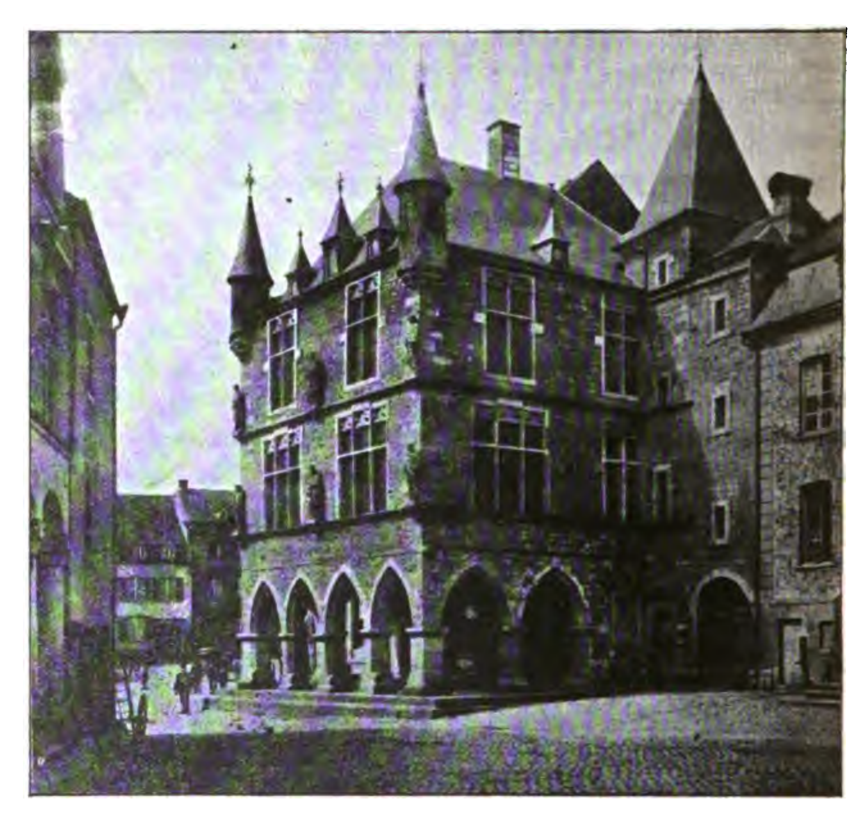


Fig. 4. — Face N.-E. de l'édifice restauré.

---

1) Qu'on avait reléguée au deuxième étage lors de la restauration au siècle dernier.

2) Voici trois extraits de records de justice du 16e siècle conservés aux archives communales, et qui se rapportent au Dingstuhl :

« So der Richter jemants dedig bekeme, soll der Richter den menschen in den thurn zu Echternach legen, und so der mensch das leben verpuert hette, sollen des richters botten in fueren uf den markt in den « stock ». Der stock uff den markt soll auch durch den Abt in gebew gehalten werden, in welchen der misdedig gesezt soll werden wann sein erkentnus von den neun zennern ufgelesen wird, bis das er zu dem gericht gefurt wirt. »

« Auch soll der Dingstull von dem Herrn Abt in gebew gehalten werden. Es sollen auch die Scheffen über bürger güder sigelen in und bussent der statt Echternach, und was « under » den Dingstull gehört zu verthedigen. So jemants .... einem herrn Abt oder Bürger schult schuldig wer, so sollen des Richters boden

justicier de l'abbaye [1]). A côté greffe et chambre d'archives, et au second étage logements. — Un escalier en pierre conduit à la fois aux étages précités et à trois cachots superposés situés dans l'annexe appelée « Folterthurm ou Stock ». Au bas du mur du fond de l'un de ces cachots se trouve encore la chaîne avec collier en fer auquel on attacha les criminels condamnés à la potence ou à la torture. Sur le linteau d'une porte latérale v. fig. 1 se voit l'écusson de l'abbé Robert de Monréal († 1539) qu'on suppose avoir été le constructeur de l'édifice. — Avec le renouvellement de la couverture, les lucarnes et la toiture de la cage d'escalier furent rétablies dans leurs formes primitives. De même les coupoles en ognon, dont, au siècle dernier, on avait affublé



Fig. 5. — Temparentia. Miroir de sagesse. Prudentia.

---

die « pfendt » daselbsten holen und zu Echternach dragen an den Dingstull — und darnach verkaufen. »

« Nebent dem Dingstoll stehet der Stock und *haltzeysen*, ist och unserm hern apt. » (*Hardt*, Schöffenweisthümer, p. 189.)

1) « L'abbé d'Echternach, dit M. *Eltz* (L'abbaye de St. Willibrord, p. 11), était le premier prélat, le plus grand dignitaire ecclésiastique du pays. Il jouissait des droits régaliens qu'il tenait directement de l'Empire ; il était investi du droit de battre monnaie, et avait, sur les terres dépendant de l'abbaye, droit de haute et basse justice. Il nommait les justiciers, les échevins, et exerçait un pouvoir illimité qu'eussent envié des empereurs et des rois. »

« Bei Gericht, dit M. *Hardt* dans son intéressant Recueil de records de justice, p. XXXVIII, führte des Abtes Schultheiss den Vorsitz und wahrte die Rechte seines Herrn. Neben ihm sass der Stadtrichter als Exekutivbeamter beider Gerichtsherrn, des Abtes und des Stadtvogtes. »



Fig. 6. — Justitia. Salomo. Fortitudo.

les tourelles d'angle, furent remplacées par de sveltes flèches avec épis en fer ; et leurs baies (Spähluken) reçurent les volets à pentures (Klappläden) dont les gonds se trouvaient encore à leur place [1]). — Sur les six consoles en pierre surgissant aux coins et au centre de la face principale à hauteur des cordons d'étage, se trouvaient vraisemblablement posées dès l'origine des statues symboliques ; car dans l'architecture si bien raisonnée du moyen-âge jamais console ne fut sans fonction. Avec l'assentiment du Gouvernement j'y ai fait placer les statues en pierre de Morley reproduites par les fig. 5 et 6. Elles sont l'œuvre du statuaire L. Piedbœuf, professeur à l'école des arts décoratifs d'Aix-la-Chapelle, et symbolisent la *Tempérance*, la *Sagesse* (la Ste Vierge miroir de sagesse), la *Prudence*, la *Justice*, la *Majesté de la loi* (Salomon le plus sage des juges) et la *Force*. Les attributs respectifs de ces statues sont tirés de l'abécédaire d'archéologie de de Caumont, p. 482. Enfin sur la petite console du coin Est j'ai fait placer une statuette de l'abbé Monréal, (fig. 7) ciselée également par M. Piedbœuf, qui a exécuté le tout sur des maquettes modelées sous mes yeux et d'après mes indications.

Les beaux vitraux historiés ont été exécutés par la Maison Binsfeld et Jansen de Trêves. Ceux de la grande salle du premier étage

---

1) Durant tout le moyen-âge la tourelle Nord servit de vedette à la ville fortifiée. Une partie des murs d'enceinte flanquées de tours se trouve encore debout.



Fig. 7.

sont ornés des portraits-médaillons et des armoiries de douze abbés [1]) qui, à compter de l'abbé Monréal, ont présidé aux jugements prononcés au Dingstuhl.

Le coût des travaux de restauration exécutés en 1896 s'élève à 17,500 fr. Au moyen d'un crédit subséquent de 10,000 fr. voté en 1897 par la Chambre des députés, tout l'intérieur de l'édifice fut restauré à l'ave-



Fig. 8.

1) Ces portraits sont ceux des abbés R. de Monréal († 1539), M. de Lutzeradt († 1540), P. Fisch († 1557), Godefroid († 1562), Jacques Altenoberstein († 1566), A. Hovacus († 1568), M. Masius († 1584), J. Clatz († 1594), J. Bertels († 1606), P. Richardot († 1628), R. Paschasius († 1667) et Ph. de Neuforge († 1684); ils sont tirés du grand tableau généalogique, conservé dans la partie de l'ancienne abbaye qui appartient aux héritiers Dondelinger.



Fig. 9.

nant. Les figures 8 et 9 reproduisent la première le côté Sud-Est, et la seconde le côté Nord-Est de la grande salle du 1er étage.

Le nouveau mobilier s'y compose d'une *armoire-bibliothèque*, avec pentures apparentes en acier poli, qui s'harmonisent avec les ferrements des portes de la salle, d'une grande *table* massive, d'un large *fauteuil* et de douze *chaises* en bois de chêne ouvragé. Les sièges et les dossiers sont garnis de gros cuir naturel. — Les deux *lustres* et les six *girandoles*, la *galerie* et les *chenets* de l'antique cheminée sont en fer forgé.

La peinture murale est exécutée en couleurs mates à la caséine; tandis que les solives apparentes du plafond sont sobrement accentuées à l'aide de quelques tons bleus et rouges à l'huile.

En égard à l'absence presque totale de meubles-modèles répondant au cachet tout particulier de cet édifice du commencement du XVIe siècle, la conception et le développement jusqu'aux moindres détails du nouveau mobilier prémentionné ne fut pas la partie la moins épineuse de l'intéressante tâche que le Gouvernement avait bien voulu me confier.

Notons encore que depuis son origine, c.-à-d. durant quatre siècles et demi, le Dingstuhl n'a jamais cessé d'être affecté au service de la justice. Durant le régime français il fut le siège du tribunal d'arrondissement. Dans la suite la justice de paix y fut installée.

Luxembourg, le 15 mars 1898.

Ch. ARENDT.

II.

NOTICE

sur les

Croix de Justice en général et l'ancienne Croix du Marché d'Echternach en particulier.

Par Ch. Arendt, architecte de l'État honoraire.

L'origine des croix de justice, respectivement des croix d'affranchissement du Moyen-âge remonte, selon toute apparence, aux « Irmensäulen », prodigieuses tiges d'arbre, ou grossières colonnes *en bois*, que les vieux Germains vénérèrent à l'ombre de leurs épaisses forêts comme emblèmes de leur indépendance. Irmingot (synonyme de Thor ou de Mars) fut leur Dieu suprême et « Irmensul » leur fanal sacré [1]). Irmin, (Hermann) fut premier chef des Hermions, puissante branche des Germains d'Ouest. Les historiens allemands font mention de deux Irmensäulen. L'une d'elles se trouva en Thuringue non loin de Schreidungen sur l'Unstrut, et l'autre au Eresberg en Westphalie. Cette dernière fut renversée par Charlemagne [2]). Néanmoins, dans la suite, bien des communes (entr'autres Bilsen, Hasselt, Hérenthals, Herck-St-Lambert, etc.) continuèrent à adopter *l'arbre* comme emblème de liberté et le firent même graver sur leurs sceaux [3]).

Chez les peuples venus de la Germanie, dit Piot [4]), la justice se rendait en plein air. Cet usage existait même en France, témoin le chêne de saint Louis au bois de Vincennes, en Flandre, etc.

L'usage d'ériger des colonnes d'affranchissement *en pierre*, sur les marches ou perron desquelles les échevins élus par la commune tinrent leurs délibérations et rendirent la justice, est postérieur à l'époque car-

---

1) V. *Mullentroff*, Zeitschrift für deutsches Alterthum, vol. 23.

2 La coutume du moyen-âge de tenir les assemblées communales les dimanches après la grand'messe, à l'ombre de deux ormes ou tilleuls plantés devant l'église, est sans doute également d'origine germanique. Il en est de même des arbres de liberté des révolutions de 1789 et 1830.

3) V. *L. Germain*, Étude historique sur la croix d'affranchissement de Frouard, 1888, p. 21.

4) V. Revue numismatique belge, t. 3, p. 369—383.

lovingienne, et devint général. Mais, tandis que dans l'Allemagne du Nord on couronnait ces colonnes, toujours érigées sur la place de justice, dite Rothland ou rothe Erde, d'une statue d'homme armé, en signe de l'autorité impériale, et qu'on les appela Rolandsäulen [1]) ou « Rolande », on les surmonta ailleurs, notamment en Lorraine, en Belgique et chez nous, d'une *croix*. Le choix de ce symbole chrétien s'explique aisément par la nécessité du serment judiciaire. En Belgique (Namur, Virton, Tournai, etc.) la colonne s'appelait tout court « le Perron ». Sur un jeton français publié par M. Rouyer, dit L. Germain, on voit au droit la nef parisienne, et au revers la croix de justice de la place de grève.

Dans le volume XLV de nos Publications, j'ai donné la description et le dessin de nos croix d'affranchissement, respectivement des justices de Wiltz et de Larochette, restaurées par mes soins aux frais du Gouvernement.

M. Bassing, secrétaire communal de Vianden, a retrouvé aux archives de cette ville le dessin de l'ancienne croix de justice de cette ville, disparue en 1817. Elle se composait d'un perron circulaire de quatre marches qui portait une table en pierre, à travers laquelle surgissait une colonne cylindrique à double anneau et chapiteau roman, supportant un crucifix en cuivre repoussé. Ce dernier se trouve encore conservé sur l'édicule de la fontaine du marché. Sur la plinthe du chapiteau se déroulait l'inscription : « O crux ave, Spes unica ».

Une notice écrite sur le revers du dit ancien dessin dit : « Alle Urtheile, welche durch die Herren Hochgerichtsrichter und Scheffen der

1) « Die Rolandsäulen, nous écrit M. le Dr *A. Kisa*, conservateur du Musée Wallraff-Richartz dans sa lettre du 10 juillet dernier, sind ursprünglich Bilder Kaiser Otto's I. (des Rothen), welcher mehreren Städten wichtige Rechte, namentlich das Marktrecht und *eigene Gerichtsbarkeit* verliehen hatte. Die Gerichtsstätten hiessen « Rothland » oder « Rothe Erde », daher der Name. Die Zurückführung auf Ritter Roland ist ganz sinnlos und kommt erst später auf. Ganz aufgeklärt ist die ursprüngliche Bedeutung noch nicht; wahrscheinlich waren die « Rolande » im 14. und 15. Jahrhundert nur Symbole des Marktrechtes. Der grösste ist in Bremen (von 1404 oder 1512 ?) : andere in Halberstadt, Dederkesa (1460), Halle, Nordhausen, Perleberg, Belgern b. Torgau, Brandenburg (1404), Stendal (1528), Zerbst (1445), Prag, Leitmeritz (1539), Arnau (gemalt), Ragusa (um 1420). — Näheres bei *Zöpfl*, Die Rolandsäulen, Leipzig, 1861, und *Beringuier*, Die Rolande Deutschlands, Berlin, 1890. »

Vergl. auch : *Turck*, De statuis Rollandinis, Rostock, 1824 ; *Deneken*, Die Rolandsäule in Bremen, 1828, und *J.* und *W. Grimm*, Deutsches Wörterbuch, Rolandsäule, Bd. 8, S. 1135.

Le chevalier armé sculpté sur la croix de Frouard fait involontairement penser aux Rollands allemands.

Stadt und Grafschaft Vianden gefällt wurden, sind nach gehöriger Genehmigung des Provinzialrathes in Luxemburg, durch den Obergerichtsschöffen vorgelesen worden. Diese Vorlesung hatte Statt auf dem steinernen Tisch welchen man Predigtstuhl zu nennen pflegte, durch welchen Tisch die Colonne des Denkmals passirte, auf welchen Tisch der Obergerichtsschöffen sich placirte um die Vorlesungen zu machen, in Gegenwart vieler Zuhörer und des Angeschuldigten selbst, welcher knieend auf dem ersten Treppenstein, unten sein Urtheil anhörte.

Das letzte Todesurtheil wurde im Jahre 1790 auf dem Galgenberg bei Kœrperich, nächst Vianden, an einem gewissen Hanspeter aus Fischbach wegen kleinen Diebstählen und Drohungen vollzogen ».

Nous possédons encore des croix de justice à Holler, Putlange (aujourd'hui Lorraine allemande), à Schifflange, à Esch-sur-Alzette, etc. Cette dernière, ainsi que celle existant autrefois à Differdange, s'appelaient *Bœmerkreuze*, ce qui fait supposer que leur érection se rattache aux lois de Beaumont, données en 1182 par Guillaume de Champagne. Ces lois ou Franchises, dit Dom Calmet [2]), furent trouvées si sages que la plupart des seigneurs voisins les adoptèrent dans la suite. Une charte de 1248, dit L. Germain, cite la croix de « Belmont », érigée à Cons-Lagranville, à l'occasion de son affranchissement par Jean, chevalier de Cons.

La plus ancienne et en même temps la plus curieuse de nos croix de justice fut celle qui existait jadis sur la place du marché à Echternach. Elle fut vraisemblablement érigée en 1236 en commémoration des lettres d'affranchissement conférées à cette ville par la comtesse Ermesinde. [3])

En voici le dessin d'après un tracé assez rudimentaire conservé aux archives de la ville.

Le petit monument se compose d'un perron ou stylobate octogonal de neuf dégrés, duquel surgit une colonne cylindrique couronnée d'une

---

1) De vieux documents conservés aux archives communales de Vianden parlent de l'ancienne maison de ville, resp. de justice, démolie en 1794. Elle était située à proximité de la croix du marché contre le pignon de l'ancienne maison Hanf. Comme au Dingstuhl d'Echternach, la salle de justice du premier étage reposait sur une halle ouverte servant ici de tonlieu. Au deuxième étage, locaux du magistrat de la ville. Ce dernier était à la fois « Bürger-, Schatz- et Polizeimeister ».

2) Hist. de la Lorraine, T. III, col. 177.

3) Voici quelques autres dates d'affranchissement : Thionville 1239 ; Luxembourg 1244 ; Virton 1270 ; Frouard 1296 ; Chiny 1307 ; Vianden 1308 ; Marche 1327 ; Larochette 1331 ; Dudeldorf 1345.

Fig. I.

Fig. II.

croix de Malte. La colonne, à base et chapiteau, porte au milieu de son fût l'anneau roman conservé encore au 13e siècle. Un dé carré, orné sur les quatre faces de l'écusson de la ville (aigle simple de sable sur champ d'argent) fait la transition du chapiteau à la croix. Cette dernière porte sur le médaillon de l'avers les armes de l'abbaye [1]), qui sont une main de Dieu descendant d'un nuage rayonnant et brochée sur un nimbe cruciforme [2]). Aux quatre bras une petite croix. Au centre du revers un agneau pascal, cantonné de quatre lettres grecques gravées sur les branches de la croix. Le Θ d'en haut signifie *Θεός* (Dieu le père); le *π* d'en bas *πνεῦμα* (St. Esprit); les deux lettres collatérales *A* et *Ω* (commencement et fin) symbolisent avec l'agneau pascal Dieu

1) Lui conférées par l'empereur Henri VII, comte de Luxembourg, avec la devise: « Sub manu soliis Dei ».

2) Dieu le Père, dit de Caumont, p. 252, est parfois représenté par une main sortant des nuages ou du ciel. Cette main présente toujours les trois premiers doigts ouverts et les autres fermés. C'est là la main bénissante.

le fils. L'ensemble du revers symbolise ainsi la Trinité. Diamètre de la croix 0.70: épaisseur 0.26. [1])

A partir de la construction du « Dingstuhl» la colonne servit principalement à la proclamation des sentences prononcées dans ce dernier. De là lui vint le nom d'« Urtseil » (Urtheilssäule, colonne de Justice).

Or, sous le régime autrichien, où les rivalités entre les pouvoirs civil et spirituel commencèrent déjà à s'accentuer, l'administration communale d'Echternach crut faire acte de progrès en décidant d'abattre sa vénérable croix de justice et de lui substituer une fontaine publique surmontée de deux femmes enlacées symbolisant la Justice et la Paix. L'abbaye s'étant carrément refusée à coopérer à ce vandalisme, les bourgeois adressèrent directement à l'impératrice Marie-Thérèse une supplique datée du 16 juin 1774, dont les regestes de feu M. Würth-Paquet nous ont conservé le texte. Les arguments qu'on y fait valoir dénotent bien l'ignorance et les idées subversives qui avaient déjà troublé les esprits vingt-quatre ans avant la grande Révolution. En voici le résumé: « que la colonne ne sert plus qu'à proclamer la foire de » pentecôte, *reste ridicule de la momerie salique;* que le revers porte » dans un écusson rond un agneau chargé d'une bannière, arme par- » ticulière de quelque abbé!!; — que dans le haut du montant se trouve » une *roue de supplice* et dans le bas une *potence*; qu'aux yeux des » abbés et religieux d'Echternach, les neuf marches signifient la supé- » riorité territoriale, que la main des armoiries tournée vers le bas in- » dique la propriété domaniale du fond, et qu'enfin les quatre aigles ou » armes de la ville sculptées sur les quatre faces de la frise au-dessous » de celles de l'abbaye marquent la sujétion de la ville; — que la co- » lonne est devenue une occasion de mille superstitions scandaleuses, » que les processions y fléchissent le genou, y prient et que les prêtres » y distribuent la bénédiction; — que la colonne occupe une place de

1) Dans la fig. 2 ci-dessus nous donnons le dessin d'une croix semblable en grès rougé, trouvée dans un mur du jardin de la dame Joerg. Comme elle a les mêmes dimensions et formes que la croix que nous venons de décrire, on est tenté à admettre que ce fut la dernière croix qu'en 1775 l'abbaye avait fait placer sur la colonne lors de sa restauration.

Les inscriptions expliquent la signification des emblèmes et des quatre lettres grecques erronnément interprétées par les bourgeois. Et même déjà trois siècles après l'érection du monument, il est, en effet, dit dans un postscriptum apposé à un record de justice du 16[e] siècle: « It. uff dem macrt stehet ein creutz daran ein galgen (c'était le π) und ein rath (c'était le Θ) und die handt gottes unter sich. » (*Hardt*, p. 189.)

» vingt-deux pieds de diamètre, qu'elle défigure [1]) et embarrasse la place » du marché »

L'absence aux archives communales de toute pièce postérieure à cette affaire et le fait [2]) que la colonne fut restaurée par l'abbaye, fait supposer que la dite supplique est restée sans réponse. Mais, comme tant d'autres, ce fanal des libertés communales, deux et demi fois séculaires, fut rasé par l'ouragan de 1789.

Aujourd'hui le Gouvernement grand-ducal, qui a tant à cœur la conservation de nos monuments historiques, et qui a déjà fait restaurer le Dingstuhl, nourrit également le projet de faire rétablir l'ancienne croix d'affranchissement qui en est le complément, afin de restituer, du moins en partie, à l'intéressante place du marché d'Echternach son cachet pittoresque de jadis.

Voici une réduction d'un projet de restauration de la place que j'ai récemment élaboré par ordre du Ministre d'État M. Eyschen.



Place du Marché d'Echternach Commencement du VI°. siècle.

Luxembourg. 8 août 1897.

---

1) Ainsi on en était venu à considérer le signe d'affranchissement de la ville comme défigurant celle-ci ! (Note de M. *Wurth-Paquet.*)

2) Ce fait est constaté dans la supplique même. La colonne y est qualifiée aussi d'Urtsel, Urtheilssäule.

III.

Eine Notiz zur Ortskunde.

Görz hat aus dem goldenen Buch der Abtei Echternach eine Urkunde mitgetheilt [1]), die in mehrfacher Beziehung unser Interesse erregt. Im 13. Regierungsjahre Lothars I. (840-855), also im Jahre 852 oder 853, schenkte der Diakon Hethi dem St. Willibrorduskloster zu Echternach seine sämmtlichen zu Biuren oder Medianus mons erworbenen Liegenschaften. Es fragt sich, welcher Ort hier unter Biuren gemeint sei. Die Ansicht von Görz, wonach es Biwer an der Syr gewesen wäre, ist unwahrscheinlich, da gemäss der Urkunde Biuren auch Medianus mons genannt wurde, eine Bezeichnung, die offenbar aus der Römerzeit herüberkam. An Biwer ging aber weder eine römische Heerstrasse vorbei, noch hat man je bedeutende römische Alterthümer dort gefunden, weshalb nicht leicht anzunehmen ist, dass jener Ort auch den lateinischen Namen Medianus mons getragen habe. Dagegen ist die Römerstrasse von Dalheim über Mutfort, Hackenhof, Beyren, Spittelhof nach Grevenmacher eine der ältesten in unserem Lande [2]). In Beyren durchschnitt die Strasse eine Anhöhe und war links vom Walde und rechts von einem Ackerfelde begrenzt, das jetzt den Namen Stakigdriésch trägt. Ich habe nun vor ungefähr 15 Jahren in einem alten im Pfarrarchiv zu Gostingen befindlichen Register eine Notiz gefunden, laut welcher das jetzt Stakigdriésch genannte Ackerfeld früher Medianus mons hiess. Als ich neuestens die Stelle noch einmal nachsehen wollte, fand ich leider die Handschrift nicht mehr zu Gostingen und weiss auch nicht, wohin sie gekommen ist. Gewiss aber ist, dass ich darin die angegebene Notiz gelesen habe. Hienach wäre also unter dem Biuren obiger Urkunde das jetzige Dorf Beyren zu verstehen, das aber nicht,

1) Urkundenbuch, II, 11.
2) Vgl. Public. XXVI, 197.

wie Hardt richtig bemerkt [1]), mit einem y, sondern mit i müsste geschrieben werden (Beiern). Die Bezeichnung ist in der fränkischen Zeit wohl dadurch entstanden, dass mitten in den ungeheuren Wäldern plötzlich ein von Landleuten bebautes Ackerfeld (biurn-bauen, bebauen) in den Gesichtskreis trat.

Zugleich gewährt die Urkunde uns einen Einblick in die Handhabung der Seelsorge um die Mitte des 9. Jahrhunderts. Es wird ausdrücklich bemerkt, der Diakon Hethi habe sein Besitzthum in Biurn *erworben* (quicquid ibi comparavi). Er wird also dort thätig gewesen sein und zwar in einer seinem Stande entsprechenden Weise. Seine Aufgabe war, die wenigen dort ansässigen Bauern sammt ihren Frauen und Kindern in geistlichen und weltlichen Dingen zu unterrichten, wofür diese ihm zeitliches Gut als Entgelt überliessen. Zur weiteren Aushülfe in der Seelsorge kamen dorthin wahrscheinlich auch Mönche von Echternach. Denn die Mönche haben niemals den Kreis ihrer Thätigkeit innerhalb der Wände ihres Klosters beschlossen, vielmehr dienten sie bis in die spätesten Zeiten als wandernde Prediger und Missionare, und viele christliche Gemeinden wurden durch sogenannte expositi pastorirt, d. h. durch Mönche, die von ihren Klosteroberen einem Dorfe oder einer Gemeinde versandt wurden, um für einige Zeit das pfarrliche Amt zu verwalten [2]) Dies war wohl auch für Biuren der Fall. Zum Danke für die bereits geleisteten und auch in Zukunft dieser Ortschaft zu leistenden Dienste hat nun der Diakon Hethi sein ganzes zu Biuren gelegenes Besitzthum dem Echternacher Kloster zum Geschenke gemacht.

Dr J. Peters.

---

1) Public. XII, 43.

2) Vergleiche Hefele, Geschichte der Einführung des Christenthums im südwest. Deutschland, § 29.

IV.

Die Geschwister

des

Paters Ambrosius Faulbecker.

Unter den über Pater Ambrosius Faulbecker gefundenen Papieren befinden sich auch einige auf seine Geschwister bezügliche Angaben, die ich hier zur Ergänzung des Artikels über den Pater selbst folgen lasse.

Pater Ambrosius Faulbecker hatte zwei Brüder, die beide in den geistlichen Stand eintraten. Der ältere, Namens Peter, wurde im Jahre 1776 zum Priester ordinirt, funktionirte 9 Jahre als Vice Promotor an der Trierer Officialität, darauf 3 Jahre als Sekretär des Weihbischofs von Trier. In dieser Eigenschaft begleitete er den Bischof auf seinen Pastoralreisen, predigte je nach Bedürfniss in deutscher und französischer Sprache, und gewann durch seinen Seeleneifer und seine Geschäftsgewandtheit in hohem Grade das Wohlwollen seines Prinzipals. Im Jahre 1788 wurde die wichtige Pfarrei Longwy vakant. Der Weihbischof hatte seine Gründe, diese Pfarrei sobald als möglich besetzt zu sehen und schlug zu dem Ende dem Churfürsten Clemens Wenceslaus vier Kandidaten vor, von denen der Letzte, Peter Faulbecker, bei Weitem als der Erste galt und vor allen Anderen entschieden den Vorzug verdiente. Er konnte hinzufügen, dass auch die oberste Civil- und Militärbehörde von Longwy gerade ihn als Pfarrer wünschten, ein Umstand, der bei dem ausnahmsweise schwierigen Posten nicht wenig in die Wagschale fiel. Die Ernennung erfolgte am 22. Januar 1788. Die Eltern Faulbeckers hatten ein blühendes Ledergeschäft betrieben und ein nicht unbedeutendes Vermögen hinterlassen. Aus diesem erhielt der neue Pfarrer von Longwy binnen den Jahren 1788-1790 die Summe von 472 Louisd'or. Wo Pater Faulbecker zur Zeit der Gefangenschaft

seines Bruders Ambrosius auf der Insel Ré sich aufhielt, darüber ist nichts bekannt. Aus den vorliegenden Papieren können wir noch das Eine konstatiren, dass er 1804 Pfarrer von Bastnach war und dort das grösste Ansehen genoss.

Sein jüngerer Bruder, Johann Baptist, geboren am 9. März 1764, trat 1788 in den Orden der Prämonstratenser in der Abtei Wadgassen in Lothringen. Nach Aufhebung der Klöster in Frankreich kehrte er nach Luxemburg zurück und war hier drei, dann zu Echternach zwei Jahre in der Seelsorge thätig. In der Folge musste er bald im Gefängnisse schmachten, bald auf der Flucht herumirren, bald sich in Verborgenheit halten, bis im Anfange des Jahrhunderts wieder einige Ruhe eintrat. Zwei Jahre arbeitete er dann in seiner Vaterstadt, zwei andere als Pfarrer in Mondorf, bis im Jahre 1804 ihm die Stelle eines Sekretärs am hiesigen Generalvikariat angewiesen wurde, welche er 8 Jahre bekleidete. Zugleich und noch 30 Jahre nachher blieb er als Vikar an der Liebfrauenkirche thätig in der Seelsorge, sowohl in der Pfarre als im Kloster der Congregation U. L. F., und starb am 10. März 1846 im Alter von 82 Jahren.

Von den vier Schwestern blieb eine, Maria Johanna, unverheirathet, und führte später die Haushaltung ihres Bruders Johann Baptist. Die drei anderen traten in's Kloster; zwei, Maria Katharina und Maria Thekla, in die Congregation U. L. F. in Luxemburg, die andere, Elisabeth, in dieselbe Congregation in Trier. Nach Wiedereröffnung der Congregation im Anfang dieses Jahrhunderts kehrte Maria Katharina wegen Kränklichkeit nicht mehr in's Kloster zurück, bezog seit dem 1. Messidor XIII eine Pension von 600 Franken, fand liebevolle Aufnahme im Hause von K. J. Collart zu Dommeldingen, wo sie auch am 1. Mai 1811 verschied.

Unter den Papieren fand sich auf einem Fetzen ein Spruch, der wohl die Erziehungsmaxime für diese Geschwister zum Ausdruck bringt. Er lautet: « Kind, dein bestes Erbtheil ist, wenn du erzogen bist, dein Geld und Gut kann bald ein Raub des Unglücks sein, nur was du kannst und weiss, gehört dein ».

Dr J. Peters.



V.

Der Bildercyclus
des luxemburger Stammbaumes
aus Karlstein.

Unter vorstehendem Titel hat Dr. Jos. Neuwirth, Professor der Kunstgeschichte an der Universität Prag, vor Kurzem ein Werk veröffentlicht, welches aus dem Leben Kaiser Karls IV. eine bisher unbekannte Episode uns vorführt. Dieselbe verdient auch in diesen Blättern eine Erwähnung, weshalb ein kurzes Referat hier am Platze erscheint.

Ein in der Nähe von Prag gelegenes, von Karl IV. selbst erbautes oder wenigstens würdig restaurirtes Schloss, nach ihm Karlstein genannt, war nach seinen Anweisungen mit einem theilweise noch erhaltenen ungemein reichen Bilderschmucke ausgestattet worden. Dabei fand auch sein Bestreben, das Ansehen und die Macht seines Hauses mit allen Mitteln zu heben, einen künstlerisch vollendeten Ausdruck. Unter den Wandgemälden befand sich nämlich eine im Auftrage Karls IV. ausgeführte Bilderfolge der Herzoge von Brabant, welche auf die sagenverklärte Herkunft von den Trojanern zurückgriff und einerseits mit namentlicher Berücksichtigung Karls des Grossen bis zu Johann III. von Brabant heraufreichte, andererseits durch die Beziehungen der an Heinrich VII. verheiratheten Tochter Johanns I. von Brabant den ersten Kaiser aus dem Hause der Luxemburger und seinen Sohn Johann den Brabanter Herzogen anreihte. Der Cyclus sollte das Anrecht der Luxemburger auf die deutsche Kaiserwürde beleuchten, indem Karl IV. hier als ein Nachkomme Karls des Grossen und des Ahnherrn der Franken, ja sogar des Saturnus, Jupiter und Noah erscheint.

Diese Wandbilder der Genealogie der Luxemburger waren aber in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts ziemlich beschädigt. Gemäss einem Berichte vom Jahre 1597 bestanden sie noch bis in das letzte

Jahrzehnt des 16. Jahrhunderts. Die unter Rudolph II. durchgeführten Arbeiten zur Erhaltung und Wiederinstandsetzung Karlsteins machten nothwendig, dass alle Mauern im Innern auf's Neue mit Kalk beworfen und übertüncht wurden, und so verschwanden die Gemälde zwischen 1588 und 1597 für immer.

Zum Glück hatte man zwischen 1569 und 1573 Copien dieser Wandgemälde verfertigen lassen. Wahrscheinlich war diese Copienfolge im Auftrage Maximilians II. angelegt worden. Nach den Vorstellungen des 16. Jahrhunderts begann die Genealogie des Hauses der Habsburger selbst mit Hector und zählte unter die Mitglieder derselben fast dieselben Namen, die auf der luxemburger Stammtafel figurirten. Daher kein Wunder, dass ein Habsburger sich für einen alten Bildercyklus interessirte, der diese für sein Haus wichtigen Persönlichkeiten bot, und denselben kopiren liess. Diese Copien vermitteln eine fast in allen Einzelheiten genaue Kenntniss der Karlsteiner Bilderfolge.

Indess waren auch diese Copien drei volle Jahrhunderte verschollen, bis man sie kürzlich in der Handschrift Nr. 8330 der k. und k. Hofbibliothek in Wien wieder entdeckte. So ist ein fast vor einem halben Jahrtausend entstandener Bildercyklus des luxemburger Stammbaumes, der als gänzlich verloren galt, in einer selbst wieder bereits mehr als drei Jahrhunderte alten Copienfolge gleichsam zu neuem Leben erwacht. Herr Neuwirth hat dieselbe auf 16 Lichtdrucktafeln dem Texte seiner Untersuchungen beigefügt.

Die Copien der Wiener Handschrift 8330 zeichnen sich durch eine für die Zeit ihrer Anfertigung überraschende Treue aus. Ueberall zeigt sich das Bestreben, durch das Abbild eine möglichst vollkommene Vorstellung des Urbildes zu vermitteln. Vor allem tritt die Genauigkeit der ganzen Copienfolge in der Nachbildung des Gewandes zu Tage, welche die Kleidung längst entschwundener Modeepochen aufs gewissenhafteste festhält. Die unter König Johann in Böhmen zur Herrschaft gekommenen Modeausschreitungen erscheinen sich ungefähr bis 1367 gehalten zu haben und stimmen genau mit den Trachteigenthümlichkeiten überein, welche sich in der Copienfolge finden. Dieselbe Tracht herrschte damals auch in Deutschland und wird nicht minder durch die Denkmale der Buchmalerei, als durch die Angaben der Chroniken und der Kleiderordnungen bestätigt. Weiterhin lässt die Tracht auch deutlich fran-

zösische Einwirkungen durchklingen. Die Heirath Karls IV. mit der französischen Prinzessin Blanca unterhielt die schon durch Johanns Beziehungen begünstigten französischen Anschauungen in Tracht und Sitte.

Was die Darstellungen der Karlsteiner Bilderreihe veranschaulichen sollte, wurde schon angedeutet. Es galt, die drei Herrscher des luxemburger Hauses (Heinrich VII., Johann den Blinden und Karl IV.) als von den ehrwürdigsten Ahnen und aus den frühesten Zeiten herstammend zu erweisen. Massgebend hierfür war der Anschluss der Luxemburger an die Herzoge von Brabant durch die Heirath Heinrichs VII. mit der Tochter des Herzogs von Brabant. Ausdrücklich wird beim Bildnisse des Herzogs Johann I. von Lothringen und Brabant notirt, dass er der Vater der Gemahlin Kaiser Heinrichs VII. war. Durch die H. Begga gewinnt sodann die Genealogie der Brabanter Fürsten Anschluss an die Karolinger. Die Angabe über die Abstammung der Franken von Troja (vor zwei Jahrhunderten als eine Fabel erkannt) fand in verschiedenen Chroniken einen Anhalt. Für den vor Priamus liegenden bis auf Noah zurückreichenden Theil wurden Anschauungen massgebend, welche der im Auftrage und Geiste Karls IV. schreibende Johannes Marignola im Buche Monarchos seines zwischen 1355 und 1362 vollendeten Geschichtswerkes verwerthet hat. Nach ihm eröffnet Noah die Reihe der Ahnen Karls IV. Der Karlsteiner Stammbaum der Luxemburger sollte also im Bilde veranschaulichen, was Marignola im Auftrage des Kaisers schriftlich zum Ausdruck brachte. Auf Bibel, Mythologie, Sage und Geschichte baute sich der Cyklus auf, welcher den kaiserlichen Auftraggeber und sein Haus in der Berechtigung des Anspruches auf die Kaiserwürde verherrlichen sollte.

Dr J. Peters.

VI.

Tombes Franques

trouvées près de Differdange.

Lors de la construction d'un chemin de fer à petite section devant relier la station de Differdange à une minière sise au-delà de la route de Godbrange, les terrassiers ont mis à découvert pendant les mois de novembre et décembre 1896, sur une longueur d'environ 60 mètres, une série de tombes franques.

Ces tombes, au nombre de dix, se trouvaient toutes dans la côte qui s'élève à droite de la route de Differdange à Godbrange, au lieu-dit : « Im kleinen Berg », entre le hectomètre 20 et 21 de la ligne à petit écartement précitée.

D'après le plan que nous avons levé au fur et à mesure du déblaiement, ces tombes étaient échelonnées toutes dans deux alignements assez droits, et espacées l'une de l'autre d'environ un mètre. Elles étaient situées à mi-côte; une couche de terre arable et de terre glaise d'une épaisseur de 40 centimètres les recouvrait, sans que cette profondeur minime fût dépassée par aucune d'elles.

Les neuf premières tombes étaient entourées de pierres ordinaires, telles qu'on les trouve aux environs de Differdange, en maçonnerie sèche, avec une hauteur d'encadrement de 25 à 30 centimètres, sur 1 mètre 80 de longueur et 40 centimètres de largeur. Le fond se composait de terre ordinaire, sans trace de maçonnerie ou de pierres; elles étaient simplement recouvertes de terre, sans dalles.

La maçonnerie de la dixième tombe était mieux soignée, des dalles assez larges la recouvraient, de plus l'encadrement montrait une pierre profilée qui provenait selon toute apparence d'un monument antique.

Les squelettes qui, pour la plupart, étaient encore bien conservés, étaient placés tous dans la direction Est-Ouest, les faces tournées vers l'Orient. Les corps étaient étendus de leur long, les bras placés le long du corps. La majeure partie des squelettes semblait appartenir à des hommes adultes; les dents qui adhéraient encore solidement aux mâchoires, étaient toutes d'une conservation excellente, à peine pouvait-on constater une usure quelconque; la couronne des molaires était presque lisse. L'ossature des crânes était très solide; le profil dénotait une dolichocéphalie assez prononcée.

Entre les pieds de quelques squelettes on a trouvé des urnes en terre glaise, grisâtre, d'une facture assez simple. Les ornements en sont très rudimentaires; sur les unes ils consistent simplement en enfoncements espacés régulièrement et pratiqués autour de la partie supérieure avec le doigt lors de la fabrication, sur une autre en lignes brisées. La forme est ronde, un peu évasée au milieu et rétrécie vers le haut. Elles ont en moyenne 12 centimètres de hauteur sur 13 de largeur au milieu et 8 au collet; leur forme répond assez bien à celles qui ont été trouvées en 1848 à Wecker. Je ferai remarquer que les poteries funéraires franques manquent souvent d'ornements, et quand elles en ont, ils sont toujours d'une simplicité extrême et d'une grande sévérité. Celles qu'on a trouvées jusqu'à ce jour dans notre pays se composent généralement d'enfoncements, de pointillés et de traits droits ou obliques diversement combinés, imprimés en creux au moyen de rondelles en bois sur l'argile encore molle. Ces poteries grises dans le genre de celles de Differdange ne sont pas cuites, mais seulement séchées au four, ce qui permet de voir que leur pâte est faite d'une argile grisâtre, à laquelle on a probablement additionné un peu de poussière de charbon, pour renforcer la teinte qui tire au noir.

Plusieurs corps avaient du côté du bras droit un sabre en fer, dont la conservation laisse beaucoup à désirer, au type des scramasaxes des Francs, représenté par une lame d'un seul tranchant de 56 centimètres de longueur totale; la soie avait une longueur de 22 centimètres, soit presque la moitié du sabre entier; l'épaisseur du fer au dos est de 8 millimètres, tandis que la largeur de la lame est de 45 millimètres en

bas. La seule lame que j'ai vue, n'est pas caraxée et se termine par une pointe ogivale.

Dans la tombe n° 10, celle qui présentait plus de distinction, se trouvait en dehors de l'urne et du scramasaxe, une boucle de ceinturon. Les deux parties sont assez bien conservées; celle qui porte la pointe, a 12 centimètres de longueur sur 5,5 centim. de largeur, elle est en forme d'écusson portant en tête l'anneau pour passer le cuir de la ceinture. La contre-plaque a 8,5 centim. de hauteur et 4,5 centim. de largeur; deux trous ronds sont ménagés à la base et un troisième en haut, ces derniers servaient d'attache et étaient ornés selon l'usage général de petits clous en cuivre à tête saillante et hémisphérique.

La boucle, qui ressemble beaucoup à celle figurée à la planche n° III fig. 7 du volume n° VIII des Publications, quoique fortement oxydée, montre encore quelques traces d'argent; il est certain qu'elle portait autrefois une incrustation d'argent sur fer, une damasquinure, qui paraît avoir été l'art de prédilection des Francs. Elle devait être composée d'une lame d'argent extrêmement fine, découpée et incrustée dans le fer.

Dans une des tombes on a également trouvé un moyen bronze romain; l'état de conservation est trop fruste pour pouvoir la déchiffrer avec certitude. L'avers porte le buste à droite d'un empereur à la couronne radiée. L'inscription est illisible. Le revers représente dans le champ la « Liberté » debout, tenant de sa droite tendue horizontalement une balance entre S-C; je lis la légende LIBERT.......... SI III ou bien TINI. Si la dernière supposition était vraie, on se trouverait en présence d'un bronze de Constantin le Grand dont les monnaies se rencontrent fréquemment dans les tombes gallo-franques, et l'inscription serait à compléter LIBERT(AS) AUG .. CONSTANTINI.

Il résulte de ce qui précède que les tombes mises à jour à Differdange font partie d'un cimetière de l'époque franque qui date probablement du IVe siècle de l'ère chrétienne; elles portent tous les caractères de celles de la période franque trouvées dans différents autres endroits du pays.

De plus, nous avons la certitude que cette trouvaille n'est pas limitée au nombre des tombes mises à jour lors des terrassements; il

est plus que probable que le petit bois qui suit la direction des tombes trouvées, en renferme encore d'autres. Quelques personnes déjà âgées demeurant à proximité, ont confirmé notre manière de voir, en me racontant que précisément dans ce petit bois on avait déjà trouvé des débris de squelettes, il y a une quarantaine d'années.

Pétange, décembre 1897.

Constant DE MUYSER.

VII.

CARTES ET PLANS

DU

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

APPARTENANT A

JULES VANNERUS.

Bruxelles, 1er juin 1897.

En rapport avec le Recueil publié par M. de Muyser dans le vol. XLV des Publications de la sect. hist. de l'Inst. Grand-Ducal, 1896.

J. SURHONIUS. (1579.) — Cadre : Haut. 36,5. Larg. 49,5. — A l'intérieur du cadre : A. au-dessus, à gauche : cartouche avec « *Cum Privilegio Imp. et Regie Maiestatuum* ». A droite : (Echelle) « *Millaria magna......* ». — B. en-dessous, à gauche : cartouche avec l'inscription : « *Lutzenburgensis Ducatus veriss. descript. Jacobo Surhonio Montano auctore* », contre lequel sont assis ou couchés 2 hommes et 1 femme. — Coloriée.

Décrite dans de Muyser sub n° 25.

J. SURHONIUS. (1579.) – Cadre : L. 31. H. 23,5. — A l'intérieur du cadre, à droite, en haut : (Echelle) « *Milliaria Magna......* » A gauche, en bas : cartouche avec l'inscription : « *Lutzenburgensis ducatus veriss. descript. Jacobo Surhonio Montano auctore* ». Au bas, au milieu : « *Petrus Kœpius cœlavit* ». Au bas, à droite : *92*. — En noir.

Décrit dans de Muyser n° 26.

J. SURHONIUS. (1579.) — Cadre : H. 23. L. 31. — Plan de Luxembourg, en noir. A l'intérieur du cadre : A. en haut, à gauche : armes

d'Espagne avec le collier de la Toison d'Or ; au milieu : Lutzenbourg ; à droite : armes de Luxembourg. — B. en bas, à droite : cartouche avec l'inscription : « *Lutzenburgû Ducatus eiusde nominis.....* » ; un peu plus bas : *93 ;* au milieu : Seigneur et dame.

Non décrit dans de Muyser.

NB. Le n° 8 de ce catologue y ressemble. C'est probablement celui qui est reproduit dans Biermann « Plan de Luxembourg à vol d'oiseaux en 1580 ». Ce n'est pas mon exemplaire (celui-ci porte Luxemburgu et non Luxembur*gum*) ; le dessin de la reproduction Biermann est beaucoup plus fin.

M. SEUTTER. (1664 ?—1730 ?) — Cadre : H. 49,5. L. 58,5. — A l'intérieur, au-dessus, à gauche : « *Echelle de Deux Cent Toises* » ; au milieu, 1) à gauche : « *Luxembourg, une Forteresse tres celebre de la Duché de cette Nom dans Pais bas. Gravé par M. Seutter S. C. M. Geogr.* » ; 2) à droite : « *Luxemburg, eine vortreffliche Festung des Herzogth. gleiches Nahmens in Niederl., heraus gegeben von Matth. Seutter, Kays. Geogr. in Augsp.* » ; en-dessous, à droite : « *Advertissement* », (Légende) ; à gauche : Vue d'un camp ; au milieu : Vue de Luxembourg : « *Prospect der Statt Lucemburg* » ; à droite : Un géographe (l'auteur ?) tenant sur son genou un plan de forteresse. — Accessoires divers. — Au-dessus de la vue du camp : cartouche avec description de Luxemb. « *Luxemburg ist die Haupt Stadt des Herzogthums....* » et un écusson portant un Lion (Ecu de Luxemb., sans burelles ?). — Plan colorié.

NB. Une annotation manuscrite porte : « 1664 ».

Décrit dans de Muyser (n° 48) sub anno 1730.

(1700 ? ?) — Cadre : H. 14,5. L. 18,25. — Dans le cadre : en-dessous d'un cartouche : « *Luxembourg* » ; au-dessus du cartouche : « *Légende. 1 Bastion de Bourlamont...... 40 Les communications* ». — Extrait d'un livre (vers 1700 ?)

Non décrit par de Muyser ; [cf. son n° 46 ?]

FRICX. (1727 ? 1742 ?) — Cadre : H. 48,3. L. 64. — En-dessous du cadre, à gauche : « *Echelle de deux Lieues et demie comune de France. Dressée sur les mémoires de Eugene Henry Frix.* » En-dessous du cadre, à droite : « *Echelle de deux Lieues de Brabant, à Paris chez Crepy rue S. Jacques à St Pierre* ». A droite du cadre, en-dessous : (Feuille) *N° 15.* — La carte comprend le Nord du Luxembourg et va

de Theux (N. de Spa) à Esch (s. Sure), et de Marloi (Est de Marche) à Malmerstegh (Malmédy).

Cette carte n'est pas décrite par de Muyser.

Semble être une variante, sans titre, de son n° 57.

Cf. la *carte particul. des environs de Namur, etc.*, et le n° 66 de de Muyser, (par Crépy).

FRICX. (1727 ? 1742 ?) — Cadre : H. 48,5. L. 65. — Au-dessus du cadre : Deux Echelles et : « *Carte particuliere des environs de Namur, Charleroy, Dinant, Philipeville, Rocroy, Charlemont, Givet, etc.* » En-dessous, à gauche : « *A Paris chez Crepy rue St Jacques à l'image S. Pierre* ». A droite : « *Dressé sur les mémoires de Eugenes Henry Fricx* ». A droite, en-dessus : (Feuille) *N° 14* ; au milieu : « *Partie du Duché de Luxembourg* »,

Cette feuille est celle qui vient à l'ouest de la feuille 15 ; appartient donc à la même collection.

J. DANCKERTS. (1753 ?) — Cadre : H. 50. L. 57. — A l'intérieur du cadre, en-dessous et à droite : Monument en pierre avec cartouche ovale portant l'inscription : « *Ducatus Lutzenburgi Nova et Accurata Tabula cum Adjacentibus Provinciis et Omnibus Suis Regionibus Delineatio, per Justinum Danckerts, cum Privil. Ord. Holland et West Friesiæ* ». — Contre ce monument sont assis, à gauche une femme portant un arc et un carquois, au pied de laquelle est couché un ange, et à droite un homme, avec une lyre. Un peu au-dessus, à gauche, groupe de trois anges, dont l'un couronne la femme d'une couronne de feuillages (lauriers ?), et les deux autres soutiennent l'écu aux armes du Luxembourg avec une couronne. Ces différents motifs sont très finement coloriés ; les lignes frontières de la carte sont également coloriées.

Belle carte, non décrite par de Muyser.

NB. Une annotation manuscr. donne « 1753 ».

(1777 ou 1779 ?) — 4 feuilles. 3, n^os *15* (Lummersum-Schleyden), *20* (Bitbourg) et *25* (Luxembourg), de 55,5 environ de Haut. sur 61 environ de Larg. ; 1, n° *19* (La Roche, St-Hubert, Bastogne), de 90 de Larg. environ sur 55,5 environ de Haut. — En noir ; entoilées. — Probablement de la grande collection Ferraris.

Décrit dans de Muyser : n° 73 *ou* 75.

J.-B. NOLIN. (1787.) — A l'intérieur du cadre, à gauche en-dessous : « *Les Courans des Riviers de Meuse, de Mozel et de la Sar ou se trouvent le Luxembourg et l'Archevêché de Treves,..... Dressé par I. B. Nolin, Géografe ord. du Roy, à Paris. Chez l'Auteur..... 1787.* » — Frontières coloriées. — Cadre : 59 de Larg. 45 de Haut.

Édition postérieure à celle décrite par de Muyser sub 1742 (n° 65).

J.-C. MAILLART. (1790.) — Cadre : H. 33,5. L. 41. — Au-dessus du cadre et au milieu : « *Plan de Luxembourg, avec ses Nouveaux Ouvrages* ». Au-dessus et à droite : « *Carte particulière des environs de Luxembourg* ». (Se rapporte à la petite carte citée plus loin.) — A l'intérieur du cadre : A. au-dessus, à gauche : Description : « *Luxembourg, capitale du Duché de même nom....* » ; à droite : petite carte de 9,5 de H. sur 9,5 de L., pour Luxemb. et ses environs. — B. en-dessous, à droite : « *Echelle de 150 Toises* ». — Hors du cadre, en-dessous, à gauche : « *à Bruxelles, Chez le Sr de Bouge, Ing^r Géographe* » ; à droite : « *Jeanne C^ne Maillard Sculp. 1790* ».

Décrit par de Muyser (n° 77), par erreur sub anno 1796.

P.-R. VALERIUS. (1810.) — Cadre : H. 68. L. 44. — A l'intérieur du cadre : à droite, en haut : « *Plan d'allignement de la ville d'Hosingen, levé à la requête de Mr Lambert Lejeune, maire de la dite ville, en exécution du decrèt impérial du 27 juillet 1808. Par moi Pancrace Richard Valerius, Ingénieur-Géomètre...., terminé le huit décembre dix huit cent dix.* (Signé :) *Valerius* ». A droite, en bas : « *Observation. Hosingen est un endroit....* ». A gauche, au milieu : « *Explication....* ». — Plan en couleur de Hosingen au $\frac{1}{1250}$. Manuscrit.

Non décrit par de Muyser.

(1815-1830.) — Dans un cartouche ovale, à la partie droite supérieure, à l'intérieur du cadre : « *Carte de la Province de Luxembourg* ». A gauche, en-dessous : « *Légende....* ». — Cadre : L. 68. H. 54, peut-être plusieurs centimètres de plus, le bord ayant été coupé ; il manque une petite partie de la carte, peu, car Dudelange s'y trouve. — Cette carte comprend les Deux Luxembourg et a dû être dressée vers 1815-1830. — La frontière est coloriée en bleu.

Non décrite par de Muyser.

F.-J. VANNERUS. (1825-1830.) — Larg. 90. Haut. 1,18. — Plan colorié de Diekirch au $\frac{1}{500}$, dressé par François-Julien Vannerus, notaire et bourgmestre de la ville. — Le périmètre de la ville est seul indiqué avec le tracé des anciens murs et des tours de l'enceinte; le plan est à ce point de vue très intéressant; il est malheureusement fort abîmé. — Manuscrit.

Non décrit par de Muyser.

VOSS, W. (1832.) — Cadre: Larg. 35. Haut. 25. — Au-dessus du cadre: [Feuille] *197*; au-dessous, au milieu: (Explication des couleurs); à droite: « *Gestochen von Wilh. Voss, 1832* »; à gauche: « *Gezeichnet von H. v. Poyda u. C. Zirbeck* ». — La carte comprend la partie inférieure du Luxembourg, à partir d'Ingeldorf. — Les limites sont coloriées.

Non décrite par de Muyser.

VOSS, W. (1832.) — Cadre: Larg. 36. H. 48,5. — Au-dessus du cadre: « *Grossherzogthum Luxemburg. Reymann's Special-Karte* ». — En-dessous du cadre: « *Gez. v. H. v. Poyda u. C. Zirbeck. Gest. v. Wilh. Voss, 1832* ». — Table des couleurs et des distances. — Les frontières sont coloriées. — Comprend tout le Duché; réédition parue vers 1860-1870.

Non décrite par de Muyser, qui donne une édition de 1885 sub n° 119.

(1844.) — Cadre: Haut. 29. Larg. 20. — Dans le cadre: à droite, au-dessus: « *Carte du Grand-Duché de Luxembourg, pour servir au Voyage historique et pittoresque* ». — Frontières coloriées. — En-dessous du cadre, à gauche: « *Etablissement géographique de Bruxelles* ». — Dans l'« Itinéraire du Luxembourg Germanique.... par le Chevalier L'Evêque de la Basse Moûturie. Luxembourg 1844 ».

Non décrite par de Muyser.

M. BORMAN. (1846.) — A droite, en-dessous: « *Karte über die römischen Lagerstellen in den Ardennen, angefertigt durch Michel Borman, Pfarrer und Königl. Schulinspector zu Daleiden. 1846. Erklärungen. Maasstaab* ». — Larg. 53. H. 33. — Dans l'ouvrage: « Nachlese zu dem ersten theile meiner Beiträge zur Ardennen-Geschichte.... von M. Bormann. C. Plaum in Prüm. 1846 ». — Sur papier blanc.

Non décrite par de Muyser.

M. BORMAN. (1846.) — A droite, en-dessous : « *Charte über die Langmauer durch das Oesling, von Michel Borman,.....* ». — Haut. 30. Larg. 58,5. — Sur papier gris. — Dans l'ouvrage : « Nachlese zu dem ersten Theile meiner Beiträge zur Ardennen-Geschichte, von M. Bormann. C. Plauen in Prüm, 1846.

Non décrite par de Muyser.

(1866.) — Au-dessus du cadre : « *Carte du Grand-Duché de Luxembourg. 1866, chez V. Bück* ». En-dessous : (Légende). A droite : (Coupe S. N. du duché[1]), de Graue Knop (près Dudelange) à Weiswampach. — A gauche : (Renseignements statistiques). — Le cadre a 19,5 de Haut. et 15 de Larg. — A l'intérieur du cadre, dans le coin inférieur gauche : « *Lith. J.-N. Clemen à Luxembourg* ».

Non décrite par de Muyser.

C. ROSBACH. (1867.) — Sous le cadre, au milieu : « *Plan de la Ville et de la Forteresse de Luxembourg* ». Immédiatement en-dessous, à droite : « *Llh. C. Rosbach. Luxembourg* ». — Cadre : H. 20,25. L. 20,75.

Non décrite par de Muyser (ou peut-être sub n° 105 et anno 1868 ?) Variante de son n° 94.

(1870. 1874.) — Carte : « *Le Grand-Duché* ». *Echelle de 20 kilomètres.* — Haut. 16. Larg. 10. — Dans l'ouvrage : « Guide de l'Excursioniste par Eugène Van Bemmel. Nouvelle édition. Bruxelles 1870 ». — Reproduite dans l'édition de 1874.

Non décrite par de Muyser.

(1881.) — Deux cartes au $\frac{1}{160000}$ parues dans « Jean d'Ardenne. L'Ardenne. Guide du Touriste. Bruxelles. 1881 ». — Elles ont été faites par l'Institut cartographique militaire de Bruxelles. — Routes en rouge ; cours d'eau en bleu. — Hauteur de chacune : 43. Largeur 54. — La supérieure va jusqu'à Bœvange au S.

Non décrites par de Muyser.

ARENDT. (1884.) — Haut. 33,5. Larg. 29. — Au-dessus : « *Comté de Vianden avec fiefs et arrière fiefs. D'après l'ancienne carte de Hubert-Jaillot. Géographe du Roy de 1736* ». En-dessous : « *Aubeldruck-Anstalt*

---

1) Cette coupe est reproduite dans l'ouvrage : P. Bergmans. A. Heins. Dans l'Ardenne grand-ducale. Gand 1896, p. 23.

v. C. F. Kaiser, Lindenhöhe b. Cöln ». — Dans : « Ch. Arendt, Monographie du Château de Vianden. Luxembourg, 1884 ».

Décrite dans de Muyser sub anno 1736 n° 64.

(1885 ?) — Cadre : Haut. 25. Larg. 20. — En dehors du cadre, en-dessus : « *Grossherzogthum Luxemburg. F. Handtke's Schul-Atlas N°* . En-dessous : « *Druck u. Verlag von C. Flemming in Glogau* ». — En noir. Frontière en rouge. $\frac{1}{1200000}$, vers 1885. — Carte réduite de Reymann ?

Non décrite dans de Muyser qui donne sub n° 109 une édition de 1867.

BLOCKX. (1886.) — Au-dessus du cadre : « *Diekirch et ses Promenades* ». Dans le cadre, à droite, en-dessous : « *Diekirch. Promenades. Legende..... Echelle Kilom. . Blockx* ». — Cadre : Haut. 23. Larg. 26,5. — [Sur la couverture : « *Diekirch et ses Promenades avec cartes. Imprimerie J. Schrœll, 1886* ».]

Non décrit par de Muyser.

BLOCKX. (1886.) — Plan de Diekirch. — Cadre : Haut. 9. Larg. 13. — Dans le cadre, au-dessus, à droite : « *Diekirch. 1886* ». — La couverture porte : « *Diekirch et ses Promenades avec Carte. Imprimerie J. Schrœll, 1886* ».

Non décrit par de Muyser.

BIERMANN. (1890.) — Cet ouvrage reproduit ou donne les numéros suivants du catalogue de Muyser : Plans de Luxembourg n°s 1, 7, 22, 37, 73, 116, 118, 125.

H. BERG. (1891.) — A gauche, en haut : « *Carte des Environs d'Echternach. Itinéraire des Excursions au Müllerthal, à l'Eszbach, etc.* » — Cadre : Haut. 31. Larg. 44. — En-dessous du cadre, à droite : « *Lith. J.-N. Clemen à Luxembourg* ». — La couverture de la carte porte le même titre plus développé : « *Carte des environs......, Bollendorf, etc., par H. Berg* ». Luxembourg, V. Bück, L. Bück succ. 1891.

Décrite par de Muyser, sub anno 1880 (n° 115).

(1891.) — A droite (du lecteur), en haut : « *Karte des Grossherzogtums Luxemburg. 1891* ». — Coloriée. (Haut. 27. Larg. 22. (Cadre.) — Sous le cadre, à droite : « *Lith. J.-N. Clemen, Luxemburg* ».

Non décrite par de Muyser.

(1892.) — Plan de Luxembourg. — Cadre : Haut. 27,5. Larg. 28,5. — A l'intérieur du cadre : A. à droite, au-dessus : « *Légende.....* ». — B. à gauche : « ***Luxembourg et ses Environs*** » avec les armes du Luxembourg. — Dans l'ouvrage : « Luxembourg et ses Environs. Guide historique, illustré. Luxemb., Jos. Beffort, 1892 ».

Non décrit par de Muyser.

(1892.) — A l'intérieur du cadre, à droite, au-dessus : « *Le Grand-Duché de Luxembourg* ». — Cadre : Haut. 13,5. Larg. 9. — Dans l'ouvrage : « Luxembourg et ses Environs. Guide historique, illustré. Luxemb., Jos. Beffort, 1892 ».

Non décrit par de Muyser.

V. DONDELINGER. (1893.) — Cadre : Haut. 28,5. Larg. 34. — Dans le cadre, à droite, au-dessus : « *Diekirch et ses Environs. Carte Routière. Dressée par Victor Dondelinger, Ingr.* — Les cours d'eau sont en bleu. — Dans l'ouvrage : « Diekirch et ses Environs, par le Dr Glæsener. Diekirch, Justin Schrœll, 1893 ».

Décrite par de Muyser sub n° 133.

L. THUILLIER. (1895.) — Cadre : Haut. 20. Larg. 22. — Au-dessus du cadre : « *Guides Joanne. L'Ardenne. Hachette et Comp. Paris.* — Au-dessous : « *L. Thuillier delt. Imp. Hélio Lemercier, 57 Rue de Seine. Paris.* — Dans l'ouvrage : « Guides Joanne. Grand-Duché de Luxembourg. Paris. Hachette, 1895 », p. 212.

Décrite par de Muyser sub n° 136.

L. THUILLIER. (1895.) — Cadre : Haut. 14,5. Larg. 19. — Plan de Luxembourg. – Au-dessus du cadre, à gauche : « *Guides Joanne* », au milieu : « *Luxembourg* » ; à droite : « *Hachette et Comp. Paris* ». — En-dessous du cadre, à gauche : « *L. Thuillier Delt.* » ; au milieu : « *Echelle.* » ; à droite : « *Imp. Hélio-Lemercier, 57 Rue de Seine, Paris* ». — Dans le cadre, à droite, en-dessus : Légende ; à droite, en-dessous : Plan de « *Luxembourg et ses Environs* ». – En rouge ; la Pétrusse en bleu. — Dans l'ouvrage : « Guides Joanne. Grand-Duché de Luxembourg, Paris, 1895 », p. 222.

Non décrite dans de Muyser.

L. THUILLIER. (1895.) — Cadre ; Haut. 13,5. Larg. 28. — Au-

dessus du cadre : « *Guides Joanne. Petite Suisse Luxembourgeoise. Hachette et Cie, Paris* ». — En dessous du cadre : « *L. Thuillier, delt. — Impies Lemercier. Paris, d'après la carte de J.-P. Schmit* ». — Dans l'ouvrage : « Guides Joanne. Grand-Duché de Luxembourg. Paris. Hachette et Cie 1895 », p. 240. — En brun.

Non décrite par de Muyser.

(Vers 1895.) — Cadre : Haut. 11, Larg. 8. — Dans le cadre à droite au-dessus : « *Map of the Grand Duchy of Luxemburg* ». — Hors du Guide : « The Grand Duchy of Luxemburg.. Diekirch : Alexis Heck.... Th. Schrœll, Printer, Luxembourg », p. 60.

Non décrite par de Muyser.

A. HEINS. (1896.) — Sous le cadre : « *La Sûre, de Göbelsmühle à Esch* ». — Cadre : Haut. 7,5. Larg. 14. — Dans l'ouvrage : « P. Bergmans. A Heins. Dans l'Ardenne Grand-Ducale. Gand, 1896 », p. 16.

Non décrite par de Muyser.

A. HEINS. (1896) — Carte des environs de Diekirch. — Cadre : Haut. 5,5. Larg. 8,5. — Dans l'ouvrage : « P. Bergmans. A. Heins. Dans l'Ardenne Grand-Ducale. Gand, 1896 », p. 21.

Non décrite par de Muyser.

A. HEINS. (1896.) — Sans cadre. — A droite en haut : « *Les Environs d'Echternach* ». — Haut. 13. Larg. 15. — Dans l'ouvrage : « P. Bergmans. A. Heins. Dans l'Ardenne Grand-Ducale. Gand, 1896 », p. 49.

Non décrite par de Muyser.

REYMANN. (1896.) — Haut. 46. Larg. 44. — A l'intérieur du cadre, à droite en-dessous : « *Carte d'ensemble de la Région décrite, d'après la carte de Reymann, dernière édition.....* » — La carte, en noir, va du N. de Mützenich à Sierck et de Warnach à Bombogen à l'E. de Wittlich.

Non décrite par de Muyser.

VIII.

DEUX SENTENCES DU CONSEIL DE LUXEMBOURG,

EN MATIÈRE DE SORCELLERIE.

COMMUNIQUÉES PAR

N. van Werveke.

1591, 6 février. Luxbg. — *Sentence du Conseil entre Jean Schweisdal, varsal et échevin de Biedbourg, supplt., et Mathias Kauth, aj.; la cour renvoie l'affaire à la justice de Biedbourg.*

Reg. du Conseil, fol. 45 v. — 48 v.

In sachen etc. zwuschen Johansen Schweisdall, lehnman und scheffen zu Biedbourg, supplt., an einem, und Mathias Kauth von Biedbourg, betagten, andern theils, der supplt. durch D. Wiltz und der betagt durch D. Hollenstein, salvis omnibus et quibuscumque exceptionibus, erschienen;

nachdem derselb advocat Hollenstein vom 28. januarii bitz zum 6. huius uf sein begern vision der stuck gehabt,

hat nach beschehener reproduction derselbiger der advokat Wiltz den inhalt uberreichter supplication repetirend vurgeben, das, obwol er die tag seins lebens sich anders nicht dan einem rechtschaffen frommen christen und ehrlichem man wol anstehet und gepueret, verhalten, und also pillig niemanden zulessig sein wolle, inen vur ein anderen auszugeben, vielweniger mit eim offentlichen laster, insunderheit der zaubereien als ein greuel vor Gott und den menschen zu beladen, dweniger nicht, demnach der erwurdiger und edel Philips Jacob Housman von Namedy, archidiacon zu Trier und amptman zu Welschpillig, hiebevorn wegen einer durch den supplt. gegen inen vor dem hochwurdigsten seinem gnedigsten churfursten und herren zu Trier gefuerter rechtshandlung gegen den supplicanten ein sonderlichen hasz, neyd und unwillen

gefast, also das er seinthero ime, wo ime moglich, ufsetzig gewesen. Als er zuletst ein weibsperson der zaubereien wegen einziehen lassen, dieselbe auch zuletst durch tortur und folter zu bekentnus bracht, gestalt dass dieselbe gegen recht und alle warheit, weisz nicht aus was angebung und ursach, inen supplicanten als eins gleichen lasters mitschuldig angeben und beruchtiget, die welche auch daruf, ohne dem supplicanten solches kundzuthun, hiengericht und exequiert worden. Es weren aber auch bei solchem anfanck, unangesehen er vorhien nie weder zu Welschpillig noch snnsten an einem anderen ort beruchtiget, die sachen nicht verplieben, sunder daruf Mattheysz Keul, burger zu Biedbourg, und Suntges Greth von Bierstorf, demnach die beide vergangener zeit der zaubereien halb zu Biedbourg angegriffen und derwegen daselbst gerechtfertigt, weisz nicht aus was unbefuegten unwarhaften und grundlosen ursachen dohien angereizet und bewegt worden, den supplicanten, als wan er desselbigen lasters gleich inen schuldig, anzugeben und zu besagen, und dweil der supplicant desselbigen lasters vor Gott und den menschen, dobei auch in seinem gewissen und conscientz (quæ sibi mille testes) unschuldig gewust, als hette er zu verthedigung seiner ehren, reputation und unschuld zugleich bei den gerichten mit obberuertem Keul und frauwen zu Bierstorf confrontiert zu werden, inen also in gepurlicher zu recht zulessiger verantwortung gegen obg. beide gefangene kommen zu lassen gepeten und angehalten. Es were aber dem supplicanten solches gegen recht und alle pilligkeit verweigert und abgeschlagen worden, dergestalt dass er sich daruf alhiehero zu begeben und solches claglich vorzubringen, und ferner umb commissarien zu solcher confrontation und anderen ursachen anzuhalten genotiget worden, die er auch daruf erhalten und zu werck gestelt. Und obwol nun beide hieob beruerte gefangene, als die ime supplicanten unrecht gethan, aus angeben des gewissens, so sie inner gedruckt und beanstiget, inmittels er alhie verfolgt, des angemasten bezigs vur sich selbst las und ledig gesprochen, dobei auch nachmalen zu ankunft der hern commissarien mit anzeigung unbefuegter ursachen warumb sie den supplicanten besagt und zu besagen genottrengt, endlichen beharret, dergestalt dass obg. Keul daruf des gefencknus bitz uf erforderen erlassen, die frauwe von Bierstorf aber dobei irer ledig-gebung, sunsten aber des angeregten lasters schuldig zu sein beharrend

endlich hiengericht und exequiert worden, und also pillig inen supplicanten uf solche wiederrufene beschuldigungen und denuntiationes anders dan einen redlichen und ehrbaren man auszugeben und zu diffamiren, viel weniger inen derhalben in seiner behausung (quæ cuique asylum) mit worten und der thaten zu uberfallen, niemanden hette wollen gepueren, besonderlich aber der, so ime supplicanten bluet und freundschaft wegen zugethan, weil es ein boser vogel (wie man zu sagen pflegt) so sein eigen nist nicht rein halten kan, besunderlich aber dem, den er mit allerhand gut- und wolthaten forderlich und verholfen gewesen; dweniger nicht und dem allem unbedacht, obwol obgemelter betagt des supplicanten wegen seiner hauwsfrauwen, als seiner leiblicher schwester dochter, diewelche er als seine dochter uferzogen und an inen verheurath, nechster freund und verwandter, die sie beide auch seinthero zusamen bestat, mit allerhand gut- und wohlthaten zu erkennen nach wie vorn nicht nachgeben, inen in iren noethen mit gelt und anders vorgestanden, wie auch an iren eren verthedingen und erretten helfen, hette derselb betagt soweit sich vergessen, das er nicht allein vur allen anderen die zu Welschbillich beschehene besagung ausbracht, und die zu Biedburg uffenbaret, sunder auch sonsten den supplicanten zur zeit er alhie umb vorbestimbter confrontation pro commissariis in Jacoben Bievers, des richters zu Biedburg, behausung, in offener geselschaft, in beisein mehrentheils der gerichten, daselbst er offentlich uf die gegen inen ausgangen, noch zur zeit nicht bestetigte, vilweniger mit der besagender personen rad und sterben oder sunsten in andere rechtmessige weg bekreftigte besagungen sagen dürfen: « Ey, nun kombts recht, man sicht nun wol wo es hinaus wille, » Schweistal (vermeinend den supplicanten) ist der rechter man, musz » äschen und verbrandt werden »; sunsten auch desgleichen wort nachmaln in seins des supplt. behausung uffentlich uf freier strassen angeruefen und daruf aufrürischer weis et seditiose, in einer freien statt, an den hausgader mit aller macht gelaufen, daran gepoltzet und mit den fussen gestossen, mit dieser anzeig: « Ich bin ein frommer man, Schweistal musz äschen geben und verbrand werden ». Er hette sich auch darmit nicht ersettiget, sonder sich noch bei anderen offentlich vernemen lassen, er wolte es noch dahien bringen, das der supplicant

noch vur jair und tag verbrand werden solle, daruf er auch nicht allein bei den wahrsagern drenck ausbracht und dem scharfrichter zugestelt. gestalt die den gefangenen einzugeben, die also zu bekentnus und schwetzen zu bringen, sunder auch sunsten daruf solche gemeinschaft mit dem scharfrichter selbst gehalten, das er nicht allein, wan er albie gewesen, in abwesen des scharfrichters bei desso weib zu gast gewesen, sunder auch inen, den scharfrichter, wan er zu Biedburg kommen, jedesmal in sein haus gezogen, inen geherbert; wan er auch zu Ham und in anderen umbligenden orteren sein ambt zu verrichten gehabt, mit ime zur geselschaft gangen, ohne zweifel zu dem end, womit er die gefangene dohien halten moegt, inen, den supplicanten, anzugeben und zu berüchtigen, wie dan etzliche zu Ham neuwelich hingerichte weibspersonen gethan, das er vur allen anderen demnach als sein gemach und practica uffenbaret und ausbracht. Wan nun der supplicant sich hierdurch nicht allein an seinen wolherprachten ehren, reputation und guten leumunt bei den eingesessenen burgern der statt Biedburg, sonder auch bei den auswendigen seinen freunden und bekanten, edlen und unedlen, ja bei jedermenniglich hochlich verkleinert, vernachtheilet und beleidiget findet, hierumb solche wort, thaten, ufrürische handel und gewaltsachen, dern ein jeder, besunderlich in sein haus, billig frei, sicher und verhütet sein solle, daruf ein ufrohr under dem volck erstehen und erwachsen mogte, zugleich zu gemut gefurt, dern auch gepurliche reparation und abtrag zu erlangen sich entschlossen; und dan dem supplicanten solches vur den gerichten zu Biedburg zu thun, theils das sie ime die hie oben gezeigter massen begert confrontation wieder recht und pilligkeit abgeschlagen, sich auch damit inen disfals ganz wiederwertig, partheyisch und suspect erzeigt, nicht ohne ursach bedencklich, theils auch das er dieselbe zu steuer seins rechtens zur kundschaft uber obg. schmachwort und thatliche gewaltsame ufrurische hendel und injurien im fall der noth, aus mangel ander zeugen, vurstellen und verhoren lassen mussen; als were supplicant vertagung albie gegen bemelten Kauth auszupringen verursacht werden, diewelche er erhalten und der gepuer exequieren lassen, pittend demnach, in erwegung vurbeschriebener ding, der sachen commissarien zu verordnen, vur demselbigen seine conclusiones articulatim schriftlich einzupringen, und das gegentheil sine ministerio advocati druf zu entworten anzuhalten.

Uf solches der advocat Hollenstein, under vurberuerter protestation, diese sache, dweil es wie angeben eine personal action und der supplicant anstatt alsocher scheffen er ime verdechtig zu sein vermeint, andere surrogiern thun mochte, vur der partheien ordentlichen richter zu hinderschicken geschlossen, mit abtrag.

Als aber der advocat Wiltz im gegensin dis sache alhie zu behalten und sunsten, wie oben, beharret, sintenmal dis in effect eine gewaltsache were,

haben heut dato, nach weitleufigem verhoere der partheien und ubersehung exhibierter stuck, wol und obg. mein gn. h. etc. die sache vur der partheien ordentlichen richter hinderschickt und hiemit hinderschicken, mit bevelch denselbigen uber dero vurpringen und uf vurgehend der rechtsgelernten advis, gut und schleunig recht wiederfaren zu lassen, und do der supplicant einiche under den gerichten suspect und verdechtig zu sein pretendiert, sollen andere unverdechtige an dero statt gestelt werden. Pronontiert, 6. februarii 91.

Sport., 2 fl. d'or.

1591, 6 février. Luxembourg. — *Sentence du Conseil entre Jean Schweisdal de Biedburg et la justice de Hamm.*

Reg. du Conseil, fol. 49—51 v.

In sachen etc. zwuschen [Johansen Schweisdall, lehnman und scheffen zu Biedbourg] supplt., an einem, den gerichten zu Ham, Bartholomes Eichorn und Jacoben Greverardt, beiden von Biedbourg, sampt allen anderen opponenten, anderen theils, der supplt. durch doctor Wiltz und die betagten durch D. Hollenstein, sich auch von wegen des ernvesten Gerharden von der Horst, hern zu Ham, denselbigen betagten adjungiert, salvis omnibus et quibuscumque exceptionibus, erschienen,

nachdem derselbe advocat Hollenstein vom 28. januarii jungsthien bitz uf den ersten huius uf sein begeren vision der stuck gehabt,

hat der advocat doctor Wiltz nach beschehener reproduction derselbiger den inhalt uberreichter supplication erholend vurgeben, das obwol er vur Gott und den menschen des lasters der zaubereien unschuldig, auch nie ichtwas mit worten, wercken oder geberden begangen, dernhalben er vur ein zauberer angesehen und verdechtigt werden moege noch solle, der vilmehr sich jederzeit der ehr und ehrbarkeit, so lang ime

der almechtig das leben vergunnet, beflissen, derfals er alle diejenigen so mit ime von funfzig jaren bitz hiehero gehandlet, zu zeugen gencmmen haben wille, und also pillich derhalben nicht angezogen, vilweniger beruchtiget oder auch das solches geschehe durch andere procuriert werden solle, dweniger nicht, als und demnach der supplicant hiebevorn gegen und wieder den ehrwurdigen und edlen herren Philipsen Jacoben Housman von Namedy, archidiacon und thumbherrn zu Trier, wegen eins unbillichen durch denselbigen uf etzliche durch den supplicanten im ambt Welschbillig eingeloste frucht gelegten arrests wegen sich bei dem hochwurdigsten seinem gnedigsten churfursten und herren zu Trier beclagt, daruf auch so viel nach langem umbfueren zuwegen bracht und erhalten, das gemelter archidiacon den arrest ufthun, dem supplt. also seine frucht, die er zum theil selbst hinder sich genommen hett, folgen lassen und restituiren mussen, hett derselb dahero gegen inen supplicanten ein solchen unwillen ohne alle schuld gefast, das er seithero der zeit uf alle weg und mittel gedacht, wie er den supplicanten zuwieder sein und in schaden, wie vermutlich, bringen moechte, zuletzt also die sachen dohien gericht worden, demnach ein weibsperson der zaubereien wegen zu Welschpillig angegriffen, dieselbe auch zuletzt durch tortur und marter dahien gebracht, das sie des lasters schuldig zu sein bekent, auch inen supplicanten als eins gleichen lasters mitschuldig neben andern anzugeben, die auch, ohne dem supplt. solches kund zu thun, exequiert und hiengericht worden, gleichwol aber nachgehender Zeit solches der massen der end, sunderlich zu Biedburg, kund und uffenbart worden, das andere seine missgunder inen supplt. ferner daruf zu beruchtigen und in vernere verleumbden zu pringen ursach genommen, so vern das hierauf einer, so sich Mathis Keul nennet, wie auch eine weibsperson von Birsdorf in gleichem, theils durch schröckliche übermessige inen angelegte tortur und pein, theils auch das man dieselbige hierzu durch den scharfrichter und sonsten solicitieren lassen, den supplt. angeben und besagt, welche inen supplt. jedoch zuletzt vur sich selbst, wie auch als er sich mit inen vur commissarien dieses raths confrontieren lassen, mit anzeig der ursachen, die sie inen zu besagen bewegt, los und ledig gesprochen. Und dieweil nun durch solche weg der supplt. abgunstern in zeit und weil namhaft zu machen die schantz gefellet, hetten dieselbe dem

supplt. in andere weg nachzustellen sich beflissen. Dan, als jetzt neuwelich eine weibsperson von Hirmesdorf zu Ham hingericht worden, hetten sie die sachen dahien bei obg. gerichten betagten daselbst wie auch dem scharfrichter practiciert, dass sie nicht allein uf denselben sunderlich gefragt worden (obwol dieselbe sunsten darzu, als die dem supplt. wegen verhaltung etlicher ir zustehender und dem supplt. schulden wegen, die sie ime zu thun gewesen, in handen gestelter pfende, die er ir, weil sie verlustig worden, nicht wiedergeben moegen, fast ufsetzig und feyend vur sich selbst mehr dan zuviel worden, geneigt gewesen sein wird), sunder auch, als sie inen daruf beschuldiget, dobei zu beharren und davon nicht abzustehen aus forcht des scharfrichters und die tortur die man ir stets vur augen gehalten, genotiget und angehalten worden; dieselbe auch daruf, ohne dem supptl. solches (ob er in der nahe gesessen und sich, weil er Irer Maj. lehnmann und scheffen, wol hette wollen gepueren, da man nichts ubels hett thun wollen, secundum illud: qui male agit odit lucem) kund zu thun, sich besorgend, da er ir, wie mit Mathies Keull und obg. frauwen von Birsdorf geschehen, vurkommen wurde, das dahero ihre boese practicken ablaufen, hingegen aber des supplt. unschuld an tag kommen solt, in aller geheim hingericht und exequiert, und als nun dieselbe zwoe andere weibspersonen, dern eine daselbst zu Ham, die andere aber zu Richtershausen sesshaft were, beschuldiget, hette man dieselbe in gleichem ohne einiche vernere indicia, uf anclag eines in grobem laster verdechtigen clegers, den man gleichwol vorhien zu gerichtsschreibern, obwol er keinen eid gethan, gepraucht, auch angreifen lassen, diewelche auch dahien, sunderlich die von Richtershausen, demnach die von Ham von ime supplt., obwol man sie uber inen sunderlich erfragt, nicht sagen noch bekennen wollen, dahien bewegt und durch sie die torture mit grossen anhangenden steinen von etwan zweien zendneren gehalten, das sie den supplicanten nicht allein daruf beschuldiget, sunder auch sunsten (ohne ime aber solches kund zu thun, sich in gleichem wie obstehet besorgend, sie wurde den supplt., da er sich mit ir confrontieren wurde, ledig geben) daruf hingericht und exequiert. Damit aber nicht gesettiget, sonder were daruf gleicher gestalt ein andere und vierte weibsperson von Ham, ohne einiche parthei formal oder sunsten geburliche anclage als heut angegriffen, des anderen tags zugleich ohne

rechtmessigen proces und advis der rechtsgelernten in die volter gestellt, und als sie daruf bekent und den supplt. in gleichem, als man sie uf inen erfragt und torquiert, beschuldigt, zugleich des anderen tags hingericht und exequiert worden. Und dieweil endlichen dafur zu halten, das derselben weibspersonen unrecht und gewalt geschehen, were der scharfrichter, als er dieselben in die hud einfueren und verbrennen sollen, zugleich in beisein des ganzen volks in die schwere kranckheit gefallen, zu boden gestürzt und lange weil in solchem wesen verplieben, und als er zuletzt zu sich kommen und man inen die execution zu vollenziehen vermanet, hette derselbe laut angeben, er hette exequiert und seine gepuer gethan, gleichwol aber inen dahien zuletzt gehalten, dieselbe weibsperson forter in die hud zu fueren und zu verbrennen. Es hetten auch die gericht und officianten dobei nicht verpleiben, sonder noch daruber den supplt., womit er destomehr unwissend beruchtiget, jedesmals uffentlich ausrufen und proclamiren lassen, und wan dan der supplt. durch solche unrechtmessige verholene weis und ohne wissen seiner geubter hendel nicht allein hochlich an seinen ehren vervortheilet, sondern auch sonsten, dardurch die weg und mittel des rechten uberschritten, den armen leuten unrecht geschehe und durch solche weg irs leben, gut und bluts beraubt wurden, und dan obg. gericht in abwesen ires herren des von der horst, sich dahien durch sein des supplicanten missgunder, so ime stets an den ohren ligen, bewegen und ansetzen lassen, noch andere drei durch obg. hingerichte (wie man bericht) denuncierte anzugreifen und in gefencknus zu legen, gestalt dieselbe mit ebenmessigem proces umb ir leib, leben, ehr, blut und gut zu bringen, dardurch nicht allein der supplicant in verneren unglimf gebracht, sunder auch sunsten daraus verner unrath entstehen moegte, womit dan der supplicant dem allem begegnen, seine missgunderen inen in fernere schmach zu bringen den pass verlegen, auch des so albereit geschehen, geburliche kehr und reparation erlangen mochte, were er solches alles alhieher gelangen zu lassen und vertagung gegen obg. wiederpart und alle andere auszupringen genotiget worden, diewelche er auch erhalten und der gepuer gegen bestimpten tag exequieren lassen, pittend und begerend demnach der sachen commissarien zu verordnen, vur denselbigen durch den supplt. schriftliche conclusiones articulatim inzupringen, und das gegentheil sine ministerio advocati

daruf zu antworten anzuhalten, gestalt folgends dem procurator general sein amptsgepuer und alles zu verfuegen communiciert zu werden, begerend sunsten exhibition gegen hieberurte personen ufgerichter processen.

Gegen solches der advocat Hollenstein under vurgesetzter protestation, der gegen obg. gericht und Greverardt allegierter ding halb de iniuriis protestierende, angezeigt, wie nicht ohne das etliche der zaubereien beflecte personen uf anhalten der unterthanen zu Ham angegriffen und als solchen lasters schuldig hingericht worden, diewelche beneben andern den supplt. auch besagt, dass sie aber uf desso person austrucklich, wie angeben, examiniert, solte sich mit nichten befinden, sonder vielmehr das der supplicant bei zeit beschrieben worden, mit denselbigen confrontiert zu werden, ohne gleichwol das er sich presentiert, also wie pillig zur execution der behaften geschritten worden; schliessend dernhalben von wegen obg. von der Horst und gericht zu Ham uf absolution, und sonsten wegen gedachts betagten die sache als personal vur dero ordentlichen richter zu remittiren, mit abtrag boisz und kost.

Als aber der advocat Wiltz mit erwiederung seins vorigen angebens im gegensin die sache alhie zu behalten und sonsten wie oben beharret, mit vermeldung, wie sich befinden solte, das die zween schreiber den supplt. offentlich bei dem gericht ausgerufen,

haben nach allerseits weitleufigem verhoer und ubersehung aufgelegter stuck heut dato wol- und obg. mein gn. her etc. geordnet und ordnen, das die gericht betagte uf des supplicanten libel, als viel dero personen beruren mag, und sunderlich uf die subvirgulierte wort contestieren und entworten sollen; die sache, soviel die andere zween betagte belangt, vur dero ordentlichen richter hinderschickende; mit bevelch den parthien uber dero inpringen und uf vurgehend der rechtsgelernter advis gut und schleunig recht wiederfaren zu lassen, und do der supplt. einiche under den gerichten suspect und verdechtig zu sein pretendiert, sollen andere unverdechtige in dero statt gestalt werden. Actum etc. 6. februarii 91.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

SEP - 9 19[illegible]		
[illegible]L 2 4 191[illegible]		
APR 2 0 1917		

form 410

B'D. JAN 13 1913



